

# HISTOIRE GÉNÉRALE
## DES ROÏAUMES DE
# CHYPRE, DE JERUSALEM,
## D'ARMÉNIE, ET D'EGYPTE,

Comprenant

## LES CROISADES,

*Avec plus d'exactitude qu'aucun Auteur moderne les ait encore rapportés;*

ET LES FAITS, LES PLUS MÉMORABLES, DE L'EMPIRE OTTOMAN,

Depuis sa fondation jusqu'à la fameuse Bataille de *Lepante*,

*Où finit cette Histoire, dans laquelle on trouve aussi*

L'ANÉANTISSEMENT DE L'EMPIRE DES GRECS.

*On y a ajouté*

I. L'Etat présent de *l'Egypte*.

II. Dissertation sur les Caractères Hieroglifiques des anciens *Egyptiens*.

III. Reflexions sur les moïens de conquérir *l'Egypte* & la *Chypre*.

Par Mr, le Chevalier *DOMINIQUE JAUNA*,

*Conseiller de Sa Majesté Impériale & Roïale, & Intendant Général du Commerce dans tous ses Etats Héréditaires.*

TOME SECOND.




*A LEIDE*,

CHEZ JEAN LUZAC,

MDCCXLVII.


WELLCOME
HISTORICAL



# HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROÏAUMES DE CHYPRE, DE JÉRUSALEM, ET D'ÉGYPTE.

## LIVRE XV.

### CHAPITRE PREMIER.

La disette, & le tumulte, qui continuoient en *Chypre*, joints au peu de satisfaction, que les Chevaliers de l'*Hôpital* y recevoient, depuis qu'ils s'étoient également rendus suspects aux partisans du Roi, & au Régent, par la fausse démarche, qu'ils avoient faite de prendre les armes en faveur de ce dernier, & de les poser presqu'en même tems, pour devenir Médiateurs Article I.

Ddd dd entre

*Résolution des* Hospitaliers *de quitter* Chypre, *pour un autre établissement à l'exemple des* Templiers.

entre son Frère, & lui, fit déterminer FOULQUES DE VILLARET, alors Maître de cet Ordre, d'exécuter le projet, que son Prédécesseur, & ses Confrères avoient fait quelque tems auparavant, d'aller établir leur Couvent dans quelque pays, où ils eussent plus de pouvoir, & moins de sujettion; de sorte que, malgré les avantages, dont ils jouissoient en *Chypre*, depuis le départ des *Templiers* qui avoient quitté ce pays, dès l'année 1305. & les avoient laissés entièrement maitres de Ville de *Limisol*, & de ses dépendances, ils résolurent de changer leur résidence.

Il est bon de savoir, que, pendant que les *Hospitaliers* étoient occupés à faire les préparatifs nécessaires pour leur entreprise, les *Templiers* augmentoient considérablement leur réputation, & leurs richesses; Car, après avoir quitté *Chypre* pour le même sujet, que les *Hospitaliers*, ils abordèrent en *Sicile*, où ils furent si favorablement reçus du Roi CHARLES II. qu'ils s'engagèrent à le servir contre ANDRONIC, Empereur de *Constantinople*. A' cet effet, il leur donna le commandement d'une Flotte considérable, pour aller attaquer l'Empire de *Grèce*, sur lequel CHARLES prétendoit avoir des droits bien fondés. Le Chevalier ROGER, Maître de cet Ordre, qui n'avoit pas moins d'expérience de ces mers, que des terres de *Palestine*, s'empara d'abord de la Ville de *Thesalonic*, & ensuite de celle d'*Athènes*. GAUTIER, ou ROBERT DE BRIENNE, qui en étoit Duc, perdit la vie, en la défendant. Les Chevaliers ravagèrent également plusieurs autres lieux de la *Thrace*, & du *Peloponèse*, s'avancèrent jusques sur les côtes de l'*Hellespont*, & emportèrent de si riches dépouilles de leur expédition, qu'elles étoient inestimables.

*Les* Templiers *vont attaquer l'Empire de* Grèce, *& s'emparent de* Thesalonic, *&* d'Athènes.

Avant de retourner en *Sicile*, ils jugèrent à propos de partager leurs conquêtes avec divers avanturiers, qui s'étoient joints à eux avec leurs Vaisseaux, du consentement même du Roi CHARLES, qui ne se mettoit guères en peine, qui possède-

roit

363 Jauna (Dom.) Histoire Générale des Roïaumes de Chypre de Jerusalem etc. *port. maps and plates* 2 vols. *cf.* *Leide* 1747



roit les biens, & les terres, qu'on prendroit ſur Andronic, pourvu qu'on affoiblît ſes forces, & qu'on lui facilitât la conquête de l'Empire, & la deſtruction de celui qu'il prétendoit le poſſéder injuſtement.

Les *Templiers*, aux quels le ſéjour du *Levant* étoit devenu odieux, témoignèrent de l'indifférence pour la poſſeſſion des Villes, qu'ils avoient conquiſes, & retinrent pour leur portion tout l'or, l'argent, les joïaux, & autres choſes précieuſes, qu'ils avoient pillées, & ſe retirèrent en *France*, pour en jouïr paiſiblement, & pour faire valoir les belles Commanderies, qu'ils poſſédoient dans toute la *Chrétienté*, par la libéralité des Princes, & autres Perſonnes pieuſes, qui croïoient de gagner le Paradis, en donnant leurs biens aux Religieux. Ils compartirent les Villes, & Iles conquiſes aux avanturiers, qui avoient ſuivi leur ſort, chacun à proportion de ſes armemens. Ils donnèrent le Duché d'*Athènes*, à Rénier Acciaïoli, Gentilhomme *Florentin*, dont les Succeſſeurs l'ont poſſédé longtems, auſſi bien que la Ville de *Corinthe*, qui leur vint enſuite par une Alliance. *Theſſalonic*, & les autres lieux échurent à leurs autres aſſociés. La retraite des *Templiers* dans un pays, où ils ne pouvoient exercer continuellement la guerre contre les *Infidèles*, jointe à la poſſeſſion des grandes richeſſes, qu'ils y avoient portées, les plongea inſenſiblement dans le luxe, dans la moleſſe, & dans pluſieurs autres vices, qui furent bientôt après la cauſe de leur deſtruction, & de leur anéantiſſement.

Article II.

*Ils repaſſent en France, chargés de richeſſes.*

*Leurs richeſſes cauſe de leur dérèglement.*

Leur vie relâchée & licencieuſe, & la dépenſe exceſſive, qu'ils faiſoient en habits, en ameublemens, en domeſtiques, en chevaux, en chiens, & enfin en magnificence pour leurs tables, qui étoient toujours abondamment fournies de tout ce qu'on pouvoit trouver de plus délicat, & de plus exquis, ſcandaliſa ſi fort toute la Cour de *France*, que chacun

y murmuroit du mauvais uſage que ces Religieux faiſoient des bienfaits, qu'ils avoient reçus de la libéralité des Princes.

Article *III.* Divers Courtiſans en particulier, qui reſſentoient une jalouſie ſécrette de leur magnificence, & du faſte, avec lequel ils vivoient, parlèrent ſi ſouvent au Roi PHILIPPE de leur immodeſtie, & de leurs dérèglemens, que ce Monarque en informa le Pape, le priant d'en prendre connoiſſance, & d'y rémédier; de ſorte que les raports des Courtiſans, joints à l'accuſation de deux Chevaliers, condamnés, pour leurs crimes, à une priſon perpétuelle, & rétranchés de cet Ordre, avancèrent leur perte. L'un étoit Prieur de *Montfaucon*, en *Languedoc.* L'autre ſe nommoit NUFODEI, & étoit *Florentin* de Nation : ſoit dans l'eſperance de recouvrer leur liberté, ou pour ſe vanger de l'injuſtice, qu'ils prétendoient qu'on leur faiſoit, ils révélèrent les excès d'impiété, & les abominations, que commettoient journellement leurs confrères. Ces excès parurent ſi exécrables au Roi, que, ſans attendre les ordres, ni la déciſion du Pontife, il ſe ſervit de ſon pouvoir, & les fit tous arrêter, afin ( diſent quelques Hiſtoriens ) de ſe ſaiſir de tous leurs biens. Quoique le ſentiment de DUCHESNE, qui raporte leur procès tout au long, & qui en déduit les particularités, ſoit fort différent, j'ai cependant cru devoir mettre ici les diverſes opinions des Ecrivains ſur un ſujet ſi important, & m'en remettre à la reflexion du Lecteur.

*Ils ſont tous arrêtés, par ordre du Roi.*

Le Roi fit enſuite travailler à leur procés. Malgré le déplaiſir, que lui témoigna le *St. Père* d'un procédé, qui donnoit atteinte à ſes droits, & à ſon autorité, l'affaire ne laiſſa pas d'avoir cette ſuite funeſte, & terrible, qui abolit entièrement cette Religion, & qui termina, par un ſuplice ſi cruel, & ſi infame, la vie de JAQUES DE MOLAI, Maître de cet Ordre, & de GUI, Frère du *Dauphin* de *Vienne*, avec ſoixante de leurs Confrères. Ils furent tous brûlés vifs, ſans que les belles

actions,

actions, que leurs Ancêtres avoient faites en *Syrie*, contre les *Infidèles*, depuis 190. ans de la fondation de leur Religion, ni leur naissance, quoique des plus illustres, pussent empêcher l'exécution de l'arrêt, qui avoit été prononcé. Tant l'avidité de s'emparer de leurs richesses, qui (selon quelques Auteurs) faisoient leur plus grand crime, avoit rendu les Princes, & tous ceux qui espéroient y avoir part insensibles à leurs malheurs.

*Extinction entière de l'Ordre des* Templiers *en* France, *reprochée à la mémoire de* Philippe-le-Bel.

Bosio, Auteur grave, & fort approuvé, raporte, dans son Histoire de la Religion *Jérosolymitane*, que, quelque envie, qu'aïent eu les Historiens *François*, d'adoucir la relation, qu'ils font de la détention, & de la condamnation de ces Chevaliers, afin de diminuër le tort, qu'elle a fait à la gloire du Roi PHILIPPE, ils n'ont pu justifier la conduite de ce Prince sur ce sujet, ni empêcher que la postérité ne croie, que son avarice naturelle ait été la seule cause, qui l'a porté à persécuter, & à ruiner entièrement cet Ordre. Le Prieur de *Montfaucon*, & le Chevalier NUFODEI, qui contribuèrent à l'accélérer, ne jouïrent pas longtems de leurs véritables, ou fausses accusations. Leurs mauvaises inclinations les portèrent à commettre de nouveaux crimes, qui furent cause que le premier eut la tête tranchée, & que l'autre fut pendu.



## CHAPITRE II.

Article I.

Cependant FOULQUES DE VILLARET, Maître des *Hospitaliers*, après avoir murement délibéré avec ses principaux confrères, de quel côté ils chercheroient un nouvel établissement, conclut, qu'aucun endroit du *Levant* ne leur convenoit

mieux, que l'Ile de *Rhodes*, où ils auroient toute la commodité d'exercer leur profession, & contre les *Sarrasins* d'*Egypte*, & contre les *Turcs* d'*Asie*, qui commençoient à infecter les mers du *Levant*, & à faire de grands ravages dans toutes les Iles, qui dépendoient de l'Empire de *Grèce*. Il résolut de mettre tout en usage, pour se rendre maître de cette Ile; Mais, comme il n'étoit pas moins prudent, & circonspect, qu'entreprenant, & hardi, il crut, que, pour bien réüssir dans son entreprise, il étoit à propos d'en obtenir l'agrément & l'investiture de l'Empereur de *Constantinople*, auquel elle appartenoit, quoique, depuis l'année 1202. que les *Latins* s'étoient emparés de cet Empire, certains Seigneurs *Grecs* de la Maison Gualla, qui l'avoient occupée, s'en fussent appropriés la souveraineté, & se fussent entièrement soustraits à l'obéïssance des Empereurs.

*Les Hospitaliers veulent s'établir à Rhodes, de l'agrément de l'Empereur Grec.*

En effet, quoique les *Grecs* eussent ensuite chassé les *Latins*, & fussent rentrés dans la possession de l'Empire, ceux qui avoient occupé l'Ile de *Rhodes* s'étoient maintenus dans leur usurpation, sans vouloir reconnoître les Empereurs en aucune manière. Cependant, soit que leurs forces se fussent diminuées, ou qu'ils craignissent enfin d'être punis de leur révolte, ou qu'ils aimassent mieux se soumettre aux *Infidèles*, qu'à ceux de leur Nation, ils y introduisirent les *Sarrasins*, qui en devinrent entièrement maîtres. Ils la dominoient encore, lors que les *Hospitaliers* en entreprirent la conquête.

*Rhodes occupée par les Sarrasins.*

Le Maître de Villaret qui n'ignoroit pas, que le sécret est l'ame des grandes affaires, & le véritable moïen de les bien conduire, ne voulant se confier à personne, passa lui même à *Constantinople*, d'où, après avoir obtenu ce qu'il souhaitoit de l'Empereur Andronic, il alla en *France*, où le Pape avoit transféré le *St. Siége*, & où, au grand regret des *Romains*, & de toute l'*Italie*, il résida 71. ans. Il communiqua son dessein au *St. Père*, & lui demanda une promte assistance pour l'exécuter,

ter, pendant les révolutions qui venoient d'arriver en *Egypte*. Le *Soudan* MÉLEC-NASSER avoit été renversé du Trône par BARINNER, *Emir-Kebir*, ou Grand-Amiral des *Mammelucs*; & il avoit été contraint d'aller se réfugier dans le Château de *Montréal*. L'Usurpateur étoit lui même fort embarrassé à se soutenir contre le soulèvement des autres *Emirs*, & par conséquent hors d'état de secourir les *Rhodiens*.

Le Pontife, flatté de l'espérance de relever, en quelque manière, les affaires des *Chrétiens Orientaux*, loua extrêmement le zèle, & la résolution des *Hospitaliers*. Il fit publier un Jubilé, par lequel il accordoit une indulgence plénière, & la remission de tous les péchés à ceux qui contribueroient, en argent, en armes, ou en munitions, pour la guerre qu'il désiroit de faire recommencer contre les *Infidèles*, & le recouvrement de la *Terre-Sainte*. Cet expédient fit tant d'éffet sur l'esprit des Peuples, qui, depuis longtems, n'entendoient plus parler de *Croisades*, ni de *Jérusalem*, que VILLARET eut bientôt amassé des sommes très-considérables, abondance de provisions, & quantité de Personnes de distinction, tous bien acompagnés, pour le seconder dans son Expédition; de sorte qu'après avoir obtenu du *St. Père* une Bulle, par laquelle il donnoit, & accordoit l'Ile de *Rhodes* à la Religion *Jérosolimitane*, avec autorité d'y pouvoir nommer à l'avenir un Archevêque, il se rendit à *Brindes*, d'où il partit au commencement de l'année 1309. avec vingt Galères, & plusieurs Bâtimens de transport, qu'il acheta, outre divers autres, dont le Roi de *Naples*, & les *Génois* l'avoient accommodé. Ils croïoient tous, que son dessein étoit effectivement d'aller tenter le recouvrement de *Jérusalem*. Le Pape seul savoit de quoi il s'agissoit.

Article *II*. *Souveraineté de* Rhodes *donnée aux* Hospitaliers.

1309.

*Conduite prudente, & sécrete du Maître des* Hospitaliers.

Cependant, comme il lui restoit encore des forces, & des effets considérables en *Chypre*, VILLARET passa, avec sa Flotte, devant *Rhodes*, sans témoigner en aucune maniè-

re ſon deſſein à perſonne, ſoit pour y préparer les principaux Seigneurs, qui s'étoient embarqués avec lui, ſoit pour prendre les Habitans de cette Ile au dépourvu.

Article III. Il n'eut pas plutôt abordé à *Limiſol*, qu'il fit embarquer tous ſes Chevaliers avec tous leurs équipages, & généralement tout ce qui appartenoit à la Religion, & remit immédiatement à la voile vers *Rhodes*, où il trouva en effet les *Sarraſins*, & les *Grecs* ſi peu ſur leurs gardes, & ſi dépourvus, qu'il eut beaucoup moins de peine, qu'il ne ſe l'étoit imaginé, à ſe rendre maître d'un pays, pour la conquête duquel il avoit fait de ſi grands préparatifs. Il entra triomphant dans la Ville Capitale le 15. d'Août, jour de l'*Aſſomption* de la *Vierge*, & commença à y faire l'établiſſement de ſon Ordre.

Hoſpitaliers *dans* Rhodes.

Le Continuateur de la *Guerre-Sainte*, que BOSIO paroît approuver, dit pourtant, que l'Ile de *Rhodes* ne fut priſe, que par compoſition, après pluſieurs furieux, & terribles aſſauts. Il eſt vrai que ce dernier Hiſtorien convient, qu'il n'en a d'autre certitude, que la repréſentation, qui s'en voit dans quelques tapiſſeries, que le Grand-Maître PIERRE D'AUBUSSON avoit fait faire, pour conſerver la mémoire de cette glorieuſe conquête, & celle des belles actions, qu'avoient fait les Chevaliers, pour ſurmonter les grands obſtacles, qu'ils y rencontrèrent. Il dit même, que la plupart de ceux qui en ont écrit aſſurent, que cette Ile fut priſe par ſtratagême, & ſans beaucoup de peine.

Mais, enfin, que ce ſoit par ruſe, ou à force ouverte, que les *Hoſpitaliers* s'en rendiſſent maîtres, il eſt ſûr qu'ils y établirent ſi bien leur Couvent, & leur domination, qu'en peu de tems ils s'emparèrent auſſi de ſept autres Iles voiſines; ſavoir, de *Nizzaro*, *Piſcopie*, *Calchi*, *Limonia*, *Simia*, *Tilo*, & *Sts. Nicolo Nicolas de Cardo*, où ils ſe maintinrent pendant deux cens treize ans, malgré le voiſinage des *Infidèles*, & les grands efforts que firent les *Turcs*, à diverſes repriſes, pour les

*Ils ſe rendent maîtres de ſept Iles voiſines.*

les en chasser. Aussi, après la conquête de *Rhodes*, & des Iles adjacentes, les Supérieurs du Couvent, qui n'avoient porté jusqu'alors que le simple Titre de *Maîtres*, y ajoutèrent celui de *Grand*, qu'ils ont toujours conservé depuis, & ses confrères qui se nommoient auparavant *Chevaliers de Jérusalem*, se firent appeller *Chevaliers de Rhodes*. On prétend même, que ce ne fut, que sous le Magistère de JEAN DE LASTIC, en 1437. qu'on commença à donner le Titre de *Grand-Maître* au Maître de cette Religion; Car, n'en déplaise aux partisans du P. MAIMBOURG, que je révère fort d'ailleurs, & qui donne le Titre de *Grands-Maîtres* aux Chefs des Ordres Militaires, dès leur établissement, les *Templiers*, ni les *Teutoniques*, ne l'ont jamais porté. Je ne trouve point non plus, que les autres Auteurs parlent aussi souvent, ni même aussi affirmativement, qu'il fait du feu grégeois, ni des flèches empoisonnées, qu'on trouve si fréquemment dans son *Histoire des Croisades*.

*Les Maîtres des* Hospitaliers *prennent le titre de* Grand, *& les Chevaliers s'appellent* Chevaliers *de* Rhodes.

*Le P.* Maimbourg *critiqué.*



## CHAPITRE III.

Article I.

*Raisons, pour lesquelles le Maître des Chevaliers de* Rhodes *est nommé* Grand Maître.

Aussi, les Maîtres des Chevaliers de *Rhodes* avoient-ils raison de se donner le Titre de *Grands*, à cause de la souveraineté, & de l'indépendance, qu'ils avoient acquise d'un pays, qui n'avoit pas été moins fameux dans les siècles passés, qu'il le devint par leur résidence, puisqu'outre la puissance qu'ils acquirent à ses Habitans, en les rendant maîtres des mers d'*Orient*, ils avoient eu encore le soin de les tenir pendant longtems entièrement purgées de toute sorte de Pirates. Je ne crois pas sortir de mon sujet, ni me rendre desagreable au Lecteur, en lui disant, que cette Ile avoit produit de si

grands hommes en toute ſorte de Sciences, que la mémoire ne s'en éteindra jamais, particulièrement du célèbre CARITES LINDE, qui fondit ce prodigieux, & fameux *Coloſſe* de bronze, dédié au Soleil ; Ouvrage, qui paſſa pour une des ſept merveilles du monde. Il avoit 70. coudées de hauteur, & fut placé à l'entrée du port, de manière qu'en y entrant les Navires lui paſſoient entre les jambes. Un tremblement de terre renverſa cette incomparable ſtatue, quarante-ſix ans après ſon élevation. Les *Rhodiens* conſultèrent l'Oracle ; & n'en aïant pas reçu une réponſe favorable, ils n'oſèrent plus la relever ; de ſorte qu'elle demeura renverſée à terre, jusqu'en l'an 650. de *Jeſus-Chriſt*, que MUAVIA, Capitaine des *Sarraſins*, défit dans une bataille navale CONSTANT, Fils de CONSTANTIN, & Petit-Fils de l'Empereur HE'RACLIUS. Apres quoi il prit *Rhodes*, fit entièrement rompre ce *Coloſſe*, & en vendit le métal à un *Juif*, qui, ſelon les Hiſtoriens, en chargea 900. Chameaux, ou, ſelon quelques-uns, 1400. ce qui arriva 1460. ans après qu'elle eut été fabriquée.

Coloſſe *de* Rhodes, *& ſa deſcription.*

*Autres choſes dignes de mémoire à* Rhodes.

Les peintures de PROTAGE`NES, *Rhodien*, ne furent guères moins dignes d'admiration, puisque DE'ME'TRIUS, le *Conquérant*, Roi de *Macedoine*, qui avoit aſſiégé la Ville, 304. ans avant la venue de *Jéſus-Chriſt*, fut ſi charmé de ces ouvrages précieux, que ne pouvant battre la Place, que du côté, où les murailles étoient peintes, il aima mieux abandonner ſon entrepriſe, que de les gâter.

Les écoles de Rhétorique, de Philoſophie, & de belles Lettres, y furent également ſi eſtimées, que les Ecoliers s'y rendoient de tous les endroits de l'*Europe*. Les *Romains* mêmes les préférant à celles de leur Ville, y envoïoient leur jeuneſſe, & prirent des *Rhodiens* diverſes belles loix, entre autres, ſelon les Jurisconſultes, VOLUTIUS, METIANUS, & autres, la Loi *Rhodia de jactu.*

L'éta-

L'établissement des Chevaliers dans un poste si commode, & si avantageux, donna tant de jalousie à OTTOMAN I. qui avoit pris le nom de *Sultan*, & qui avoit considérablement augmenté ses forces, depuis la mort d'ALADIN, *Soudan* d'*Iconium*, dont, faute de Successeurs, les Etats furent partagés entre sept des principales Familles *Turques*, ou, selon quelques Auteurs, entre quatre seulement, qui furent les OTTOMANS, les ASSENBEIGS, les CARAMANS, & les CANDALORES. OTTOMAN arma une puissante Flotte, & alla d'abord attaquer les Chevaliers, avant qu'ils eussent le tems de se bien affermir dans leur conquête. Cependant, quoi qu'ils n'eussent encore pu faire aucune fortification, ils soutinrent ses attaques, avec tant de courage, & de fermeté, qu'ils donnèrent le tems à AMÉDÉE cinquième Comte de *Savoie*, d'aller les secourir. Aussi, ce généreux Prince, à qui ses belles actions avoient acquis le nom de *Grand*, & qui avoit été heureux dans toutes ses entreprises, ne le fut pas moins dans celle-ci; Car, malgré l'habileté d'OTTOMAN, & son acharnement contre cette Place, AMEDÉE l'obligea à en lever honteusement le siége, avant la fin d'Août 1310. un an après que les Chevaliers s'en fussent emparés.

Article *II.*

Ottoman I. *attaque les Chevaliers de* Rhodes.

Ottoman *repoussé par l'assistance du Comte de* Savoie.

Le Comte de *Savoie* fut charmé d'avoir chassé cet *Infidèle*, & affermi la Religion dans un lieu si utile à la *Chrétienté*, parce qu'il assuroit la navigation aux Pélerins, qui alloient visiter les Saints lieux, & qu'il refrénoit la puissance des *Turcs*, qui s'étoient déjà rendus formidables. Afin de conserver la mémoire d'une action aussi héroïque, qu'heureuse, il voulut changer les armes que sa Maison avoit portées jusqu'alors. C'étoient *trois Aigles* de *sable*, en *champ d'Azur*, au lieu desquelles il prit une *Croix d'argent* en *champ de gueules*, avec cette dévise en quatre lettres; F. E. R. T. *Fortitudo ejus Rhodum tenuit.* Il y a pourtant divers Auteurs, qui assurent, que la Maison de *Savoie* portoit les mêmes armes, & la même dévise avant l'expédition d'AMÉDÉE pour secourir *Rhodes*.

*Armoiries de* Savoie *changées.*

Quoi qu'il en ſoit, ſes Succeſſeurs les ont toujours portées depuis, & ont été ſi zélés pour l'agrandiſſement de la République *Chrétienne*, & pour la déſtruction de ſes Ennemis, que pluſieurs de ces Princes ont ſouvent propoſé des *Croiſades* contre eux, & que les autres ont quitté leurs propres Etats, pour les aller combattre, comme avoit fait AMEDE'E III. qui accompagna LOUIS *le jeune*, Roi de *France*, dans la *Terre-Sainte*, & qui, à ſon retour, mourut à *Nicoſie*, l'an 1149. Nous avons encore vu de nos jours le Prince EUGE'NE, de l'Auguſte Maiſon de *Savoie*, donner des preuves éclatantes de ſon zèle, & de ſa valeur contre ces mêmes *Infidèles*, dont il s'étoit rendu la terreur.

*Maiſon de* Savoie *toujours zélée pour la Religion.*



# CHAPITRE IV.

Article *I.*

Le départ des Ordres Militaires de l'Ile de *Chypre* a été trop mémorable en *Europe*, par l'anéantiſſement des uns, & l'établiſſement des autres, pour ne pas croire que mon Lecteur voudra bien me pardonner la digreſſion que j'ai faite dans mon Hiſtoire. J'y reviens, en reprenant le fil des affaires de *Chypre*, que j'ai laiſſées dans l'abatement, que la diſette, & la ſéchereſſe y cauſèrent, pendant trois ans entiers, au bout deſquels les pluies y aïant enfin recommencé, on y reprit la culture des terres, dont la fertilité fit bientôt oublier aux Peuples toutes les ſouffrances paſſées. Les Familles, qui avoient quité le pays, pour éviter la famine, y revinrent; & le Prince ALME'RIC, qui continuoit à gouverner en véritable Souverain, y jouïſſoit de tous les plaiſirs, & des commodités de la vie, pendant que le Roi, ſon Frère, languiſſoit dans les priſons d'*Arménie*, où il y a apparence que ce bon Prince auroit enfin

enfin ſucombé, ſi le Pape, informé de ſa détention, n'eût promtement envoïé RAIMOND DE L'EPINE, ſon Légat, en *Chypre*, pour la reprocher à ALMÉRIC, le reprendre de ſes violences, & le faire rentrer dans ſon devoir. Ce Prélat le trouva ſi bien affermi dans ſon uſurpation, & ſi réſolu de s'y maintenir, que, malgré la bonne reception, qu'il lui fit, & l'eſpérance, qu'il lui donna d'abord, de faire revenir le Roi, & de s'en tenir à la déciſion du Pontife, il fit bientôt connoître, qu'il ſe jouoit des uns, & des autres; & qu'il ne cherchoit, que des excuſes, pour éviter l'anathême, qu'il appréhendoit, que le Pape ne fulminât contre lui, & qui auroit été capable de révolter les Peuples, qui juſqu'alors avoient demeuré dans le ſilence, & dans l'inaction.

Alméric *amuſe le Pape par de belles promeſſes.*

C'eſt pourquoi le Légat, qui déſiroit ardemment de pouvoir s'aboucher avec le Roi, afin de prendre avec lui les meſures pour ſa délivrance, & ſon rétabliſſement, & pour ménager, en même tems, l'eſprit inquiet, & méchant d'ALMÉRIC, qui étoit en poſſeſſion des biens, & des forces de la Couronne, le fit réſoudre de ſe tranſporter en *Arménie*, pour en traiter perſonnellement avec ce Prince infortuné. Quoi que cette entrevue reveillât les inquiétudes, qu'ALMÉRIC avoit reſſenti dans les commencemens de ſa tyrannique Régence, perſuadé que la Reine ne manqueroit pas d'informer le Légat de tous les mauvais traitemens, qu'il avoit faits à ſes bons Sujets, néanmoins l'envie, qu'il avoit, de lever de nouvelles Troupes, & d'amaſſer des proviſions, pour être en état de réſiſter aux Ennemis, que le Pape auroit pu lui ſuſciter, l'empêcha de s'oppoſer à ſon départ.

Ce Prélat ne fut pas plutôt parti de *Chypre*, qu'ALMÉRIC taxa tous les *Juifs* de l'Ile, auxquels on avoit permis de s'y établir. Il en exigea cent mille ducats d'or, par forme d'emprunt. Il leva une pareille ſomme ſur les Bourgeois des Villes, & délivra pluſieurs commiſſions pour lever des gens de guerre.

Article II. Alméric *ſe fortifie.*

Il fit auſſi perfectionner les fortifications de *Famagouſte* ; &c, ſous pretexte de faire netoïer les foſſés de *Nicoſie*, & de *Cérines*, où les eaux, qui y croupiſſoient, cauſoient de grandes maladies aux Habitans de ces Villes, il fit venir grand nombre de payſans de tous les endroits de l'Ile, pour y travailler, & obligea les mêmes Bourgeois à les nourrir, & à les payer. Il fit auſſi abbattre pluſieurs Maiſons, qui formoient une eſpèce de Faubourg au dehors de *Nicoſie*, & qui auroient pu ſervir à ceux qui en entreprendroient le ſiége.

Pendant qu'ALMÉRIC ſe précautionnoit avec tant de ſoin, pour ſe conſerver le commandement, dont il avoit ſi longtems goûté la douceur, le Roi ſon Frère, qui, depuis ſa détention, n'avoit eu la liberté de parler à perſonne, eut la conſolation de recevoir la viſite du Légat Apoſtolique, qui lui exprima la douleur, que le *St. Père* reſſentoit de ſes malheurs. Auſſi, ce Prince, bien éloigné des ruſes, & des mauvais ſentimens d'ALMÉRIC, ſon Frère, ſe remit d'abord au jugement, qu'il plairoit à *Sa Sainteté* de prononcer ſur leur différend. Il voulut même, pour marque de ſa confiance, donner ſon Blanc-ſeing au Légat, qui, dans l'impatience de voir bientôt finir la captivité de ce Prince, repaſſa en *Chypre*, où il trouva ALMÉRIC incomparablement plus fier qu'il ne l'avoit laiſſé, & beaucoup moins diſpoſé à écouter aucune propoſition d'acommodement, ni à conſentir au retour du Roi ſon Frère. Tant les meſures, qu'il venoit de prendre, l'avoient rendu orgueilleux.

*Il ne veut pas entendre parler du retour du Roi ſon Frère.*

Mais Dieu, qui ſe joue, quand il lui plait, de la vanité des hommes, & qui rend vaines les meſures qu'ils croient les mieux priſes, renverſa dans un inſtant tous les projets d'ALMÉRIC, Car, après avoir amuſé le Légat pendant trois mois, & lorſque ce Prelat commençoit à deſeſpérer de réüſſir dans ſa négociation, le Régent fut trouvé mort dans ſon cabinet, & percé de dix coups de poignard, que lui avoit donné SIMONET DU MONT, ſon Favori, qui, non content d'avoir commis cet aſſaſſinat,

Alméric *poignardé.* 1311.

nat, lui coupa une main, qu'il emporta. Il fut ſi promt à ſe ſauver, que, quelque diligence, & quelque perquiſition qu'on fît, il fut impoſſible de découvrir la route qu'il avoit priſe, ni ce qu'il étoit devenu.

Ce funeſte accident donna lieu à pluſieurs jugemens incertains. Les uns ſupoſoient, que ç'avoit été l'effet de l'étroite amitié, que SIMONET avoit toujours eue pour BALIAN D'IBELIN, Ennemi mortel du Régent. Les autres l'attribuoient aux exhortations de quelques Religieux, qui publioient ouvertement, qu'aucune action n'étoit plus agréable à Dieu, que l'extermination des Tyrans; Et ceux, enfin, qui étoient les mieux informés des affaires de la Cour, aſſuroient, que SIMONET ne pouvoit avoir commis ce meurtre, que pour ſe délivrer des pourſuites infames, & criminelles du Régent, qui étoit fort ſujet à tomber dans certains excès déteſtables, principalement lors qu'il étoit pris de vin, comme il ne lui arrivoit que trop ſouvent; & que c'étoit-là la ſeule raiſon, qui avoit porté SIMONET à s'en défaire, plutôt que de s'abandonner à la brutalité de ſon Maître.

Les Hiſtoriens, qui en parlent, ſont aſſez différents entre eux. Le Père LUZIGNAN prétend, que SIMONET DU MONT, Chambellan du Prince ALMÉRIC, pouſſa ſi loin ſon audace, & ſon ambition, qu'il poignarda ſon Maître dans la Chambre des Comptes, lors qu'il crut ſon parti aſſez fort pour ſe mettre lui même en poſſeſſion du gouvernement: Entrepriſe qui ne paroit point vraiſemblable, puiſque le Connétable n'étoit pas moins avide de la domination, qu'ALMÉRIC, ſon Frère. Il ſouffroit à-peine l'autorité entre ſes mains; & il avoit d'ailleurs tant de pouvoir dans le Roïaume, qu'il fut même impoſſible à la Reine, & au Légat, d'empêcher, qu'il ne ſe ſaisît de la Régence, ſi tôt qu'ALMÉRIC fut mort, & qu'il n'obligeât la Cour ſupérieure, & les Peuples, à lui prêter le ſerment de fidélité. Il n'eſt donc pas problable, qu'un ſimple particulier, Offi-

Article *III.*

*Uſurpation du gouvernement par le Connétable.*

Officier, & ſujet de ſa Maiſon, qui plus eſt, teint du ſang de ſon Frère, eût pu prétendre à aucune dignité, ni même demeurer impuni, ſi on avoit pu l'attraper.

Cependant la mort tragique du Régent, bien loin de faire accélérer le retour du Roi, faillit au contraire augmenter les risques, qu'il avoit juſqu'alors courus en *Arménie*, ſoit par l'opiniâtreté du Connétable, qui vouloit ſe maintenir dans le gouvernement, qu'il venoit d'uſurper à ſon tour; ſoit par les cris, & les plaintes de la Princeſſe ISABELLE, qui, pour animer le Roi d'*Arménie*, ſon Frère, à vanger la mort de ſon Epoux, lui écrivit, " que c'étoit le Roi HENRI, qui l'avoit fait aſſaſſi-" ner; & que, non content de ſa mort funeſte, il tramoit en-" core ſa propre perte, & celle de ſes Enfans.

*Calomnie d'Iſabelle contre le Roi innocent.*

*Réſolution des Chypriots, pour délivrer leur Roi.*

Mais pluſieurs des principaux Barons du Roïaume, las de la Tyrannie des Princes, & de l'injuſtice atroce, qu'ils faiſoient à leur Frère, & à leur Roi, allèrent, à vive force, s'emparer de *Famagouſte*, comme la principale Ville maritime, & la clef du Roïaume. Ces Seigneurs, dont les principaux étoient HUGUES DE BASSAN, ROBERT DE MONTSEGARD, & RAIMOND SANSON, ſurent ſi bien faire comprendre aux Habitans, qu'il étoit tems de délivrer leur Roi, & honteux pour eux de l'avoir ſi long-tems laiſſé dans l'exil, & en danger de perdre la vie, par le mauvais cœur de ſes propres Frères, & par la révolte de ſes infidèles Sujets, que les bourgeois de cette Ville prirent les armes pour ſe joindre à eux, & contragnirent le Baron JEAN DE BRIES, à qui le Connétable avoit confié la garde du Château, de le leur rendre. Il s'eſtima encore bien heureux de pouvoir éviter la fureur du Peuple, qui l'auroit ſacrifié, s'il n'avoit trouvé le moïen de ſe ſauver promtement à *Nicoſie*.

La révolte des *Famagouſtains* contre le Connétable, jointe au crédit des Barons, qui étoient à leur tête, fit bientôt changer la face des affaires. La plupart des Gouverneurs des autres Places,

Places, qui n'attendoient qu'une occaſion pour rentrer dans l'obéïſſance de leur légitime Souverain, & pour recevoir dans leurs Villes quantité de Nobleſſe qui s'étoient retirée ſur leurs terres, prirent tous le même parti; de ſorte qu'accourant à *Famagouſte*, il s'y trouva bientôt plus de deux cens Gentilshommes, & près de ſix mille Hommes armés, dont les Chefs ne manquèrent pas d'informer promtement la Reine Mère, & le Légat, du deſſein, qu'ils avoient formé d'envoïer une Galére en *Arménie*, pour tâcher de délivrer le Roi.

Le Connétable, qui en fut informé par quelque mauvais Sujet, trouva le moïen de ſéduire le Capitaine du Port de *Famagouſte*, qu'ils avoient choiſi pour commander cette Galère, & qui avoit tout le ſécret de l'affaire, & engagea la Princeſſe ISABELLE d'écrire au Roi d'*Arménie*, ſon Frère, qu'il fit transférer le Roi, & les Barons *Chypriots*, qui y étoient priſonniers avec lui, dans le fort Château de *Perſépolis*, où ils ſeroient plus en ſureté, que dans celui de *Lambron*, puiſque ce Prince, & ces Seigneurs devoient être les garans de ce qui pouvoit arriver en *Chypre*, à elle, & à ſes Enfans.

## CHAPITRE V.

LE Roi d'*Arménie* ne négligea pas les avis de ſa Sœur. Il fit conduire le Roi HENRI, le Sénéchal, & BALIAN D'IBELIN, à *Perſépolis*, & fit cruellement tourmenter le Confeſſeur de ce Prince, pour ſavoir s'il n'avoit point trempé dans la mort de ſon Frère ALMÉRIC, & s'il n'entretenoit point quelque correſpondance en *Chypre*, qui pût être prejudiciable à ſa Sœur ISABELLE, & à ſes Neveux; mais, comme ce bon Religieux n'avoit aucune part à ce qui s'y faiſoit de bon, ou de mauvais, il ne put rien dire qui fût capable de nuire au Roi.

Article I. *Le Roi de* Chypre *plus étroitement gardé* à Perſépolis.

Fff ff C'eſt

C'eſt pourquoi le voïage de la Galère, qu'on envoïa en *Arménie*, fut inutile, & ne ſervit qu'à découvrir la trahiſon du Capitaine du port de *Famagouſte*. Dès qu'il eut abordé aux côtes, il feignit de prendre langue, & ſe rendit auprès du Roi d'*Arménie*, au quel il découvrit tout le complot, ſans que le danger, qu'il faiſoit courir à ſa propre Femme, & à ſes Enfans, aux quels on auroit pu faire porter la peine de ſon crime, fût capable de l'en détourner.

Le Connétable cependant, qui ne pouvoit ſouffrir la Ville de *Famagouſte* hors de ſon obéïſſance, ſe flatta d'y trouver encore aſſez de créatures, pour lui en procurer le recouvrement. Il prit avec lui deux cens Cavaliers d'élite, & ſe rendit ſécrettement au Bourg de *Calotta*, diſtant d'une demie lieue de la Place, pour exciter ſes amis à faire quelque mouvement, qui pût lui en faciliter la ſurpriſe; mais, bien loin de réüſſir dans ſon projet, ni qu'aucun oſât remuër, il penſa être lui même ſurpris.

*Fuite précipitée du Connétable* à Nicoſie.

Son ſécret s'éventa. Les Seigneurs, qui tenoient le parti du Roi, ſortirent promtement de *Famagouſte* avec un gros de leurs meilleures Troupes, & s'avancèrent juſqu'à *Calotta*, dans l'eſpérance de l'envelopper; mais en aïant été averti, il s'en retourna précipitamment à *Nicoſie*, où le danger, qu'il avoit couru, l'irrita ſi furieuſement contre la Nobleſſe, qui ſe trouvoit à *Famagouſte*, qu'il fit d'abord aſſembler le Conſeil, au quel, après s'être fort recrié contre leur révolte, il déclara, „ qu'il prétendoit non ſeulement, que leurs biens fuſſent „ confiſqués; mais que, pour les en punir encore davantage, „ il vouloit abandonner leurs Femmes, leurs Filles, & leurs „ Sœurs, à la diſcrétion des E'ſclaves.

Article *II*.

Des ſentimens ſi infames firent horreur à toute l'Aſſemblée, d'autant plus que la plupart de Perſonnes, qui la compoſoient, étoient étroitement alliées d'amitié, ou de parenté, avec ceux, qu'il vouloit deshonorer. Ils ſe ſoulevèrent tous auſſi ſubitement

ment contre lui, qu'ils avoient été promts, & dociles auparavant à lui prêter obéïssance ; de sorte qu'il courut plus de danger au milieu du Conseil, & eut plus de peine à s'échapper, qu'il n'en avoit eu d'éviter les *Famagoustains*. Il fût même obligé, pour se mettre en sureté, de recourir aux bons offices de la Reine sa Mère, & du Légat, qui eurent assez de crédit, & d'autorité, pour calmer ce tumulte. Ils surent si bien en profiter, qu'ils engagèrent enfin tous les Membres de la Cour supérieure, à ne plus reconnoître d'autre supériorité, que celle du Roi HENRI, leur légitime Souverain; & ils portèrent le Connétable à un accommodement, qui auroit mis le calme dans la Maison Roïale, si ce Prince, qui n'y consentit, que par nécessité, ne s'étoit immédiatement après retiré, avec ses adhérens, à *Cormachiti*, lieu maritime, fort, & commode, pour s'y maintenir longtems, & pour y recevoir, avec facilité les secours étrangers. Il falloit d'ailleurs faire un nouveau Traité avec la Princesse ISABELLE; dont la liberté du Roi dépendoit entièrement. On craignoit même la fierté de cette Dame en *Arménie*, où elle auroit immancablement fait retenir le Roi HENRI, autant qu'elle auroit voulu.

*Le Conseil suprême ne veut plus reconnoître d'autre supériorité, que celle du Roi* Henri.

En effet elle étoit de si bonne intelligence avec le Connétable, qu'elle l'avoit assuré, que, s'il pouvoit engager les *Turcs* de la *Caramanie* à le secourir, elle porteroit le Roi d'*Arménie*, son Frère, à l'assister de toutes ses Forces; de sorte que, pour éviter l'évasion de cette Princesse, on fut obligé de mettre des gardes auprès d'elle, & de lui déclarer, " qu'elle ne devoit „ point s'attendre à sortir de *Chypre*, que le Roi n'y fût de re- „ tour; qu'ainsi, il étoit inutile de faire perdre du tems aux Bâ- „ timens, qu'elle avoit fait venir sécrettement ; & qui pre- „ noient la peine de côtoïer, pendant la nuit, & tenoient le „ large pendant le jour.

*Gardes donnés à la Princesse* Isabelle, *pour en empêcher la fuite.*

Ces précautions jointes à la sévérité, avec laquelle on observoit toutes ses démarches, & le peu de liberté qu'on lui laissoit,

Article *III.*

*Traité entre la Reine, le Légat, & la haute Cour, avec la Princesse Isabelle.*

soit, étoient si contraires à son inclination, qu'elle aima mieux sacrifier tous les projets, formés par son ambition, que de mener une vie si insuportable. Aussi traita-t'elle bientôt avec la Reine, le Légat, & le Conseil supérieur, & s'accorda aux conditions suivantes.

*Conditions de ce Traité.*

I. „ Que le Roi HENRI mettroit dans un éternel oubli tout „ ce qui s'étoit passé, pendant la Régence du Prince ALMÉ-„ RIC, & qu'il recevroit dans ses bonnes graces la Princesse de „ *Tyr*, sa Veuve, avec ses Enfans.

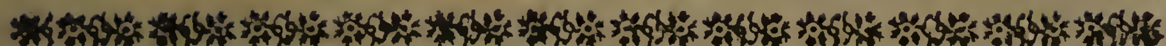
II. „ Que la Princesse ISABELLE demeureroit maîtresse abso-„ lue de tous les meubles de feu son Mari, sans qu'on pût la „ rechercher, ni l'inquiéter en aucune manière; soit pour les „ dettes, qu'il pouvoit avoir contractées avec les particuliers; „ soit pour ce qu'en auroit pu prétendre la Chambre Roïale.

III. „ Que le Roi seroit obligé d'acquiter les dettes, qu'AL-„ MÉRIC, son Frère, avoit contractées pendant sa Régence pour „ les besoins de l'Etat, & de rembourser sur le champ à la „ Princesse ISABELLE cinquante mille Ecus, à compte de sa dot; „ qu'il lui seroit même permis, par forme d'avance, de le-„ ver le restant sur les Fiefs, qu'avoit possédé le feu Prince „ ALMÉRIC; & que le Prince HUGUES, son Fils, jouïroit du „ Bourg *Crisoukon*, & de ses dépendances, sans aucun enga-„ gement.

IV. „ Qu'il seroit permis à la Princesse ISABELLE, & aux „ Princes, ses Enfans, de sortir du Roïaume, & d'y rentrer, „ quand bon leur sembleroit, sans aucun empêchement.

„ V. Que, pour garantie de l'exécution de ce Traité, le „ Sénéchal d'IBELIN, avec BALIAN d'IBELIN, son Neveu, & qua-„ tre autres Barons, demeureroient en ôtage en *Arménie*, d'où „ le Roi sortiroit du port de *Layazzo*, sur une de ses Galères, dans „ le même tems que la Princesse ISABELLE y entreroit; & qu'il „ ne pourroit demeurer dans la Tour, qui commande le port, „ que les Personnes, dont les deux parties conviendroient.

CHA-



## CHAPITRE VI.

CE Traité fut incessamment envoïé au Roi, afin qu'il le ratifiât. Quelque avantageux, qu'il fût à la Princesse ISABELLE, le désir qu'elle conservoit toujours d'empêcher le retour de ce Prince, & de faire tomber la Couronne à ses Enfans, comme elle en étoit convenue avec le Connétable, l'engagea à écrire au Roi d'*Arménie*, son Frère, de trouver quelque nouvelle difficulté pour le retenir; mais cet attentat ne put avoir lieu. Article I.

Le Roi HENRI, sans s'arrêter au préjudice, que ce Traité faisoit à sa propre Personne, & aux loix fondamentales du Roïaume, le signa, sans aucune difficulté. Il auroit même accepté des conditions plus dures, pour sortir de captivité. Le Roi d'*Arménie*, de son côté, étant bien aise de se délivrer de l'embarras, que lui donnoient depuis si longtems, la détention de ce Prince, & celle des Seigneurs d'IBELIN; craignant d'ailleurs que, s'il continuoit à les retenir, le Légat ne fulminât contre lui l'anathême, dont il l'avoit ménacé, prit le parti de faire conduire le Roi de *Chypre* à *Layazzo*, où le Légat même s'étoit rendu pour le recevoir. L'échange s'en fit, de la manière, qu'on en étoit convenu avec la Princesse ISABELLE, laquelle débarqua en même tems de la Galère, qui l'y avoit conduite. *Liberté du Roi, en conformité du Traité.*

HENRI s'embarqua, enfin, au grand contentement du Légat, & de la Noblesse *Chypriote*, qui étoit allée le recevoir. Les équipages firent retentir l'air de leurs cris de joie. Ils les redoublèrent, en approchant de *Famagouste*, où ce Prince mit pié à terre, après trois jours de Navigation. La Reine, sa Mère, qui s'y étoit rendue, avec la plûpart de la Noblesse du Roïaume, le recut avec des marques, & des transports de joie, qu'on *Son arrivée à Famagouste.*

qu'on ne peut exprimer. La consolation de cette Princesse étoit d'autant plus grande, qu'elle revoïoit son cher Fils encore en état de réparer tous les maux, que ses autres Fils avoient causés au Roïaume.

Le contentement du Souverain, & la satisfaction de ses Peuples, auroient été complets, si la continuation du séjour du Connétable à *Cormachiti* n'avoit fait connoître, qu il restoit encore dans le Roïaume des semences de discorde, capables d'y causer de nouveaux troubles, & de grands malheurs. En effet, il ne tint pas à son mauvais cœur, que toutes les réjouissances publiques ne fussent changées en tristesse; & qu'il ne renversât le Roi son Frère du Trône, où il venoit de remonter, par la correspondance qu'il entretenoit avec les *Turcs* de la *Caramanie*; & ce fut l'espérance, qu'ils lui avoient donnée de le seconder dans son malin projet, qui l'empêcha de venir prendre part, comme il le devoit, au retour du Roi son Frère. La jeune Noblesse, qui étoit dans son parti, ne voulut point le quitter, & négligea les Conseils de leurs Parens, qui la sollicitoient sans cesse de recourir à la clémence du Roi. Plus sensible à la reconnoissance, qu'il conservoit aux Personnes, qui avoient procuré son rétablissement, qu'aux chagrins, qu'il avoit reçu d'ailleurs, il leur auroit facilement pardonné leur révolte, parce qu'il ne désiroit rien tant, que de pouvoir promtement rétablir le bon ordre dans son Roïaume, & recompenser, comme il fit, les Personnes, qui avoient été véritablement attachées à ses intérêts.

Article *II.* 1312. Henri *veut tenir une conduite sévère, pour arrêter les séditions du Connétable.*

Le Roi ordonna des prières publiques dans toute l'Ile, & rendit lui même solemnellement graces à Dieu de son rétablissement. Comme son trop d'indulgence n'avoit servi, qu'à faire des ingrats, il résolut de tenir une conduite plus sévère, pour arrêter les séditions du Connétable, & de pun irrigoureusement tous ceux qui l'entretenoient dans sa révolte. Pour cet effet, il envoïa les Barons JEAN DE MONTOLIF, & RUPIN DE MONT-

FORT,

fort, avec quatre cens Chevaux, & mille Fantaſſins à *Cormachiti*, pour ſe ſaiſir du Connétable, & de toute ſa compagnie, puisque la bonté, qu'il avoit eue de le faire informer de ſon arrivée dans ſa Capitale, n'avoit pu l'y attirer.

La Reine cependant, qui, malgré ſa tendreſſe pour le Roi, conſervoit auſſi des ſentimens de Mère pour le Connétable, le fit promtement avertir de la réſolution de Henri, & du danger qu'il couroit; plutôt pour le faire rentrer dans ſon devoir, que pour lui donner aucune terreur, qui pût l'en éloigner davantage; Mais, bien loin de profiter des tendres avis de cette Princeſſe, & de prendre un parti convenable à ſon honneur, & à ſes intérêts, il deſcendit vers la mer, avec ſes plus confidens, dans l'eſpérance d'y rencontrer quelque Bâtiment, pour traverſer en *Caramanie*. Comme cette rade n'étoit pas fort fréquentée, & qu'il n'avoit point prévu cette preſſante néceſſité, il n'avoit pas eu le ſoin d'y en entretenir quelcun, dont il pût ſe ſervir; ce qui l'obligea de s'en retourner à *Cormachiti*, fort incertain de la route qu'il tiendroit, pour éviter la rencontre des Troupes du Roi. Sa réſolution étoit de prendre ce qu'il avoit de plus précieux, & d'aller promtement chercher quelque embarquement dans les rades voiſines. *Fuite du Connétable.*

Quoi qu'il n'eût point découvert ſes inquiétudes à aucun de ſes domeſtiques, ils s'en doutèrent apparemment, ou en furent informés d'ailleurs; car, à ſon retour de la mer, il ne trouva plus perſonne chez lui. Ils s'étoient ſaiſis de ſa vaiſſelle, de ſes joïaux, de ſes meubles précieux, de l'argent monnoïé, des armes, & de toute ſon écurie, qui étoit très-conſidérable; & ils s'étoient enfuis avec ce riche butin, les uns à *Cérines*, les autres à *Nicoſie*, ou dans d'autres Villes, dans l'eſpérance que leur vol n'y ſeroit pas ſi facilement découvert; Mais, comme les mauvaiſes actions demeurent rarement impunies, les lieux, où ces voleurs ſe croïoient le plus en ſureté, accélérèrent leur perte. Les chevaux, & les autres choſes qu'ils avoient priſes (Article *III*.)

à

Il erre dans les bois, en habit d'Esclave.

à leur Maitre, furent d'abord reconnus. On les arrêta. La plupart furent pendus; & les effets du Connétable revinrent enfin au Roi, auquel ils appartenoient, pendant que, par la perfidie de ces mauvais domestiques, le Connétable étoit réduit à errer dans les bois, & dans les lieux les moins fréquentés, en habit d'Esclave.

Ce Prince aïant trouvé sa maison vuide, & n'étant plus en état de s'y fortifier, comme il l'avoit prémédité, exhorta le Comte de Jaffa, Hugues d'Antioche, & les autres Seigneurs, qui étoient en sa compagnie, de ne plus s'obstiner à suivre son sort, ni à risquer inutilement leurs vies, & leurs fortunes, mais de recourir immédiatement à la clémence du Roi, qui, tant par raport à eux mêmes, qu'en considération de leurs familles, ne manqueroit pas de les recevoir avec bonté, & de les rétablir dans leurs biens & leurs honneurs. Ils les quitta; &, pendant que ces Seigneurs se rendoient à *Nicosie* par des chemins détournés, & se refugioient, les uns dans l'Archevéché, les autres dans différens Couvens, lui seul erroit dans les déserts, en habit d'Esclave, sans pourtant qu'une si déplorable situation fût capable de lui faire prendre le bon parti, qu'il avoit conseillé aux autres.

Le Roi le fait poursuivre.

Le Roi, informé de son obstination, par le retour des Barons de Montfort & de Montolif, qui, après s'être éclaircis de sa fuite, & avoir laissé quelques ordres á *Cormachiti*, s'en étoient retournés à *Nicosie*, ne douta pas, que le Connétable ne mît tout en usage, pour troubler son repos. Il en conçut tant dépit, & d'indignation, que, malgré son naturel doux, & bénin, il résolut de ne lui plus faire grace. Il ordonna, qu'on fit une exacte perquisition des endroits, où il pouvoit s'être caché, afin de le faire mettre en lieu de sureté, & où il n'auroit plus rien à craindre de son mauvais cœur. Il aprit, peu de tems après, que le Comte de Jaffa, Hugues d'Antioche, Gerard, & Gautier Menabo, Raimond Nocera, Hugues

Peri-

Peristerone, Simeon Azzumi, & les autres partiſans du Connétable, s'étoient refugiés dans l'Archevéché, & dans les Couvens de *Nicoſie*. Il y fit d'abord mettre des gardes par tout, afin qu'ils ne puſſent plus s'évader, ſans vouloir écouter les inſtantes ſuplications de leurs parens & amis, ni être ſenſible à l'humiliation de toute cette Nobleſſe, qui alla un jour d'audience ſe proſterner à ſes piés, de la manière du monde la plus ſoumiſe, & la plus digne de compaſſion.

Après avoir entendu les très-humbles prières, que le Comte de Jaffa lui fit, au nom de tous, il lui répondit aſſez froidement, " qu'il prioit Dieu de leur pardonner leurs fautes, „ comme il leur pardonnoit les maux, que leur rebellion avoit „ cauſés à ſa Perſonne, & à ſes Etats; mais qu'ignorant, ſi le „ Connétable étoit dans les mêmes ſentimens de répentance „ qu'eux, l'étroite liaiſon qu'ils avoient toujours eue avec ſes „ Frères, ne lui permettoit pas de les laiſſer en danger de retomber dans de nouvelles fautes, d'autant plus qu'il s'agiſſoit de ſa propre ſureté, & de celle de ſes bons Sujets; Et „ qu'il étoit obligé de s'aſſurer de leurs perſonnes." Il ordonna, ſur le champ, qu'ils fuſſent conduits au Château de *Cérines*, avec défenſe au Gouverneur de les laiſſer parler à qui que ce fût, ſans ſon ordre exprés. *La jeune Nobleſſe revoltée punie.*

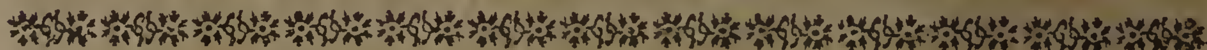
Il traita le Connétable, avec beaucoup plus de rigueur. Ce Prince, qu'on peut comparer au papillon, qui tourne tant autour de la lumière, qu'il s'y brule, enfin ne ſe croïant point en ſureté dans les campagnes, ni aſſez déguiſé ſous l'habit d'un Eſclave, en prit un d'Hermite, à la faveur duquel, & d'une beſace, qu'il endoſſa, il alla faire la quête dans *Nicoſie*, & s'introduiſit dans la maiſon d'une Dame, dont l'amitié lui étoit acquiſe depuis longtems; ſoit pour y apprendre des nouvelles du ſort de ſes amis, dont il n'oſoit parler à perſonne, crainte d'être reconnu, ſoit dans l'eſpérance qu'elle lui aideroit à ſortir du Roïaume. Article IV.

*Le Connétable arrêté.*

Mais, comme cette Dame n'ignoroit pas les ordres rigoureux, que le Roi avoit fait publier contre tous ceux qui donneroient asile à son Frère, elle craignit, au bout de quelques jours, que son commerce ne fût decouvert, & ne causât la ruine de sa famille. Elle prit le parti d'aller trouver la Reine, à laquelle elle communiqua le déguisement du Prince son Fils, & le dessein qu'il avoit de sortir du Roïaume; se flattant, qu'elle lui en procureroit les moïens, ou qu'elle agiroit si efficacement auprès du Roi, qu'elle obtiendroit sa grace. C'étoit, en effet, l'intention de cette Mère infortunée, qui n'avoit jamais reçu des déplaisirs, que de ses Enfans. Cependant l'ardent désir, qu'elle avoit de sauver celui-ci, ne servit qu'à le précipiter; Car, malgré ses pleurs, ses prières, & ses instances, auprès du Roi son Fils, & malgré la promesse solemnelle, qu'elle en avoit exigée en lui revelant ce sécret, que la vie du Connétable ne courroit aucun risque, & qu'il se contenteroit d'une réparation, & d'une soumission publique, il ne l'eut pas plutôt en son pouvoir, qu'il se vangea de tous ses attentats, d'une manière bien cruelle. Il le fit d'abord conduire au Château de *Cérines*, & eut l'inhumanité de le faire mourir de faim dans un cachot.

*Sa vie obtenue par la Reine.*

*Il est enfermé dans un cachot, où il meurt de faim.*



## CHAPITRE VII.

Article I. Isabelle *revient en* Chypre, *& rentre dans les bonnes graces du Roi.*

Enfin le Roi, après avoir puni tous ceux qui avoient eu part à la rebellion de ses Frères, en condamnant les uns à des prisons perpétuelles, bannissant les autres hors du Roïaume, & confisquant tous leurs biens, eut aussi la satisfaction de retirer d'*Arménie* le Sénéchal, & les autres Seigneurs, qui y étoient restés en ôtage. La Princesse ISABELLE, qui désiroit de

de rentrer dans ſes bonnes graces, & de retourner elle même en *Chypre*, dont elle préféroit le ſéjour à celui de ſon pays natal, procura leur entière liberté.

Alors Henri, ſe trouvant dans une parfaite tranquilité, conſidéra, qu'il ne reſtoit en *Aſie* d'autres Princes *Chrétiens*, que le Roi d'*Arménie*, lui, & la Religion de *Rhodes*; & que la domination des *Infidèles* s'étendoit tous les jours, puisqu'outre les progrès, que faiſoit Ottoman, les autres Souverains *Turcs* s'étoient puiſſamment affermis dans la *Caramanie*, dans la *Capadoce*, & dans le Roïaume de *Pont*. Il uſa de politique, & diſſimulant les mauvais traitemens, qu'il avoit reçus du Roi d'*Arménie*, il fit alliance avec lui, auſſi bien qu'avec les Chevaliers de *Rhodes*, dont il avoit également ſujet de ſe plaindre, afin que, par cette union, ils s'entre-aidaſſent mutuellement à défendre leurs Etats des entrepriſes, que ces *Barbares* auroient pu faire.

*Alliance entre le Roi* Henri, *le Roi d'*Arménie, *&* *les Chevaliers de* Rhodes. 1313.

Et, afin d'éviter les déſordres, que les Princes ſes Frères, ou leurs Enfans, qui tous aſpiroient à la couronne, pourroient un jour cauſer dans le Roïaume, il réſolut de ſe marier lui même, malgré l'indifférence, qu'il avoit toujours témoignée pour le Sexe. Il envoïa un Ambaſſadeur au Roi d'*Arragon*, & de *Sicile*, pour lui demander la Princeſſe ſa Fille en mariage, qu'il n'épouſa pourtant que quatre ans après, à cauſe de ſon bas âge.

Article *II.* *Le Corſaire* Marabot, Génois, *fait deſcente à* Baffo.

Mais, pendant qu'il cherchoit à aſſurer la tranquilité de ſes Etats par ces précautions, il y a apparence qu'il n'en avoit pas aſſez pris pour les garantir de l'inſulte des Pirates. Emanuel Marabot, fameux Corſaire *Génois*, aborda à *Baffo*, avec trois Galères. Soit qu'Henri Chivides, qui en étoit Gouverneur, n'eût point aſſez de forces pour lui faire tête, ou qu'il ſe laiſſât tromper, par le prétexte de commerce, dont ce fourban ſe ſervit, il le ſurprit, & l'obligea d'abandonner la Ville, & le Château, pour ſe retirer aux montagnes. Le Corſaire les ſacaga entièrement; & ſes équipages y commirent tant de cruautés, & d'actions

d'actions infames, & abominables, qu'il en eut horreur lui même. Il en fit pendre quelques-uns aux antennes de ses Galères, pour servir d'exemple aux autres. Cependant il ne laissa pas de rüiner entièrement cette Ville, pendant quatre jours qu'il s'y arrêta, & d'emporter tout ce que les Habitans avoient de meilleur dans leurs maisons, sans que le Roi eût le tems de le faire poursuivre; Car, lors que ce Prince fit sortir sept Galères du port de *Famagouste*, pour le combattre, par tout où elles pourroient le rencontrer, il avoit déjà mis son butin en lieu de sureté.

*Excès qu'il y commet.*

Le ravage du Corsaire *Génois* fut d'autant plus sensible au Roi, qu'il ne put s'en vanger, ni faire arrêter les Marchands de cette Nation, qui se trouvoient dans ses Etats, parce que les effets de ses Sujets, qui résidoient à *Génes*, étoient beaucoup plus considérables que ceux des *Génois*, qui demeuroient en *Chypre*. Il ne put qu'en faire des plaintes à leur Consul, & en envoïer demander reparation à la Republique.

Dans ce même tems, le Clergé, & la Noblesse de *Nicosie*, furent occupés de deux incidens, auxquels les uns, & les autres, prirent tant de part, qu'il ne fallut rien moins que l'autorité du Pape, pour arrêter le scandale de l'un; & celle du Roi, pour détourner les suites fâcheuses, que l'autre pouvoit avoir. La mort du Prince de *Galilée*, qui avoit pris l'habit de *St. Dominique*, avant l'avènement du feu Roi leur Père à la couronne, donna lieu au prémier. Les Chanoines de *Ste. Sophie* le firent inhumer dans leur Cathédrale, malgré l'opposition des Religieux, qui prétendoient, qu'aïant porté l'habit de leur Ordre, c'étoit dans leur Eglise qu'il devoit être enterré. S'ils ne purent s'y opposer, ils ne voulurent point avoir le démenti d'une affaire, qu'ils estimoient de grande conséquence. Ils eurent recours au Souverain Pontife, & firent si bien valoir leurs droits sur ce cadavre, que *Sa Sainteté* décida en leur faveur, & leur permit de le déterrer, comme ils firent, un an après pour le transpor-

*Troubles en Chypre, entre la Noblesse, & le Clergé.*

transſporter dans leur Egliſe, ſous un magnifique mauſolée qu'il lui firent élever.

L'autre accident fut au ſujet de la Femme du Baron JAQUES D'ARTUDES, qui fut trouvée morte dans ſa chambre, & percée de pluſieurs coups de poignard, ſans qu'on pût découvrir l'auteur d'un aſſaſſinat, qui intéreſſoit les principaux de la Cour. Soit que la Mère de cette Dame eût eu quelque indice contre ſon Gendre, par l'exactitude, avec laquelle elle avoit fait examiner tous les domeſtiques de la Maiſon, ou que le peu d'empreſſement, qu'il fit paroître à rechercher les meurtriers de ſa Femme, le lui fit ſoupçonner d'en être complice, elle l'en accuſa ouvertement; &, ſur ce qu'il dénioit conſtamment le fait, elle ſuplia le Roi de lui permettre de choiſir un Champion pour le combattre, en champ-clos, ſelon l'uſage, qui ſe pratiquoit alors dans le pays en ſemblables cas.

Le Prince lui accorda ſa demande. Elle emploïa le Chevalier de PANSAN, qui étoit depuis longtems attaché à ſes intérêts. Son Gendre, pour ſe juſtifier du crime, qu'elle lui imputoit, accepta le défi. Cependant, quoiqu'après être entrés en lice, il parût le plus fort, & que même il eût bleſſé ſon adverſaire en deux endroits; ſoit que l'ardeur du combat ne lui permît point d'être attentif à bien manier ſon cheval, naturellement fougueux, ou que ce fût une permiſſion du Ciel pour le punir de ſon crime, il fut emporté hors des limites, lorſqu'il étoit ſur le point d'être victorieux. Alors les Juges l'aïant déclaré vaincu, ſelon les loix du combat, & en même tems 1314.
criminel, il fut arrêté, queſtionné, & convaincu d'avoir été le meurtrier de ſa Femme, pour des raiſons qu'il allégua, mais qui n'empêchèrent pas qu'il n'eût la tête tranchée.

Ce n'étoit pas la prémière fois, que de combats avoient ſervi à découvrir les crimes les plus cachés. Pluſieurs autres, qui les nioient, comme celui-ci, avoient été forcés à avoüer, en ſortant du combat. C'eſt pourquoi ces défis étoient fort Article III.

*Combat en champ-clos autrefois permis en Chypre, pour découvrir la vérité.*

usités en *Chypre*, non seulement en fait de choses criminelles, mais encore pour les civiles; pourvu que le différend, dont il s'agissoit, montât à dix marcs d'argent. Ils y ont même duré jusques vers l'année 1490. que les *Vénitiens* devenus maîtres de cette Ile, par la donation, que leur en fit la Reine CATHERINE CORNARO, plus sages, & aimant mieux la décision des affaires, par le canal de l'éloquence, que par la voie des armes, l'abolirent entièrement, & obligèrent les *Chypriots* à suivre les loix, qu'ils y établirent.

Cependant, malgré les grands soins, que le Roi HENRI s'étoit donné pour purger le pays des Sujets mal-intentionnés, qu'il croïoit entièrement détruits, le Sénéchal ne fut pas plutôt de retour d'*Arménie*, qu'il se forma une nouvelle conspiration, dont on pretend que la Princesse ISABELLE n'étoit point innocente. CHEMI D'OISILIERS, Chevalier du *Temple*, qui étoit resté en *Chypre*, en fut l'auteur, & JEAN DE BRIES, qui avoit été Gouverneur de *Famagouste* dans le tems du Régent, JEAN ROMBAUD, PIERRE ROLAND, tous les trois des principaux Barons du Roïaume, étoient les prémiers complices; mais leur complot fut découvert, avant qu'ils pussent rien entreprendre; & le Roi les fit irrémissiblement tous exécuter.

*Conspiration découverte.*

Ce Prince, pour recompenser le zèle, & l'attachement, du Sénéchal, & de BALIAN D'IBELIN, son Neveu, dont les Maisons avoient été très-derangées, pendant leur longue captivité en *Arménie*, donna à ce dernier le Titre de *Prince* de *Galilée*, vacant par la mort de BOËMOND, Frère de Sa Majesté; & il fit épouser une Fille de ce nouveau Prince au Prince HUGUES, son Neveu, & héritiér presomptif de la Couronne. Il ne donna pas de moindres marques de son affection au Sénéchal. L'Infant de *Majorque* aïant recherché ANNE D'IBELIN, sa Fille, en mariage, le Roi fit non seulement conclurre cette allian-

1315.

alliance, mais encore dota la Démoiselle, & fit tous les fraix du mariage.

Cependant celui qu'il avoit fait traiter pour lui même avec CONSTANCE, Fille de FRÉDÉRIC, Roi de *Sicile*, aïant été conclu, il y envoïa l'Evêque de *Limisol*, & BARTHELEMI DE MONTOLIF, en Ambassade, pour conduire cette Princesse, qu'il avoit voulu préférer à plusieurs autres, en considération de la promte assistance qu'il pouvoit espérer de ce Prince, en cas de besoin; d'autant plus que les *Turcs* avoient déjà entamé le Roïaume d'*Arménie*, dont il étoit si voisin, & que les *Sarrasins* d'*Egypte* étoient fort puissans par mer.

Les Chevaliers de *Rhodes*, de leur côté, n'étoient pas moins attentifs à fortifier leur Ile, & à augmenter leurs forces maritimes. L'entreprise d'OTTOMAN leur avoit fait comprendre, qu'ils ne pouvoient assez se précautionner pour s'y maintenir. Ils redoublèrent, en même tems, la garnison du Château de *Lango*. Ils venoient d'en faire la conquête, aussi bien que de toute l'Ile de ce nom, qui a soixante miles de circonférence, & qui a été autrefois si renommée par le Temple d'ESCULAPE, qui, selon les plus credules de ces tems reculés, avoit la faculté de guérir toute sorte de malades, qui alloient le visiter. Elle n'est pas moins célèbre, par la naissance d'HIPOCRATE, Prince de la Médecine, que par celle d'APELLES, l'un des plus fameux Peintres de l'Antiquité.

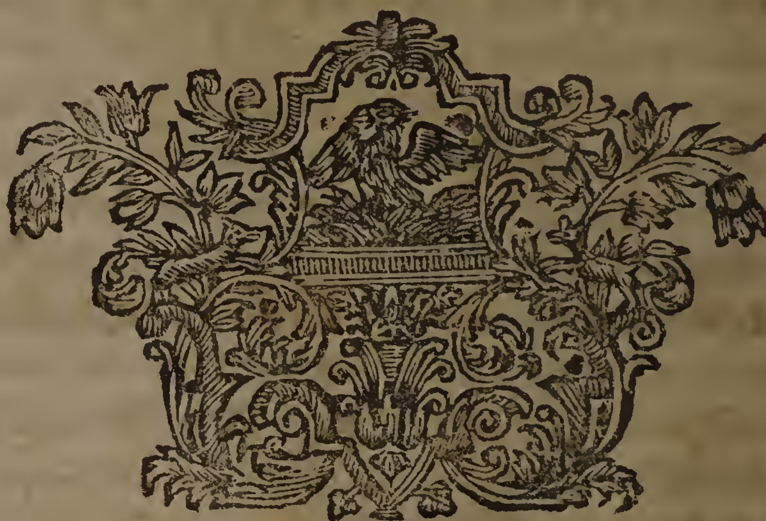
Article *IV*. 1316.

*Conquête de l'Ile de* Lango *par les Chevaliers de* Rhodes. *Qualités de cette Ile.*

Ces Chevaliers créèrent, en même tems, un Bailli pour gouverner l'une, & l'autre de ces acquisitions, qui leur étoient d'autant plus importantes, qu'outre que cette Ile est très-abondante en excellens vins, & en quantité de fruits délicieux, sa forteresse les assuroit du côté de la *Natolie*, qui étoit entièrement au pouvoir des *Infidèles*.

La Religion cependant, pour ne point épuiser ses forces, & ses finances, à l'entretien des garnisons nécessaires dans les autres Iles de sa dépendance, en accorda la propriété à divers parti-

particuliers, qui, dans le commencement de leur établissement, lui avoient aidé à les conquérir, à condition pourtant qu'ils les feroient fortifier, lui en feroient hommage, & entretiendroient des Bâtimens à proportion de leurs forces, pour le service des Chevaliers. Les deux Frerès Jean, & Bonavita Assanti, aux quels ils avoient donné celle de *Nizzaro*, plus grande, & plus abondante, que les autres, étoient obligés d'entretenir une Galère bien armée, & toujours prête à sortir; de sorte que, par ce ménagement politique, ils paroissoient recompenser ceux qu'ils ne faisoient que payer de leur service.





# HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROÏAUMES DE CHYPRE, DE JÉRUSALEM, ET D'ÉGYPTE.

## LIVRE XVI.

### CHAPITRE PREMIER.

L'établissement, & la prospérité des Chevaliers à *Rhodes*, & les bons ordres, qu'ils observoient pour conserver leurs acquisitions, firent tant de plaisir au Pape JEAN XXII. qui, après une vacance de plus de 27. mois, avoit enfin succédé à CLEMENT V. que, dans l'espérance, que, par l'augmentation de leurs forces, ils pourroient rétarder les progrès des *Infidèles*, & faciliter le recou-

Article I. *Extinction totale des* Templiers *en* Chypre.

*Réünion de tous les biens des* Templiers *à l'Ordre de* Rhodes.

recouvrement du Roïaume de *Jérusalem*, il confirma, en leur faveur, la donation des Biens des *Templiers*, que son Prédécesseur leur avoit accordés, en abolissant cet Ordre, & en défendant, dans le Concile de *Vienne*, que personne n'en pût porter l'habit, ni aucune marque ; & il menaça d'anathême tous ceux qui les leur retiendroient davantage, vu que plusieurs Seigneurs, qui en avoient été investis, par les Souverains, ne vouloient plus s'en dessaisir.

Comme il se trouvoit encore en *Chypre* quelques *Templiers*, que le Prince ALMÉRIC, & ensuite le Roi HENRI avoient tolérés, & à qui il avoit même permis de posséder les biens de leur Religion, le *St. Père* écrivit à ce Prince, & le pria de prêter main forte à PIERRE D'HERLANT, Evêque de *Limisol*, à qui il envoïoit un Bref, tendant à dépouiller entièrement les *Templiers* de ces biens, à les remettre aux Chevaliers de *Rhodes*, & à leur ôter la croix, & l'habit d'un Ordre, dont il auroit souhaité de pouvoir éteindre jusqu'à la mémoire.

Ce fut après l'exécution de ce Bref, que les Chevaliers de *Rhodes* joignirent les biens, qu'ils possédoient en *Chypre* à ceux des *Templiers*, dont ils furent investis. Ils en formèrent cette grande, & fameuse Commanderie, qui étoit la plus considérable, que leur Ordre ait jamais possédée. Elle donnoit soixante mille bezans de revenu annuel à leur Couvent, outre l'entretien du Grand-Commandeur, avec toute sa suite, & des sommes presqu'aussi grandes, dont il profitoit en son particulier. C'est pourquoi, quelque tems après, ces Chevaliers furent obligés de la diviser en sept Commanderies, afin que chaque langue y en eût une, & qu'il ne prît plus envie aux Papes de la donner à quelqu'un de leurs Parens.

Article *II.* *Histoire de* Bosio, *& celle de* Loredan *critiquées.*

Il est étonnant, que BOSIO, qui a si régulièrement écrit l'Histoire des *Hospitaliers*, & qui devoit être si bien instruit des affaires de *Chypre*, par raport à la longue résidence, qu'ils y avoient faite, ait avancé, qu'ils n'avoient cherché à transférer leur

leur Couvent hors de cette Ile, qu'à cauſe des mauvais traitemens, qu'ils y recevoient du Roi HENRI: lui, qui avoit été ſi libéral envers eux, & toujours diſpoſé à les favoriſer, & qui ſe trouvoit même encore priſonnier en *Arménie*, lorsqu'ils formèrent l'entrepriſe de *Rhodes*. Cet Auteur n'a pas moins ignoré la vérité, en diſant, que ce furent les Sujets de ce Prince, qui prirent les armes contre lui, & qui l'envoïèrent priſonnier en *Arménie*, pour mettre la couronne ſur la tête d'ALMÉRIC, ſon Frère; que, celui-ci la refuſa généreuſement, & fut inſenſible aux appas de la ſouveraineté; qu'il voulut être fidèle à ſon Frère, & à ſon Roi; & qu'enfin, il ne ceſſa jamais d'agir auprès de Peuples revoltés, juſqu'à ce qu'il les eût fait rentrer dans leur devoir, & remis ſon Frère ſur le Trône. Sentiment entièrement contraire à celui de tous les autres Hiſtoriens, qui ont écrit au long ſur le même ſujet, & qui conviennent tous d'un commun accord, que le mauvais naturel d'ALMÉRIC, & l'ambition déméſurée, qu'il avoit, de régner, étoit ce qui l'avoit porté à commettre tous les excès d'ingratitude, & de cruauté, qu'il avoit exercés envers ſon Roi, & dont il paya les bontés, & l'indulgence, par la Tyrannie, qu'il pratiqua contre les plus fidèles Sujets de ſon Roïaume, & en uſurpant l'autorité, juſqu'à l'envoïer lui même en captivité de la manière indigne, qu'on vient de le voir.

LOREDAN ne ſe trompe pas moins, en aſſurant, que, lorsque l'Eveque de *Limiſol* eut mis les Chevaliers de *Rhodes* en poſſeſſion des biens des *Templiers*, ils trouvèrent dans leur Maiſon ſix vingt mille bezans en or, & en argent monnoïé, quinze cens marcs de Vaiſſelle, outre une grande quantité, qui en avoit été détournée, au bruit de leur condamnation, & plus de cent tonneaux, remplis de clous, & de fers à cheval, avec quantité d'autres effets: Ce qui paroit ſi peu vraiſemblable, qu'on trouve, que, lorsque les *Templiers* partirent de *Chypre* en 1305. ſoit qu'ils fuſſent, comme nous l'avons dit, mécontens

tens du Régent, ou qu'ils s'ennuïassent d'un séjour, où il leur falloit être continuellement avec les *Hospitaliers*, leurs rivaux, ils emportèrent avec eux tout ce qu'ils avoient de meilleur, & ne laissèrent à leurs confrères, qui y restoient pour avoir soin de leurs biens, que les meubles, qui leur étoient absolument nécessaires.

Article *IV*. 1317. Les spectacles, les jeux, & les réjouïssances, succédèrent enfin aux catastrophes, & aux malheurs, dont la Maison Roïale de *Chypre*, & les particuliers avoient ressenti de si terribles effets. Le Roi reçut la Princesse CONSTANCE, sa nouvelle Epouse, avec tant de pompe, & de magnificence, que ce ne furent pendant long-tems, que fêtes, & divertissemens publics, & particuliers, tant à *Famagouste*, où cette nouvelle Reine débarqua, & reçut la couronne de *Jérusalem*, qu'à *Nicosie*, où elle reçut celle de *Chypre*, après son mariage, qui fut célébré dans l'Eglise Cathédrale de *Ste. Sophie*, aux grandes acclamations, & à la satisfaction de tous les Peuples, lesquels, par des illuminations, des feux de joie, & autres réjouïssances publiques, témoignèrent leur extrême contentement.

*Célébration du mariage du Roi, & de la Princesse* Constance, *Fille du Roi de* Sicile.

Mais, comme les grands plaisirs sont ordinairement suivis de quelque amertume, le Roi ne tarda pas à en ressentir pour deux sujets, qui le touchèrent également. Il aprit, dans un même tems, que le Roi d'*Arménie*, & les Chevaliers de *Rhodes*, bien loin de vivre dans l'intelligence, qui convenoit pour se défendre contre leurs ennemis communs, travailloient, au contraire, à s'entre-détruire eux mêmes, par une guerre aussi dangereuse, que déplorable; & que ces Chevaliers, dont toute la *Chrétienté* avoit conçu tant d'espérance, non contens des guerres étrangères, qu'ils avoient à soutenir, en entretenoient une intestine, capable de renverser leur glorieux commencement. Ils s'étoient révoltés contre le Grand-Maître de VILLARET, & avoient
1318. élu à sa place MAURICE DE PAGNAC; de sorte qu'avec leurs deux Grands-Maîtres, on peut dire, qu'ils n'en avoient aucun;

*Nouvelles fâcheuses reçues par le Roi, dans le tems de ces nôces.*

&

& que toutes leurs affaires ſe trouvoient dans le déſordre, & dans la confuſion.

L'autre ſujet de déplaiſir fut cauſé au Roi, par NICOLAS DE SORA, Corſaire *Génois*, qui, encouragé par le peu de difficulté, que MARABOT, ſon compagnon, avoit trouvé, quelques années auparavant, au ſaccagement de la Ville de *Baffo*, ou par le peu de ſatisfaction, que ſa République avoit donnée au Roi ſur ce ſujet, aborda auſſi à la rade de cette Ville, qu'il ſaccagea, & ravagea, avec encore plus de fureur, & de barbarie, que n'avoit fait l'autre. Il s'avança dans les terres, avec ſes équipages, où il détruiſit bourgs, & villages, & laiſſa par tout de terribles marques de ſon avarice, & de ſon inhumanité, ſans que les habitans euſſent le courage de s'oppoſer à ſon irruption; & tout ce que ces miſérables purent faire, fut de recourir au Roi, pour lui en demander juſtice.

Leurs clameurs, & leurs plaintes, jointes à l'affront, que ce Prince reçut de ce nouvel outrage, fit, que, pour garantir le pays de ſemblables malheurs à l'avenir, il arma quatre Galères, & ſix Brigantins, dont il donna le commandement à ROBERT DE MONTSEGARD, qui étoit fort expérimenté dans la marine. Il avoit ordre de croiſer continuellement ſur les côtes de l'Ile. Il rétablit, en même tems, quelques Compagnies de *Stradìots*, ou Garde-côtes. Ils furent emploïés, comme ils l'avoient été autrefois, à garder exactement les rades, les plus expoſées à l'invaſion des Pirates: Et, afin de dédommager les payſans du pillage des *Génois*, & faire éprouver ſon reſſentiment à cette avide Nation, il fit ordonner ſécrettement à tous les Négocians *Chypriots*, qui ſe trouvoient ſur les terres de la République, de revenir dans leur patrie, avec tous leurs effets.

Article *IV.* *Le Roi ſe vange des Corſaires* Génois.

Ils obéïrent promtement, & ne furent pas plutôt arrivés, qu'il fit arrêter tous les *Génois*, qui ſe trouvoient en *Chypre*. Leurs biens furent confiſqués en faveur des Habitans de *Baffo*, & des autres lieux, que les Corſaires avoient ravagés. Ces re-

1319. présailles, jointes à diverses prises d'importance, que fit MONTSEGARD sur ces Républiquains, réfrénèrent leur insolence, & firent que le pays fut longtems à couvert de leurs brigandages.

Après s'être vangé des pirateries des *Génois*, & avoir indemnisé ses Sujets des pertes, qu'ils avoient souffertes, & soulagé les Peuples de plusieurs impôts, HENRI s'appliqua à faire exercer la Noblesse, & bon nombre de Troupes, qu'il avoit levées, sur la nouvelle qu'il avoit reçue que PHILIPPE-LE-LONG, Roi de *France*, vouloit passer en *Syrie*, avec une puissante Armée, dans l'intention d'accomplir le vœu, que le Roi PHILIPPE-LE-BEL, son Père, en avoit fait au Concile de *Vienne*: Mais la déclaration, qu'avoit fait ce Monarque de vouloir faire le voïage d'outre-mer, ne servit qu'à causer des désordres dans ses Etats, & de la dépense au Roi de *Chypre*.

*Il fait exercer la Noblesse.*

1320.

Les occupations, que lui donnèrent, dès le commencement de son règne, CHARLES DE VALOIS, & le Duc de *Bourgogne*, qui aspiroient à la couronne, & les embarras, où il se trouva ensuite, pour remédier à la contagion, qu'on prétend que les *Juifs* avoient introduite malicieusement en *France*, en empoisonnant les eaux, ne lui permirent pas de faire aucun préparatif pour la guerre sainte; ce qui donna lieu à grand nombre de pastres, de vagabonds, & autres gens de la lie du peuple, poussés d'un faux zèle de religion, de s'attrouper tumultueusement. Ils prirent la croix, & les armes, & publièrent, que Dieu leur avoit inspiré d'aller en *Palestine*, pour recouvrer le Sépulcre de son Fils.

Ces gens sans aveu, sans chef, ni moïen de subsister, furent contraints de vivre de brigandages, & de rapines. Ils mirent en confusion tous les pays, où ils passèrent, & obligèrent enfin les Habitans du *Languedoc* à les assaillir près de *Narbonne*, où cette Armée de canaille fut finalement dissipée. Une partie furent tués, les autres pendus; de sorte que leur entreprise brutale,

Croisade *d'avanturiers dissipée.*

tale, & inconſidérée eut à peu-près le même ſuccès, qu'avoit eu 70. ans auparavant celle des paſtoreaux d'*Allemagne*. Enfin le Roi de *France* mourut au commencement de l'année 1321. 1321.
& CHARLES-LE-BEL, ſon Fils, ne ſongea aucunement au voïage de *Paleſtine*, ni à aller combattre les *Infidèles*.



## CHAPITRE II.

Article I.

CE changement ineſpéré chagrina d'autant plus le Roi de *Chypre*, qu'il aprit en même tems, que les *Sarraſins* d'un côté, & les *Turcs* de l'autre, étoient également attentifs à la déſunion des *Chrétiens*. Les premiers étoit allés, avec trente mille Chevaux, ravager l'*Arménie*, qui, par le mauvais gouvernement de la Reine IRÈNE, ſe trouvoit dans un déſordre effroïable; & les *Turcs*, guidés par ORCAN, Fils d'OTTOMAN, s'étoient mis en mer avec une Flotte de quatre-vingts voiles, pour aller aſſiéger *Rhodes*, pendant que le Grand-Maître en étoit abſent, & que la déſunion régnoit parmi les Chevaliers. Il eſt vrai, que l'entrepriſe d'ORCAN ne fut pas plus heureuſe, qu'avoit été celle de ſon Père quinze ans auparavant. Le Chevalier GERARD DE PINI, Vicaire, & Préſident du Couvent, pendant les conteſtations des Grands-Maîtres VILLARET, & PAGNAC, que le Pape avoit appellés en *France*, ne jugea point à propos, en prudent & expérimenté Capitaine, d'attendre, que les *Infidèles* l'attaquaſſent dans les murs de la Ville.

*L'Arménie, & Rhodes attaqués par les Sarraſins, & par les Turcs.*

*Flotte Ottomane défaite.*

Il fit promtement renforcer les 4. Galères de la Religion, & armer une vingtaine de Bâtimens de différentes eſpèces, auxquels ſe joignirent ſix Galères *Génoiſes*, qui ſe trouvoient par hazard dans le port, & qu'il engagea à être de la partie. Il les envoïa au devant des Ennemis, avec ordre exprès de les com-

combatre. La Flotte *Rhodienne* rencontra l'*Ottomane* au Cap-*Créo*, & l'inveſtit avec tant de courage, & de réſolution, que, malgré l'inégalité des forces, après un combat très-rude, & très-ſanglant, elle la défit entièrement; de ſorte que, de quatre-vingts Bâtimens, dont elle étoit composée, à peine s'en ſauva-t'il un. C'étoit celui, ſur lequel ORCAN étoit embarqué, & qui alla échouer ſur les côtes de la *Natolie*, vis-à-vis l'Ile de *Scio*.

1322. *Victoire des Chevaliers de* Rhodes *ſur les* Turcs.

Cette mémorable Victoire fut encore ſuivie (ſelon JEAN VILLANI) de la défaite de vingt-mille Hommes, qu'ORCAN avoit fait débarquer dans l'Ile de *Piſcopie*, ſoit pour s'en ſervir au ſiége de *Rhodes*; ou, comme d'autres le prétendent, pour leur faire habiter la même Ile de *Piſcopie*, qu'il comptoit déjà gagnée. Il n'en échapa aucun. Ils furent tous pris, ou tués.

Le bonheur qu'eurent les Chevaliers de remporter un ſi grand avantage, & de ſe délivrer d'un auſſi puiſſant Ennemi, que l'étoit ORCAN, ſatisfit extrêmement le Roi de *Chypre*. Il ne penſa plus, qu'à ſecourir la Ville de *Layazzo*; mais, quelque diligence que pût faire HUGUES DE BADOIN, que ce Prince y envoïa avec une eſcadre de Galères, il ne put y arriver, que dans le moment, que les *Infidèles* entroient dans la Ville; & tout ce que ce Commandant put faire, dans cette triſte conjoncture, fut de recouvrer ſur ſa Flotte tous les Habitans, qui purent s'y ſauver. Il conduiſit ces pauvres affligés en *Chypre*, où ils reçurent des traitemens ſi favorables, qu'ils regardèrent déſormais ce pays, comme leur véritable patrie.

Article II. *Affoibliſſement, & infirmités du Roi de* Chypre.

Cependant, ſoit que le mariage fût contraire aux indiſpoſitions, dont le Roi étoit attaqué, dès ſa plus tendre jeuneſſe, ou que ſon âge les fît augmenter, il en étoit ſi ſouvent travaillé, qu'il ſouhaita d'aller paſſer quelque tems à la campagne, dans l'eſpérance que le changement d'air, & le divertiſſement de la chaſſe, & de la pêche, qu'il avoit trouvés ſi agréables pendant ſa perſécution, lui ſeroient

roient favorables, & dissiperoient la mélancolie, que lui causoit son infirmité. Il retourna donc à *Strovilo*, accompagné de Messire JEAN LE CONTE, Archevêque de *Nicosie*, & des Evêques de *Baffo*, & de *Famagouste*, dont il estimoit infiniment la piété.

En effet, ce dernier, qui avoit succédé à ANTOINE SORAN, avoit très-bien réparé le scandale, que la vie licencieuse de celui-ci avoit causé à tous ses diocésains, en dissipant, en moins d'un an, un dépôt de vingt-mille bezans, que son Prédécesseur avoit laissés à l'Eglise ; & en dépouillant cette Cathédrale de la plupart des vases d'or, & d'argent, dont elle étoit enrichie, sous le prétexte impie, que cette quantité d'ornemens étoit inutile aux Eglises, & ne leur servoit qu'à tenter l'avidité des voleurs.

Cependant les divertissemens champêtres, bien loin de diminuer l'infirmité d'HENRI, l'augmentèrent si considérablement, par les mouvemens extraordinaires de ses fréquentes chasses, qu'il rencontra sa perte, où il espéroit de réparer sa santé. Ses officiers le trouvèrent mort dans son lit, lors qu'ils allèrent un matin l'éveiller. L'opinion commune fut, que le mal caduc, auquel il étoit sujet, l'avoit suffoqué ; mais quelques personnes plus clairvoïantes l'attribuèrent à un poison lent, qui lui avoit été donné par les parens des Nobles, qu'il avoit fait exécuter. On reconnut en effet, que ce dernier sentiment étoit le plus juste, & que le poison avoit hâté la mort de ce Prince. Sa destinée fut une des plus étranges, puisqu'après avoir évité de si longues conspirations, il ne put se garantir de cette fatale trahison, lorsqu'il fut parvenu à régner paisiblement.

*Il est trouvé mort dans son lit.*

*Diverses opinions sur la cause de sa mort.*

Il mourut à l'âge de 57. ans, dont il en avoit régné 33. &, lorsqu'il commençoit à recueillir les fruits, que sa constance, & ses vertus lui avoient procurés. On ne sauroit disconvenir, qu'il n'en possédât de très-grandes, & qu'il n'eût autant de va-

*Eloge du Roi Henri.*

leur à la guerre, que de prudence, & de conduite, dans le gouvernement, sur tout une fermeté admirable dans les adversités. Témoin ce qu'il fit pour défendre la Ville de *Ptolomaïde*, où, malgré la foiblesse de sa complexion, & ses maladies
1324. continuelles, il remplit également tous les devoirs de bon Capitaine, & de vaillant soldat. Les arangemens qu'il prit en *Chypre*, après la perte de cette Place, pour y accommoder les Ordres Militaires, & tous les *Chrétiens* de la *Syrie*, qui purent s'y réfugier: L'abondance, dont il fit joüir ses Sujets, après qu'il fut remonté sur le Trône, malgré l'épuisement, qu'il avoit trouvé dans ses Finances, furent des preuves de sa prudence. Aussi ne fut-ce pas sans raison, que tous les gens de bien regretèrent infiniment la perte d'un si bon Prince. Son corps fut inhumé dans la nef de l'Eglise de *St. Francois*, comme il l'avoit ordonné, avec une pompe funèbre, beaucoup plus somptueuse, que ne l'avoit encore été celle d'aucun de ses Prédécesseurs.

Article *III.* Hugues, *son Neveu, lui succède.*

Comme il n'eut point d'Enfans de CONSTANCE d'*Arragon*, qu'il avoit épousée sept ans auparavant, HUGUES, son Neveu, Fils de GUI DE LUZIGNAN, son Frère, à qui la couronne appartenoit de droit, lui succéda. Il convoqua d'abord la Cour supérieure, qui, après l'avoir reconnu pour légitime Souverain, lui prêta le serment de fidélité. Tous les ordres du Roïaume suivirent l'exemple des Grands. La seule Princesse ISABELLE auroit souhaité de brouiller les affaires, pour faire parvenir son Fils aîné à la Couronne; mais, malgré ses intrigues, elle n'en put venir à bout. HUGUES fut ensuite solemnellement couronné, avec la Reine son Epouse, dans l'Eglise Cathédrale de *Nicosie*, par les mains de l'Archevêque de cette Ville, & alla prendre à *Famagouste* la couronne de *Jérusalem*, selon le règlement de son Prédécesseur.

*Réjouissances des* Famagoustains *à son couronnement.*

Les réjouissances extraordinaires, que firent les *Famagoustains*, au sujet du couronnement de HUGUES IV. firent murmu-

murer quelques courtiſans mélancoliques. Sans ſe mettre en peine du déplaiſir, qu'ils pouvoient donner à leur nouveau Souverain, ni des mortifications, qu'ils pouvoient en recevoir, ils blâmoient publiquement une cérémonie, qu'ils diſoient renouveller les douleurs de la perte de *Ptolomaïde*; & ils abandonnèrent la fête, pour ſe retirer à *Nicoſie*.

HUGUES ne fut pas plutôt de retour dans cette Capitale, qu'il s'apliqua à remplir les Charges vacantes de Sujets de mérite, & d'expérience, tant pour l'adminiſtration de la juſtice, que pour l'art militaire. Afin de ne ſe point écarter des bonnes maximes du feu Roi ſon Oncle, dont la mémoire lui étoit très-chère, il ſe ſervit, pour ſon Conſeil ſécret, des mêmes Perſonnes, qui l'avoient compoſé, & s'apliqua à entretenir l'abondance, l'union, & le bon ordre dans le Roïaume.

*Son attention à régler ſes Etats.*

Il accorda de nouveaux priviléges aux Negocians, pour faciliter leur commerce, & le rendre plus floriſſant. Il augmenta les garde côtes, tant par mer, que par terre, & mit dans toutes les fortereſſes, aux rades, & bourgs conſidérables, de bons Gouverneurs. Cependant, quelque attentif qu'il fût à procurer le repos, & les commodités de la vie à ſes Sujets, & quelque ſoin qu'il eût de ſe les captiver, & de mériter le Nom de *Père de la Patrie*, le ſoupçon qui lui étoit demeuré, que quelques-uns d'entre eux avoient avancé la mort de ſon Predéceſſeur, lui fit ſouhaiter d'en découvrir les auteurs, réſolu de les en punir rigoureuſement.

Article *IV*. *Le Roi ſe propoſe de faire des perquiſitions ſur la mort de ſon Prédéceſſeur.*

Il déclara ſon intention au Sénéchal, au Prince de *Galilée*, dont il avoit épouſé la Sœur, au Baron EUDES DAMPIERRE, auquel il avoit donné la ſienne en mariage, & au Père GONÈME, ſon Confeſſeur, les priant tous de lui dire librement leur ſentiment, touchant la recherche, qu'il en vouloit faire.

Ce bon Religieux, qui avoit des ſentimens conformes à ſon caractère, remontra d'abord au Roi, " que la difficulté, qu'il „ y avoit, de découvrir une affaire, qui n'étoit pas moins ca-

„ chée, que douteuſe, & dont la découverte pourroit même
„ cauſer la ruine des principales familles du Roïaume, devoit
„ engager Sa Majeſté à mettre dans un éternel oubli un mal-
„ heur, qui étoit deſormais irréparable, plutôt qu'à recher-
„ cher ceux qui pourroient en être coupables; Mais le Baron DAM-
PIERRE, qui enviſageoit l'affaire d'un œil tout différent, ſoutint,
„ que le ſeul ſoupçon du Roi ſuffiſoit, pour qu'on fît une exacte
„ perquiſition des perſonnes, qui pouvoient être complices
„ d'un crime ſi énorme; d'autant plus qu'il s'agiſſoit de la ſu-
„ reté du Souverain; puiſque, s'il ſe trouvoit dans le Roïau-
„ me des gens aſſez perfides pour avoir commis une action ſi
„ déteſtable, Sa Majeſté demeureroit également expoſée aux
„ attentats de ces traitres, en laiſſant leur crime impuni;
„ qu'ainſi elle en devoit faire rechercher les auteurs, & les
„ punir ſévèrement, afin qu'ils ſerviſſent d'exemple à la poſ-
„ térité.

Soit que cette opinion fût du goût du Sénéchal, & du Prince de *Galilée*, ou qu'ils reconnuſſent qu'elle étoit conforme à l'inclination du Roi, ils y applaudirent d'abord; & le Roi, ſans s'arrêter aux rémontrances du P. GONEME, donna ſur le champ ſes ordres pour l'éclairciſſement de cette trahiſon; mais, comme on ne put avoir des indices ſuffiſans pour convaincre ceux qui en étoient ſoupçonnés, & que, quelque empreſſement qu'il eût temoigné de vouloir vanger la mort de ſon Oncle, il étoit bien aiſe de ne point enſanglanter le commencement de ſon règne, il ſe contenta de laiſſer agir la Cour ſupérieure, qui ne fit qu'exiler un Favori de la Reine CONSTANCE, nommé JEAN AGAPIT, qui étoit très-riche; & tous ſes biens furent confiſqués, au profit de la Chambre Roïale. Les plaintes, que cette Princeſſe en fit au Roi, & à tous les Seigneurs du Conſeil, ne purent empêcher l'exécution de cet arrêt; ce qui l'irrita ſi fort, qu'Elle écrivit au Roi de *Naples*, ſon Père,

*Exil d'un Favori de la Reine* Conſtance.

„ que, vu le peu de conſidération, qu'on avoit pour elle, de-

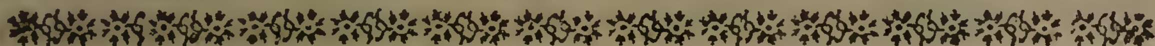
„ puis

„ puis la mort de ſon Epoux, elle le prioit de trouver bon,
„ qu'Elle ſe retirât auprès de lui.

Loredan aſſure même, qu'elle ſe rendit d'abord à *Famagouſte*; & qu'impatiente d'y attendre les Bâtimens, qu'elle avoit demandés à ſon Père, elle frêta une Frégate étrangère pour s'y embarquer: Que ſa réſolution étant parvenue aux oreilles du Roi, il fit promtement équiper trois Galères, pour la conduire en *Sicile*; Mais l'opinion de cet Auteur a peu de vraiſemblance; puiſqu'on trouve que cette Princeſſe ſe remaria en 1331. à Hugues de Luzignan, Neveu du feu Roi Henri, qui étoit parvenu à la Couronne d'*Arménie*.

*L'Hiſtorien* Loredan *ſe trompe en ce point.*

1326.



## Chapitre III.

Les immunités, que le Roi Hugues avoit accordées aux Négocians, & la permiſſion qu'il leur avoit donnée de ſe ſervir de ſes Galères pour le tranſport de leurs marchandiſes, avoit tellement augmenté le commerce, & enrichi les Marchands, qu'un ſeul Habitant de *Famagouſte*, nommé Siméon, n'emploïa que la dixième partie des profits, qu'il avoit faits dans ſes voïages d'*Egypte*, pour faire bâtir, juſqu'à ſa perfection, dans cette Ville, la belle Egliſe, dédiée aux Apôtres *St. Pierre*, & *St. Paul*, dont on voit encore aujourd'hui les magnifiques reſtes. Il en étoit à peu près de même de quantité d'autres Négocians. Le pays s'étoit généralement enrichi, & les coffres du Roi étoient ſi remplis, que, pour peu d'aſſiſtance qu'il eût reçu des autres Princes *Chrétiens*, il auroit été en état d'attaquer les *Sarraſins*, & de faire quelque progrès dans la *Paleſtine*; Mais, comme le Roi d'*Arménie* étoit fort embaraſſé à défendre ſes propres Etats contre les *Turcs*, & qu'Elion de

Article A

*Richeſſes produites par le commerce.*

*Les Marchands deviennent très-riches, & les coffres du Roi ſont remplis.*

1327.

VILLENEUVE, qui avoit ſuccédé à MAURICE DE PAGNAC dans le Magiſtère de *Rhodes*, après la démiſſion de FOULQUES D VILLARET, ſe trouvoit encore en *France*, où GERARD DE PINI, Vicaire du Couvent, avoit auſſi été obligé de paſſer, pour implorer le ſecours du Pape contre le Soudan d'*Egypte*, qui menaçoit d'attaquer cette Ile, le Roi HUGUES ſe contenta de ſolliciter les Princes de l'*Europe*, & de conſerver ſes tréſors, en attendant qu'ils s'uniſſent pour le recouvrement de la *Terre-Sainte*; & il ne s'occupa, que de ſes affaires particulières.

*Excès de l'épargne du Roi.* Le nombre de ſes Enfans s'augmentoit, & cette conſidération le rendoit moins généreux qu'il n'avoit été. L'on remarqua même avec étonnement, que la Reine ſa Grand-Mère, étant décédée au bourg d'*Acridi*, où elle s'étoit retirée après la mort du Roi HENRI, ſon Fils, afin d'y déplorer, avec plus de liberté, la fin funeſte de ſes Enfans, il la fit inhumer dans la paroiſſe de ce lieu, ſans aucune pompe funèbre, ni aucune des marques d'honneur, que méritoit la mémoire d'une ſi grande Princeſſe, qui, par ſa prudence, ſa ſageſſe, & ſa bonne conduite, avoit toujours été l'exemple de la Cour, & s'étoit attirée une vénération univerſelle. Pluſieurs perſonnes ne purent s'empêcher de murmurer d'une ſi baſſe économie, & de publier ouvertement que les Princes ne s'abandonnoient pas moins à la cupidité des richeſſes, que le reſte des autres Hommes; & que, plus ils en avoient, plus ils déſiroient d'en poſſéder.

1328. Article *II*. Les ſollicitations du Roi HUGUES auprès des Princes de l'*Europe*, & celles des Chevaliers GERARD DE PINI, Vicaire du Couvent de *Rhodes*, & de MONTAGU, Prieur d'*Auvergne*, que le Pape avoit envoïés à CHARLES-LE-BEL, Roi de *France*, avec de très-fortes Lettres, pour l'exhorter à faire quelque expédition contre les *Infidèles*, eurent peu de ſuccès. Les cauſes en furent la mort de ce Monarque, qui déceda peu de tems après : les conteſtations qui ſurvinrent entre PHILIPPE DE VALOIS, ſon Succeſſeur, & Régent du Roïaume, & ISABEAU DE

FRAN-

FRANCE, Femme d'EDOUARD II. Roi d'*Angleterre*, qui, comme Fille de PHILIPPE-LE-BEL, & Sœur des trois Rois défunts, vouloit lui disputer la Couronne, laquelle fut pourtant adjugée à PHILIPPE, en vertu de la Loi *Salique*: la cruelle guerre, que se faisoient alors EDOUARD, Comte de *Savoie*, & le *Dauphin* de *Vienne*, auxquels le Pape, qui désiroit ardemment de les réconcilier, avoit envoïé le Grand-Maître de VILLENEUVE, & l'Archevêque de *Toulouse*: & enfin la hardiesse qu'avoit eu LOUIS DE BAVIÈRE de se faire couronner Empereur, par la seule faveur de quelques Seigneurs *Romains*, & même d'élire Anti-Pape PIERRE DE CORBÉRA, Religieux *Récolet*. Cependant les *Turcs* continuant leurs progrès, sous la conduite d'ASSAN-BEIG, s'étoient emparés de la *Grande-Arménie*, d'une partie de la *Mineure*, & des environs de *Colchos*, pendant qu'ORCAN, leur Empereur, après avoir défait l'Empereur ANDRONIC, & s'être emparé de diverses Places voisines de *Constantinople*, équipoit une puissante Flotte, pour ravager, ou se rendre maître des Iles de l'*Archipel*.

Ces contretems, ces conquêtes, & ces grands appareils allarmèrent tellement le Roi HUGUES, qu'il se détermina à passer lui même en *Europe*; se flattant que sa présence contribueroit beaucoup à engager le Pape, & les autres Puissances *Chrétiennes*, à faire quelque entreprise, pour arrêter la rapidité des progrès des *Infidèles*.

*Hugues allarmé des Conquêtes, & des préparatifs de guerre, que font les Turcs.*

En effet, la présence de ce Prince, les instances continuelles du Grand-Maître DE VILLENEUVE, & la douleur que conçut le Pontife d'apprendre l'entier abbaissement des *Chrétiens* d'*Orient*, & l'agrandissement des Ennemis de *Jesus-Christ*, portèrent le *St. Père* à redoubler ses sollicitations avec tant d'ardeur, qu'il engagea enfin le Roi de *France*, & la République de *Vénise*, à faire, avec lui, une ligue contre les *Infidèles*, par laquelle ils convinrent que le *St. Père*, & ce Monarque mettroient sur pié, & entretiendroient, à fraix communs, une Ar-

*Son voiage en Europe, pour solliciter du secours.*
1329.

Armée de vingt mille Chevaux, & de cinquante mille Hommes de pié; & que la République mettroit en mer autant de Galères, qu'elle pourroit armer, sur lesquelles elle mettroit quatre mille Hommes de débarquement; & qu'elle fourniroit aussi aux Alliés cent Vaisseaux plats, pour le transport des Troupes, des machines, & des provisions.

Cette ligue donnoit d'autant plus d'espérance au Roi de *Chypre* de quelque heureux évènement, que le Roi de *France*, qui s'étoit engagé lui-même d'aller à la tête de cette Armée, faisoit travailler aux préparatifs nécessaires pour son voïage. C'est pourquoi HUGUES, qui étoit à sa Cour, après avoir conclu le mariage du Prince GUI, l'un de ses Fils, avec MARIE DE BOURBON, Fille du Duc LOUIS I. retourna promtement en *Chypre*, pour faire, de son côté, les plus grands préparatifs,
1330. qu'il lui seroit possible, afin de bien seconder les Princes alliés dans une guerre, qu'il souhaitoit avec tant d'ardeur.

La consolation, qu'il ressentit de leur union pour la guerre sainte, & celle d'avoir retrouvé sa Famille en bonne santé, & son Roïaume dans la même opulence, qu'il l'avoit laissé, furent bientôt interrompues par un accident, qui faillit le faire périr avec toute sa Maison, & qui commença à altérer sa félicité.

*Dessein du Roi retardé par les malheurs, qui arrivent à ses Etats, & par les brouilleries des Rois de* France, *&* d'Angleterre.

La veille de la *St. Martin*, jour auquel les *Chypriots* ont coutume de faire les réjouissances, qu'on pratique en *France* la veille des *Rois*, il tomba une pluie si prodigieuse pendant la nuit, & lorsqu'ils ne pensoient qu'à bien boire, & à se divertir, que le torrent, qui traverse la Ville de *Nicosie*, s'enfla si fort, que toute la Ville en fut inondée. L'eau monta jusqu'à quatre pié dans les endroits les plus éminens; & les maisons, qui n'avoient qu'un seul étage, en furent presque submergées. La terreur, que causa un déluge si affreux à des gens, remplis de vin, plongés dans le sommeil, & dont les ténèbres augmentoient la frayeur, fit périr un grand nombre de personnes,

nes, qui vouloient chercher un aſile hors de leurs maiſons. Tous les habitans de cette Capitale auroient péri miſérablement dans cette occaſion, ſi la violence du torrent n'eût enfin emporté le pont du change, qui arrêtoit la rapidité de ſon cours.

Néanmoins l'écroulement de ce pont, en facilitant l'écoulement des eaux, n'empêcha pas, que trois mille perſonnes, ſelon Loredan, & onze mille, au raport de Luzignan, n'en fuſſent ſubmergées, outre deux mille autres, & quantité de chevaux, & autres animaux, qui périrent dans les lieux circonvoiſins, où ce débordement n'avoit pas fait un moindre ravage; Et, ſi, dès le commencement de l'inondation, le Roi n'eût eu la précaution de ſe retirer avec ſa Famille à l'Archevéché, qui eſt à l'endroit le plus élevé de la Ville, il n'auroit pas couru moins de danger, que ſes Sujets, dont la perte lui fut auſſi ſenſible, que la mauvaiſe nouvelle, qu'il reçut peu de tems après, que la ligue, dont il avoit conçu une ſi grande eſpérance, & pour laquelle il s'étoit donné tant de mouvemens, & avoit fait beaucoup de dépenſe, étoit rompue, à cauſe de la méſintelligence, qui ſe mit entre les Rois de *France*, & d'*Angleterre*.

En effet, après que Philippe de Valois, Roi de *France*, eut déclaré le Duc de *Normandie*, Régent, pendant ſon abſence; qu'il lui eût fait prêter le ſerment de fidélité, par les Princes, & les Seigneurs de ſon Roïaume; & qu'il ſe fût même rendu à *Avignon*, pour conſulter le Pape ſur ſon voïage; ſoit qu'il voulût ſurprendre, comme quelques-uns le veulent, Edouard III. Roi d'*Angleterre*; ou qu'il voulût, de bonne foi, l'engager dans ſon entrepriſe, il porta le Pape à envoïer à ce Prince deux Ambaſſadeurs, pour l'inviter à entrer dans leur ligue. Edouard, qui appréhendoit, que, ſous prétexte d'une guerre étrangère, Philippe n'eût deſſein d'en faire une civile, répondit aux Miniſtres de *Sa Sainteté*, que, lors qu'il

feroit bien affuré, que le Roi de *France* agiffoit fincèrement pour le recouvrement des Saints lieux, & non pour furprendre l'*Aquitaine*, comme il avoit été averti, il marcheroit lui-même en perfonne, avec autant de plaifir, & d'empreffement, que le *St. Père* pourroit le défirer; &, pour l'affurer de la fincérité de fes fentimens, il lui envoïa d'abord l'Archevêque de *Cantorberi*, & l'Evêque d'*Unelme*, pour prier le fouverain Pontife d'établir entre le Roi de *France*, & lui, un accommodement, qui mît fes Etats à couvert de fes armes, pendant le tems que dureroit la guerre contre les *Infidèles*, dans laquelle il entreroit très-volontiers, à ces conditions.

Il n'y a point de doute, que cette alliance n'eût eu lieu, fi le *St. Père* avoit pu réüffir à accorder les différends de ces deux grands Princes, ou à diffiper la crainte, & la méfiance qu'ils avoient l'un de l'autre. Cependant les préparatifs, que PHILIPPE avoit faits, pour la guerre fainte, furent effectivement emploïés contre EDOUARD; & la guerre, qui s'alluma
1331. entre eux, & qui fut fi cruelle à la *France*, lui fit entièrement oublier celle de la *Paleftine*.



## CHAPITRE IV.

Article I. *Continuation des malheurs de l'Ile de* Chypre.

Cependant, comme, lorfque les difgraces commencent à affliger un Etat, elles n'y durent pas moins que les profpérités, dont il a joüi auparavant, après l'inondation des eaux à la *St. Martin*, au fujet de laquelle le Roi avoit ordonné trois jours de jeûne, & une proceffion générale à pareil jour dans toute l'Ile, les *Chypriots* ne tardèrent pas à éprouver le fléau des fauterelles, qui ne fut guères moins terrible que l'autre; puifque, fi ces infectes ne faifoient pas mourir les Peuples fi prom-

promtement, elles caufèrent une fi grande difette, que quantité en moururent de faim, par raport aux grands ravages, qu'elles firent dans toutes les campagnes, où elles devorèrent jusqu'à l'écorce des arbres; ce qui joint à la quantité de grains, que les eaux avoient gâtés dans les greniers, les vivres devinrent fi rares dans toute l'Ile, & montèrent à un prix fi exorbitant, que, malgré l'opulence des Peuples, les artifans, & les gens de la campagne furent réduits à la dernière mifère; de forte que, fi le Roi n'eût envoïé fes Galères, & plufieurs autres Bâtimens, dans les pays étrangers, pour apporter des provifions, grand nombre de gens auroient été obligés d'abandonner leur patrie.

Ce Prince fit même davantage. Pour foulager plus promtement le public, il accorda le titre de Nobleffe aux Négocians, qui introduiroient dans le Roïaume une certaine quantité de blé, & autres provifions. Il promit une gratification de deux bezans, par quintal, à tous ceux qui en expoferoient en vente au prix, qui en avoit été fixé, afin d'ôter aux ufuriers les moïens de profiter des malheurs publics. *Soins du Roi pour remédier à tous les maux de fes Sujets.*

Cependant, comme le menu peuple des Villes, & les gens de la Campagne, n'étoient point en état d'en acheter, il leur en fit diftribuër la quantité néceffaire, tant pour la fubfiftance de leurs familles, que pour leurs femençailles, à condition d'en rendre la même mefure deux ans après, ou de le payer au prix qu'il vaudroit alors ; &, afin de leur faciliter le moïen de restituer, & de fe refaire de leurs mifères, il les difpenfa, pour trois ans, de toute forte d'impôts.

Ces actes de compaffion, & de générofité, lui gagnèrent tellement le cœur de fes Sujets, qu'ils ne pouvoient fe laffer de faire des vœux au Ciel pour fa confervation; & ils l'appelloient tous leur *Père commun*. 1333. *Il eft appellé le* Pere de la Patrie.

On dit, que, pendant ces calamités, qui durèrent près de trois ans, il arriva un cas affez mémorable au fujet d'un mor-

ceau de bois de la vraie *Croix*, renfermé dans une chaſſe d'or, qu'on aſſure que *Ste. Hélène* avoit dépoſé dans une Egliſe, qui ſe trouve bâtie ſur un pont auprès du Village de *Togni*. Un Prêtre *Latin*, nommé SARMANDARI, qui la deſſervoit, avoit eu l'impiété de voler ce Sacré dépôt, dès l'année 1318. avec divers riches ornemens, dont cette Egliſe étoit pourvue. Les mœurs diſſolues de ce mauvais Eccléſiaſtique l'avoient entièrement apauvri, & porté à commettre cet horrible ſacrilége; mais, ſoit que ce fût par la permiſſion de Dieu, ou que les remords de ſa conſcience le retinſſent, quelque tentative qu'il fit, il ne put jamais s'éloigner du Bourg, tant qu'il fut ſaiſi de cette Sainte relique; en ſorte que, pour la cacher, il prit le parti de la mettre dans le tronc d'un gros arbre; après quoi il s'enfuit effectivement, avec le reſte de ſon larcin, ſans qu'on pût jamais découvrir ce qu'il étoit devenu.

*Découverte d'un morceau de la vraie* Croix. Article *II.*

Cette précieuſe Relique, qui avoit été inviſible pendant quinze ans, fut alors découverte par un Berger, dont le troupeau paiſſoit aux environs de cet arbre; ce qui conſola extrêmement les Habitans du lieu, qui avoient infiniment regretté la perte d'un tréſor ſi précieux. L'Evêque *Grec* de *Limiſol*, qui faiſoit ſa réſidence à *Leſcara*, ne voulant plus la laiſſer expoſée dans une Egliſe champêtre, comme étoit celle de *Togni*, la tranſporta proceſſionnellement dans ſon Egliſe Cathédrale, où elle ſe trouve encore aujourd'hui.

*Il enrichit l'Egliſe, où on le dépoſa.*

Le bruit qui ſe répandit de cette merveilleuſe nouvelle, & des miracles, qui la ſuivirent, attira une grande affluence de monde à *Leſcara*; &, par leurs offrandes, ils enrichirent extrêmement l'Egliſe Epiſcopale, où ce Sacré depôt avoit été placé. La Reine ALIX même, qui étoit depuis longtems à-demi-paralitique, s'y fit tranſporter, & en reſſentit bientôt des effets admirables, qui touchèrent ſi fort MARGUE'RITE DE BLERI, l'une des principales Dames de la Cour, que, non contente de

de laiſſer à cette Egliſe des marques de ſa dévotion, & de ſa libéralité, Elle ne fut pas plutôt de retour à *Nicoſie*, qu'elle fit bâtir une Egliſe dédiée à la *Ste. Croix*, & lui aſſigna des rentes ſi conſidérables, qu'elle étoit mieux entretenue, & déſſervie qu'aucune autre du Roïaume.

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire au ſujet de cette Egliſe, c'eſt que les *Turcs*, qui en firent une Moſquée, après qu'ils ſe furent rendus maîtres de ce beau pays, ont remarqué avec étonnement, de même que les *Chrétiens*, & admiré comme une choſe incompréhenſible, que tous les *Imans*, qui alloient ſur le minaret qu'ils ont ajouté à cette Moſquée, pour appeller le Peuple à la priere, ſelon leur coutume, ſont toujours morts au bout de l'année; c'eſt pourquoi il y a longtems qu'ils l'ont abandonnée, & ne la fréquentent plus aucunement.

Le Grand-Maître de VILLENEUVE revint à *Rhodes*, ſans presque aucun ſecours, ni aſſiſtance des Princes *Chrétiens*, malgré la longue réſidence, qu'il avoit faite auprès d'eux. Les *Turcs* faiſoient cependant des progrès. Après avoir aſſiégé pendant deux mois, avec 280. voiles, la Ville de *Conſtantinople*, dont ils ſe feroient rendus maîtres, ſans le ſecours des Flottes *Vénitienne*, & *Génoiſe*, ils avoient ravagé les côtes de la *Grèce*, & les Iles de l'*Archipel*, conduit plus de dix mille *Chrétiens* en eſclavage, contraint ceux de *Négropont* à ſe rendre leurs tributaires, & enfin ménacé l'Ile de *Rhodes*. Toutes ces choſes aïant fait comprendre au Roi HUGUES, qu'il ne falloit plus s'attendre à aucune union contre les *Infidèles*, il s'attacha uniquement à fortifier ſon Roïaume, pour ſe garantir de leurs attentats, & à pourvoir ſes Enfans, qui commençoient á lui donner du chagrin.

Article III. 1334.

*Soins du Roi Hugues à fortifier ſes Places, & à pourvoir ſes Enfans.*

PIERRE, ſon aîné, Comte de *Tripoli*, & JEAN, ſon cadet, Prince de *Galilée*, étoient devenus tous les deux amoureux d'une jeune eſclave, qui avoit été preſentée à la Reine leur Mère.

re. Ils poussèrent si loin leur passion pour cette belle personne, qu'ils pensèrent souvent en venir aux mains; mais ne pouvant, ni l'un, ni l'autre, en rien obtenir, malgré leur assiduité, par une conduite bien extraordinaire à deux rivaux, si animés de leur jalousie, ils s'accordèrent enfin, & convinrent de l'enlever, & d'en avoir une jouïssance commune. Leur résolution parvint aux oreilles du Roi, qui fit sur le champ cacher l'objet de leurs folles amours. On l'embarqua, peu de jours aprés, sécrettement pour l'*Italie*. Son absence augmen-
1335. ta l'ardeur de ces jeunes Princes, qui découvrirent enfin ce qu'elle étoit devenue; &, ne suivant que le feu de leur passion, ils résolurent de la joindre, à quelque prix que ce fût. Ils feignirent une partie de chasse, & allèrent, sous ce prétexte, se saisir d'une Galère, qui se trouvoit à la rade des salines, sans que les rémontrances des Personnes, qui les accompagnoient, pussent empêcher leur mauvais dessein.

L'action de ces jeunes Princes altéra si fort le Roi, lors qu'il en fut informé, qu'il se rendit lui même au port, pour les arrêter, ou pour les faire promtement poursuivre, s'ils en étoient partis; mais il n'y rencontra, que le Chevalier LOMBARD, grand ami, & confident du Comte de *Tripoli*. Ce fut sur lui, que le Roi déchargea sa colère. Apres lui avoir reproché qu'il fomentoit leur desordre, & qu'il étoit cause des déplaisirs, qu'il en recevoit, il le fit pendre à un arbre, sans vouloir aucune justification; &, dès le lendemain, il dépêcha les Barons LOUIS DE'NORES, & JEAN DE NIZZU, avec deux Galères bien renforcées de chiourmes, pour les poursuivre, & tâcher de les ramener.

*Ses chagrins de la part de ses Enfans.*

Mais, quelque diligence qu'ils fissent, ils ne purent les joindre, que vers les côtes de la *Sicile*. Ils les trouvèrent dans l'état du monde le plus pitoïable, sans argent, ni provisions, & leur équipage prêt à se révolter, faute de nourriture. C'est pourquoi, il ne fut pas difficile au Baron DE'NORES, qui étoit

na-

naturellement éloquent, de persuader à ces jeunes Princes de se désister d'une entreprise, qui ne pouvoit leur causer que beaucoup d'incommodités, & de grands malheurs ; puisqu'elle leur attireroit la disgrace du Roi leur Père, & leur feroit perdre l'estime de tous les Princes, qui seroient informés de leur légèreté.

Leur retour, & la soumission, avec laquelle ils tachèrent de s'excuser aupres du Roi, ne l'empêcha pas de leur faire éprouver son juste ressentiment, sur tout au Comte de *Tripoli*, qui, comme aîné, & héritier présomptif de la Couronne, devoit être plus retenu dans ses passions, & plus attentif à ne rien entreprendre qui pût lui déplaire, ni lui attirer le mépris de ses Sujets. Il les fit enfermer au Château de *Cérines*, & donna ordre au Gouverneur de les faire garder à vue.

Article IV. *Il les punit sévèrement.* 1336.

Cette sévérité, à laquelle l'aîné ne s'attendoit pas, jointe au déplaisir, qu'il ressentoit de la mort funeste du Chevalier LOMBARD, son favori, le porta à des raisonnemens extravagans contre le Roi. Il lui écrivit même une Lettre si peu respectueuse, qu'il s'attira de nouvelles mortifications ; car, outre le chagrin, qu'il eut, de voir délivrer le Prince de *Galilée*, son Frère, & d'ètre lui même plus étroitement enfermé qu'auravant, il irrita encore si fort le Roi par sa témérité, que ce Prince le ménaça de le faire mourir en prison, & de déclarer son cadet héritier de la Couronne. Cependant l'accident, qui arriva, peu de tems après, à deux autres de ses Enfans, l'un nommé THOMAS, & l'autre ISABELLE, qui se noïèrent dans un bassin du jardin Roïal, joint aux sollicitations continuelles de la Reine, & aux instantes prières du Père GONÈME, son Confesseur, fit sur lui tant d'impression, qu'il lui pardonna enfin au bout d'un an de prison, & le reçut dans ses bonnes graces. Pour éviter, qu'il ne s'engageât dans quelque nouvelle amourette, aussi inconsidérée, que la première, le Roi ne tarda pas à le marier avec une Fille de PIERRE le *Cérémonieux*, ou le *Cruel*,

1337. *Il leur pardonne dans la suite, & les marie.*

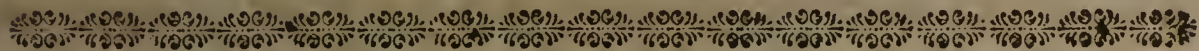
Roi

Roi d'*Arragon*, & le Prince *Galilée* son Frère, avec une Demoiselle de la Maison d'*Ibelin*.

Il maria, dans la même année, CIVE, sa Fille aînée à FERRAND, ou FERDINAND, Roi de *Majorque*, & MARIETTE, sa cadette, au Baron GAUTIER DAMPIERRE. La satisfaction, que ce Prince reçut de ces alliances, fut suivie de celle que lui donna l'arrivée des Ambassadeurs, qu'il avoit envoïés en *France*, & en *Arragon*, qui conduisirent les Princesses MARIE DE BOURBON, & ELE'ONOR D'ARRAGON. Leur reception fut si magnifique; les réjouïssances, & les spectacles publics, & particuliers, durèrent si longtems, qu'il paroissoit que le tems du règne fabuleux de VENUS fût revenu en *Chypre*. Il est vrai, que c'étoit le seul pays des *Chrétiens* en *Orient*, qui jouïssoit d'une entiere tranquilité, & d'une grande opulence. On n'y ressentoit le voisinage des *Infidèles*, que par le déplaisir d'apprendre les ravages, qu'ils faisoient dans les autres Provinces. Les *Chypriots* auroient enfin gouté une félicité parfaite, sans les attentats de quelques fourbans, qui vinrent interrompre leur commerce.

LIGURE ASSANTI, Fils de celui à qui les Chevaliers de *Rhodes* avoient donné la propriété de l'Ile de *Nizzaro*, & qui étoit obligé d'entretenir une Galère pour le service du Couvent, se trouvant entièrement desœuvré, s'érigea en Corsaire. Il couroit indifféremment sur les *Turcs*, & les *Sarrasins*, comme sur les *Chrétiens*. Les Négocians *Chypriots* se trouvèrent dans le cas, & furent fort incommodés de ses pirateries. Les plaintes, qu'ils en portèrent au Roi, l'obligèrent à le faire poursuivre par deux de ses Galères; mais elles ne purent le forcer dans son Ile, où il s'étoit retiré avec ses riches prises; & les Chevaliers de *Rhodes*, auxquels le Roi écrivit, afin qu'ils remédiassent à ces désordres, ne s'en mirent guères en peine; de sorte que leur peu d'attention fut cause, qu'il fit saisir tous les biens, qu'ils possédoient en *Chypre*, pour indemniser ses Sujets des pertes, qu'As-

qu'ASSANTI, leur Vassal, leur avoit causées. La Religion, qui se vit tout d'un coup privée des grands revenus des Commanderies de *Chypre*, satisfit promtement aux volontés du Roi, dépouilla le corsaire de la propriété de l'Ile de *Nizzaro*, & lui fit payer la téméraire entreprise, qu'il avoit faite sur les *Chrétiens*.



## CHAPITRE V.

On ne parloit plus en *Europe* d'aucune *Croisade*, ni contre les *Turcs*, ni contre les *Sarrasins* du *Levant*, malgré le succès, que venoit d'avoir celle que le Pape BENOIT XII. avoit fait publier en faveur d'ALPHONSE XI. Roi de *Castille*, au moïen de laquelle ce Prince avoit gagné, sur les *Sarrasins* d'*Occident*, la célèbre victoire, que les *Espagnols* nomment *del rio del Salado*. Quelques Auteurs prétendent, qu'il y périt plus de deux cens mille *Maures*, & d'autres le double, quoi que les *Barbares* eussent à leur tête ABOUCEN, Roi de *Maroc*, & JUSUF, Roi de *Grenade*, & que leur Armée fût de soixante mille Chevaux, & de six cens mille Hommes de pié; au lieu qu'ALPHONSE n'avoit que huit mille Cavaliers, & douze mille Fantassins, dont, malgré le massacre extraordinaire, qu'il fit des *Infidèles*, il ne perdit (selon les mêmes Historiens *Espagnols*) que quinze, ou vingt Hommes; de sorte que, s'ils accusent juste, on peut bien la comparer à celle de *Marathon*, où dix mille *Athéniens* défirent deux cens mille *Persans*.

Article I. 1340.

Les *Sarrasins* d'*Egypte*, d'ailleurs, non plus que les *Turcs*, n'ignoroient pas, que les troubles d'*Europe*, principalement la guerre, qui regnoit entre les Rois de *France*, & d'*Angleterre*, qui étoient toujours les plus promts à secourir la *Palestine*, ne leur

*Courses des* Sarrasins d'Egypte *sur le Roïaume de* Chypre.

leur permettroient pas de faire, de long-tems, aucune expédition pour le *Levant*. Ces *Barbares* étoient également informés, que les *Chrétiens* d'*Asie* ne faisoient aucun mouvement, pour s'opposer à leurs entreprises, soit qu'ils n'eussent point assez de forces, ou qu'ils se contentassent de demeurer sur la défensive.

1342. Ces considérations enhardirent tellement les *Infidèles*, qu'ils faisoient des courses continuelles, non seulement sur les Iles de l'*Archipel*, & sur celle de *Candie*, mais encore sur le Roïaume de *Chypre*, qu'ils n'avoient point encore osé inquiéter. Le Roi HUGUES appréhendant, qu'ils n'y fissent enfin quelque vigoureuse irruption, à laquelle il n'auroit pu résister, par raport à la mollesse de ses Sujets, que la longue paix, dont ils avoient joüi, avoit entièrement relâchés, recommença à solliciter fortement le Pape CLE'MENT VI. qui avoit succédé à BE'NOIT XII. afin que, par son autorité, les Puissances séculières se determinassent à envoïer quelque secours, qui pût conserver aux *Chrétiens* d'*Orient* le peu d'Etats, qui leur restoient.

Hugues *demande du secours.*

1343.

Article *II.* *Ligue entre le* St. Siége, *le Roi de* Chypre, *la République de* Vénise, *la Religion de* Rhodes, *& les Seigneurs de* Milo, *contre les* Sarrasins.

HUGUES n'étoit pas le seul, qui fit des instances au Pontife à ce sujet. Les *Vénitiens*, qui étoient maîtres de l'Ile de *Candie*, & tant d'autres Seigneurs particuliers qui en possédoient dans l'*Archipel*, lui demandoient également ses bons offices. Le *St. Père* auroit fort souhaité d'y pouvoir engager les Puissances de l'*Europe*; mais la guerre, qui les animoit, étoit trop violente pour y penser. Ainsi, pour remédier promtement aux malheurs, qui ménaçoient les *Orientaux*, le *St. Siége* forma une ligue avec le Roi de *Chypre*, la République de *Vénise*, la Religion de *Rhodes*, & les Seigneurs de *Milo*. Ils convinrent d'entretenir continuellement vingt Galères bien armées dans les mers du *Levant*, pour défendre les terres des *Chrétiens*, & attaquer celles des *Infidèles*. Le Pape devoit en fournir quatre, le Roi de *Chypre* pareil nombre, la République de

de *Vénise* cinq, la Religion de *Rhodes* six, & les Seigneurs de *Milo* une.

Afin d'éviter la mesintelligence entre les Commandans, le Pape en nomma Général HENRI, Patriarche de *Constantinople*, qui s'embarqua sur cette Flotte, en qualité de Légat Apostolique; &, par l'entremise de JEAN D'AMÉLIA, Archi-Diacre de *Forli*, le *St. Père* s'accorda avec MARTIN ZACARIE, *Génois* de Nation, touchant les quatre Galères, qu'il s'étoit engagé de fournir. Elles partirent incessamment, sous la conduite du même ZACARIE, & avec le Légat, pour se rendre à *Rhodes*, où étoit le rendez-vous. Celles de *Chypre* s'y rendirent aussi sous le commandement de CONRAD PICAMIGLIO, & celles de *Vénise* sous les ordres de NICOLAS MICHELI. Le Grand-Maitre de VILLENEUVE fit beaucoup de difficultés de se charger d'un si grand fardeau; mais il se rendit enfin à la volonté du Pontife, & fournit les six Galères, dont il donna le commandement au Chevalier JEAN DE BIANDRA, Prieur de *Lombardie*. *Toutes les Galères s'assemblent à* Rhodes. 1344.

La Flotte confédérée ne fut pas plutôt sortie du port de *Rhodes*, qu'elle donna si bien la chasse aux *Turcs*, qui jusqu'alors n'avoient rencontré aucun obstacle à leurs courses, qu'ils se retirèrent tous dans leurs ports, & n'osèrent plus en sortir. Le Légat, & les Commandans, ne jugeant point à propos de les y aller attaquer, ni de perdre leur tems en courses inutiles, résolurent de faire quelque entreprise d'éclat, & qui fût avantageuse à la *Chrétienté*. Article *III.*

Ils allèrent attaquer la Ville de *Smirne*, dont ils s'emparèrent sans beaucoup de peine, aussi bien que du Château, à la faveur de deux Rénégats, qui, selon LOREDAN, leur en ouvrirent une porte. Une conquête si importante faisoit trop d'honneur & de plaisir au Légat, pour n'être pas bien attentif à sa conservation. Aussi, n'épargna-t'il rien pour bien munir la Place de toutes les provisions nécessaires, en attendant que *La Flotte confédérée forme le siége de* Smirne, & *s'en empare.*

le Pape, & les autres Princes confédérés, auxquels il en
1345. donna d'abord avis, la pourvuſſent eux mêmes plus abondamment.

Le Grand-Maitre de *Rhodes*, qui le prémier reçut cette agréable nouvelle, reconnoiſſant, que la poſſeſſion de cette Place étoit d'une importance infinie aux *Chrétiens*, & que, par raport à ſa ſituation, & à la commodité de ſa fameuſe rade, elle pouvoit leur faciliter d'autres conquêtes dans l'*Anatolie*, y envoïa d'abord quantité de machines, & autres inſtrumens de guerre, non ſeulement pour ſa propre défenſe, mais encore pour les autres entrepriſes, que la Flotte confédérée auroit pu tenter. Il eſpéroit, qu'elle auroit bientôt occaſion de ſe ſervir de ces ſecours, & qu'elle ne ſeroit pas demeurée dans l'inaction, comme elle fit, par la mort du Légat; lequel, affoibli des fatigues de la Navigation, dans un climat ſi différent du ſien, ne put réſiſter à la violence d'une fièvre, qui l'emporta en peu de jours.

*Mort du Général de la Flotte.*

Mais la perte de ce ſage Prélat, qui avoit ſi fort contribué au bonheur des armes de la Ligue, ſoit par l'affabilité, avec laquelle il avoit vécu avec tous les Commandans, ſoit par l'union qu'il avoit toujours entretenue entre eux, & les autres Officiers, jointe au décès de ZACARIE, qui commandoit les Galères du *St. Siège*, fut cauſe que les autres Chefs, bien loin de profiter de l'avantage, qu'ils venoient de remporter, ſe déſunirent, & ne ſongèrent plus qu'à jouïr de leur conquête.

La nouvelle de la priſe de *Smirne* réjouït extrêmement le Pontife; mais ſa joie fut bientôt diminuée, par les avis qu'ANDRE' DANDOLO, Doge de *Vénise*, lui donna, peu de tems après, de la mort du Légat, & de ZACARIE, Commandant de ſes Galéres. Il craignoit, avec raiſon, que la perte de ces deux Chefs ne rallentît l'ardeur des autres, & n'inter-
1346. rompît la proſpérité de leurs armes. Le *St. Père* nomma d'abord Légat; l'Evêque de *Bologne*, & BERTRAND DE CORTE-

DONO

DONO pour commander ſes Galères ; Mais, comme ils ne purent partir auſſi-tôt que le Pape l'auroit ſouhaité, il nomma l'Evêque de *Candie* à la place du prémier, & donna à CONRAD PICAMIGLIO la conduite de ſon Eſcadre, comme il l'avoit déjà de celle du Roi de *Chypre*. Le *St. Père* déclara le Chevalier BIANDRA, dont on lui avoit fort vanté la valeur, & l'expérience, Général de toute la Flotte confédérée. Il lui ordonna d'être bien attentif au choix des perſonnes, auxquelles il confieroit la conſervation de *Smirne*, afin que, s'il faiſoit quelque nouvelle entrepriſe, on n'eût rien à craindre pendant ſon abſence ; Et il l'aſſura en même tems, qu'il alloit lui envoïer un renfort d'autant plus conſidérable, qu'il étoit tout compoſé de perſonnes de naiſſance, qui s'étoient déterminées à aller prendre part à la gloire, ſitôt qu'ils ſurent la priſe de *Smirne*.

*Il eſt remplacé par* Picamiglio.

Comme il avoit été informé, que feu ZACARIE, & les autres Capitaines, qui étoient à la ſolde de la Chambre Apoſtolique, tenoient leurs Galères mal garnies de ſoldats, & de matelots, il ordonna au Général d'y ſurveiller, afin que, ſi leurs équipages, & leurs chiourmes, n'étoient pas complettes, on diminuât la ſomme qu'on leur payoit pour leur entretien : Ménagement fort inconſidéré, mais digne de compaſſion pour des Perſonnes, qui n'ont pas la connoiſſance néceſſaire des expéditions militaires.

Article IV. *Troubles d'*Occident.

Cependant, quelque apliqué que fût le Pape à la guerre contre les *Turcs*, il ne l'étoit pas moins des affaires de l'*Europe*. L'Empereur LOUIS DE BAVIÈRE continuoit à perſécuter l'Egliſe, & ménaçoit l'*Italie* d'une nouvelle irruption. Le *St. Père* fit aſſembler à *Avignon* pluſieurs Princes, & quantité de Prélats, pour les inſtruire de ces violences ; & le *Jeudi-Saint* il prononça, en leur préſence, la ſentence d'excommunication contre ce Prince. Il le priva, en même tems, de tous les Etats, qu'il poſſédoit, & ordonna aux Electeurs, ſous peine d'encourir les mêmes cenſures, de procéder à l'élection d'un nou-

*Le Pape* Clément VI. *excomunie le* Jeudi-Saint *l'Empereur* Louis de Bavière.

nouvel Empereur. Ils s'aſſemblèrent à *Rents*, gros Village ſitué ſur le *Rhin*, & élurent à ſa place CHARLES DE LUXEMBOURG, Fils aîné de JEAN, Roi de *Bohème*, qui fut le quatrième Empereur de ce Nom, malgré la concurrence d'EDOUARD, Roi d'*Angleterre*. Ce fut ce nouvel Empereur, qui fit la fameuſe Conſtitution, nommée la *Bulle d'or*, touchant l'élection des Empereurs, laquelle a depuis toujours ſervi de règle pour cette grande, & auguſte cérémonie.



## CHAPITRE VI.

Article *I.* La priſe de *Smirne* ne fut pas le ſeul avantage, que la Flotte *Chrétienne* remporta ſur les *Turcs*. Ces *Barbares* affectant d'être intimidés de la perte de cette importante Place, envoïèrent des Deputés, pour propoſer une Trève aux *Chrétiens*, ou plutôt pour les amuſer; &, pendant ces pour-parlers, ils ſe hâtèrent d'armer pluſieurs Bâtimens de différentes eſpèces dans les ports d'*Aſie*, & compoſèrent une Flotte de cent cinquante voiles, avec laquelle ils allèrent attaquer l'Ile d'*Imbros*, ſituée à l'embouchure de l'*Helleſpont*, dont ils s'emparèrent de vive force, paſſèrent partie des Habitans au fil de l'Epée, firent les autres priſonniers, & s'y fortifièrent.

*L'Ile* d'Imbros *priſe par les* Turcs.

La Flotte confédérée ne fut pas plutôt avertie de cette expédition, qu'elle ſortit du golphe de *Smirne*, bien réſolue d'en tirer vangeance. Elle y réüſſit en effet, & ſurprit les *Infidèles* avec tant de bonheur, qu'elle leur brûla cent dix huit Bâtimens; après quoi les Troupes, & la plupart des équipages mirent pié à terre, & combatirent, avec tant de réſolution, qu'outre la quantité de *Barbares*, qu'ils défirent, ils en emmenèrent plus de cinq mille priſonniers.

*Victoire de la Flotte confédérée ſur celle des* Turcs.

Quoi-

Quoique le Roi de *Chypre* ne ressentît pas une moindre satisfaction de ces avantages, que les autres Princes confédérés, il reconnut cependant, qu'ils ne le mettoient point à l'abri de l'insulte des *Sarrasins*, dont le voisinage, & les entreprises sur l'*Arménie* l'inquiétoient d'autant plus, qu'ils dépouilloient le Roi CONSTANT, tantôt d'une Place, & tantôt d'une autre, outre qu'ils venoient tout récemment de reprendre la Ville d'*Issou*, *Layazzo*, la même où le Grand ALEXANDRE remporta cette fameuse Victoire contre DARIUS, Roi de *Perse*, comme nous l'avons dit. C'est pourquoi aussi, HUGUES auroit fort souhaité, qu'on eût conclu la Trève avec les *Ottomans*, afin d'être mieux en état de secourir le Roi d'*Arménie*, son voisin, & d'y emploïer les sommes, qu'il étoit obligé de fournir pour l'entretien de ses Galères.

Comme le Pape, & la Religion de *Rhodes*, ne se trouvoient pas moins incommodés pour l'entretien des leurs, & de la garnison de la Ville, & Château de *Smirne*, & que le *St. Père* avoit perdu l'espérance de pouvoir engager dans la Ligue aucun Prince, qui pût la soulager; Que les *Turcs*, de leur côté, après la grande perte, qu'ils venoient de faire à *Imbros*, avoient renouvellé leurs propositions pour une suspension d'armes; HUMBERT, *Dauphin* de *Vienne*, que le Pontife avoit envoïé à *Smirne* dès l'année précédente, en qualité de Général des Troupes de débarquement, tint Conseil, en vertu de l'ordre qu'il venoit d'en recevoir; &, du consentement du Légat, & des autres Chefs, il envoïa le Chevalier DRAGONET DE JOYEUSE, & BARTHELEMI TOMARI, Chanoine de *Smirne*, à CALABI, & MARBASAN, Chefs des *Turcs*, & Maîtres de *Smirne Supérieure*, avec lesquels il conclut une Trève, à condition pourtant que le Pape en approuveroit les Articles, qu'on lui envoïa par le Prieur de *Navarre*, & par le même Chanoine TOMARI.

*Trève entre les Chrétiens, & les Turcs.*

Pendant qu'on attendoit à *Smirne* la ratification de ce Traité, le Roi HUGUES eut la consolation d'apprendre, qu'au moïen d'un

d'un ſecours, que lui & la Religion de *Rhodes* avoient envoïé au Roi CONSTANT, ce Prince avoit repris ſur les *Sarraſins* la Ville de *Layazzo*, & les avoit entièrement chaſſés de ſes Etats; mais, comme il ſe doutoit, que les *Infidèles* ne manqueroient pas de recommencer leurs hoſtilités avec plus de vigueur, & peut être de l'incommoder lui même, il réſolut de repaſſer en *Europe*, pour renouveller ſes ſollicitations auprès du Pape, & des autres Puiſſances *Chrétiennes*, touchant le recouvrement du Roïaume de *Jéruſalem*, dont il avoit ſi fort ſouhaité l'entrepriſe, dès ſon avènement à la Couronne.

1348. Article *II.* *La peſte ſe répand dans l'Ile de* Chypre.

Il ne déſiroit pas moins de ſecourir ſon Peuple, dans une néceſſité, qui étoit auſſi preſſante, que la diſette, qu'ils avoient éprouvée quinze ans auparavant. La peſte, qui s'étoit découverte aux environs de *Famagouſte*, s'étoit ſi ſubitement répandue dans toute l'Ile, qu'elle ſe trouva malheureuſement inondée de ce terrible fléau. Cette disgrace lui fit différer ſon voïage. Il ne ſongea plus, qu'à faire dreſſer des Hôpitaux, & à remplir des Magaſins de Proviſions, tant dans les Villes, qu'à la campagne, pour ſoulager les pauvres néceſſiteux dans ce tems de calamité; & il fit venir d'habiles Médecins, & Chirurgiens, des pays étrangers, pour arrêter cette dangereuſe maladie. Cependant, malgré tous ſes ſoins, & ſes grandes dépenſes, elle dura pendant un an entier; & il eut la douleur de voir périr près de la moitié de ſes Sujets. Lui même fut obligé, pour l'éviter, d'abandonner ſa Capitale, & de ſe retirer, avec toute ſa famille, dans le Château *Dieu d'amour*, qui fut le ſeul endroit de toute l'Ile exemt de cette contagion.

Hugues *fait conſtruire des Hôpitaux, & amaſſe des proviſions.*

Il étoit encore dans cette retraite, lors qu'il reçut du Pape une copie des Articles, qu'on traitoit avec les *Turcs*. Le *St. Père* lui demandoit ſon avis, ſur la concluſion de la Trève, ou
1349. ſur la continuation de la guerre. HUGUES, qui déſiroit cet accommodement plus que jamais, par raport à la déſolation, que la peſte avoit cauſée dans ſes Etats, où il avoit même invité les

les Peuples étrangers, pour les venir repeupler, ne balança pas à envoïer à *Sa Sainteté* un Ambaſſadeur, pour le conclurre de telle manière, qu'Elle le jugeroit à propos.

Le tems, qui ſe conſumoit en conſultations, en allées, & venues, pendant lesquelles il ſe paſſoit toujours quelque action entre les *Chrétiens*, & les *Turcs*, joint à la mort de l'Archevêque de *Candie*, Vice-Légat Apoſtolique, ennuïa ſi fort CALABI, qu'il prit le parti d'envoïer lui même des Ambaſſadeurs au Pape, pour preſſer la concluſion de la Trève, afin d'avoir le tems de ſe refaire de ſes pertes. Cependant, quoique toutes les parties intéreſſées paruſſent la déſirer, & que le Pape ſe trouvât dans un nouvel embarras, au ſujet du Roïaume de *Naples*, dont le Roi de *Hongrie* venoit de s'emparer, l'Ambaſſade des *Turcs* ne produiſit qu'une ſuſpenſion d'armes d'une année, pendant laquelle le *St. Père* ſe flattoit de pouvoir racommoder entièrement les *Vénitiens*, & les *Génois*, & de les engager à unir leurs forces contre les *Infidèles*; Mais la haine de ces deux Républiques étoit trop invétérée, pour pouvoir être calmée ſi promtement.

En effet, la Flotte de ces derniers s'étant emparée de quelques Navires *Vénitiens*, richement chargés, qu'ils rencontrèrent dans le canal de *Conſtantinople*, ou dans le port de *Caffa*, les autres, pour s'en vanger, envoïèrent trente cinq Galéres, ou autres Bâtimens, ſous la conduite de NICOLAS PISANI, qui en trouva bientôt l'occaſion. La tempête avoit pouſſé quatorze Navires dans le port *Cariſtio*, près de *Nègrepont*. Il les y inveſtit, ſans balancer, en prit dix, dont la cargaiſon étoit de groſſe valeur, & fit ſoixante dix Nobles *Génois* priſonniers, outre mille Hommes des équipages, qu'il conduiſit à *Nègrepont*. Il les y laiſſa, ſous bonne garde, pendant qu'il continuoit ſon voïage à *Conſtantinople*, où il eſpéroit de faire de plus grands progrès.

Article *III.* *Nouvelles, & fâcheuses brouilleries, entre les* Vénitiens, *& les* Génois.

Mmm mm Mais,

Mais, comme les *Génois*, qui possédoient *Galata*, avoient fait fortifier cette Ville, & qu'ils y avoient une bonne garnison, le Général *Vénitien* ne jugea point à propos de rien entreprendre, au lieu que les quatre Vaisseaux *Génois*, qui lui avoient échappé à *Caristio*, se joignirent à plusieurs autres, que commandoit PHILIPPE DORIA, & allèrent fondre sur la Ville de *Nègrepont*, qu'il prirent de vive force. Ils la saccagèrent, mirent le feu aux maisons, & délivrèrent les prisonniers de leur Nation, que PISANI y avoit laissés. Profitant ensuite de leur bon succès, ils allèrent s'emparer de l'Ile de *Scio*, qui appartenoit aux *Vénitiens*.

Les troubles, qui agitoient l'*Europe*, & le peu de moïens, ou, pour mieux dire, l'impuissance, où se trouvoient les Princes ligués d'entretenir des forces capables d'aucune entreprise d'importance contre les *Turcs*, étoient si sensibles au Pape, qu'il fit connoître à leurs Ambassadeurs, qu'il y avoit de la honte pour eux tous, & même pour toute la *Chrétienté*, de consentir à la démolition du Château de *Smirne*, comme les *Barbares* le prétendoient; & il voulut, qu'on leur déclarât ouvertement,
1350. qu'un an après que la Trêve seroit expirée, on n'entendroit plus à aucun accommodement.

*Les* Chrétiens *confédérés sans aucune espérance de secours.*

Cependant, comme les Alliés s'étoient expliqués, qu'il leur étoit impossible de subvenir aux fraix d'une guerre offensive, le *St. Père* conclut, " qu'il falloit, au moins, conserver ce qu'on „ avoit gagné, entretenant huit Galères seulement, qu'on ju- „ geoit suffisantes pour garder *Smirne*, & les Iles, que les *Chré-* „ *tiens* possédoient dans l'*Archipel*, même pour empêcher que „ les *Turcs* n'y fissent aucun ravage, en attendant que les af- „ faires leur permissent d'armer plus puissamment.

Ils convinrent donc, " que, de huit Galères, qu'on arme- „ roit, & qu'on entretiendroit pendant dix ans, le Roi de *Chy-* „ *pre* en fourniroit deux, la République de *Vénise* trois, & la „ Religion de *Rhodes* pareil nombre, pour l'entretien desquel- „ les,

„ les, aussi bien que pour la garnison de *Smirne*, le Pape con-
„ tribueroit la quatriême partie, qui se montoit à la Somme
„ de douze mille florins d'or par an. Pour subvenir à cette dépense, sans toucher aux déniers de la Chambre Apostolique, le *St. Père* ordonna, qu'on lèveroit une décime sur tous les biens Ecclésiastiques de la *Grèce*, c'est à dire des côtes, & Iles de l'*Archipel*, qui appartenoient aux *Latins*.

*Décime imposée pour secourir les Confédérés.*

Cependant, comme cette somme ne pouvoit être assez facilement perçue, il fit proposer à l'Ambassadeur du Roi de *Chypre*, & aux autres Alliés, de la fournir pour la prémière année; &, sur l'excuse de ce Ministre, qu'il n'avoit aucun ordre là-dessus, le Pontife en écrivit au Roi même, sans aucun succès, d'autant plus que les *Vénitiens* déclarèrent, qu'attendu leur nouvelle rupture avec les *Génois*, ils ne pouvoient envoïer aucune Galère; desorte que tout se réduisit au seul entretien de la garnison de *Smirne*, pour laquelle on trouve, que le Roi de *Chypre* payoit tous les ans trois mille florins d'or; ce qui lui convenoit beaucoup mieux, que d'achever de dépeupler son pays.



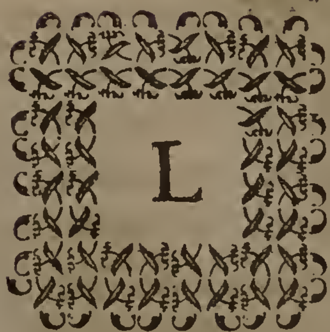


# HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROÏAUMES DE CHYPRE, DE JÉRUSALEM, ET D'ÉGYPTE.

## LIVRE XVII.

### CHAPITRE PREMIER.

Article I. 1351. *L'Ile de* Chypre *déserte. Les Négocians étrangers sont invités, & ennoblis par le Roi.*



Le Roïaume de *Chypre* étoit en effet devenu si désert, que ce Prince fut obligé d'ennoblir plusieurs Négocians étrangers, qui prirent les noms, & les titres des Maisons Nobles, que le mal contagieux avoit entièrement éteintes; &, à force d'immunités, & d'exemtions, il tâcha d'attirer des personnes de toute condition, pour remplacer ceux des Villes, & de la campagne, qui avoient péri.

Cette

Cette grande extrémité, jointe aux préparatifs de guerre, que faisoit le Soudan d'*Egypte*, redoubloit les inquiétudes de ce Prince. Il ne craignoit pas moins pour ses Etats, que le Roi d'*Arménie* apréhendoit pour les siens. C'est pourquoi, il résolut d'exécuter le projet, qu'il avoit fait de repasser en *Europe*, avec d'autant plus d'espérance d'obtenir du secours, que les troubles d'*Allemagne*, & d'*Italie*, avoient entièrement cessé; les prémières par la mort de Louis de Bavière, compétiteur de l'Empereur Charles IV. & les autres par l'accommodement, que le Pape avoit fait entre Louis, Roi d'*Hongrie*; Jeanne, Reine de *Naples*, & Comtesse de *Provence*, & Louis, Prince de *Tarante*, son Epoux, auquel le Pontife avoit enfin accordé le Titre de *Roi* de *Naples*, ainsi que cette Princesse le désiroit depuis longtems. Aussi, pour lui en témoigner sa gratitude, elle consentit, de son côté, de céder au *St. Siége* la Ville d'*Avignon*, avec ses dépendances; au moïen de quoi elle s'affranchit du tribut, qu'elle lui devoit pour le Roïaume de *Naples*, dont elle n'avoit jamais rien payé, depuis qu'elle en étoit en possession.

*Le Roi de* Chypre *cherche du secours en* Europe.

Le Roi d'*Arménie*, qui ne pouvoit, comme celui de *Chypre*, quitter ses Etats, se contenta d'écrire dès Lettres très-fortes, & très-touchantes au Pape, & aux autres Princes *Chrétiens*, pour implorer leur secours; &, afin de mieux émouvoir le *St. Père*, & l'engager à l'assister puissamment, il lui promit, que le Patriarche d'*Arménie*, qu'ils nomment le *Catholicon*, se soumettroit avec tous ses Peuples à l'obéïssance du *St. Siége*, & ne vivroit desormais que selon le rite de l'Eglise *Romaine*.

Article II. *Secours demandé au Pape, par le Roi d'Ar*ménie. 1352. *Pour l'obtenir, il promet au* St. Père, *que le* Catholicon *d'Ar*ménie *se soumettroit, avec tous ses Peuples, à l'obéïssance du* St. Siége.

Ces deux Princes n'étoient pas les seuls en *Orient*, qui recherchoient alors l'assistance du Pape, quoique pour différents sujets. Jean Cantacuzène, que l'Empereur Andronic avoit laissé Tuteur de ses deux Enfans, s'étoit emparé de la Couronne, & de tout l'Empire de *Grèce*; &, au préjudice de ses pupiles, il avoit nommé Mathias, son Fils aîné, Roi de *Grè-*

*Brouilleries dans l'Empire* Grec. *ce*, & donné la *Morée* à EMANUEL, le cadet, avec le Titre de *Duc* de *Sparte;* Mais, dans la crainte que JEAN, ou CALOJEAN, Fils aîné d'ANDRONIC, qui avoit atteint l'âge de Majorité, ne formât quelque parti pour le dépouiller de l'Empire, qu'il avoit uſurpé, il s'adreſſa au Pontife, pour être maintenu ſur le Trône; & il offrit, de la manière du monde la plus authentique, de ſoumettre l'Egliſe *Grecque* à la *Latine*, & de réduire tout l'Empire d'*Orient* à l'obéïſſance de *Sa Sainteté.*

Cependant, ſoit qu'on ne fût point en état de lui donner les ſecours néceſſaires, ou que CALOJEAN prevint ſes mauvais deſſeins, par la promtitude, avec laquelle il engagea les principaux Seigneurs de l'Empire contre l'Uſurpateur, ce jeune Prince aſſembla ſes amis, & ſe rendit en *Macédoine*, où la vie diſſolue, & les vices de MATHIAS l'avoient rendu ſi odieux, que chacun s'empreſſa à lui rendre hommage, & à le ſaluër *Empereur.* Toute la Province ſe rangea d'abord ſous ſon obéïſſance; de ſorte qu'après quelques légers combats, dans les quels (ſelon CHALCONDILE) CANTACUZE'NE eut toujours du deſſous, & avec le ſecours de Sultan AMURAT, Succeſſeur d'ORCAN, ſon Père, avec lequel il avoit fait alliance, CALOJEAN eut en ſon pouvoir ſon mauvais Tuteur. Il fut aſſez généreux, pour ſe contenter de le faire enfermer dans un Couvent du Mont *Athos*, où il l'obligea pourtant à faire profeſſion. MATHIAS ſe retira auprès du *Duc* de *Sparte*, ſon Frère, où l'on prétend qu'il finit ſes jours malheureuſement.

Article *III.* 1353. Smirne *conſervée par les* Chrétiens. Cependant, malgré la médiocrité des forces, que les Princes Ligués entretenoient à *Smirne*, elles conſervoient non ſeulement cette Place, mais encore empêchoient les courſes, & les ravages des *Turcs* dans les Iles voiſines. Elles auroient même pu faire de grands progrès contre ces *Infidèles*, ſans la cruelle guerre, qui continuoit entre les *Vénitiens*, & les *Génois*, lesquels, au lieu d'aider à détruire leurs Ennemis communs, ne faiſoient

ſoient que s'entre-déchirer eux mêmes; ce qui faiſoit dire aux perſonnes bien zélées pour la Foi *Catholique*, qu'il n'auroit falu que leur union pour détruire entièrement les *Turcs*, ou pour les faire rentrer dans leurs anciennes limites. Mais, par malheur, depuis qu'on s'étoit ſi fort dégouté des *Croiſades* en *Europe*, & qu'on ne vouloit même plus en entendre parler, tous les ſoins, & tous les mouvemens, que les Papes s'étoient donnés pour les affaires d'*Orient*, avoient été presque inutiles.

*Le Pape s'intéreſſe à la conſervation de cette Ville.*

Auſſi, le Cardinal d'ALBERT, *Limoſin* de Nation, qui avoit ſuccédé à CLEMENT VI. ſous le nom d'INNOCENT VI. prévoïant, qu'il ne ſeroit pas plus heureux que ſes Prédéceſſeurs, quoi qu'il n'eût pas moins à cœur qu'eux le rétabliſſement des *Chrétiens Orientaux*, & la deſtruction des *Infidèles*, ſe contenta d'exhorter les Princes confédérés à envoïer exactement leur quotte-part pour l'entretien de la garniſon de *Smirne*, afin de conſerver une conquête, qui pourroit ſervir un jour à faire de plus grandes entrepriſes, ſurtout, ſi les Rois de *France*, & d'*Angleterre*, venoient à terminer la ſanglante guerre, qui les occupoit depuis ſi longtems.

*Il la recommande à* Diodat de Gozon, *Grand-Maître de* Rhodes.

Le Pontife recommanda particulièrement le ſoin de la conſervation de *Smirne* à DIODAT DE GOZON, Grand-Maître de *Rhodes*, qui avoit ſuccédé à ELION DE VILLENEUVE, dès l'année 1346. d'une manière très-ſingulière. Ce Chevalier, qui ſe trouvoit alors Grand-Commandeur, & Lieutenant du Grand-Maître, fut un des Electeurs pour un Succeſſeur; &, comme plus avancé, que les autres en dignité, ſes confrères le prièrent de propoſer celui qu'il croïoit le plus digne de remplir le Magiſtère: mais ils furent ſurpris, lors qu'il ſe nomma lui même, leur proteſtant qu'il n'en connoiſſoit aucun plus capable de remplir cette Charge. Soit que les autres Electeurs lui reconnuſſent en effet un mérite, & une capacité ſupérieure, ou qu'ils n'oſaſſent s'y oppoſer, il fut élevé, d'une commune voix, à la Dignité Magiſtrale; & ce fut après cette élection, que, pour éviter un

ſem-

ſemblable inconvenient, on établit une loi, portant, qu'il ne ſeroit point permis aux Chevaliers de l'élection de ſe nommer eux mêmes.

Le Pape, dis-je, avoit fortement recommandé à GOZON la conſervation de *Smirne*, & ordonné, que, ſi l'Archevêque de la Ville, qui en étoit Gouverneur, venoit à mourir, il en confiât le gouvernement au Chevalier NICOLAS BELVICIONE, *Florentin* de Nation, dont le zèle, joint à la fidélité, lui étoit parfaitement connu; mais il n'eut pas le tems de s'acquiter d'aucune de ces deux commiſſions. Il tomba malade, & mourut dans ces entrefaites. Son corps fut inhumé dans l'Egliſe de *St. Jean*, avec des regrets infinis de tous les Chevaliers ſes confrères, & de tous les Peuples de *Rhodes* en général. On grava ſur ſon tombeau le combat, qu'il avoit eu, dit-on, contre un monſtre furieux, avec cette inſcription: *Draconis exterminator.*

*Draconis exterminator.*

En effet, ce valeureux Chevalier méritoit bien ce titre glorieux. Environ quatre ans, avant qu'il fût élevé à la dignité Magiſtrale, il emploïa ſa vertu, & ſon grand courage, à délivrer l'Ile de *Rhodes*, au raport de BOSIO, dans ſon *Hiſtoire* de *Malte*, d'un dragon effroïable, lequel dévoroit non ſeulement les gens, & les bêtes, qui paſſoient dans l'endroit, où il ſe tenoit, mais encore qui, par ſon haleine empoiſonnée, infectoit tous les environs. C'eſt pourquoi, le Grand-Maître, & le Conſeil, avoient défendu à tous les Chevaliers, ſous peine de la privation de l'habit, & aux habitans, ſous celle de la vie, d'approcher du Mont *St. Etienne*, où ce monſtre faiſoit ſa demeure dans une caverne.

La ſévérité, avec laquelle on faiſoit obſerver cet Edit, n'empêcha pas le Chevalier DE GOZON de concevoir le deſſein de détruire ce rédoutable animal. Comme ſon jugement égaloit ſa valeur, il demanda au Grand-Maître la permiſſion d'aller faire un voïage chez lui. Arrivé en *Gacogne*, au Château de *Gozon*,

dont

dont ſon Frère étoit Seigneur, il fit d'abord préparer ce qu'il crut néceſſaire pour ſon entrepriſe. Il fit contre-faire le Dragon, avec de la toile peinte, remplie d'étoupe, à peu près de la même figure, qu'il l'avoit apperçu de la cime du Mont *St. Etienne*. Deux de ſes domeſtiques, renfermés dans cette figure, la faiſoient mouvoir, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. Il dreſſa ſi bien deux gros chiens, & un bon cheval, non ſeulement à voir, mais encore à combattre ce monſtre, qu'on ne ne pouvoit plus les arrêter, lors qu'ils la voïoient paroître. Il continua ce manége pendant quelque tems, & repartit pour *Rhodes*, lors qu'il ſe crut en état d'exécuter ſon deſſein.

Quelques jours après ſon arrivée, il envoïa dès le grand matin, & fort ſécrettement, un de ſes domeſtiques, avec partie de ſes armes, & ſes chiens en laiſſe à l'Egliſe de *St. Etienne*, qui ſe trouve ſituée ſur une éminence, pres de *Maupas*, & s'y rendit lui même à cheval, peu de tems après, avec ſon autre Domeſtique, qui portoit le reſte de ſes armes ſous ſon manteau, afin que perſonne ne pût pénétrer ſon deſſein. Arrivé à cette Egliſe, il fit ſa prière, ſe recommanda à Dieu, & s'arma de toutes piéces; ordonnant à ſes domeſtiques de ſe tenir ſur une hauteur voiſine, d'où ils pouvoient découvrir l'antre du dragon, & l'iſſue de ſon combat. Il monta à cheval, & la lance en arrêt, conduiſant lui même ſes chiens, il deſcendit hardiment dans la vallée; mais, comme le Dragon ne paroiſſoit point aſſez tôt, l'impatience, qu'il avoit, de le combattre, fit qu'il s'avança dans l'entrée de la caverne, pour le provoquer à en ſortir. Le Chevalier ne tarda pas à entendre ſes horribles ſifflemens, qui lui indiquèrent ſa ſortie. Alors il ſe retira, pour l'attendre en lieu plus avantageux. Le monſtre parut presqu'auſſitôt, avec ſa grande gueule béante, & enflammée, les yeux étincelans, battant des aîles, & s'avançant en cette poſture, pour le dévorer. Le brave GOZON, ſans s'étonner de ſa férocité, capable d'épouvanter les plus intrépides, baiſſa ſa lance, lâcha ſes

chiens, poussa son cheval, & lui porta un grand coup de lance à l'épaule; mais il rencontra une écaille si forte, que sa lance se brisa en plusieurs morceaux, sans avoir seulement blessé le Dragon; de sorte que, sans le secours de ses chiens, dont l'un saisit ce monstre aux testicules, arrêta sa fureur, & donna le tems à son Maître de descendre de cheval, tout courageux, fort, & intrépide qu'il étoit, il n'auroit pu résister un moment à la férocité de cet animal, lequel, redoublant sa fureur, par la douleur, qu'il ressentoit de la morsure du chien, se dressa sur ses pattes, & lui mit une de ses griffes sur l'écu, pendant qu'avec l'autre il s'efforçoit de lui déchirer la poitrine, qui ne fut garantie, que par la bonté de son corselet.

*Combat du Chevalier de Gozon.*

Enfin, après avoir été quelques momens aux prises de cette manière, sans perdre courage, ce vaillant Chevalier prit si bien son tems, qu'il lui enfonca son épée sous la gueule, où il rencontra la peau assez tendre pour la pousser si avant, qu'il lui coupa le gosier. Cependant la grande blessure, qu'il lui avoit faite, non plus que la prodigieuse quantité de sang qui en sortit, n'empêcha pas le dragon de faire encore un effort, même si furieux, qu'il le renversa sous lui; &, quoique ce monstre mourût d'abord, la fatigue du combat, la pesanteur de cette bête énorme, & la puanteur de son haleine, l'avoient tellement suffoqué, qu'il lui auroit été impossible de se relever, sans l'assistance de ses valets. Suivant les ordres, qu'il leur avoit prescrits, de s'énfuir, s'ils le voïoient succomber, ou de venir promtement à son secours, s'il étoit victorieux, ils arrivèrent assez à tems pour le dégager. Ils lui défirent promtement ses armes, & le firent revenir, avec de l'eau fraiche de l'évanouïssement où il étoit tombé.

Quoique les violens efforts, qu'il venoit de faire dans une action aussi extraordinaire, & son affoiblissement eussent demandé un meilleur confortatif que celui d'un peu d'eau fraiche, son grand cœur ne lui permit pas de s'en retourner, sans bien examiner l'ef-

l'effroïable monſtre, qu'il venoit de terraſſer. Il remarqua, avec étonnement, ce qu'il n'avoit pu bien reconnoître, lors qu'il l'avoit vu de loin, & qu'il avoit formé le deſſein de le combattre.

Il le trouva auſſi gros qu'un cheval de moïenne taille, la tête de ſerpent, & les oreilles auſſi grandes que celles d'un mulet, la gueule effroïable armée de dents très-groſſes, & très-pointues, les yeux, qui lui étoient demeurés ouverts, fort enfoncés, & très-affreux, les jambes à peu près d'un crocodile, avec des griffes qui auroient déchiré un buffle. Il avoit ſur le dos des ailes d'un dragon, couvertes, comme tout le reſte du corps, d'une groſſe écaille qu'aucun ferrement n'auroit pu pénétrer, le dos couleur bleuâtre, le ventre rouge mouchetté de jaune, & la queue entortillée comme celle d'un lion.

*Figure & groſſeur du monſtre.*

Cependant, malgré l'héroïque action, que cet incomparable Chevalier venoit de faire, en délivrant l'Ile d'un monſtre, qui avoit déjà fait tant de mal, & qui en auroit encore cauſé davantage, au lieu d'en recevoir des applaudiſſemens, comme il s'y attendoit, le Grand-Maître le reprit fort aigrement de ſa témérité, & de ſa desobéïſſance, le fit mettre en priſon, & aſſembla le Conſeil, dans lequel, ſelon la teneur de l'Ordonnance, il fut privé de l'Habit. Rigueur, qui fut même exécutée ſans remiſſion. Il eſt vrai, que, peu de jours après cette punition mortifiante, le Grand-Maître le lui rendit; &, en conſideration de ſes grands mérites, il le remit dans ſon ancienneté, & dans tous les biens, & honneurs, dont il jouïſſoit auparavant. 1356.



## CHAPITRE II.

Article I. Le Roi de *Chypre* cependant, après avoir rendu les derniers devoirs à Reine son Epouse, dont la perte lui fut d'autant plus sensible, qu'ils avoient toujours vécu dans une parfaite union, & qu'outre la grande vertu, & le mérite de cette Princesse, elle avoit toujours maintenu ses Enfans dans une amitié vraiment fraternelle, remit le Gouvernement du Roïaume au Comte de *Tripoli*, son Fils aîné, & s'embarqua enfin sur deux de ses Galères pour passer en *Europe*, persuadé que le Pontife, dont le grand zèle pour les *Chrétiens Orientaux* lui étoit très-connu, ne manqueroit pas de s'emploïer efficacement en leur faveur, auprès des Puissances.

1357. *Nouveaux troubles en* Europe. Mais le tems étoit moins propre, que jamais, pour des expéditions étrangères, par raport à la prison de JEAN II. Roi de *France*, que quelques-uns ont surnommé *le Bon*, par celle de PHILIPPE, son Fils, & de plus de quinze cens des principaux Seigneurs de son Roïaume, qui avoient été faits prisonniers par EDOUARD, Prince de *Galles*, sorti de *Bourdeaux* à la tête de douze mille *Anglois*, afin de soutenir le Duc de LANCASTRE, que le Roi, son Père, avoit envoïé en *Normandie*, pour se joindre à PHILIPPE DE NAVARRE. Le Roi JEAN, Beau-Père de ce dernier, l'avoit fait arrêter dans un festin, où il l'avoit convié; & il l'avoit fait conduire prisonnier à *Paris*, dans le dessein de le punir du crime énorme, qu'il avoit commis, en faisant assassiner, au Château de l'*Aigle*, en *Normandie*, CHARLES D'ESPAGNE, dit LA CERDA, Connétable de *France*.

La tranquilité, dont jouïssoit l'*Etat Ecclésiastique*, & la Ville de

de *Rome*, deux ans avant l'arrivée du Hugues à *Avignon*, & lors que Charles IV. & ſon Epouſe, y avoient pris la Couronne Impériale, avoit auſſi été troublée par les *Romains*, qui, mécontens des Sénateurs étrangers, que les Papes y envoïoient, de leur propre autorité, avoient élu ſept Nobles, ſous le nom de *Réformateurs du gouvernement*, dans l'intention de faire revivre le tems de la République.

Cette nouveauté bleſſa ouvertement l'autorité du Pontife, qui voulut y remédier, avant que le mal prît racine. Il propoſa au Roi de *Chypre*, en attendant une occaſion plus favorable pour ſeconder ſes deſſeins, de prendre la qualité de Sénateur *Romain*, d'aller faire rentrer ces revoltés dans leur devoir, & d'y gouverner en ſon nom. Commiſſion que ce Prince accepta avec d'autant plus de plaiſir, qu'il ne doutoit point, qu'en reconnoiſſance, le Pape ne travaillât, avec ardeur, à lui procurer l'aſſiſtance, qu'il déſiroit, des Princes *Chrétiens*, dès que les affaires le permettroient.

1358. *Le Roi de* Chypre *fait Sénateur* Romain.

Hugues ſe rendit à *Rome*, & fut ſi heureux dans la Charge Sénatoriale, que, ſoit par prudence, ou par dextérité, ou enfin par déférence, qu'on eut pour ſa perſonne, il remit d'abord les affaires du gouvernement dans le meilleur ordre, que le Pape pouvoit le déſirer. En effet, le *St. Père* en fut ſi ſatisfait, que le Roi de *France* s'étant rendu à *Avignon*, après ſa délivrance d'*Angleterre*, il le ſollicita ſi efficacement en faveur des *Chrétiens Orientaux*, que ce Monarque prit la *Croix*, & s'engagea de paſſer lui même en *Paleſtine*, à la tête d'une groſſe Armée pour le recouvrement du Roïaume de *Jéruſalem*.

*Promeſſe du Roi de* France *de ſecourir la* Paleſtine.

Il eſt à croire, que l'intention du Roi Jean étoit ſincère, & qu'il auroit été ſecondé dans cette entrepriſe par la meilleure Nobleſſe *Françoiſe*, & par ſes autres Sujets, qui en témoignoient tous une extrême envie; Mais, pour ſortir de ſa priſon, qui avoit duré près de quatre ans, il avoit été obligé de

laiſſer en ôtage les Ducs d'*Anjou*, & de *Bourges*, ſes Enfans;
1361. avec les Ducs d'*Alençon*, & de *Bourgogne*, juſqu'à ce qu'il eût payé trois millions d'or, auxquels ils s'étoit engagé pour ſa rançon; ce qui lui ôtoit les moïens de l'exécuter, malgré l'intérêt, qu'il avoit de purger ſon Roïaume d'une quantité prodigieuſe de vagabonds, & de gens ſans aveu, qui rempliſſoient tous ſes Etats des déſordres les plus abominables. C'eſt auſſi le motif, pour lequel quelques Hiſtoriens lui attribuent cet engagement.

Il n'eſt pas moins vrai, que toute la *France* ſe mit en mouvement pour cette expédition, & que, malgré les fortes ſollicitations du Pontife, aucun autre Prince n'y voulut prendre part. Le Roi JEAN, d'ailleurs, n'avoit aucune Flotte, pour embarquer ſon Armée. Il lui falloit néceſſairement recourir aux *Vénitiens*, aux *Florentins*, ou aux *Génois*, qui malheureuſement avoient tous les armes à la main les uns contre les autres; de ſorte que la *Croiſade*, dont le *St. Père*, & le Roi de *Chypre* avoient conçu tant d'eſpérance, s'évanouït entièrement, ſans qu'URBAIN V. Abbé de *St. Victor les Marſeille*, qui lui ſuccéda, & qui fit tous ſes efforts, pour la renouër, pût
1362. en venir à bout.

*Cette entrepriſe évanouie.*

Pendant que les Pontifes, & le Roi HUGUES, faiſoient tout leur poſſible pour faire réüſſir cette expédition, le Prince PIERRE, ſon Fils, qui gouvernoit en *Chypre*, ſe trouvoit bien embarraſſé à appaiſer un tumulte, qui n'étoit guère moins dangereux pour cette Ile, que le voiſinage des *Turcs*, & des *Sarraſins*. PIERRE THOMAS, Religieux *Carmelitain*, & Légat Apoſtolique dans la *Thrace*, après avoir dignement rempli diverſes Légations, & principalement celle de *Conſtantinople*, avoit enſuite paſſé en *Chypre*. Il y voulut obliger le Clergé *Grec* à ſe ſoumettre entièrement au *St. Siège*, & entreprit de diſpoſer de quelques-uns de leurs bénéfices, en faveur des *Latins*; ce qui ſouleva tellement les *Grecs*, que, ſans la précau-

Article *II*. *Brouilleries en* Chypre, *cauſées par le Légat du Pape.*

tion qu'il prit de se retirer promtement dans l'Eglise de *Ste. Sophie*, & d'en faire fermer les portes, ils l'auroient lapidé. Le Prince PIERRE y accourut d'abord, & eut beaucoup de peine à les appaiser. Il n'osa pourtant pas en venir à aucune punition, nonobstant les plaintes de ce Prélat, qui prétendoit, qu'on avoit violé le droit des Gens, & malgré le désir qu'auroit eu ce Prince de le satisfaire. Il reconnoissot bien, que la fureur de ce Peuple étoit arrivée à un tel point, qu'ils auroient été capables d'en venir à quelque tumulte formel, & de mettre tout le pays en désordre.

Quelques Ecrivains prétendent, que la nouvelle de la mort du Roi HUGUES, qui se trouvoit encore à *Rome*, aïant été portée alors en *Chypre*, ce Légat fit la cérémonie du couronnement du Prince PIERRE, & de la Princesse d'*Arragon*, son Epouse; & que ce Prince passa ensuite en *Italie*, en compagnie de ce Prélat, tant pour faire, au feu Roi son Père, des funerailles convenables à son rang, que pour continuër ses sollicitations auprès du Pape, & des autres Puissances, en faveur de la *Croisade*. LOREDAN, au contraire, assure, que HUGUES mourut en *Chypre* dans sa soixante quatrième année, après avoir renoncé à la Couronne en faveur de son Fils; Qu'il fut inhumé fort simplement dans l'Eglise des *Dominiquains* de *Nicosie*, comme il l'avoit ordonné; Et que ce fut sur la renommée de son amour pour les belles Lettres, que BOCACE lui dédia son Livre *de la Généalogie des Dieux*: Mais, comme cet Auteur n'est pas fort exact dans son Histoire des Rois *Luzignans*; Qu'il attribue au Roi PIERRE divers faits, qui sont du Roi son Père, principalement celui d'avoir été Sénateur *Romain*, ce qui est entièrement opposé au sentiment des autres, qui conviennent tous que ce fut INNOCENT VI. qui pria le Roi HUGUES, étant à *Avignon*, d'accepter cette Charge; que de plus, lorsque PIERRE alla en *Europe*, ce Pontife étoit mort, & qu'URBAIN V. occupoit la Chaire de *St. Pierre*; quoique le P.

*Mort de* Hugues, *Roi de* Chypre.

LUZI-

Luzignan convienne également, que le tombeau de ce Prince étoit dans le Cloître des *Jacobins*, il ſe peut qu'on y ait fait tranſporter ſon corps d'*Italie*, ainſi qu'il arrive presque toujours, lorsque les Princes meurent hors de leurs Etats; & je ſuis du ſentiment de ceux qui diſent, qu'il mourut à *Rome*.

*Le Roi* Pierre *paſſe à* Avignon, *pour conſulter le* St. Pére *ſur les moïens de ſecourir la* Terre-Sainte.

Le Roi Pierre, aïant apris la mort de ſon Père, partit de *Chypre*, en compagnie du Légat, & aborda en *Italie*, au commencement de l'Eté. Après avoir rendu à ce Prince les honneurs, qu'il lui devoit, il paſſa à *Avignon*, pour conſulter avec *Sa Sainteté* ſur les moïens d'engager quelque expédition en faveur de la *Terre-Sainte*. Le Pape lui donna des Lettres pour la plupart des Souverains de l'*Europe*, & le fit accompagner dans leurs Cours par un Légat, pendant qu'il ſollicitoit lui même le Roi de *France* à preſſer l'armement, qu'il avoit commencé à ce ſujet.

Mais tous les voïages, que fit Pierre en *Angleterre*, en *Danemarc*, en *Pologne*, & chez divers autres Princes d'*Allemagne*, n'en purent obliger aucun à prendre les armes. Tout ce qu'il put en obtenir fut quelques ſommes d'argent, qu'il emploïa à la levée de quelques Troupes. Il repaſſa enſuite en *France*, où le Roi Jean avoit aſſemblé une Armée aſſez raiſonnable de ces Soldats réformés, & vagabonds, qui s'étoient addonnés à la maraude. Il faiſoit même travailler à ſes équipages, pour paſſer, diſoit-il, avec le Roi de *Chypre*, en *Paleſtine*; mais, comme ce dernier avoit un preſſentiment ſécret du peu de ſuccès de ces préparatifs, il s'efforça de preſſer ce Monarque, au-
1364. tant que la bienſéance le lui permettoit, à hâter ſon depart.

Soit que Jean voulût, avant que quitter de ſes Etats, retirer les ôtages qu'il avoit laiſſés en *Angleterre*, & faire voir au Roi Edouard, qu'il n'avoit aucune part à la fuite du Duc d'*Anjou*, ſon Fils; ſoit que, ſelon quelques-uns, il voulût y viſiter une Dame, pour laquelle il avoit conçu beaucoup de paſſion, pendant ſa priſon, il paſſa à *Londres*, où il tomba malade, & mourut quelque

tems après, dans le tems même qu'il travailloit à diſpoſer EDOUARD à ſe joindre à lui pour le voïage de la *Terre-Sainte*.

Dès que le Roi PIERRE apprit la mort du Roi de *France*, il reconnut que ſes preſſentimens n'avoient été que trop juſtes, & qu'on ne feroit en *France* aucune expédition pour la *Paleſtine*. En effet, le Pontife, & lui, ſollicitèrent inutilement CHARLES LE SAGE, ſon Succeſſeur. Il s'excuſa de ne pouvoir, à ſon avènement, quitter ſes propres Etats, pour accomplir le deſſein du feu Roi ſon Père. Il fit cependant compter une groſſe ſomme d'argent au Roi de *Chypre*, afin de le mettre en état d'agir, par lui même, contre les *Infidèles*; Et, pour lui marquer l'eſtime particulière, qu'il faiſoit de ſa Perſonne, il accompagna ce don de divers riches préſens. Il lui conſeilla, en même tems, de s'attacher plutôt à ſolliciter l'Empereur, qui ſe trouvoit alors en *Italie*, à la tête d'une puiſſante Armée, & par conſéquent plus à portée qu'aucun autre Prince, d'entreprendre la guerre ſainte. Article IV.

*Il obtient de* Charles le Sage, *Roi de* France, *de groſſes ſommes d'argent pour la* Paleſtine.

PIERRE, qui, après tous les mouvemens qu'il s'étoit donnés, ne vouloit avoir rien à ſe reprocher, deſcendit de nouveau à *Avignon*, pour conſulter le Pape, qui approuva le conſeil du Roi de *France*; &, toujours accompagné du même Légat, il alla à *Mantoue*, où ſe trouvoit l'Empereur, qui venoit de repouſſer BARNABO VISCONTI, Duc de *Milan*: Il aſſiégeoit cette Ville; mais PIERRE ne réüſſit pas mieux à perſuader ce grand Prince, qu'il n'avoit fait auprès des autres; car toutes ſes remontrances au ſujet de la Guerre-Sainte, ni les fortes ſollicitations du Légat, ne purent l'émouvoir, ſoit qu'il n'eût point d'inclination pour cette entrepriſe, ſoit qu'elle lui parût trop difficile. Il leur répondit, „ qu'il ne pouvoit enviſager „ qu'une perte certaine pour les *Chrétiens* dans la guerre, qu'ils „ lui propoſoient, ſans pouvoir en eſpérer aucune utilité, ni „ pour ceux d'*Orient*, ni pour ceux d'*Occident*, puiſqu'ils „ ne ſeroient point en état de conſerver le Roïaume de *Jéru-*

*Il exhorte, en vain, l'Empereur à partir pour la Guerre Sainte.*

„ *ſalem*, quand même ils s'en ſeroient rendus maîtres, parce „ que les Ennemis, qui le poſſédoient, étoient toujours trop „ puiſſans ; & qu'il lui paroiſſoit, qu'on devoit épargner la „ quantité de monde, qui périroit infailliblement dans une „ telle entrepriſe, & faire un meilleur uſage du tems, & des „ groſſes ſommes, que l'on commettoit pour en venir à bout : „ Que cependant, pour marquer au Souverain Pontife, qu'il ne „ parloit, ni pour éviter la dépenſe, ni pour avoir moins de „ zèle qu'aucun autre Prince *Chrétien*, pour le recouvrement „ du *St. Sépulcre*, il étoit diſpoſé à fournir telle ſomme „ d'argent, qu'il plairoit à *Sa Sainteté* de lui impoſer, pour „ contribuër à ſa délivrance." Auſſi, l'Empereur donna dès-lors une groſſe ſomme d'or au Roi de *Chypre* pour cet uſage. Ce Prince ſe rendit à *Véniſe*, où ſes Galères, & quelques Troupes, qu'il avoit fait lever, l'attendoient, dans le deſſein de s'embarquer inceſſamment pour *Chypre*, avec le même PIERRE THOMAS, que le Pape, après la mort du Cardinal PELAGIUS, avoit nommé Patriarche de *Conſtantinople*, & Légat Apoſtolique dans tout le *Levant*.

La magnifique reception, que lui fit le Sénat, jointe aux ſpectacles, & aux réjouiſſances publiques, qu'on ordonna à ce ſujet, engagèrent ce Prince à s'y arrêter pluſieurs jours, afin de ne point paroître indifférent aux grands préparatifs, que les *Vénitiens* avoient faits à ſa conſidération. Il prit même beaucoup de part aux ſpectacles publics, dans lesquels on n'admira pas moins ſa valeur, que ſon adreſſe, principalement dans un magnifique tournoi, qui avoit été préparé dans la Place de *St. Marc*, où il combatit contre JAQUES DEL VERME, Fils du fameux LUCAIN, Général des Armées de la République.

## CHAPITRE III.

Tous ces divertiſſemens étant enfin terminés, & ce Prince très-ſatisfait de la générosité du Sénat, & du Peuple de *Véniſe*, où il fut défrayé, avec toute ſa ſuite, pendant le ſéjour qu'il y fit, il s'embarqua pour *Rhodes*, dans le deſſein de faire au moins une ligue avec la Religion; perſuadé que les Chevaliers, qui ne devoient point, non plus que lui, s'attendre à aucun ſecours d'*Occident*, ne balanceroient pas à la conclurre. Article I.

En effet, RAIMOND BE'RANGER, qui venoit d'être élevé au Magiſtère, en embraſſa d'abord la propoſition, parce que ſon Ordre n'avoit pas moins d'interêt, que le Roi de *Chypre*, à ſoutenir la reputation de leurs armes, & à reprimer l'audace, avec laquelle les *Infidèles* faiſoient continuellement des irruptions dans les Iles de l'*Archipel*; & que, de plus, AMURAT I. feignant d'aller attaquer les *Bulgares*, pour favoriſer l'Empereur JEAN PALE'OLOGUE, qui étoit en guerre avec eux, avoit paſſé en *Europe*, par le détroit de *Galipoli*, avec ſoixante mille Hommes. Il s'étoit ſervi, pour cet effet, de deux Navires *Génois*, dont l'un ſe nommoit l'*Interiana*, &, l'autre *Squarciafica*, moïenant un ducat d'or de paſſage pour chaque perſonne; &, ſans aucun égard à l'alliance, qu'il avoit avec PALE'OLOGUE, il s'étoit emparé de la même Ville de *Galipoli*, & de ſes environs.

*Le Roi de* Chypre *fait une ligue avec les Chevaliers de* Rhodes.

*Prémier paſſage des* Turcs *en* Europe, *où* Amurat *s'empare de la Ville de* Galipoli.

Le Roi PIERRE n'eut pas plutôt conclu la ligue avec la Religion de *Rhodes*, qu'il communiqua au Grand-Maître, & au Conſeil, le deſſein qu'il avoit conçu depuis longtems d'aller attaquer la Ville d'*Alexandrie*, & de ſurprendre le *Soudan* d'*Egypte*. L'Entrepriſe fut réſolue. Les Chevaliers s'apliquèrent vigoureu-

ſement aux préparatifs. La Religion arma quatre Galères, avec douze autres Bâtimens de différentes eſpèces, ſur lesquels s'embarquèrent la fleur de la Nobleſſe, & les meilleurs Soldats. Cette Flotte ſe rendit en *Chypre*, où le Roi PIERRE avoit d'abord paſſé, pour faire, de ſon côté, toute la diligence poſſible à mettre en ordre la ſienne.

Article *II.* *Flotte des Ligués de plus de cent voiles.*

Outre les ſix Galères, & quantité d'autres Bâtimens, que ce Prince arma, & qu'il renforça de Troupes *Européennes*, qu'il avoit amenées, il prit à ſa ſolde vingt Navires *Catalans*, & quatre Galères *Génoiſes*, qui faiſoient la courſe dans les mers du *Levant*. Toute l'Armée, qui ſe trouva de plus de cent voiles, étant prête, les proviſions, & les machines chargées, le Roi s'embarqua lui même, fit mettre à la voile, & alla fondre ſur la Ville d'*Alexandrie*, qu'il s'étoit flatté d'emporter d'emblée. Cependant, malgré la vigoureuſe eſcalade, qu'il y fit donner, ce ne fut pas, ſans une perte très-conſidérable des plus braves Chevaliers, & des meilleurs Soldats, que les Habitans en furent forcés. Les *Chrétiens* y entrèrent enfin l'épée à la main, & tuèrent toute la garniſon *Sarraſine*, qu'ils y trouvèrent.

*Priſe d'A-* lexandrie, *par les Ligués.*

Devenus maîtres de cette importance Place, au lieu de s'appliquer promtement à s'y fortifier, & ſe conſerver la principale clef de l'*Egypte*, & l'unique bon port qui ſe trouve en ce Roïaume, ils ne s'attachèrent uniquement qu'a butiner, & à s'enrichir, ſans penſer que le *Soudan* alloit bientôt leur tomber ſur les bras, avec toutes ſes forces. En effet, ils apprirent auſſi-tôt, qu'il étoit parti du *Caire*, & qu'il marchoit, à grandes journées, avec ſes *Mammelucs*, & le plus de Troupes, qu'il avoit pu aſſembler à la hâte. Alors les *Chrétiens*, qui ne ſe croïoient point aſſez forts pour lui réſiſter, ſaccagèrent entièrement la Ville, y mirent le feu aux quatre coins, & partirent le quatrieme jour, après qu'ils s'en furent rendus maitres.

Les

Les richesses, qu'ils emportèrent en or, en argent, & en marchandises précieuses, étoient inestimables. Le commerce de cette Ville étoit, depuis plusieurs siecles, le plus considérable de toute la *Méditerranée*. C'est pourquoi le *Soudan*, qui y arriva peu de jours après son départ, en ressentit si vivement la ruine, qu'il jura solemnellement d'en tirer une cruelle vangeance. Il commença par sacrifier à sa colère plus de deux cens esclaves *Chrétiens*, qui le servoient, & ne cessa, pendant trois jours, de déplorer la désolation d'une Ville, qui lui étoit si chère; &, pendant qu'il faisoit travailler toute son Armée à sa réparation, il s'occupoit, avec toute l'ardeur imaginable, à lever de nouvelles Troupes, à faire construire des Bâtimens, & à amasser les provisions nécessaires, pour aller attaquer les *Chrétiens*, & leur faire éprouver son vif ressentiment.

*On ne peut estimer les richesses, qu'ils en remportent.*

1366.

Ses préparatifs étoient si formidables, que le Roi de *Chypre*, & le Grand-Maître de *Rhodes*, également allarmés, en informèrent le Pape, & lui firent comprendre, que, si le *Soudan* les attaquoit avec de si grandes Forces, il leur seroit impossible de lui résister. C'est pourquoi, ils suplièrent *Sa Sainteté* de vouloir promtement disposer quelques Princes à rassembler de puissans secours en leur faveur. Marque évidente, que, malgré leur bravoure, ils ignoroient entièrement les véritables règles de la guerre, puisque, si, après s'être rendus maîtres d'*Alexandrie*, ils eussent emploïé leur courage, & leurs Troupes, à s'y bien fortifier, & à s'y maintenir, comme ils auroient pu le faire, avec d'autant plus de facilité, que cette Ville est également à la portée de *Chypre*, & de *Rhodes*, que des autres Iles de l'*Archipel*, qui étoient occupées par les *Chrétiens*; & qu'elle en pouvoit recevoir facilement tous les secours qui leur auroient été nécessaires, ils n'auroient pas eu besoin de recourir au Pape, dont l'assistance ne pouvoit être que tardive, & même fort incertaine.

Article *III*.

*Faute considérable des Ligués.*

*Réflexions de l'Auteur.* Mais il ſemble, que ç'a toujours été la deſtinée des plus grands Princes, & des plus fameux Capitaines *Chrétiens*, de ne jamais ſavoir faire un bon uſage de leurs progrès en *Egypte*; ni de ſavoir conſerver les conquêtes, qu'ils faiſoient dans ce beau Roïaume, au commencement de leurs expéditions. Témoin celles d'ALME'RIC, Roi de *Jéruſalem*, de ST. LOUIS, & du Roi JEAN DE BRIENNE, qui s'étoient emparés de *Damiette*, & qui avoient même pouſſé leurs conquêtes beaucoup plus loin.



## CHAPITRE IV.

Article *I.* Le *Soudan* ne fut pas le ſeul ennemi, que le ſaccagement d'*Alexandrie* attira au Roi de *Chypre*, ni le ſeul, qui fit alors des préparatifs contre lui. Les Seigneurs de *Satalie*, de *Scandalore*, & quelques autres petits Souverains *Turcs*, qui, depuis la mort du grand ALADIN, *Soudan* d'*Iconium*, poſſédoient des Etats dans la *Cilicie*, & dans la *Caramanie*, allarmés de ſon entrepriſe ſur l'*Egypte*, & craignant également pour eux mêmes, firent une ligue, & armèrent pluſieurs Bâtimens, dans la réſolution de le prévenir.

Chypre *attaquée par les* Turcs. Ils ſe préſentèrent ſur les côtes *Méridionales* de l'Ile, pour y faire deſcente; mais, par bonheur, ils les trouvèrent toutes ſi bien gardées, qu'il leur fut impoſſible d'exécuter leur mauvaiſe volonté; de ſorte que leur entrepriſe ne ſervit, qu'à leur cauſer de la perte, & de l'embarras, en leur attirant un ennemi, qui ne penſoit aucunement à les inquiéter, mais qui ne tarda pas à leur faire ſentir, qu'on ne le cherchoit pas longtems, ſans le trouver. Le Roi PIERRE aïant encore ſes Galères armées, & ne

ne manquant que de quelques équipages, pour remplacer ceux qu'il avoit perdus dans l'expédition d'*Alexandrie*, retint à ſon ſervice les Galères *Génoiſes*. Il engagea pluſieurs mariniers de cette Nation, parmi lesquels il s'en trouva deux, qui penſérent cauſer une guerre ouverte entre lui, & leur République ; car, ſoit que ces brigands ſe répentiſſent de s'être engagés, ou qu'ils fuſſent naturellement fripons, après avoir reçu leur engagement, ils déſertèrent, & cherchérent même à ſeduire leurs Camarades, qui avoient également pris parti au ſervice du Roi. Leur manége fut découvert; & ces deux libertins furent arrêtés, & conduits au Gouverneur de *Famagouſte*, qui, connoiſſant le beſoin que le Roi avoit du monde, & craignant qu'en faiſant grace à ces deux déſerteurs, les autres ne ſuiviſſent leur exemple, voulut abſolument les punir, en leur faiſant couper le bout du nez, & des oreilles; mais ce châtiment ne fut pas capable de les faire devenir plus ſages, ni moins audacieux: au contraire, il les anima ſi fort contre les *Chypriots*, qu'aïant trouvé le moïen de paſſer ſur une des Galères de leur Nation, qui étoit à la ſolde du Roi, ils exagérèrent le mauvais traitement, qu'ils avoient reçu, & firent révolter tout l'équipage, qui aſſomma de coups quelques *Chypriots*, qui y étoient embarqués, auxquels ils eurent même la cruauté d'arracher les yeux.

*Hoſtilités entre les* Génois, *& les* Chypriots.

Ils firent plus. Ils levèrent ſécrettement les ancres à l'entrée de la nuit, & s'enfuirent avec toutes les munitions, dont la Galère étoit chargée. Ils emportèrent également le frêt du voïage, que le Roi leur avoit fait payer d'avance; & leur Capitaine, qui, ſelon les apparences, conſentit à toutes ces violences, ne fut pas plutôt arrivé à *Gènes*, qu'au lieu de faire des plaintes contre ſon équipage, il en impoſa au Magiſtrat, en avançant, que les mauvais traitemens, qu'il avoit reçus du Roi de *Chypre*, l'avoient obligé de quitter brusquement ſon ſervice; de ſorte que, pendant que cet impoſteur aigriſſoit ſa Républi-

publique contre ce Prince, il fit, de ſon côté, ſaiſir tous les effets des Marchands *Génois*, qui ſe trouvoient dans ſes Etats; ce qui anima tellement cette Nation orgueilleuſe, que, ſans chercher à s'éclaircir du ſujet, dont il s'agiſſoit, elle ſe diſpoſa à en tirer raiſon, par la voie des armes. Ces brouilleries auroient eu de très-fâcheuſes ſuites, ſi le Pape, qui en fut informé, n'eût agi ſi efficacement auprès des uns & des autres, qu'il appaiſa enfin cette dangereuſe querelle.

*L'entremiſe du Pape appaiſe tout.*

Article *II.* La déſertion de cette Galère ne retarda cependant l'expédition du Roi, qu'autant de tems qu'il en falut pour la remplacer. Il attaqua la Ville de *Satalie.* Le Seigneur *Turc*, nommé Tacca, qui la poſſédoit, n'avoit pas eu grand ſoin de munir cette Place, pendant qu'il cherchoit à attaquer ſes voiſins; &, quoi qu'elle fût très-forte, très-riche, & très-peuplée, comme il n'y avoit point de gens de guerre, & que ſes habitans, tous gens de commerce, n'étoient point faits au manîment des armes, ils furent ſi étonnés à la ſeule apparence de la Flotte ennemie, qu'ils ne firent preſque aucune réſiſtance. Le Roi s'en empara, ſans perdre un ſeul homme; mais, comme il prévoïoit qu'il ne pourroit la garder longtems, ſans ſe beaucoup incommoder, il la rendit, peu de tems après, à ſon propriétaire, qui s'engagea à lui payer un tribut annuel, beaucoup plus convenable à ce Prince, que de dégarnir les Places de ſon Roïaume pour la conſerver.

*Le Roi prend la Ville de* Satalie.

Il eſt vrai, que Loredan en fait une hiſtoire toute différente des autres Auteurs. Il dit, que le Roi Pierre garda longtems *Satalie*, dont il donna le gouvernement au Baron Jaques Denores, avec une garniſon de deux cens Chevaux, & cinq cens Fantaſſins, & qu'il y entretenoit trois Galères: Il ajoute, qu'il y arriva divers incidens fâcheux, pendant qu'elle fut ſous la domination des Rois de *Chypre*; Que Pierre Cavalli, l'un des Officiers, révolta la garniſon, faute de paie; Qu'il étoit ſur le point de livrer la Place aux *Turcs*, lors que le Roi, qui en avoit

avoit été averti, y arriva avec vingt-huit Galères, & fit pendre aux crénaux des murailles cet Officier, avec tous les mutins; Que la févérité du Baron Denores aïant enfuite donné lieu à une femblable révolte, le Roi le rappella, & envoïa à fa place l'Amiral Jean de Sur; & que, malgré les différentes tentatives, qu'avoit faites Tacca, pour furprendre cette Place, elle demeura au pouvoir des Rois de *Chypre*, jusques à l'année 1372. que le Roi Pierrin, qui entra alors en guerre avec les *Génois*, la céda au même Tacca, au quel les Barons Mistachel, & Pisabogue la confignèrent, par ordre de ce Prince; mais qu'aïant eu l'imprudence de préférer une petite Frégatte aux Galères du Roi, pour leur retour en *Chypre*, ils tombèrent au pouvoir des *Génois*, qui les firent mettre à la chaine. Cependant, comme il y a apparence que cet Auteur a écrit fur de mauvais mémoires, ou qu'il a manqué d'exactitude, on ne doit pas s'étonner, fi, après avoir bien examiné tous les autres, qui parlent des affaires de *Chypre*, & même de celles des *Turcs*, je fuis obligé de le refuter fi fouvent.

Lordan *refuté par l'Auteur.*

Article *III.* *Prife de* Tripoli *de* Syrie, *par le Roi* Pierre.

Après l'expédition de *Satalie*, qui ne fut pas de longue durée, & que le Roi eut impofé des conditions avantageufes aux autres petits Souverains de la *Caramanie*, il fut rejoint par les Galères de *Rhodes*, & par plufieurs autres Bâtimens, que le Grand-Maître avoit fait armer, malgré la perte de plus de cent Chevaliers & de beaucoup de Soldats, qui avoient péri dans l'expédition d'*Alexandrie*. Ce Prince remit en mer; &, fans fe mettre en peine, non plus que les Chevaliers, d'augmenter la fureur & l'indignation du *Soudan*, & des *Sarrafins*, ils allèrent fondre fur la Ville de *Tripoli* de *Syrie*, dont ils s'emparèrent, avec beaucoup moins de peine, qu'ils n'en avoient eu à *Alexandrie*. Les Habitans l'abandonnèrent d'abord, faute d'un chef, capable de les conduire. Les uns fe fauvèrent aux montagnes du *Liban*, & les autres fe cachèrent dans diverfes mafures des environs de la Place.

Imprudences des Chrétiens.

Ceux-ci attentifs aux mouvemens des *Chrétiens*, reconnurent bientôt, que l'abondance de vin, & de bonnes provisions, qu'ils y avoient trouvées, jointe à l'assurance, où ils se croioïent, leur avoit fait entièrement oublier, qu'ils étoient en pays ennemi. Ils s'étoient même dispersés à droit & à gauche, sans aucun ordre, ni précaution. Les Ennemis prirent courage, sortirent hardiment de leurs tanières, & les assaillirent si brusquement, qu'ils en tuèrent grand nombre, & en firent plusieurs prisonniers, avant que leur surprise parvint aux oreilles du Roi, qui étoit dans la Ville, & qui fit promtement sortir un détachement des meilleurs Soldats, sans lesquels les *Sarrasins* auroient entièrement défait tous ceux qui étoient débandés dans les campagnes.

Cet accident aïant rendu les gens de l'Armée plus circonspects, ils ne songèrent plus, qu'à embarquer ce qu'ils avoient trouvé de meilleur, & de plus précieux, dans la Ville. Le Roi voulut même en emporter, comme un trophée de ses exploits, les portes, qui étoient d'un travail très-singulier. Il en fit démolir les murailles, & mettre le feu aux maisons. Il tint ensuite conseil avec les Chevaliers. On y résolut d'aller faire un semblable traitement à la Ville d'*Antarde*, ou *Tortose*. Ils l'exécutèrent, avec la même facilité. Le Roi en fit également emporter les portes de bronze du Château, sur lesquelles étoient représentées, en bas-relief, plusieurs histoires de l'antiquité. Enfin, chargés des riches dépouilles de ces deux Villes, & de quelques autres lieux moins importans, qu'ils avoient aussi ravagés
1367. sur les côtes de la *Phénicie*, ils s'en retournèrent triomphans, comme s'ils avoient fait de grandes conquêtes, au lieu que leurs expéditions étoient plutôt des brigandages, indignes d'un aussi grand Prince, que l'étoit le Roi PIERRE, & des personnes qui gouvernoient la Religion de *Rhodes*, d'autant plus que les uns, ni les autres, ne pensèrent pas seulement à s'affermir dans les lieux, dont ils se rendirent maîtres, où ils auroient trouvé tou-

*Ils s'amusent au pillage, & au brigandage*

ωWυρıζζủ
Wυζ̱ı̱a.

μεσ̄Ἠλμ



tes les commodités désirables, & qui, d'ailleurs leur auroient été d'un avantage infini, tant pour s'opposer aux entreprises du *Soudan*, que pour se maintenir à portée de lui enlever le Roïaume de *Jérusalem*, pour le recouvrement duquel ils faisoient tant de projets, & se donnoient tant de mouvemens, afin d'y engager le Pape, & les autres Princes d'*Europe*.

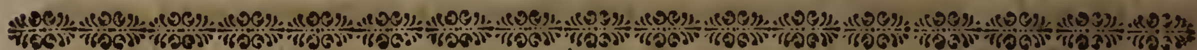
Aussi, le Roi PIERRE, & les Chevalies de *Rhodes*, en négligeant les avantages, qu'ils auroient pu retirer de leurs Victoires, retombèrent bientôt dans la crainte, & dans les allarmes, dont ils avoient été agités auparavant. Car, quelques considérables que fussent les butins, qu'ils avoient faits, ils n'étoient pas capables de leur fournir les moïens d'entretenir leurs Flottes, & leurs Troupes, une seule campagne; &, quelques fortes, & pressantes que fussent les frequentes Lettres, que le Pape écrivit, après l'affaire d'*Alexandrie*, à l'Empereur CHARLES IV. à CHARLES *le Sage*, Roi de *France*; à LOUIS, Roi d'*Hongrie*; à EDOUARD, Roi d'*Angleterre*; à DAVID, Roi d'*Ecosse*; à PIERRE, Roi d'*Arragon*; à ALDEMAR, Roi de *Danemarc*; à CASIMIR, Roi de *Pologne*; à JEANNE, Reine de *Naples*; à ALBERT, & OTHON, Ducs d'*Autriche*; & à MARC CORNARO, Doge de *Vénise*; elles n'avoient fait aucun effet sur l'esprit de ces Princes, malgré les touchantes expressions dont, le *St. Père* s'étoit servi pour les émouvoir en faveur de la Religion, en accordant même à tous ceux qui donneroient du secours au Roi de *Chypre*, & aux Chevaliers de *Rhodes*, les mêmes indulgences que les Pontifes, ses Prédécesseurs, avoient concédées à tous ceux qui étoient allés en personne à la guerre Sainte. Marque évidente, que les Princes, & les Peuples commençoient à la regarder avec indifférence!

*Allarmes du Roi du* Chypre, & *du Grand-Maitre de* Rhodes.

*Ils ne sont point secourus par les Princes* Chrêtiens *d'Occident*.

C'est pourquoi, le Grand-Maître, & le Conseil de *Rhodes*, sommèrent tous les Chevaliers, qui se trouvoient en *Europe*, à se rendre incessamment au Couvent. Ils firent acheter des Chevaux dans le Roïaume de *Naples*; des Cuirasses, des corselets,

des casques, & des balles d'arbalêtre à *Pavie*, & quantité de provisions dans les autres lieux, pour bien munir leur Ile. Tous leurs Receveurs en *Europe* reçurent ordre de leur envoïer ponctuellement leurs revenus annuels, & tous les arrérages, qu'ils devoient au trésor, afin d'avoir le moïen de fournir aux dépenses, qu'ils étoient obligés de faire, tant pour le maintien de *Rhodes*, que pour toutes les autres Iles de leur dépendance, & pour leur quote part de l'entretien de la garnison de *Smirne*. PIERRE RACHANELLI, qui en étoit Gouverneur, faisoit des plaintes continuelles, qu'il manquoit d'argent, non seulement pour payer la Solde des Officiers, & des Soldats, mais encore pour acheter les provisions nécessaires pour leur subsistance.



## CHAPITRE V.

Article I. *Le Roi* Pierre *s'embarque, avec le Prince* Pierrin, *son Fils, pour l'*Europe.

Le Roi de *Chypre*, de son côté, après avoir congédié les Bâtimens étrangers, qu'il avoit à sa solde, & fait désarmer une partie des siens, dont l'entretien ne lui étoit pas moins à charge, remit, comme il avoit déjà fait, le gouvernement du Roïaume au Prince de *Galilée*, son Frère, dont il étoit très-satisfait. Il recommanda à la Cour supérieure de l'assister de ses conseils, & de l'aider dans toutes les affaires, qui pourroient survenir pendant son absence; Après quoi, le Roi se rembarqua, & partit avec trois de ses Galères. Il étoit accompagné du Prince PIERRIN, son Fils unique, auquel il étoit bien aise de faire voir les Cours de l'*Europe*. Ils se rendirent d'abord auprès du Pape, qui étoit alors en *Italie*. Le Roi lui représenta, „ que le „ bonheur, qu'il avoit eu dans ses expéditions contre les *Infidèles*, „ ne serviroient, qu'à accélérer la perte de ses Etats, & la rui„ ne de ses Sujets, si *Sa Sainteté*, & les autres Princes *Chré-*

„ *tiens*

„ *tiens*, ne lui donnoient quelque puiſſant ſecours qui le mît „ en état de repouſſer leurs entrepriſes.

Cependant, malgré la grande inclination, qu'avoit le Pontife d'aſſurer le Roïaume de *Chypre*, & tous les pays, qui restoient aux *Chrétiens* d'*Orient*, nonobſtant l'eſtime particulière qu'il faiſoit de ce Prince, & du courage, avec lequel il avoit mortifié les *Turcs*, & les *Sarraſins*, & quelque affliction qu'il reſſentît des progrès, que les *Barbares* faiſoient dans l'*Arménie*, dont ils avoient preſque dépouillé le Souverain, & enfin malgré ſes ſollicitations, tant auprès de l'Empereur, qui avoit fait un voïage en *Italie*, qu'auprès des autres Puiſſances *Chrétiennes*, le ſecond voïage du Roi Pierre fut encore moins heureux, que le prémier, & beaucoup plus funeſte pour lui & pour toute ſa famille, puiſqu'il fut cauſe de la mort tragique de ce Prince. 1368.

*Inutilité de ſon voïage à* Rome.

Car aïant reconnu dans les converſations, eut avec le Pape, qu'il tenteroit en vain de retourner vers les Rois de *France*, & d'*Angleterre*, il prit congé du *St. Père*, pour aller viſiter Barnabo Visconti, Duc de *Milan*, avec lequel il avoit contracté une étroite amitié quelques années auparavant, qu'il avoit été emploïé, ſelon Philippe Mazzeri, à l'acommodement des conteſtations, qui étoient ſurvenues entre le Pape, & ce Duc, touchant la Ville de *Bologne*. Cet Auteur aſſure même, que le Roi Pierre y contribua beaucoup à l'établiſſement de l'Univerſité; & que les Docteurs des Collége l'ont toujours reconnu pour leur principal Inſtituteur.

Article *II*.

*Son voïage à* Milan.

Pendant ſon ſéjour à *Milan*, & qu'il traitoit du mariage du Prince Pierrin, ſon Fils, avec Valentine, Fille du Duc Visconti, le Prince de *Galilée*, ſon Frère, étoit entré dans une ligue, qu'avoient fait les *Vénitiens* & les *Génois* après leur racommodement, avec la Religion de *Rhodes*, contre les *Infidèlés*. Cependant, comme les expéditions d'*Alexandrie*, & de *Tripoli* avoient épuiſé les finances du Roi de *Chypre*, & que le Prince

de *Galilée* manquoit des moïens pour ſubvenir aux dépenſes de cet armement, il s'aviſa de faire publier un Edit, qui accordoit la liberté aux *Perperiens*, qui étoient comme des eſclaves, moïenant la ſomme de deux cens bezans d'argent par tête; ce qui lui produiſit de groſſes Sommes, par la quantité de ces Peuples qui s'affranchirent, & le mit en état de fournir aux beſoins de la guerre, & aux dépenſes de la Maiſon Roïale. Heureux pour le Roi ſon Frère, & pour toute ſa Maiſon, s'il avoit également pu remédier aux déſordres de la Reine ELEONOR, laquelle oubliant ce qu'elle devoit au Roi ſon Epoux, & ce qu'elle ſe devoit à elle même, ſcandaliſoit la Cour, & la Ville, par ſes amours illicites avec JEAN DE MORFU, Comte de *Rochas*.

*Dérangement de la Reine de* Chypre *pendant, l'abſence du Roi ſon Epoux.*

Cette Princeſſe avoit même ſi peu de ménagement dans ſes intrigues, que lors qu'elle vouloit affirmer quelque choſe, elle juroit, en langue *Eſpagnole*, par la vie de ſon Comte; &, au contraire, par une modeſtie affectée, elle étoit toujours la première à blâmer les moindres ſoupçons de galanterie des autres Dames, & ne manquoit preſque jamais de les leur reprocher, lors qu'elle pouvoit en trouver l'occaſion. Elle traita même d'une manière ſi rigoureuſe & ſi offenſante la Veuve du Baron THOMAS DE MONTOLIF, que le Roi avoit aimée, & qu'il avoit laiſſée enceinte, que non contente de l'avoir publiquement maltraitée de paroles, elle la fit enfermer dans le Monaſtère de *Ste. Claire*, & la força à prendre l'habit de Religieuſe: Tyrannie, qui fit extrêmement augmenter les murmures contre ſes diſſolutions.

Elles devinrent enfin ſi publiques, & ſi ſcandaleuſes, que le Vicomte de *Nicoſie*, à qui le Roi avoit ordonné de ſurveiller à ſes affaires domeſtiques, fut obligé, malgré lui, d'écrire à ce Prince, pour lui apprendre le déréglement de la Reine, ſon Epouſe; l'aſſurant en même tems, „ qu'il étoit au déſeſpoir „ de ne pouvoir ſe diſpenſer de lui annoncer une choſe, qui „ ne pouvoit lui cauſer, que de grandes inquiétudes; mais que,

„ com-

„ comme sa présence étoit seule capable d'arrêter le cours d'un „ commerce si deshonorant, il suplioit très-humblement Sa „ Majesté de prendre telles mesures, qu'elle jugeroit à propos; „ lui paroissant qu'en son particulier, il avoit fait le devoir d'un „ fidèle Sujet, en l'informant d'une affaire aussi délicate, mais „ qui étoit devenue publique.

La Lettre du Vicomte fut un coup de foudre pour le Roi PIERRE, qui avoit toujours tendrement aimé la Reine, sa Femme, pour laquelle il avoit eu une estime & une déférence toute particulière. Un avis si fâcheux lui fit promtement conclurre l'Alliance du Prince PIERRIN avec la Fille du Duc de *Milan*; &, sans plus s'amuser à rien solliciter contre les *Infidèles*, il alla s'embarquer sur ses Galerès, qui l'attendoient à *Vénise*. Article *III.*

Arrivé en *Chypre*, il trouva partout d'étranges sujets de douleur & d'affliction. A peine fut-il débarqué, qu'il aprit, que la Reine étoit aux délicieux jardins de *Pothamia*, où elle se divertissoit avec son amant; & que cette Princesse avoit fait voiler, & cloîtrer la Dame de MONTOLIF. Les Princes ses Frères, qui n'ignoroient pas ces desordres, au lieu d'entrer dans son juste ressentiment, cherchoient à le détourner de la vangeance, qu'il vouloit tirer de l'infidélité de son Epouse, & du Comte de ROCHAS, son Sujet, en lui soutenant, que le Vicomte ne lui avoit écrit, que des impostures, & des faussetés malicieuses.

*Chagrins du Roi cause de son retour en* Chypre.

Cependant, malgré la rage, & la fureur, dont ce Prince étoit saisi, & malgré son naturel vif, & entreprenant, soit que l'excès de son chagrin l'eût rendu timide, ou qu'il voulût par une procédure juridique rendre publique la condamnation de la Reine, & de son amant, comme leur crime, & son deshonneur l'avoit été, il fut assez retenu pour se contenter d'en faire ses plaintes au Conseil, & de faire arrêter cette Princesse à *Pothamia*, où elle se trouvoit, & d'où le Comte de ROCHAS s'étoit éloigné, au premier avis de l'arrivée du Roi, pour aller se

*Arrêt de la Reine, par ordre du Roi.*

cacher.

cacher sur ses terres; de sorte que la seule action, dans laquelle le Roi se servit alors de son autorité, & de son pouvoir, fut de faire sortir la Dame de MONTOLIF du Couvent, où la Reine
1369. l'avoit forcée d'entrer malgré elle.

Le parti, qu'avoit pris le Roi de remettre, à la décision de la Cour supérieure, une affaire aussi importante, touchoit extrêmement tous les Sujets, qui la composoient; persuadés que, de quelque manière, qu'ils la jugeassent, il n'en pouvoit arriver que des maux infinis au Roïaume. Ils s'assemblèrent plusieurs fois, pour tâcher de prendre le parti le moins dangereux, examinant tantôt le sentiment du Sénéchal, & tantôt celui du Connétable, tous les deux Frères de Sa Majesté.

Article IV. *Conseil tenu à ce sujet.*

Le Sénéchal soûtenoit, "que l'adultère étant un crime, qui „ fait horreur à tous les honnêtes gens, méritoit d'être puni „ rigoureusement, & plus encore en la personne d'une Reine, „ parce que ce dangereux exemple pouvoit être suivi, non „ seulement des Dames de la Cour, mais encore de toutes les „ Femmes du pays, & causer des désordres infinis dans „ les familles, dont les chefs ne pourroient plus s'assurer d'ê„ tre les Pères de leurs Enfans; que, d'ailleurs, connois„ sant toute la justice des plaintes du Roi, ils trahiroient l'hon„ neur de ce Prince, & la confiance qu'il avoit en eux, s'ils „ ne condamnoient pas la Reine, & son favori, comme ils le „ méritoient, & comme le vouloient la conscience, & la jus„ tice.

Le sentiment du Connétable au contraire étoit, "que, quoi„ que l'adultère fût, en effet, un crime énorme, & digne de „ punition; même la plus honteuse tâche, qui pouvoit noircir „ une famille, il ne falloit pas toujours le punir selon la rigueur „ des loix; encore moins, lorsqu'il exposoit la reputation d'un „ Souverain, & pouvoit faire disputer la succession de sa Cou„ ronne à ses Héritiers, & causer des guerres civiles, & des „ malheurs infinis à tout un Etat: Que d'ailleurs, l'Assemblée

„ igno-

„ n'ignoroit pas, que, si on avoit châtié tous ceux qui au-
„ roient pû être compris dans l'affaire, dont il s'agissoit, bien
„ d'autres des principaux du Roïaume auroient pu s'y trouver
„ aussi intéressés, que le Comte de ROCHAS." Il conclut,
„ qu'il étoit plus convenable d'absoudre la Reine, & son prétendu
„ favori, comme accusés faussement, & de condamner le Vicom-
„ te, comme calomniateur, à quelques années de prison, pour
„ avoir, par ses faux raports, mis la désunion dans la famille
„ Roïale, animé le Roi contre les principaux Seigneurs du
„ Roïaume, & troublé la tranquilité publique.

*Le Vicomte de Nicosie arrêté.*

Enfin, après plusieurs contestations, cette dernière opinion prévalut, malgré l'injustice évidente, qu'on faisoit au Roi. Elle fut suivie d'un Arrêt en faveur de la Reine, & du Comte son amant. Le Vicomte de *Nicosie* fut d'abord arrêté, & conduit en prison; mais le Roi, qui connoissoit sa fidélité, & son innocence, l'en fit d'abord sortir, & fut si irrité de l'inique décision du Conseil, que sa douleur ne lui permettant point de réflêchir, que les Princes ses Frères, & les Seigneurs du Conseil n'avoient agi avec tant de modération, que pour ménager sa reputation, & pour éviter les malheurs que la condamnation de la Reine, & du Comte de ROCHAS, auroient pu causer à son Etat, que sa colère se convertit en une frénésie si terrible, qu'elle causa bientôt la ruine, & le des-honneur des plus illustres familles du Roïaume, & enfin la mort funeste, & précipitée de ce grand Prince.

*Desespoir du Roi.*

Car, pour se vanger du jugement porté par les Seigneurs du Conseil, & leur faire sentir les mêmes tourmens, & les mêmes inquiétudes, dont il étoit agité, il se plongea dans une débauche si effroïable, que, pour l'assouvir, non content de déshonorer leurs Femmes, leurs Filles, & leurs Sœurs, il les abandonnoit ensuite aux ministres de sa passion. La honte, & l'infamie de grand nombre des plus illustres familles du pays, ne furent pas capables de satisfaire sa fureur, ni son indigna-

1370. tion. Il auroit ſouhaité comme un autre CALIGULA, à l'égard des *Romains*, que toute la Nobleſſe *Chypriotte* n'eût eu qu'une ſeule tête, pour pouvoir l'abattre d'un ſeul coup; Et devenu, enfin, plus méchant que cet Empereur, il condamnoit, pour le moindre ſujet, les uns au banniſſement, les autres à des priſons perpétuelles; dépouilloit les plus riches de leurs biens; & la moindre peine, qu'il impoſoit alors à ſes principaux Sujets, étoit de les faire ſervir de manœuvres aux maçons, qu'il faiſoit travailler à la conſtruction d'une grande, & forte Tour, qu'on conſtruiſoit dans un coin de la Ville, ſans même en exemter les Dames de la prémière qualité, qui n'étoient pas de ſon goût, ou qui vouloient trop réſiſter à ſes paſſions.



## CHAPITRE VI.

Article I. Une Dame de la Maiſon d'IBELIN, d'une grande beauté, qui ſe trouva du nombre de ces dernières, ne put ſans impatience, ſuporter un fardeau ſi indigne de ſon ſexe, & de ſa naiſſance. Elle eut aſſez de courage pour former le deſſein de ſe vanger de l'affront, que lui faiſoit celui qui l'avoit condamnée à un travail ſi peu convenable à ſa délicateſſe. Pour parvenir à ſon but, elle relevoit ſa jupe, & ſa chemiſe jusqu'au-deſſus des genouils d'une manière fort indécente, lorsque les Seigneurs de la Cour, qui alloient voir cet ouvrage, paſſoient auprès d'elle; & elle affectoit au contraire de les baiſſer jusqu'à terre, lorsque le Roi venoit à paſſer. Il s'y rendoit presque tous les jours, parce qu'il déſiroit fort de faire promtement achever cette Tour, où l'on prétend qu'il vouloit faire enfermer la Reine, les complices des débauches de cette Princeſſe, & ceux qui s'étoient oppoſés à la juſtice qu'il demandoit.

*Suites fâcheuſes des cruautés du Roi.*

L'aſ-

L'affectation de la Dame d'Ibelin frappa quantité de Seigueurs, qui prenoient part à sa disgrace. Elle répondit à un Gentilhomme, qui fut assez curieux, pour lui en demander le sujet, „ qu'elle ne baissoit sa robe, que devant le Roi, parce „ qu'elle craignoit de blesser la modestie du seul Homme, qu'el- „ le apercevoit, puis qu'elle considéroit tous les autres comme „ des Femmes, qui entre elles n'y regardoient pas de si près. Ils comprirent d'abord, qu'elle les regardoit tous, comme des Hommes sans coeur; Ils s'entre-regardèrent avec étonnement, commencèrent dès-lors à murmurer contre ce Tyran, & conclurent, qu'ils avoient trop long-tems souffert ses fureurs, & ses injustices, pour n'en pas arrêter le cours. Ils raportèrent à leurs amis le reproche honteux, que cette Dame venoit de leur faire; & s'y trouvant tous également intéressés, ils passèrent bien-tôt des murmures à une véritable conjuration. Afin de s'animer avec plus d'ardeur à sa perte, ils se rappellèrent, & même exagérèrent toutes les injures, qu'il avoit faites à la Noblesse, depuis son retour d'*Europe*; frémissant tous de rage, de ce qu'on n'entendoit plus parler que de ceps, de chaines, de prisons, de bannissemens, de confiscations, de suplices honteux, de viols, & de toutes autres sortes de violences, sans aucune formalité de justice.

*Conspiration des Nobles.*

Les Conjurés firent plus. Sachant que les Frères du Roi n'étoient pas moins fatigués, qu'eux, de sa mauvaise humeur, & mécontens du peu de part, qu'il leur donnoit dans les affaires, ils trouvèrent le moïen de les faire entrer dans leur ressentiment, & de consentir à la vangeance, qu'ils vouloient tirer de tant d'outrages. Ils résolurent, enfin, la mort du Roi; &, quelque effort, que fit le Sénéchal pour les détourner d'un attentat si criminel, & si atroce, dont la seule pensée lui faisoit horreur, toutes ses exhortations furent inutiles. Il est vrai, que la grande déférence, qu'ils avoient tous pour lui, fit qu'ils affectèrent de suspendre leur détestable dessein. Ils consentirent même de

*Ils veulent mettre le Sénéchal à leur tête, & concluent la mort du Roi.*

ſe joindre à lui, pour aller faire des rémontrances au Roi, & le ſuplier „ de ſe reſſouvenir du Serment, qu'il avoit fait à ſon „ avènement à la Couronne, qui étoit de ne rien changer aux „ *Aſſiſes*, ou Loix fondamentales du Roïaume, que tous ſes „ Prédéceſſeurs avoient obſervées ſi religieuſement, & que lui „ ſeul venoit d'enfraindre par la confiſcation des fiefs, & par le „ ſuplice, ou la condamnation de pluſieurs Barons, qui (ſe„ lon les mêmes Loix) ne pouvoient être privés de leurs biens, „ exilés, ni empriſonnés, ſans les procédures ordinaires de„ vant le Grand-Conſeil.

1371. C'eſt ce qu'ils exécutèrent même avec beaucoup de reſpect; mais leur ſoumiſſion & leurs rémontrances ne firent qu'augmenter l'indignation du Roi, qui ne pouvoit revenir de la haine, qu'il avoit conçue contre tous les Seigneurs, depuis le jugement injuſte, qu'ils avoient prononcé ſur les accuſations, qu'il avoit eu la foibleſſe de leur porter contre la Reine, & contre le Comte de ROCHAS. Il n'étoit plus capable d'écouter, ni la raiſon, ni leurs plaintes. L'eſprit de vangeance conduiſoit ſeul toutes ſes paſſions. C'eſt pourquoi, déſeſpérant de pouvoir ſe ramener par la douceur, ils recommencèrent leurs aſſemblées criminelles; &, le Prince de *Galilée* à leur tête, ils allèrent un matin au point du jour, tous bien armés, & bien accompagnés aux priſons, dans leſquelles étoient enfermés JEAN GORAFFO, Grand-Bailli du Roïaume, le Baron CARION DE GIBLET, avec ſon Fils, & divers autres Nobles; Ils y entrèrent par force, après avoir obligé le Geolier à leur en ouvrir les portes.

Article *II.* Ils allèrent enſuite droit au Palais, dont ils forcèrent également les gardes, & parvinrent enfin juſqu' à la Chambre du Roi. Madame CIVE DE SCANDALION, l'une des plus belles, & des prémières Dames de la Cour, qui avoit paſſé la nuit avec lui, effrayée du bruit, qu'elle entendit, s'envelopa promtement dans un drap, & entra dans la chambre voiſine, où elle

ſe

se cacha dans une garderobe. Elle laissa la porte ouverte; ce qui fit croire, qu'elle étoit de la conjuration, d'autant plus qu'elle étoit extrêmement aimée du Prince; celui-ci entra d'abord dans la chambre du Roi, qui s'habilloit à la hâte, & qui, transporté de colère, cria au Prince de sortir; ce qu'il fit sur le champ, soit que la seule vue du Roi, ou le remord de sa conscience l'effrayât; Mais, à peine fut-il sorti, que le Seigneur d'*Assur*, CARION DE GIBLET, & JAQUES GABRIELLI, y entrèrent. Le Roi, qui les avoit cruellement offensés, jugea bien alors, qu'ils ne venoient, que pour lui ôter la vie. Néanmoins, comme il étoit naturellement intrépide, il voulut prendre son épée, en leur criant; *Traitres! que faites-vous?* Ce fut-là tout ce qu'il put proférer, car ils le percèrent d'abord de trois coups de poignard, qu'ils eurent même la fureur de redoubler, quoique ce Prince infortuné fût, dès les prémiers coups, tombé roide mort à leurs piés.

*Mort du Roi Pierre, qui est poignardé.*

Le Baron GORAFFO, encore plus inhumain, que les autres, & qui n'auroit peut-être osé en approcher, pendant qu'il vivoit, fut assez barbare, & assez perfide, pour lui séparer la tête du corps.

On prétend, que les Frères du Roi, & principalement le Prince de *Galilée*, vouloient en faire autant au Prince PIERRIN, unique héritier de la Couronne; & qu'il n'en fut garanti que par l'adresse de la Reine sa Mère; ce qui ne paroit guère vraisemblable, puisque cette Princesse avoit quitté la Cour longtems auparavant, & ne pouvoit être si-tôt informée de ce qui s'y passoit pour empêcher ce meurtre, si les Conjurés avoient voulu le commettre; & que, d'ailleurs, au défaut de cet Enfant, la Couronne appartenoit de droit au Prince JAQUES, son Oncle, lequel, bien loin d'avoir conspiré contre la vie du Roi, avoit fait humainement tout ce qui avoit dépendu de lui, pour empêcher ses Frères d'y consentir. Il auroit été immancablement

*Le Peuple prend les*

*armes, pour vanger la mort du Roi.* ſoutenu de tout le Peuple, qui, en effet, prit d'abord les armes, pour vanger la mort de leur Souverain.

Le Prince de *Galilée* eut ſoin de faire inhumer le corps du Roi, pendant la nuit, & fort ſécrettement, dans le tombeau de leur Père; car il craignoit, avec raiſon, que la vue de ce funeſte, & terrible, ſpectacle n'augmentât l'émotion populaire, & ne cauſât quelque grand deſordre, qui auroit pu retomber ſur lui. Il empêcha même, qu'un Religieux *Dominiquain* n'en fît l'Oraiſon funèbre, de peur que le recit des actions glorieuſes de ce grand Prince ne reveillât l'amour, que ſes Sujets avoient eu pour lui.

Article *III.* 1372. En effet, le Peuple, extrêmement irrité, qu'un Prince, qui les avoit rendus plus riches, & plus opulens, qu'ils n'avoient jamais été, & qui, par ſes faits héroïques, s'étoit rendu plus glorieux qu'aucun de ſes Prédéceſſeurs, eût été poignardé d'une manière ſi cruelle, & ſi déteſtable, dans ſa propre chambre, ſe ſeroit porté à quelque extrémité contre le Prince de *Galilée*, & contre ſes autres aſſaſſins, ſans la précaution que celui-ci avoit eue de faire d'abord proclamer *Roi* le jeune Prince PIERRIN, & même de le faire ſolemnellement couronner dans l'Egliſe Cathédrale de *Nicoſie*.

Pierrin, *Fils du Roi, couronné à* Nicoſie.

*Eloge du Roi* Pierre. Voilà la déplorable fin du Roi PIERRE, qui, par toutes ſes actions mémorables, méritoit, ſans adulation, le titre de *Grand*, d'*Invincible*, & de *Magnanime*. Car, outre les Victoires qu'il remporta contre les *Infidèles*, dont il étoit le fléau, il éteignit les Séditions de *Rome*, ſe rendit médiateur entre les Rois d'*Eſpagne*, & d'*Angleterre*, & ſe fit conſidérer pendant ſes voïages, par toutes les Puiſſances *Chrétiennes*, n'aïant jamais rien entrepris, que pour l'avantage de la Religion. Son entretien étoit des plus agréables, ſes manières des plus engageantes; & jamais Prince ne s'étoit diſtingué avec plus d'adreſſe, & de valeur, dans tous les exercices militaires. Il étoit infatigable, judicieux dans ſes réſolutions, & poſſédoit enfin toutes les éminentes

tes

tes qualités, qui peuvent former un grand Prince : Mais ces belles qualités dégénérèrent malheureusement en autant de vices, par les cuisans chagrins, que lui causèrent les dérèglemens de la Reine, son Epouse ; & ces vices ternirent une gloire, qui auroit été immortelle.

Comme le nouveau Souverain n'étoit point encore en âge de gouverner par lui même, le Sénéchal, son Oncle, fut déclaré Régent du Roïaume pendant sa minorité. L'affabilité, & la douceur naturelle du Régent le faisoient fort aimer, & chérir de tout le monde. Il est vrai, qu'il n'avoit guère que le Titre de Régent, car le Prince de *Galilée*, son Frère, disposoit entièrement du gouvernement, auquel il s'étoit accoutumé pendant les voïages du feu Roi, son Frère, qui le lui avoit confié.

Cependant, quoiqu'il eût favorisé la Reine, pour empêcher le divorce, que le Roi avoit intenté contre elle, il ne voulut jamais permettre, qu'elle prît connoissance, ni se mêlât dans les affaires de l'Etat, ni même qu'elle fût reconnue pour Tutrice du Roi, son Fils, malgré les mouvemens qu'elle se donna, les plaintes, & les instances qu'elle en fit souvent au grand Conseil ; de sorte que cette Princesse, qui n'étoit pas sans partisans, indignée du mépris que son Beau-Frère faisoit d'elle, commença à chercher les moïens de parvenir elle même à la Régence, qu'elle prétendoit lui appartenir, de droit, en faisant agir le Peuple, qui n'étoit pas satisfait du gouvernement, & par conséquent toujours disposé à la révolte, pendant que la désunion des Princes du Sang causoit le désordre, & la confusion dans le pays.

*Prediction de Ste. Brigide.*

Aussi ce ne fut pas sans raison, que STE. BRIGIDE, qui, en revenant de la *Terre-Sainte*, aborda à *Famagouste*, pendant toutes ces émotions, & l'assassinat du Roi PIERRE, reflêchissant sur le faîte de grandeur, où ce Prince avoit porté son Roïaume, & apercevant le commencement de sa décadence, prédit les malheurs, qui devoient lui arriver, après un parricide

ricide si énorme, si criminel devant Dieu, & si effroïable aux yeux de l'Univers.

Les avertissemens, ni les prédications, de cette vertueuse Dame ne furent pas capables d'arrêter la continuation des désordres des Habitans du pays. Ils suivirent tous également leurs inclinations particulières, sans se mettre beaucoup en peine du bien, ou du mal, qui pouvoit en arriver. La Reine, qui ne pouvoit digérer l'affront, qu'elle avoit reçu de ne pouvoir obtenir la tutelle de son Fils, mettoit tout en usage, pour se vanger de ses Beaux-Frères, & des Grands de leur parti, sans que la tendresse qu'elle devoit à ce jeune Prince, ni ses intérêts qui devoient lui être si chers, pussent faire aucune impression sur son esprit. Un accident, qui arriva à *Famagouste*, lorsqu'il y alla pour prendre la Couronne de *Jérusalem*, lui fournit l'occasion d'exécuter ses projets vindicatifs; Elle l'embrassa avec tant de chaleur, qu'elle causa enfin la perte de cette importante Place, & les malheurs irréparables, qui commencèrent la ruïne du Roïaume, & l'accomplissement des prédictions de Ste. BRIGIDE.

*La Reine se vange, en faisant naitre des broüilleries.*

Toute la Cour, & les Ministres Etrangers, s'étoient rendus en cette Ville, pour assister à cette cérémonie. PAGANIN DORIA, Consul *Génois*, Homme ambitieux, & violent, apuïé de la faveur de la Reine, & se flattant d'augmenter sa réputation, & celle de sa République, s'il pouvoit précéder le Consul *Vénitien* dans cette fonction, fut assez hardi pour prendre le pas sur MALIPIERO, qui exerçoit cette charge. Le Magistrat *Vénitien*, offensé d'une nouveauté si contraire à ce qui s'étoit toujours pratiqué, non content de s'en plaindre au Prince de *Galilée*, & au Sénéchal, dit à DORIA quelques paroles vives, & très-piquantes, auxquelles celui-ci répondit d'une manière encore plus insultante, sans que l'un, ni l'autre, de ces Consuls respectât la présence du Roi, dont ils offen-

soient

ſoient également la Majeſté. Ils s'emportèrent ſi fort, qu'ils en ſeroient venus aux dernières extrémités, ſi les Oncles du Roi ne les euſſent arrêtés; car ſachant, que les *Génois* n'avoient jamais diſputé le pas aux *Vénitiens*, dans aucune des fonctions publiques, ils décidèrent en faveur de MALIPIERO, & le placèrent à la droite du Roi, ſans que leur règlement fût capable de retenir le DORIA dans ſon devoir: Cet eſprit altier, & turbulent, voulant ſoûtenir ce qu'il avoit entrepris, reprit hardiment le pas au ſortir de l'Egliſe, où la cérémonie du couronnement avoit été faite; ce qui fit recommencer leur querelle, avec encore plus d'emportement, & les porta enfin à un défi dans les formes.

*Le Roi donne ordre d'y remédier.*

Le jeune Roi, ſe ſentant extrêmement offenſé de leur manque de reſpect, ordonna au Sénéchal de remédier promtement à ce desordre, ce qu'il fit en déplacant ces deux Conſuls d'auprès du Roi, & faiſant prendre leurs places aux deux Princes ſes Frères, après les quels marchoient le Conſul *Vénitien* à droite, & le *Génois* à gauche, ainſi qu'il l'avoit réglé. La même choſe fut obſervée dans le repas, qui ſuivit la cérémonie du couronnement; ce que DORIA ne ſouffrit qu'avec beaucoup d'impatience; mais, comme il mouroit d'envie de faire parler de lui, il ordonna dès le même ſoir à ceux de ſa Nation de s'armer d'armes courtes, & de ſe rendre au Palais, où il avoit deſſein d'attaquer les *Vénitiens* au ſortir la fète. MALIPIERO, qui fut averti de cette conſpiration, & qui n'ignoroit point la rigueur des ordres, qui avoient été publiés contre tous ceux qu'on trouveroit armés dans le Palais, voulant profiter d'une ſi belle occaſion pour ſe vanger de ſon ennemi, avertit le Roi, & les Princes ſes Oncles, que les *Génois*, qui ſe trouvoient dans le Palais, étoient armés ſous leurs robbes; & qu'ils n'en vouloient pas moins à leurs Perſonnes, qu'à ceux de ſa Nation.



## CHAPITRE VII.

Article I.

On ne négligea point un avis si important. Le Prince de *Galilée* plus vif, & plus impatient, que les autres, fit incessamment fermer les portes du Palais, & ordonna aux Gardes de visiter tous les étrangers, qui y étoient. Les *Génois* aïant été trouvés munis de poignards, & d'autres armes semblables, il les fit, sur le champ, jetter par les fenêtres, & envoïa arrêter tous ceux de leur Nation, qui se trouvoient dans la Ville. Quelques-uns de ces misérables, qui voulurent se défendre, furent tués sur la place. BOSIO, qui raporte, après bien d'autres Auteurs, ce fait tragique, assure, que le ressentiment des Princes fut si grand, qu'ils ordonnèrent le massacre de tous les *Génois*, qui se trouvoient dans l'Ile, dont il n'en échappa, selon lui, qu'un seul, qui fut blessé au Visage, & qui alla en porter les nouvelles à *Gènes*: Cependant les Auteurs contemporains, qui ont écrit l'Histoire de *Chypre*, entre autres LUZIGNAN, & BUSTRON, assurent, au contraire, qu'il ne périt que ceux qui se trouvèrent dans le Palais, & quelques autres, que le Peuple, qui les vit précipiter des fenêtres, sacrifia au soupçon, qu'il conçut, qu'ils avoient voulu attenter à la vie du Roi. Ils ajoutent, que le Peuple pilla ensuite leurs maisons, avant qu'on pût y remédier.

*Attentat des Génois puni.*

A' l'égard de DORIA, qui s'étoit retiré dans un coin de la Sale, très-consterné de la funeste avanture, qui venoit d'arriver à ceux de sa Nation, à son instigation, & du danger, où il se trouvoit lui même, il essuïa une reprimande très-sévère du Sénéchal, & du Prince de *Galilée*, d'avoir, par ses injustes prétensions, exposé la personne du Roi, & causé le desordre qui venoit de suivre sa témerité; & il fut conduit chez lui,

lui, où ils lui donnèrent des Gardes, pour le garantir des insultes de la populace.

La Cour se disposoit à s'en retourner à *Nicosie*, lorsqu'elle fut arrêtée par un incident, non moins fâcheux que le prémier. Le Prince de *Galilée* fut informé, que NICOLAS NACCA, Sécrétaire de la Reine ELEONOR, avoit remis à MARC GRIMALDI, Négociant *Génois*, une dépêche, que cette Princesse avoit faite au Pape, & au Roi d'*Arragon*, son Père. Sur l'ombrage, qu'il en conçut, il envoïa d'abord demander à ce Noble *Génois*, de quelle commission la Reine l'avoit chargé. Il répondit, qu'ètant prêt à partir pour l'*Europe*, son Sécrétaire lui avoit effectivement consigné des Dépêches; mais qu'il en ignoroit le contenu; & qu'il avoit cru, ne devoir pas refuser un pareil service à la Mère d'un Prince, dans les Etats du quel il faisoit sa résidence. Cette réponse aïant fait comprendre, qu'il n'en avoit aucune instruction particulière, le Prince de *Galilée*, qui ne vouloit pas aigrir davantage les *Génois*, se contenta d'arracher les paquets, dont il étoit chargé. Il y trouva la mauvaise impression, que la Reine cherchoit à donner de lui au Pontife, & au Roi d'*Arragon*, & les termes outrageans, dont elle se servoit, pour exprimer le danger, qu'elle, & le Roi son Fils, couroient tous les jours d'être assassinés, comme l'avoit été le Roi, son Epoux, par cet homme cruel, & sanguinaire, qui avoit trempé ses mains criminelles dans le sang de son Roi, & de son Frère, malgré les grands bienfaits, qu'il en avoit reçus. En conséquence, elle suplioit le *St. Père* d'interposer son autorité, pour le priver du gouvernement, & le châtier, comme il méritoit; & sollicitoit le Roi, son Père, à lui envoïer promtement quelque secours d'Hommes, & d'argent, afin qu'elle pût se garantir des périls, où elle, & son Fils, étoient continuellement exposés.

*Mauvais dessein de la Reine découvert.*

Après avoir bien examiné le contenu de ces dépêches, le Prince de *Galilée* entra dans une si grande fureur contre la Rei-

ne, & contre ſon Sécrétaire, qu'il le fit ſur le champ conduire prisonnier à *Nicoſie*, où il ne fut pas plutôt de retour, que ne pouvant ſe vanger ſur cette Princeſſe, il fit pendre cet Officier, ſans aucune forme de procès, à la porte de la Ville, qui conduit au Bourg de *Pothamia*, ſous les yeux de la Reine, qui s'y étoit entièrement retirée.

*Punition du Sécrétaire de la Reine.*

Ce nouvel outrage, qu'elle reçut en la perſonne de ſon Sécrétaire, la pénétra ſi vivement, que, ſans garder, dans la ſuite, aucune meſure, ni rien envisager, que le déſir d'en tirer vangeance, elle joignit ſes reſſentimens à ceux des *Génois*, & les ſollicita de venir en *Chypre*, la force à la main, pour tirer raiſon du maſſacre de leurs compatriotes. Elle ne put même s'empêcher de faire entendre à DORIA, leur Conſul, qu'elle favoriſeroit, de tout ſon pouvoir, les entrepriſes, que ſa République voudroit faire ſur l'Ile, pourvu qu'ils lui aidaſſent à punir le Prince de *Galilée*, & les autres complices de la mort du Roi ſon Epoux, des injures qu'elle en avoit reçues en ſon particulier.

1372. Article *II.* *La Nation* Génoiſe *ſe retire de* Chypre.

Après que les affaires des *Génois* furent un peu appaiſées, ils ne penſèrent plus qu'à recouvrer les effets, qu'ils avoient dans le pays. Ils le firent le plus promtement qu'il leur fut poſſible, & s'embarquèrent tous avec leurs facultés. Le départ inopiné de leur Conſul fit bien connoître, qu'il n'avoit pas beſoin de ſolliciter le Sénat à faire éclater ſon reſſentiment. En effet, le parti qu'il venoit de prendre, fit bien comprendre au Sénéchal, & au Prince de *Galilée*, que, malgré la ſatisfaction, dont ce Conſul avoit paru content, ce n'étoit que pour avoir le tems de recueillir leurs facultés, qui ſe montoient à plus de deux millions d'or; & qu'ils ne tarderoient pas à avoir l'armée de la République ſur les bras.

C'eſt pourquoi, de l'avis de la Cour ſupérieure, ils envoïèrent promtement RAINIER LE PETIT, & GERMAIN GIORM, comme Ambaſſadeurs, au Pape, pour lui repréſenter les malheurs;

heurs, qu'alloit causer aux *Chrétiens* d'*Orient* la guerre que les *Génois* se préparoient à faire au Roi de *Chypre*; & au contraire les grands avantages, qu'en remporteroient les *Infidèles*, à moins qu'il ne plût à *Sa Sainteté* d'interposer son autorité, pour les empêcher.

Ces Ministres étoient à-peine sortis du port de *Famagouste* qu'on y vit arriver le Père Pierre d'Arragon, Religieux *Franciscain*, que Gre'goire XI. qui avoit succédé à Urbain V. envoïoit en *Chypre*, sur la fâcheuse nouvelle de la mort tragique du Roi Pierre, & des troubles qui agitoient le Roïaume, afin qu'il sollicitât, & exhortât fortement, de sa part, la Reine Ele'onor, & les Princes du Sang, à renoncer à leurs animosités, & à leurs discordes, & à faire ensorte que le jeune Prince Pierrin, après le malheur qu'il avoit eu de perdre un Père aussi vertueux, & à l'école du quel il avoit acquis la valeur, & la prudence, qu'il possédoit, ne perdît pas encore ses Etats, par leur désunion, & par leurs passions particulières.

*Médiation du Pape pour empêcher la guerre entre les* Chypriots, *& les* Génois.

Raimond Be'ranger vint aussi en *Chypre*, en qualité de Nonce de *Sa Sainteté*. Il avoit été chargé de la même commission; mais elle étoit plus étendue, que celle du Père Arragoni, comme plus capable de parvenir à la réünion de la famille Roïale, afin qu'il n'y eût rien à craindre, ni pour le jeune Roi, ni pour les entreprises, que pourroient faire les *Infidèles* pendant sa minorité; Mais le Grand-Maître, & le Nonce, trouvèrent les esprits si aigris, surtout la Reine, & le Prince de *Galilée*, qui ne vouloient plus se voir, ni entendre parler l'un de l'autre, que ces Ministres reconnurent bientôt qu'il seroit impossible de les raccommoder.

Article *III. Cette Médiation est inutile.*

En effet, ils travaillèrent inutilement l'un, & l'autre; & le Grand-Maître, ennuïé du peu de fruit de ses tentatives, s'en retourna à *Rhodes*, où sa présence étoit très-nécessaire. Il ne fut même pas plus heureux quelque tems après, lors que, sur de nouvelles Lettres du Pontife, il entreprit d'accommoder

les *Génois* avec la Cour de *Chypre*; Car tous les mouvemens qu'il ſe donna, & tout ce qu'il put dire, & faire, n'empêcha pas qu'ils n'en vinſſent à une guerre ouverte, qui fut auſſi affligeante pour

1373. les *Chypriots*, que glorieuſe pour les *Génois*, comme on va le voir.

Doria ne fut pas plutôt arrivé à *Gènes*, que, ſur ſes relations envenimées, ces eſprits promts, & pétulans, réſolurent de rompre entièrement avec le Roi de *Chypre*, ſans ſe mettre aucunement en peine des Traités qu'ils avoient enſemble, dont l'un des principaux articles portoit, que le prémier, qui enfraindroit la paix, paieroit à l'autre cent mille Ducats.

*La République de Génes envoie une Flotte conſidérable contre les Chypriots.*

La République fit armer trente ſix Galères, & pluſieurs Bâtimens de tranſport, ſur lesquels ils embarquèrent quatorze mille Hommes d'Infanterie, & quelque Cavalerie, ſous le commandement de Pierre Frégose, & de Dominique Catanéo, ſans que les exhortations du Pape fuſſent capables d'empêcher cette expédition de *Chrétiens* contre *Chrétiens* dans un pays, où leur union étoit ſi néceſſaire pour ſe garantir des ſurpriſes des *Infidèles*, leurs Ennemis communs; & tout ce que put opérer le Pontiſe, pour y mettre quelque retardement, fut d'écrire au Grand-Maître, & à la Religion de *Rhodes*, qu'il ſavoit être bons amis des *Génois*, pour leur défendre de leur fournir aucune proviſion, ni leur donner aucune aſſiſtance, touchant cette entrepriſe; mais, comme ils trouvèrent à ſe pourvoir ailleurs de rafrichiſſemens néceſſaires, leur projet n'en fut ni diminué, ni interompu.

Leur Flotte parut, enfin, à la hauteur de *Baffo*, au commencement de l'automne de l'année 1373. Le deſſein des Chefs étoit de commencer à ravager ce Canton; mais la bonne garde, qu'ils y trouvèrent, jointe au peu de ſureté du port, & de la rade très-mauvaiſe de ce lieu, fit qu'ils s'avancèrent vers *Famagouſte*, où, malgré l'oppoſition de ſix Galères du Roi, & de divers autres Bâtimens, ils forcèrent le port, brûlèrent trois de ces Galères, & un Vaiſſeau, & débarquèrent leurs Troupes, ſans

que

que le Baron PHILIPPE D'IBELIN, qui en étoit Gouverneur, pût les empêcher; ce qu'il auroit peut être fait, si le Roi, & les Princes, ses Oncles, n'en eussent retiré une bonne partie de la garnison, dans l'espérance que le Pape, & le Grand-Maître de *Rhodes* calmeroient les mécontentemens de la République. Ils s'étoient tellement flattés de ces vaines espérances, que, quoi qu'ils n'ignorassent pas le puissant armement, qui se faisoit à *Gènes*, ils n'avoient même fait aucun préparatif de guerre pour se défendre. Marque évidente de leur peu d'expérience dans les affaires du gouvernement, & de leur malignité à s'entre-détruire eux mêmes.

Enfin, n'aïant plus d'autre ressource, pour gagner un peu de tems, & se mettre en état de défense, autant que la pressante conjoncture pouvoit le leur permettre, ils prirent le parti d'envoïer le Chevalier BERTRANT D'ERASMI, Grand-Commandeur de *Chypre*, aux Commandans *Génois*, pour savoir leurs prétensions. Le CATANE'O, à qui ce Commandeur s'adressa, lui répondit, sans hésiter, " que la République prétendoit, „ qu'on lui livrât les meurtriers de ses Citoïens; Qu'on lui „ payât la valeur des effets, qu'ils n'avoient pu recouvrer; Et „ qu'on les rembourfât des fraix de l'armement, qu'ils avoient „ été obligés de faire, pour en venir demander raison: Que, „ cependant, comme le Sénat agissoit plus par honneur, que „ par intérêt, si le Roi ne vouloit point faire rechercher ceux qui „ avoient insulté les Négocians de leur Nation, il n'avoit qu'a leur „ faire payer quatre cens mille Ducats, au moïen de quoi les affaires „ du commerce, & la bonne intelligence se rétabliroient comme „ auparavant; au lieu que, s'il refusoit cette condition, il avoit „ ordre de lui faire la guerre à toute outrance: Que tout ce „ qu'il pouvoit faire à la considération de lui Commandeur, „ étoit d'attendre, qu'il en eût informé ce Prince, & qu'il „ lui fit savoir sa résolution."

*Prétensions, & demandes des* Génois.

Le Sénéchal, & le Prince de *Galilée* armèrent cependant le plus de monde qu'il leur fut possible, en envoïèrent même chercher

cher en *Caramanie*, & firent travailler à la réparation des murs de *Nicosie;* mais, comme tous ces préparatifs hors de saison paroissoient fort peu de chose aux Barons, qui entendoient un peu l'art militaire, ils firent adroitement comprendre au Roi, que les affaires pouvant s'accommoder avec de l'argent, il valoit beaucoup mieux prendre ce parti, que de se livrer à l'incertitude d'une guerre, qui coûteroit toujours infiniment plus de fraix, que ne prétendoient les *Génois*, & qui ne pouvoit être que très-funeste à l'Etat.

Cependant, quelque salutaire que fût cet avis, lorsqu'on proposa dans le Conseil, assemblé, par ordre du Roi, à ce sujet, " que chacun d'eux se taxât pour faire la somme, qu'on leur „ demandoit, " le Prince de *Galilée*, qui parla le prémier, offrit si peu de chose en son particulier, qu'il ferma la bouche à tous les Barons du Conseil. Ils en furent même si scandalisés, qu'ils quittèrent brusquement l'Assemblée, en déplorant les malheurs, que son avarice sordide alloit causer à l'Etat; sachant tous qu'il étoit seul capable, & sans se beaucoup incommoder, de l'affranchir des désolations, dont il étoit ménacé: aussi, en fut-il bien puni, puisque les grands Fiefs, qu'il possédoit, devinrent la prèmière proie des Ennemis.

Article *IV*.

*Les* Génois *commencent de guerre.*

Les Commandans *Génois*, après avoir attendu plusieurs jours inutilement la réponse du Commandeur d'Erasmi, se déterminèrent enfin à commencer la guerre. Ils disposérent leurs Forces de cette manière. Le Fre'gose forma le siége de *Famagouste*, pendant que Catane'o parcouroit les Côtes de l'Ile, avec une Escadre de Galères, soit pour y faire le plus de ravages qu'il lui seroit possible, soit pour empêcher les secours étrangers, qui pouvoient y aborder; de sorte qu'après s'être emparé de divers Bâtimens marchands, qu'il rencontra, il alla faire une descente aux Côtes *Septentrionales* de l'Ile, qu'il trouva si dégarnies, que ses gens s'avancèrent dans les terres, & ruinèrent cruellement plusieurs Bourgs, & Villages, qui appartenoient

tenoient au Prince de *Galilée*. La nouvelle en aïant été portée à *Nicosie*, le Connétable se mit promtement en campagne avec quelques Troupes, & tailla en pièces une bonne partie de ces équipages, qui s'étoient trop débandés; ce qui obligea CATANE'O à regagner *Famagouste*, tant pour se décharger du butin qu'il avoit fait, que pour remplacer le monde qu'il avoit perdu. 1374.

Il ne tarda pas à se remettre en campagne. Sa seconde expédition fut sur le Canton de *Limisol*, qu'il ravagea avec encore plus de facilité, qu'il n'avoit fait celui de *Cérines*, sans que le Connétable, qui y accourut, pût avoir le même bonheur qu'auparavant. Il fit néanmoins lâcher prise aux ennemis, qui levèrent les ancres, & allèrent se jetter sur les côtes de *Baffo*, d'où le CATANE'O avoit été averti par deux bandits *Chypriots*, qu'on avoit retiré la garnison. En effet, à-peine eut-il fait débarquer son monde, que les habitans de cette Ville l'abandonnèrent pour se retirer aux montagnes, avec ce qu'ils purent emporter de meilleur; ce qui facilita aux *Génois* le moïen de pouvoir charger leurs Galères des dépouilles de cette misérable Ville; & ils se retirèrent, sans aucun empêchement.

*Leurs heureux succès.*

Les nouvelles qu'on recevoit journellement à *Nicosie* de toutes ces désolations, firent comprendre au Roi, tout jeune qu'il étoit, que les Princes ses Oncles avoient manqué de conduite, & de précaution, puisque, quelques attentifs qu'ils dussent être à munir *Famagouste*, comme la plus importante Place du Roïaume, ils ne devoient pourtant point dégarnir les autres lieux, ni en négliger la conservation, parce que leur perte, & leur pillage étoit d'un préjudice infini à ses Sujets, & au contraire d'un très-grand avantage aux ennemis, qui y trouvoient toute sorte de provisions.

Cependant, comme grand nombre de bandits, & plusieurs esclaves, fatigués de leur servitude, quittoient leurs maîtres, & s'alloient réfugier chez les ennemis, le Connétable, qui

qui se trouvoit en campagne, en attrapa quelques bandes, & en fit pendre une centaine aux arbres du grand chemin. Il traita de même quelques maraudeurs *Génois*, qui eurent le malheur d'être pris. Pour remédier à cet inconvenient, on conseilla au Roi, de faire publier une amnistie générale en faveur des bandits ; ce qui fit un effet merveilleux, car ils accoururent tous se ranger sous les enseignes de leur Souverain, & le servirent depuis avec beaucoup de fidélité.

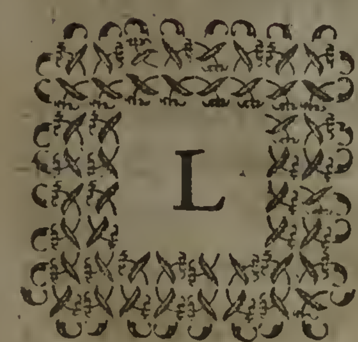




# HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROÏAUMES DE CHYPRE, DE JÉRUSALEM, ET D'ÉGYPTE.

## LIVRE XVIII.

### CHAPITRE PREMIER.



Le Général FRÉGOSE, continuoit cependant le Siége de *Famagouste*, mais avec peu de succès. Il avoit déjà perdu plus de mille Hommes dans les diverses attaques, & tous les efforts qu'il avoit faits pour forcer cette Place avoient été inutiles. Ses Troupes en étoient même si rebutées, que, si les Oncles du Roi avoient voulu suivre les avis de Article I.

de quelques Officiers d'expérience, ils l'auroient obligé d'abandonner ſon entrepriſe, & même de ſe rembarquer avec précipitation. Mais, malheureuſement pour le jeune Roi, & pour ſes Sujets, les uns, ni les autres n'ouvrirent pas aſſez tôt les yeux, pour s'appercevoir, que la Reine, ſa Mère, travailloit de tout ſon pouvoir à lui faire perdre l'Etat, & la Couronne, pour ſe vanger des Princes du Sang, & de leurs adhérens.

*Trahiſon de la Reine découverte.*

Cette Princeſſe vindicative, & dénaturée, non contente d'avoir attiré les *Génois* en *Chypre*, & preſſé leur expédition, affectant de ne ſe point trouver en ſureté au Village de *Potamia*, lors qu'ils ſe préſentèrent devant *Baffo*, ſe retira à *Famagouſte*, où le Gouverneur la reçut avec beaucoup de joie, & de reſpect, ne pouvant s'imaginer qu'elle fût aſſez méchante, pour cauſer, dans la ſuite, la perte de cette Place. Le Baron JAQUES DE MONTOLIF, qui ſuccéda à IBELIN dans ce gouvernement, rempli de la même idée, que ſon Prédéceſſeur, permit à la Reine de ſe retirer dans le Château, où la déférence, que chacun y avoit pour la Mère du Roi, lui donnoit toute l'autorité; Cependant, bien-loin de conſerver cette Fortereſſe, ce fut elle qui la remit entre les mains du Général FRE'GOSE, lors qu'il commençoit à ſe rebuter du Siége. Trahiſon, qui le mit en état de s'emparer de la Ville, ſans riſquer davantage un ſeul Homme, puiſque le Roi, qui y étoit allé pour la ſecourir, ſe trouva dans la dure néceſſité de la lui abandonner, par un accommodement, non moins honteux pour ſa Mère, & pour lui, qu'avantageux aux *Génois.*

*Elle livre au Général Génois le Château de Famagouſte.*

L'indigne action de la Reine aïant manifeſté ſes mauvais ſentimens, & l'intelligence qu'elle avoit avec les Ennemis, le Prince de *Galilée*, qui s'en défioit plus qu'aucun, reconnoiſſant alors qu'il n'y avoit plus moïen de défendre la Ville, la quitta promtement, & ſe retira à *Nicoſie*; mais, comme il ne s'y crut point encore en ſureté, il amaſſa quantité de proviſions, & alla s'enfermer dans le Château *Dieu d'amour.* Le Sénéchal, ſon

ſon Frère, qui ne fut pas plus zélé, ni plus courageux, que lui, dans cette occaſion, pour conſerver le Roi, l'abandonna également; &, ſuivant l'exemple du Prince de *Galilée*, ſe retira dans le Château de *Buffavento*. Le Connétable, de ſon côté, gagna celui de *Cérines*. La terreur panique, qui avoit ſaiſi ces Princes, les avoit tous privés de la raiſon, & rendus comme imbéciles.

Tout le pays ſe trouvant alors abandonné à la merci des *Génois*, ceux qui étoient à *Baffo* d'un côté, & ceux de *Famagouſte* de l'autre, le coururent en pleine liberté, le pilloient, & le ravageoient entièrement, ſans crainte de trouver aucune oppoſition comme auparavant; de ſorte qu'ils chargèrent leurs Galères de tout ce qu'ils purent attraper de meilleur. La mauvaiſe conduite des Princes avoient tellement découragé les peuples, qu'au lieu de défendre leurs biens, ils s'enfuirent tous aux montagnes, comme des troupeaux ſans conducteurs. Pluſieurs familles s'enfoncèrent même dans les forêts les plus épaiſſes, tant l'épouvante les avoit ſaiſies.

Article *II.* *Tout le pays reſte à la merci des* Génois.

Cependant la retraite des Princes dans les meilleures forteresses du Roïaume, privant la Reine de la ſatisfaction d'en tirer vangeance, comme elle étoit d'ailleurs bourellée par le ſouvenir des actions criminelles, qu'elle avoit commiſes pour y parvenir, elle changea tout d'un coup de conduite, & mit tout en uſage pour y réüſſir; Elle demanda à être introduite dans la Ville, pour s'aboucher avec le Roi ſon Fils.

Quelque ſujet qu'eût ce jeune Prince de s'en méfier, ſon peu d'expérience, & le manque de conſeil, ne lui permit pas de ſe défendre de ſon entrevue, de manière qu'elle le perſuada facilement de s'accommoder avec les *Génois*, afin de délivrer ſes Etats d'une guerre, qui les ruinoit entièrement. Il conſentit en même tems, que Frégose entreroit dans la Ville, accompagné de vingt-cinq perſonnes, pour pouvoir traiter librement des

*Entrevue du Roi, & de la Reine ſa Mère.* 1375.

conditions. Après diverſes conférences, dans les quelles la Reine avoit toujours préſidé, on convint enfin des Articles ſuivans.

*Convention entre le Roi, & les Génois.*

„ I. Que le Roi paieroit un million de Ducats à la République de *Gènes*, pour les fraix de l'armement, qu'elle avoit „ été obligé de faire, & que, s'il manquoit d'argent pour y ſa- „ tisfaire, les *Génois* garderoient la Ville de *Famagouſte*, jus- „ qu'à l'entier paiement de cette ſomme.

„ II. Que toutes les affaires paſſées ſeroient miſes, de part, „ & d'autre, dans un éternel oubli, & le commerce rétabli „ entre les deux Nations de la manière, qu'il étoit avant la „ rupture; & qu'en attendant que ces Conventions fuſſent ap- „ prouvées par le Sénéchal, le Prince de *Galilée*, & les Con- „ nétables, Oncles du Roi, toutes les hoſtilités ceſſeroient de „ part & d'autre.

Article *III.*

Sur la foi de ce Traité, le Roi ſe laiſſa trop facilement perſuader, & alla d'abord au Château, avec la Reine, ſa Mère. Le Général *Génois*, qui n'étoit pas plus ſcrupuleux de violer ſes ſermens, & ſes conventions, en tout, qu'en partie, l'arrêta priſonnier, & fit, ſur le champ, aſſaillir la Ville, afin de profiter de la conſternation, que la priſon du Roi, & l'éloignement des Princes cauſeroient aux Habitans. En effet, les *Chypriots*, découragés par ces fâcheux accidens, & ſe voïant ſans Chef, capable de les conduire, laiſſèrent entrer les *Génois* dans la Ville, ſans aucune réſiſtance. Cependant, FRÉGOSE, pour n'être pas à-demi-parjure, & ſcélérat, eut encore la cruauté de l'abandonner au pillage de ſes Troupes, qui y commirent mille indignités. Ils maſſacrèrent indifféremment toutes ſortes de Perſonnes. Ils en vinrent aux viols, & aux ſacriléges, ſans même épargner les lieux, & les ornemens ſacrés, qu'ils emportèrent. Auſſi, Dieu, irrité de leurs abominations, ne voulut pas

*Indignités commiſes par les Génois.*

per-

permettre qu'ils jouissent du fruit de leur impiété, & fit élever sur la mer un orage si furieux, que quatre de leurs Galères, sur les quelles ils avoient chargé tout leur butin, se brisèrent sur les côtes *Occidentales* de l'Ile, sans qu'il en échapât un seul Homme, pour en porter la nouvelle à *Gènes*, où elles étoient destinées.

Enfin, après trois jours de sac, & de désolation, pendant les quels, les *Vénitiens* mêmes établis à *Famagouste*, quoi qu'alors en paix avec les *Génois*, ne furent pas exemts de leur fureur, leurs maisons aïant été sacagées. FRE'GOSE fit cesser le désordre, & remit, autant qu'il lui fut possible, la tranquilité dans cette malheureuse Ville; &, afin de profiter d'un tems aussi heureux pour lui, que déplorable pour les *Chypriots*, il marcha droit à *Nicosie*, dont la conquête ne lui fut pas moins facile, puisque PIERRE CASSIN, qui en étoit Gouverneur, fut assez lâche pour l'abandonner, au seul bruit de l'approche des ennemis, qui n'eurent besoin de force, ni d'adresse, pour s'en rendre maîtres. Voilà comme les affaires des *Génois* changèrent tout d'un coup de face, par la pure fureur, & l'aveuglement d'une Femme inconsidérée, & d'une mauvaise Mère, dans le tems, que, comme à-demi-vaincus, ils étoient sur le point d'abandonner leur entreprise sur *Famagouste*, où ils avoient perdu beaucoup de monde, & plusieurs Bâtimens. C'est ainsi qu'ils devinrent enfin maîtres d'un pays, dont le Prince, avec ses seules forces, avoit, peu de tems auparavant, fait trembler le *Soudan* d'*Egypte*, & les autres Princes *Infidèles*, ses voisins.

Nicosie *pris par le Général* Génois.

Le perfide FRE'GOSE devint si fier, & si orgueilleux de ses prospérités, qu'oubliant que la Reine lui avoit rendu ce signalé service, même aux dépens de son honneur, & en sacrifiant les intérêts du Roi, son Fils; ce scélérat de *Génois* perdit pour elle toute la considération, & la déférence qu'il avoit eue jusqu'alors. S'étant encore laissé gagner par des présens considérables, que lui envoïa la Femme du Baron d'As-

SUR,

SUR, qui avoit apparemment de grands sujets de mécontentement de son Mari, & qui souhaitoit sa mort, pour pouvoir se vanter d'avoir vangé celle du Roi PIERRE, il fit publiquement exécuter ce Seigneur, aussi bien que les Barons JAQUES GABRIELLI, & CARION DE GIBLET, complices de l'assassinat du Roi PIERRE; &, enfin, s'il parut fort empressé de livrer à cette Princesse le Prince de *Galilée*, ce ne fut que pour avoir lui même la satisfaction de faire périr le principal auteur de l'affront, qu'avoit reçu le Consul *Génois*, & ses compatriotes, qui avoient été jettés par les fénêtres du Palais.

Article *IV*.

*Feinte & mauvaise foi de* Frégose, *Général des* Génois.

Cependant, comme il ne lui étoit pas facile d'engager ce Prince à quitter le Château *Dieu d'amour*, non plus que de faire sortir le Sénéchal, & le Connétable de ceux de *Buffavento*, & de *Cérines*, qu'ils avoient occupés, & dont FRE'GOSE souhaitoit de s'emparer, il s'avisa d'emploïer la ruse, au lieu de la force. Il pensa à se racommoder avec le Roi, & à renouveller avec lui le Traité de Paix, qu'il avoit violé. Il y réüssit effectivement, & obligea ce Prince à écrire de sa propre main à ses Oncles, " que la Paix, qu'il venoit d'établir „ avec les *Génois*, étoit sincère, & de bonne foi; Qu'ils ne „ devoient faire aucune difficulté de remettre les Places, qu'ils „ occupoient, aux personnes qu'il leur envoïoit, non plus que „ de venir eux mêmes promtement à *Famagouste* pour en ratifier le Traité, seul moïen de lui faire recouvrer la liberté, & „ délivrer son pays des malheurs, dont il étoit accablé.

LOREDAN assure, que, sur la résistance du Roi à écrire les Lettres, que FRE'GOSE lui dictoit, ce scélérat fut assez insolent pour fraper ce Prince sur la joue, en le traitant d'Enfant plus propre à être sous la férule d'un Précepteur, qu'à gouverner un Etat; & que le ressentiment, que le Roi conçut de cet affront, fut si vif, & si violent, que se voïant dans l'impuissance de s'en vanger, il résolut de se laisser mourir de faim.

Soit

Soit que sa résolution allarmât la Reine, ou qu'elle n'eût plus lieu de douter, que FRE'GOSE, au lieu de satisfaire sa passion, & de vanger leurs injures communes, ne songeroit qu'à envahir le reste de l'Ile, où il agissoit déjà en maître, elle résolut de tout risquer pour se vanger du Prince de *Galilée*, après la perte du quel elle se flattoit encore de pouvoir trouver le moïen de chasser les *Génois* des Places, qu'ils occupoient; C'est pourquoi, elle agit si efficacement auprès du Roi, son Fils, lors que sa colère, & sa douleur, furent un peu appaisées, qu'elle le fit consentir à signer le nouveau Traité de paix, qu'elle avoit établi avec le FRE'GOSE; &, après plusieurs reproches assez piquans, qu'elle fit à ce Général sur son manque de respect pour le Roi, & sur son manque de foi à violer le prémier Accord, elle se transporta à *Nicosie* avec le Roi, son Fils, persuadée que les Princes s'y rendroient avec moins de difficulté, qu'à *Famagouste*, pour le signer; & qu'elle auroit lieu d'éxécuter son mauvais dessein.

*Supercheries de la Reine.*

En effet, le Sénéchal, par sa bonté naturelle, & le Prince de *Galilée*, par son avarice, & par l'envie de voir finir une guerre, qui avoit ruiné ses Fiefs, & dépouillé sa Maison de ce qui s'y trouvoit de plus précieux en meubles, en vaisselle d'argent, & en joïaux, qu'il avoit laissés dans son Palais de *Nicosie*, avec la Princesse, son Epouse, & ses Enfans, & que les *Génois* avoient enlevés, se rendirent tous les deux à *Nicosie*, dès qu'ils furent assurés, que le Roi s'y trouvoit en personne. Leur exemple n'y put cependant jamais attirer le Connétable, qui ne voulut point se fier au Commandant *Génois*, ni quitter le Château de *Cérines*. Il eut bientôt lieu de s'applaudir de sa résolution, & de se fortifier dans cette Place, avec encore plus de précaution qu'auparavant, par deux accidens, qui remirent la confusion, & le désordre, par tout.

## CHAPITRE II.

Article *I.* *La Reine fait assassiner le Prince de* Galilée.

LE prémier fut au sujet du Prince de *Galilée*. Comme il croïoit effectivement, que la Reine, dégoutée par la mauvaise foi du Général *Génois*, & mortifiée des malheurs qu'il avoit causés à l'Etat, ne pensoit plus qu'à le satisfaire, afin de l'éloigner promtement du Roïaume, il se rendit, sans aucun soupçon, au Palais, pour ratifier le Traité, qui avoit été conclu. Cette Princesse, qui avoit des vues bien différentes, & qui ne respiroit que le moment de lui faire éprouver son ressentiment, avoit fait cacher dans une Chambre attenante à celle du Conseil, quatre *Napolitains*, pour exécuter son dessein; de sorte que, sans attendre l'arrivée du Sénéchal, elle lui présenta la chemise ensanglantée du feu Roi, son Epoux; & adressant, toute en fureur, la parole au Prince de *Galilée*, elle s'écria, & lui dit; *Traitre déloïal! voici le sang de ton Frère, & de ton Roi, qui demande justice.* A' ces paroles, qui étoient le mot, qu'on avoit donné, les gens apostés sortirent en fureur, se jettèrent sur lui, & le percèrent à l'envi de plusieurs coups de poignard, dont il mourut sur le champ, noïé dans son sang.

Le Sénéchal, qui étoit sorti de chez lui pour se rendre également au Palais, averti, en chemin, de la tragédie, qui venoit de s'y passer, s'en retourna promtement sur ses pas, sortit de *Nicosie*, sans s'arrêter nulle part, & regagna le Château de *Buffavento*. Il appréhendoit toujours, que, quoi qu'innocent du meurtre du Roi, son Frère, il ne subît le même sort, à cause du refus qu'il avoit fait à la Reine, de lui donner la tutelle du Roi, qu'elle demandoit; & qu'il ne fût sacrifié à son ressen-

ressentiment, comme le Prince de *Galilée*, son Frère, venoit de l'être.

Le second accident fut, que cette Princesse, toujours aveuglée de sa propre passion, sans jamais vouloir écouter aucune raison, satisfaite, enfin, de la vangeance, qu'elle avoit tirée du Prince de *Galilée*, voulut commencer à agir contre les *Génois*, sans considérer, qu'ils étoient les plus forts, & qu'elle n'étoit point en état de les repousser à force ouverte.

Cependant, pour parvenir à ses fins, elle envoïa DEMETRIUS DANIEL, Noble *Chypriot*, sur la fidélité du quel elle comptoit entièrement, pour attirer dans son parti COROMILLO, & GUMARI, les deux plus fameux Chefs des bandits du Roïaume. Ils avoient servi fidèlement le Roi, depuis l'amnistie, & avoient toujours battu les partis *Génois*, qu'ils avoient pu rencontrer. Elle leur fit dire, qu'ils allassent se poster aux détroits de Montagnes, qui sont entre les Villes de *Nicosie*, & de *Cérines*. Pendant ce tems, elle demanda à FREGOSE une partie de ses Troupes, avec quelques Chefs d'expérience, pour l'accompagner à *Cérines*, d'où elle prétendoit de faire sortir le Connétable, de gré, ou de force.

*Elle demande, qu'on lui livre le Connétable.*

Ce Général, qui étoit bien aise d'occuper une Place aussi considérable, que le Château de *Cérines*, tout fourbe, qu'il étoit, prit le change dans cette occasion, & donna à cette Princesse une bonne partie de ses meilleures Troupes sous le commandement de DICO DORIA, & de NICOLAS GUARCO. Comme elles marchoient sans ordre, & avec beaucoup de confiance, elles donnèrent effectivement dans le piége. Les bandits les surprirent dans des lieux si avantageux, que les *Génois*, quoique supérieurs en nombre, furent entièrement défaits; après quoi la Reine se retira en lieu de sureté.

FREGOSE n'aprit pas plutôt la défaite de ses Troupes, qu'irrité de la trahison de la Reine, il fit recommencer les hostilités, avec plus de fureur, qu'auparavant; de sorte qu'il

étoit à craindre, qu'il ne se rendît enfin maître de toute l'Ile; lors qu'il reçut des ordres très-pressans du Sénat de s'accommoder avec le Roi, à telles conditions qu'il jugeroit à propos, & de revenir incessamment à *Gènes*, sans laisser en *Chypre*, d'autres Troupes, que celles qui seroient nécessaires pour la conservation de *Famagouste*, dont la conquête les dédommageoit assez des maux, qu'y avoient souffert leurs Citoïens, & de l'affront qu'avoit reçu leur Magistrat.

Article *II*. *Suite des cruautés, & des trahisons de* Frégose.

Cependant, comme, malgré le monde, qu'il avoit perdu, il lui en restoit encore assez pour se soutenir, & même pour faire de nouvelles entreprises, & que les *Chypriots*, au contraire, n'avoient ni force, ni vigueur, il sut si bien profiter de leur abbattement, & de sa supériorité, qu'en recherchant la paix, il leur donna la loi, puisqu'outre la Ville de *Famagouste*, qui lui demeuroit pour nantissement, de la somme, qu'ils étoient convenus, que le Roi paieroit à la Republique, il les contraignit encore à lui donner des ôtages, & non content de JAQUES, & HUGUES DE LUZIGNAN, Fils du Prince de *Galilée*, Cousins Germains du Roi, dont le prémier avoit épousé la Sœur, il voulut encore avoir le Sénéchal, Oncle du Roi. La générosité du Sénéchal fut si grande, que pour faire cesser la désolation du pays, & ne pas différer la conclusion de la paix, il consentit à demeurer en dépôt à *Famagouste*; ne pensant jamais que FRÉGOSE seroit assez perfide pour le conduire jusqu'à *Gènes*, comme il fit.

Car, après avoir retiré la garnison, qu'il avoit mise à *Baffo*, & quelques autres petits Détachemens, qu'il tenoit en d'autres lieux de l'Ile, & muni *Famagouste*, de tout ce qu'il crut nécessaire, pour sa conservation, il voulut encore s'en retourner triomphant de son expédition; & il contraignit ses ôtages à s'embarquer, malgré la foi qu'il avoit jurée au Roi, & aux Barons *Chypriots*, de les laisser à *Famagouste*. Le Sénéchal, double-

blement offensé de cette violence, parce que YOLANDE DE BERSINIE, son Epouse, qui, toute enceinte qu'elle étoit, n'avoit point voulu le quitter, se trouvoit exposée aux incommodités, & aux fatigues d'un aussi long voïage, fit, en arrivant à *Rhodes*, de fortes instances au Grand-Maître ROBERT DE JUILLAC, & le pria de se servir de son autorité, pour obliger ce Commandant à le renvoïer à *Famagouste*, avec les Princes ses Neveux, lui représentant qu'il ne pouvoit les emmener plus loin, sans contrevenir aux Articles du Traité.

Cependant toutes ses plaintes, & ses rémontrances furent inutiles auprès du Grand-Maître, qui préféra l'amitié des *Génois* aux obligations, que lui, & sa Religion, avoient à la Maison de *Chypre*. D'un autre côté, ce Grand-Maître trouvoit alors l'Ordre si embarrassé de ses propres affaires, qu'il n'osa risquer de lui en attirer de nouvelles. Cet Ordre se trouvoit encore surchargé du gouvernement, & de la conservation de *Smirne*, que le Pape l'avoit obligé d'accepter, lorsqu'il étoit encore à *Avignon*, où il avoit reçu des Lettres de RAIMOND, Evêque de cette Ville, du Doge de *Vénise*, & de la Republique de *Gènes*, qui lui marquoient, qu'OTTOBON CATANEO, qui avoit succédé à RACHANELLI, étoit si peu attentif à ce gouvernement, qu'il n'y résidoit presque jamais, & qu'il négligeoit entièrement de payer la garnison; ce qui y causoit tous les jours de grands désordres, & donnoit lieu d'appréhender, que la Place ne retombât bientôt au pouvoir des *Infidèles*.

Le Pape craignoit aussi de revoir les *Turcs* maîtres de *Smirne*; mais, malgré la prospérité de leurs armes en *Europe*, la désunion des Princes *Chrétiens* le troubloit encore davantage. C'est ce qui le porta à convoquer une grande Assemblée dans l'ancienne Ville de *Thèbes*, en *Grèce*. Tous les Princes *Chrétiens* d'*Orient* s'y trouvèrent, afin de prendre ensemble de justes mesures pour arrêter la rapidité des conquêtes des *Infidèles*, qui,

Article III. *Assemblée de tous les Princes* Chrétiens d'Orient.

après avoir subjugué la plus grande partie de la *Grèce*, avoient pénétré jusques dans le Duché d'*Athènes*.

Cependant, quoi que l'Empereur JEAN PALE'OLOGUE s'y trouvât en personne, avec LOUIS, Roi d'*Hongrie*; PIERRIN, Roi de *Chypre*; ANDRE' CONTARIN, Doge de *Vénise*; les Deputés du Couvent de *Rhodes*; FRANÇOIS CATHALUSE, Seigneur de *Mételin*; RAIMOND ACCIAÏOLI, Seigneur de *Corinte*; LE'ONARD TOCCO, Seigneur de *Leucate*; FRANÇOIS GEORGE, Seigneur de *Bondanizza*; ERMOLAUS MINOLE, Duc de l'*Inféria*; le Vicaire du Duché d'*Athènes*, les Archevêques, & Evêques de la Principauté d'*Achaïa*, d'*Athènes*, & de toutes les Iles de l'*Archipel*, que possédoient les *Chrétiens*; &, quoique les conférences de tous ces Princes, & Seigneurs, durassent long-tems, leurs sentimens furent toujours si opposés les uns aux autres, qu'ils ne purent convenir de rien de positif pour la sureté commune de leurs Etats. Désunion qui favorisa les *Turcs*, & leur donna le moïen de subjuguer les Princes *Chrétiens*, les uns après les autres, comme le Pontife l'avoit prevu, & appréhendé.

*Elle est infructueuse, par la diversité des opinions.*

1376.

Article IV. Chypre *délivré des* Génois.

Le Roi PIERRIN s'étant enfin délivré des *Génois*, & connoissant le grand besoin qu'avoit son Etat d'être rétabli, après les catastrophes, qui étoient arrivées dans la Maison Roïale, & la désolante guerre qu'il venoit d'essuïer, & qui l'avoit même privé de sa plus importante Place, écrivit au Connétable, son Oncle, de quitter sa retraite, & de venir lui aider à remettre en état les affaires de ce Roïaume désolé, afin qu'il pût se refaire des malheurs, qu'il avoit soufferts. Il l'exhorta, en même tems, de remettre le gouvernemement de la Ville, & du Château de *Cérines*, au Baron LUCAS D'ANZIAME, qu'il lui envoïa pour cet effet.

Le Connétable, qui, de son côté, ressentoit vivement les disgraces de sa famille, & les malheurs de son pays, éxécuta, sans balancer, les ordres du Roi, l'assurant en même tems,

„ que,

„ que, malgré le risque, qu'il pourroit courir à la Cour, il „ ne manqueroit pas de s'y rendre inceſſamment, puisque Sa „ Majeſté croïoit, qu'il pourroit contribuer au rétabliſſement „ des affaires, & au ſoulagement des Peuples.„ Il ſe rendit enfin à *Nicoſie*, &, à ſon exemple, toute la Nobleſſe, qui ſe trouvoit diſperſée en différents endroits de l'Ile. On y tint divers Conſeils touchant les beſoins de l'Etat; &, comme la dernière perfidie du Général FRE'GOSE, qui avoit emmené à *Gènes* le Sénéchal, & les autres Princes, touchoit ſenſiblement le Roi, & les Seigneurs du Conſeil, il fut réſolu de travailler, ſans relâche, à amaſſer la ſomme, qu'on étoit convenu de payer aux *Génois*, tant pour leur rançon, que pour le recouvrement de la Ville de *Famagouſte*, afin de retirer promtement l'un, & l'autre de leurs cruelles mains, ou, du moins, ſe ſervir de cet argent, pour faire la guerre à ces perfides Ennemis.

Le grand Conſeil, perſuadé en même tems, que le commerce étoit le meilleur moïen de réparer les pertes du Peuple, & remplir les coffres du Roi, qui étoient entièrement épuiſés engagea ce Prince à établir le commerce, qui ne pouvoit plus ſe faire à *Famagouſte*, aux *Salines*, dont la rade eſt la plus vaſte, la plus ſure, & la plus commode du Roïaume; &, afin de le faire plus promtement fleurir, il accorda aux Négocians, qui s'y établiroient, les mêmes priviléges, & immunités, dont ils jouïſſoient à *Famagouſte*. On travailla auſſi à la conſtruction de quelques Galères, pour remplacer celles qui avoient été brûlées par les *Génois*; De plus, on ordonna, qu'on exerceroit la jeuneſſe du pays, tant Nobles, que Roturiers, au manîment des armes; & qu'on en formeroit des Compagnies, pour ſervir dans les occaſions, afin de n'être plus ſurpris.



## CHAPITRE III.

*Article I.*

TOUS ces règlemens étant faits, le jeune Roi, à qui l'Empereur JEAN PALEOLOGUE avoit envoïé, quelques années auparavant, des Ambaſſadeurs, pour lui offrir une des Princeſſes ſes Filles, en mariage, voulant faire connoître à ce Monarque, qu'il n'avoit refuſé ſon Alliance, qu'en conſidération du reſpect, qu'il avoit pour la mémoire du feu Roi, ſon Père, qui l'avoit engagé à épouſer la Fille du Duc de *Milan*, envoïa à *Véniſe* deux de ſes Galères, avec quatre autres *Catalanes*, qu'il prit à ſa ſolde, pour recevoir cette Princeſſe, que le Duc, ſon Pére, y avoit conduite lui-même. Elle s'embarqua ſur un Vaiſſeau de cette Eſcadre, qui fut encore augmentée de ſix autres Galères, que le Sénat eut la générosité d'y ajouter, ſous la conduite de PIERRE GRADENIGO, ſoit que ce fût à la prière du Duc de *Milan*, leur voiſin, ou pour faire honneur au Roi de *Chypre*, leur Ami, & Confédéré.

*Le Roi* Pierrin *envoie chercher à* Milan *la Princeſſe* Valentine, *Fille du Duc.*

1367. *Son mariage.*

A' peine cette Princeſſe fut-elle arrivée en *Chypre*, ſon mariage conſommé, & les réjouïſſances terminées, que le Roi, qui n'avoit pu apprendre ſans douleur, & ſans dépit, la manière dure, & incivile, avec laquelle on traitoit à *Gènes* ſon Oncle, & ſes Couſins, ſongea à y remédier. Sans aucune conſidération pour leur naiſſance, ni pour la Femme du Sénéchal, qui ſe trouvoit enceinte, on les avoit enfermés, comme des criminels.

Il ne ſuportoit pas, avec moins d'impatience & de chagrin, les courſes, & les dégats, que faiſoit ſouvent la garniſon de *Famagouſte* ſur les terres de ſes Sujets. Pour ſe délivrer de ces inquiétudes, il réſolut de profiter des Galères *Catalanes*, qui étoient à ſa ſolde, de quelques Troupes, que le Duc de *Milan* lui avoit envoïées, & d'autres, que THEBAT VOLFANGE avoit levées,

vées, par son ordre, à *Vénise*, dans le dessein d'assiéger la Ville de *Famagouste*, par mer, & par terre.

Afin de mieux réüssir dans cette entreprise, il ajouta à cet armement plusieurs Bâtimens particuliers, fit construire diverses machines propres à battre la Place, assembla tout ce qu'il avoit de Troupes, & forma un camp d'environ six mille Hommes, dont il donna le commandement au même VOLFANGE, pour l'attaquer du côté de terre, pendant que la Flotte l'investiroit du côté de la mer: Mais, comme toutes les précautions humaines sont inutiles contre les décrets du Ciel, cette Flotte si bien pourvue, & dont les Officiers, & les Soldats, paroissoient si disposés à bien faire leur devoir, fut d'abord surprise, par une tempête si terrible, que, bien-loin d'attaquer le port de *Famagouste*, elle courut grand risque de périr sur les côtes. Tout ce qu'elle put faire, pour éviter d'être submergée, fut de regagner celui de *Cérines*, d'où elle étoit sortie; de sorte que son armement ne servit, qu'à avertir les *Génois* du dessein du Roi, & à les rendre attentifs, & vigilans à être mieux sur leurs gardes. Article II.

Aussi, ce contretems fut-il cause, que les attaques du Commandant VOLFANGE ne firent pas grand effet; &, quoi qu'il ne manquât, ni de valeur, ni d'expérience, il fut toujours repoussé, sans pouvoir avancer; ce qui lui fit prendre le parti de bloquer la Ville, du côte de terre, en attendant que la Flotte fût remise en état de le faire par mer. *Cette Ville est bloquée.*

VOLFANGE étoit un véritable homme de guerre, & plus capable qu'aucun Noble *Chypriot*, de bien conduire cette entreprise; mais il présumoit tant de lui même, & s'étoit rendu si familier avec le Roi, qu'il étoit devenu insuportable à tous les Seigneurs de la Cour. Il fut même assez téméraire, peu de tems après avoir commencé ce Siége, pour accuser la Reine, Mère, d'être encore d'intelligence avec les *Génois* de *Famagouste*, & d'empêcher, par les avis sécrets, qu'elle leur don-

 noit,

noit, tous les progrès, qu'il auroit pu faire. Cette Princesse, quoique satisfaite de la mort du Prince de *Galilée*, son Beau-Frère, ne songeoit plus qu'à se divertir avec son cher Comte de ROCHAS, pour lequel sa tendresse, ni sa passion, n'étoit point diminuée. Il est vrai, que le soupçon, que VOLFANGE inspira au Roi, fit tant d'impression sur son esprit, que, pour s'en éclaircir, ce Prince fit arrêter, & si fort tourmenter les principaux Officiers de la Reine, sa Mère, que quelques-uns moururent dans les tourmens.

*Le Roi fait mourir dans les tourmens quelques-uns des Officiers de la Reine, sa Mère.*

Un traitement si violent, & si peu respectueux, reveilla toutes les fureurs passées de la Reine; de manière que, si elle avoit pu traiter avec les *Génois*, elle ne leur auroit pas été moins favorable, qu'auparavant; mais elle étoit observée de trop près, pour l'entreprendre. Elle dissimula son ressentiment, en attendant quelque occasion favorable de faire éprouver à VOLFANGE, qu'on ne l'offensoit pas impunément.

*Cette Princesse dissimule sa colère.*

Article *III.*

*La Flotte du Roi force le port de* Famagouste.

1378.

Dès qu'on eut réparé le dommage, que la Flotte avoit souffert par la tempête, & qu'elle se fut remise en mer, elle eut non seulement le bonheur de forcer le port de *Famagouste*, malgré l'opposition de trois gros Navires, que les *Génois* avoient placé à son embouchure, mais encore de les brûler, & de serrer la Ville de ce côté-là, pendant que le Roi, qui s'étoit rendu à l'Armée, la pressoit du côté de terre; de sorte que, quelque défense que fissent les assiégés contre les assiégeans, qui emploïoient toutes leurs forces, les *Famagoustains* auroient été obligés de se rendre, faute de vivres, d'autant plus que deux Galères, qui leur venoient, chargées de provisions, furent prises par celles du Roi, qui croisoient sur les côtes.

Mais l'avidité des Paysans, & des Soldats mêmes, qui trouvoient le moïen de leur fournir des provisions, sans que les Officiers fussent assez clairvoïans pour s'en appercevoir, fut cause qu'ils continuèrent à se défendre avec la même vigueur.

Pen-

Pendant que le Roi faisoit presser le siége, avec si peu de succès, Volfange, toujours plus audacieux, se servit du prétexte de la haine, que la Reine Mère avoit contre lui, pour demander à ce Prince le Château de *Chirochitie*, avec permission d'en augmenter les fortifications, "afin," disoit-il, "que,
„ si son sincère attachement pour la gloire de Sa Majesté le
„ rendoit un jour assez malheureux, pour être obligé de chercher
„ un asile ailleurs, qu'auprès de sa Personne, il pût s'y retirer, &
„ y attendre de nouvelles occasions de s'emploïer pour son service.

Il trouva le Roi aussi froid, & retenu, qu'il avoit été auparavant facile à lui accorder toutes ses demandes. En effet, la considération, qu'il avoit pour cet Officier, ne lui avoit jamais permis de lui rien refuser, tant qu'il ne s'étoit agi, que de l'enrichir en biens, & en dignités; Mais sa demande lui paroissant trop indiscrette, il lui répondit, pour ne le pas rebuter entièrement, "que, comme il ne pouvoit pas disposer des
„ Forts du Roïaume, sans la participation de la Cour supérieure,
„ il la consulteroit là-dessus. Cependant le besoin qu'il croïoit avoir de cet Officier, sans lequel il désespéroit de pouvoir venir à bout de son entreprise sur *Famagouste*, fit qu'il ne s'arrêta pas longtems dans la résolution, qu'il avoit prise, de ne lui plus donner aucun Fief.

*Le Roi refuse une grace à* Volfange.

Il consulta, sur ce sujet, son Aumônier, Homme d'une grande intégrité, consommé dans les affaires de la Cour, & très-instruit des intérêts de la Couronne. Ce bon Religieux lui fit comprendre, qu'il étoit fort dangereux de rendre un Sujet maître d'une Forteresse, qui pourroit le mettre en état de ne lui point obéïr un jour; néanmoins, ce Prince, qui vouloit ménager son favori, eut la complaisance de lui donner le Bourg d'*Achellia*, dans le Canton de *Solie*, qui valoit six mille Ecus de rente, sans pourtant que sa bonté, ni sa libéralité pût satisfaire cet ambitieux, qui, bien-loin d'en être reconnoissant,

 fut

*Assassinat commis par* Volfange.

fut assez scélérat, & assez infame, pour s'en aller, de propos délibéré, à *Nicosie*, où le Roi étoit retourné, & y assassiner l'Aumônier de Prince, parce qu'il avoit apris que son conseil l'avoit détourné, de lui accorder sa demande. Il commit cet homicide hors de la Ville, pendant que ce Reiglieux se proménoit avec le Vicomte de *Nicosie*. ALE'SOPULO, compagnon de VOLFANGE, s'avança, en même tems, sur le Vicomte, & le perça d'un coup d'épée, parce qu'il vouloit défendre l'Aumônier du Roi.

Le meurtre de deux Personnes aussi distinguées, l'un par son grand âge, son emploi, & son caractère sacré, & l'autre par sa naissance, & par une des plus éminentes charges de l'Etat, puisqu'il représentoit la personne du Roi, toucha si sensiblement ce Prince, qu'il ordonna sur le champ, qu'on arrêtât ces deux Assassins. Ceci ne leur fit rabattre rien de leur insolence. VOLFANGE, se flattant de la tendresse du Roi, & ALE'SOPULO de la faveur de la Reine Mère, qui le chérissoit tendrement, frapèrent, blessèrent les prémiers, qui se présentèrent pour les saisir: Mais ils furent, enfin, forcés dans la maison de VOLFANGE, où ils s'étoient barricadés; & on les condamna, dès le même jour, à avoir la tête tranchée dans la Place du Palais, & leurs domestiques à être pendus dans le même endroit, où ils avoient commis le crime; ce qui fut exécuté peu de jours après. Par leur suplice, l'Etat fut délivré d'un indiscret, qui abusoit des bontés de son Prince, & la Reine Mère vangée d'un ennemi, qui l'avoit si sensiblement outragée; Il est vrai, que la satisfaction qu'eut cette Princesse de la mort de VOLFANGE, fut contre-balancée, par la douleur, qu'elle ressentit, de la perte de son jeune *Adonis*.

Volfange *condamné à avoir la tête tranchée.*



## CHAPITRE IV.

Cependant, le Roi craignoit, que l'exécution de VOLFANGE ne fit mutiner les Troupes, dont il étoit fort aimé; &, comme-il souhaitoit, que le Siége de *Famagouste* ne fût point interrompu, il en donna le commandement au Baron JEAN DE BRIE'S, & lui ordonna de le continuer avec toute la vigueur possible; pendant que, de son côté, il s'apliquoit à faire perfectionner la Citadelle, ou la grande Tour, que le feu Roi, son Père, avoit commencée à *Nicosie*, & à laquelle il faisoit travailler tous les *Génois*, qu'il avoit en son pouvoir, enchainés comme des esclaves, afin de se vanger des mauvais traitemens, que le Sénat faisoit souffrir au Sénéchal, & à son Epouse, qu'ils avoient fait enfermer comme des malfaiteurs dans la Tour, dite *Malapaga*, & aux deux Princes JAQUES, & HUGUES, leurs Neveux, qui étoient dans celle de la *Lanterne*, où ils les laissoien mtême manquer du nécessaire.

Article I. *Le Roi fait perfectionner la grande Tour de* Nicosie.

Cependant, malgré les ordres pressans, qu'il avoit donnés au Baron de BRIE'S de pousser vigoureusement le Siége, le peu d'expérience de ce Commandant, & son naturel craintif, ne lui permettoient pas de rien entreprendre, sans envoïer consulter la Cour. Aussi, perdit-il toutes les occasions, qu'il auroit 1379.
pu avoir de forcer la Place. A' la foiblesse de sa conduite se joignoit le relâchement des Troupes, qui, ennuïées de la longueur d'un Siége, où elles demeuroient presque toujours dans l'inaction, & rebutées du peu de succès, méprisoient bien souvent les ordres d'un Général, si peu capable de les commander. Ils s'amusoient à courir les campagnes, & à prêter la main aux Paysans, lors que ceux-ci portoient des vivres aux Assiégés,

qui le leur payoient fort grassement. C'est ainsi que, faute d'un Officier d'expérience, le recouvrement de cette Place, que le Roi avoit tant à cœur, & que le peu de provisions des Assiégés lui auroit rendu facile, puisqu'ils avoient perdu leurs Vaisseaux, & leurs Galères, & qu'ils ne recevoient de *Gènes* aucune assistance, lui coûta, au contraire, la perte des grosses sommes, qu'il avoit cédées au Duc de *Milan*, son Beau-Père, & de celles qu'il avoit fait toucher aux Seigneurs de *Final*, pour les engager à faire la guerre aux *Génois*, &, de plus, toutes les grandes dépenses qu'il avoit faites pour cette entreprise. Ainsi, il fut obligé de l'abandonner après dix-huit mois de siége, & de demeurer sur la défensive.

*Grandes dépenses du Roi inutiles.*

Article *II.* Les embarras, que lui avoit avoit donné cette malheureuse expédition, joints à sa grande jeunesse, ne lui avoient pas permis jusqu'alors de faire beaucoup d'attention à la conduite irrégulière, & scandaleuse, de la Reine, sa Mère; mais il commença, enfin, à ouvrir les yeux, & en devint aussi instruit, que l'étoient tous ses Sujets. La Reine VALENTINE, son Epouse, qui avoit reçu quelque mécontentement de sa Belle-Mère, confirma son Mari dans ses soupçons, & le porta à empoisonner, dès le lendemain, le Comte de ROCHAS, à sa table. Le Roi dit, en même tems, à la Reine Mère, "que, si elle ne changeoit „ de conduite, elle n'avoit qu'à s'éloigner de la Cour, où il „ ne permettroit plus qu'elle scandalisât les bons, & servît „ d'exemple aux méchans.

*Le Roi fait empoisonner le Comte de Rochas, favori de la Reine, sa Mère.* 1380.

Le fermeté, avec laquelle il lui déclara ses sentimens, & la manière violente, avec laquelle il venoit de se défaire du Comte de ROCHAS, frapèrent d'autant plus cette Princesse, qu'elle aimoit depuis si longtems ce favori, & qu'elle n'auroit jamais cru son Fils capable d'une pareille résolution. Aussi, ne se croïant plus en sureté auprès de lui, elle se retira, dès ce moment, à *Cérines*, sans même le revoir. Elle disposa de ses effets, recommanda

manda aux ſoins de THOMAS CARTOFILACA, qui avoit ſuccédé à ALE'SOPULO dans ſes faveurs, les revenus qu'elle avoit dans le Roïaume; &, perſuadée qu'elle n'y pourroit plus vivre avec les mêmes agrémens, & la même liberté, qu'auparavant, elle fréta un Vaiſſeau, ſur lequel elle s'embarqua pour ſe retirer auprès du Roi, ſon Père; ne laiſſant en *Chypre* autre mémoire de ſa Perſonne, que le déteſtable ſouvenir de ſes impudicités, & de ſes trahiſons, qui avoient cauſé, dans la fleur de ſon âge, la perte du plus grand Prince, qui eût jamais gouverné cet Etat, & celle de la meilleure Place du Roïaume. *La Reine Mère ſe retire de* Chypre.

La ſatisfaction, que les Peuples reſſentirent de l'éloignement d'une Perſonne, qui leur avoit cauſé tant de maux, auroit été complette, ſi le chagrin de voir leur Souverain ſans ſucceſſeur, & ſans eſpérance d'en avoir, ne l'eût diminuée. Ce Prince, quoi que fort jeune, étoit devenu ſi extraordinairement gras, & réplet, que ſa ſanté en étoit extrêmement altérée. Le Connétable ſon Oncle étoit mort, ſans avoir laiſſé d'Enfans de MARIE DE BOURBON, ſon Epouſe. Le Sénéchal, & les autres Princes du Sang, ſe trouvoient au pouvoir des *Génois*, qu'ils conſidéroient, comme leurs plus cruels Ennemis, ainſi qu'ils l'étoient en effet, puiſque, malgré les bons offices de GRE'GOIRE XI. & les mouvemens que ce Pontife s'étoit donnés, tant à *Avignon*, qu'après ſon retour à *Rome*, il n'avoit jamais pu détourner la fureur des *Génois*, à l'égard du Roïaume de *Chypre*, ni les empêcher de maltraiter les Princes, qu'ils détenoient ſi injuſtement. Article II.

Ce fut ce Pape, qui transféra à *Rome* le *St. Siège*, qui avoit été ſoixante-onze ans en *France*. On prétend, que la réponſe, qu'un Evêque fit au Pape, fut la cauſe de ce changement. GRE'GOIRE lui aïant un jour reproché ſa trop longue abſence de ſon Diocèſe, ce Prélat lui parla hardiment en ces termes; *Et Vous*, SAINT PE`RE! *pourquoi n'allez Vous pas réſider dans* le

*le vôtre, afin d'empécher les malheurs, que votre abſence cauſé, non ſeulement à la Ville de* Rome, *mais encore à toute l'*Italie. On en attribue auſſi la cauſe aux preſſantes Lettres, que lui écrivit à ce ſujet STE. CATHE'RINE DE SIENNE & aux fortes ſollicitations de BALDE, fameux Juriſconſulte, qui avoit été Précepteur de ce Pontiſe.

*Mauvais traitemens des* Génois *envers les Otages* Chypriots.

Les ſoins, & les exhortations d'URBAIN VI. ſon Succeſſeur, ne firent pas plus d'impreſſion ſur le Sénat de *Gènes*, à l'égard des Princes priſonniers. On les traita toujours, avec tant de rigueur, & de ſévérité, que le Prince HUGUES, dont la complexion n'étoit apparemment pas ſi bonne, que celle de ſon Frère, en mourut. Le Sénéchal y ſeroit auſſi mort de faim, ſans le ſecours de quelques petits ouvrages, que ſa Femme faiſoit de ſes propres mains.

URBAIN ſe trouva, peu de tems après ſon exaltation, dans de ſi grands embarras, qu'il lui fut impoſſible de continuer ſes ſollicitations en faveur des Princes *Chypriots*. Il avoit cherché à ſe maintenir lui même contre ROBERT, Cardinal de *Genève*, élu en ſa place, par huit Cardinaux de ſon propre parti, peu ſatisfaits du commencement de ſon Règne. ROBERT s'étoit retiré à *Fondi*, ſous la protection de JEANNE, Reine de *Naples*. Cette Princeſſe étoit mécontente d'URBAIN, parce qu'il avoit refuſé le Titre de *Roi* de *Naples* à OTHON, Duc de *Braniche*, ſon Mari ; de ſorte qu'elle ſoutint cette élection, & obligea tous ſes Sujets, à reconnoître ce Cardinal, ſous le Nom de CLE'MENT VII.

Article *IV*.

Il ſe retira à *Avignon*, où il attira d'abord dans ſon parti les Rois de *France*, & de *Caſtille*, dont l'exemple fut ſuivi de pluſieurs autres Princes; de ſorte que toute la *Chrétienté* étoit en confuſion, parce que ceux d'Outremer, ne pouvant bien diſtinguer lequel des deux Papes étoit le véritable, ni auquel ils pouvoient s'adreſſer pour leurs affaires, le parti de l'un n'étoit pas moins grand, que celui de l'autre; &, par cette diviſion, l'un,

*Toute la* Chrétienté *en confuſion, par la pluralité des Papes.*

l'un, ni l'autre, n'avoit l'autorité, qui convenoit au véritable Vicaire de *Jesus-Christ*. 1381.

De plus, Charles de Duras faisoit la guerre dans le Roïaume de *Naples*, dont Urbain lui avoit donné l'investiture, après en avoir privé la Reine Jeanne, en punition de ce qu'elle avoit favorisé les Ennemis du *St. Siége*, & causé le Schisme dans l'Eglise *de Dieu*. Cette partialité causa de grands maux dans cet Etat, & même la mort funeste de cette Princesse, que le nouveau Roi fit étrangler en prison.

Jeanne, *Reine de* Naples, *étranglée en prison, par ordre du nouveau Roi.*

# Chapitre V.

Dans ce même tems, Jean Fernandes d'Herédia, Grand-Maître de *Rhodes*, qui avoit eu le malheur de tomber au pouvoir des *Turcs*, en attaquant la Ville de *Patras*, de concert avec les *Vénitiens*, n'étant pas secondé par son Ordre, ne sortit d'esclavage, que trois ans après. Ces Chevaliers, qui n'avoient encore voulu reconnoître aucun des deux Papes, n'en craignoient, par conséquent, point l'autorité, & jouïssoient tranquilement des revenus, qu'ils devoient payer au trésor public. Enfin, la Ville de *Smirne*, qui appartenoit proprement au *St. Siége*, & de la conservation de laquelle les Pontifes avoient été si jaloux, demeuroit si dépourvue, qui ceux qui en avoient la direction desespéroient entièrement de pouvoir s'y maintenir, ni l'empêcher de retomber au pouvoir des *Turcs*.

Article *I.* *Le Grand-Maître de* Rhodes *pris par les* Turcs.

George, Archevêque de cette Ville, & Nicolas de Mantoue, qui en étoit Connétable, pour éviter ce malheur, étoient allés à *Rhodes*, demander du secours au Grand-Maître, qui y étoit de retour de sa captivité ; mais, comme les grosses sommes, qu'il avoit été obligé de payer pour sa rançon, l'avoient

 mis

mis hors d'état de leur en donner, il leur conseilla d'aller à *Avignon*, notifier à CLEMENT, que lui & sa Religion l'avoient enfin reconnu pour véritable Pontife; & de lui représenter l'extrémité, où se trouvoit cette Place, & la nécessité d'y pourvoir promtement, sans quoi elle retourneroit bientôt au pouvoir des *Infidèles*.

Smirne *sans secours.*

Cette démarche, quoique judicieuse, bien loin d'être utile aux affaires de *Smirne*, ne fit qu'augmenter le desordre de celles de *Rhodes*. Tant le schisme étoit pernicieux aux affaires de la Republique *Chrétienne*. URBAIN fut tellement piqué de ce que la Religion *Jérosolymitaine* avoit reconnu son concurrent, que, sans considérer le péril, auquel il exposoit leur Ile, & les autres qu'ils possédoient, il priva le Grand-Maître du Magistère, & fit assembler à *Valmonton*, lieu de sa résidence, à quelque distance de *Rome*, tous les Chevaliers de cet Ordre, qui se trouvoient dans l'*Etat Ecclésiastique*, en présence desquels il élut pour Grand-Maitre RICHARD CARACCIOLI, Prieur de *Capoue*, que le Couvent ne voulut pourtant jamais reconnoître. Il fut néanmoins reconnu de quelques Chevaliers, qui avoient l'administration des Commanderies de la Religion, & qui, par conséquent, ne pouvoient être contraints à en rendre compte. Ainsi, le trésor demeuroit vuide, le Couvent endetté, & les Chevaliers hors d'état de fournir aux dépenses nécessaires pour la conservation de leur pays, sans que ce fâcheux inconvenient, non plus que toutes les désolations, les guerres, les incendies, les assassinats, & mille autres catastrophes, que causoit le schisme de l'Eglise, fussent capables de faire désister l'un, ni l'autre, de ces deux Pontifes de leurs prétensions.

1382.

*Division entre les Chevaliers de* Rhodes.

Article *II.* Les *Chypriots*, plus avisés, dans cette occasion, que ceux de *Rhodes*, ne voulant avoir aucune part à toutes ces brouilleries, cessèrent de solliciter URBAIN en faveur de leurs Princes, qui étoient prisonniers à *Gènes*, & ne recherchèrent jamais CLEMENT pour leur délivrance, ni pour aucune autre affaire; mais

ils furent, enfin, obligés de ſortir de leur neutralité; &, à l'imitation des autres Etats *Chrétiens*, de s'attacher à l'un des deux Pontifes. Ce fut au prémier, tant parce qu'ils crurent ſon élection plus Canonique, qu'à cauſe qu'il étoit grand ami des *Génois*, qu'ils avoient plus d'intérêt que jamais de ménager, à cauſe de la mort du Roi Pierrin, qui décéda après ſix mois de langueur, que lui cauſoit ſon exceſſive graiſſe, dont on peut dire qu'il fut étouffé dans ſa vingt-ſixième année, ſans laiſſer d'Enfans. Il n'en eut jamais, pendant ſix ans de mariage avec Valentine Visconti, qui, ſelon le Père Luzignan, étoit decédée avant lui, quoique les autres Hiſtoriens la lui faſſent ſurvivre de pluſieurs années. *Mort du Roi Pierrin.*

Ce Prince fut inhumé dans l'Egliſe de *St. Dominique*, où étoit la ſépulture ordinaire de la Maiſon Roïale, avec beaucoup plus de pompe, & de magnificence, que de larmes, & de régrets; car il n'avoit jamais rien fait, qui approchât des actions du feu Roi, ſon Père, dont la mémoire étoit encore ſi récente, & ſi chérie de tous les Peuples.

Après ſes funérailles, la Cour ſupérieure mit en delibération, ſi on couronneroit un des Princes du Sang, qui ſe trouvoient en *Chypre*; Mais conſidérant, que la Souveraineté appartenoit légitimement au Sénéchal, qui étoit à *Gènes*; & appréhendant, que la République n'entreprît une nouvelle guerre pour le ſoutenir, ils prirent le parti d'élire le Baron Jean de Brie's, Régent du Roïaume, & lui joignirent douze des principaux Seigneurs, en qualité d'Adminiſtrateurs dans les affaires, jusqu'au retour de ce Prince. *Régence en Chypre.*

Ils dépêchèrent, en même tems, le Baron Nicolas Bussat, avec quatre Galères à *Gènes*, pour demander ſon élargiſſement au Sénat, & pour ſuplier le *St. Père* de vouloir interpoſer ſon autorité, de peur que ſa délivrance ne fût retardée. Ce Pontife auroit pu, en effet, applanir pluſieurs difficultés, capables d'accélérer le retour du Sénéchal, & faire modérer les condi-

 tions,

tions, que les *Génois* lui impoſèrent; mais, comme, lorsque BUSSAT arriva en *Italie*, URBAIN ſe trouvoit lui même dans une grande intrigue avec CHARLES DE DURAS, Roi de *Naples*, qui l'embarraſſoit ſi fort, qu'elle ne lui permettoit de ſonger, qu'à ſe tirer des mains de ce Prince, qui le tenoit enfermé dans *Nocère*, d'où il ne put même ſortir, que par l'aſſiſtance de quelques Troupes du Comte de *Nole*, & des Seigneurs de *St. Séverin*, qui déſirent celles de CHARLES; mais plus encore par celles que lui donnèrent les *Génois*, qui furent aſſez généreux pour envoïer dix de leurs Galères à la rade de *Policaſtro*, ſous le commandement de CLÉMENT FASCIO, Homme agréable au Peuple, & très-accrédité. Le Pontife s'y embarqua, avec toute ſa ſuite; Et ce fut dans cette occaſion, que, pour ſe vanger de cinq Cardinaux, qu'il ſoupçonnoit d'avoir conſpiré contre lui, avec CHARLES DE DURAS, & l'Anti-Pape CLÉMENT, il les fit mettre dans des ſacs, & jetter à la mer, quoique quelques Ecrivains prétendent, qu'il les fit mourir en priſon.

Article *III.* C'eſt pourquoi les Princes priſonniers, & l'Ambaſſadeur de *Chypre* furent obligés d'en paſſer par où voulurent les *Génois*; qui non-obſtant les démonſtrations d'amitié, qu'ils firent au Sénéchal, ne voulurent jamais le laiſſer partir, ſans en exiger tous les avantages, qu'ils purent naturellement prétendre. Car, aprés que LÉONARD MONTALDE, leur Doge, & tout le Sénat en corps, fut allé retirer ce Prince de ſa priſon, pour le conduire avec le Comte de *Tripoli*, ſon Neveu, dans un Palais ſuperbement meublé, & où les principales Dames de la Ville accompagnèrent la Princeſſe, ſon Epouſe, & le jeune Prince JANUS, dont elle étoit accouchée en priſon quelques années auparavant, ils l'obligèrent de leur céder à perpétuité la Ville de *Famagouſte*, avec deux lieues de terrain à la ronde, & de plus les douanes du Roïaume, jusqu'à ce qu'ils euſſent été payés des cent mille ducats, qu'ils prétendoient pour les fraix de la guerre; & enfin que tous les *Génois*, qui voudroient s'établir dans

*Conditions honteuſes, & onéreuſes, impoſées aux* Chypriots, *par les* Génois.

les

les autres Villes du Roïaume, y jouïroient des mêmes privi-léges, que ses propres Sujets.

Quelques dures, & fâcheuses, que fussent ces conditions, l'impatience qu'avoit ce Prince de sortir, avec sa Femme, & son Fils, d'une si longue, & sévère captivité, fit qu'il les souscrivit, sans balancer ; Bien persuadé que l'engagement forcé, qu'il prenoit alors de les observer, ne lui attireroit aucun blâme des Princes, ni des Peuples, lors que l'occasion se présenteroit de s'affranchir d'un joug si injuste, & si indigne d'un Souverain.

Cependant la décadence du Roïaume de *Chypre*, qui avoit commencé avec la mort de Pierre le Grand, son Frère, & qui ne se termina que par sa ruine, fut cause que le Roi Jaques, ni son Fils, n'eurent jamais la consolation de se délivrer de la tyrannie des *Génois*, ni de réünir à leur couronne la Ville de *Famagouste*, qui en étoit le plus beau fleuron, puisqu'elle est, en effet, la seule du Roïaume qui ait un port capable de conserver une Armée Navale en toute sorte de saisons, & de résister par sa situation, & sa construction, aux efforts d'une Armée ennemie.

Après avoir enfin satisfait aux volontés du Sénat, le Prince Jaques, peu sensible aux efforts qu'on faisoit pour le divertir, & le faire servir avec splendeur, afin de lui faire oublier les mauvais traitemens, qu'il en avoit reçus, demanda la permission de partir. C'est à quoi il aspiroit avec avidité, & ce qu'on ne lui refusa plus; Mais ils voulurent le faire accompagner par six de leurs Galères; en apparence par honneur, mais, en effet, pour faire approuver au grand Conseil le Traité, qu'ils avoient fait avec lui, & pour en faire publier le contenu dans *Nicosie*, dans *Famagouste*, & dans les autres Villes du Roïaume. Ils chargèrent Nicolas Maruffo, qui commandoit ces Galères, de cette commission, qu'il exécuta avec toute l'exactitude, qu'ils pouvoient désirer.

Tous les préparatifs étant faits ce Prince, ſa Femme, ſon Fils, & le Comte de *Tripoli*, leur Neveu, s'embarquèrent enfin ſur ſes propres Galères, avec une ſatisfaction, qu'il eſt plus aiſé de comprendre, que d'exprimer, & naviguèrent toujours de compagnie avec celles de la République. Elles abordèrent enſemble à *Limiſol*, d'où deux Nobles *Génois* partirent d'abord pour *Nicoſie*, tant pour annoncer l'arrivée de ce Prince, que pour faire confirmer le Traité. La Cour ſupérieure, & toute la Nobleſſe y ſouſcrivirent, avec empreſſement. Ils rejettèrent toutes les oppoſitions des Barons PIERRE & JÉRÔME DE MONTOLIF, qui en trouvoient les conditions trop déſavantageuſes; & ils ne voulurent point, à quelque prix que ce fût, rétarder un moment le débarquement de leur Souverain, qu'ils allèrent en foule recevoir aux *Salines*, où il debarqua. Ils le conduiſirent à *Nicoſie*, au milieu des acclamations des Peuples, qui accouroient de toutes parts, pour avoir la conſolation de voir de près un Prince, qu'ils avoient toujours extrêmement chéri, par raport à ſa bonté, & à ſa douceur naturelle.

*Arrivée du Roi à* Limiſol.

1384.

*Son couronnement.*

Le Clergé, qui le reçut à la porte de cette Capitale, le conduiſit dans l'Egliſe Cathédrale de *Ste. Sophie*; &, après le *Te-Deum*, qu'on y chanta, en action de graces, il reçut, avec la Reine, ſon Epouſe, la Couronne de *Chypre*, des mains de l'Archevêque SIME'ON, & y prit, dès le lendemain, celle de *Jéruſalem*, qu'il ne pouvoit, ſelon l'uſage établi, aller recevoir à *Famagouſte*, qui n'étoit plus en ſon pouvoir.

Article IV.

Peu de jours après, le Roi, qui ſouhaitoit de recompenſer la Nobleſſe, qui avoit été attacheé à ſes intérêts, & à ſa perſonne, & en même tems, ſoulager les Peuples autant qu'il lui ſeroit poſſible, afin de leur marquer ſon amour, & ſa gratitude, fit aſſembler la Cour ſupérieure, pour ſe faire inſtruire de la ſituation préſente des affaires du Roïaume, des charges, & des emplois vacans; & de l'état des finances, qui ſe trouvoient fort épuiſées, à cauſe des groſſes dépenſes, que le Roi PIERRIN avoit

faites

faites pour l'entreprise de *Famagouste*, & par l'interruption du commerce; mais, comme il espéroit, que son rétablissement répareroit bientôt toutes choses, par la facilité qu'il donneroit à ses Sujets de se défaire avantageusement de leurs denrées, il commença par les délivrer de quelques-uns des impôts, dont ils avoient été surchargés sous le Règne précédent, principalement du droit d'entrée, & de sortie, qui avoit été établi sur tout ce qui entroit & sortoit de *Nicosie*.

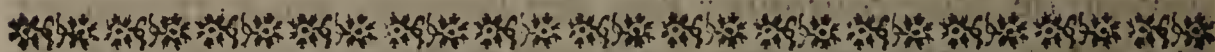
*Il recompense les bons, & punit les autres.*

Il honora le Baron JEAN DE BRIE'S, qui s'étoit si bien acquité de son administration, du titre de *Prince* d'*Antioche*, qui jusqu'alors n'avoit été conféré qu'à des Princes du Sang. Les Barons HUGUES, & GUI DE LA BEAUME, qui s'étoient fortement opposés aux Seigneurs de MONTOLIF, lors que ceux-ci avoient proposé de faire couronner l'un des Princes, qui se trouvoient en *Chypre*, après le décès du feu Roi PIERRIN, obtinrent, le prémier la charge de Connétable de *Chypre*, vacante par la mort de GUI DE LUZIGNAN; & le second celle de Maréchal de *Jérusalem*. Le Roi gratifia RAIMOND DE MILMARS de la dignité de Maréchal de *Chypre*; & JEAN DE LA NEUVILLE, du titre de *Comte* de *Césarée*. Il donna à PIERRE CAFRANO, dont il connoissoit la capacité dans la marine, la Charge d'Amiral; & à N.... GORAPHO, fameux Jurisconsulte, & très-intègre, celle d'Auditeur-Général du Roïaume, sans s'arrêter à la détestable action qu'avoit fait un de ses Parens, qui avoit séparé la tête du corps au feu Roi PIERRE, lors qu'il fut assassiné. Il nomma le Baron JEAN DE BABIN, qui possédoit toutes les qualités réquises pour l'éducation d'un Prince, pour être Gouverneur de JANUS, son Fils, qui devoit régner après lui. Il honora le Baron BUSSAT de l'Ordre de *Chevalier* de l'*Epée*, que le Roi GUI avoit institué, & qui avoit toujours subsisté avec splendeur; & il lui assigna une pension de trois cens Ecus d'or. Il en décora pareillement JEAN DE LUZIGNAN son Neveu, que le feu Roi PIERRIN, son Cousin, & son Beau-Frère, avoit enrichi, 1385.

en

en laiſſant ſa Femme Légatrice univerſelle de ſes biens mobiliaires.

Si ce Prince étoit ſi attentif à recompenſer ſes bons Sujets, il n'étoit pas moins ſévère à punir ceux qui oublioient leur devoir; car, quelques inſtances qu'on pût lui faire en faveur des deux Frères de MONTOLIF, qui, non contens d'avoir voulu mettre ſur le Trône un Prince, à qui il n'appartenoit point, s'étoient encore oppoſés à la ratification du Traité, qu'il avoit été obligé de faire avec les *Génois*, afin de retarder ſa délivrance, & exciter quelque brouillerie dans l'Etat, il leur fit trancher la tête, afin qu'ils ſerviſſent d'exemple à ceux qui auroient voulu les imiter.



## CHAPITRE VI.

Article I. Après ces actes de juſtice, qui recompenſoient ſes bons Sujets, & puniſſoient les méchans, JAQUES s'appliqua entièrement à faire fortifier les Places du Roïaume, en attendant qu'il fût en état de recouvrer *Famagouſte*, qu'il n'avoit pas deſſein de laiſſer longtems entre les mains des *Génois*, malgré les promeſſes forcées, qu'il leur avoit faites du contraire. Dans ce deſſein, il fit bâtir un Château auprès du Bourg de *Siguri*, ſitué à égale diſtance entre les Villes de *Nicoſie*, & de *Famagouſte*, & conſtruire deux autres Forts, l'un au Village de *Pothamia*, & l'autre ſur une éminence nommée la *Cave*, tous les deux ſur le grand chemin, qui conduit de *Nicoſie* aux *Salines*, où le commerce commençoit à fleurir conſidérablement; Et, comme il reconnut que la fameuſe Tour, ou Citadelle, que le feu Roi PIERRE avoit commencée dans *Nicoſie*, étoit extrêmement odieuſe à la Nobleſſe, & au Peuple, ſoit par raport à la mémoire de

de la mort tragique du Roi PIERRE, ou par les calamités, & le deshonneur qu'elle avoit causé à la plupart des gens de qualité, il en fit une fameuse Eglise, qu'il nomma de la *Miséricorde*, & qui subsiste encore aujourd'hui en son entier. Les *Turcs* l'ont changée en Mosquée; mais ils ne la fréquentent plus, ou fort rarement, à cause des bruits nocturnes, & épouvantables, qu'ils prétendent qu'on y entend.

Il fit aussi une Citadelle au *Sud-Est* de la Ville, dont on ne voit plus que les fondemens. Les *Vénitiens* la firent depuis raser, parce qu'ils la trouvoient très-difficile à garder, & à entretenir. Ils en resserrèrent ensuite l'enceinte, la firent rebâtir, & fortifier telle qu'elle subsiste encore aujourd'hui.

1386. *Affection des* Chypriots *envers le Roi* Jaques.

Les Peuples, qui reconnurent l'utilité de cette Forteresse, & qui étoient d'ailleurs très-satisfaits de leur Souverain, y contribuèrent avec tant d'émulation, qu'elle fut bientôt perfectionnée, & que les réparations des autres Places se trouvèrent entièrement terminées en moins de six mois. Ils ne lui donnèrent pas de moindres marques de leur zèle, & de leur attachement, lors qu'il leur demanda un don pour fournir à la dot de deux Princesses, qu'il avoit eues, avant que d'aller à *Gènes*, & qui se trouvoient en état d'être pourvues. Il pensoit d'autant plus à leur établissement, que sa famille étoit devenue fort nombreuse. L'une de ces Princesses, nommée MARIE, qui étoit une des plus belles, & des plus vertueuses de son tems, fut mariée à ULADISLAS, Roi de *Naples*; & l'autre, qui s'appelloit ISABELLE, épousa PIERRE DE LUZIGNAN, Comte de *Tripoli*.

Comme il vouloit, en même tems, faire du bien au Fils du Prince de *Galilée*, & qui étoit son Neveu, au quel il n'avoit encore donné que l'Ordre de Chevalerie, & le titre de Seigneur de *Baruth*, il lui fit épouser la Fille unique du Comte de ROCHAS, qui étoit le plus riche parti du Roïaume: Alliance, qui répara, en quelque manière, l'affront, & la perte,

Yyy yy que

que la Maison de cette Demoiselle avoit soufferte, par la mort tragique, & précipitée de son Père.

Article II. La tranquilité est troublée.

Mais, avec toute la satisfaction, qu'avoit le Roi JAQUES de la prospérité de sa Famille, de l'affection de ses Peuples, & de la tranquilité de ses Etats, l'asile que tous les malfaiteurs trouvoient à *Famagouste*, où les *Génois* les recevoient à bras ouverts, & leur donnoient la commodité de passer dans les pays étrangers, l'inquiétoit extrêmement, & lui faisoit, sans cesse, songer aux moïens de se délivrer de ces dangereux voisins. Il étoit d'ailleurs fort touché des malheurs de l'*Arménie*, dont les *Turcs* des Provinces voisines s'étoient presqu'entièrement emparés. Ils avoient contraint le Roi LÉON, ou LIONET DE LUZIGNAN, son parent, à en abandonner les restes délabrés, pour aller en *Europe*, demander aux Puissances *Chrétiennes* un secours, qu'il ne put jamais obtenir. JAQUES ne ressentoit pas moins la nécessité, qu'avoit le Grand-Maitre de *Rhodes* de passer lui même à *Avignon*, pour solliciter l'Anti-Pape CLÉMENT, qui étoit enfin convenu de lui accorder quelque assistance considérable pour l'entretien de la Ville de *Smirne*, laquelle étoit extrêmement à charge à sa Religion; pour obliger les Commandeurs, & Receveurs de l'Ordre, à payer les revenus de plusieurs années, qu'ils devoient au Couvent, & sans les quelles il ne pouvoit se soutenir, ni résister aux *Infidèles*, contre les quels il falloit continuellement avoir les armes à la main; & enfin, pour arrêter les progrès du Sultan BAJAZET, qui, non
1388. moins heureux que SOLIMAN, son Aïeul, & AMURAT, son Père, continuoit à subjuguer les Provinces *Chrétiennes*, & à étendre sa domination dans l'*Asie*, & dans l'*Europe* où il faisoit également trembler l'Empereur de *Constantinople*, & les autres Princes *Chrétiens*.

Aussi JAQUES, craignant avec raison pour ses Etats, qui étoient encore plus exposés que les autres, & considérant que ses

ſes coffres ne s'étoient point remplis, comme il s'en étoit flatté, par le rétabliſſement du commerce, & qu'il ſe trouveroit fort embarraſſé à ſe défendre, s'il étoit attaqué, communiqua ſes inquiétudes à la Cour Supérieure, & leur déclara le projet, qu'il avoit fait d'impoſer le dixième ſur tous les Revenus du Roïaume, afin de pouvoir ſubvenir aux dépenſes néceſſaires pour la levée de Troupes. Il leur déclara, en même tems, que, ſi elles ne ſervoient point, comme il le ſouhaitoit, contre les *Turcs*, elles pourroient n'être pas inutiles à chaſſer les *Génois* de *Famagouſte*.

Soit que l'eſpérance de voir bientôt cette Place réünie à la Couronne, ou que la crainte des *Infidèles* fit agir les Seigneurs du Conſeil, ils approuvèrent unanimement l'expédient, que le Roi propoſa, & le dixième dénier fut inceſſamment établi. On y ajouta même l'impoſition d'un bezan, par famille, pour le Sel; mais, quoique ces impôts produiſiſſent au Roi des ſommes très-conſidérables pendant dix ans, qu'ils furent levés; & que, pendant tout ce tems-là, l'Ile ne fût inquiétée par aucun ennemi, ce Prince ne ſe trouva jamais en état de récouvrer *Famagouſte*; par l'uſage qu'il fut obligé de faire ailleurs de ces déniers, & par les ſoins qu'avoient les *Génois* de tenir cette Place extrêmement garnie.

*Il amaſſe de groſſes ſommes, pour ſe mettre en état de ſoutenir la guerre contre les* Turcs.

1389.

Article *III.* *Le Grand-Maître de* Rhodes *fait auſſi ſes préparatifs.*

Le Grand-Maître de *Rhodes* ſe ſervit beaucoup plus utilement de vingt-cinq mille Ecus d'or, que produiſit le Jubilé, que l'Anti-Pape CLÉMENT avoit fait publier en ſa faveur, ſur les rémontrances, qu'on lui avoit faites, que la peſte avoit emporté un ſi grand nombre de Chevaliers, de Soldats, & d'Habitans, à *Smirne*, que le peu de monde, qui en avoit échapé, n'étoit plus en état de défendre cette Place contre les forces de BAJAZET, puiſque, par cette contagion, elle manquoit également d'Hommes, de munitions, & d'argent. L'Ordre emploïa cette ſomme à faire de bonnes proviſions de guerre, & de

1390.

*Il renforce* Smirne, *&* Rhodes.

de bouche, & à équiper divers Navires pour le paſſage des Chevaliers, & des Troupes, qu'il avoit aſſemblées, pour renforcer *Rhodes*; pour remplacer ceux de *Smirne*, qui avoient péri; & pour fortifier les murailles de cette Ville, dont l'enceinte étoit trop étendue, & trop difficile à garder. Il emploïa les revenus annuels qu'il avoit exigés des Receveurs de l'Ordre, pendant ſon ſéjour à *Avignon*, à la belle Principauté d'*Achia*, que lui vendit MARIE, Reine de *Sicile*, Mère, & Tutrice du jeune Roi LOUIS, à qui elle appartenoit.

Article IV. Cependant le Roi de *Chypre*, quoi que privé des douanes de ſes Etats, dont les *Génois* joüiſſoient toujours, fut néanmoins obligé de faire de grandes dépenſes pour ſoulager ſes Sujets, pendant la peſte, dont ils furent affligés, & qui fut ſi générale, qu'il n'y eut aucun endroit dans l'Ile, qui en fût exemt. Elle y fut introduite par les Bâtimens étrangers, qui abordoient aux *Salines*; ce qui obligea ce Prince à faire bâtir des Hôpitaux dans divers endroits du pays, à payer quantité de monde, qui avoit ſoin des malades, à acheter des proviſions qu'il faiſoit libéralement diſtribuer à tous ceux qui en avoient beſoin, ſans pourtant que cette aſſiſtance, ſes ſoins, ni ſa charité puſſent arrêter les ravages de cette contagion, qui dura deux ans entiers, malgré la précaution qu'on prit de brûler meubles, marchandiſes, & généralement tout ce qui ſe trouvoit dans les maiſons, qui en étoient ſuſpectes.

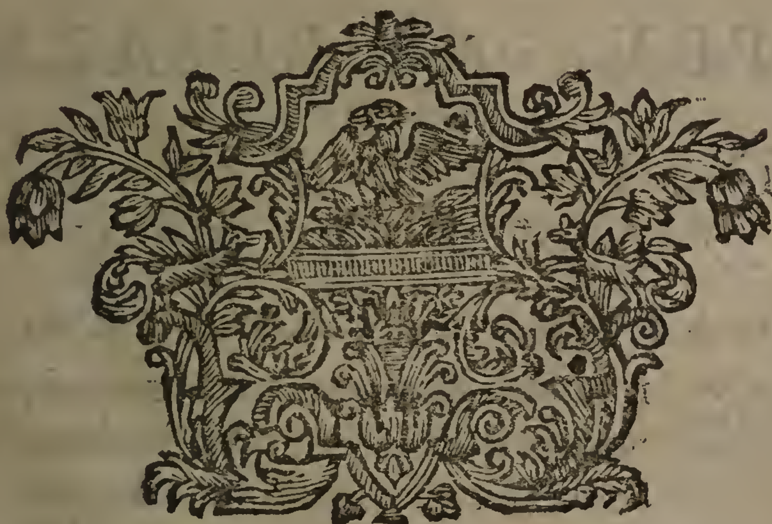
*Ravages de la peſte en Chypre.*

La plus grande partie des Habitans de l'Ile en furent emportés. Divers Bourgs, & Villages demeurèrent entièrement déſerts. Les Villes mêmes n'auroient pas eu un meilleur ſort, ſi ce n'eſt qu'il défendit, ſous des peines très-rigoureuſes à toute perſonne caractériſée de s'en éloigner; &, afin de ſervir lui-même d'exemple à ſes Sujets, il ne ſortit jamais de ſa Capitale; & il ſe contenta d'envoïer la Reine ſon Epouſe, & ſes Enfans, aux montagnes. La préſence de ce Prince, & des Perſonnes de

*Sages précautions, & ſoins infinis du Roi dans cette occaſion.*

de distinction, qui ne pouvoient, sans contrevenir à ses ordres, abandonner les Villes, encouragea si bien les autres Habitans, & y fit observer de si bonnes règles, que la mortalité y fut moins grande, qu'elle ne l'auroit été.

Cependant, comme les gens de la campagne avoient la plupart péri, les terres demeurèrent incultes; de sorte que, pour éviter la famine, qui auroit achevé de détruire son Roïaume, il fut obligé de fretter plusieurs Bâtimens, pour aller chercher des grains, & autres provisions dans les pays étrangers; ce qui acheva d'épuiser ses épargnes. Il fut néanmoins bien heureux que les *Sarrasins* n'entreprissent rien sur les Etats, pendant ces calamités; & que BAJAZET portât ses armes dans des pays éloignés du sien. C'étoit pourtant une mortification pour le Roi de voir ce fameux Conquérant subjuguer, avec tant de rapidité, les Provinces *Chrétiennes*.





# HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROÏAUMES DE CHYPRE, DE JÉRUSALEM, ET D'ÉGYPTE.

## LIVRE XIX.

### CHAPITRE PREMIER.

Article I. Bajazet, *nommé* Kildris, *ou la* Foudre.



E terrible & rédoutable ennemi, qu'on surnommoit *Kildris*, c'est-à-dire, la *Foudre*, l'étoit en effet pour les *Chrétiens*. Car, après s'être rendu l'arbitre du différend, qui régnoit entre ANDRONIC, & EMANUEL PALE'OLOGUE, qui se disputoient l'Empire de *Constantinople*, afin de les subjuguer ensuite, avec plus de facilité l'un, & l'autre, il avoit couru la *Ca-*

*Capadoce*, desolé la *Phrygie*, envahi l'*Arménie*, sur un des plus grands Capitaines du Siècle: vaincu la *Caramanie*, saccagé la *Macédoine*, assujetti la *Valachie*, ravagé la *Bulgarie*, & l'*Albanie*. Il avoit laissé des garnisons dans divers endroits, surtout dans la Ville de *Nicopolis*, où il défit encore l'Armée *Chrétienne*, malgré les grands renforts que SIGISMOND, Roi d'*Hongrie*, avoit reçus de divers Princes, & que le Duc de *Bourgogne*, avec GUILLAUME DE LA TREMOUILLE, Connétable de *France*, le Seigneur de VIENNE, le fameux Maréchal de BOUCICAUT, & divers autres Seigneurs *François*, poussés d'un véritable zèle de Religion, l'avoient joint avec huit mille Chevaux, aussi bien que PHILIBERT DE NAILLAC, Grand-Maître de *Rhodes*, Successeur d'HE'RE'DIA, avec la fleur de ses Chevaliers, & de belles, & bonnes Troupes; &, non-obstant que SIGISMOND eût composé une si nombreuse, & florissante Armée, que lors qu'il la vit rangée en bataille, il s'écria, avec un peu trop de vanité, qu'*elle étoit capable, non seulement de détruire* BAJAZET, *& toutes ses Forces, mais encore de soutenir le Ciel sur la pointe de ses lances, s'il étoit prêt à tomber.*

*Défaite de l'Armée* Chrétienné, *par* Bajazet.

Sa déroute fut cependant si grande, & la Victoire de BAJAZET si complette, que, sans le bonheur, qu'eurent le Roi d'*Hongrie*, & le Grand-Maitre de *Rhodes*, d'attraper une petite barque sur le bord du *Danube*, avec laquelle ils descendirent dans le *Pont-Euxin*, où ils trouvèrent la Flotte *Vénitienne*, commandée par THOMAS MOCENIGO, qui les reçut, & conduisit NAILLAC à *Rhodes*, & SIGISMOND en *Dalmatie*, ils auroient eu le même sort que le Duc de *Bourgogne*, & presque tous les autres Seigneurs *François*, qui furent tués sur le champ de bataille, ou faits prisonniers. Il faut néanmoins dire à leur avantage, qu'ils vendirent bien chèrement leurs vies, & leur liberté, puisque, si, dans cette malheureuse journée, les *Chrétiens* perdirent près de vingt mille Hommes, BAJAZET en

en perdit plus de ſoixànte mille. Cette perte ne l'empêcha pas d'aller reprendre le ſiége de *Conſtantinople*, qu'il n'avoit quitté, que pour détourner les *Chrétiens* de celui de *Nicopolis*. Il ſe ſeroit rendu maître de cette Ville Impériale, qu'il avoit réduite à la dernière extrémité, pendant que l'Empereur EMANUEL ſe trouvoit en *France*, où il étoit aller demander du ſecours au Roi CHARLES VI. ſans l'arrivée imprévue de TAMERLAN, qui vint fondre ſur l'*Aſie*, & obligea BAJAZET à lever le
1397. ſiége, pour aller défendre ſes propres Etats contre ce dangereux ennemi.

Article *II*. Ce furieux torrent de gens barbares, & féroces, qui, après avoir paſſé leur jeuneſſe dans les brigandages, & dans les voleries ſur leurs voiſins, auxquels ils enlevoient les troupeaux, qui faiſoient leur richeſſe, vint inonder le pays, & ſe rendre rédoutable à des Nations entières. Ces *Barbares* les ſubjuguèrent, ſous la conduite du fameux TAMERLAN, qui, après s'être emparé de la ſouveraineté de ſon pays natal, & avoir formé un grand Empire des autres, qu'il avoit conquis, ne s'offenſoit point d'être appellé *Chef de voleurs*. Voulant enfin étendre ſa domination, il envahiſſoit indifféremment les Provinces des *Infidèles*, & celles des *Chrétiens*. Leurs Forces n'auroient pu lui réſiſter un moment, ſans le dépit, qu'il conçut de la fierté, avec la quelle BAJAZET lui renvoïa des Ambaſſadeurs, qui étoient allés, de ſa part, lui demander la reſtitution des Etats de quelques petits Souverains *Turcs*, dont BAJAZET s'étoit emparé, & qui avoient eu recours à ſa protection.

Bajazet *attaqué par* Tamerlan.

Le Roi de *Chypre*, dont les Etats n'étoient point encore rétablis des grandes pertes, & des furieux ravages, qu'y avoit cauſé la peſte, travailloit de nouveau à amaſſer de l'argent, pour ſe mettre en état d'exécuter ſes projets, pendant que ces deux Puiſſances barbares, ſe faiſoient la guerre, & qu'il n'avoit pas lieu de craindre, que l'une, ni l'autre, ſongeât à l'inquiéter. Il recommença à exiger la dîme Roïale, & les autres im-

impôts, qui avoient été établis, & qu'on avoit cêssé de lever pendant la contagion, & la misère générale des Peuples. Cependant, quoique le pays manquât encore d'Habitans, il ne voulut jamais permettre que ceux qui, contre ses ordres, l'avoient abandonné durant la maladie, y rentrassent, particulièrement les Médecins, dont il fit confisquer tous les biens au profit de la Chambre Roïale ; mais, malgré la forte passion qu'avoit ce Prince de récouvrer *Famagouste*, & l'étonnement des *Génois*, aux quels TAMERLAN venoit d'enlever la Ville de *Caffa*, sur la *Mer-Majeure*, où ils avoient fait des pertes très-considérables, soit qu'il manquât de force, ou de courage, pour l'entreprendre, il ne profita point de leur consternation, 1398.
& laissa toujours cette Ville en leur pouvoir.

Les autres Princes *Chrétiens* ne firent pas un meilleur usage de l'abattement des *Ottomans*, quoi qu'ils eussent la plus favorable occasion, qui pût jamais se présenter ; pour l'entreprendre, achever leur destruction, & se délivrer pour jamais du voisinage de ces *Barbares*, dont la puissance s'étoit établie à leurs propres dépens, & leur devenoit tous les jours plus rédoutable.

Bajazet *veut s'opposer aux conquêtes de* Tamerlan, *qui le fait prisonnier.*

TAMERLAN, après avoir forcé la Ville de *Sebaste*, Capitale de l'*Arménie-Mineure*, fait prisonnier OSTOGULE, Fils de BAJAZET, qui la défendoit, & passé au fil de l'épée tous les *Turcs*, qui s'y trouvèrent, rencontra BAJAZET lui même. Au bruit de la prise de cette Place, & de la prison de son Fils, il avoit promtement rappellé ses Troupes, qui étoient allées ravager le *Peloponnèse* ; & il s'avançoit, pour arrêter ses conquêtes.

Ce fut auprès du *Mont-Etoile*, si connu dans l'Histoire, par la fameuse bataille, que POMPÉE y donna à MITHRIDATE, quoique CHALCONDILE prétende, que ce fût dans la *Phrygie*, près de la Ville d'*Anguri*, que TAMERLAN défit entièrement BAJAZET. Il lui tua deux cens mille Hommes, & fit quatre de ses Enfans prisonniers ; Après

quoi il le fit poursuivre si vivement, qu'il le fit tomber lui même en son pouvoir ; Et, pour se vanger du peu de cas qu'il avoit fait de ses Ambassadeurs, il le fit d'abord monter sur un âne à contre-sens; &, dans cet état méprisant, & infame, il le fit promener par tout son Camp, afin qu'il servit de spectacle ridicule à ses Troupes.

Article *III*.

Il le fit ensuite enfermer dans une grande cage de fer, dans laquelle on l'attacha par le col avec une chaine d'or, le faisant promener, de cette manière, dans les Villes d'*Asie*; & enfin, pour en triompher, avec encore plus d'opprobre, & de mépris, il le faisoit conduire auprès de sa table, lorsqu'il mangeoit, lui jettoit des morceaux de pain, comme on fait ordinairement aux chiens, & s'en servoit comme de marche-pié, lors qu'il vouloit monter à cheval. Mais, heureusement pour les *Chrétiens*, ce rédoutable conquérant, qui avoit formé le dessein d'assujettir toute l'*Europe*, sur l'avis qu'il reçut, que le Roi des *Messagettes*, connu aujourd'hui sous le Nom du *Grand-Can* du *Cathai*, avoit assailli ce Roïaume, & y faisoit de grands ravages, fut obligé de s'en retourner en *Perse*, après s'être rendu maître de la Ville de *Smirne*.

Bajazet *honteusement traité par* Tamerlan.

Tamerlan *prend la Ville de* Smirne *sur les* Chrétiens.

Voilà comme les Auteurs, que j'ai suivis, raportent les exploits du Grand TAMERLAN; mais ce que j'en ai ensuite trouvé dans les Oeuvres du savant Chevalier TEMPLE, m'a paru si admirable, que je me crois obligé de le joindre ici, me flattant, que mon Lecteur ne trouvera pas à redire à la repetition des faits Héroïques de ce fameux Conquérant.

*Eloge du grand* Tamerlan.

Le plus grand Héros des *Scytes Orientaux*, ou *Tartares*, a été, sans doute, TAMERLAN. On ne sait pas, s'il étoit Fils d'un Berger, ou d'un Roi; mais il est au moins fort certain, qu'il a été le plus grand guerrier, qu'il y ait eu au monde, & dont il soit parlé dans l'Histoire. Il fit de fort grandes expéditions dans la *Chine*, où il conquit plusieurs Provinces, & força leur Roi, à recevoir telles conditions de paix, qu'il lui plut de lui impo-

imposer. Il fit la guerre contre la *Moscovie*, avec le même succès; & de gré, ou de force, il s'ouvrit un passage dans ce pays-là, pour mener contre BAJAZETH, alors la terreur du monde, une Armée prodigieuse. Il soumit l'orgueil du Sultan, & de tout l'Empire *Turc*. Il traversa l'*Hellespont*, & alla délivrer à *Constantinople* le pauvre Empereur *Grec*, qui lui avoit envoïé des Ambassadeurs, pour l'engager dans ses intérêts, au commencement de la guerre de BAJAZETH, & qui étoit alors prisonnier, avec quelques autres Personnes de marque; ce qui étoit tout ce qu'il y avoit de reste de l'Empire de la *Grèce*.

Mais ce qu'il y eut encore en TAMERLAN de plus grand, & de de plus héroïque, ce fut l'honneur, & la probité, avec la quelle il observa le Traité, qu'il avoit fait avec les *Grecs*; car, après avoir été reçu dans *Constantinople*, avec toutes les soumissions, qu'on fut capable de lui rendre, & après qu'il eut visité la grandeur, & la beauté de la Ville, il dit, qu'elle étoit fort propre pour être le siége de l'*Empire universel*; sur quoi l'Empereur *Grec* la lui aïant offerte, afin qu'il en fit sa Ville Impériale, il répondit aux grandes honnêtetés de ce Prince, par d'autres honnêtetés; & il laissa la Ville de *Constantinople* dans une entière liberté, & l'Empereur en possession de tous ses Etats. Cela fait, il repassa dans l'*Asie*; & en s'en retournant, il conquit la *Syrie*, la *Perse*, & les *Indes*, où, depuis ce tems-là, les *Grands-Mogols* font gloire de se dire de la Race de TAMERLAN.

Après toutes ces conquêtes, il se retira dans son pays, & passa le reste de ses jours dans ses Etats, où il mourut d'une mort douce, & naturelle, qui fut la fin, & le terme de la plus longue, & de la plus constante prospérité, & de la plus belle gloire, qu'aucun des Rois des quatre Monarchies universelles ait jamais eue. C'étoit, sans contredit, un génie grand, & Héroïque. Religieux observateur des Loix de la justice, & de l'équité, exact à faire observer la discipline, extrêmement bon, & généreux, & il avoit beaucoup de piété. Il faisoit profession de n'adorer qu'un seul

 Dieu,

Dieu, bien qu'il ne fût ni *Chrétien*, ni *Juif*, ni *Mahométan*; &, pour finir ici ce qui le regarde, il a mérité d'avoir, dans les écrits de ces derniers Siècles, le plus beau, & le plus noble caractère, que puisse jamais avoir remporté une personne d'une Nation, qui est si différente d'elle même.

*Les Enfans de* Bajazet *se détruisent les uns les autres.*

1399.

Les Enfans de BAJAZET, auxquels TAMERLAN avoit donné la liberté, malgré les malheurs, qui étoient arrivés à leur Père, que le désespoir avoit fait mourir dans une cage, en donnant de la tête contre les barreaux; & nonobstant la perte de leurs plus braves Officiers, & Soldats, & la destruction des meilleures Provinces, que leur Maison possédoit, se faisoient encore une guerre si cruelle, & si opiniâtre pour la possession de ce qui leur restoit, que les Princes *Chrétiens* les en auroient entièrement dépouillés, si la continuation de leur mésintelligence, & le Schisme, qui duroit toujours dans l'Eglise, & qui diminuoit extrêmement l'autorité du *St. Siége*, avoit permis à BONIFACE IX. qui avoit succédé à URBAIN VI. ou à BENOIT VII. Successeur de CLEMENT VII. de se donner les mouvemens nécessaires, pour exciter les Princes *Chrétiens* à prendre les armes pour une œuvre si salutaire à toute la République *Chrétienne*; Mais ces Pontifes étoient alors si peu considérés, qu'ils avoient bien de la peine à soutenir leur Dignité.



## CHAPITRE II.

Article *I.* *Le Grand-Maître de* Rhodes *s'empare d'un Château, possédé par les* Turcs, *dans la* Carie.

LE Grand-Maître de *Rhodes*, profitant de la discorde des *Turcs*, fit armer les six Galères de la Religion, & divers autres Bâtimens, s'embarqua lui même, & alla s'emparer d'un Château, que ces *Infidèles* possédoient dans la *Carie*, dont il trouva la situation si avantageuse, qu'il en fit d'abord augmenter les fortifications, le nomma le Château *St. Pierre*, &

& y laissa une bonne garnison de ses Chevaliers, avec des Troupes suffisantes, afin qu'en cas d'attaque ils pussent se soutenir contre les *Barbare*.

A' l'égard du Roi de *Chypre*, qui, de son côté, auroit pu faire contre les *Infidèles* quelque entreprise glorieuse, & utile, il se contenta de jouïr de la tranquilité, que lui procuroit leur desunion, & d'emploïer ce tems de repos à préparer de riches dots pour les Princesses AGNES, & CIVE, ses Filles: Car, quelque empressement, qu'il eût témoigné, dès son avènement à la Couronne, d'enlever *Famagouste* aux *Génois*, auxquels il soutenoit toujours qu'il ne l'avoit cédée, que par force, & pour se délivrer de leurs mains; & enfin, quelque commodité, qui s'en fût présentée, il n'entreprit jamais de l'exécuter, pendant près de vingt ans, que dura son Règne: Tant son naturel doux, & paisible, l'éloignoit de la guerre, & l'emportoit sur l'inclination, qu'il auroit eue de reprendre une Place, dont la privation lui étoit d'une conséquence infinie, soit par raport à son revenu, & à sa gloire, que parce qu'elle étoit la principale clef du Roïaume, qu'il laissa au Prince JANUS, son Fils, vers la fin de l'année 1401. qu'une violente fièvre l'emporta, malgré son bon tempérament, dans sa 64. année. 1401.

*Le Roi de Chypre meurt, & laisse dix Enfans.*

Son corps fut inhumé dans l'Eglise de *St. Dominique*, sépulture ordinaire de ses Prédécesseurs, avec les cérémonies accoutumées, & beaucoup de régrets de ses Peuples, d'avoir perdu un Souverain si rempli de douceur, & de clémence. Il laissa de son mariage, avec la vertueuse, & généreuse YOLANDE DE BERSINIE, dix Enfans; JANUS, qui fut son Successeur; le Cadet nommé HUGUES, qui avoit embrassé l'Etat Ecclésiastique, fut fait Cardinal du Titre de *St. André*, par le Pape MARTIN V. en l'année 1426. PHILIPPE, que son Père avoit nommé Connétable du Roïaume; EUDES, Sénéchal; GUI, Connétable de *Jérusalem*; & HENRI, Prince de *Galilée*; MARIE, & ISABELLE, mariées, l'une à ULADISLAS, Roi de *Naples*, & l'autre à

PIERRE DE LUZIGNAN, Comte de *Tripoli*; AGNES, & CIVE, qu'il penſoit à pourvoir, lors qu'elles moururent, toutes les deux, en peu de jours.

*Erreur de* Loredan.

LOREDAN, qui doit avoir travaillé ſur de mauvais mémoires, avance, que ce Prince ajouta la Couronne d'*Arménie* à celles de *Chypre*, & de *Jéruſalem*, qu'il poſſédoit (dit-il) dès l'année 1386. par la mort de LIONET DE LUZIGNAN, qui mourut priſonnier chez les *Turcs*; ce qui eſt ſi peu probable, que, malgré la priſon, & la mort de ce Prince, le Roïaume d'*Arménie* n'a été entièrement envahi par les *Turcs*, que fort longtems après, & qu'on trouve même que le Chevalier JEAN CORSIN, qui en étoit Sénéchal, avec divers autres Seigneurs de ce pays là, étoient allés à *Rhodes* en l'année 1390. demander du ſecours à la Religion, en attendant celui que LIVON IV. leur Roi, étoit allé demander lui même aux Princes de l'*Europe*; de ſorte qu'il n'eſt pas naturel que le Roi de *Chypre* s'appropriât une Couronne du vivant de ſon Prince légitime.

*Erreur du Père* Luzignan.

Le Père LUZIGNAN n'a pas fait une moindre faute, en avançant, que le Roi JAQUES prit la Couronne d'*Arménie*, puisqu'il aſſure, en même tems, que ce Prince mourut en *Chypre* en 1404. de ſorte que, ni l'un, ni l'autre, de ces Auteurs n'ont eu raiſon de dire, qu'il prit ce titre, puisque ce ne fut que JANUS, ſon Succeſſeur, qui, comme le plus proche Parent du Roi LIVON, ou LIONET, l'ajouta à tous les autres, qu'il portoit, quoi qu'il n'eût jamais le bonheur de rien récouvrer de ce miſérable Roïaume, non plus que de celui de *Jéruſalem.* Tout ce que ce Prince put faire fut de recevoir en *Chypre*, avec beaucoup d'affection, & de tendreſſe, tous les *Arméniens*, qui s'y retirèrent après la perte de leur pays, de les pourvoir tous ſelon leur condition, & de les traiter comme ſes autres Sujets.

Article *II.*

Enfin, après avoir rendu au Roi, ſon Père, les devoirs d'un Fils très-reconnoiſſant, & très-reſpectueux, il fut couronné dans l'Egliſe de *Ste. Sophie*, *Roi* de *Chypre*, & de *Jéruſalem*,

des

des mains de l'Archevêque de cette Capitale, assisté des Evêques de ce Roïaume, & de celui de *Tharce*, qui s'y étoit réfugié. Ce Prince, qui étoit d'un naturel vif, & entreprenant, & dans un âge, où rien ne paroit difficile, conservant le souvenir des mauvais traitemens que les *Génois* avoient fait souffrir à sa Famille, résolut de commencer son règne par le recouvrement de *Famagouste*, & de tout mettre en usage pour se vanger d'une Nation, qu'il haïssoit mortellement. Cependant, comme il n'étoit point en état d'entreprendre ce Siége à force ouverte, il chercha à gagner quelques Officiers de la garnison, pendant qu'il faisoit travailler aux préparatifs nécessaires pour surprendre la Place.

*Couronnement de* Janus, *Fils du Roi* Jaques.

1402.

Il y auroit facilement réüssi, par l'intelligence, que l'Evêque lui procura avec plusieurs Officiers, qu'il avoit engagés, à force d'argent, à lui livrer une des portes, & à se ranger de son côté, dès qu'il y seroit entré; Mais, soit que trop de personnes fussent dans le sécret, ou qu'une Fille du Général FRÉGOSE, qui étoit mariée avec le Baron JEAN DE'NORES, l'un des principaux du Conseil, plus attachée aux intérêts de la République, qu'à ceux de son propre Mari, & de ses Enfans, en eût pénétré quelque chose, elle fit promtement avertir ANTOINE GUARCO, qui en étoit Gouverneur, le quel fit d'abord arrêter la plupart des Officiers, & exécuter ceux qui se trouvèrent coupables de cette conspiration. Il redoubla ensuite si soigneusement les Gardes de la Ville, & du Château, que le Roi, qui ignoroit, que l'affaire fût éventée, se présenta inutilement avec six mille Hommes par terre, & fit investir le port, par le Général CAFFRANO; car, bien loin d'y trouver la facilité, dont il s'étoit flatté, il y perdit beaucoup de monde.

*Il tente inutilement d'ôter* Famagouste *aux* Génois.

*Il en forme le Siège.*

Ce malheureux succès n'empêcha pas JANUS d'en former le Siége, malgré les remontrances de ses principaux Officiers, qui prévoïoient l'impossibilité de son entreprise; &, comme il suivoit beaucoup plus son courage, & sa passion, que les prudens avis de gens expérimentes, bien-loin d'en être touché, il dit hau-

hautement, *que la barbe lui blanchiroit*, *avant qu'il abandonnât ce Siége*. Il fit même publier, à son de trompe, que personne n'eût à en parler, sous peine de la vie. Il est vrai que son opiniâtreté à battre la Place fit enfin appréhender au Gouverneur de succomber, s'il n'étoit bientôt secouru. C'est pourquoi il lui demanda une suspension d'armes, pour vingt-quatre heures, que le Roi lui accorda, pour écouter ses propositions.

Mais ce fin *Génois*, qui avoit connu ce Prince pendant sa captivité, bien-loin de lui en faire quelcune avantageuse, comme il s'y attendoit, feignit d'abord d'entrer dans ses intérêts, & fit bientôt tomber le discours sur le puissant armement, que faisoit la Republique, afin de l'intimider, & le faire désister de son entreprise; mais n'y pouvant réüssir, il s'avisa de lui reprocher, " qu'il vouloit dépouiller une Nation, chez la quelle il „ avoit pris naissance, d'une Place qu'elle possédoit à très-juste „ titre, puisqu'elle l'avoit, prémièrement reçue en gage des „ sommes, que lui devoit le feu Roi PIERRIN, & obtenue ensuite à „ perpétuité du Roi JAQUES, son Père; A quoi ce Prince rapartit, " qu'il ne devoit point tant vanter la donation du feu „ Roi, son Père, qui n'avoit été qu'un effet de leur violen- „ ces, & pour se délivrer de leur tyrannie, ainsi qu'il l'avoit „ protesté, jusqu'à son dernier soupir: Qu'à l'égard des sommes, „ pour les quelles le Roi PIERRIN la leur avoit engagée, il étoit „ assez informé, qu'elles n'avoient été que trop aquitées, par le „ revenu des douanes de son Roïaume, dont ils avoient joüi pen- „ dant tant d'années, & que son Père leur avoit cédées pour le „ même sujet; Que, d'ailleurs, sa République aïant, sans scru- „ pule, usurpé injustement tous les pays, qu'elle avoit pu pren- „ dre dans l'*Orient*, il devoit en avoir beaucoup moins de lui ar- „ racher des mains une Ville, que ses Pères avoient fondée & „ dont il assuroit qu'il feroit tout son possible pour la chasser.

Le mauvais succès de cette entreprise fit cependant voir, que la résolution, & le grand cœur ne suffisent pas toujours, pour

réüssir

réüſſir dans les affaires de la guerre; car, après diverſes nouvelles attaques, encore plus obſtinées que les prémières, il fut obligé de lever le Siége, pour ne pas achever de perdre infructueuſement ſes Troupes, & ſes Bâtimens. La découverte de la Flotte *Génoiſe* y donna lieu. Elle étoit compoſée de douze Galères, chargées de munitions, & de Troupes, ſous le commandement d'ANTOINE GRIMALDI, qui ravitailla, & renforça entièrement la Place.

Les hoſtilités furent ſuſpendues de part & d'autre, ſans qu'on parlât d'aucun raccommodement. Le Roi JANUS ſe retira à *Nicoſie*, & s'occupa à en augmenter les fortifications, & à lever des ſoldats, pour remplacer ceux qui avoient péri dans les attaques, afin de recommencer ſon entrepriſe, ſitôt que l'occaſion le lui permettroit, ſe flattant de pouvoir l'éxecuter avec plus de ſuccès que la prémière fois; d'autant plus qu'il venoit de recevoir quelques pièces de groſſe Artillerie, que les *Vénitiens* lui avoient envoïées, & dont ils avoient été inventeurs, pendant leurs guerres contre les *Génois*. Mais il ne laiſſa pas impunis ceux qui furent ſoupçonnés d'avoir averti le Gouverneur de *Famagouſte* de l'intelligence, qu'il avoit dans cette Place. Le Baron SIMEON DE MORFU eut la tête tranchée, & le Baron JEAN DE'NORES fut empoiſonné dans le Château de *Buffavento*, où il étoit priſonnier. Article III. *Suſpenſion d'armes.*

GRIMALDI repartit peu de tems après de *Famagouſte*, ſur la nouvelle des diviſions domeſtiques, qui ſurvinrent à *Gènes*. C'eſt ce qui determina JANUS à recommencer le ſiége de cette Place; mais, quelques meſures qu'il prît pour y réüſſir, il n'en put jamais venir à bout. Il ſemble, que la priſon, où il avoit pris naiſſance, avoit été d'un mauvais préſage à toutes ſes entrepriſes. Il n'éprouva pendant tout ſon règne qu'une ſuite d'adverſités, ſoit dans les guerres qu'il entreprit, ou qu'il eut à ſoutenir; ſoit par la déſolation, que cauſèrent longtems dans ſes Etats la Peſte, la Guerre, & les Sauterelles. *Nouvelle entrepriſe ſur* Famagouſte *inutile.*

Auſſi, avoit-il vainement eſpéré d'enlever *Famagouſte* aux *Génois*, pendant leur guerre inteſtine, & par les grandes diſpoſitions qu'il avoit faites. Il eut beau battre, & foudroïer cette Place, le bruit du canon ne fit qu'en étonner les Habitans; mais les brêches, qu'il fit aux murailles, furent ſi promtement reparées, & ſi bien défendues, qu'après des mois entiers de bombardement, & divers aſſauts, il n'en étoit pas plus avancé que le prémier jour, ſans même que la République y envoïât aucun ſecours.

Article IV. Il n'en fut pas de même, lors que les *Génois* ſe furent mis ſous la protection du Roi de *France*. Ce Monarque leur donna pour Gouverneur le vaillant Maréchal de BOUCICAUT. Il étoit ſi attentif à leur conſervation, qu'il paſſa lui même en *Chypre*, avec une Eſcadre de neuf Galères, & ſept grands Navires. Il ne fut pas plutôt arrivé à *Famagouſte*, qu'il attaqua le Camp du Roi, & le mit en déroute, s'empara du Camp, & alla aſſiéger *Nicoſie*, qu'il auroit forcé, malgré les fréquentes ſorties des aſſiégés, ſans l'arrivée de NAILLAC, Grand-Maître de *Rhodes*, qui, pouſſé d'un véritable zèle de Religion, & craignant que les *Infidèles* ne profitaſſent, comme ils avoient toujours fait, de la diviſion des *Chrétiens*, & n'envahiſſent enfin tout ce que poſſédoit ſon Ordre, s'y tranſporta, pour ménager un accommodement entre eux.

Génois *ſous la protection du Roi de France.*

En effet, il agit avec tant de prudence, & de dextérité, & auprès du Roi, & envers le Maréchal, qu'il les porta à ceſſer leurs hoſtilités, & enfin à la concluſion de la paix, à condition que ce Prince paieroit ſoixante mille Ducats pour les fraix de l'armement; & que s'il manquoit d'argent pour y ſubvenir, il dépoſeroit tels gages, qu'il lui plairoit, entre les mains du Grand-Maître de *Rhodes*, jusqu'à ce qu'il eût la commodité de l'acquitter; de ſorte que ce Prince, auſſi infortuné que ſes Prédéceſſeurs, qui ſembloient n'avoir pu ſurmonter l'aſcendant que les *Génois* avoient pris ſur eux, épuiſé alors d'argent comptant,

ſe

ſe trouva dans la dure néceſſité de conſigner entre les mains du Grand-Maître ce qu'il avoit de plus precieux, qui conſiſtoit, en une couronne, enrichie de pierreries; une guirlande d'or, garnie de perles, & de diamans, avec pluſieurs vaſes d'or, & d'argent; & quelques Villages attenans à la grande Commanderie; outre quatre mille ducats d'or effectifs, que le Maréchal de BOUCICAUT toucha lui même. Après quoi ſatisfait d'avoir, par ce Traité, raſſuré la domination de *Famagouſte* à la République, il s'en retourna à *Gènes*, où ſa préſence n'étoit pas moins néceſſaire, qu'elle l'avoit été en *Chypre*.

*Paix entre les Chypriots, & les Génois.*

Le Grand-Maître, de ſon côté, content des bons offices, qu'il venoit de rendre au Roi JANUS, viſita les Commanderies, que ſon Ordre poſſédoit en *Chypre*, & s'en retourna à *Rhodes*, également ſatisfait d'avoir fait terminer une guerre, qui pouvoit devenir très-funeſte à ſa propre Religion, & avantageuſe aux *Turcs*, qui en auroient pu profiter, ſans l'abattement, où ils ſe trouvoient encore, par les grandes pertes, que leur avoit cauſé TAMERLAN, & dont les *Egyptiens* même ſe reſſentoient ſi fort, que, ſelon le Continüateur de la *Guerre-Sainte*, MELEC-SALA, ou SALIBI-QUIRICI, leur Soudan, informé par ſes amis, & particulièrement par SCHIT, ſon plus grand favori, très-affectionné aux *Chrétiens*, qu'il avoit longtems fréquentés, que rien n'étoit plus capable de contribüer à l'avantage, & au rétabliſſement de ſes Sujets, que la liberté du commerce avec eux, envoïa le Fils du même SCHIT au Roi de *Chypre*, & HADGI MAHAMOUT au Grand-Maître de *Rhodes*, pour leur propoſer le renouvellement de la Paix, qui avoit été établie après la priſe d'*Alexandrie*, leur offrant même d'autres conditions très-honorables, & utiles, non ſeulement pour leurs Sujets, mais encore pour tous les *Chrétiens*, qui, par dévotion, iroient viſiter *Jéruſalem*, & les autres lieux Saints.

Le Roi JANUS, dont les finances étoient entièrement epuiſées, & qui ne ſongeoit, de ſon côté, qu'à les rétablir par le

le commerce de ses Sujets, profitant des propositions du *Soudan*, n'hésita pas un moment à les accepter. Le Grand-Maître de *Rhodes* en fit de même, & la Paix entre eux, & le *Soudan* fut établie aux conditions suivantes.

*Trève entre le Roi de* Chypre, *le Grand-Maître de* Rhodes, *& le Soudan d'E-*gypte.

I. Que la Paix conclue, après la prise d'*Alexandrie*, en 1167. seroit religieusement observée de part, & d'autre.

II. Que le Roi de *Chypre*, & le Grand-Maître de *Rhodes* pourroient envoïer leurs Consuls à *Damiette*, à *Rama*, & autres lieux de la dépendance du *Soudan*; & qu'il leur seroit permis de racheter les esclaves *Chrétiens* de l'un, & de l'autre sexe, ou de les troquer, Homme pour Homme, contre les *Sarrasins*, qui se trouvoient en leur pouvoir, à la reserve pourtant des *Chrétiens*, qui voudroient se faire *Mahométans*, ou des *Mahométans*, qui voudroient embrasser le *Christianisme*.

III. Que les Bâtimens *Chypriots*, & *Rhodiens*, pourroient librement charger des grains, & autres victuailles dans les Etats du *Soudan*, sans payer aucun droit; &, à l'égard des autres marchandises, ils en paieroient la douane ordinaire; savoir, à *Alexandrie* dix pour cent; à *Damiette*, trois; à *Tripoli*, & à *Baruth*, deux.

IV. Que tous les Pélerins, qui iroient visiter *Jérusalem*, le Mont de *Sinaï*, ou les autres lieux de dévotion, ne pourroient être obligés à payer de plus grands droits, que les suivans; savoir, au port de *Jaffa*, pour les gardiens de la Marine, une dragme pour chaque personne; à *Rama*, pour le Consulat, une dragme; pour les Gardiens jusqu'à *Beithenope*, une dragme; au Caffa de *Rama*, trois dragmes; à *Jérusalem*, pour la visite du *St. Sépulcre*, soixante trois dragmes, c'est le droit du *Soudan*; une dragme, & demi, aux Gardiens de *St. Samuel*; pour le Consulat, huit dragmes; & quatre pour le Trucheman; aux Gardiens de *Béthelem*, une dragme; au Châ-

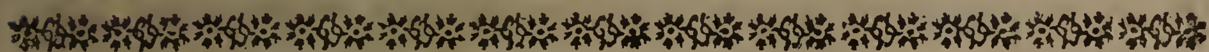
Château, ou Tour de *David*, deux dragmes; autant au Fleuve *Jordan*; Et une demi dragme à *St. Lazare* de *Béthanie*.

V. Que le *Soudan* rendroit aux Chevaliers de *Rhodes* la même Maiſon, où leur Religion avoit été fondée dans *Jéruſalem*, afin qu'ils puſſent, comme auparavant, y recevoir les Pélerins, & exercer la même hoſpitalité, qu'ils avoient accoutumé à leur égard.

VI. Qu'ils pourroient même avoir une autre Maiſon à *Rama*; & qu'il ſeroit permis au Grand-Maître de faire réſider dans l'une, & dans l'autre, tel nombre de Chevaliers qu'il lui plairoit, ſans qu'ils fuſſent obligés de rien payer, pour aller, & venir à pié, ou à cheval, dans tous les pays de la domination du *Soudan*.

VII. Qu'il ſeroit permis aux *Chrétiens* de faire réparer les Egliſes du *St. Sépulcre*, de *Béthelem*, de *Nazareth*, du Mont de *Sinaï*, & toutes les autres, où étoit leur dévotion.

Le Roi de *Chypre*, & le Grand-Maître de *Rhodes* ſignèrent 1405.
ces articles, & envoïèrent des Ambaſſadeurs au *Caire* pour les faire ratifier au *Soudan*. Ceux de *Chypre* furent les Barons THOMAS PREVÔT, & JEAN PODOCATORO; &, de la part du Grand-Maître, RAIMOND DE LESTORES, Prieur de *Toulouſe*.



## CHAPITRE III.

*Article I. Nouveaux malheurs en Chypre.*

Ce renouvellement de paix faiſoit d'autant plus de plaiſir au Roi JANUS, que le *Soudan* l'avoit recherché lui même, & qu'il eſpéroit, que ſes Sujets pourroient à l'avenir commercer librement dans des pays, qui lui promettoient des avantages infinis, & le remettroient bientôt des malheurs, qu'a-

voit cauſé la guerre avec les *Génois*; & par conſéquent en état d'acquiter les ſommes, pour les quelles il avoit été obligé d'en-
1470. gager ſa propre couronne.

Mais la mauvaiſe étoile de ce Prince voulut encore, qu'il ne pût retirer de cet accommodement presqu'aucun des avantages, dont il s'étoit flatté. La peſte, qui commença, peu de tems après, à ravager ſes Etats, interrompit entièrement toute ſorte de commerce. Cette contagion fut encore ſi violente, & ſi longue, qu'elle emporta derechef la plupart des Habitans, pendant dix-huit mois, qu'elle dura, malgré le grand ſoin qu'il eut, à l'imitation de ſes Prédéceſſeurs, d'établir des Hôpitaux, & de faire diſtribuer abondamment toutes ſortes de proviſions, pour ſoulager les peuples.

*La peſte ſuivie de la famine.*

Le fléau de la peſte ne termina pas la déſolaton du pays. Elle fut ſuivie, comme il arrive presque toujours, d'une grande famine, faute de gens pour cultiver les terres; &, par malheur, le peu qui furent labourées, & enſemencées, furent entièrement dévorées par les ſauterelles, qui, ſelon leur coutume, inondèrent toute l'Ile, & ne laiſſèrent aucun fruit, ni aucune verdure dans les jardins, ni dans les campagnes; de ſorte que le Roi fut obligé de contracter de nouvelles dettes avec les *Génois* de *Famagouſte*, qui lui fournirent auſſi pluſieurs Bâtimens, pour envoïer chercher des grains, & autres proviſions en *Egypte*, & en *Caramanie*.

Il en fit remplir pluſieurs magaſins, pour en faire diſtribuer aux plus néceſſiteux de ſes Sujets, qui, ſans cette aſſiſtance, auroient péri de faim, & de miſère; &, afin que ceux qui avoient le moïen de s'aider par eux mêmes, ne fuſſent point opprimés par les uſuriers, qui profitent ordinairement des malheurs publics, pour ſatisfaire leur cupidité, il fit publier un Edit très-rigoureux contre ces ſangſues du Peuple. Il régla, en même tems, le prix du blé, de l'orge, & de toutes les autres Den-

Denrées, ſans qu'il fût permis à perſonne, ſous peine de la vie, de l'altérer.

Cette continuation de diſgraces n'empêcha cependant pas ce Prince, qui avoit l'ame grande, & généreuſe; & dont aucune adverſité n'abattoit le courage, d'entrer dans une ligue, que firent pluſieurs Princes, & Seigneurs *Orientaux* contre les Enfans de BAJAZET. Les principaux furent EMANUEL, Empereur de *Conſtantinople*; le Prince JEAN, ſon Fils aîné; THEODORE, Duc de *Sparte*, & Deſpote de la *Morée*; le Grand-Maître, & la Religion de *Rhodes*; CHARLES DE TOCA, Duc de *Leucate*, & Comte de *Céfalonie*; & JAQUES CATHALUSE, Seigneur de *Métélène*, avec divers autres Seigneurs des Iles de l'*Archipel*, que la crainte d'être tous envahis, l'un après l'autre, avoit reveillé, ſur ce que ces *Infidèles*, après s'être longtems battus, & mis réciproquement à deux doigts de leur perte, s'étoient enfin remis dans leur prémière grandeur, & recommençoient à emploïer leurs armes contre les *Chrétiens*.

Article *II.* *Le Roi de* Chypre *fait une ligue, avec pluſieurs Princes* Chrétiens, *contre les Enfans de* Bajazet.

La continuation des troubles du *St. Siége* & de toute l'*Italie*, par la pluralité de Pontifes, cauſoit plus de déſordres que jamais, & mêmes des guerres très-pernicieuſes. Les Papes, & les Anti-Papes s'entre-ſuccédoient les uns aux autres, ſans qu'aucun d'eux fût aſſez pieux, pour rénoncer à cette Dignité, comme l'unique moïen de terminer ce ſchiſme, & de rendre la paix à l'Egliſe. Ce fut ce qui obligea ces Princes, & Seigneurs *Orientaux*, qui n'eſpéroient plus de ſecours d'*Occident*, à faire une Ligue, pour tâcher de ſe ſoutenir par eux mêmes, & repouſſer les efforts des *Barbares*, dont ils rédoutoient la puiſſance.

Le Roi JANUS envoïa, presqu'en même tems, & avec le même courage, un Ambaſſadeur en *France*, pour demander en mariage CHARLOTTE DE BOURBON, Fille du Comte de la *Marche*, & de CATHERINE de *Vendôme*, qu'on aſſure avoir été une des plus belles Princeſſes de l'*Europe*. La cérémonie s'en fit le 2. Août de l'année 1409. Cependant elle n'arriva en Chy-

Article *III.* *Le Roi* Janus *envoie des Ambaſſadeurs en* France, *pour demander en mariage.*

Charlotte de Bourbon. 1411.

*Chypre*, qu'en 1411. Ce Prince eut la ſatisfaction de la recevoir dans un tems, où ſes Etats commençoient à ſe remettre des calamités paſſées, & à reprendre leur prémière vigueur, ſoit par le rétabliſſement du commerce, ſoit par celui de toutes les campagnes, qui ſe trouvoient alors cultivées, & remplies de toutes ſortes de biens; ce qui ne contribua pas peu à la magnificence du couronnement de cette nouvelle Reine. La Nobleſſe, & le Peuple s'empreſſèrent également à donner des marques de leur allégreſſe, tant par leurs ſuperbes habillemens, que par les ſpectacles, illuminations, & autres marques de leur contentement. Elle fut couronnée dans l'Egliſe de *Ste. Sophie*, & reçut, dans le même tems, les Couronnes de *Chypre*, de *Jéruſalem*, & d'*Arménie*. Le Roi JANUS avoit pris cette dernière, après la mort de LIVON DE LUZIGNAN, dernier Roi d'*Arménie*, au quel il ſuccéda, comme ſon plus proche Parent.

*Réjoüiſſances dans l'Ile, à l'occaſion de ce mariage.*

*Fécondité de ce mariage.*

1412.

La fécondité de cette Princeſſe ne tarda pas à faire redoubler les réjouïſſances. Dès la ſeconde année de ſon mariage, elle mit au jour un Prince, qui fit toute l'eſpérance, & la conſolation du Souverain, & des Sujets. Heureux, ſi quelques-uns d'entre eux, trop avides de profit, entre autres JEAN GAZELLE, & PHILIPPE PINGUENI, l'un Gouverneur du Château des *Salines*, & l'autre de celui de *Limiſol*, n'euſſent pas trop favoriſé les Corſaires *Catalans*, & *Italiens*, qui, après avoir dépouillé les Bâtimens *Egyptiens*, quelque fois même les *Chrétiens*, ſe retiroient dans ces ports, où ces deux Gouverneurs étoient les dépoſitaires de leurs pirateries, & fourniſſoient toutes les proviſions, qui leur étoient néceſſaires pour les continuër.

Article IV. *Juſtes plaintes des* Sarraſins *contre les* Chypriots.

Cete partialité, dont les *Sarraſins* ne manquèrent pas de ſe plaindre à leur *Soudan*, commença à altérer la bonne intelligence, qui régnoit entre lui, & le Roi JANUS, depuis l'étabiſſement de la paix, & cauſa dans la ſuite l'entière déſolation du Roïaume de *Chypre*, & la priſon du Roi même, par ſon trop

de

de confiance aux Barons du Conſeil ſupérieur, qui n'entendoient point aſſez ſes intérêts, ni les leurs propres, & par le peu de ſoin qu'il prit de s'éclaircir, par lui-même, de la conduite de ces Gouverneurs, qui avoient donné lieu aux plaintes des *Sarraſins*, pour donner ſatisfaction à leur Souverain, dont le mécontentement étoit ſi fort à craindre.

On ne prévoïoit point les malheurs, qui pouvoient en arriver; & les principaux Seigneurs du Conſeil, auſſi imprudens, & avides, que GAZELLE, & PINGUENI, ne ſongeoient, qu'à jouïr des grands profits, qu'ils recevoient du commerce, que les Corſaires faiſoient dans les ports du Roïaume, où ils achetoient les denrées du pays au prix, que ces Gouverneurs vouloient en exiger. D'ailleurs, le Roi, de ſon côté, étoit entièrement occupé des plaiſirs du mariage, & attentif à recompenſer divers Gentilshommes *François*, qui avoient acompagné la Reine, du nombre deſquels étoit ESTOLON DE LA SAONE, Chevalier de *Rhodes*, que ce Prince déſiroit ardemment de retenir auprès de lui. C'eſt pourquoi auſſi, comme la grande Commanderie de *Chypre* étoit devenue vacante par la mort de RAIMOND DE LESTOURES, qui fut tué, par les *Turcs*, au ſiége de *Macre*, qu'il avoit entrepris de ſurprendre, & par celle du Chevalier ESSON DE SLEGLEOTS, qui n'en avoit joüi qu'une année, il écrivit d'abord à LUCE DE VALINES, Lieutenant du Couvent, de la lui conférer. Le Grand-Maître avoit paſſé en *Europe*, pour aſſiſter au Concile, que l'Empereur SIGISMOND avoit convoqué à *Conſtance*, pour mettre fin au ſchisme de l'Egliſe, qui duroit depuis ſi longtems.

Comme pluſieurs autres Chevaliers prétendoient à ce grand Bénéfice, ſoit par leur ancienneté, ſoit pour leur longue réſidence au Couvent, le Lieutenant, & le Conſeil de *Rhodes*, prirent le parti de le diviſer en ſept Commanderies, plutôt que de le donner tout entier à un de leurs Confrères, qu'ils croïoient ne le pas mériter. Ils envoïèrent en *Chypre* PIERRE DE

 TIL-

Tillis, Grand-Commandeur, & Louis de Vagnon, Amiral de l'Ordre, pour repréſenter au Roi, & à la Reine, qui leur avoit également recommandé le Chevalier de la Saone, la néceſſité, où ils avoient été de faire cette diviſion, afin d'éviter la jalouſie, & la diſcorde, que la poſſeſſion de la grande Commanderie avoit déjà excitées dans leur Couvent, & pour les prier de ne pas trouver mauvais, ſi, par des raiſons ſi eſſentielles, ils ne l'avoient pas conférée à la Perſonne, qu'ils avoient recommandée : Et ils leur firent, en même tems, comprendre, qu'au lieu d'un ſeul Commandeur, qui réſidoit ordinairement en *Chypre*, il y en auroit ſept, qui ſeroient toujours prêts à ſervir Sa Majeſté dans toutes les occaſions, qui pouvoient ſe préſenter.

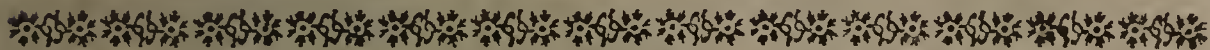
Ils préſentèrent au Roi Janus un excellent cheval d'*Eſpagne*, que le Prieur de *Toulouſe* avoit conduit à *Rhodes*; & ils firent inſtance à ce Prince, pour le ſuplier de vouloir joindre quelques-unes de ſes Galères à celles de la Religion, qu'ils avoient réſolu d'envoïer au ſecours des Seigneurs de *Scio*, leurs Confédérés, qui les avoit informés de la crainte qu'ils avoient d'être atta-
1413. qués par Moussa, l'un des Enfans de Bajazet, qui ſe trouvoit à *Galipoli*, où il faiſoit un grand armement naval, contre les Iles, que poſſédoient les *Chrétiens*.

Quelque bon accueil que fît le Roi Janus aux Ambaſſadeurs de *Rhodes*, & quelque ſatisfait qu'il parût de leurs excuſes, au ſujet de la grande Commanderie, il s'adreſſa au Pape Jean XXIII. qui avoit déjà diſpoſé, de ſa propre autorité, de divers Prieurés, & Bailliages de la Religion, pour le prier de vouloir la conférer à un Fils naturel, qu'il avoit, nommé Alexis, qui n'étoit point encore reçu dans l'Ordre, & qui n'étoit âgé que de cinq ans. Cependant l'envie, qu'avoit ce Pontife, de s'attirer des partiſans, le fit paſſer par-deſſus toutes ces raiſons. Il lui expédia un Bref, en vertu du quel il lui en fit prendre poſſeſſion. Alexis ne s'en deſſaiſit, qu'après la condamnation de

de ce Pape, que le Concile de *Conſtance* dépoſa, auſſi bien que BENOIT XIII. & GREGOIRE XII. ſes compétiteurs, en la place des quels cette célèbre Aſſemblée élut, pour vrai Vicaire de *Jéſus-Chriſt*, ODET COLONNE, qui prit le Nom de MARTIN V.

Ce ne fut qu'en 1421. que le Grand-Maître de *Rhodes* envoïa l'Amiral JAQUES d'*Allemagne* en Ambaſſade au Roi de *Chypre*, pour le prier de ne vouloir point priver plus longtems l'Ordre d'un bien, dont les Rois Prédéceſſeurs l'avoient ſi généreuſement gratifié, & qui lui étoit ſi néceſſaire, pour ſe ſoutenir contre les *Infidèles*, envers les quels il n'ignoroit pas qu'il leur falloit être continuellement armé. Ce Chevalier ſut ſi bien conduire cette négociation, que le Roi y conſentit enfin. Le Grand-Maître, & le Conſeil, de leur côté, pour lui en temoigner leur reconnoiſſance, lui envoïèrent quittance de 12000. Ducats d'or, qu'il devoit au Prieur de *Toulouſe*, depuis le tems qu'il étoit Commandeur de *Chypre*.

*La grande Commanderie de* Chypre, *diviſée en ſept autres.*



## CHAPITRE IV.

Article I.

1414.

LE mécontententent des *Sarraſins* augmentoit toujours, de plus en plus, par la continuation des pirateries des Corſaires *Catalans*, & *Italiens*, qui ſe retiroient en *Chypre*. Les clameurs du Peuple à ce ſujet parvinrent aux oreilles du *Soudan*. Il en fut ſi irrité, qu'il déclara hautement, *qu'il vouloit mettre toute l'Ile de* Chypre *à feu, & à ſang*. Il l'auroit peut-être exécuté avec la même promtitude, ſi l'inclination, que SCHIT, ſon favori, & Prémier-Miniſtre, conſervoit encore pour les *Chrétiens*, & peut-être auſſi le peu de talent, qu'il avoit pour la guerre, n'eût appaiſé ſa colère. Ce Miniſtre lui rémontra, qu'avant de l'entreprendre, il falloit en demander raiſon au Roi, qui, ignorant le

le préjudice, que recevoient ses Sujets de la retraite des Corsaires étrangers dans ses ports, ne manqueroit pas de les faire dédommager. Le *Soudan* se rendit enfin à ces sages rémontrances, & consentit à envoïer en *Chypre* le Fils du même SCHIT, avant d'en venir à aucun acte d'hostilité.

*Le* Soudan *demande une satisfaction, que le Roi lui refuse.*

Mais, malheureusement pour le Roi, & ses Sujets, ce jeune *Sarrasin*, qui avoit été si satisfait de son prémier voïage, fut très-mécontent du second, par le peu de considération, qu'eurent pour lui les Barons. PIERRE PALESTRIN, & JEAN SCINCLITIQUE, que le Roi avoit députés, pour savoir le sujet de son Ambassade, & par le peu d'accès qu'il trouva auprès de ce Prince, qui, toujours abusé par les principaux du Conseil, intéressés à soutenir les Gouverneurs de *Limisol*, & des *Salines*, bien-loin d'écouter les plaintes, que cet Envoïé avoit ordre de lui faire, ou de remédier à la faute de ses Officiers, lui fit faire seulement quelques présens, & le renvoïa, en lui disant, " qu'il ne croïoit

*Negligence à satisfaire.*

„ pas d'avoir contrevenu à aucun des Articles du Traité, en „ permettant l'entrée dans ses ports aux Bâtimens *Chrétiens*, „ aux quels il ne pouvoit naturellement refuser l'asile, ni les „ provisions, qui leur étoient nécessaires, ainsi qu'il se prati- „ que reciproquement entre amis; Qu'il pouvoit assurer le *Sou-* „ *dan*, son Maître, que, de son côté, leur bonne correspon- „ dance ne seroit jamais interrompue; Et que, si quelcun de ses „ Sujets y donnoit lieu, il ne manqueroit pas de l'en faire pu- „ nir sévèrement.

*Article II. 1415. Suites fâcheuses de ce refus.*

Comme cette réponse étoit plus honnête, que satisfaisante, & qu'elle ne réparoit en aucune manière l'offense, que le *Soudan* prétendoit avoir reçue, par l'infraction de la Paix, dans les personnes, & biens, de ses Sujets, il s'irrita extrêmement contre SCHIT, qui lui avoit fait faire une démarche si contraire à son inclination, & à sa grandeur; & il jura d'exterminer entièrement les *Chypriots*; de sorte que ce Ministre, ni ses amis, qui avoient détourné le prémier orage, n'osèrent plus entreprendre

de

de calmer son juste courroux, & se trouvèrent eux mêmes très-offensés du procédé de la Cour de *Chypre*, qui ne tarda pas à se répentir du peu d'attention, qu'elle avoit faite à leurs salutaires offices. 1417.

Le *Soudan* fit incessamment armer toutes ses Galères, & grand nombre d'autres Bâtimens, ordonna de lever des soldats, & des mariniers pour renforcer sa Flotte; &, en attendant qu'elle fût prête à partir, & que les Troupes, qu'il avoit envoïées aux confins de la *Caramanie*, pour appaiser quelque petite revolte, qui s'y étoit formée, fussent de retour, il dépêcha cinq Galères bien armées pour chasser les Corsaires *Chrétiens*, & pour commencer à ravager les côtes de l'Ile de *Chypre*.

*L'Ile de* Chypre *est ravagée par le* Soudan.

Limisol *est ruiné.*

Cette Escadre fit une descente bien résolue, & bien conduite à *Limisol*. Philippe Prevôt, qui commandoit dans la Ville, s'opposa à leur débarquement; mais ce vaillant Homme n'aïant point été secondé par Pinguéni, Gouverneur du Château, y fut tué, avec tous ceux qui le suivirent; & les *Sarrasins* saccagèrent la Ville, & la ruinèrent entièrement. Les autres Milices, destinées à sa garde, prirent la fuite vers les montagnes, dès qu'elles apperçurent le mauvais succès du Gouverneur. 1418.

Les *Sarrasins*, non contens d'avoir réduit cette Ville en un monceau de pierres; sans s'attacher au Château, qu'ils croïoient difficile à forcer, s'avancèrent vers le Bourg de *Convocla*, qui n'étoit guères moins considérable que *Limisol*, & le réduisirent dans un état également déplorable. Ils le firent d'autant plus facilement, que six cens Hommes, soudoïés pour la garde de ce Canton, imitèrent la lâcheté du Pinguéni, en abandonnant les Côtes, à la seule vue des Galères *Egyptiennes*, qui eurent toute la commodité de ravager à leur aise, & d'emporter tout ce qu'elles y trouvèrent de meilleur.

Article III.

Cependant les *Sarrasins* n'eurent pas le plaisir de transporter tout leur butin en *Egypte*, ni le *Soudan* la satisfaction d'y voir

 reve-

revenir toutes ſes Galères. Car, au bruit de ces désordres, le Roi JANUS, outré qu'un ſi petit nombre de Bâtimens euſſent fait de ſi grands ravages dans ſes Etats, fit armer, avec tant de diligence, quatre Galères, & autant de Galiotes, qu'il avoit dans le port de *Cérines*, qu'elles joignirent encore les *Sarraſins* dans le Golphe de *Layazzo*, où THOMAS PREVOT, qui commandoit cet armement, les attaqua ſi brusquement, qu'il s'empara d'une de leurs Galères, pendant que les autres ſe ſauvèrent aux Côtes de la *Caramanie.* Soit que ce Commandant voulût vanger la mort de ſon Frère, qui avoit péri à *Limiſol*, ou qu'il ne pût retenir la fureur de ſes Equipages, ils furent aſſez inhumains, & cruels, pour maſſacrer tous les *Egyptiens* de cette Galère: Action imprudente, qui diminua beaucoup l'honneur de la victoire, & la ſatisfaction du Roi, de s'être, en quelque manière, vangé de l'incurſion de ces *Barbares*; puis qu'il étoit à craindre, qu'ils ne ſuiviſſent un exemple ſi dangereux, & ſi contraire aux loix de la bonne guerre, toutes les fois que l'occaſion s'en préſenteroit, tant contre les *Chypriots*, que contre tous les autres *Chrétiens*, qui auroient le malheur de tomber en leur pouvoir.

1420. Ce qui ne manqua pas d'arriver; car le *Soudan*, indigné d'un traitement ſi cruel, nomma ſur le champ, AYNAL AZERAT, & TANGRIVERDI, les deux plus fameux de ſes *Emirs*, pour pour commander la grande Flotte, qu'il avoit deſtinée contre le Roi de *Chypre.* Il leur ordonna, ſous peine de la vie, d'en avancer l'expédition, & jura, *ſur ſa foi, & ſur ſon Prophète, de ne faire grace à aucun des* Chypriots.

*Le* Soudan *jure la perte de tous les* Chypriots.

LOREDAN raporte, que BE'NOIT PALAVICINO, & quelques autres Nobles *Génois*, qui réſidoient au *Caire*, pour leur commerce particulier, furent aſſez méchans pour animer ce *Soudan*, & ces Chefs, contre les *Chypriots*, afin de mettre le Roi JANUS hors d'état de rien enreprendre ſur la Ville de *Famagouſte.*

Ce-

Cependant, malgré l'empressement du *Soudan* à faire ressentir sa haine, & son ressentiment aux *Chypriots*; & malgré les les ordres pressans, qu'il avoit donnés à ce sujet, & les fortes sollicitations de ses Peuples, & des Etrangers mal-intentionnés, quelques embarras, encore plus pressans pour lui, l'obligèrent à différer cette entreprise, & donnèrent le tems au Roi JANUS de se mettre en état de faire tête à cet implacable ennemi; mais il ne sut point en profiter. Il semble, que le malheur, qui étoit attaché à son Règne, ou qui avoit suivi la mort tragique de PIERRE LE GRAND, au lieu de lui avoir ouvert les yeux, l'eût entièrement aveuglé, aussi bien que tous les Grands de son Roïaume.

Article IV. *Inaction du Roi* Janus. 1420.

En effet, au lieu de faire exercer ses Peuples au manîment des armes, de renforcer les Gardes des Côtes, de mettre à leur tête des gens de cœur, & de conduite, de faire remplir ses Magasins de bonnes provisions, & de réparer les fortifications des lieux maritimes, sur tout celles de *Limisol*, & de *Convocla*, qui venoient d'être détruites, & qui étoient des plus exposées, ce Prince infortuné, & tous ceux de son Conseil, s'endormirent, comme s'ils n'avoient eu rien à craindre. Aussi, lorsque le Soudan TEUCIDES, qui avoit succédé aux Etats, & à la haine de SALIBI QUIRICI, & qui même avoit confirmé les Amiraux, que celui-ci avoit nommés pour commander la Flotte, destinée contre *Chypre*, & qui étoit composée de cent cinquante Voiles, vint les attaquer, ils se trouvèrent beaucoup plus dépourvus de provisions de guerre, & de bouche, que leurs ennemis; en sorte qu'il n'est pas surprenant, que, manquant de gens de guerre, & de munitions, & dans la confusion, & le désordre, que leur causa l'arrivée des *Sarrasins* à *Limisol*, ils fussent entièrement vaincus, & devinssent la proie de *Infidèles*, les quels, après avoir mouillé dans ce port, sans y trouver aucun obstacle, débarquèrent tranquilement tout autant de monde, & d'attirails, qu'ils voulurent.

Après que les *Sarrasins* se furent affermis dans un poste si avantageux, TANGRIVERDI, qui commandoit les Troupes de débar-

*Les* Sarrasins, *affermis à* Limisol, *s'avancent dans les terres.*

barquement, se mit à la tête de six cens Chevaux, & de 4000. Hommes de pié, pour s'avancer dans les terres, & y faire le plus de ravages, qu'il lui seroit possible. Ce ne fut qu'au bruit de sa marche, qui étoit même fort lente, & circonspecte, crainte de quelque surprise, que le Roi commença à se remuër; & qu'enfin, par le danger que couroient ses Etats, il assembla confusément ses Troupes, qui auroient été capables de repousser les *Infidèles*, & peut être même de les défaire, si elles avoient été disciplinées, & pourvues du nécessaire, puis qu'en sortant de *Nicosie*, il se trouva sous ses Enseignes mille Chevaux, & 6000. Hommes de pié, avec la Noblesse du pays. Il s'avança, pour reconnoitre les ennemis; mais ce fut avec si peu d'ordre, & tant de confiance, que les Nobles marchoient toujours fort écartés du gros de l'Armée, afin de camper plus commodément. En ce cas, si TANGRIVERDI s'en fût raporté aux avis de ses Espions, il ne lui auroit pas été difficile de défaire l'Armée *Chypriote*, au bourg de *Chirochitie*, où, faute de fourage, & de provisions, elle fut obligée de s'arrêter trois jours dans l'inaction, pour en attendre.

*Défaite de l'Armée du Roi, & sa lenteur dans la marche.*

Mais le Général *Egyptien*, qui étoit Homme de guerre, ne crut point ce raport, ne pouvant s'imaginer, qu'un Prince, qui avoit tant d'intérêt à maintenir ses Troupes bien munies pour défendre sa Personne, & ses Etats, pût permettre, qu'elles se débandassent de la manière, qu'on le lui raportoit: C'est pourquoi il se contenta de s'avancer, au petit pas, vers *Vasilopothamos*; de sorte que sa prudence retarda, de quelques jours, la défaite du Roi, qui auroit été plutôt terrassé avec toutes ses Troupes.

## Chapitre V.

Un nouveau malheur contribua encore à la défaite des *Chypriots*. Un Phenomène, qu'ils appelloient Comète, parut pendant trois nuits au dessus de la tente du Roi. Il n'en fallut pas davantage pour décourager ses Troupes, naturellement portées à la superstition, sur tout les *Grècs*, qui prirent ce signe Celeste pour un mauvais augure. Au lieu de marcher aux ennemis, avec vigueur, & hardiesse, pour défendre leur patrie, & leur liberté, ils furent tellement saisis d'une terreur panique, que la plupart se sauvèrent aux montagnes; ce qui causa la déroute entière de l'Armée du Roi, & la Victoire de Tangriverdi.

Article I. *Découragement des* Chypriots, *à la vue d'une Comète.*

Les Barons Jean de Verni, & Badin De'nores, s'avancèrent les prémiers, avec ce qui se trouvoit de plus brave dans l'Armée; mais ils furent défaits; & il y a apparence, que le Roi, craignant un pareil sort, se retira vers *Nicosie*, sans combattre. Il rallia cependant autant de monde, qu'il lui fut possible; &, ne comptant pas assez sur la capacité de ses Officiers, il en donna le commandement au Prince de *Galilée*, son 1425.
Frère, avec ordre de s'aller opposer aux progrès des *Sarrasins*, pendant qu'il feroit travailler aux défenses de la Capitale. Il envoïa la Reine son Epouse, & sa Famille, en lieu de sureté, & assembla le plus de Cavalerie, & d'Infanterie, qu'il put, pour faire tête lui même aux Ennemis; Mais cette conduite, & ces précautions tardives ne purent rétablir les affaires. Il s'avança pourtant, & livra aux *Infidèles* une bataille, qui lui fut encore plus fatale, que la prémière. Ses Troupes y furent la plupart dé-

*Défaite, & prison du Roi.*

défaites, & lui même fait prisonnier, après avoir vu tuer, à ses côtés, le Prince de *Galilée*, les prémiers Barons, & plus de mille de ses meilleurs Soldats.

Après cette dernière disgrace, les *Sarrasins*, qui étoient déjà maîtres de tout le Canton de *Limisol*, le devinrent bientôt de tout le plat-pays, où ils ne trouvèrent plus aucune opposition, non plus que dans les Bourgs, ni dans les Villes, qu'ils saccagèrent entièrement, & dont ils emportèrent à leur Flotte tous les effets de valeur, & les Personnes qu'ils purent attraper. Ils s'avancèrent ensuite jusqu'à *Nicosie*, d'où les Peuples, consternés de la prison de leur Souverain, & de tant d'autres pertes, desertèrent presqu'entièrement, pour s'aller réfugier aux montagnes, & dans les forêts. Quelques Nobles des Maisons d'*Audet*, de *Billi*, & de *Flattre*, qui n'étoient point sortis de *Nicosie*, dans l'espérance de conserver leurs biens, & leurs libertés, furent assez lâches, & assez infames, pour aller au devant de TANGRIVERDI, avec des branches d'olivier à la main, en l'invitant d'y entrer sans crainte.

Cette marque d'assurance l'encouragea si fort, qu'il marcha droit à la Ville, dont le seul aspect lui avoit fait craindre le succès. Il s'en empara, sans tirer l'épée, tant les *Chypriots* étoient consternés, & incapables d'aucune action de valeur, ni de constance.

Article *II.* La soumission volontaire de ces personnes n'empêcha pas TANGRIVERDI d'abandonner cette florissante Ville au pillage de ses

Nicosie *au pillage.* Soldats, qui y commirent, à leur ordinaire, tous les actes de cruauté, d'avarice, & de brutalité, dont ils purent s'aviser. Il ne faut pas douter, que tout le reste de l'Ile n'eût éprouvé le même sort, si AYNAL AZERUT, Commandant de la Flotte *Sarrasine*, qui étoit mouillée à la rade des *Salines*, n'avoit écrit à TANGRIVERDI, qu'il vouloit absolument en partir, & conserver la riche proie, dont ses Bâtimens étoient chargés,

afin

afin d'avoir la ſatisfaction de la remettre au *Soudan* leur Maitre ; car il craignoit, que trois Galères de la Religion de *Rhodes*, & pareil nombre de *Catalanes*, qui étoient arrivées à *Cérines* pour ſecourir le Roi JANUS, ne ſe joigniſſent à celles de ce Prince, & n'entrepriſſent de lui enlever ſon butin.

*Riche butin emporté par* Tangriverdi.

Un avis ſi preſſant fit réſoudre TANGRIVERDI à terminer ſes progrès. Il ne penſa plus qu'à faire conduire au port les riches dépouilles des malheureux Citoïens de *Nicoſie*, avec grande quantité de priſonniers de tout ſexe, & de toute condition; Et, ce qui eſt étonnant, chaque Soldat en emmenoit dix à douze priſonniers. Les Barons AUDET, BILLI, & FLATTRE, qui, par leur indigne action, avoient cru conſerver leur liberté, furent également confondus avec les autres captifs, & traités avec la même ſévérité. Pluſieurs Dames, & autres Perſonnes de diſtinction, à qui la douleur, & la délicateſſe de leur tempérament, ne permettoit pas de ſuivre aſſez promtement, furent maſſacrées dans les chemins, que les *Barbares* remplirent, comme tous les autres endroits de l'Ile, où ils avoient paſſé, de mort, de ſang, & de déſolation. 1426.

Après le départ de l'Armée *Egyptienne*, un Capitaine nommé SFORZA, qui s'étoit ſauvé, avec ſa compagnie, de la bataille, où le Roi avoit été fait priſonnier, bien-loin d'être touché du malheur du Prince, qu'il avoit ſervi longtems, ne penſa, au contraire, qu'à établir ſa fortune ſur la ruine de celle de ſon Maître. Comme il trouva la Ville de *Nicoſie* presque vuide d'habitans, parce que la Reine, & l'Archevêque n'avoient encore oſé ſortir du Château de *Buffavento*, non plus que les autres Seigneurs de la Maiſon Roïale, des autres Forteresſes, où ils s'étoient réfugiés, SFORZA ſe fit un parti de *Pariques*, d'eſclaves, & d'autre canaille, & s'empara de la Ville Capitale, dans l'eſpérance de pouvoir uſurper le Roïaume. Pour s'y mieux ſoutenir, il pratiqua d'abord les *Génois* de *Famagouſte*, qui étoient toujours prêts à favoriſer tous ceux qui extreprenoient de trou-

*Trahiſon & revolte de* Sforza Palavicino.

bler l'Etat. Ils ne manquèrent pas de lui promettre toute sorte d'assistance; cependant, ni celle qu'il en reçut, ni près de mille scélérats qui se rangèrent auprès de lui, n'empêchèrent pas, qu'il ne fût défait par CARION D'IBELIN, que l'Archevêque, Oncle du Roi, envoïa contre lui, avec le peu de monde qu'il put assembler, soit de ceux qui s'étoient retirés aux montagnes, que des lieux, où les *Sarrasins* n'avoient point pénétré.

Article *III.* SFORZA PALAVICINO mourut les armes à la main, en défendant la Ville, dont il s'étoit saisi: Et le Seigneur d'IBELIN fit pendre tous ceux de ses adhérens qui tombèrent entre ses mains. Il défit, peu à peu, les autres, qui avoient gagné le large; ce qui procura la commodité à la Reine, & à l'Archevêque, de retourner dans la Capitale, d'où cette Princesse, & ce Prélat envoïèrent d'abord solliciter la Noblesse, & la Bourgeoisie, qui se trouvoient dispersés aux montagnes, de venir promtement les aider à réparer les malheurs, que les *Barbares* y avoient causés, & à travailler aux moïens de délivrer le Roi de leurs mains: Ce qui leur paroissoit d'autant plus difficile, que les Ennemis avoient emporté tout ce que la Couronne, & la Noblesse, possédoient de plus précieux, & tellement détruit le pays, qu'il falloit plusieurs années pour le remettre; & qu'enfin ils ne pouvoient aliéner, ni vendre aucun Fief, qu'aux *Génois*, dont ils n'estimoient pas l'inimitié moins grande, que celle des *Sarrasins*. La Religion de *Rhodes* se trouvoit si fort embarrassée de ses propres affaires, soit par raport à la guerre, que le *Soudan* venoit de lui déclarer, soit pour les grosses dépenses, qu'elle avoit été obligée de faire pour munir cette Ile, & les autres de sa dépendance, qu'elle étoit absolument hors d'état de pouvoir les secourir.

*Soins pour la délivrance du Roi.*

Dans cette grande nécessité, qui étoit effectivement extrême, puisqu'après le retour à *Nicosie* de tout ce qui restoit de
1427. considérable dans le pays, diverses conférences, & Conseils,

il se passa encore plus d'une année entière, avant qu'on pût amasser l'argent, qu'il falloit pour la rançon du Roi. On n'auroit même pu y subvenir, sans la générosité du Baron JEAN PODOCATARO, lequel, par un excès d'amour, & de zèle pour son Prince, vendit aux *Génois* les terres, & Fiefs qu'il possédoit aux environs de *Famagouste*.

Mais, comme, malgré les sommes, qu'il en reçut, ce qu'on put ramasser d'ailleurs, & tout ce que CALCERAN SUARES, que le Roi avoit envoïé d'*Egypte*, avec un Plein-pouvoir de vendre les *Pariques*, les *Perpériens*, & la liberté aux Esclaves qui auroient le moïen de se racheter : de vendre, ou engager les Fiefs de la Couronne, & tous les autres Domaines, tout cela étoit encore au-dessous des prétensions du *Soudan*, il fallut avoir recours au Grand-Maître de *Rhodes*, qui, malgré les besoins de sa Religion, aïant eu le bonheur dans ces entrefaites de renouveller la trève avec le *Soudan*, prêta à la Reine 15000. Florins d'or, qui accomplirent enfin la somme de deux cens mille Ecus d'or, que le Roi JANUS paya pour sa rançon, & pour celle de quelques-uns des principaux Seigneurs, qui avoient été pris avec lui.

*200000. Ecus d'or payés pour la rançon du Roi.*

Pendant qu'on travailloit à assembler l'argent nécessaire pour l'élargissement du Roi, & qu'outre cette grosse rançon le *Soudan* l'obligeoit à lui jurer fidélité, & à lui payer un tribut annuel de 5000. Ducats d'or; quelques-uns de ses mauvais Sujets, à l'imitation de SFORZA, voulurent s'ériger en Souverains dans les Cantons de *Basso*, & de *Grizakou*, où leur revolte causa de grandes désolations. Il fallut y envoïer bon nombre de milices, dont on donna le commandement au Chevalier ANGE MUSCHETOLLA, pour les réduire; de sorte que les miseres de l'Etat d'un côté, & les désordres, que commettoient ces scélérats de l'autre, causèrent de si grandes calamités, que la Grande-Commanderie, qui raportoit douze mille écus d'or de revenu au trésor de *Rhodes*, fut arren-

tée, pour ſept ans, au même Chevalier MUSCHETOLLA, & au Chevalier PIERRE CARNE'S pour la ſomme de quatre Ducats par an; Ce qui ne prouve que trop l'état déplorable, où l'Ile ſe trouvoit réduite après la guerre des *Sarraſins*, & la rebellion des Sujets du Prince.

Article *IV*. Il faut dire, à la louange du *Soudan*, qu'à la rançon près qu'il exigea du Roi JANUS, il le traita fort humainement, pendant tout le tems qu'il le retint en *Egypte*. Ce Prince *Infidèle* eut même la générosité de faire équiper ſix de ſes Galères, qui le conduiſirent en *Chypre*, où il arriva en peu de jours, au grand contentement de ſa Famille, & de ſes Peuples, qui eſpéroient que ſa préſence contribueroit à rétablir bientôt leurs malheureuſes affaires. Auſſi s'empreſſèrent-ils à donner au Roi toutes les marques de joie, & de ſatisfaction, que leur permettoit l'état déplorable où ils étoient réduits; Mais ils ne put s'empêcher de s'attendrir, en decouvrant ſa Ville Capitale, qui, de belle, & très-riante, qu'il l'avoit laiſſée, n'étoit plus reconnoiſſable.

*A ſon retour il n'a pas de Château, pour ſe loger.*

Sa douleur redoubla même, lorsqu'il ſe vit privé de ſon propre Palais, que les *Sarraſins* avoient entièrement renverſé, ou conſumé, par les flammes. Il fut réduit à loger dans la Maiſon du Baron HUGUES DE LA BEAUME, qui avoit été des moins endommagées, & où la Reine s'étoit retirée. Si quelque choſe put adoucir tant de ſujets de triſteſſe, & d'affliction, ce fut la promotion au Cardinalat de HUGUES DE LUZIGNAN, ſon Frère, Archevêque de *Nicoſie*, que le Pape MARTIN V. avoit nommé à cette Dignité, dès l'année précédente; non moins en vue d'engager le Sacré Collége, & les Princes d'*Italie*, à ſecourir ſa Maiſon, que pour l'obliger lui même à la réünion de l'Egliſe *Grecque* avec la *Latine*, comme il le déſiroit ardemment.

CHA-

## CHAPITRE VI.

Cette consolation n'étoit cependant point capable d'occuper longtems un Prince, qui se trouvoit réduit dans un si triste état; ensorte qu'il retomba bientôt dans sa mélancolie ordinaire. L'impuissance, où il se trouvoit de racheter la Noblesse, & ses autres Sujets, qu'il avoit laissés dans la captivité en *Egypte*, lui étoit encore plus sensible, que le renversement de sa Capitale, & la destruction de la plupart de ses Etats. Il n'étoit guères moins chagrin de ne pouvoir marquer sa reconnoissance aux personnes, qui avoient eu la générosité de se priver de leurs biens, pour lui procurer la liberté. Ainsi, se voïant dénué de toute sorte de moïens, après avoir rendu de très-humbles actions de graces à Dieu pour sa délivrance, il dépêcha des Ambassadeurs au Pape, au Roi de *France*, & aux autres Princes *Chrétiens* de l'*Europe*, pour les prier de vouloir le secourir dans une si pressante nécessité, afin qu'il pût racheter tant de Personnes de Naissance, & de mérite, qui, sans leur assistance, languiroient longtems dans l'esclavage, & dont les souffrances pourroient en porter quelques-uns à oublier leur Religion, pour s'en délivrer.

1428. Article I.

*Causes de la mélancolie du Roi.*

*Il demande du secours aux Princes* Chrétiens.

Il s'apliqua ensuite à rétablir, autant qu'il lui fut possible, les affaires de son Roïaume, que le Cardinal son Frère avoit fort prudemment conduites pendant sa prison, n'aïant rien oublié pour les mettre en bon état, en encourageant les Peuples à supporter leurs disgraces, & à travailler avec ardeur à reparer la destruction de leurs campagnes, dont la fertilité ordinaire n'auroit pas manqué de les soulager promtement; Mais le pays se trouvoit si vuide d'Habitans, que les meilleures terres, & les plus beaux jardins, étoient incultes.

Le

Article II. Le Roi même ne pouvant fournir à la dépense convenable à son rang, il lui fut impossible d'envoïer en *Savoie* le Cardinal son Frère, pour conclurre le mariage d'ANNE, sa Fille avec AME', Prince de *Piémont*, Fils d'AME' VIII. prémier Duc de
1431. *Savoie*, qui avoit recherché son alliance. Il se contenta d'y envoïer JAQUES DE VIRI, son Conseiller, & SIMON DU PUI, son Ecuïer, qui le conclurent, & en passèrent le Contract le 9. Août de l'année 1431. Mais ce jeune Prince étant mort peu de tems après, en chassant un sanglier, FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de *Varebon*, & JEAN DE COMPEIS, Seigneur de *Goussi*, Ambassadeurs du Duc AME' en *Chypre*, proposèrent le mariage de la même Princesse avec LOUIS de *Savoie*, Comte de *Genève*, son cadet; ce qui ne fit pas moins de plaisir au Roi JANUS, qui l'approuva, & s'obligea de lui donner cent mille Ducats d'or de *Venise* en dote.

Ce second contract se fit à *Nicosie* le prémier jour de Janvier de l'an 1432. en présence de JEAN DE LUZIGNAN, Prin-
1432. ce d'*Antioche*, & Frère de cette Princesse, de PIERRE DE LUZIGNAN, Comte *Tripoli*, Prince du Sang; des Evêques de *Famagouste*, de *Basso*, & de *Tortose*; de JAQUES DE CAFFRANO, Maréchal du Roïaume; de BADOUIN DE'NORES, Maréchal de *Jérusalem*; de HUGUES SOLDANI, Chambellan; de PIERRE PALESTRIN, Vicomte de *Nicosie*; & de HUGUES GIBLET, Prémier-Maître d'Hôtel du Roi.

SIMON DU PUI fut ensuite envoïé en *Savoie*, pour le faire ratifier au Duc AME', qui nomma les Seigneurs de *Montmajeur*, d'*Aix*, & de *Rivière*, pour aller en *Chypre*, recevoir la Princesse ANNE, que le Cardinal, son Oncle, voulut aussi accompagner. Le mariage en fut célébré a *Chamberi*, au mois de
1433. Février, en 1433. avec beaucoup de pompe, & de magnificence. La Reine de *Sicile*, Fille du Duc AME', le Duc de *Bourgogne*, le Prince d'*Orange*, le Duc de *Bar*, le Comte de *Nevers*, & divers autres Princes, & Grands Seigneurs, y assis-

ſiſtèrent. Le Cardinal de *Chypre* partit, après la Nôce, pour ſe rendre au Concile de *Bâle*, que le Pape MARTIN V. avoit convoqué quelques années auparavant, & au quel ce Pontiſe ne put pourtant aſſiſter; Car il mourut d'Apoplexie, le 21. de Février, 1431. EUGE`NE IV. ſon Succeſſeur, qui, après ſon exaltation, avoit approuvé ce Concile, s'excuſa de ne pouvoir s'y trouver; ce qui en cauſa non ſeulement la prolongation, mais encore excita le Schisme, qui troubla l'Egliſe, & tout le le Chriſtianisme, & mit EUGE`NE lui même en danger de perdre de la vie, par le ſoulèvement du Peuple *Romain* contre lui.

PHILIPPE VISCONTI, Duc de *Milan*, qui lui faiſoit la guerre, profitant des fréquentes citations, que le Concile faiſoit à EUGE`NE, pour l'obliger à s'y rendre, eut l'adreſſe de faire publier par NICOLAS FORTEBRACCIO, FRANÇOIS SFORZA, & ſes autres Capitaines en *Italie*, de fauſſes Bulles, par les quelles il faiſoit comprendre, que le même Concile avoit privé EUGE`NE du Pontificat, & l'avoit élu, lui VISCONTI, Vicaire du *St. Siége* dans tout l'*Etat Eccléſiaſtique*. Il ſurprit, par cette ruſe, diverſes Villes, qui lui ouvrirent les portes. Les *Romains* même, fatigués des ravages, que les Troupes *Milanoiſes* faiſoient jusqu'aux portes de leur Ville, prirent les armes contre ce Pape, & faillirent à le lapider, & le percer de dards, lorsque n'y trouvant plus de ſureté, il ſe mit dans un Bâteau ſur le *Tibre*, deguiſé en habit de Moine, pour gagner une Galère *Florentine*, qui l'attendoit au port d'*Oſtie*. *Troubles dans l'Europe pendant le Concile de Bâle.*

Enfin, les Prélats, qui étoient aſſemblés à *Bâle*, où ils n'avoient été retenus jusqu'alors, que par l'autorité des Empereurs SIGISMOND, & ALBERT, ennuïés des remiſes d'EUGE`NE, & des translations, qu'il avoit faites du Concile de *Bologne* à *Ferrare*, & de *Ferrare* à *Florence*, les aïant déclarées ſcandaleuſes, & de nulle valeur, prononcèrent contre lui, le 25. de Juin, 1439. une ſentence de privation du Pontificat, & déclarèrent Article *III.*

 en

*Deux Papes, & deux Conciles à la fois.*

en même tems le *St. Siége* vacant. Après quoi ils élurent canoniquement AME' VIII. Duc de *Savoie*, qui s'étoit retiré quelque tems auparavant dans l'Abbaye de *Ripaille*, avec le titre de Souverain Pontife, ſous le nom de FE'LIX V. & par-là il y eut encore deux Papes à la fois, & deux Conciles.

EUGE'NE, qui s'étoit retiré à *Florence*, mépriſant ce que l'Aſſemblée de *Bâle* avoit fait contre lui, y tenoit pareillement un Concile, au quel aſſiſtèrent pluſieurs Prélats d'*Orient*, même JEAN PALE'OLOGUE, Empereur de *Conſtantinople*, qui, après pluſieurs diſputes, entre les *Grecs*, & les *Latins*, dans les quelles les prémiers eurent toujours du deſſous, ſoumit de nouveau l'Egliſe *Grecque* à la *Romaine*; pendant que le Concile de *Bâle*, & FE'LIX, de leur côté, afin de fortifier ſon parti, emploïèrent le Cardinal de *Chypre* à appaiſer les troubles, qui régnoient entre les Rois de *France*, & d'*Angleterre*, & le Duc de *Bourgogne*.

Cependant le Roi JANUS, au milieu de ſes disgraces, eut la ſatisfaction de voir terminer l'alliance de la Princeſſe ANNE, ſa Fille, avec LOUIS de *Savoie*, Comte de *Genève*; Mais il ne put avoir celle de reparer la perte, & les malheurs de ſes Sujets,

1434. *Mort du Roi* Janus.

ni de rétablir ſes propres affaires. Il mourut à *Nicoſie*, le 19. Juin, 1434. après quelques mois de langueur: plus accablé des disgraces, qu'il avoit éprouvées depuis le commencement de de ſon règne, que de ſon âge, aïant à peine atteint ſa 55. année. Son corps fut inhumé pompeuſement dans l'Egliſe de *St. Dominique*, autant regretté des Peuples, que s'il les avoit fait jouïr des plus grandes proſpérites, tant étoit grande la tendreſſe de ſes pauvres Sujets.

Il laiſſa de ſon mariage, avec CHARLOTTE DE BOURBON, quatre Enfans: JEAN, qui ſuccéda à la Couronne; JAQUES, qui mourut peu de tems après lui; ANNE, qui fut mariée au Comte de *Genève*; & MARIE fiancée à LOUIS DE BOURBON, Fils de CHARLES I. Duc de ce nom. Il eut auſſi deux autres Garçons

çons d'une Maîtresse ; l'un nommé Louis, & l'autre Phébus.

Quoi que le Prince Jean, son Successeur, fût encore fort jeune, & si foible, qu'il n'étoit guères capable de gouverner un Etat, aussi accablé, que l'étoit encore celui de *Chypre*, la Reine sa Mère, dont la prudence surpassoit celle de son Sexe, voulant couper racine aux entreprises des Princes du Sang, & aux nouveautés qu'auroient pu exciter quelques mauvais esprits, le fit solemnellement couronner dans l'Eglise Cathédrale, par le ministère de l'Evêque de *Tortose*, qui lui conféra, dans un même tems, les Couronnes de *Chypre*, de *Jérusalem*, & d'*Arménie*, & se chargea elle même, avec un courage héroïque, de tous les soins du gouvernement, qu'Elle sut si bien conduire, que les Princes du Sang, le grand Conseil, & les Peuples, en furent également satisfaits. Bien plus, cette habile Princesse fut si attentive à toutes choses, qu'elle rétablit les finances Roïales, au-de-là de ce qu'on auroit osé l'espérer ; ce qui lui attira des louanges, & des applaudissemens de tout le Public. Pendant tout son Règne, il n'y eut jamais aucun trouble dans le pays. Elle entretint toujours une parfaite correspondance avec les *Sarrasins* d'*Egypte*, & les *Génois* de *Famagouste*. *Couronnement de Jean.*

Les *Chypriots*, & sur tout le Roi son Fils, eussent été heureux, si cette grande Princesse eût vécu plus longtems, puisque, par sa sage conduite, elle auroit empêché l'aliénation des Fiefs de la Couronne, que la Religion de *Rhodes* acheta après son décès, & tous les autres désordres, qui y arrivèrent bientôt après. Elle fut inhumée dans le même tombeau du Roi son époix, laissant la Cour, & les Peuples également affligés d'une perte, qu'ils prévoïoient irréparable.

Le Cardinal, son Beau-Frère, aprit sa mort avec d'autant plus de douleur, que la longueur du Concile ; le trouble, & les embarras, que causoit le Schisme ; la commission, dont il s'étoit chargé, de travailler à l'accommodement des Rois de *France*, & d'*Angleterre*, Article IV. 1437.

*gleterre*, & du Duc de *Bourgogne*; & enfin les Abbayes de *Ste. Marie* de *Pignerol*, & de *Ripaille*, dont le Duc de *Savoie* l'avoit pourvu, le retenoient en *Europe*, & ne lui permettoient pas de repasser en *Chypre*, aussitôt qu'il l'auroit souhaité; soit pour aider le jeune Roi, son Neveu, à rétablir entièrement ses affaires; soit pour empêcher que la Noblesse ne profitât pas de son bas âge, & de son peu d'expérience dans le gouvernement. C'est pourquoi, afin qu'ils n'eussent pas le tems de s'emparer de son esprit, ce Prélat traita, & conclut son mariage avec MÉDÉE PALÉOLOGUE, Fille du Marquis de *Montferrat*.

*Son mariage avec* Médée Paléologue.

1340. Cette Princesse fut conduite en *Chypre*; Mais la satisfaction de cette alliance ne fut pas de longue durée. A peine, les réjouïssances de son mariage, & de son couronnement, y furent-elles finies, qu'elle y mourut presque subitement entre les bras de son Epoux. Comme quelques personnes de sa suite moururent de même peu de jours après, on attribua leur mort à l'intempérie de l'air, qui cette année-là fut fort mauvais en *Chypre*. Si le Roi parut d'abord fort touché de la mort de la Reine, son Epouse, son âge, & son inclination, ne lui permirent pas de demeurer longtems dans la tristesse, & dans le veuvage. Pour se consoler promtement du peu de succès de sa prémière alliance, il envoïa demander HÉLÈNE PALÉOLOGUE, Fille de THÉODORE, Despote de la *Morée*. Ce mariage fut bientôt conclu; &, quoique cette Dame n'apportât pour toute dot en *Chypre*, que le Nom d'une Illustre naissance, elle y fut pourtant reçue avec des acclamations extraordinaires, & son couronnement célébré avec tant de magnificence, qu'elle surpassoit les renaissantes commodités du Roïaume. On venoit m me d'y recevoir une nouvelle secousse, par une descente des *Sarrasins* dans le Canton de *Limisol*, où, sous prétexte de ravager les Commanderies des Chevaliers des *Rhodes*, avec les quels ils étoient en guerre, ils démolirent plusieurs Villages, & y mirent tout à feu, & à sang.

*Mort de cette Reine.*

*Autre mariage conclu avec* Hélène Paléologue.

HISTOI-



# HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROÏAUMES DE CHYPRE, DE JÉRUSALEM, ET D'ÉGYPTE.

## *LIVRE XX.*

### CHAPITRE PREMIER.



La nouvelle Reine de *Chypre*, qui n'étoit pas moins fine, que ſpirituelle, ne tarda pas à reconnoître la foibleſſe, & l'incapacité du Roi, ſon Epoux. Elle voulut d'abord entrer dans les affaires du Gouvernement, dont ce bon Prince aimoit fort à être déchargé, & prit enfin tant d'empire ſur ſon eſprit, qu'elle diſpoſoit ſeule des bénéfices, & de tous autres emplois, tant

Article I. 1442.

*Brouilleries cauſées par la nouvelle Reine de* Chypre.

tant Ecclésiastiques, que Séculiers. C'est pourquoi aussi on y vit bientôt triompher le rite *Grec*, dont elle faisoit profession, & diminuer l'autorité de la Religion *Romaine*, pour laquelle elle avoit tant d'aversion, qu'elle la priva des biens, des prérogatives, & de la supériorité, dont elle jouïssoit, depuis que la Maison de LUZIGNAN possédoit la couronne; ce qui scandalisa tous les gens de bien, persuadés que cette nouveauté causeroit immancablement de fâcheux troubles parmi les *Eccésiastiques*; & que la Noblesse, & les Peuples ne manqueroient pas d'y prendre part, & d'en venir, comme autrefois, à des extrémités préjudiciables à tout l'Etat.

Les murmures, & les mécontentemens augmentèrent encore, lors qu'au préjudice de la Noblesse du pays, cette Princesse conféra plusieurs des principales charges du Roïaume aux Seigneurs de la *Morée*, qui l'avoient acompagnée en *Chypre*, sans que ces changemens, ni les désordres, qu'ils causoient, fussent capables de faire cesser l'indolence du Souverain: Tant il
1443. étoit incapable d'aucune action de Prince, & tant la Reine étoit devenue absolue.

Elle en donna une marque bien éclatante au sujet de l'Archevéché de *Nicosie*; Car elle n'aprit pas plutôt la mort du Cardinal de *Chypre*, qui mourut en *Savoie*, au mois d'Août de l'an 1442. qu'elle y nomma un Prêtre *Grec*, parent de sa Nourice, pour la famille de laquelle elle avoit tant de considération, qu'elle donna aussi la charge de Chambellan du Roïaume au Fils de cette Paysane, & éleva divers autres de ses Parens aux premières dignités. Cette Princesse envoïa même un de ses Gentilshommes au Pape EUGÈNE, pour le prier de confirmer la nomination du *Grec*, à qui elle avoit conféré l'Archevéché; Mais ce Pontife, qui n'ignoroit pas les injustices, qu'elle avoit faites au Clergé *Latin*, persuadé que, si elle parvenoit à établir une de ses Créatures Primat du Roïaume, ç'auroit été le vrai moïen de les dépouiller entièrement du peu de biens, qui leur restoit, s'ex-

*Mort du Cardinal de* Chypre.

*La Reine nomme un* Grec *à la dignité d'Archevêque.*

s'excusa de ne pouvoir admettre à cette dignité un Sujet, qui faisoit profession de la Religion *Grecque*, puisqu'elle ne pouvoit être remplie, que par des Ecclésiastiques *Latins*, qui maintinssent le Clergé, & le Peuple, dans la Religion orthodoxe, qui étoit la *Catholique*, *Apostolique*, & *Romaine*, d'autant plus qu'il en avoit déjà disposé en faveur de GELAISE DE MONTOLIF, dont la piété, & les bonnes mœurs, lui étoient également connues.

*Le Pape en nomme un autre Latin.*

Le Saint Père écrivit, en même tems, au Grand-Maître de *Rhodes*, & à JEAN DE MONTELEON, Evêque de *Famagouste*, leur ordonnant de s'emploïer avec chaleur auprès du Roi JEAN, & de l'engager à faire promtement installer celui qu'il avoit nommé à l'Archevéché de *Nicosie*. Leurs rémontrances cependant, & celles d'un Légat, que le Pape envoïa en *Chypre*, furent inutiles envers ce Prince mol, & efféminé. Elles aigrirent tellement l'esprit impérieux de la Reine, qu'elle exila le MONTOLIF hors du Roïaume, & s'empara de tous les revenus, dont il devoit jouïr; publiant, sans aucun égard pour le Pontife, que ce Prélat n'avoit qu'à se contenter du titre d'Archevêque; & qu'elle ne permettroit jamais qu'il jouït des biens, & des honneurs de cette dignité.

*La Reine exile celui qui est nommé par le Pape.*

1444.

Elle fit plus, car méprisant la Religion, & le droit des gens, sa fureur la porta à faire enfermer le Légat dans une étroite prison, où cette orgueilleuse Princesse l'auroit fait longtems souffrir, sans le grand besoin qu'eut le Roïaume de l'assistance de la Religion de *Rhodes*, pour repousser les attentats du *Beig* de *Scandaloro*, qui, pour profiter de la foiblesse du Roi, & de la mollesse de ses Sujets, avoit armé plusieurs Bâtimens pour l'attaquer. Cette conjoncture donna lieu au Grand-Maître DE LASTIC, de s'en servir prudemment, tant pour faire rendre la liberté au Légat, que pour faire rappeller le MONTOLIF, qui s'étoit retiré à *Rhodes*, & le mettre en possession de l'Archevéché.

Le

Le Grand-Maître, & l'Evêque de *Famagouste*, que le Pape avoit créé Légat Apostolique en *Orient*, ne rendirent pas un moindre service au Roi JEAN; car ils firent, par leurs bons offices, suspendre l'anathême, que le Souverain Pontife avoit résolu de lancer contre lui; Excusant ce Prince sur les mauvais conseils des Personnes, qui étoient auprès de lui. Le Pape en parut satisfait, & le reçut de nouveau dans ses bonnes graces.

1445. Le puissant secours, que la Religion de *Rhodes* envoïa en *Chypre*, aïant fait désister le *Beig* de *Scandaloro* de son entreprise, & même obligé ce Prince *Turc* à envoïer rechercher la paix, avant d'avoir commencé la guerre, le Grand-Maître même la fit conclure, à la grande satisfaction du Roi JEAN, qui étoit mortel ennemi de tout ce qui pouvoit troubler son repos, & ses plaisirs. Le Grand-Maître, de son côté, en fut d'autant plus aise, que cette rupture n'auroit fait que causer de grosses dépenses à son Ordre, qui n'étoit déjà que trop incommodé par celles qu'il avoit faites l'année précédente, pour se délivrer des entreprises du *Soudan*, dont le dessein avoit été d'assiéger *Rhodes*.

Ce promt accommodement fut cause, que les affaires du Roïaume reprirent bientôt leur train ordinaire; c'est-à-dire, que le Roi ne s'occupa plus qu'aux divertissemens, & la Reine à disposer de toutes choses à sa fantaisie. Cette Princesse altière, & vindicative, qui ne pouvoit souffrir dans la dignité Archiépiscopale un Prélat, qui en avoit été pourvu malgré elle, & qui avoit fait donner une atteinte à son autorité, poussée d'ailleurs par les instigations de sa Nourice, & du Chambellan, gens de basse extraction, & incapables de sentimens d'honneur, corrompit quelques domestiques de l'Archevêque, qu'elle eut la cruauté de faire empoisonner, avec son Chapelain.

*La Reine fait empoisonner l'Archevêque, & son Chapelain.*

*Reflexion politique.*

Voilà les suites fâcheuses, qu'éprouvent ordinairement les Peuples, lors qu'ils ont le malheur d'avoir des Princes incapables du gouvernement, & qui, ne voulant même pas se donner la peine

peine de s'en faire instruire, l'abandonnent à des étrangers, ou à des Ministres malicieux, & non moins ignorans qu'eux; Tels que l'étoient la Reine, & ses favoris, puisqu'outre les accidens funestes, les injustices, & les oppressions, qui arrivent dans les Etats, ils demeurent encore en butte aux insultes de tous leurs voisins, qui veulent les attaquer, parce qu'ils manquent d'ordre, de courage, & de finances; & leurs Souverains deviennent le jouët, & la risée des étrangers.

C'est pourquoi aussi le *Grand-Caraman*, qui n'ignoroit point la mauvaise conduite, & la foiblesse du Roi de *Chypre*, suivant l'exemple du *Soudan* d'*Egypte*, se proposa de l'assujettir, & de le rendre son tributaire. Il fit, pour cet effet, de grands préparatifs par mer, & par terre; mais, comme il étoit plus prévoïant que le *Beig* de *Scandaloro* ne l'avoit été, & qu'il savoit que la seule Religion de *Rhodes* pouvoit le détourner de cette entreprise, il voulut l'amuser, en envoïant au Grand-Maître un Ambassadeur, avec de riches présens, soit pour lui demander la continuation de son amitié, soit pour lui faire savoir, qu'aïant fait construire une bonne forteresse, pour assurer le port de *Stalicuri*, qu'il avoit estimé très-bon, & très-commode pour le commerce, il désiroit, que les Sujets de la Religion en profitassent, & y allassent librement trafiquer; l'assurant qu'ils y trouveroient toute sorte de bons traitemens.

Article *III*. *Ruses du* Grand Caraman.

*Elles sont découvertes.*

Cette Ambassade, & cette proposition, auroient fait d'autant plus de plaisir au Grand-Maître, qu'il avoit autrefois recherché, pour ses Sujets, la liberté du commerce dans la *Caramanie*, sans avoir pu l'obtenir; Mais PHILIPPE MISTACHEL, Ambassadeur du Roi JEAN, arriva presqu'en même tems à *Rhodes*, pour l'informer des desseins du *Grand-Caraman* sur l'Ile de *Chypre*, dont 1448.
le Souverain ne se donnoit aucun mouvement; se contentant de recourir à l'assistance de la Religion, qui étoit son réfuge ordinaire, & dont les Habitans, imitant leur Prince, étoient devenus incapables de manier les armes, comme le Grand-Maître

tre lui même ne le connoissoit que trop; ce qui l'embarrassa extrêmement.

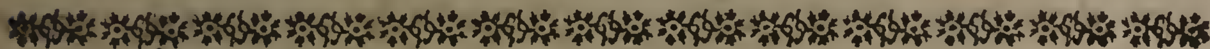
En effet, il conçut autant de chagrin de la résolution du *Grand-Caraman*, que de l'incapacité du Roi de *Chypre*, dont il étoit de son intérêt de conserver les Etats, soit par raport à la proximité, soit par la considération de conserver les grands biens, qu'y possédoit son Ordre. Il fit assembler le Conseil, pour délibérer sur les moïens de détourner ce nouvel orage. Aprés plusieurs propositions, on ne trouva point de meilleur expédient que celui d'envoïer le Chevalier MOTIN DE VASSELIN, Commandeur de *Troie*, en *Champagne*, en Ambassade au *Caraman*, tant pour le remercier de son amitié, & de ses beaux présens, que de l'offre, qu'il faisoit de faire recevoir favorablement dans ses Etats les Sujets de la Religion, qui voudroient y aller commercer; & pour lui offrir, en revanche, la même liberté pour tous ceux des siens, qui voudroient aller négocier à *Rhodes*, ou dans les autres Iles de la Religion; l'assurant également, qu'ils y seroient acueillis, avec toute sorte d'amitié, & de cordialité; & qu'ils pourroient, en toute liberté, acheter, & vendre, toutes les marchandises, qui leur conviendroient.

*Prudence des Chevaliers de* Rhodes *dans cette occasion.*

Mais on chargea, en même tems, cet Ambassadeur de lui représenter, „ que le Grand-Maître, ni la Religion, ne pouvoient „ établir aucune correspondance avec lui, s'il ne se désistoit auparavant de la guerre, qu'il prétendoit faire au Roi de *Chypre*, „ leur Allié, qu'ils étoient obligés, par honneur, & par devoir, de „ soutenir, avec toutes leurs Forces, contre tous ceux qui entreprendroient de l'inquiétér: Que, si son intention étoit véritablement de vivre en bonne intelligence avec eux, il falloit qu'il „ desarmât incessamment, & ne songeât plus à rien entreprendre „ contre l'Ile de *Chypre*, ni sur le Château de *Curco*. C'étoit l'unique Place, qui demeuroit au Roi de *Chypre*, des tristes restes du Roïaume d'*Arménie*. L'instruction du Chevalier VASSELIN portoit, "que, si, après ces rémontrances, il s'appercevoit, que

„ le

„ le *Caraman* voulût perſiſter dans ſon deſſein, il n'avoit qu'à paſ-
„ ſer promtement en *Chypre*, pour en inſtruire le Roi JEAN, &
„ pour le ſolliciter fortement à ſortir de ſa léthargie, & à agir
„ avec vigueur dans une affaire auſſi intéreſſante pour lui, & pour
„ ſes Sujets, qui alloient courir risque de devenir Eſclaves, &
„ lui même tributaire d'un nouveau Tiran.



## CHAPITRE II.

Après l'expédition de cet Ambaſſadeur, le Grand-Maître renvoïa MISTACHEL au Roi JEAN, tant pour lui en rendre compte; que pour l'aſſurer, qu'outre la Galère bien armée, qu'il alloit lui envoïer, le Couvent lui fourniroit inceſſamment des ſecours beaucoup plus conſidérables, en cas que le Commandeur de VASSELIN ne réüſſit point dans ſa négociation auprès du *Grand-Caraman*. Article I.

Ce Prince *Infidèle*, qui s'étoit propoſé de tromper l'un, & l'autre, tout barbare, & groſſier qu'il étoit; trouva le moïen d'y réüſſir. Il ſut ſi bien amuſer l'Ambaſſadeur de *Rhodes*, par les grands accueils, & les careſſes extraordinaires qu'il lui fit, que, pendant qu'il l'entretenoit, tantôt en conférences, & tantôt en divertiſſemens, ſes Troupes s'emparèrent du Château de *Curco*, dont la conquête ne lui couta que quelques ſommes d'argent, qu'en reçut le perfide PHILIPPE ATTAR, Noble *Chypriot*, qui en étoit Gouverneur. C'eſt ainſi que ſe termina enfin l'entière perte du Roïaume d'*Arménie*, cette dernière Place s'étant longtems conſervée au milieu des Forces *Turques* & *Sarraſines*, qui l'envioient également.

*Le reſte de l'Arménie perdue pour les Chrétiens.*

Auſſi, le *Caraman*, ſatisfait d'une acquiſition, qui avoit été le but principal de ſon armement, commença à entrer ſérieuſement

en négocia ion avec le Miniſtre du Grand-Maître ; Mais ce Chevalier, extrêmement offenſé d'avoir été la dupe de ce *Barbare*, ſe retira promtement en *Chypre*, de crainte qu'il ne l'amuſât encore par de fauſſes conférences, & ne fit agir ſa Flotte contre les Etats du Roi JEAN.

*Avis donné au Roi de* Chypre *de ſe garder du* Grand-Caraman.

Il fit d'abord comprendre à ce Prince, qu'il falloit bien munir ſes ports, & tous les autres lieux, où les *Caramans* pouvoient faire deſcente, & dépêcher une Ambaſſade au *Soudan*, pour l'informer de la violence du *Caraman*, & lui demander l'aſſiſtance néceſſaire pour reprendre le Château de *Curco*, & défendre ſes autres Etats. Cependant, malgré toutes ces rémontrances, l'imbécilité du Roi étoit ſi grande, que tout ce qu'il ſut faire, fut d'envoïer CALCERAN SUARES en *Egypte*, avec de riches préſens, pour repréſenter au *Soudan* l'intérêt, qu'il avoit de défendre un Prince, qui étoit ſon tributaire, & dont la perte feroit beaucoup de tort à ſon honneur, & à ſa réputation.

Le peu de cas, que fit le *Soudan*, des inſtances du Roi de *Chypre*, & d'une forte Lettre, que le Grand-Maître *Rhodes* lui écrivit à ce ſujet par le même Ambaſſadeur, confirma le bruit, qui s'étoit répandu, que le *Caraman* n'avoit rien entrepris ſur le Château de *Curco*, que de concert avec lui. Tant les *Turcs*, & les *Sarraſins*, ſe croïoient déshonorés de ſouffrir cette Forteresse *Chrétienne* au milieu de leurs Etats.

*Lettre du* Caraman *au Roi de* Chypre.

La conduite du *Grand-Caraman* ne permit point non plus de douter de ſon intelligence avec le *Soudan*. Car, bien loin de rien entreprendre contre l'Ile de *Chypre*, il écrivit une Lettre au Roi JEAN, par laquelle il lui offroit ſon amitié, & le conſoloit de la perte de *Curco*; lui faiſant comprendre, qu'il valoit beaucoup mieux que cette Fortereſſe fût entre ſes mains, que ſi ſes gens l'euſſent livrée à quelqu'autre Prince, de ſes voiſins, qui fût devenu ſon ennemi; au lieu que pour lui, il ne chercheroit

cheroit jamais à le troubler dans ſes Etats, & lui rendroit au contraire tous les bons ſervices, qui dépendroient de lui.

*Article II. Peu de capacité, & de résolution dans le Roi.*

Le Roi JEAN, qui n'étoit capable, ni d'entreprendre la guerre, ni de traiter de la Paix, n'eut pas plutôt reçu cette Lettre, qu'il en remit une copie au Chevalier de VASSELIN, pour la porter au Grand-Maître de *Rhodes*. Il lui écrivit même, de l'avis de ſon Conſeil, pour le prier de lui en dicter la réponſe. Ce ſage Chef de la Religion, qui connoiſſoit mieux la foibleſſe de ce Prince, que lui même, & l'impoſſibilité où il étoit d'attaquer, ni de ſe défendre ſans des ſecours étrangers, lui fit réponſe, "qu'un bon accommodement lui paroiſſoit pré-„ férable à une guerre, qu'il n'étoit point en état de ſoutenir, „ pourvu toutefois que ce fût par l'entremiſe du *Soudan*, qui ne „ manqueroit pas de le faire obſerver. Il n'en fallut pas davantage au Roi JEAN pour l'engager à ſe conformer à l'oracle de *Rhodes*. Il n'étoit que trop diſpoſé à maintenir ſon repos, à quelque prix que ce fût. Il ordonna à ſon Miniſtre, qui ſe trouvoit auprès du *Soudan* JACMACK MELEC-DAËR, de prier ce Prince d'interpoſer ſon autorité, afin que les conditions de la Paix lui fuſſent le moins desavantageuſes, qu'il ſeroit poſſible; Et ce fut-là toute la faveur qu'il pût obtenir de la Cour d'*Egypte*.

*Il s'humilie au Soudan d'Egypte.*

1439.

Ce n'étoit pas ſans raiſon, que le Grand-Maître de *Rhodes* conſeilloit la Paix au Roi de *Chypre*, puiſqu'il n'auroit pu entreprendre la guerre ſans Troupes, & ſans argent, & que ſes coffres en étoient ſi dégarnis, que, pour acquiter la dette, que le feu Roi JANUS, ſon Père, avoit contractée avec la Religion, à l'occaſion de ſon rachat, il fut obligé de lui céder le gros Bourg de *Tharci*, aujourd'hui *Arſos*, avec toutes ſes dépendances, dont le Grand-Maître commit le ſoin au Chevalier JAQUES DE FOSSAT, indépendamment de la grande Commanderie, dont ce Bourg n'eſt pas fort éloignée. Toutes ces extrémités ne furent pas capables de rien changer aux mauvaiſes maximes de

*Il se laisse gouverner par la Reine, & ses créatures.* ce Prince imbécile, & fainéant, ni le rendre plus attentif au gouvernement de son Roïaume, qui demeuroit toujours à la disposition de la Reine, & de ses créatures, les quelles continuoient à en faire un si mauvais usage, que tout y alloit de mal en pis; desorte qu'il n'est pas surprenant, s'il se trouvoit toujours dans les mêmes nécessités, & si tous les petits Princes *Infidèles* des environs faisoient continuellement des entrepri-

1451. ses sur ses Etats.

Article *III.* Le *Beig* de *Scandaloro* sur tout, qui, malgré leur accommoment passé, n'en avoit pas perdu les idées, animé par l'exemple du *Caraman*, souhaitoit aussi d'y faire quelque brêche; mais, trop foible pour l'entreprendre seul, il s'allia avec divers

*Ligue contre le Roïaume de* Chypre. autres Princes de la *Cilicie.* Ils armèrent conjointement plusieurs Bâtimens de différentes grandeurs. Leurs préparatifs, que les *Chypriots* auroient dû mépriser, s'ils avoient eu l'ombre du courage des Hommes, les allarmèrent si fort, qu'au lieu de se mettre en devoir de défendre leurs biens, leurs familles, leur patrie, & leur liberté, la Noblesse, & les Peuples, à l'exemple de leur Roi, qui, aux prémiers avis des desseins de ces petits Souverains, s'étoit retiré dans le Château de *Cérines*, se réfugièrent dans les Châteaux escarpés, dans les forêts, & dans les lieux presque inaccessibles de l'Ile, & abandonnèrent Villes, Bourgs, & Villages, aux évènemens de la fortune; de sorte

Chypre *secourue par les Chevaliers de* Rhodes. que, sans la promptitude, avec laquelle le Commandeur Jean de Villalba, qui résidoit en *Chypre*, en donna avis au Grand-Maître, qui y envoïa d'abord deux Galères, & plusieurs autres Bâtimens, sous les ordres du Commandeur George de Lastic, son Neveu, & du Chevalier Guillaume de Chateauneuf, qui firent changer de conduite au Roi, & à ses Sujets, le *Beig* de *Scandaloro*, & ses Alliés, se seroient facilement emparés de tout le pays.

Le Grand-Maître, non content d'avoir envoïé ses Galères au secours du Roi Jean, dépêcha incessamment le Chevalier

Pier-

Pierre de Carriol, avec un Brigantin, vers le Général Bernard de Villemain, qui couroit les mers du *Levant*, avec dix Galères d'Alphonse, Roi d'*Arragon*, pour l'informer du danger, que couroit le Roïaume de *Chypre*, & pour le prier d'assister un Prince *Chrétien*, dont la conservation importoit également à tous les autres, & lui acquerroit en particulier une gloire immortelle.

Ce généreux Commandant *Espagnol*, ravi de trouver une si belle occasion de se signaler, l'embrassa avec beaucoup d'empressement, & se rendit en *Chypre*, où son arrivée encouragea le Roi, la Noblesse, & le Peuple. Sa venue, au contraire, étonna si fort les Ennemis, qu'appréhendant de succomber eux mêmes, au lieu de surprendre, comme ils se l'étoient proposé, ils se desistèrent de leur entreprise, & demandèrent la paix une seconde fois: Ils l'obtinrent avec autant de facilité, que la prémière, parce que les *Chypriots* ne pouvoient devenir Soldats, & que leurs amis étoient fatigués des fréquens armemens, qu'il leur falloit faire pour les soutenir: Aussi, le Commandeur de Lastic, à qui le *Beig* de *Scandaloro* s'addressa pour la traiter, la conclut promtement, mais de manière qu'elle fut affermie pour long-tems, puis le *Beig* fut attaqué, quelque tems après, par le *Grand-Caraman*. Le Roi Jean, à qui il eut recours, & qui n'avoit jamais été capable de défendre ses propres Etats, prit les armes pour le soutenir: Il attaqua le Château de *Stalicuri*, & le battit avec tant de succès, que, pour ne le pas laisser perdre, le *Caraman* fut obligé de faire promtement la paix avec son voisin.

Article IV.

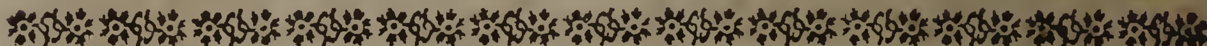
*Le* Beig *de* Scandaloro *demande la paix.*

C'est la seule fois qu'on trouve que ce Prince ait tiré l'épée. Aussi, peu de tems après cette glorieuse expédition, la Noblesse *Chypriotte*, qui jusqu'alors s'étoit contentée de murmurer contre le mauvais gouvernement de la Reine, persuadée par cette action, qu'il seroit devenu capable de gouverner l'Etat par lui même, alla en corps lui représenter les injustices, les vexations,

*Elle est conclue avec lui, & le* Caraman. 1454.

tions, & les désordres, dont le Roïaume étoit accablé, „ & „ le prier de reprendre lui même les rènes du gouvernement; „ & que ſes Sujets étoient ſi mécontens, que, quelques attachés qu'ils lui fuſſent, il étoit à craindre qu'ils ne priſſent enfin quelque réſolution, auſſi contraire à ſes intérêts, que préjudiciable à tout l'Etat." Ils lui firent auſſi entendre, " qu'il „ étoit de ſon honneur, & de ſa gloire, de corriger des abus „ ſi dangereux, ſi préjudiciables, & ſi dès-honorans pour un „ Prince, comme lui, qui ne devoit remettre à perſonne le gouvernement des Peuples, que Dieu lui avoit ſoumis.

Quelques preſſantes, & judicieuſes que fuſſent les rémontrances de la Nobleſſe, & quelques grands que fuſſent les griefs, dont ils ſe plaignirent ſouvent à ce Prince, ſoit que ſon imbécilité naturelle, ou l'aſcendant que la Reine avoit ſur ſon eſprit, le fit d'abord retomber dans ſes foibleſſes, toutes leurs ſollicitations furent inutiles; & tout ce qu'ils purent en obtenir, après des redites infinies, fut de le faire conſentir au Mariage de la Princeſſe CHARLOTTE, ſa Fille unique, avec JEAN DE PORTUGAL, Duc de *Coimbre.*



## CHAPITRE III.

Article I. *Mariage entre la Princeſſe* Charlotte, *Fille unique du Roi, avec* Jean de Portugal. 1455.

Cette alliance fut concluë vers la fin de l'an 1455. Ce Prince arriva bientôt en *Chypre*, où, après avoir conſommé ſon Mariage, il prit le Titre de *Prince* d'*Antioche*, que portoit déjà la Princeſſe, ſon Epouſe. Il ne démentit point la bonne opinion, que les Grands du Roïaume avoient conçue de lui. Il s'apliqua d'abord à rétablir les affaires du gouvernement. Il commença par rendre au Clergé *Latin* la pré-éminence, & les dignités, dont il avoit été privé; &, malgré les oppoſitions de

de la Reine, & de ſes créatures, il le rétablit dans tous ſes biens. Il en uſa de même, à l'égard de diverſes perſonnes, dont les biens avoient été injuſtement ſaiſis par ordre de cette Princeſſe. Continuant enfin ſa judicieuſe application, il déchargea le Peuple de divers impôts; ce qui lui attira autant d'applaudiſſemens des Peuples, que la Reine, & ſes favoris, s'en étoient attiré la haine, & les imprécations.

*Bonnes qualités de ce Prince.*

En effet, la conduite de cette Princeſſe avoit été ſi outrée en pluſieurs occaſions, que divers de ſes propres partiſans ne purent s'empêcher d'applaudir à ce changement, & au bon ordre, qu'ils voïoient dans le gouvernement; Mais, comme il arrive d'ordinaire que les bons ſuccombent à la perfidie des méchans, la générosité, & la grandeur d'ame des prémiers, ne leur permettant pas de ſoupçonner les autres de trahiſon, & de baſſeſſe, ſur tout les perſonnes qui leur ſont égales en naiſſance, le Prince d'*Antioche* devint la victime de ſes ennemis.

Il périt par le dépit & la jalouſie de la Reine ſa Belle-Mère, qui ne put ſouffrir, que le gouvernement de l'Etat paſſât en d'autres mains. L'amour, & la tendreſſe, qu'elle auroit dû avoir pour un Gendre, qui travailloit ſi utilement au bien général du Roïaume ne purent attendrir ſon mauvais cœur. Elle s'efforça inutilement, pendant près de deux ans, à le noircir auprès du Roi; l'aſſurant, ſans ceſſe, que cet étranger, à qui ils avoient ſacrifié leur Fille, ne ſongeoit qu'à leur ravir la Couronne avant le tems. Elle parla de la même manière aux Princes du Sang, & 1457.
aux principaux Barons du Roïaume, ſans pouvoir réüſſir dans ſes diſcours envenimés. Tout le monde étoit ſi ſatisfait de la bonne conduite, & de l'affabilité de ce Prince, que pluſieurs des Barons, que la Reine vouloit ſoulever contre lui, ne purent s'empêcher de lui repréſenter le bien, qu'il procuroit au Roïaume; Mais rien n'étant capable d'appaiſer ſa fureur injuſte, Elle voulut ſe ſatisfaire, aux dépens de ſon honneur, & de la félicité de la Princeſſe ſa Fille.

Article *II.* *Il est empoisonnée par la Reine sa Belle-Mère.*

Elle eut enfin l'inhumanité de faire empoisonner son Gendre, & de priver, d'une manière si détestable, cette jeune Princesse d'un Epoux si vertueux, & si digne d'elle, aussi bien que les *Chypriots*, d'un Prince, qui faisoit toute leur espérance ; Ils étoient persuadés, que son activité, & sa bonne conduite, rétabliroit bientôt les affaires de l'Etat, & le mettroit à couvert des insultes de leurs voisins. D'ailleurs, ils avoient plus que jamais sujet de s'allarmer de la conquête, que Sultan MÉHÉMET avoit fait quelques années auparavant de l'Empire de *Constantinople*, que les *Grecs* avoient possédé, pendant prés de douze siècles. Tous les Historiens, qui ont traité de ce fâcheux évènement, ont remarqué, que le Grand CONSTANTIN, Fils d'HÉLÈNE, en avoit été le fondateur, & que CONSTANTIN PALÉOLOGUE, Fils d'une autre HÉLÈNE, en fut le dernier Empereur. Celui-ci fut tué, avec toute sa famille, en défendant sa Capitale, dont la perte épouvanta si fort tous les Princes *Chrétiens* d'*Orient*, que la plupart se rendirent volontairement tributaires du *Sultan*.

*Allarmes causées par les conquêtes de Sultan* Méhémet.

Article *III.* Croisade *prêchée par toute l'Europe.*

Les Puissances d'*Europe* n'en furent pas moins allarmées. CALIXTE III. qui avoit succédé à NICOLAS V. se donna tous les mouvemens imaginables, pour les exciter à se liguer contre l'ennemi commun. Ce Pontife fit prêcher la *Croisade* dans toutes les Provinces d'*Europe*, écrivit de très-pressantes Lettres à tous les Princes *Chrétiens*, pour les prier de vouloir prendre les armes, & le seconder dans le dessein qu'il avoit formé d'arrêter les progrès des *Ottomans*. Il fit même armer seize Galères de l'argent, qu'avoient produit les indulgences, qu'il avoit fait publier pour cet effet. Il les envoïa dans les mers de l'*Archipel*; mais cette expédition fut presque inutile, soit par le défaut du Patriarche d'*Aquilée*, qui commandoit cette Flotte, soit par la résistance qu'elle trouva dans toutes ses entreprises. Aussi, MÉHÉMET en fit-il si peu de cas, qu'il ne se détourna aucunement de la continuation de ses conquêtes dans la *Valachie*, où il étoit

entre,

entré, après la priſe de *Conſtantinople*, à la tête de deux cens mille Hommes d'élite, ni de conduire ſon armée victorieuſe dans la *Hongrie*, où il aſſiégea la forte Place de *Belgrade*; Et, quoiqu'il y échouât, par la bonne conduite du Vaivode, à qui le Roi ULADISLAS en avoit confié la défenſe, il n'en étoit pas moins rédouté des autres Peuples.

Ce n'étoit pas ſans raiſon, que les *Chrétiens* d'outre-mer, ſur tout les *Chypriots*, qui, par la perte du Prince d'*Antioche*, ſe trouvoient ſans aucun Chef, capable de les gouverner, & de les défendre, étoient conſternés des différentes entrepriſes, que faiſoit le *Sultan*. Ils ne ſavoient ce qu'ils deviendroient, & étoient d'autant plus embarraſſés, qu'ils n'avoient rien à eſpérer d'*Occident*, où, malgré la bonne volonté, qu'avoient les Pontifes de les aſſiſter, les ſecours étoient toujours tardifs, & ſi mal conduits, qu'ils n'en recevoient aucun ſoulagement; témoins les ſeize Galères ſous les ordres du Patriarche d'*Aquilée*, & enſuite ſous le commandement de l'Evêque de *Tarragone*, dont le voïage leur fut plus à charge, qu'utile.

Chypriots *dans la conſternation.*

Auſſi, le Grand-Maître de *Rhodes*, qui ne doutoit pas, que le mauvais ſuccès du ſiége de *Belgrade*, où le *Sultan* avoit perdu la fleur de ſes Troupes, & avoit été bleſſé lui-même, ne l'enflammât de rage, & de dépit contre ſes voiſins, & qu'il ne tombât avec toutes ſes Forces ſur ſa Religion, s'appliqua, avec beaucoup de chaleur, à faire augmenter les fortifications de *Rhodes*, & des autres Iles de ſa dépendance, & à les munir, autant qu'il lui étoit poſſible, d'armes, & de proviſions. Il dépêcha, en même tems, divers de ſes Chevaliers en *Europe*, pour informer le Pape, & les autres Princes du danger, que couroit ſon Ordre d'être entièrement envahi par les *Infidèles*. Il ne manqua pas de remontrer, par les Lettres, qu'il écrivit au *Saint Père*, l'intérêt, qu'avoit toute la République *Chrétienne* à la conſervation d'un pays, qui coûtoit tant de peines, & de ſang, à ſa Reli-

 gion,

gion, & où elle avoit tous les jours les armes à la main; pour défendre, & donner asile aux pélerins, qui alloient visiter les Saints lieux.

Article IV. *Progrès surprenans de* Méhémet.

La fureur & la rage de MEHEMET, après l'affaire de *Belgrade*, s'étant passée, son prémier soin fut de faire un armement naval, pour prendre, ou détruire les Iles, que les *Latins* possédoient dans l'*Archipel*; mais l'entreprise de *Trébisonde* en retarda encore l'exécution. Il voulut se vanger de la hauteur, avec laquelle USSUM-CASSAN, Roi de *Perse*, l'avoit traité. C'étoit à ce Roi de *Perse*, que CALO-JEAN, Empereur de *Trébisonde*, avoit donné sa Fille en mariage, dans l'espérance, que cette Alliance lui aideroit à conserver ses Etats de l'invasion.

Le *Persan*, qui s'estimoit son supérieur en forces, & en dignité, écrivit à MEHEMET de prendre garde de pousser trop loin son ambition, en usurpant les Provinces de ses Voisins, principalement la *Capadoce*, qui étoit la dot de sa Femme. MEHEMET, outré d'un pareil compliment, s'avança jusqu'au bord de l'*Eufrate*, pour le rencontrer; mais n'aïant pu l'attirer au combat, aprés avoir fait de grands ravages dans tout le plat-pays, il tomba sur la *Paphlagonie*, s'empara de *Sinope*, & de toutes les autres Villes de cette Province, & se jetta ensuite sur celle de *Trébisonde*, la battit si furieusement par mer, & par terre, qu'il s'en empara, prit l'Empereur même avec toute sa Famille, & les principaux Seigneurs de sa Cour, qu'il conduisit en triomphe à *Constantinople*, où il les fit ensuite cruellement mourir. Ainsi, cet Empereur finit aussi misérablement son règne, & sa vie, que l'avoit fait peu auparavant, celui de *Constantinople*, sans que la précaution de son Alliance pût lui servir de rien.

Son vainqueur, au contraire, plus fier, & plus orgueilleux que jamais, par la conquête de deux Empires, fit, sans perte de tems, augmenter sa Flotte pour exécuter le projet, qu'il avoit

avoit conçu ſur les Iles de l'*Archipel*; perſuadé qu'après de ſi grands progrès, les *Chrétiens* conſternés ne pourroient lui réſiſter. Il ne ſe trompa point. Les Iles de *Lemnos*, *Mordacio*, *Taxo*, & diverſes autres, qui ſont en face du Fleuve *Achelaüs*, ou du *Mont Athos*, avec celle de *Lesbos*, tombèrent ſous ſa domination, les unes par force, & les autres par trahiſon. La dernière fut livrée au Général *Turc* par la félonie de LUCAIN, parent du Seigneur de *Cathaluſe*, à qui elle appartenoit. *Il ſe rend maître de l'Archipel.*

Celles de *Simie*, *Lango*, *Lerro*, *Calamo*, & *Nizzaro*, appartenantes aux Chevaliers de *Rhodes*, avec un Bourg de la même Ile, furent entièrement ruinées; de manière que la priſe des unes, & la déſolation des autres, jointes au maſſacre de leurs Habitans, dont pluſieurs furent conduits à *Conſtantinople*, & furent aſſez lâches pour rénier la foi de *Jéſus-Chriſt*, furent cauſe que les Peuples des autres Iles, épouvantés du ſort de leurs voiſins, allèrent volontairement implorer la clémence de MÉHÉMET, & ſe ſoumettre à ſa puiſſance; ce qui acheva de jetter la conſternation dans *Rhodes*, & dans *Chypre*, dont l'ennemi s'approchoit également.

## CHAPITRE IV.

Je reviens à ce Roïaume, dont la Princeſſe CHARLOTTE laiſſoit les Peuples dans l'afliction de tous leurs malheurs, & du péril qui les ménaçoit; car, ſoit qu'elle le crût encore éloigné, ou que la douleur, qu'elle ſentoit de la mort précipitée de ſon Epoux, ne lui permit d'être ſenſible à aucune autre disgrace, au lieu des plaiſirs, & des divertiſſemens, qui convenoient à ſon âge, & à ſa naiſſance, elle commençoit dès-lors à reſſentir des chagrins très-vifs, & très-cuiſans, & n'étoit uniquement occupée, que du déſir de ſe vanger, & de ſe délivrer pour *Article I.*

jamais de la vue importune de ses assassins; mais, pour comble d'affliction, elle voïoit triompher chez la Reine, sa nourice, & le Chambellan, pendant qu'elle n'osoit presque s'y montrer. Tant cette Mère dénaturée lui préféroit ces indignes favoris, qui la rendoient odieuse à tous les Ordres du Roïaume par les crimes, qu'ils lui faisoient commettre envers sa Fille.

En effet, bien loin que la Reine gardât quelques mesures pour adoucir la juste douleur de sa Fille, & qu'elle cherchât à se justifier de la mort tragique de son Epoux, elle souffrit, au contraire, que le Chambellan, qui en étoit l'auteur principal, revint de *Famagouste*, où il s'étoit réfugié, après avoir accusé faussement le Prince d'*Antioche* du meurtre d'un jeune Seigneur, que quelques Chevaliers de *Rhodes* avoient tué en gens d'honneur, & dont les parens avoient donné lieu à un soulèvement contre ce Prince, qu'on eut bien de la peine à appaiser.

Le Chambellan, qui avoit, par son imposture, causé ce desordre, & qui ne pouvoit plus se disculper de ses faussetés, craignant avec raison le ressentiment du Prince d'*Antioche*, s'étoit promtement retiré à *Famagouste*. Ainsi, ce fut lui, par ses fréquentes Lettres, & sa Mère, par ses assiduités auprès de la Reine, naturellement méchante, qui la portèrent à sacrifier son propre Gendre. Elle souffrit même, que ce scélérat, couvert d'une infinité de forfaits, & noirci d'un crime aussi détestable, parût dans son propre appartement, comme pour en faire parade, & insulter aux malheurs de la Princesse CHARLOTTE, qui, ne pouvant plus souffrir son insolence, ni la complaisance que la Reine avoit pour lui, lui fit enfin défendre d'entrer davantage où elle se trouveroit.

*Mortification, que reçoit la Princesse.*

Mais, bien-loin de se délivrer d'une si fâcheuse importunité, sa défense ne servit, qu'à lui procurer une nouvelle mortification, même si insupportable, qu'elle acheva d'épuiser sa patience. Cette mortification étoit, en effet, bien grande pour une Princesse unique, & présomtive Héritière de la Couronne. Car la

Rei-

Reine, non contente de l'en avoir reprise aigrement, lui dit, „ que le Chambellan ne venoit au Palais, que pour le service „ du Roi, & pour le bien de l'Etat, & la ménaça publique- „ ment de la traiter, de manière qu'elle auroit lieu de s'en ré- „ pentir long-tems, si elle continuoit de mépriser ses anciens „ domestiques. Une conduite si dure, & si injuste, porta la Princesse CHARLOTTE à prendre la résolution d'en prévenir les effets, & se vanger des injures insupportables, qu'elle recevoit tous les jours.

Pour y réüssir, elle s'adressa à JAQUES, Fils naturel du Roi, contre lequel l'autorité de la Reine avoit toujours échoué, quelque grande qu'elle fût. Ce jeune Homme étoit le fruit des amours de ce Prince avec MARIE PATRAS, Dame de l'*Archipel*, qui s'étoit retirée à la Cour de *Chypre*, après la perte de ses Etats. Il aimoit si tendrement ce cher Fils, beau, & bienfait, que, quoique pût faire, & dire la Reine, il lui avoit été impossible de le lui faire haïr. Au contraire, plus elle inventoit de calomnies contre lui, moins de foi y-ajoutoit le Roi; desorte que ne pouvant avoir prise sur l'Enfant, cette Princesse avoit attaqué la Mère, à qui, après mille injures, elle eut la rage d'arracher le bout du nez avec les dents, d'où vint que les *Grecs* l'appellèrent depuis *Comomuthène*, qui veut dire *nez tronqué*.

Ce fut donc à JAQUES, que le Roi avoit nommé à l'Archevéché de *Nicosie*, que CHARLOTTE eut recours. Elle lui fit un récit si touchant de l'état, où la réduisoit l'insolence du Chambellan, qu'il en fut frappé, & promit à la Princesse de la vanger bientôt de ce téméraire; soit qu'il eût quelque sujet de mécontement contre lui; ou qu'il ne pût souffrir, que ce vil étranger troublât le repos de la maison Roïale. En effet, il n'y manqua point. Comme les armes lui convenoient beaucoup mieux que le bréviaire, il fut charmé d'avoir cette occasion. Il la choisit d'une manière bien lâche, & bien détestable; car, pour tenir

Article II. *La Princesse met dans ses intérêts l'Archevêque de* Nicosie, *Fils naturel du Roi; son Père.*

nir parole à la Princeſſe, & ſe ſatisfaire lui même, il ſe transporta, dès le lendemain, accompagné de deux ſcélérats *Siciliens*, à la maiſon du Chambellan. Feignant d'avoir quelque ſécret d'importance à lui communiquer, il fit retirer tous les domeſtiques; &, pour tout compliment, il lui porta un coup de poignard dans la gorge, en lui diſant hautement, "que c'étoit la „ recompenſe, que devoient attendre ceux qui manquoient de „ reſpect pour leurs Princes. A' ces mots, les *Siciliens* s'avancèrent, & achevèrent le Chambellan, ſans qu'il pût proférer une ſeule parole, ni ſans qu'il fût poſſible aux domeſtiques de les arrêter, quelques efforts qu'ils fiſſent.

*Ce Prélat poignarde le Chambellan, ennemi de la Princeſſe, & ami de la Reine.*

Le Peuple, qui haïſſoit le Chambellan, & qui chériſſoit JAQUES, favoriſa ſa retraite dans l'Archevéché, où il ſe fortifia, & aſſembla inceſſamment tous ſes amis, afin de pouvoir réſiſter aux tentatives de la Reine, qui ne manqueroit pas de tout mettre en uſage, pour vanger la mort de ſon favori; Mais il étoit, en même tems, perſuadé, que, quelque reſſentiment qu'elle pût en avoir, le Roi ne permettroit jamais, qu'elle ſe ſervît de la force, ni de la violence, contre lui.

En effet, cette Princeſſe vit manquer ſon pouvoir dans une affaire, qui l'intéreſſoit plus qu'aucune, qui lui fût jamais arrivée. Car, malgré ſes cris, ſes emportemens, les grands mouvemens qu'elle ſe donna, & toutes les remontrances, qu'elle fit au Roi, & qu'elle lui fit faire par le Vicomte de *Nicoſie*, qui lui préſenta la Mère du Chambellan, toute éplorée, & déchirant ſes habits; malgré même les rémontrances, que quelques Seigneurs lui firent, qu'il étoit de ſon honneur, & de ſon équité, de punir les aſſaſſins d'un des principaux Officiers de la Couronne: Tout ce qu'en put obtenir la Reine ſe réduiſit à la confiſcation des biens de l'Archevéché, dont le meurtrier étoit en poſſeſſion; Car, ſoit que la timidité naturelle, ou l'amour du Roi pour ſon Fils, le fit agir, il déclara ouvertement à la Reine, „ qu'il ne vouloit point entreprendre de le forcer dans l'Arche-

„ véché,

„ véché, crainte d'émouvoir quelque désordre plus considéra-
„ ble, que celui de la mort du Chambellan.

Cependant, comme il connoissoit l'humeur vindicative de cette Princesse, dont la douleur, & le dépit avoient même fort altéré la santé, & qu'il craignoit enfin, qu'au défaut de la force, elle ne se servît du poison, pour faire périr son Fils, comme elle l'avoit pratiqué envers le Prince d'*Antioche*, il le fit secrettement avertir de sortir promtement de la Ville, & de passer à *Rhodes*, où il trouveroit un asile assuré. Article *II*.

*Il veut se retirer à* Rhodes *pour sa sureté.*

Il écouta, avec soumission, les bons avis du Roi; mais il voulut, avant de partir, tenter toutes les voies, dont il put s'aviser, pour appaiser l'esprit de la Reine. Il pria même (contre son inclination altière) Calceran Suares, Connétable du Roïaume; Jaques Gurri, Vicomte de *Nicosie*; & un Moine *Grec* du Couvent de *Mankana*, qui étoit le Confesseur de la Reine, d'implorer son pardon, & la restitution de ses biens; Mais toutes ses suplications aïant été inutiles, il escalada, pendant une nuit, les murs de la Ville, accompagné de Roland du Mont, son Chapelain, & de Martineng, son Ecuïer, & se rendit aux *Salines*, où il s'embarqua d'abord sur la Caravelle, ou Galiote de Jean Taffures; Mais, soit que ce Bâtiment lui parût trop petit, ou qu'il se crût plus assuré sur une Galère *Florentine*, qu'il rencontra, en sortant du Port, & dont le Capitaine lui offrit ses services, il s'y embarqua, & passa à *Famagouste*, où le Capitaine avoit quelques affaires de commerce.

La nouvelle de l'embarquement de Jaques acheva de désespérer la Reine, qui se flattoit toujours de trouver les moïens de le sacrifier aux manes de son favori. Elle se déchaina contre la tendresse, que le Roi avoit pour ce bâtard; &, afin de le rendre plus odieux aux Peuples, & suspect à ce Prince, elle fit publier, qu'il ne s'étoit retiré auprès des *Génois* de *Famagouste*, que pour machiner contre l'Etat, & pour engager cette Nation, qui en avoit toujours été cruelle ennemie, à lui prêter main for-

te pour usurper la Couronne, & se rendre le tiran, & du Prince, qui lui avoit donné la vie, & de tous ses Peuples.

Ce discours, que la crainte, autant que la malice de la Reine, faisoit publier par ses créatures, persuadée que, si JAQUES avoit jamais le pouvoir, il ne manqueroit pas de les sacrifier tous à son ressentiment, altérèrent pourtant l'affection, que le Roi avoit pour lui. Comme sa foiblesse le rendoit extrêmement soupçonneux, il cessa, non seulement de le faire secourir dans son exil, mais encore, après avoir consulté le Conseil supérieur, il envoïa BERNARD RIZZON, Maréchal de *Chypre*, à *Famagouste*, pour le demander aux *Génois*, avec ordre de leur déclarer la guerre, s'ils réfusoient de le donner.

*Poursuite contre lui.*

Ce Ministre, qui étoit grand partisan de la Reine, & ennemi sécret de JAQUES, s'acquitta, avec chaleur, de sa commission. Non content d'avoir fait de grandes instances au Gouverneur de *Famagouste*, qui s'excusa de n'avoir aucun pouvoir sur la Galère *Florentine*, où étoit embarqué la personne qu'il lui demandoit, il fit encore tout son possible pour gagner le Capitaine, auquel il offrit 5000. Ducats d'or; mais ce Galant-Homme, préférant l'honneur à l'intérêt, bien-loin d'écouter sa proposition, s'en offensa si fort, que, pour lui marquer le mépris, qu'il faisoit de sa personne, & de son argent, il lui tourna le dos, sans lui faire aucune réponse. Il mit incessamment à la voile, conduisit son passager à *Rhodes*, où le Grand-Maître, & la Religion le reçurent, avec de grandes marques de distinction, comme ils avoient coutume de le pratiquer envers toutes les Personnes de condition, qui y abordoient.

*Il arrive à Rhodes.*

CHA-

## Chapitre V.

Pendant que Jaques jouïssoit des bons traitemens des Chevaliers, la Reine de *Chypre* préoccupée de ses passions, & du dépit inconcevable qu'il eût échappé à sa vangeance, étoit extrêmement irritée contre les *Génois*, ne pouvant souffrir, que, sans considérer, qu'ils lui avoient autrefois accordé un asile pour son favori le Chambellan, dont elle pleuroit encore la perte, ils l'eussent donné à son ennemi déclaré; par une détestable politique, qui fut ensuite bien funeste à Charlotte, sa Fille, elle profita de l'absence de Jaques, & de l'aliénation de l'esprit du Roi, pour opprimer tous ceux qu'elle connoissoit, ou qu'elle soupçonnoit être dans les intérêts de cette Princesse. Sous divers prétextes, elle fit confisquer les biens des uns, privant de charges, ou exilant les autres, & les persécutant enfin tous, sans en épargner aucun. Article I. *Suites de la haine de la Reine.*

Le Père Guillaume Gonême étoit du nombre de ceux que la Reine vouloit perdre. C'étoit un Homme de mérite, & savant, mais vindicatif, & peu scrupuleux. Il avoit pris l'Habit de *St. Augustin*, dans l'espérance de s'avancer à la Cour de *Rome*: mais, comme il n'avoit point l'esprit souple, ni la bourse assez garnie, pour satisfaire l'avarice de ceux qui, sous prétexte de gratifier, vendent chèrement les graces, qu'ils accordent, il ne put réüssir dans ses projets. C'est ce qui l'avoit engagé à revenir en *Chypre*, où il s'étoit attaché à Jaques; Et il avoit su si bien s'insinuër à la Cour, que le Roi l'avoit choisi pour son Confesseur. *Caractère du Père* Gonême, *Confesseur du Roi.*

La Reine craignoit toujours, qu'il n'eût l'adresse de reveiller la tendresse du Roi pour son bâtard. Le Père Gonême, qui, de son côté, n'ignoroit pas, que le Cloitre, ni la vie retirée, qu'il

qu'il menoit, ne le mettoit point à couvert de l'indignation de cette Princeſſe, afin de l'éviter, prit le parti de paſſer à *Rhodes*, pour mêler ſes mécontentemens à ceux de ſon Protecteur; ce qui ne manqua pas d'être bien-tôt d'un préjudice infini pour tout le Roïaume de *Chypre*.

En effet, JAQUES, bien-loin de penſer à en troubler la tranquilité, & ennuïé de ſe trouver à *Rhodes* ſans argent, & entièrement privé des revenus, dont le Roi, ſon Père, l'avoit gratifié, s'étoit adreſſé au Pape, & l'avoit très-humblement ſuplié de vouloir emploïer ſon autorité, pour le faire inſtaller dans l'Archevéché de *Nicoſie*, où il auroit joui de ſes revenus indépendamment de la Reine.

*La Reine empoiſonne le Prélat dans l'eſprit du Pape, par des Lettres, qu'elle écrit.*

Mais la préſence, & les Conſeils violens du Père GONÊME, ſans les quels il n'auroit peut-être jamais entrepris ce qu'il fit dans la ſuite, joints aux obſtacles, qu'il trouva à la Cour de *Rome*, à cauſe des preſſantes Lettres, que cette Princeſſe avoit fait écrire contre lui au Pontife, & dont quelques-unes, qui tombèrent entre ſes mains, lui aprirent la continuation de ſa haine, & les mauvais offices, qu'elle lui rendoit, par le miniſtère de pluſieurs Grands de la Cour; tout cela fit, qu'il ne ſongea plus à l'Archevéché, & s'occupa uniquement des moïens de ſe vanger de ſes ennemis.

Article *II.* Sur ces entrefaites, arriva à *Rhodes* le Père SULPICE, autre Religieux *Auguſtin*, que CALIXTE III. envoïoit en *Chypre*, pour ménager le mariage de BALTHAZAR BORGIA, ſon Neveu, avec la Princeſſe CHARLOTTE; mais, ſoit que ce Miniſtre eût de mauvaiſes inclinations, ou qu'il crût mieux réüſſir dans ſa commiſſion, en rendant ſervice à JAQUES, il eut l'imprudence de la lui communiquer, & de lui fournir une ſomme conſidérable de l'argent, que le Pape lui avoit confié, pour gagner les ſuffrages des Seigneurs de la Cour, qui en auroient pu faciliter la concluſion. Ce Religieux s'oublia enfin ſi fort, que, quoique révêtu du caractère de Légat, il entra dans le mau-

mauvais deſſein de JAQUES, & de GONÊME, s'embarqua avec eux ſur une Galère *Catalane*, qu'ils avoient frettée, avec deux Caravelles. Ils abordèrent au Port de *Cérines*, & marchèrent, à l'entrée de la nuit, vers *Nicoſie*, où, ſuivis de deux cens ſatellites, qu'ils avoient engagés à *Rhodes*, ils eſcaladèrent la muraille, au quartier des *Arméniens*, & allèrent droit à la maiſon du Vicomte, qui étoit celui, par qui ils vouloient commencer leur expédition.

*L'Archevéque* Jaques *vient* à Cérines.

*Il arrive à* Nicoſie.

Il ne leur fut pas difficile de ſurprendre un Homme, qui ne s'attendoit point à un ſi funeſte reveil, que celui qu'il rencontra. A' peine, JAQUES fut-il entré dans ſa Chambre, qu'en lui reprochant les injures, qu'il en avoit reçues, il lui enfonça un poignard dans le ſein. Son exemple fut ſuivi de ſes affidés, qui le perçèrent de trente-deux coups, le noïèrent dans ſon ſang, pillèrent ce qui ſe trouvoit de plus précieux dans ſa maiſon, & allèrent continuer leurs aſſaſſinats ſur quelques autres Barons, qui ne lui étoient pas moins contraires; & ce ne fut que le retour du jour, qui termina cette ſanglante tragédie.

*Les excès, qu'il commet.*

THOMAS GURRI, Frère du Vicomte, qui, par l'amitié, que MARTINENG, l'un des conjurés, lui portoit, en fut le prémier averti, publia ce deſordre; ce qui obligea la bourgeoiſie à prendre les armes, en attendant que le Roi y remédiât. Cependant la bienveillance de MARTINENG ne put empêcher, que la Maiſon de THOMAS GURRI ne fut ſaccagée, comme l'avoit été celle de ſon Frère; & les meilleurs effets de l'une, & de l'autre, furent tranſportés à l'Archevéché, où toute la troupe des revoltés ſe retira.

Ce nouvel attentat, qui étoit, en effet, plus criminel, que le prémier, puiſqu'il n'avoit coûté la vie qu'au Chambellan, fit accourir non ſeulement toute la Nobleſſe, mais encore tout le Peuple au Palais Roïal, où les plus zélés pour la juſtice, ſecondant les exclamations de la Reine, s'éforcèrent de repréſenter au Roi l'énormité de ces entrepriſes, qui mettoient ſa

*On s'en plaint au Roi.*

propre perſonne, & ſes meilleurs Sujets, dans le continuel danger d'être livrés, par un jeune & éffréné libertin, à la fureur d'une troupe d'aſſaſſins.

Le Conſeil ſupérieur, qui s'aſſembla d'abord, fut du même ſentiment; mais, malgré la crainte, qu'ils inſpirèrent tous à ce Prince, & l'allarme que chacun d'eux conçut en particulier, toute l'émotion, & le fracas, que cauſa l'action de JAQUES, fut modérée; ſoit qu'on craignît quelque Cataſtrophe encore plus grande, ou qu'on reconnût, que le Roi n'étoit pas auſſi fâché contre lui, qu'il témoignoit. Les principaux du Conſeil furent les prémiers à excuſer ſes excès, attribuant ſes violences au déſeſpoir de ſe voir privé de ſes revenus, & aux mauvais conſeils des Perſonnes, qui ſe trouvoient auprès de lui. Ils ſe contentèrent de faire ſuplier ce Prince de faire ſortir du Roïaume tous les étrangers, qu'il y avoit introduits, & de lui faire, en particulier, une ſévère correction, qui pût à l'avenir le retenir dans ſon devoir.

Article *III.* *Prétenſion de* Jaques.

Il ſe conforma à leurs avis, & nomma les Barons BERNARDIN PALESTRIN, JULIEN DE TERRAS, & PAUL CROCO, pour aller déclarer à JAQUES la bonté, qu'il avoit de lui pardonner ſa revolte, & ſes attentats, pourvu qu'il ſe comportât à l'avenir, avec le reſpect, & l'affection, qu'il devoit à ſa Perſonne, & à ſes Etats. JAQUES témoigna d'abord beaucoup de reconnoiſſance à ces Seigneurs du ſervice, que le Conſeil venoit de lui rendre, & une grande ſenſibilité pour l'indulgence, & la continuation des bontés, que le Roi avoit pour lui; mais, n'oſant s'aſſurer de ſa tendreſſe, ni ſur les proteſtations de ces Députés, craignant d'ailleurs que la Reine ne fit jouër quelque machine, qui changeât toutes ces bonnes diſpoſitions, il fut aſſez audacieux pour leur déclarer; „ qu'il ne laiſſeroit ſortir de ſon Palais aucun „ de ceux qui avoient expoſé leur vie, pour lui rendre ſervice, „ que le Roi ne s'engageât, par un Acte autentique, à les faire „ reconduire en ſureté à leurs Bâtimens, & qu'il ne l'eût remis

„ lui

„ lui même dans la jouïssance des Biens, qu'il tenoit aupara-
„ vant de sa libéralité.

*Le Roi souscrit aux demandes de Jaques.*

Quoique des discours, & des prétensions si hardies, dussent aggraver le crime de Jaques, soit qu'on appréhendât ses entreprises, ou que le Roi n'eût point la force de lui rien refuser, ce Prince souscrivit aveuglement à toutes ses demandes, même en présence du Baile de *Vénise*, que Jaques avoit eu la témérité de prendre, comme garant du Traité, qui n'étoit pas moins avantageux pour ses interêts, que dès-honorant pour le Roi. Il est vrai, que la Reine s'y seroit immanquablement opposée, si ses indispositions le lui eussent permis; mais elle étoit si malade, & d'ailleurs si fâchée, de ce que, malgré son sentiment, on avoit envoïé des Ambassadeurs en *Savoie*, pour conclurre le mariage de la Princesse Charlotte, avec le Prince de *Piémont*, Fils aîné de Louis, Duc de *Savoie*, & d'Anne de *Chypre*, qu'elle ne put avoir aucune connoissance de ce qu'on traita avec Jaques, qui, accompagné du même Ministre *Vénitien*, & de plusieurs personnes de qualité, que la politique y attira, se rendit auprés du Roi, comme si ses forfaits lui eussent servi de triomphe.

*Excès de bonté du Roi, pour ce Fils naturel.*

Il excita si fort la tendresse de ce foible Prince, en se jettant d'abord à ses piés avec beaucoup de soumission, que ce bon Père, oubliant toutes ses erreurs, & les déplaisirs, qu'il en avoit reçus, n'eut pas la force de lui dire un mot de la correction, qu'il s'étoit proposé de lui faire. Bien plus, dès cette prémière entrevue, il lui accorda la Charge de *Vicomte* de *Nicosie*, pour Janus de Montolif, à l'exclusion de plusieurs Seigneurs, qui y aspiroient. Il fit même payer les voitures, qui transportèrent à *Cérines* les dépouilles des Officiers de la Couronne, dont les maisons avoient été pillées par les brigands, qu'il avoit amenés.

Si les énormes entreprises de Jaques demeurèrent impunies, la conduite déréglée du Légat, & le mauvais usage, qu'il fit de

de ſon crédit, & de ſon argent, reſtèrent également ſans châtiment, par la mort du Pape, qui avoit honoré ce mauvais Religieux d'une ſi belle commiſſion. Il ſe tenoit caché avec le Père GONÊME, ſon compagnon, & auſſi vertueux que lui, dans l'Archevéché, où JAQUES, dont les inclinations s'accordoient parfaitement avec les leurs, & qui, d'ailleurs, leur avoit beaucoup d'obligation, les amuſoit, autant qu'il lui étoit poſſible.

Mais, ſi le Roi fut ſi facile à lui pardonner ſes crimes, les Perſonnes, qu'il avoit offenſées, n'eurent pas la même indulgence. Ils ne purent oublier l'aſſaſſinat de leurs parens, & le pillage de leurs Biens. THOMAS GURRI, quoi qu'Eccléſiaſtique, conſervoit un ſi vif reſſentiment de la mort de ſon Frère, & du ſaccagement de ſa propre Maiſon, qu'il méditoit, ſans ceſſe, les occaſions, de s'en vanger. Pour y parvenir, il eut l'adreſſe de gagner une Dame, à laquelle un jeune Homme de baſſe condition, très-avant dans les bonnes graces de JAQUES, avoit eu la hardieſſe de prétendre. Pour plaire à une Perſonne, qu'il aimoit tendrement, ce *Ganimède* oublia la fidélité, qu'il devoit à ſon Maître, & promit de laiſſer ouverte la porte de la Chambre, où ils couchoient enſemble, malgré les murmures, que cauſoit leur commerce infame dans toute la famille; mais la bonne fortune, qui avoit toujours accompagné ce bâtard, le garantit encore du danger, auquel ce perfide l'expoſoit.

*On médite la perte de Jaques.*

GURRI, & quatre Satellites, miniſtres de ſa fureur, s'étant introduits dans l'Archevéché pendant la nuit, ſeroient immanquablement parvenus jusqu'à lui, ſi quelques domeſtiques, qui s'étoient amuſés au jeu, ne les euſſent entendus; de ſorte qu'ils prirent ſi promtement les armes, que ceux qui étoient allés pour les aſſaſſiner penſérent perdre la vie eux-mêmes, & ne ſe ſauvèrent, qu'avec beaucoup de peine. L'allarme des domeſtiques fit éveiller JAQUES. Il fut d'abord informé de ce qui y avoit donné lieu; mais, comme il cherchoit à réparer ce que ſa conduite paſſée avoit gâté, & que ſa foibleſſe étoit exceſſive pour ce jeune

jeune garçon, bien-loin de se plaindre, ni de faire aucun éclat de sa trahison, il eut la complaisance de le garder auprès de lui, & la générosité, non seulement, de pardonner à GURRI son attentat, mais encore de lui confier l'administration des affaires de sa Cathédrale, & de sa propre maison, sans que sa grande confiance, ni ses bienfaits pussent lui attirer l'amitié de ce Prêtre, qui, ne pouvant lui nuire autrement, s'avisa de l'accuser faussement devant le Roi, qu'il tenoit BALTHASAR BORGIA, Neveu du Pape, caché dans l'Archevéché, dans la résolution de lui faciliter l'enlèvement de la Princesse CHARLOTTE.

La crédulité de ce Prince, & l'expérience qu'il avoit déjà faite des entreprises de JAQUES, lui fit envisager cette affaire, comme très-importante, & très-fâcheuse, d'autant plus qu'il se trouvoit engagé avec la Maison de *Savoie;* de sorte que, pour éviter cet accident, il prit le parti de se retirer, avec sa famille, dans la Citadelle, dont il fit même redoubler la garde; &, voulant se guérir de son inquiétude, il envoïa chercher JAQUES, qui, étonné d'une pareille fausseté, lui fit mille protestations pour l'assurer du contraire; " & qu'il n'avoit jamais pensé à favoriser le Neveu du Pape, qu'autant que cela auroit pu faire plaisir à Sa Majesté: Le priant de considérer, que ce n'étoit qu'une continuation de la malice de ses ennemis, qui inventoient cette imposture, pour lui faire perdre ses bonnes graces; & que, pour preuve de sa sincérité, il alloit lui envoïer le Légat Apostolique, afin qu'il aprît, de sa propre bouche, la vérité du fait, dont il s'agissoit. Article IV.

Le Roi consentit à voir cet indigne Ministre, plutôt pour lui reprocher l'irrégularité de sa conduite, & le mauvais usage, qu'il avoit fait de la commission, dont le Pape l'avoit honoré, que pour un plus grand éclaircissement sur une chose, dont il commençoit à être persuadé du contraire; Et le Père SULPICE, qui étoit bien aise de commencer à se justifier de ses actions, y

alla ſans aucune difficulté, accompagné de JEAN GRANDI, Chanoine de *Ste. Sophie*, qui s'étoit informé de toute choſe dans un voïage, qu'il avoit fait à *Rome*, & même par ſa continuelle fréquentation avec JAQUES; Mais la Reine, qui, pendant ſes intervalles de ſanté, reprenoit, avec ſon autorité, toute ſa haine, & ſa fureur contre JAQUES, ſans ſe mettre en peine de la parole du Roi, fit arrêter le Légat, & conduire priſonnier au Château de *Cérines*, où elle lui fit endurer pluſieurs tourmens, pour lui faire avouër ce que lui, ni ſes complices n'avoient jamais fait, ni penſé.

Sa détention auroit été plus longue, & ſes ſouftrances plus grandes, ſi le Roi, qui en fut enfin informé, n'eût appréhendé, que, quelque coupable que fût ce Religieux, on ne lui reprochât qu'il avoit violé le Droit des Gens. Il le fit mettre en liberté, & ſe contenta de lui recommander, que, s'il vouloit s'épargner de plus grands chagrins, il ne ſe melât jamais des affaires de ſon Fils, ni de celles de ſon Etat; de ſorte qu'il s'eſtima encore bienheureux d'en être quitte à ſi bon marché.

La fauſſe allarme, qu'avoit eu la Cour fut bientôt ſuivie d'un véritable ſujet d'affliction. Ce fut la nouvelle de la mort du Prince de *Piémont*. Elle ſuivit immédiatement la concluſion de ſon mariage avec CHARLOTTE, & lorsque les *Chypriots* attendoient, avec empreſſement, ce Prince, pour reprimer l'ambition, & la pétulance de JAQUES. Il aſpiroit ſi ouvertement à la Couronne, que ſes adhérens lui donnoient déjà la Fille du *Roi*. La tendreſſe de ſon Père étoit montée, jusqu'à ne vouloir plus écouter les plaintes, qu'on faiſoit contre ce Fils; & Il lui en remettoit même les mémoires.

CHA-



## CHAPITRE VI.

La Reine fut si piquée de cet aveuglement, qu'elle en devint comme Phrénétique; de sorte que le grand crédit de ce bâtard, joint aux soupçons, que la nourice de cette Princesse lui inspiroit, sur le dessein, qu'il pouvoit avoir d'attenter à sa vie, la rendirent si craintive, qu'elle fit renforcer la garde de ses appartemens, où elle vivoit avec tant de méfiance, & des circonspection, qu'elle refusoit même audience aux personnes, qu'elle écoutoit auparavant avec beaucoup de plaisir. Article I.

*Phrénésie de la Reine.*

Cette grande retraite, la conduite impérieuse de JAQUES, & le desordre général des affaires de l'Etat, étoient cause que chacun s'empressoit à solliciter le Roi, de donner promtement à la Princesse, sa Fille, un Epoux, qui pût lui aider à remédier à tous ces fâcheux inconveniens, & qui donnât un Successeur à la Couronne.

Ce Prince y étoit très-disposé. Les seules oppositions de la Reine en retardoient l'effet. Elle avoit ressenti un plaisir sécret de la mort du Prince de *Piémont*, & ne pouvoit entendre parler de la nouvelle Alliance, qu'on avoit proposée avec le Comte de *Genève*, son Frère; Mais les grandes obligations, que le Roi JEAN avoit au Duc LOUIS, son Beau-Frère, & l'affection qu'il conservoit toujours pour la Princesse sa Sœur, ne lui permirent jamais d'entendre parler d'aucune autre Alliance. Ces considérations l'emportèrent enfin sur tous les scrupules, & sur les craintes de la Reine, qui ne pouvoit consentir à un mariage, si contraire aux maximes de l'Eglise *Grecque*, qui étoit la sienne, & obligèrent enfin le Roi à dépêcher avec empressement JANUS DE MONTOLIF, Vicomte de *Nicosie*, & ODET DE BUS-

SAT, Gouverneur de la Princesse en *Piémont*, pour proposer son mariage avec Louïs, Comte de *Genève*.

Le Duc, son Père, reçut ces Ambassadeurs, avec autant de plaisir, que de distinction, & conclut avec eux cette Alliance, le 10. Octobre de l'an 1458. Les Articles en furent arrêtés, & signés le même jour, en présence de plusieurs Prélats, & Seigneurs de la Cour. Les voici:

*Traité de mariage entre la Princesse* Charlotte, & Louis *Comte de* Genève.

1°. Que le Comte de *Genève*, en qualité de Mari de la Princesse CHARLOTTE, prendroit d'abord le Titre de *Prince d'Antioche*.

2°. Qu'il seroit assigné à la Princesse, sa Femme, pour dot, la jouïssance de Terres, & de Châteaux, jusqu'à la Somme de 6000. Ducats de rente.

3°. Qu'après la consommation de leur mariage, la Noblesse, & tous les autres Ordres du Roïaume de *Chypre*, lui rendroient hommage, lui prêteroient serment de fidélité, & le reconnoitroient pour leur vrai Souverain, en cas que le Roi, son Beau-Père, vint à mourir sans Enfans mâles légitimes.

4°. Que, si la Princesse CHARLOTTE, son Epouse, venoit à décéder sans Enfans, le Roïaume ne laisseroit pas d'appartenir à son Mari, comme vrai, & légitime héritier de la Couronne.

Article *II*.

Pendant que ces Ministres réüssissoient, avec tant de succès, dans leur Négociation, JAQUES, que cette Alliance privoit de l'espérance de la Couronne, & qui avoit jusqu'alors possédé l'Archevéché, & les grands revenus, qui y étoient attachés, même sans l'agrément de la Cour de *Rome*, où il n'avoit plus osé faire aucune instance pendant la vie de CALIXTE III. qui avoit de si justes sujets de plainte contre lui, recourut alors à ENE'E SILVIO PICOLOMINI, qui lui succéda au Pontificat, sous le nom de PIE. Il étoit d'une profonde érudition; & il ne

se

ſe fit pas moins admirer, en qualité de bon Poëte, d'excellent Orateur, & de grand Hiſtorien, que par ſon zèle à conſerver la pureté de la Religion Ortodoxe.

Ce fut à ce Pontife que la Reine, entendant mal ſes intérêts, & ceux de la Princeſſe ſa Fille, écrivit fortement, pour lui repréſenter le danger, qu'il y avoit de donner la conduite de la principale Egliſe du Roïaume à un Homme ſanguinaire, & violent, qui avoit déjà troublé l'Etat par l'aſſaſſinat des principaux Officiers de la Couronne, & qui ne pouvoit faire qu'un très-mauvais uſage de cette Dignité. Ses inſtances cauſèrent à JAQUES le refus de ce qu'il demandoit ; Ainſi, rebuté des obſtacles, qu'il trouva, il réſolut de prendre un parti plus convenable à ſon inclination, & à ſes intérêts, à quoi contribuèrent beaucoup les conſeils de quelques Nobles *Vénitiens*, qui réſidoient en *Chypre*, principalement MARC CORNARO.

*Dignité demandée par Jaques, & refuſée par les intrigues de la Reine.*

Ce jeune Seigneur, qui aimoit extrêmement la dépenſe, s'étoit fait quelques mauvaiſes affaires à *Vénise* à ce ſujet, & avoit paſſé en *Chypre*, pour y vivre avec plus de liberté, & une pompe proportionnée à ſon inclination. Il n'y fut pas longtems, ſans être connu de JAQUES, devenir ſon compagnon de débauche, & lui attirer pluſieurs partiſans, ſans que la Reine, dont la ſanté étoit entièrement épuiſée, pût y mettre obſtacle. Elle s'étoit même retirée dans le Couvent de *St. Dominique*, eſpérant que le changement d'air contribueroit à ſa guériſon; mais elle y fut, au contraire, d'abord ſurpriſe d'une paraliſie, qui la rendit entièrement perclue, & ne lui laiſſa rien de libre, que la langue.

Dans cette extrémité, comme elle enviſageoit l'Alliance de ſa Fille avec le Comte de *Genève*, avec encore plus d'horreur qu'auparavant, elle n'emploïa les derniers momens de ſa vie, qu'à tâcher d'en détourner l'accompliſſement. Quelques Auteurs avancent même, qu'elle s'emporta, jusqu'à lui donner ſa malédiction, ſi elle y conſentoit. D'autres Ecrivains, que GUICHE-

NON a suivis, assurent, au contraire, que ce fut la Reine elle même, qui proposa, & fit conclurre ce mariage. Le prémier sentiment est pourtant plus conforme à son caractère, & à la Religion *Grecque*; Ceux qui la suivent y sont si scrupuleusement attachés, qu'aucune considération ne sauroit les engager à y déroger, & ne se marient jamais que hors du quatrième dégré de consanguinité.

*Mort de la Reine.* Quoiqu'il en soit, l'Alliance de CHARLOTTE avec le Comte de *Genève* eut bientôt son effet; & la Reine, après sept jours d'agonie, délivra le Roi, son Epoux, de la sujettion, où le tenoit l'ascendant, qu'elle avoit pris sur lui, & tous les Peuples, de l'autorité insuportable, qu'elle exerçoit sur eux: Aussi, ne fut-elle regrettée que de sa seule nourrice. Tous les Officiers de sa Maison n'étoient pas moins fatigués de sa mauvaise humeur, que le Peuple en général de son mauvais gouvernement. Son corps fut inhumé dans la même Eglise de *St. Dominique*, malgré l'opposition des Moines *Grecs* de *Mankana*, qui le prétendoient, en vertu du Testament de cette Princesse, qui avoit été la Fondatrice de leur Couvent.

Article *III.* Jaques *rentre dans les bonnes graces du Roi.* JAQUES ne manqua pas de profiter d'une occasion si favorable, pour jouïr entièrement de la tendresse du Roi. Il joua si bien son personnage, qu'il eut tout lieu d'en être satisfait. Ce Prince s'abandonna tellement au plaisir de le voir à son aise, & en pleine liberté; & sa foiblesse en devint si grande, qu'il l'embrassoit tendrement, en présence de toute la Cour; l'assurant, qu'il ne manqueroit pas d'avoir soin de sa fortune; mais il ne pensa jamais (dit LOREDAN) à se répentir d'avoir recherché l'Alliance de la Maison de *Savoie*, ni d'avoir promis la couronne de *Chypre* au Comte de *Genève*, son Neveu, & son Gendre, par le Traité, que ses Ambassadeurs en avoient conclu à *Turin*, pour en favoriser JAQUES, son Fils naturel, dont il désiroit si bien d'affermir l'établissement, sans même qu'il donnât aucune atteinte à la Succession, ni aux droits Roïaux, qu'il reservoit entiè-

entièrement à CHARLOTTE, & au Comte de *Genève*, ſon Epoux, dont il attendoit la venue avec la dernière impatience, afin de ſe décharger promtement du fardeau du gouvernement, qu'il trouvoit trop peſant pour lui.

*Il diſpoſe des Charges du Roïaume, de ſon propre mouvement, & à ſon gré.*

On doit paſſer, ce me ſemble, cette avance à LOREDAN, comme l'un des Membres principaux de ſa patrie, qui eſt ſi intéreſſée à ſoutenir, que JAQUES a poſſédé l'Ile de *Chypre* à juſte titre, & légitimément. Il eſt vrai que depuis la mort de la Reine, il diſpoſoit de toute choſe en véritable Souverain. Témoin ce qu'il fit d'abord au ſujet de la Charge de Vicomte de *Nicoſie*, qui vint à vaquer par l'abſence de MONTOLIF, & qu'il conféra, de ſon propre mouvement, à HECTOR CHYVIDES, en écartant tous les autres prétendans, même en dépit du Grand-Conſeil. Il nomma pareillement PIERRE PODOCATORO à l'Ambaſſade d'*Egypte*, qui s'aquita parfaitement de ſa commiſſion, par la facilité, avec laquelle il parloit la langue *Arabe* ; de ſorte que ce Miniſtre ſut ſi bien faire valoir les préſens, dont il étoit chargé pour le *Soudan*, & qui conſiſtoient en 450. pièces de ces excellens Camelots, qu'on travailloit alors en *Chypre*, & dont on y a entièrement perdu l'uſage; & en diverſes autres étoffes du pays, qu'il en obtint non ſeulement la décharge du tribut annuel, mais encore celle de ſeize mille Ducats d'or d'arrérages, que le Roi lui devoit.

Article *IV.* *Mort du Roi* Jean.

Cependant, ſoit que l'autorité de JAQUES allarmât les Seigneurs du Conſeil, & que, pour en éviter les ſuites, ils ſacrifiaſſent (comme le raporte le même LOREDAN) leur Prince légitime à leurs allarmes, ou que ce fût un excès de débauche, à laquelle on prétend qu'il s'abandonnoit aſſez ſouvent, il lui prit une défaillance de cœur, dont il mourut ſubitement dans ſa 43. année, ſans avoir eu la ſatisfaction de voir terminer le mariage de ſa Fille avec le Comte de *Genève*, comme il le déſiroit paſſionnément, ni de laiſſer à JAQUES aucun établiſſement

ment fixe. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de *St. Dominique*, avec plus de pompe, que d'éloge, ne laissant à ses Sujets qu'un triste souvenir de sa foiblesse, & de son incapacité, qui les avoit souvent réduits à une extrême misére, & fait essuïer des injures, & des injustices bien grandes, pendant près de
1458. 29. ans, qu'il avoit régné.



HISTOI-



# HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROÏAUMES DE CHYPRE, DE JÉRUSALEM, ET D'ÉGYPTE.

## *LIVRE XXI.*

### CHAPITRE PREMIER.



La mort subite de ce Prince fit bientôt changer la face des affaires, sans pourtant les rendre meilleures. CALCERAN SUARES, Sénéchal du Roïaume, tira d'abord l'anneau Roïal de son doigt, & le porta à la Princesse CHARLOTTE, qui le reçut avec tant de froideur, & d'indifférence, qu'elle aliéna entièrement ce Seigneur de son service. Elle fut ensuite

Article I. *Couronnement de la Princesse* Charlotte.



suite

ſuite couronnée le prémier jour de Septembre; Mais, ſoit que les mauvaiſes maximes, que lui avoit inſpiré la Reine ſa Mère, ou que les pernicieux Conſeils des Ennemis de JAQUES la fiſſent agir, elle le traita avec ſi peu de conſidération, malgré l'honneur qu'il avoit eu de lui faire hommage le prémier, & de lui prêter ſerment de fidélité. Cet Archevêque, piqué de ſon mépris, paſſa, peu de tems après, en *Egypte*, pour commencer à lui diſputer la couronne, & par ſes intrigues mit enfin tout le Roïaume en desordre, & en combuſtion, par les longues guerres, qu'il y cauſa.

*La couronne lui eſt diſputée par* Jaques.

Ce n'eſt pas que CHARLOTTE, qui ſe reſſouvenoit toujours du ſervice, qu'il lui avoit rendu, en la délivrant du Chambellan, n'eût eu auparavant pour lui beaucoup d'égards, & une conduite convenable à ſes propres intérêts, puiſque, connoiſſant ſon eſprit inquiet, & entreprenant, & voulant le ménager, elle l'avoit ſouvent conſulté ſur les affaires du gouvernement; mais la jalouſie, que cette même déférence donnoit aux uns, & la haine que conſervoient les autres des maux, qu'il leur avoit fait, jointe à la timidité naturelle de cette Princeſſe, qui fut encore augmentée par un accident, qui lui arriva le jour de ſon couronnement, & que tout le monde remarqua, en effet, comme un mauvais préſage, engagèrent cette Princeſſe à donner à JAQUES de nouveaux ſujets de mécontentement.

Article *II.* Au retour de l'Egliſe de *Ste. Sophie*, où cette cérémonie s'étoit paſſée, la haquenée, qu'elle montoit, ſe cabra de manière qu'elle lui fit tomber la couronne de deſſus la tête; ce qui fit craindre à toute la Cour quelque funeſte changement; de ſorte que, mêlant ſon inquiétude aux diſcours de ſes prémiers Officiers, qui lui inſpiroient ſans ceſſe de la méfiance envers JAQUES, elle lui fit défendre de la voir davantage, avec une ſi groſſe Suite. Elle en ſeroit même venue à quelque choſe de plus, ſi elle n'avoit craint que les *Grecs*, dont il étoit extrêmement aimé, n'euſſent fait quelque mouvement en ſa faveur; ſur

ſur tout les Evêques de ce rite, qui publioient hautement, qu'ils ne reconnoitroient jamais le Comte de *Genève*, ni pour leur Souverain, ni pour légitime Mari de CHARLOTTE, par raport au prémier dégré de parenté qu'il y avoit entre eux, & qui rendoit, non ſeulement, leur mariage invalide, mais qui attireroit encore la malediction du Ciel ſur tout le Roïaume, comme la feue Reine l'avoit prédit.

*Conduite de la Reine envers Jaques cauſe de grands deſordres dans l'Etat.*

JAQUES, qui n'ignoroit pas, que les mauvais traitemens, qu'il recevoit de la Reine, provenoient des malignes impreſſions, que lui donnoient ſes Miniſtres, lui en fit des plaintes, & s'efforça de la perſuader de la ſincérité de ſes ſentimens, & de ſon attachement à ſes intér ts; l'aſſurant de plus, " que, malgré la découverte, qu'il avoit faite, qu'HECTOR CHYVIDES, „ Vicomte de *Nicoſie*; BERNARD DE ROSSI, Connétable; TRIS-„ TAN GIBLET, THOMAS PARDO, & quelques autres des pré-„ miers de la Cour, avoient été cauſe de l'affront, qu'on lui „ avoit fait, en arrêtant ſa Suite à la porte du Château, & avoient „ tellement ſurpris ſa religion, à elle même, par leurs calomnies, „ & même par leurs faux raports, qu'elle avoit ordonné au „ Conſeil de le faire arrêter, pour le mettre en lieu de ſureté, „ & hors d'état de pouvoir rien entreprendre, qui pût troubler „ le Roïaume, il vouloit bien oublier toutes ces injures; & „ que, pourvu qu'elle voulût lui rendre ſes bonnes graces, & „ l'honneur de ſa confiance, il n'entreprendroit jamais rien qui pût „ lui déplaire, & attendroit patiemment tout de ſa juſtice; bien „ perſuadé, qu'elle ne manqueroit pas de reconnoitre ſa can-„ deur, & ſon innocence; mais n'aïant pu adoucir ſon eſprit, ni la faire revenir de ſes préventions, il réſolut de ne plus rien ménager, & de travailler, de tout ſon pouvoir, à ſe vanger de tant d'outrages.

Il recourut au conſeil d'ANDRE' CORNARO, & des autres *Vénitiens*, qui, comme ſes amis, ne laiſſoient échapper aucune

occaſion de fomenter ſes mécontentemens. Il les informa de ſes deſſeins, & les pria de lui fournir les moïens de les exécuter; ce qu'ils firent avec joïe. Il avoit d'autant plus beſoin de leur ſecours, que, pendant qu'il les conſultoit, BERNARDIN FRANCIN, Capitaine des Gardes de la Reine, étoit allé, avec 200. Hommes, à l'Archevéché, pour l'arrêter. Cet Officier, fâché de ne l'avoir pas trouvé, ſaccagea ſon Palais, ſous prétexte qu'il s'y trouvoit divers papiers de conſéquence, concernant les affaires de l'Etat; mais, comme il ne toucha point aux écuries, JAQUES ſe conſola facilement du reſte, & ordonna à ſes domeſtiques de conduire ſes meilleurs chevaux au Village d'*Aglagea*, où il ſe rendit lui même à l'entrée de la nuit, & arriva aux *Salines* au point du jour, en compagnie de MELCHIOR PATRAN, ſon Oncle maternel, du Père GONÊME, de JEAN VERNI, NICOLAS MORABIT, PIRRON DE MARIN, PAUL CHUS, GEORGE BUSTRON, ſon Sécrétaire, & quelques autres de ſes plus afidés, avec lesquels il s'embarqua ſur un Bâtiment, qu'ANDRE' CORNARO lui avoit fait préparer; quoi qu'on prétende que ce fût ſur la Caravelle de MELCHIOR GARIMBERT, qu'il fretta lui même, & qu'il fit mettre inceſſamment à la voile pour *Alexandrie*. Il y arriva ſans aucun obſtacle, tandis que la Reine, & la Cour, allarmée de ce qu'on diſoit, qu'il avoit voulu commetre de nouveaux maſſacres, pendant la nuit, faiſoient faire de grandes perquiſitions dans *Nicoſie*, où ils le croïoient encore: Tant ils étoient peu capables de conduire la moindre affaire. Ils n'aprirent que le lendemain ſon départ des *Salines*, avec autant d'appréhenſion, que d'étonnement, perſuadés que ſon évaſion ne pouvoit être que très-funeſte au Roïaume.

Jaques *paſſe en* Egypte, *pour ſe faire un parti contre la Reine.*

1459.

La Cour fut bientôt confirmée dans cette opinion, par quelques Marchands de retour d'*Egypte*, qui aſſurèrent que le *Soudan* MELECH-EL-SARAF l'avoit reçu favorablement. Cependant la crainte, qu'avoit la Cour, ne lui fit pas prendre les meſures néceſſaires, pour s'oppoſer à ſes entrepriſes. Tout ce qu'ils furent

rent faire dans une ſi preſſante occaſion fut d'envoïer des Ambaſſadeurs au Comte de *Genève*, pour preſſer ſa venue; mais, comme, malgré toutes leurs inſtances, ce Prince ne put ſe rendre à *Véniſe*, où il devoit s'embarquer, que vers la fin de l'Eté de 1459. & qu'il n'arriva en *Chypre* qu'au mois d'Octobre, JAQUES eut tout le tems, qu'il lui falloit, pour avancer ſon deſſein en *Egypte*, & s'y faire un ſi puiſſant parti, que le bruit, qui s'en répandit, mêla beaucoup d'amertume aux fêtes, & aux réjouiſſances, qui s'y faiſoient pour le mariage, & le couronnement du Comte de *Genève*, qui furent célébrés le 7. du même mois dans l'Egliſe de *Nicoſie*, où il reçut, dans un même tems, les trois couronnes de *Chypre*, de *Jéruſalem*, & d'*Arménie*.

1459.

*Le mariage de la Reine, avec le Comte de* Genève, *eſt troublé par cette nouvelle.*

Au milieu de ces applaudiſſemens, ce Prince reſſentoit, en ſon particulier, une ſécrette inquiétude, d'être obligé de commencer ſon règne dans une conjoncture d'autant plus fâcheuſe, qu'il trouva l'Etat dépourvû de tout ce qui auroit été néceſſaire pour le ſoûtenir, & qu'il n'étoit point à portée de recevoir de ſa Maiſon, les ſecours, dont il auroit eu beſoin.

## CHAPITRE II.

Article I.

La préſence, & les conſeils de pluſieurs Seigneurs *Savoïards*, qui l'avoient accompagné, dont les principaux furent PHILIPPE DE SEISSEL, AMÉ DE GENÈVE, GUILLAUME D'ALINGE, ANTOINE BEUNCH, JAQUES DE LUIZIEUX, SIBUED DE LAURIOL, CLAUDE DE BRIORD, ANTOINE DE LA BALME, JEAN, Seigneur de *Lornai*, le Seigneur de *Breſſieux*, & le Bâtard de SALUCES, joint à la ſoumiſſion, & à l'empreſſement de ſes nouveaux Sujets, diſſipèrent, en partie, les appréhen-

 ſions,

*Le Roi, & la Reine envoient des Ambassadeurs au Soudan d'Egypte, avec de magnifiques présens.*

sions, que ce Prince avoit au sujet de JAQUES, & que les progrés, qu'il avoit faits auprés du *Soudan*, lui avoient causées. Afin de le traverser, avant qu'il les avancât davantage, & se rendre ce Prince *Infidèle* favorable, ce nouveau Souverain lui envoïa promtement RAIMOMD TOLONES, & le Baron de RUNTAS, avec divers présens.

Mais, par un commencement d'infortune, ces deux Ministres moururent de la peste, avant qu'ils pussent parvenir au *Caire*; de sorte qu'ils laissèrent encore le champ libre à ce dangereux ennemi, qui ne manqua pas d'en profiter. Il sollicita fortement le Fils du *Soudan*, & les premiers Amiraux, auprès des quels il avoit un libre accès; à quoi ne contribuoit pas peu la beauté de son visage, sa force, & son adresse à monter à cheval, au maniment des armes, & autres exercices qui occupoient les Personnes de distinction à la Cour d'*Epypte*.

*Le* Soudan *promet de faire monter* Jaques *sur le trône de* Chypre.

Ces Officiers, charmés de ses belles qualités, sollicitèrent si fort le *Soudan* en sa faveur, qu'ils en obtinrent enfin, qu'il seroit non seulement reconnu, & proclamé *Roi* de *Chypre*, mais encore qu'il lui feroit incessamment préparer une Flotte, pour l'en mettre en possession.

Article *II.*

Les mouvemens, qui se faisoient, à ce sujet, dans les ports d'*Egypte*, principalement à *Alexandrie*, & la nouvelle de la mort des Ambassadeurs de LOUIS, furent bientôt portés en *Chypre*. La plûpart des Seigneurs de la Cour en furent consternés, & les inquiétudes du Prince en redoublèrent. Il n'osoit se flatter de pouvoir résister à la puissance du *Soudan*. Il s'adressa d'abord au Grand-Maître de *Rhodes*, qui étoit en paix avec lui, & le pria de joindre quelques-uns de ses Chevaliers à PHILIBERT DE SEISSEL, & à PIERRE PODOCATORO, qu'il avoit résolu d'envoïer en *Egypte*, pour soutenir les Droits de la Reine, son Epouse, contre les injustes prétensions du bâtard, & pour se soumettre lui même au *Soudan*, & lui offrir le double du tribut annuel, que ses Prédécesseurs avoient coutume de lui payer. Il

Il pria en même tems, le Grand-Maître de vouloir l'assister de ses bons conseils, au cas que le *Soudan* ne voulût point accepter ses offres.

Le Grand-Maître, qui prévoïoit, que, si la guerre s'allumoit en *Chypre*, elle causeroit immanquablement beaucoup de peine, & de dépense à sa Religion, qui ne pouvoit se dispenser d'aider le Roi LOUIS, dont les Ancêtres avoient si généreusement secouru *Rhodes*, étant d'ailleurs de son intérêt de défendre, & de conserver la grande Commanderie, & les autres biens, qu'elle y possédoit (de l'avis de son Conseil) nomma JEAN DELFIN, Chevalier de grande capacité, pour passer, avec les Ambassadeurs *Chypriots*, en *Egypte*.

*Mouvemens que se donnent le Roi, la Reine, & les Chevaliers de* Rhodes, *pour gagner le* Soudan.

Ces Ministres ne furent pas plutôt arrivés au *Caire*, que, par l'entremise d'un Rénégat *Chypriot* de la Noble Maison de *Flatre*, le *Soudan* leur donna audience. Ils lui représentèrent fortement les droits de la Reine CHARLOTTE, " qui, comme
„ Fille légitime du Roi JEAN, devoit, selon les loix *Chrétiennes*, lui succéder, & posséder entièrement ses Etats, au lieu
„ que JAQUES, qui étoit bâtard, devoit en être exclus, sans
„ y pouvoir aucunement prétendre. " Ils ajoutèrent, " que
„ la Couronne, & le Roïaume, appartenoit de droit au Roi
„ LOUIS, par son mariage avec la Reine CHARLOTTE, qui en
„ étoit l'unique héritière; Que ce nouveau Souverain, qui,
„ avec la couronne, avoit reçu le Serment de fidélité de tous
„ les Ordres du Roïaume, avec beaucoup d'applaudissement,
„ & de satisfaction, les envoïoit, pour l'assurer, que, bien-
„ loin de vouloir usurper aucun des Droits, qu'il avoit sur le
„ Roïaume, il étoit prêt de lui en faire hommage, & prêter
„ le Serment de fidélité, de la manière, que l'avoient pratiqué
„ ses Prédécesseurs, & de plus de doubler le tribut annuel,
„ qu'ils avoient coutume de lui payer; Et qu'il le lui enverroit
„ avec toute l'exactitude possible.

Le Chevalier DELFIN ajouta à ce discours, qui parut avoir fait impreſſion ſur l'eſprit du *Soudan*, " que le Grand-Maître, „ & la Religion le prioient, en leur particulier, de ne point „ confondre les loix, & coutumes du Roïaume de *Chypre*, ni „ refuſer aux *Chrétiens*, qui l'habitoient, quoique ſes Vaſſaux, „ le libre exercice de leur Religion. ". Il lui fit auſſi adroitement comprendre, " que, s'il en agiſſoit autrement, il pour„ roit s'attirer quelque fâcheux embarras, puisque le Roi LOUIS ne „ manqueroit pas d'appeller à ſon ſecours tous les Princes *Latins*, „ qui pourroient faire éprouver à l'*Egypte* des déſolations ſem„ blables à celles dont ſes Sujets ſe ſouvenoient encore*:* Et il finit ſa Harangue, par une grande proteſtation de la reconnoiſſance, que le Grand-Maître, & la Religion conſervoient à jamais, de la bonne juſtice, qu'il rendroit à la Reine CHARLOTTE, & au Roi ſon Epoux.

*Le* Soudan *ſuſpend la Proclamation de* Jaques.

Soit que ce raiſonnement inſpirât quelque crainte au *Soudan*, ou qu'il fût touché de l'intérêt, qui domine ordinairement ces ames barbares, il ſuſpendit, non ſeulement la proclamation de JAQUES, pour lequel il avoit même fait préparer les habits Roïaux; mais encore il commença à ſe declarer en faveur de LOUIS, & de CHARLOTTE ; de ſorte que tout le crédit, & la familiarité des Grands, que le Bâtard avoit acquiſe, les largeſſes qu'il avoit faites, & les raiſons qu'il avoit alléguées, pour prouver, " que „ l'Ile de *Chypre* devoit être gouvernée, comme le Roïaume „ d'*Egypte*, dont les Femmes étoient entièrement exclues ; Que ſa „ Sœur n'y pouvoit par conſéquent, rien prétendre; Que, d'ailleus, „ il ne manquoit point d'exemples parmi les Princes *Chrétiens*, „ où les Bâtards avoient ſuccédé à leurs Pères, préférablement „ aux Filles légitimes, entre autres GUILLAUME *le Conquérant*, „ Duc de *Normandie*, & enſuite Roi d'*Angleterre*; TANCRÈ„ DE, Fils naturel de ROGER, Roi de *Sicile*, & quelques autres qu'il cita. Toutes ſes raiſons furent inutiles, d'autant plus que les Ambaſſadeurs de *Chypre* avoient encore franchi une des

plus

plus grandes difficultés, qui consistoit à débourser pour le présent 30. mille Ecus d'or pour les fraix de l'armement, qui avoit été fait, en faveur de Jaques, auquel ils s'engageoient encore de faire une pension annuelle de dix mille Ecus d'or.

On en étoit à ce point, lors qu'il arriva au *Caire* un Officier de Sultan Méhemet II. lequel, sollicité par les partisans de Jaques, de favoriser la Nation *Grecque*, que Méhemet avoit presque toute subjuguée, écrivit au *Soudan* une Lettre, qui fit malheureusement tout changer, & dont voici la teneur. Article III.

*Lettre de Sultan* Méhemet *au* Soudan d'Egypte *en faveur de* Jaques, *& des* Grecs *de* Chypre.

Méhemet *Empereur des* Turcs, *ton grand ami, a apris, avec plaisir, que tu as reconnu* Jaques Luzignan, *Roi de* Chypre, *& que tu prépares une Flotte, pour le mettre en possession de cet Etat; action vraiment digne de ta grandeur, & de ta générosité, & qui convient infiniment à notre sainte Religion, pour les grands biens, qu'elle en peut recevoir. C'est pourquoi, il ne peut revenir de l'étonnement, que lui a causé ton changement, en faveur de son concurrent, qui est de cette Nation* Latine, *qui a si souvent affligé les* Sarrasins, *& les* Turcs, *& leur a causé des maux, & des pertes infinies, comme si tu ignorois avec quelle haine, & quelle fureur, cette Nation a toujours poursuivi la nôtre, & les grands ravages que* Godefroi de Bouillon, *&, après lui, tous ceux de sa race, ont toujours faits sur nos Ancêtres, & principalement sur ton* Egypte, *qu'ils ont mise plusieurs fois à feu & à sang. Ainsi, fidèle à la haine, que toute notre Nation doit leur porter, je t'avertis, que, si tu fais la paix avec le* Latin, *tu dois t'attendre à avoir la guerre avec les* Turcs, *de même qu'avec tes propres Sujets, qui ne pourront souffrir, que tu les sacrifies aux* Francs *nos Ennemis communs, au lieu que si tu rentres dans tes prémiers sentimens, & envoies ton Armée pour mettre* Jaques Luzignan, *qui est* Grec, *& notre ami, sur le trône de son Père, j'enverrai une des miennes contre tes Ennemis, & t'enrichirai de leurs dépouilles.*

## CHAPITRE III.

Article I. Jaques proclamé Roi de Chypre par le Soudan d'Egypte.

Cette Lettre renversa, tout d'un coup, les espérances des Ambassadeurs de LOUIS. Ils eurent la douleur peu de jours après, & malgré tous leurs mouvemens, de voir JAQUES revêtu des habits Roïaux, & solemnellement proclamé *Roi* de *Chypre*. Il étoit monté sur un superbe cheval, & accompagné de tous les Grands d'*Egypte*. Il fut promené, comme en triomphe, dans les principales rues du *Caire*, & présenté, avec la même pompe, au *Soudan*, auquel il fit hommage, & prêta le Serment de fidélité. Ce Prince *Infidèle*, qui étoit en droit de tout prétendre de son nouveau Vassal, l'exigea d'une manière, qui fit horreur à tous les *Chrétiens*. Les termes en sont effectivement bien détestables. PIE II. &, après lui, divers autres Historiens rapportent, qu'il le prononça sur les Saints Evangiles; comme ces barbares le font pratiquer, lorsqu'ils reçoivent le Serment des *Chrétiens*, & en présence du Souverain Conseil d'*Egypte*, en la manière suivante.

1460. Serment de Jaques entre les mains du Soudan.

*Je jure par le Grand Dieu vivant, haut & miséricordieux, Créateur du Ciel, & de la Terre, & de toutes les choses qui s'y trouvent; par ces Saints Evangiles, par le Saint Bâtéme, par* St. Jean Bâtiste, *par tous les Saints, & par la Foi des* Chrétiens, *que toutes les choses, que je saurai, ou que je découvrai, je les déclarerai à mon très-haut Seigneur le Soudan* d'Egypte, *duquel il plaise à Dieu de fortifier le Règne.*

*Je serai ami de ses amis, & ennemi de ses ennemis. Je ne souffrirai jamais, qu'aucun Corsaire, de quelque Nation, qu'il puisse être,*

*être, entre dans les ports de mon Roïaume, ni que mes Sujets lui fourniſſent aucune proviſion, ni aſſiſtance. J'acheterai, & rendrai libres tous les* Egyptiens, *qui ſe trouveront eſclaves en* Chypre. *Je lui enverrai tous les ans, au mois de Septembre, ou d'Octobre, cinq mille Ducats d'or de tribut, pour le très-haut Temple de* Jéruſalem, *& de la* Mèque.

*J'empêcherai, que les Chevaliers de* Rhodes, *qui réſident dans mes Etats, ne donnent aucunes armes, ni rafraichiſſemens, aux Corſaires. Je lui ferai ſavoir tout ce qui ſera digne d'avis, & me comporterai envers lui, avec juſtice, & vérité, ſans qu'il y ait de ma part aucune fraude, & tromperie: Et, s'il m'arrive de ne point obſerver exactement ce que je lui promets, je ſerai apoſtat, & faux: je nierai que* Jéſus-Chriſt *vive, & que ſa Mère* Marie *ſoit Vierge: je tuerai un chameau ſur les fonts Baptismaux; je maudirai le Sacerdoce: je nierai l'Humanité, & la Divinité de* Jéſus-Chriſt: *je convoiterai ſur l'Autel, avec une* Juive; *& je recevrai ſur moi toutes les malédictions des Sts. Pères.* *Blaſphêmes contenus dans le ſerment.*

La contenance, & la fermeté, avec laquelle l'aveugle ambition de régner fit prononcer à Jaques cet effroïabe, & terrible jurement, ſatisfit ſi fort le *Soudan*, que, non content d'avoir ceſſé brusquement de traiter avec le Chevalier Delfin, & les Ambaſſadeurs de Louis, il viola le Droit des Gens, en faiſant conſigner à Jaques le Podocatoro, qui étoit demeuré ſeul, Philibert de Seissel, ſon Collègue, étant mort pendant leur ſéjour au *Caire*.

Voulant, en même tems, faire accélérer l'expédition de ſa Flotte, le *Soudan* donna pour cela des ordres très-preſſans, & écrivit au Roi Louis une Lettre très-ménaçante, qui n'augmenta pas moins le trouble, & l'embarras de ce Prince, qu'elle donna de la terreur à tous ſes Sujets; en voici le contenu,

### LETTRE du *Soudan* MELECH-SALA à LOUIS.

Article II. *Contenu d'une Lettre du* Soudan *au* Roi Louis.

*Tu es venu des pays* Occidentaux; *pour occuper en* Orient *le Roïaume d'autrui, & pour dépouiller le Fils de l'héritage paternel; mais je rendrai ton dessein, & tes pensées vaines, puisque l'Ile de* Chypre *m'étant tributaire, il n'appartient, qu'à moi, d'en disposer, & d'en mettre en possession celui qui me plaira. Ainsi, je t'avertis, que, si tu n'en pars incessamment, tu mourras du glaive* Egyptien. *Cependant, si* CHARLOTTE, *ta Femme, te tient au cœur, je te permets de la conduire avec toi; ainsi, n'atens pas une seconde admonition pour t'en retourner, & demeures en repos.*

Louis *se retire à* Cérines, *avec son Epouse.*

Une si forte déclaration ne permetoit plus de douter, que le *Soudan* n'eût résolu de rendre JAQUES possesseur du Roïaume; Mais les *Chypriots*, au lieu de s'encourager, & de prendre un parti convenable à repousser ses attentats, ne parurent plus occupés, que de leurs intérêts particuliers; &, suivant l'exemple du Prince, qui se retira dans le Château de *Cérines*, avec la Reine son Epouse, & ses plus affidés, la fuite commença à devenir générale. Chose bien surprenante, qu'un Prince de la Maison de *Savoie*, si féconde en grands Hommes, & en grands Guerriers, se soit malheureusement rencontrée si foible dans une occasion, où la fermeté étoit si nécessaire! Comme si la terre de *Chypre* eût opéré alors sur les *Savoïards* le même effet, qu'elle produisoit envers tous les étrangers, qui y abordoient dans le tems fabuleux, où les plaisirs faisoient oublier aux Héros le métier des armes. Il ne fut donc pas difficile à JAQUES d'exécuter son grand projet.

Article III. Il partit triomphant du *Caire*, après avoir conféré l'Archevéché de *Nicosie* au Père GONÊME, son fidèle Conseiller, & forcé l'Ambassadeur PODOCATORO, qui étoit son prisonnier, à don-

donner l'Ordre de Chevalerie à Nicolas Morabit, & à Rizzon de Mazin, *Siciliens* de Nation, qui lui avoient toujours ſervi de ſeconds dans l'exécution de ſes mauvaiſes actions. Il s'embarqua à *Alexandrie* ſur la Flotte du *Soudan*, forte de 80. voiles, commandée par le grand *Teitar*, & aborda aux *Salines*. Il y débarqua d'abord toutes ſes milices, à la tête deſquelles Jaques ſe rendit maître, non ſeulement du plat-pays; mais il en occupa encore les meilleurs poſtes, à la faveur des Habitans, qu'il recevoit avec tant d'affabilité, & de courtoiſie, qu'ils courroient en foule s'offrir à ſon ſervice, & conduiſoient abondamment tous les rafraichiſſemens néceſſaires à ſon Armée: Auſſi, ſoit par inclination, ou par le ſuccès de ſa deſcente, chacun s'empreſſoit à ſe ranger de ſon parti, ſans que ceux, qui étoient intéreſſés à s'y oppoſer, y miſſent aucun obſtacle.

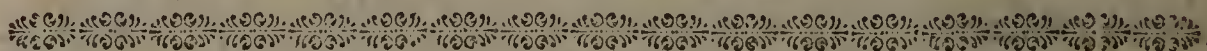
Les *Grecs*, en particulier, dont le nombre étoit le plus grand, commencèrent même à prendre les armes en ſa faveur, & à lui aplanir toutes les difficultés, pour parvenir à l'entière conquête de l'Ile. Il s'empara du Château de *Siguri*, où commandoit Thomas Morges, Gentilhomme *Savoïard*, & mit à ſa place Pierre Pezaro, *Vénitien*, qui s'y trouvoit priſonnier, pour avoir été contraire aux intérêts du Roi Louis. Tout lui ſuccédoit ſi heureuſement, qu'il parvint enfin aux environs de la Ville de *Nicoſie*. Hector Chyvides, qui en étoit Gouverneur, l'avoit abandonnée au ſeul bruit de ſon approche; de ſorte qu'il y entra, ſans être obligé de tirer l'épée, & y fut d'abord reconnu comme Souverain par tous les Habitans, qui lui témoignèrent même, par leurs acclamations, la joie, qu'ils reſſentoient de ſes proſpérités.

*Les* Grecs *du pays prennent les armes en ſa faveur.*

*Il eſt reconnu dans* Nicoſie *Roi de* Chypre.

Cependant, comme il craignoit quelque revers de fortune, & quelque changement en faveur de Louis, & que la conſervation de la Capitale lui étoit de la dernière importance, il commença par mettre Gonême en poſſeſſion de l'Archevéché,

& lui recommanda les affaires du Gouvernement. Il donna à MORABIT la Charge de *Grand-Vicomte* de *Nicosie*, & y ajouta le Fief du Village de *Nizzu*. Il nomma Maréchal du Roïaume, & Seigneur d'*Ainagra*, RIZZON DE MARIN. Il détacha, en même tems, JAQUES SALVIATI, NICOLAS D'E`CRE, & AZUR GHUS, Nobles *Chypriots*, qui s'étoient donnés à lui, avec bon nombre de Troupes *Sarrasines*, & *Chypriottes*, pour s'emparer des Châteaux de *Limisol*, & de *Baffo*, qui suivirent l'exemple de *Siguri*, & de *Nicosie*. Ainsi, toutes les côtes *Méridionales* de l'Ile se soumirent à sa domination. Le seul Château de *Colosse*, & ses dépendances, qui appartenoient aux Chevaliers de *Rhodes*, ne furent point inquiétés, comme le *Soudan* l'avoit ordonné.



## CHAPITRE IV.

Article *I.* Louis *se tient tranquile à* Cérines.

PENDANT tant d'heureux évènemens en faveur de JAQUES, LOUIS, retiré à *Cérines*, passoit son tems assez tranquilement, dans sa chambre, sans qu'on pût bien pénétrer, s'il y étoit retenu par la méditation, ou par la mélancolie. Sa retraite, hors de saison, tourmentoit d'autant plus CHARLOTTE, & les Personnes attachées à ses intérêts, qu'il leur étoit impossible de lui faire prendre aucune résolution, & qu'Elles prevoïoient, que, si on ne se donnoit de plus grands mouvemens pour arrêter les progrès de ce dangereux Ennemi, il ne tarderoit pas de les venir assiéger par mer, & par terre, parce qu'on n'avoit d'un côté aucunes Troupes en campagne à lui opposer, & de l'autre qu'une seule Galère, que le Grand-Maître de *Rhodes*, avoit envoïée à son secours.

Ce que cette Princesse avoit prévu ne tarda pas d'arriver. JAQUES profita de l'amour, que les Peuples lui témoignèrent; &, afin

afin que les Habitans de *Nicosie* ne fussent point incommodés par l'Armée *Sarrasine*; il engagea le *Teitar* à la faire camper dans la Plaine de *St. Démétrius*, où il la fit abondamment pourvoir de rafraichissemens, pendant quelques jours; & il en prit enfin le commandement, pour aller assiéger *Cérines*, où il auroit eu bien de la peine à parvenir, si ceux du parti du Roi LOUIS avoient seulement fait poster le moindre Détachement au passage de *Monadi*, où cent Hommes auroient été capables d'en arrêter dix mille; ou s'ils eussent, au moins, eu la précaution de rompre les chemins. Mais on s'avisa si tard de pratiquer ce salutaire expédient, qu'à peine les travailleurs y furent arrivés, que les Ennemis leur tombèrent sur les bras, & les taillèrent tous en pieces.

Cependant, ni ce contretems, ni les approches, & les attaques de l'Armée ennemie ne furent retirer le Roi LOUIS de sa léthargie. Il paroissoit si persuadé de la perte entière du Roïaume, qu'il ne savoit prendre aucun parti pour l'éviter, ou du moins pour la retarder. Ce ne fut, enfin, qu'à force d'importunités, & d'exhortations, qu'au défaut de gens de guerre, il envoïa NICOLAS, Evêque *Latin* de *Limisol*, avec un Chevalier de *Rhodes*, pour proposer à JAQUES quelque accommodement, & pour tâcher d'engager sécrettement le *Teitar* à l'abandonner, en offrant vingt mille Ecus d'or de présent à ce Général *Sarrasin*, & à JAQUES le Titre de *Prince* de *Galilée*, avec des Revenus proportionnés à cette Dignité, qui avoit toujours été l'apanage des prémiers Princes du Sang; à moins qu'il ne voulût continuër dans celle d'Archevêque: Offrant, de plus, de punir sévèrement toutes les Personnes, dont JAQUES avoit sujet de se plaindre.

*Foibles mouvemens qu'il se donne.*

Mais, quelques avantageuses que fussent ces offres, elles ne purent satisfaire son ambition. Il avoit commencé à goûter la douceur de régner; & aucune autre condition, que celle de Souverain, ne lui convenoit plus. Le *Teitar*, de son côté, se

Article *II*.

seroit

ſeroit accommodé du préſent, qu'on lui vouloit faire, s'il avoit oſé l'accepter. JAQUES, qui s'en doutoit, le prévint, en lui diſant, que, " s'il étoit obligé d'abandonner le Siége, qu'il „ avoit entrepris, il iroit lui même en porter ſes plaintes au „ *Soudan.*

1461. *Le parti de Jaques ſe fortifie.* Si la tentative des Envoïés de LOUIS fut inutile, les batteries, dont JAQUES fit redoubler le feu, furent ſi infructueuſes, que, commençant à déſeſperer d'en venir à bout, il s'aviſa de débaucher les Troupes de la garniſon. Il fit jetter dans la Place quantité de billets, par leſquels il promettoit cinq écus d'or d'engagement à chaque Soldat, & des récompenſes proportionnées à la Nobleſſe, & aux Officiers, qui ſe rangeroient de ſon parti.

Ces appas, joints à la diſette de vivres, que les Aſſiégés commençoient à éprouver, obligèrent pluſieurs Officiers, & Soldats à déſerter. CALCERAN CHIMI, & ANTOINE SCINCLITIQUE, deux des prémiers Barons du pays, furent du nombre; mais l'augmentation de ſes Troupes diminuoit ſi conſidérablement ſes Finances, que, pour ne point agraver les Peuples, il fut bientôt obligé de recourir à un expédient, qui déplut à tout le monde. Il fit démolir les magnifiques bains, qui ſe trouvoient dans divers endroits de l'Ile, afin d'en arracher les baſſins, & les chaudières de cuivre, qu'il fit convertir en mauvaiſe monnoie, avec promeſſe d'en rembourſer la valeur, lorſque la guerre ſeroit terminée.

Cette extrémité fut ſuivie du départ précipité du *Teitar*; car, ſoit qu'il fût ſéduit par les préſens, qu'on prétend qu'il reçut enfin du Roi LOUIS, ou que la crainte de perdre ſa Flotte, qui avoit déjà beaucoup ſouffert à la rade des *Salines*, l'obligeât à s'en retourner, il quitta le Siége de *Cérines*, avec le gros de ſon Armée, malgré les prières, & les ſuplications de JAQUES, au quel il ne laiſſa que deux cens Chevaux, & mille Hommes de pié, ſous le commandement d'un Rénégat, nommé

mé Jean Pec. Le *Teitar* fit rafraichir ſes Troupes, pendant quelques jours, dans la même Plaine de *St. Démétrius*, & alla enſuite s'embarquer, avec les dépouilles, que ſon monde avoit butinées dans les Cantons de *Baffo*, & de *Limiſol*, particulièrement dans les Bourgs de *Criſcukou*, *Palendria*, & *Pentaya*, qui étoient des plus opulens de toute l'Ile.

Son départ ne fut cependant d'aucun ſoulagement aux Aſſiégés. Jaques, non moins courageux, qu'entreprenant, plus ſatisfait du peu de Troupes, que le *Teitar* lui avoit laiſſées, que de ſa préſence même, continua à battre la Place, avec la même vigueur qu'auparavant, & en tint les avenues ſi bien gardées, que la rareté de vivres contraignit enfin les Aſſiégés à faire quelques Sorties, pour en aller chercher aux villages circonvoiſins; mais ils perdirent bientôt l'eſpérance d'en avoir par ce moïen.

Hector Chivides, qui, en abandonnant à Jaques la Ville de *Nicoſie*, s'étoit retiré à *Cérines*, & avoit le prémier fait une Sortie à la tête d'un gros Détachement, eut la malheur d'être ſurpris avec tant de desavantage, que, malgré les efforts qu'il fit, & la valeur avec laquele il combatit, dans cette occaſion, il perdit la plûpart de ſon monde, & demeura lui même priſonnier, après avoir reçu treize bleſſures, lesquelles n'empêchèrent pas Jaques de violer les Loix de la Guerre, en lui faiſant d'abord couper la tête, qu'il fit expoſer ſur le pont de *Nicoſie*, où l'on exécutoit les criminels, ſans aucun égard pour Chelvis de Luzignan, ſa Parente, que ce Seigneur avoit épouſée.

Article *III.* Cérines *aſſiégé manque de Vivres.*

Un évènement ſi funeſte découragea ſi fort la Nobleſſe, qui ſe trouvoit aſſiégée dans *Cérines*, qu'elle aima ſe nourrir de Légumes, & de pain d'orge, que de s'expoſer à rencontrer un ſemblable ſort. Louis, & Charlotte, en furent eux-mêmes ſi touchés, qu'ils défendirent abſolument de pareilles entrepriſes. Ces Princes dépêchèrent un Galère, pour informer le Grand-Maître de *Rhodes* de l'extrémité, à laquelle ils étoient réduits;

 mais,

mais, par une de continuation de malheurs, cette Galère ne fut pas plutôt ſortie du port, qu'elle eſſuïa une tempête, qui la jetta ſur les côtes de *Pentaya*, où elle ſe briſa; & la plûpart de ſon equipage fut noïé. Ceux qui échappèrent du naufrage furent faits priſonniers par le Châtelain de ce Canton, qui les conduiſit lui même à JAQUES, qui fut aſſez généreux pour donner la vie aux Barons THOMAS CARE'NI, & GAUTIER DE'NORES, à condition qu'ils lui demanderoient leur grace à genoux, & lui jureroient fidélité. Le prémier le fit, ſans héſiter; mais DE'NORES, mépriſant les avantages, qu'il lui promettoit, & les ménaces qu'il lui faiſoit, ſoutint conſtamment, qu'aïant prêté le ſerment de fidélité à LOUIS, il ne pouvoit, ſans ſe deshonorer, violer la foi. La fermeté de ce Seigneur paſſa enſuite en proverbe, la *Foi de Gautier*; d'autant plus que JAQUES fut ſi irrité de ſon refus, qu'il lui fit confisquer trente ſix Terres, qu'il poſſédoit, & le réduiſit à la dernière miſère, dans laquelle il mourut.

Le mauvais ſuccès des entrepriſes, & des projets de ceux de *Cérines*, joint à la diſette de vivres, qui y augmentoit tous les jours, ſans qu'on aprît aucune nouvelle des ſecours, qu'on y attendoit depuis ſi longtems de *Rhodes*, & de *Savoie*, & aux fatigues continuelles, que les Troupes, & la Bourgeoiſie, ne pouvoient plus ſupporter, firent enfin réſoudre les Princes aſſiégés à faire ſolliciter les *Génois* de *Famagouſte* de faire quelque irruption ſur les lieux, qui s'étoient donnés à JAQUES, afin de de l'engager, par cette diverſion, à ſe déſiſter de ſon entrepriſe.

*Les Génois ſe déclarent contre Jaques.*

Les *Génois*, qui avoient déjà conçu quelque jalouſie des proſpérités de JAQUES, & qui le connoiſſoient d'humeur à ne les pas ſouffrir longtems dans *Famagouſte*, s'il parvenoit à l'entière poſſeſſion du Roïaume, ne ſe firent pas beaucoup prier, pour chercher à lui nuire. Ils ſe jettèrent tumultueuſement ſur le Canton de *Carpaſſo*. ALEXANDRE TARENTIN, qui y commandoit, ſe ſentant trop foible pour leur réſiſter en campagne, ſe

retira

retira d'abord dans le Château, & dépêcha promtement un Courier à JAQUES, pour l'informer de cette nouveauté, & du danger, auquel étoit exposé ce Canton.

La déclaration des *Génois* fit tout l'effet, que LOUIS, & CHARLOTTE, pouvoient en attendre. L'avis n'en vint pas pas plutôt à JAQUES, que, satisfait des bons retranchemens, qu'il avoit fait autour de la Place, que peu de monde pouvoit tenir bloquée, & empêcher les secours des campagnes voisines, il quitta le siége, pour aller lui même remédier à ce desordre; &, quoiqu'il ne pût y arriver assez tôt pour empêcher les *Génois*, d'y faire de grands ravages, & de traiter divers villages, avec la derniere cruauté, il eut au moins la satisfaction de les faire répentir de leurs excès, en leur enlevant tout leur butin, après les avoir défaits entièrement; pendant que TARENTIN, qui étoit sorti en campagne, dès qu'il le sut arrivé, acheva la Victoire par la défaite de l'Equipage d'une Galère *Génoise*, qui avoit débarqué sur ces rives, pour soutenir leurs confrères. Il fit même prisonnier le Capitaine de cette Galère, qui étoit de la Maison *Cibo*, avec plusieurs Officiers, que JAQUES fit conduire à *Nicosie*, où ils périrent tous de misère. *Les Génois défaits.*

Après cette expédition, quelque empressement, qu'il eût d'aller continuer le siége de *Cérines*, & quelque avantage qu'il pût se promettre de l'impuissance des Assiégés, l'outrage, qu'il avoit reçu des *Génois*, le fit résoudre à tenter la surprise de *Famagouste*, pour les chasser d'une Place, qu'ils avoient si injustement usurpée. *Article IV. Tentative inutile de Jaques sur Famagouste.*

Il fit préparer, en diligence, tout ce qu'il crut nécessaire pour cette entreprise, & fit assaillir la Place du côté de l'Arsenal, où on l'avoit assuré qu'elle étoit plus aisée à forcer; mais, soit qu'on lui eût donné de mauvais avis, ou que les échelles, qu'il avoit fait préparer, se trouvassent trop courtes, il rencontra les *Génois* si bien sur leurs gardes, qu'il fut contraint de l'abandonner, en attendant une occasion plus favorable. Il retourna

 devant

devant *Cérines*, où il ne fit pourtant, ni long séjour, ni grand progrès.

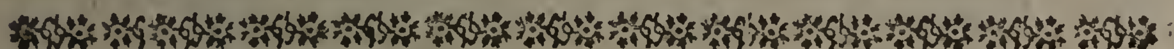
CHARLOTTE, qui avoit emploïé inutilement LOUIS DE MAGNAC, Grand-Commandeur de *Chypre* (celui même qui a fait bâtir le Château de *Colosse*, qui subsiste encore en son entier) pour ménager quelque accommodement avec JAQUES, avoit d'abord profité de son éloignement, & étoit allée elle même à *Rhodes*, pour obtenir quelque puissant secours; cependant, malgré sa présence, & ses sollicitations, le Grand-Maître ne put lui accorder, qu'une Galère, une Galiotte, & quelques provisions. La disette, qui regnoit alors dans cette Ile, ne permit point à la Religion de faire un plus grand effort, soit par raport à la crainte, qu'on y avoit, des armes du *Turc*, qu'au chagrin que ressentoit le Couvent de la détention du Chevalier DELFIN, leur Ambassadeur, en *Egypte*.

Avant de quitter *Rhodes*, CHARLOTTE eut la satisfaction d'y voir aborder un grand Navire *Savoïard*, commandé par CHARLES DE MORETTE, des Seigneurs de *Vintille*, qui lui conduisoit cent Hommes d'armes, sous les ordres de FRANÇOIS DE LANGIN, Seigneur de *Vaygie*. Ce fut avec ces renforts que cette généreuse Princesse s'en retourna à *Cérines*, dont JAQUES cessa déréchef de presser le siége, pour se retirer à *Nicosie*, & augmenter ses Forces, afin de résister aux entreprises, que ses Ennemis pourroient tenter. Le Roi, pour profiter d'un secours, après lequel il soupiroit depuis si longtems, se mit, enfin, en campagne, dans le dessein d'aller attaquer l'Usurpateur dans sa Capitale; mais son étoile étoit si mauvaise, que tout conspiroit visiblement à sa ruine.

Louis *reçoit du secours.*

Son Ennemi, qui en fut d'abord informé, lui dressa, si à propos, une embuscade au défilé des Montagnes, où il falloit nécessairement passer, qu'il l'arrêta tout court, lui défit la plûpart de son monde, & le poursuivit même jusqu'aux portes de *Cérines*, où le mauvais succès de sa sortie causa autant de douleur,

leur, & de consternation, que les partisans de JAQUES en ressentirent de joie à *Nicosie.* GEORGE BUSTRON, Gouverneur des *Salines*, y arriva, peu de jours après, avec grand nombre de Recrues, qu'il avoit faites dans le Canton de *Limisol*, où, malgré la défense du Grand-Maitre DE MILLI, plusieurs *Rhodiots* s'étoient engagés au service de JAQUES, qui ne tarda pas d'aller recommencer le siége de *Cérines*, sans que les Assiégés eussent le courage de s'opposer à son campement, tant ils avoient été étonnés de leur dernier malheur.



## CHAPITRE V.

Cependant, comme, malgré l'activité de JAQUES, ses batteries ne faisoient pas grand effet, soit par le défaut d'expérience des Bombardiers, ou par la force des murailles, il fit occuper toutes les avenues de la Place, de manière que les Assiégés ne pussent recevoir aucun secours du côté de terre, persuadé que les provisions, que CHARLOTTE avoit conduites de *Rhodes*, ne pouvoient longtems suffire à la quantité de monde, qui se trouvoit enfermé dans la Place, où, en effet, la disette ne tarda pas à devenir plus grande qu'auparavant. Article *I.*

Les Assiégés n'aïant point de plus courte ressource, que celle de *Rhodes*, y envoïèrent quelques Personnes de distinction, sans pourtant pouvoir rien obtenir, par raport à la mort du Grand-Maître DE MILLI, & à l'absence de RAYMOND ZACOSTA, son Successeur. Ce nouveau contretems obligea LOUIS, & CHARLOTTE, de consigner au Chevalier MESLE DE PIOSASQUE, en qui ils avoient beaucoup de confiance, divers Reliquaires, & Joïaux de grand prix, pour les y aller engager à telles Personnes qu'il jugeroit à propos, & emploïer en provisions les sommes, qu'il emprunteroit. Il lui recommandèrent de bien pren-

dre ses mesures, afin que ces dépôts ne sortissent point de *Rhodes*, d'où ils auroient la facilité de les dégager, lors qu'ils seroient en état de le faire.

*La Reine va dérechef demander du secours* à Rhodes, *&* en Italie.

Mais, comme ces effets n'étoient point suffisans, pour réparer leurs besoins, ni même pour remédier à l'extrémité, où la Place étoit réduite, & qu'on commençoit à publier que PIE II. s'étoit déclaré lui même Chef d'une *Croisade* pour le recouvrement de la *Terre-Sainte*, dans laquelle ce Pontife avoit engagé les Rois de *France*, de *Naples*, & de *Hongrie*, le Doge de *Vénise*, le Duc de *Bourgogne*, & quelques autres Princes, la Reine CHARLOTTE, non moins infatigable, qu'attentive à tout ce qui pouvoit contribuer à son rétablissement, espérant que cette conjoncture pourroit lui être favorable, se rembarqua pour *Rhodes*. Le Grand-Maître ZACOSTA, qui y étoit arrivé peu auparavant, la reçut, & la traita avec autant de splendeur, & de magnificence, que son Prédécesseur l'avoit fait au précédent voïage de cette Princesse; &, quoique le secours, que la Religion lui avoit donné, lui eût attiré l'indignation du Soudan
1462. d'*Egypte*, des mains du quel elle n'avoit jamais pu arracher le Chevalier DELFIN, qui mourut, enfin, prisonnier au *Caire*; & que le trésor de *Rhodes* eût déjà avancé des Sommes très-considérables au Roi LOUIS, son Epoux, pour le recouvrement desquelles il avoit envoïé le Chevalier PÉLÉGRIN DE MONTAGU au Duc de *Savoie*, qui devoit les acquiter; le Grand-Maître ne laissa pas de prêter encore à cette Princesse mille Ecus d'or, dont elle avoit besoin, & de nommer vingt-cinq Chevaliers pour l'acompagner en *Italie*, où elle arriva, enfin, dans un fort triste équipage. La Galère, qui la portoit, fut assaillie par une Escadre de *Vénitiennes*, qui la pillèrent entièrement; &, quoi que le Sénat, au quel elle en fit des plaintes, desaprouvât cette violence, & ordonnât la restitution de tous ses effets, divers Seigneurs de sa Suite ne purent jamais en avoir raison, principale-

cipalement GUILLAUME D'ALINGE, Seigneur du *Coudrée*, qui y avoit beaucoup perdu.

Cet accident fâcheux fit, que CHARLOTTE partit de *Vénise* très-mécontente. Il est vrai, que le bon accueil, que lui fit le Pape, qu'elle alla trouver à *Mantoue*, la consola, en partie, du mauvais procédé des *Vénitiens*, & des biens, qu'elle avoit perdus. Le *St. Père*, informé du mauvais état, & de l'extrémité, où le Roi LOUIS se trouvoit à *Cérines*, en témoigna son affliction à cette Princesse; & l'assura, qu'il feroit tout son possible, pour engager les Princes *Chrétiens* à les rétablir dans leurs Etats. Le Père LUZIGNAN dit, que PIE lui donna un Navire, chargé de Provisions; & GUICHENON assure, qu'il lui donna deux Vaisseaux, & quatre Galères, qu'il fit charger de blé, & de vin à *Ancone*, où CHARLOTTE se transporta elle même; Et, impatiente de conduire promtement ce secours à son Epoux, elle fit mettre à la voile, & rencontra le vent si favorable, qu'elle aborda en peu de tems à *Baffo*. Profitant de sa prospérité, elle voulut tenter le recouvrement de cette Place, persuadée que sa présence pourroit peut-être faire autant, que la force. Article II.

*Elle revient à* Baffo, *avec du secours.*

Elle ne se trompa point. MISTACHEL, qui y commandoit pour JAQUES, soit par inclination, ou par la médiocrité de ses Forces, lui rendit d'abord le Château. Elle en confia la garde à PIERRE PALOL, & continua sa route vers *Cérines*, où elle eut bientôt la satisfaction de ranimer les Assiégés; Mais elle ne put avoir le bonheur d'en faire lever le siége. JAQUES le continuoit toujours avec la même persévérance, puisqu'outre que son camp étoit bien pourvu de toutes sortes de rafraichissemens, sa bonne fortune lui attiroit, sans cesse, des secours, qui le mettoient en état de le poursuivre, & de se conserver les autres Places qu'il avoit conquises.

Jaques *continue toujours le siége de* Cérines.

Par surcroit de bonheur, MARIUS CONSTANCE, Gentilhomme *Napolitain*, vint presqu'en même tems, avec deux Galères bien

bien armées, lui offrir ses services. JEAN PE'RES FABRICE, & ONOFFRE REQUESCENS, Nobles *Espagnols*, en firent autant avec un gros Navire, rempli de Gens de Guerre. L'exemple de ces Seigneurs fut bientôt suivi de divers autres de la même Nation: ce qui augmenta extrêmement ses Forces; au lieu que le Roi LOUIS, par les foibles secours, qu'il recevoit, manquoit continuellement de provisions, & avoit la douleur de voir périr ses Troupes par les maladies, & par la désertion, sans qu'elles en vinssent jamais aux mains avec les Ennemis.

Article *III*. C'est pourquoi, avant que les provisions, que le Pape lui avoit envoïées, fussent entièrement finies, LOUIS dépêcha le Seigneur du *Coudrée* vers le Duc, son Père, tant pour l'informer de sa triste situation, que pour le solliciter à faire quelque nouvel effort en sa faveur; mais cette Ambassade fut également infructueuse, par les embarras, dans les quels se trouvoit ce Prince, qui ne lui permettoient point de se dégarnir d'Hommes, ni d'argent.

*Secours refusé à* Louis.

Cependant, pour réparer, en quelque manière, ce qu'il ne pouvoit faire par lui même, il envoïa le même Seigneur du *Coudrée*, avec LAMBERT, son Sécrétaire, à ALPHONSE, Roi d'*Arragon*, qu'il se flattoit de trouver disposé de supléer à son défaut; mais ce Prince, s'en étant excusé, toutes ces sollicitations, ces allées, & ces venues, n'eurent aucun effet, & ne firent que suspendre les espérances du Roi LOUIS, & de la Reine CHARLOTTE, qui, se trouvant alors plus embarrassés que jamais, remirent le gouvernement de *Cérines* à GEORGE DE PIOSASQUE, & s'embarquèrent tous les deux pour *Rhodes*, afin d'être plus libres, & plus à portée de solliciter le Pape, & le Duc de *Savoie*, à leur envoïer du secours, & à engager les autres Puissances d'*Europe* à ne les point abandonner.

Ces Princes infortunés ne furent pas longtems à *Rhodes*, sans aprendre le peu de fonds, qu'ils devoient faire sur les Puissances *Chrétiennes*; Mais CHARLOTTE, ne voulant rien avoir à se reprocher,

cher, résolut de repasser en *Italie*, dans l'espérance, que le Pape, touché de ses malheurs, lui donneroit encore quelque nouvelle assistance, & y engageroit les autres Princes, comme il le lui avoit promis. Le *St. Père* lui fit dans ce voïage beaucoup plus d'honneur, & de caresses, qu'à son précédent. Il envoïa au devant d'elle tous les Cardinaux, & la Noblesse *Romaine*, & la reçut avec une magnificence extraordinaire. Elle fut logée, & défrayée de même avec toute sa Suite; Mais, pour les secours essentiels, pour soulager ses maux, elle n'en reçut que des promesses vagues, sur les quelles elle ne reconnut que trop qu'il ne falloit point compter.

*Second voïage infructueux de la Reine* Charlotte *en Italie.*

Mortifiée du peu de succès de sa tentative, elle prit congé du Pontife, & passa en *Savoie*; ne pouvant douter, que l'intérêt particulier, que son Beau-Père avoit à la soutenir, & à ne point abandonner son propre Fils, l'obligeroit à tout mettre en usage, pour empêcher, qu'ils ne fussent dépouillés de leur Couronne; mais, soit que les longues guerres, que ce Prince avoit eu à soutenir, l'eussent épuisé; ou que la crainte de perdre ses propres Etats, pour conserver *Chypre*, le retint; il lui déclara d'abord, qu'il lui étoit absolument impossible de rien faire pour elle. La douleur, qu'elle en conçut, dégénéra en dépit, qui la porta à se plaindre ouvertement de son indifférence. Ce Prince, de son côté, sensible à ses réproches, lui répondit, avec aigreur, "que le Roïaume de *Chypre* avoit absor-" bé toutes les dépouilles de la *Savoie*. Il est vrai, qu'après ces duretés réciproques, la Duchesse ANNE, tant par raport à l'inclination, qu'Elle avoit pour sa Nièce, que pour conserver à sa nombreuse Famille le Roïaume de *Chypre*, en cas que CHARLOTTE vint à mourir sans Enfans, appaisa tous leurs démêlés, & ménagea un Traité, qui fut arrêté, & conclu, dans l'Abbaye de *St. Maurice*, en *Chablais*, le 18. Juin, 1462. par lequel CHARLOTTE lui en assuroit la Succession. Si elle mouroit, sans Enfans, avant le Roi, son Epoux, ce Roïaume lui appar-

 tien-

*On lui promet du secours en* Savoie. tiendroit entièrement; &, si lui venoit à mourir sans Héritiers, il demeureroit également à la Duchesse ANNE, & à ses Successeurs. Le Duc, de son côté, s'obligea, par le même Traité, à lui fournir des Hommes, de l'argent, & des vivres.

Article *IV*. Après cet accord, CHARLOTTE, qui ne se rébutoit d'aucune fatigue, reprit le chemin de *Rome*, accompagnée de PHEBUS DE LUZIGNAN, JEAN DE'NORES, HUGUES LANGLOIS, & PAULIN CLANS, ses Chevaliers, & Conseillers. Elle laissa à *Tonnon* le Seigneur du *Coudrée*, & le Chêvalier MERLE DE PIOSASQUE, afin qu'ils hâtassent l'exécution du Traité; se flattant que ses instances réïtérées engageroient enfin le Pape à joindre quelque secours à celui qu'elle attendoit du Duc de *Savoie*, son Beau-Père.

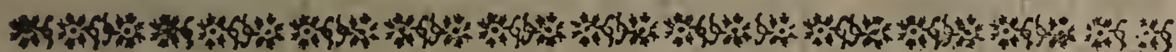
*Elle sollicite le* St. Père.

Mais le mauvais sort, qui l'avoit poursuivie dès sa plus tendre jeunesse, rendit encore tous ses soins, & ses travaux inutiles, & fit bientôt évanouïr l'espérance, qu'elle avoit conçue de conduire à *Cérines* dequoi soulager les Assiégés, dont elle aprenoit souvent les misères, & les souffrances. Car tout le secours, que purent obtenir les Seigneurs, qu'elle avoit laissés auprés du Duc de *Savoie*, ne consistoient qu'en quelques Sommes d'argent. Les troupes, & les vivres, qui devoient être embarqués à *Génes*, ne se trouvèrent point prêts; &, quelques instances, que cette Princesse pût faire au *St. Père*, soit pour lui accorder quelques Provisions, ou pour se servir des Censures de l'Eglise contre JAQUES, en le déclarant *Usurpateur*, *Tiran*, & *Allié* des *Infidèles*, afin que, si les armes spirituelles n'étoient point capables de le faire rentrer dans son devoir, elles empê-
1463. chassent au moins les Etrangers, qui en connoissoient le pouvoir, de prendre son parti.

Toutes ses sollicitations ne servirent de rien. Elle ne put obtenir du Pontife, qu'un Bref, addressé au Grand-Maître de *Rhodes*, par lequel il l'exhortoit de continuer à assister le Roi, & la Reine de *Chypre*, & de s'emploïer fortement à ménager quel-

quelque accommodement entre JAQUES, & ces Princes; de sorte qu'elle fut obligée de se rembarquer avec le peu de provisions, qu'elle avoit pu acheter, Elle aborda heureusement à *Rhodes*, d'où le Roi, son Epoux, étoit parti peu auparavant pour retourner à *Cérines*, crainte que sa longue absence ne fît enfin déterminer les Assiégés à se rendre.

CHARLOTTE ne s'arrêta à *Rhodes*, qu'autant de tems qu'il en falloit, pour conférer avec le Grand-Maître sur l'état déplorable de ses affaires, & sur la manière de négocier leur accommodement avec JAQUES. Elle arriva à *Cérines*, où le petit secours, qu'elle amena, étoit bien nécessaire. Les Assiégés y souffroient beaucoup plus de la faim, que des attaques des Ennemis. *Elle repasse à Cerines.*



## CHAPITRE VI.

Pendant que cette Princesse animoit les Assiégés par ses exhortations, & encore plus par le courage, avec lequel elle exposoit sa propre vie pour leur procurer la subsistance nécessaire, le Grand-Maître de *Rhodes* envoïa en *Chypre* JEAN DE PUGALT, Prieur de l'Eglise, JEAN D'EINLANDE, Commandeur de *Valence*, pour tâcher d'engager JAQUES à quelque parti, qui convint à la tranquilité du Roïaume; mais il étoit bien éloigné d'y consentir; Car, s'il reçut ces Ministres avec beaucoup de courtoisie, & s'il affecta même d'entrer en négociation avec eux, ce ne fut que pour se ménager la faveur de la Cour de *Rome*, & non qu'il eût aucune intention de se rendre à leurs instances, ni de se démettre d'un Etat, dont il étoit déjà en possession, & dans lequel il pouvoit se maintenir. Article *I.* *Accommodement proposé à Jaques.* *Il feint de l'accepter, pour gagner du tems.*

Aussi, après diverses conférences, dans les quelles on ne put jamais rien conclurre, les Ambassadeurs de *Rhodes*, qui reconnurent, Article *II.*

nurent, qu'il les amusoit, se retirèrent, parce qu'ils ne prévoïoient que trop, que leurs sollicitations, & leur plus long séjour, ne serviroit qu'à donner du tems aux Personnes, que JAQUES avoit envoïées au Pontife, pour traiter de son mariage avec la Fille du Despote de la *Morée*, qui s'étoit refugiée à *Rome*, après que les *Turcs* eurent envahi ses Etats. Il se flattoit, qu'en faveur de cette Alliance, le Pape le reconnoîtroit pour véritable Roi de *Chypre*, comme il se qualifioit.

*Il traite de son mariage avec la Princesse de la Morée.*

Ces Ministres n'oublièrent cependant pas les intérêts de leur Religion; car, ne pouvant rien opérer en faveur de LOUIS, & de CHARLOTTE, ils obtinrent de JAQUES la restitution de la grande Commanderie, & de ses dépendances, dont il s'étoit peu saisi peu auparavant, plutôt pour les punir de leur partialité envers son ennemi, que pour se dédommager de la perte, qu'il avoit faite sur une Galère, que commandoit MICHEL DE MALTE, fameux Corsaire, que le Commandeur de *Chatelu* avoit prise, avec un Vaisseau *Vénitien*, dont ce Pirate s'étoit emparé. JAQUES se flattoit, que cette générosité lui attireroit l'amitié du Grand-Maître, & l'engageroit à agir, en sa faveur auprès du Pontife, qui avoit pour lui beaucoup de considération.

*Il restitue aux Chevaliers de* Rhodes, *leur grande Commanderie de* Chypre.

Article *III.*

Le Père LUZIGNAN assure, que le *St. Père* avoit reçu favorablement les Ambassadeurs de JAQUES; & qu'il avoit même consenti à son mariage avec la Fille du Despote de la *Morée*; Mais que ces Ministres avoient ordre sécret de ne point conclurre cette Alliance, qu'elle ne fût précédée par l'Acte de reconnoissance de la Roïauté; & que le Pape ne voulut point en entendre parler; ce qui fit échouër toute la négociation.

LOREDAN, au contraire, assure, que le Pape ne voulut point attribuer à JAQUES la qualité de *Roi*, parce qu'il avoit refusé d'épouser une de ses Nièces, dont les mêmes Ambassadeurs l'avoient informé, que la conduite n'étoit point convenable à sa naissance; & que ce fut le seul motif, qui porta le Pontife à les renvoïer avec mépris, plutôt qu'à les congédier, de la manière

nière qu'il les avoit accueillis ; & à traiter JAQUES de *Tiran*, d'*Apostat*, & d'*Usurpateur*, ainsi qu'il en parle dans un petit Livre, qu'il fit imprimer à ce sujet, dans lequel lui impute tous les vices imaginables, & décrit, tout au long, le serment, qu'il avoit prêté au Soudan d'*Egygte*, comme exécrable, & sacrilége, afin (dit le même Auteur) de faire passer son ressentiment jusqu'à la Postérité.

*Le* St.Père *fait imprimer,& rendre public un Livre, plein d'injures contre* Jaques.

Ce n'est pas le seul endroit, où les Auteurs de l'Histoire de *Chypre* ne s'accordent point. On y trouve tant de contradictions en plusieurs endroits, soit pour la Chronologie, soit pour les faits, que je suis souvent obligé de citer leurs différents sentimens, & d'en laisser la décision à mon Lecteur.



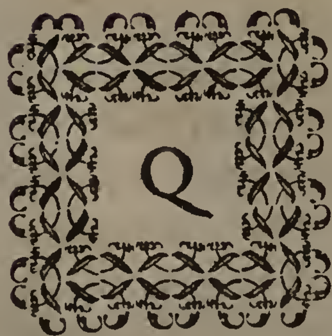


# HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROÏAUMES DE CHYPRE, DE JÉRUSALEM, ET D'ÉGYPTE.

## *LIVRE XXII.*

### CHAPITRE PREMIER.

Article I.



uelque empreſſement, que JAQUES eût témoigné, à ſe rendre la Cour de *Rome* favorable, il ſe conſola facilement du peu des ſuccès de l'Ambaſſade, qu'il y avoit envoïée, par le contentement, qu'il eut, de voir tous les jours augmenter ſes Forces, tant de mer, que de terre. Le bruit de ſon bonheur attira à ſon ſervice quantité d'Etrangers, tant d'*Europe*, que

que des pays *Orientaux*. Il ſavoit ſi bien les engager, par ſes accueils favorables, & par ſes libéralités, qu'ils risquoient tous gaiement leurs vies pour le ſoutenir. Au lieu que le Roi Louis, ſoit par les effets de ſon mauvais deſtin, ou pour ſe trouver hors d'état de recompenſer ceux qui s'attachoient à lui, étoit fort ſouvent trahi, & abandonné par des gens, qui ſe donnoient à ſon Ennemi.

*Le parti de* Jaques *ſe groſſit, par quantité d'Etrangers.*

Pierre de Naves, Frère de Soron de Naves, fameux Corſaire *Sicilien*, qui s'étoit mis à la ſolde du Roi Louis, avec deux Galères, fut du nombre de ceux qui tournèrent caſaque. Ce traitre, gagné par les promeſſes, & par les partis avantageux, que Jaques lui fit offrir, lui livra le Château de *Baffo*, dont il avoit eté fait Gouverneur, & fut cauſe que, peu de tems après, Soron, ſon Frère, en fit autant de celui de *Cérines*, que Louis, & Charlotte, eurent la foibleſſe de lui confier.

Ces pauvres Princes ſe trouvoient toujours dans l'état d'impuiſſance. Lorsqu'ils virent, que les Galères, & les autres Bâtimens de Jaques, avoient pris tant d'aſcendant ſur les leurs, qu'ils ne pouvoient plus ſe montrer, conſidérant, d'ailleurs, qu'ils conſommoient, dans l'inaction, le peu de vivres, qui leur reſtoient, par raport au découragement général des Aſſiégés, ils prirent le parti de s'embarquer inceſſamment pour *Rhodes*, crainte de tomber entre les mains de l'Uſurpateur, & afin d'être plus à portée de ſolliciter quelque ſecours. Ils y reſtèrent aſſez longtems, écrivirent, & envoïèrent en *Savoie* pluſieurs Perſonnes de leur Suite, ſans pouvoir réüſſir. Cependant les nouvelles, qu'il recevoient, du ſiége de *Cérines*, étoient toujours des plus fâcheuſes, & ne faiſoient mention que de la continuation des proſpérités de Jaques, ſur leurs partiſans, & ſur les *Génois* de *Famagouſte*, aux quels il avoit même pris deux Galères, qui revenoient chargées de vivres pour *Cérines*. De ſorte que Louïs, fatigué, enfin, de tant de traverſes, & d'une vie ſi contraire à ſon inclination paiſible, & tranquile, réſolut de paſſer lui même auprès du Duc, ſon Père; perſuadé que ſa préſence

*Celui de* Louis *toujours pire l'oblige à recourir à* Rhodes, *&* *en* Savoie.

ſence reveilleroit en lui la tendreſſe paternelle, d'une manière à tout mettre en uſage pour lui fournir les moïens de ſecourir ceux qui défendoient encore les miſérables reſtes de ſon Roïaume.

Comme il ne put abſolument fournir aux dépenſes de ſon voïage, il eut encore recours au Grand-Maître, qui lui fournit 4741. Ducats, 27. Aſpres, ſous la caution de SIBAUD DE LAURIOT, Chancelier de *Chypre*; d'AME' DE GENEVE, & d'ANTOINE DE LA BALME, Chambellans, auxquels ce Prince fit un billet d'indemnité, en préſence de PHE'BUS DE LUZIGNAN, Seigneur de *Seide*; de JANUS DE MONTOLIF, & de BERNARD DE ROYSSET, Amiral. Ce contract, & cette reconnoiſſance furent faits au mois de Septembre de l'an 1463.

1463. Article *II.*

Cependant le Duc de *Savoie*, ſur le raport que lui fit Roi, ſon Fils, du mauvais état de ſes affaires, & de l'extrémité, où il avoit laiſſé la Fortereſſe de *Cérines*, comprit que tous ſes efforts ſeroient inutiles, & ne ſerviroient qu'à l'incommoder: c'eſt pourquoi, il ne ſe donna plus aucun mouvement à ce ſujet; de ſorte que le voïage de LOUIS opéra encore moins, pour le ſoulagement des Aſſiégés, que n'avoient fait ceux de la Reine, ſon Epouſe, qui languiſſant, & déſolée du peu de ſuccès de ſes ſollicitations, & de l'inſenſibilité du Duc, ſon Beau-Père, non moins que de l'évanouiſſement du projet de la *Croiſade*, que le Pontife avoit fait publier, & de l'eſpérance, qu'il lui avoit donnée, que les Princes *Croiſés* la rétabliroient, en paſſant, en *Chypre*, recourut à ME'HEMET II. Empereur des *Turcs*. Elle ſe flattoit, que ce Monarque ſeroit, peut-être, alors, plus touché de ſes miſères, que ne l'étoient les Princes *Chrétiens*; & que, ſenſible à ſes malheurs, & à ſes ſoumiſſions, il pourroit faire, en ſa faveur, ce qu'il avoit fait autrefois pour l'Uſurpateur de ſes Etats.

*Le Duc de Savoie ne ſe donne aucun mouvement.*

Dans cette eſpérance, elle envoïa FLORIN, Comte de *Jaffa*, à *Conſtantinople*, avec ordre d'offrir au *Sultan*, non ſeulement le même tribut que l'Ile de *Chypre* payoit au Soudan d'*Egypte*, mais encore

*La Reine dépêche vers Mehemet II. pour implorer ſon ſecours.*

encore de lui donner une des Places du Roïaume, dont il ne lui ſeroit pas difficile de chaſſer ſon Ennemi, & de s'en mettre en poſſeſſion.

Le Comte de *Jaffa*, qui avoit épouſé une Dame de la Maiſon de *Cantacuzène*, dont la Sœur étoit mariée avec un des principaux Officiers de la *Porte*, ſe chargea de cette commiſſion, avec d'autant plus de plaiſir qu'il eſpéroit qu'à la faveur de ſon Alliance, il pourroit ſervir utilement la Reine, & ſa Patrie; Mais il ne penſa jamais, que le refus, qu'il avoit fait à ſa Belle-Sœur, de conduire ſa Famille à *Conſtantinople*, comme elle l'én avoit ſollicité au commencement du Siége de *Cérines*, pût mettre obſtacle à ſa négociation, ni lui attirer la ſuite funeſte, qu'il éprouva.

Le *Turc*, ſon Beau-Frère, qui avoit attribué à mépris pour ſa Religion le refus, qu'il avoit fait de ſe transplanter à *Conſtantinople*, bien loin de l'apuïer auprès du *Sultan*, le deſſervit non ſeulement, autant qu'il lui fut poſſible, mais fit tant, par ſes intrigues, que ce Monarque déjà fort indiſpoſé contre les *Chrétiens Latins*, renchérit encore ſur ſon indignation naturelle, & fit arrêter le Comte de *Jaffa*, qu'il fit écarteler tout vif. *Elle ne réüſſit point.* 1464.

CHARLOTTE, informée de cette nouvelle disgrace, dont les avis ne tardèrent pas d'arriver à *Rhodes*, en fut extrêmement touchée, & attribua cette fatalité plutôt à la mauvaiſe influence, qui étoit attachée à toutes ſes entrepriſes, qu'à l'inhumanité des *Turcs*. Article *III.*

Ce ne fut pas le ſeul ſujet douleur, dont elle fut affligée. Elle aprit, en même tems, que les Aſſiégés de *Cérines* étoient réduits à manger chevaux, chiens, chats, & tout ce qu'il y avoit de plus immonde. Accablée par tant de cuiſantes afflictions, & ne déplorant pas moins le ſort de ceux qui s'étoient attachés à ſes intérêts, que ſes propres malheurs, ſe voïant, d'ailleurs, elle même, à charge à la Religion, aux dépens de laquelle elle ſubſiſtoit depuis long tems, avec toute ſa ſuite, elle *Ceux de* Cérines *ſont aux dernières extrémités.*

le abandonna le Gouvernement de *Cérines* à SORON DE NAVES; (GEORGE DE PIOSASQUE, que le Roi LOUIS y avoit laiſſé aïant voulu ſe retirer). La Reine ſe flattoit, que ſa confiance engageroit ce *Sicilien* à risquer plus hardiment ſes Galères, pour procurer quelque ſoulagement aux Aſſiégés, en attendant qu'elle trouvât le moïen de leur en donner.

*Stratagême inventé par le Commandant de la Place.*

Soit que ce nouveau Commandant eût une ſincère intention de ſe bien acquitter de ſon devoir, ou que la calamité, qu'il éprouvoit, le fît agir, comme il ne pouvoit, ſans un évident danger, faire ſortir ſes Galères du Port de *Cérines*, les Forces maritimes de JAQUES étant de beaucoup ſupérieures, il eut recours à un ſtratagême, qui lui réüſſit parfaitement bien.

*Les Aſſiégés ſont ſecourus par ce ſtratagême.*

Pour donner le change aux Ennemis, il ordonna aux Capitaines de ſes deux Galères de feindre une rebellion, & de ſe donner entièrement à JAQUES. Celui-ci, qui n'étoit point accoutumé à être ſurpris, par ceux qui ſe rangeoient de ſon parti, crut facilement tout ce que ces Officiers lui racontèrent du mécontentement, qui les avoit obligés de quitter *Cérines*, & ſe repoſa ſur la fidélité, avec laquelle ils offrirent de le ſervir. Ce Prince, tout fin qu'il étoit, donna ſi bien dans le piége, qu'il les careſſa extrêmement, les envoïa d'abord à *Tripoli de Syrie*, pour en raporter deux groſſes pièces d'Artillerie, & quantité de Proviſions de guerre, & de bouche, que JEAN PEC y avoit fait préparer. Après quoi ces Capitaines, auſſi exacts à ſuivre les ordres de leur Chef, qu'ils l'avoient été à tromper ſon Ennemi, au lieu de conduire leur charge aux *Salines*, ſelon l'ordre, que JAQUES leur en avoit donné, entrèrent dans le Port de *Famagouſte*, où ils vendirent aux *Génois*, la poudre, & les canons, qu'on avoit chargés ſur leurs Galères, & portèrent à *Cérines* les proviſions de bouche, ſans que les Ennemis s'apperçuſſent, que quelque tems après, de leur trahiſon. JAQUES en fut d'autant plus irrité, qu'elle mettoit un nouvel obſtacle à ſes ſes projets, & retardoit la reddition de *Cérines*, qui étoit pour lui le coup de partie.

CHA-

## CHAPITRE II.

Quelque déplaisir, qu'en ressentît JAQUES, il eut néanmoins la prudence de n'en rien témoigner à PIERRE DE NAVES. Il eut même la politique d'augmenter sa paye, & de le faire Capitaine de ses Gardes, dans l'espérance, que ces marques de confiance, & de générosité, l'engageroient encore plus fortement à son service, & lui procureroient les moïens de détacher son Frère du parti de ses Ennemis; ce qui le dédommageroit, avec usure, du tort, qu'il venoit de lui faire. Article I. *La dissimulation de* Jaques *lui réüssit.*

Il ne se trompa point. SORON DE NAVES, après avoir défendu vigoureusement la Place de *Cérines*, pendant quelques mois, se rébuta de ne recevoir de LOUIS, & de CHARLOTTE, que des promesses, qu'ils n'exécutoient jamais, & se laissa séduire par les propositions avantageuses, que son Frère lui faisoit faire sans cesse, de la part de JAQUES. Il lui rendit, enfin, cette importante Place, & priva ces Princes, qui lui en avoient confié la garde, d'une Forteresse capable d'épuiser toutes les Forces de leurs Ennemis, s'ils eussent eu le bonheur de rencontrer des Personnes assez fidèles pour la bien défendre, & la leur conserver. *Le Commandant de* Cérines *séduit rend la Place.*

Cette perte ne justifia, que trop, la Lettre, que CHARLOTTE avoit écrite de *Rhodes*, le 24. Septembre, 1464. au Roi LOUIS, son Mari, dans laquelle elle lui mandoit, *que, s'il ne la secouroit promtement, ils démeureroient bientôt, l'un, & l'autre, sans Roïaume, ni Seigneurie.* En effet, après la perte de *Cérines*, ils ne possédèrent plus rien en *Chypre*, & ne conservèrent que le vain titre de *Roi*, & de *Reine*, de cette Ile. Cette infortunée Princesse assuroit, en même tems, son Mari, *Par cette perte, le Roi, & la Reine sont dépouillés de leur Roïaume.*

*que, ſi elle avoit eu, comme autrefois, vingt, ou vingt-cinq mille Ducats à ſa diſpoſition, elle en auroit chaſſé l'*Apoſtole, *Nom qu'elle donnoit à* JAQUES, *au lieu d'*Apoſtat; *mais que la pauvreté l'avoit tellement accablée, qu'il lui étoit impoſſible de venir à bout d'aucune de ſes entrepriſes.*

Cette Lettre fit ſur l'eſprit de ce Prince tout l'effet, qu'elle pouvoit faire; car, pénétré de ſon contenu, mais manquant de moïens pour ſuivre ſon inclination, il écrivit à tous ſes amis, & aux Perſonnes les plus qualifiées des Etats du Duc, ſon Père, pour en obtenir les ſecours néceſſaires à la levée de 700. Hommes d'armes, & mille Fantaſſins, que ROBERT DE ST. SEVERIN, Comte de *Cayaſſe*, & grand Homme de guerre, s'étoit chargé de conduire en *Chypre*. Il avoit d'autant plus de confiance en ce fameux Capitaine, que le Duc de *Milan* lui en avoit donné la connoiſſance, & avoit répondu de ſa perſonne.

Article *II.* Jaques *reſte maître de toute l'Ile.*

Mais la triſte nouvelle, qu'on reçut, ſur ces entrefaites, de l'infidélité de SORON DE NAVES, puis qu'après la perte de *Cérines*, cette petite Armée ne ſuffiroit pas, pour faire aucun progrès, capable de récouvrer le Roïaume, fit tomber le projet; & JAQUES demeura paiſible poſſeſſeur de l'Ile à la réſerve de *Famagouſte*, d'où il ne tarda pas de chaſſer les *Génois*, même avec beaucoup plus de facilité, qu'il n'avoit oſé l'eſpérer. A' quoi contribua beaucoup le peu de ſoin, qu'avoit la République de tenir cette Place munie du néceſſaire pour ſa conſervation; Auſſi, à-peine y fut-il campé, que, ſans vouloir s'opiniâtrer à la défendre, les Habitans entrèrent en négociation, & convinrent,

*Il chaſſe les* Génois de Famagouſte.

„ que, ſi, dans l'eſpace de vingt jours, ils ne recevoient le ſecours,
„ qu'ils attendoient de *Gènes*, ils lui en ouvriroient les portes,
„ à condition, *qu'ils auroient la liberté d'y demeurer, ou d'en ſortir, avec tous leurs effets, pour aller où bon leur ſembleroit; Que la Ville ſeroit toujours maintenue dans ſes privilèges, & gouver-*

*vernée conformément aux Loix de leur République, & non ſelon les règlemens du Roïaume de* Chypre.

Ce Traité aïant fait comprendre à JAQUES, que les *Famagouſtains* attendoient quelque promt ſecours, & qu'il étoit de ſon intérêt de l'empêcher, il fit promtement ſortir ſes Galères, commandées par JAMES SPALMA, *Catalan* de Nation, & très-expérimenté dans la marine, auquel il ordonna de ſe tenir à la hauteur du Cap de la *Grecque*, & de faire tout ſon poſſible pour s'emparer, brûler, ou couler à fond tous les Bâtimens *Génois*, qu'il pourroit découvrir. Ce Commandant ne tarda pas à s'acquitter heureuſement de ſa commiſſion. Il aperçut, dès le lendemain, un gros Vaiſſeau, & quelques autres Bâtimens, qu'il aborda brusquement. Leurs Equipages, auſſi lâches, que les Habitans de *Famagouſte*, ſe rendirent, ſans faire aucune réſiſtance. IMPÉRIAL DORIA, qui commandoit cette Flotte, & GENTILE PALAVICINO, que la République envoïoit pour Gouverneur en cette Ville, s'y étoient ſauvés dans un esquif, dès qu'ils avoient reconnu, qu'on chaſſoit leur Convoi; de ſorte que SPALMA, tout glorieux d'une expédition auſſi fortunée, que facile, puisque, ſans tirer l'épée, elle aſſuroit à ſon Maître la conquête d'une Place, que tous ſes Prédéceſſeurs n'avoient pu recouvrer, depuis 90. ans, que les *Génois* en étoient en poſſeſſion, & qui aſſujettiſſoit la plus grande partie du Roïaume; ce vaillant homme, dis-je, conduiſit ce Convoi en triomphe à la rade des *Salines*; & les Aſſiégés, qui perdirent alors tout eſpoir de ſecours, ouvrirent leurs portes, comme ils en étoient convenus. 1465.

*L'Entrée pompeuſe de* Jaques *dans* Famagouſte.

L'acquiſition de cette importante Place fut trop glorieuſe à JAQUES, pour n'en point faire tout l'état qu'elle méritoit. Il y fit ſon entrée, avec toute la pompe, & la magnificence, dont il put s'aviſer; ordonnant à tous les Seigneurs, & Officiers de ſon Armée de ſe parer de tout ce qu'ils avoient de plus ſuperbe, afin d'en augmenter l'éclat. SORON DE

NAVES, au quel, pour recompenſe de la reddition du Château de *Cérines*, il avoit promis en mariage une Fille naturelle, qu'il avoit, quoique très-jeune encore, & auquel il avoit auſſi donné le Titre de *Prince* d'*Antioche*, y tenoit le prémier rang. PIERRE DE NAVES, ſon Frère, qu'il avoit fait *Seigneur* de *Baffo*; JEAN PE'RES FABRICE, qu'il avoit gratifié de beaucoup de biens, & du Titre de *Comte* de *Jaffa*, & de *Carpaſſo*; NICOLAS CONSTANCE, qui avoit obtenu pluſieurs Fiefs, & la Charge d'Amiral; ONOPHRE REQUESCENS, qui avoit été fait Sénéchal; RIZZON DE MARIN, nommé à la Dignité de Maréchal; & NICOLAS MORABIT, qui avoit été revêtu de celle *Vicomte* de *Nicoſie*, étoient les principaux de ſa Cour. Il les avoit tous attachés à lui, par des alliances, qu'il leur avoit fait contracter avec des Demoiſelles ſes Parentes, ou avec d'autres de la prémière Nobleſſe du Roïaume. Il avoit également bien accommodé pluſieurs autres Sujets de diſtinction, qui s'étoient attachés à lui, en leur accordant la confiſcation des Biens, & des Fiefs, de ceux qui avoient ſuivi le parti de la Reine CHARLOTTE.

Article *III.* *Il établit un bon gouvernement.*

Ce fut dans ce pompeux, & triomphant appareil, que JAQUES entra dans *Famagouſte*, où les Magiſtrats le reçurent en grande cérémonie, & lui prêtèrent le Serment de fidélité. Il fit enſuite munir abondamment la Place de tout ce qui étoit néceſſaire, afin de ſe la bien conſerver, comme la clef principale du Roïaume, puiſqu'elle en eſt l'unique Ville, qui ait un bon port. Il en donna le gouvernement à GONNELLE, Officier de grande expérience, & de la fidélité duquel il étoit aſſuré; lui ordonnant d'être bien ſur ſes gardes, & de n'en ouvrir jamais les portes, pendant la nuit, à quelque perſonne, ni pour quelque ſujet, que ce pût être; Précaution qu'il crut néceſſaire pour ſe guérir du ſoupçon, qu'il avoit conçu de JEAN PEC, Chef des *Sarraſins*, que le *Teitar* lui avoit laiſſés, lequel, enorgueilli par

par les Services, qu'il lui avoit rendus, paroiſſoit diſpoſé à vouloir s'en recompenſer de ſes propres mains.

L'avidité de ce Rénégat étoit ſi grande, que, peu ſatisfait de toutes les libéralités, que lui faiſoit Jaques, il en murmuroit continuellement: Quelquefois même pris du vin, au quel il étoit fort ſujet, il s'émancipoit, jusqu'à dire, "qu'il trouveroit „ bien les moïens de lui enlever les Places, qu'il lui avoit ai-„ dé à conquérir.

Ces raiſonnemens inconſidérés, qui étoient toujours raportés au Prince, joints aux plaintes, qu'il recevoit journellement de l'inſolence des *Sarraſins*, dont ſes Sujets ne pouvoient plus ſuporter les violences, lui firent pluſieurs fois déſirer de les renvoïer en *Egypte*; mais ne pouvant y parvenir, quelques offres, qu'il leur fit, il réſolut enfin de ſe défaire de ces hôtes, à quelque prix que ce fût; perſuadé qu'il lui ſeroit plus facile d'appaiſer le *Soudan*, que d'empêcher, qu'ils n'entrepriſſent quelque ſédition. *Il forme le deſſein de ſe défaire des* Sarraſins.

Dans ce deſſein, il continua ſon ſéjour à *Famagouſte*, où ſa préſence étoit d'ailleurs néceſſaire, ſoit pour conſoler les Habitans de leur changement de Maître, ſoit pour ſe captiver leur affection, & les engager, par ſon affabilité, à y continuer leur commerce, ſans ſonger à en déſerter.

Pour réüſſir plus aiſément contre les *Sarraſins*, il perſuada adroitement à Pec, d'aller paſſer quelque tems à la campagne, afin de s'éloigner du mauvais air, qui régnoit alors dans *Famagouſte*. Ce Rénégat, bien aiſe de ſe trouver en toute liberté avec ſes Troupes, qui étoient en quartier dans les Villages circonvoiſins, ſuivit ce conſeil, & s'y tranſporta, ne pouvant jamais penſer au mauvais tour, que Jaques lui préparoit.

Pendant qu'il joüiſſoit en liberté, avec ſes Officiers, des plaiſirs de la campagne, Jaques avoit fait donner ſes ordres ſécrets aux payſans des environs, déjà irrités contres ces *Infidèles*. Ils exé- Article IV. *Il trompe, & fait maſſacrer leur Chef.*

exécutèrent les ordres du Souverain, avec tant d'ardeur, qu'ils les mirent généralement tous en pièces pendant la nuit. Il est vrai, qu'au milieu de la satisfaction, qu'il ressentoit d'être délivré de ces mal-intentionnés, qu'il regardoit desormais comme de véritables Ennemis, l'inquiétude, où il étoit, de justifier cette action auprès du *Soudan*, l'agitoit extrêmement; ne pouvant douter, qu'il ne voulût tirer raison du massacre de ses Sujets, & que son indignation ne devint funeste à sa fortune.

Pour prévenir sa colère, il s'apliqua très-soigneusement à faire préparer tout ce qui étoit propre à l'appaiser, & à détourner l'orage, qui le ménacoit. Comme, pendant le séjour, qu'il avoit fait au *Caire*, l'expérience lui avoit apris, que l'intérêt étoit le meilleur moïen de faire oublier aux *Barbares* toutes sortes d'injures, quelques grandes qu'elles pussent être, il fit chercher tout ce qui se trouvoit de plus précieux dans l'Ile; & il l'acompagna d'une grosse Somme d'argent comptant, dont il chargea deux Ambassadeurs, avec une attestation de divers *Sarrasins*, qui étoient demeurés à *Famagouste*, où il les avoit civilement retenus, pour l'aider à se retirer de cet embarras. Ils déclaroient, que l'accident, arrivé à leurs compagnons, avoit été causé par une émotion populaire, que leurs insolences, & leur cupidité, leur avoient attirée, sans que le Roi, ou ses Officiers, y eussent aucune part. Ce qui prouve combien ces *Infidèles* sont faciles à se laisser corrompre.

*Il prend des mesures, pour se justifier auprès du* Soudan.

CHA-

## CHAPITRE III.

Pendant qu'ils justifioient ainsi JAQUES du massacre de leurs confrères, on publioit hautement en *Chypre*, qu'il en étoit venu à cette sanglante tragédie, plus pour se dégager de l'obligation de recompenser PEC, & les Troupes, qui l'avoient servi, que par aucune crainte qu'il eût d'en être trahi. Cependant, quelque rage, que cette noire action inspirât au *Soudan*, qui, sur les prémiers avis, qu'il en eut, ordonna l'armement d'une puissante Flotte, pour aller punir son tributaire de son ingratitude, & de l'atteinte qu'il avoit donnée à son autorité; l'attrait des présens, que lui apportèrent les Ambassadeurs de JAQUES, & ceux qu'ils répandirent dans toute la Cour d'*Egypte*, appaisèrent entièrement sa colère, & firent également évanouïr les projets de vangeance, qu'il avoit formés, sans que les plaintes de la Femme de PEC, & des parents des autres, qui avoient été massacrés, fussent capables de lui faire reprendre ses prémiers sentimens de vangeance. Article I.

La Reine CHARLOTTE, qui se trouvoit encore à *Rhodes*, n'aprit pas plutôt la terrible exécution, que JAQUES avoit fait faire contre les *Sarrasins*, qu'elle dépêcha THOMAS PARDO, & un autre Geltilhomme de sa Suite, en *Egypte*, dans l'espérance que cette conjoncture pourroit lui être favorable, & disposeroit le *Soudan* à lui accorder le Roïaume; mais cette lueur d'espérance se dissipa d'abord; & l'Ambassade de PARDO ne servit qu'à lui causer de la dépense, qu'elle n'étoit point en état de soutenir.

*Nouvelles instances de la Reine auprès du* Soudan *inutiles.*

Il est vrai que, si JAQUES, qui étoit plus heureux qu'elle, sortit si facilement d'un aussi mauvais pas, & rentra dans les Article II.

bonnes graces du *Soudan*, peu s'en fallut qu'il ne perît par l'endroit, au quel il ne penſoit nullement. Car la Femme de PEC, ne pouvant ſe conſoler de la perte d'un Mari, qu'elle aimoit tendrement, déſeſpérée de n'avoir pu porter le *Soudan* à l'en vanger, ſe donna à un autre Rénégat, ami du défunt, à condition qu'il paſſeroit en *Chypre*, pour poignarder celui qui en avoit été l'auteur.

*On attente à la vie de* Jaques.

Ce nouvel amant, fidèle à ſa promeſſe, s'en acquitta exactement, & prit ſi bien ſon tems, que, feignant de vouloir demander quelque grace à JAQUES, pendant qu'il ſe promenoit ſur le quai du port de *Famagouſte*, avec fort peu de ſuite, il lui porta un coup de couteau à la gorge; mais il eut l'adreſſe de le parer, & la force de lui arracher le couteau des mains, ſans pouvoir pourtant arrêter l'aſſaſſin, qui, étonné de ſa force, & d'avoir manqué ſon coup, ſe précipita dans la mer, où il fut d'abord aſſommé à coup de pierres par les gardes, & les domeſtiques du Prince, qui y accoururent.

Enfin, JAQUES, après avoir encore ſéjourné quelque tems à *Famagouſte*, jugea à propos, que la tranquilité, & les affaires y étoient aſſez bien affermies, & retourna à *Nicoſie*, pour rétablir celles de cette Capitale, & du reſte du pays, que la guerre, & les fréquentes diviſions, avoient réduit dans un très-mauvais état.

*Il ſoulage les peuples, & établit de bons règlemens.*

Il commença par ſoulager le menu Peuple, que les Nobles tenoient dans un véritable eſclavage. Il leur céda les droits, qui lui appartenoient, paya leurs dettes, & les affranchit entièrement. Il corrigea les abus, qui s'étoient introduits dans les Tribunaux, ordonnant que les procédures Civiles, dont la longueur étoit ſi à charge aux familles, ſe décidaſſent dès la troiſième audience.

Il accorda aux Habitans des Villes maritimes les mêmes priviléges, dont jouïſſoient ceux de *Famagouſte*, afin que tous ſes Sujets puſſent commencer avec un égal avantage; perſuadé que c'étoit

c'étoit le véritable moïen d'attirer l'abondance, & les richesses dans ses Etats. Il ne fut pas moins attentif à faire établir des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse. Il fit venir, pour cet effet, plusieurs savans Hommes des pays étrangers. Il forma à *Nicosie* une espèce d'Académie pour apprendre les exercices à la jeune Noblesse, & attira dans cette Capitale d'excellens ouvriers, en toute sorte d'arts & de métiers.

Tant de beaux, & utiles établissemens, qui illustroient, & faisoient fleurir le Roïaume; sa libéralité envers les grands, & les petits, jointe à l'affabilité populaire, avec laquelle il écoutoit jusqu'aux moindres de ses Sujets, lui attirèrent les applaudissemens, & les bénédictions universelles. Heureux s'il avoit continué dans ces louables principes, & ne se fût abandonné à un excès d'incontinence, qui le porta à débaucher les Femmes, les Filles, & les Sœurs, des plus grands Seigneurs de sa Cour, même de ceux qui étoient le plus attachés à ses intérêts; Défaut insuportable, qui ternit toutes ses belles qualités, changea en haine toutes les louanges qu'on lui donnoit, & faillit enfin à lui coûter la vie par les conspirations, qui se formèrent contre lui.

1466. Article III.

*Son incontinence va à l'excès.*

BALIAN DE'NORES fut le prémier, qui conspira sa perte. Il entraina dans son mécontentement deux Frères de la Maison de *Chimi*, BUSTRON SEBBA, SALAGUA, & quelques autres, qui tous avoient le même sujet de se plaindre des affronts, que JAQUES avoit faits à leurs familles. L'entreprise leur paroissoit juste; mais, n'aïant point assez de courage pour l'exécuter, ils gagnèrent, par leurs largesses, deux Officiers, qui leur promirent de l'assassiner, pendant qu'il reviendroit de *Famagouste*, où il étoit allé: mais, comme ces mercénaires n'étoient pas aussi animés, que ceux qui leur remirent le soin de leur vangeance, ils agirent si mollement, qu'ils donnèrent le tems à JAQUES d'éviter leurs embuches. Leur conspiration fut si mal concertée, qu'elle devint aussi-tôt publique, & ne servit qu'à leur attirer de

*Conspiration de la Noblesse* Cypriote *contre* Jaques.

1467. *Il en prévient les suites.*

la confusion, & de l'ignominie, puisqu'ils furent tous arrêtés, & condamnés à avoir la tête tranchée, sans que les fortes sollicitations de la Mère de JAQUES, ni celles de ses propres Maitresses, pussent obtenir la révocation de l'arrêt.

Il affecta pourtant de se rendre à leurs pressantes instances; mais ce ne fut, que lorsqu'il crut leur exécution finie. Il n'y avoit cependant encore, que quatre de ces Seigneurs décollés, lorsque la grace arriva au lieu du suplice. De trois qui l'obtinrent, il y en eut deux, qui moururent, peu de jours après, de la frayeur, qu'ils avoient eue. Le seul DE'NORES, Chef de cette malheureuse entreprise, en échappa. Il ne voulut plus demeurer dans un pays, où sa famille, comme celles des autres conjurés, avoit été deshonorée: Il s'embarqua avec empressement, & passa en *France*. Il y prit du goût pour la médécine, à laquelle il s'apliqua, avec succès, pendant plus de vingt-ans, au bout desquels l'amour de sa patrie lui fit quitter un séjour, où il vivoit si paisiblement. Il retourna en *Chypre*, & y vécut jusqu'en l'an 1528. qui étoit le 96e. de son âge.

Article *IV*. Sans avoir égard à une disgrace, qui intéressoit la principale Noblesse du Roïaume, soit par parenté, ou par amitié, ni à l'éclat qu'elle y avoit fait, non plus qu'au péril où il exposoit sa vie, il continua toujours ses dissolutions. Il s'y plongeoit même d'une manière, qui faisoit tout craindre à sa Mère. Cette Femme n'ignoroit pas les murmures de la Noblesse en général, & appréhendoit, qu'il ne succombât enfin, par quelque nouvelle conspiration, trop de gens de qualité se trouvant déshonorés par ses débordemens, & peut être à la veille de le sacrifier à leur ressentiment.

*Cette conspiration n'arrête point les débordemens de sa passion.* 1468.

C'est pourquoi elle lui représenta en particulier, avec toute l'ardeur d'une Mère tendre, & affectionnée; " Qu'aïant „ eu le bonheur de s'assurer de la Souveraineté, & de se ren- „ dre possesseur de tout le pays, il étoit desormais tems de „ songer à se donner un Successeur, & par une conduite

„ plus

„ plus modérée, réparer les déplaiſirs, qu'il avoit donnés „ à la plupart de ſes meilleurs Sujets.

## Chapitre IV.

Andre' Cornaro, Noble *Vénitien*, dont nous avons déjà tant parlé, & que Jaques avoit fait Auditeur du Roïaume, tant par raport à ſon mérite perſonnel, qu'en conſidération des Sommes, qu'il lui avoit fournies en diverſes occaſions, & dont il lui étoit encore redevable, le fréquentoit fort familièrement. Il ſut profiter de ſa diſpoſition, & reconnut que les ſages rémontrances de ſa Mère avoient fait impreſſion ſur ſon eſprit. Il laiſſa tomber de ſa poche le portrait, en petit, d'une Demoiſelle, que le Prince voulut voir, croïant que c'étoit celui de quelque Maitreſſe, que Cornaro avoit laiſſée à *Véniſe*; mais celui-ci l'aſſura, que c'étoit le portrait d'une de ſes Nièces, nommée Cathérine, que ſon Frère lui avoit envoïé, afin qu'il remarquât la beauté, que l'âge avoit ajouté au viſage de cet Enfant, depuis qu'il étoit parti de *Véniſe*.

Article I. *Adreſſe de* Cornaro *à retirer* Jaques *du libertinage.*

Comme Jaques s'étoit récrié pluſieurs fois ſur la beauté extraordinaire, qui paroiſſoit effectivement dans ce portrait, Cornaro, prenant adroitement ſon tems, continua à lui repréſenter le chagrin, dans lequel il s'obligeoit lui même à paſſer ſa vie, en renonçant au mariage, que ſon âge, & ſon rang, lui demandoient pour éterniſer ſa Succeſſion.

Le Prince lui paroiſſant alors touché par ce diſcours, il lui dit ouvertement, " que, s'il trouvoit quelques charmes dans le „ viſage de ſa Nièce, capables d'en faire déſirer la poſſeſſion, & „ qu'il voulût lui faire l'honneur de l'épouſer, il trouveroit le „ moïen de l'élever à un état, qui la rendroit digne de ſon al-

 „ liance,

„ liance, en la faiſant adopter par le Sénat, & la République
„ de *Vénise*, outre une dot aſſez conſidérable pour le mettre
„ en état de ſe faire rendre juſtice ſur le Roïaume de ſon Père,
„ dans la pourſuite duquel il ne devoit point douter de trou-
„ ver, dans le Sénat, tous les ſecours qui lui ſeroient néceſ-
„ ſaires.

*Il le fait conſentir au mariage.* Les avis, & les offres CORNARO, aïant été goûtées de JAQUES, ce Prince, & lui, convinrent de pouſſer conjointement l'affaire; Le prémier d'épouſer la Demoiſelle, & le ſecond d'avoir du Sénat toutes les aſſiſtances, qu'il lui avoit promiſes. Ce fut par ce moïen que LOUIS DE SAVOIE, qui avoit épouſé CHARLOTTE, légitime & unique héritière du Roi JEAN, perdit le Roïaume, & que CATHÉRINE CORNARO dévint Reine par ſon mariage, avec JAQUES, le bâtard, lequel, ſe prévalant de l'abſence de LOUIS, ſe ſaiſit de la Couronne, de la manière, que je l'ai expliqué.

1469. Article *II.* Enfin, JAQUES, impatient de poſſéder l'aimable objet, dont il avoit vu le portrait, dépêcha d'abord à *Vénise* JEAN PERE'S FABRICE, & PHILIPPE PODOCATORO, pour conclurre ſon alliance. Le Sénat, qui connoiſſoit aſſez l'honneur, & l'avantage, qu'il recevroit de ce mariage, reçut ces Ambaſſadeurs, avec toute la pompe, & la magnificence, dont on put s'aviſer; Le Traité en fut bientôt conclu, & les articles principaux furent:

*Principaux articles du Traité du mariage entre Jaques, & la Nièce de Cornaro.*

I. Que CATHÉRINE ſeroit adoptée par le Sénat, & reconnue pour Fille de *St. Marc.*

II. Qu'il lui donneroit en dot cent mille Ducats, en argent comptant.

III. Qu'il y auroit à l'avenir une alliance, & confédération perpétuelle, entre le Roi de *Chypre*, & la République de *Vénise.*

La Ville en général paſſa huit jours en fêtes, & en rejouiſſances, ſoit par raport aux ordres du Sénat, ou à la famille,

&

& la parenté nombreuſe de cette nouvelle Princeſſe, à la quelle chacun s'empreſſoit de donner des marques de la ſatisfaction qu'ils reſſentoient de ſa proſpérité.

Après tous ces témoignages de congratulation, les Galères de Hiérome Diédo, qui étoient deſtinées à aller charger des marchandiſes à *Baruth*, étant prêtes à partir, le Doge, & le Sénat, allèrent prendre Catherine à ſa Maiſon. Ce Prince lui donna la main droite, & la conduiſit avec le *Bucintoro*, juſqu'aux Galères, où elle s'embarqua, avec les Ambaſſadeurs de *Chypre*, & André Bragadin, que la République envoïa, avec le même caractère, auprès de Jaques. 1470.

Divers parents de cette nouvelle Reine voulurent l'accompagner, ſous prétexte d'augmenter la magnificence de ſon cortége, mais, en effet, pour obtenir, ſous ſes auſpices, quelque établiſſement avantageux dans le Roïaume.

Pendant qu'on y travailloit à préparer des feux d'artifices, des arcs de triomphe, & autres ſpectacles pour ſa reception, & que Jaques n'épargnoit rien pour donner des marques éclatantes du plaiſir, qu'il reſſentoit d'avoir fait une alliance ſi conforme à ſon inclination, & à ſes intérêts, on vit arriver en *Chypre* l'Archevêque de *Candie*. Il étoit envoïé par Paul II. qui, après la mort de Pie II. avoit été élevé au Pontificat, & qui, comme Père commun des *Fidèles*, n'avoit pu refuſer à Charlotte d'envoïer ce Prélat, afin de ménager, s'il étoit poſſible, un accommodement entre la véritable Reine, & l'Uſurpateur de la Couronne.

Mais, ſi, par un principe de compaſſion pour Charlotte, ce Pontife affecta de faire cette démarche, il y a apparence que les ordres, dont il avoit chargé ſon Miniſtre, n'étoient pas fort preſſans, puiſqu'il ne ſe mit pas fort en peine de les exécuter. C'eſt pourquoi auſſi cette Princeſſe, qui reconnut la feinte commiſération du Pape, ne ſollicita plus la Cour de *Rome*, tant que dura ſon Pontificat, perſuadée que la partialité, que Paul

avoit

avoit pour JAQUES, & pour la République de *Vénise*, sa patrie, ne lui permettroit jamais de rien obtenir, tant qu'il vivroit; de sorte qu'il n'est pas étonnant, si, pour rendre CATHERINE véritablement Reine, le *St. Père* reconnut JAQUES pour véritable Roi de *Chypre*, & reçut ses Ambassadeurs, avec tous les honneurs dus à ceux des têtes couronnées; Ce que PIE II. son Prédecesseur, n'avoit jamais voulu faire.

Jaques *reconnu* Roi *par le Pape* Paul II.

Article *III.* Quoique tout réüssit heureusement à affermir l'établissement, & la grandeur de JAQUES, & que *Sultan* MEHEMET, si rédoutable à tous les Princes d'*Orient*, y eût même contribué quelques années auparavant: néanmoins, soit qu'il n'en espérât plus la même protection; ou qu'il se défiât de la trop grande puissance de ce Monarque, qui allarmoit, en effet, non seulement les *Chrétiens*, mais encore les Souverains *Mahométans* ses voisins, ou que l'intérêt qu'il prenoit dans les affaires des *Vénitiens*, ses nouveaux Alliés, aux quels le *Sultan* venoit d'enlever la belle, & fertile Province d'*Emboé*, aujourd'hui *Nègrepont*, même à la vue de leur Armée Navale; ou qu'enfin il voulût plaire au Pontife, il écrivit au Grand-Maître de *Rhodes*, pour le solliciter à faire une ligue contre ce dangereux ennemi, qui aspiroit visiblement à les subjuguer tous, les uns après les autres; lui faisant, en même tems, comprendre, qu'il auroit été bon de faire entrer dans leur confédération le *Soudan* d'*Egypte*, le *Caraman*, & le *Beig* de *Scandaloro*, qui l'avoit également recherché de faire cette union contre leur ennemi commun, puisqu'il n'aspiroit pas moins à la conquête des Etats des uns, que des autres.

Mais le Grand-Maître, qui attendoit, avec impatience, la conclusion de la ligue, qui se traitoit entre le Pape, FERDINAND, Roi de *Naples*, & la République de *Vénise*, dans la quelle sa Religion devoit entrer, se contenta de l'encourager à se bien défendre, s'il étoit attaqué, & l'assura, qu'il lui donneroit tous les secours, qu'il lui seroit possible.

Après

Après une longue, & pénible navigation, les Galères, qui conduisoient la nouvelle Reine de *Chypre*, abordèrent enfin à *Famagouste*. Son arrivée fit bientôt oublier à Jaques tout autre soin, que de se bien divertir. Les grands ravages, que la peste venoit de faire à *Constantinople*, éloignoient le danger, & dissipoient la crainte, qu'il avoit conçue des armes du *Sultan*, que ce terrible fléau avoit mis hors d'état de continuer ses projets. Il trouvoit Cathérine encore plus belle, & plus aimable, que le portrait, qu'il en avoit vu, ne la lui avoit représentée. L'émulation de ses Sujets à seconder la passion, qu'il avoit, de lui rendre le séjour de *Chypre* agréable, le mettoit au comble de son contentement. 1471.

*Arrivée de* Cathérine Cornaro *à* Famagouste.

La somptueuse, & superbe reception, qu'on fit à cette Princesse, tant à *Famagouste*, qu'à *Nicosie*; la pompe, avec la quelle on célébra son mariage, & son couronnement; la quantité, & la diversité de spectacles publics, & particuliers; les illuminations, les fontaines de vin, artistement construites; les danses, les festins, & les autres réjouissances qu'on y vit, continuèrent si longtems à la Cour, & dans toute l'Ile, que les *Chypriots*, qui aiment extrêmement la joie, & les divertissemens, publioient hautement, que le tems de *Venus*, à la quelle ils comparoient cette Princesse, pour la beauté, étoit revenu.

*Réjouissances en* Chypre *au mariage, &* *au Couronnement de* Cathérine.

Mais il faut convenir, que ces grandes fêtes, quoique conformes au génie de la Nation, qui s'y est de tout tems fort livrée, n'auroient pas si longtems duré, sans la générosité, & la douceur, avec la quelle Jaques les gouvernoit, & les affranchissoit de la plupart des impôts. Aussi étoient-ils devenus tous riches, & opulens. La Noblesse du pays même, quelque jalousie sécrete qu'elle ressentît de voir les principales charges du Roïaume entre les mains des étrangers, étoit d'ailleurs si satisfaite de la manière, avec laquelle il s'étoit dépouillé de plusieurs Fiefs, en faveur de ceux qui n'en avoient point, & à augmenter les honneurs, & les revenus de ceux qui en possédoient, qu'elle s'empres-

 soit

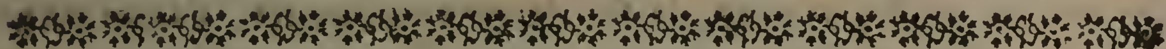
ſoit également à lui donner des marques d'amour, & de reconnoiſſance.

Article IV. Pendant que les uns, & les autres, paſſoient de fète, en fête, & de plaiſir, en plaiſir, la groſſeſſe de la Reine; qui avoit ſuivi de près ſon mariage, aïant donné lieu à de nouvelles réjouiſſances, qui furent auſſi continuées à l'occaſion du paſſage de divers Nobles *Vénitiens*, dont les uns alloient en Ambaſſade dans les pays *Orientaux*, & d'autres qui commandoient les Flottes de la République : Les principaux furent PIERRE MOCE'NIGO, Général; CATHE'RIN ZEN, & JOSEPH BARBARO, qui abordèrent à *Famagouſte*, avec les Ambaſſadeurs d'USSUM CASSAN; Roi de *Perſe*, au quel ces deux derniers avoient été envoïés, pour l'inviter à entrer dans la ligue contre *Sultan* ME'HE'MET: La Reine CHARLOTTE, qui étoit à *Rhodes*, y ſouffroit de grandes incommodités, & conſumoit le peu d'aſſiſtance, qu'elle recevoit de la Religion, à entretenir quelques intelligences ſécrettes en *Chypre*, qui ne ſervoient pourtant qu'à augmenter ſes douleurs, par le recit du triomphe, & des proſpérités de celui qui avoit uſurpé ſes Etats; de ſorte que, pour faire ſubſiſter ſa ſuite, cette malheureuſe Princeſſe fut obligée de demander la même penſion, que le Couvent donne aux Chevaliers, pour leur ſimple nourriture.

Dans cette extrémité, elle pria le Grand-Maître de vouloir faire examiner les Reliquaires, & les joïaux, que le Chevalier de PIOSASQUE avoit engagés de ſa part à IMPE'RIAL DORIA, Noble *Génois*, afin qu'il lui payât le ſurplus de leur valeur, dont il n'ignoroit pas qu'elle avoit un preſſant beſoin. Cependant, quoique les hiſtoires parlent de ces dépôts, comme de quelque choſe de fort précieux; & des inſtances, que fit CHARLOTTE, afin qu'ils ne fuſſent point tranſportés en *Occident*, dans l'eſpérance de les rédimer, & de rendre aux *Dominiquains* de *Nicoſie* les Reliques, qui leur appartenoient, & au ſujet des quelles

JA-

JAQUES avoit extrêmement mortifié les Religieux, qui les lui avoient prêtées, aucun Ecrivain n'éclaircit pourtant point, ce que ces gages précieux ſont devenus; Si cette Princeſſe les a recou- 1472.
vrés; s'ils ſont demeurés à *Rhodes*; ou ſi DORIA les a emportés à *Gènes*.



## CHAPITRE V.

Comme, quelques heureux que ſoient les hommes, il ſe mê- Article I.
le ſouvent quelque amertume à leur félicité, celle de JAQUES fut interrompue par la mort d'un Prince, dont la Reine, ſa Femme, étoit accouchée, & qui ne vécut que cinq jours. Cet accident le toucha d'autant plus, qu'il avoit une extrême tendreſſe pour la Mère, & une égale paſſion pour l'Enfant. Ce fut à cette occaſion, que, pour diſſiper ſa mélancolie, ANDRÉ CORNARO, & MARC BEMBO, Oncles de CATHÉRINE, engagèrent JAQUES à de fréquentes parties de chaſſe; expédient qui fut généralement approuvé, puisque perſonne ne pouvoit prévoir, que ce divertiſſement pût jamais lui devenir ſi funeſte, ni que ces Seigneurs *Vénitiens* fuſſent ſi attachés aux intérêts de la République, pour lui ſacrifier ceux de leur propre Nièce. On ne connut cependant que trop, par leur conduite, qu'ils n'avoient pas moins travaillé pour leur patrie, en procurant à cette Dame la Couronne de *Chypre*, que pour l'honneur, que ſa dignité, & ſon haut rang, procureroient à toute leur famille.

Jaques, *trahi par* Cornaro, & Bembo, Vénitiens.

En effet, bien perſuadés qu'avec tous les mouvemens, que la Reine CHARLOTTE s'étoit donnés, elle n'avoit pu empêcher JAQUES de lui enlever la couronne, & de s'affermir ſur le Trône, elle pourroit encore moins troubler leur République dans la jouïſſance de cet Etat, ils profitèrent d'une de ces parties de chaſſe aux environs de *Famagouſte*, pour empoiſonner ce Prince. Ils s'imaginoient, qu'é-

*Ils empoiſonnent Jaques, près de Famagouſte.*

qu'étant éloignés de la Ville de *Nicosie*, & du grand monde, ils cacheroient plus facilement leur déteſtable action. Pour mieux tromper le public, ils affectèrent une véritable douleur de ſa maladie; attribuant la fièvre, qui l'avoit ſaiſi, au mouvement extraordinaire qu'il s'étoit donné; mais, lors qu'ils s'apperçurent, que le venin faiſoit tout l'effet, qu'ils en attendoient, voulant ſe rendre maîtres de ſes derniers momens, ils empêchèrent, par leur autorité, qu'aucun des Barons, qui avoient été de cette funeſte partie, entraſſent dans ſa chambre, ſous prétexte de lui procurer du repos. Voilà comme le raporte le Père LUZIGNAN dans ſon *Hiſtoire* de *Chypre*.

Une démarche ſi hardie, & ſi intéreſſante, obligea les Barons à envoïer promtement avertir la Reine, & le Conſeil, de l'état, où le Roi ſe trouvoit. Cette Princeſſe, & les principaux
1473. Seigneurs ſe rendirent d'abord à *Famagouſte*, où CORNARO, & BEMBO, ne furent plus les maîtres de l'appartement du Souverain; Mais, quelque conſolation qu'il eût de la vue de ſon Epouſe, qui étoit enceinte, & quelque aſſiſtance qu'on s'efforçât de lui donner, il fut impoſſible de le guérir. Il n'y eut que ſa jeuneſſe, & la force de ſon tempérament, qui pût prolonger ſa vie de quelques jours, pendant les quels il diſpoſa de ſes Etats, & de ſes affaires domeſtiques, en préſence des Grands du Roïaume, & du Général MOCE'NIGO. Ce dernier, ſur l'avis de ſa maladie, étoit revenu promtement de *Caramanie*, où il ſe trouvoit avec ſa Flotte, qui, à la ſollicitation du Roi de *Perſe*, y avoit paſſé, pour ſoutenir deux des Enfans du *Grand-Caraman* contre leur troiſième Frère, lequel, aſſiſté des Forces de Sultan ME'HE'MET, leur avoit enlevé l'héritage paternel.

*Jaques profite de ſes derniers momens, pour diſpoſer de ſes Etats.*

JAQUES, qui avoit beaucoup de confiance en ce Général, & qui ſentoit ne pouvoir réſiſter longtems à la violence de ſon mal, lui recommanda avec empreſſement la Reine ſa Femme, l'Enfant qu'elle portoit en ſon ſoin, & ſon Roïaume, afin qu'avec l'aſſiſtance de la République, il n'y arrivât aucun changement;

gement, ni aucun trouble, qui pût en altérer la tranquilité.

MOCENIGO assura ce Prince, que la République ne manqueroit pas d'emploïer toutes ses Forces, s'il le falloit, pour maintenir ses Héritiers dans la possession de ses Etats, comme il le pratiqueroit en son particulier, tant qu'il occuperoit le Généralat. Il s'efforca, en même tems, de lui persuader, que sa maladie n'étoit point aussi dangereuse qu'il le croïoit, & partit, pour aller rejoindre sa Flotte, avec la quelle il alla attaquer la Ville de *Macre* sur les bords de la *Lycie*.

Mais la violence du mal augmentant, sans qu'aucun remède fût capable de le diminuer, le Roi fit venir THOMAS FICARD, Chancelier du Roïaume, auquel, en présence de toute la Noblesse, qui se trouvoit alors à *Famagouste*, il fit lire son Testament, qui contenoit: *Que lui*, JAQUES DE LUZIGNAN, *par la grace de Dieu*, *Roi de* Chypre, de Jérusalem, *&* d'Arménie, *recommandoit son ame à Dieu, lors qu'elle seroit séparée de son corps, & laissoit pour Tuteurs de l'Enfant, que la Reine, son Epouse, portoit dans son sein, & pour Gouverneurs du Roïaume pendant sa minorité*, JEAN PERES FABRICE, *Comte de* Jaffa, *& de* Carpasso; JEAN TAFURES, *Comte de* Tripoli; MORFU DE GRIMIER, *Comte de* Rochas; ANDRÉ CORNARO, *Auditeur de* Chypre; MARC BEMBO; RIZZON DE MAZIN, *Chambellan*; PIERRE DAVILLA, *Connétable*; *&* JEAN ARONION, *Prémier-Sécrétaire d'Etat*, *à la charge pourtant qu'ils reconnoitroient la Reine* CATHERINE, *son Epouse*, *pour Tutrice*, *& Régente*, *jusqu'à la majorité de l'Enfant*, *qu'elle mettroit au jour; le quel il reconnoissoit pour son vrai, & légitime héritier; Qu'à son défaut, il appelloit à la Succession du Roïaume* GEN, *son Fils naturel*; *&*, *s'il venoit à manquer sans héritiers*, *il vouloit qu'il échût à* JEAN, *son second Fils naturel*; *&*, *au défaut de celuici*, *que* CHARLOTTE, *sa Fille naturelle*, *y succédât*; *& que*, *s'il plaisoit à Dieu d'en disposer*, *il vouloit*, *& entendoit*, *que*

Article *II.*

*Fait faire la lecture de son testament.*

*Clause extraordinaire, qui fait voir, que* Jaques *étoit bien différent de lui même, en faisant son testament, & en sollicitant le* Soudan d'Egypte *à le préférer à la Reine* Charlotte.

*ſes Roïaumes appartinſſent au plus proche de ſes Parens, de la race de* LUZIGNAN; *Qu'il laiſſoit également ſon tréſor, & tous ſes autres biens, à ſon héritier: Et qu'il vouloit qu'incontinent après ſa mort, on mît en liberté tous les priſonniers; & qu'on delivrât pareillement tous ceux qu'il avoit fait mettre aux Galères.*

Après la lecture de ce Teſtament, auquel il ne voulut rien changer, & après avoir bien recommandé à ces Seigneurs de tenir la main à ſon exécution, & à entretenir la tranquilité dans le Roïaume, il mourut le 5. Juin de l'an 1473. âgé de 33. ans, dont il en avoit régné douze, huit mois, & quatre jours, depuis ſon couronnement au *Caire*.

*Mort de* Jaques.

Son corps fut inhumé dans l'Egliſe de *St. Nicolas*, Cathédrale de *Famagouſte*, avec une pompe fort médiocre, par le défaut de cire, qui cette année-là fut ſi rare en *Chypre*, qu'à peine s'en trouvoit-il pour illuminer les Autels, où l'on célébroit les Meſſes. Le Père LUZIGNAN, & quelques autres Ecrivains, ont remarqué cette diſette de cire, comme une choſe fort extraordinaire, & comme une punition de Dieu envers JAQUES, qui avoit mépriſé l'ordre Sacré de Soudiacre, où il étoit entré. Ce qui pourroit cependant avoir une cauſe toute naturelle; & il eſt vrai, que, ſi ſes funerailles ſe firent avec ſi peu d'éclat, les regrets ſincères des Peuples ſupléèrent à ce défaut.

*Il eſt très-regretté des Peuples.*

Il ſeroit fort difficile d'exprimer la douleur, qu'ils témoignèrent tous de ſa perte; & il eſt à croire, que, dans l'excès de leur affliction, ils ſe ſeroient vangés dès-alors de ceux qui les avoient privés d'un Prince, qui les avoit plutôt gouvernés en Père, qu'en Souverain, & qui n'avoit jamais ſongé qu'à enrichir la Nobleſſe par ſes libéralités, & à les mettre tous dans l'opulence par la ſupreſſion des impôts, dont ils étoient accablés à ſon avènement; Mais le reſpect, & la vénération, qu'ils conſervoient pour ſes dernières volontés, pour la Reine ſon Epou-

Epouſe, & pour le fruit qu'elle portoit, les empêcha d'en venir à cette extrémité.

En effet, à quelques débauches près, JAQUES méritoit bien leurs louanges, & leur affection. Ses défauts étoient très-inférieurs aux belles qualités, qu'il poſſédoit. Il étoit courageux, affable, libéral, & populaire à l'excès, zélé pour faire la juſtice à ſes Peuples, amateur des Arts, & des Sciences, & il n'avoit rien épargné pour les faire fleurir en *Chypre*.

A' peine ſes funérailles furent terminées, que les Gouverneurs, qu'il avoit nommés par ſon Teſtament, dépêchèrent JEAN TERRAS à MUTIUS CONSTANCE, Gouverneur de *Nicoſie*, afin qu'il fît publier dans cette Capitale la Régence de la Reine, & qu'il vint inceſſamment à *Famagouſte*, avec tous les autres Officiers de la Couronne, pour prêter à cette Princeſſe le Serment de fidélité; ce qu'il ne manqua pas d'exécuter, en compagnie d'ONOFRE REQUESCENS, Grand-Sénéchal du Roïaume; de PAUL ZAPPA, Sénéchal de *Jéruſalem*, & Vicomte de *Nicoſie*; de JULIEN TARA, Vicaire-Général de l'Archevêque FABRICE, qui avoit ſuccédé au Père GONÊME; de NICOLAS DE LARCHE, Archêvêque *Grec* de cette Ville; & de diverſes autres perſonnes de diſtinction, qui tous lui prêtèrent le Serment de fidélité; Et, après eux, NICOLAS MORABIT, Gouverneur de *Cérines*; JEAN ATTAR, Gouverneur de *Baffo*, N...., Gouverneur de *Limiſol*. Tout ſe paſſa avec tant de tranquilité, qu'on peut dire, que la mort de JAQUES ne cauſa que des regrets, & point du tout d'altération dans les affaires de l'Etat. Peut être auſſi que la préſence du Général MOCÉNIGO, qui, à la prémière nouvelle de ſa mort, s'étoit d'abord rendu à *Famagouſte*, avec une partie de ſa Flotte, y contribua beaucoup, & empêcha le peu de partiſans de la Reine CHARLOTTE, qui y reſtoient, de remuer; s'étant contentés de l'informer du décès de l'Uſurpateur, & de la bonne volonté, qu'ils auroient eu de la ſervir.

Article III.

*Tout ſe paſſe, avec tranquilité.*

Mais,

Mais, quelque assurance qu'ils lui donnassent de leur attachement, l'abandon de ses Sujets les plus affectionnés, & la longueur de ses malheurs, lui aïant enseigné à se défier de tout le monde, elle dépêcha un Brigantin en *Chypre*, avec le Chevalier JEAN GIBLET, & AUGUSTIN PUISAT, ses plus confidens, afin qu'ils allassent s'en éclaircir, & découvrir, en même tems, la disposition des *Chypriots* à son égard; Mais, par un enchainement de malheurs, ces Députés, sur lesquels elle comptoit entièrement, exécutèrent si mal ses ordres, & s'acquittèrent si mal de leur commission, qu'ils ne firent qu'éventer les desseins de leur maîtresse, sans pouvoir lui être d'aucune utilité.

*Inutilité des efforts de* Charlotte.

Ils abordèrent aux Côtes *Occidentales* de l'Ile; mais, au lieu d'aller eux-mêmes reconnoitre le pays, dont ils avoient une entière connoissance, ils n'eurent pas assez de courage pour mettre pié à terre, & se contentèrent d'y envoïer un de leurs Domestiques, nommé VALENTIN, qui, aussi mal habile qu'eux, fût arrêté à *Pentaya*, & conduit à *Famagouste*, où il découvrit, sans difficulté, le sujet de leur voïage, & l'endroit où il les avoit laissés; de manière qu'ils coururent risque d'avoir le même sort. La Reine CATHÉRINE fit d'abord partir une Galère, pour s'aller saisir de leur Brigantin; & ils auroient été pris, si le retardement de leur Domestique ne leur avoit fait soupçonner ce qui étoit arrivé; ce qui les engagea à repasser promtement à *Rhodes*, avec la seule certitude de la mort de JAQUES, qu'un Pêcheur leur avoit apris. CHARLOTTE en conçut quelque espérance de rentrer dans ses Etats; ce qui auroit pu lui réüssir, si elle avoit eu les moïens nécessaires pour l'entreprendre.

Elle eut de nouveau recours au Grand-Maître, le priant qu'après l'avoir si généreusement assistée, il voulût continuer à le faire dans une conjoncture, qui lui paroissoit si favorable, en envoïant un de ses Chevaliers au Général MOCÉNIGO, qui se trouvoit avec sa Flotte dans le port de *Fisque*; se flattant, mal à propos, de pouvoir l'engager à s'intéresser pour elle.

Quoi-

Quoique le Grand-Maître reconnût l'impoſſibilité du projet de cette Princeſſe, voulant ſatisfaire à ſes inſtances, il aſſembla le Conſeil, qui nomma le Chevalier DE LIGNAC, Amiral de *Rhodes*, pour aller vers le Commandant *Vénitien*; mais il s'excuſa de ne pouvoir la ſervir de deux Galères, qu'elle ſouhaitoit, ſur l'engagement où étoit la Religion de joindre ſes Bâtimens à la Ligue, qui avoit été conclue contre le *Turc*, bien que ce ne fût, en effet, que pour ne point entrer dans une affaire, qui ne pouvoit être que chagrinante pour eux.

Cette Princeſſe n'eut pas une réponſe plus favorable de MOCÉNIGO. Le Chevalier de LIGNAC lui répreſenta inutilement la juſtice de ſes droits ſur le Roïaume de *Chypre*, qu'il ne pouvoit ignorer que JAQUES lui avoit uſurpé; & enfin la bonne intelligence, qui avoit toujours régné entre ſes Ancêtres, & la République, qu'ils avoient toujours favoriſée, au préjudice des *Génois*; temoin l'affaire, qui étoit arrivée dans *Famagouſte*, au couronnement du Roi PIERRIN, où la déférence, que ce Prince eut pour les *Vénitiens* lui couta la guerre, qu'ils lui firent enſuite.

Toutes ces raiſons ne touchèrent point du tout ce Général; au contraire, il répondit ſèchement, que le Sénat, étant obligé de ſoutenir la Reine CATHÉRINE, ſa Fille adoptive, & de la maintenir dans la poſſeſſion du Roïaume, que ſon mari venoit de lui laiſſer, pour le conſerver à l'Enfant, dont elle étoit enceinte, & qui en devoit être le légitime héritier; puiſque ſon Père en avoit obtenu l'inveſtiture du *Soudan* d'*Egypte*, de qui il dépendoit; Il avoit ordre du Sénat de regarder comme Ennemi, quiconque chercheroit à troubler la Mère, où l'Enfant, dans la jouiſſance de cet Etat.

Il fit plus, craignant que la Religion ne voulût favoriſer CHARLOTTE, & lui prêter ſes Galères pour la tranſporter en *Chypre*, où ſa préſence auroit pu cauſer quelque émotion, il écrivit une forte Lettre au Grand-Maître, pour lui demander,

que les mêmes Galères allassent joindre sa Flotte, qu'elles avoient quittée, sous prétexte d'aller prendre des rafraichissemens, puisque, si elles retardoient encore, il seroit obligé de s'en plaindre aux Princes Confédérés, qui desaprouveroient la conduite de la Religion dans l'inexécution du Traité d'alliance.

Article IV. 1474. Une déclaration si formelle, à la quelle CHARLOTTE devoit pourtant s'attendre, d'autant plus que dans cette affaire le Sénat n'agissoit pas moins pour ses propres intérêts, que pour ceux de CATHÉRINE, puisque, dès son mariage avec JAQUES, il avoit regardé le Roïaume de *Chypre*, comme un bien, qui pourroit appartenir un jour à la Republique, obligea cette ancienne Reine à cesser de demander l'assistance de MOCÉNIGO; &, changeant en même tems de sentiment, & de conduite, Elle dépêcha NICOLIN MILLAS en *Egypte*, pour implorer la protection du *Soudan*, qu'il ne trouva pas mieux disposé, que le Général *Vénitien*.

*Elle sollicite en vain le* Soudan *d'*Egypte.

Car, bien-loin de vouloir écouter ses raisons, prévenu en faveur de CATHÉRINE, qui, outre le tribut ordinaire, avoit eu la précaution de lui envoïer d'abord ANDRÉ SOLORES, avec une Galère, chargée de divers riches présens, il fit arrêter l'Envoïé de CHARLOTTE, & le remit à celui de CATHÉRINE, lequel le conduisit en *Chypre*. Ce Ministre y revint fort à propos, pour empêcher, que les Officiers *Mammelucs*, que le *Soudan* y avoit envoïés pour s'emparer du trésor, & des meubles de JAQUES, sitôt qu'il fut informé de sa mort, & que la naissance d'un Fils dont CATHÉRINE étoit acouchée, n'avoit pu faire désister de leur recherche, n'en vinssent à quelque extrémité.

*Le* Soudan *fait arrêter l'Envoïé de* Charlotte.

Le Roi LOUIS faisoit des tentatives aussi inutiles, que celles de son Epouse. Ce Prince, qui, jusqu'à la nouvelle du décès de celui qui l'avoit dépouillé de son Roïaume, avoit demeuré en *Savoie* dans l'inaction, dépêcha de *Génève*, le 14. Decembre, 1473. AYMON DE MONTFALCON, Prieur d'*Anglefort*, Ambassadeur au Pape SIXTE IV. qui avoit succédé à PAUL II. sans que les sollicitations de ce Ministre pussent lui être d'aucune

ne utilité; soit que ce Pontife fût entièrement occupé de la Ligue contre MÉHÉMET, ou qu'il craignît d'en interrompre les progrès, en inquiétant les *Vénitiens*, qui en étoient le plus ferme apui, par le grand nombre de Galères, qu'ils y entretenoient, il ne fit presqu'aucune attention à ses instances. Ce Ministre ne réüssit pas mieux auprès des autres Princes, dont il rechercha l'assistance, de sorte que CATHÉRINE jouïssoit tranquilement du Roïaume, pendant que LOUIS, & CHARLOTTE servoient de jouët à la fortune, & souffoient tout ce qu'elle peut faire ressentir de plus douloureux aux personnes, qu'elle persecute.



## CHAPITRE VI.

LE Général MOCÉNIGO, après avoir eu l'honneur de tenir le jeune Roi JAQUES III. sur les fonts Baptismaux, reconnoissant, par la tranquilité des affaires, & par la soumission des Peuples, que sa présence n'étoit pas fort necéssaire en *Chypre*, y laissa deux Galères, & quelques Troupes au service de la Reine CATHÉRINE, & repassa aux Côtes de la *Caramanie*, où il espéroit de faire quelque nouvelle entreprise sur les *Turcs* en faveur du Roi de *Perse*, dont le Fils, nommé ZEYNAL, avoit déjà gagné deux Batailles sur eux; Mais aïant reçu des Lettres de CATARIN ZEN, Ambassadeur de la République auprès du *Sophi*, avec la nouvelle, que ce jeune Prince avoit perdu la troisième, & y avoit été tué, & que ce malheur avoit tellement étonné les *Persans*, qu'ils avoient tout quitté, pour s'en retourner en leur pays, MOCÉNIGO repassa en *Chypre*, se fournit de rafraichissemens, & alla ensuite hiverner à *Modon*, sur la Côte Méridionale du *Peloponèse*.

Article I.

Cathérine *règne tranquilement.*

*La conduite de* Cornaro, *& de* Marc Bembo *trouble cette tranquilité.*

L'aigreur, qui étoit restée aux *Chypriots* contre ANDRE' CORNARO, & MARC BEMBO, Oncles de la Reine, auxquels ils avoient attribué l'empoisonnement de leur Souverain, jointe à l'autorité, avec laquelle ces deux Etrangers vouloient disposer des affaires du gouvernement, & les assujetir à des maximes contraires aux loix fondamentales du Roïaume, causèrent bientôt de grands troubles, & eurent une suite bien funeste pour eux.

L'Archevêque FABRICE, que JAQUES avoit envoïé auprès de FERDINAND, Roi de *Naples*, pour traiter quelque affaire d'importance, & pour obtenir, en même tems, l'agrément de la Cour de *Rome*, touchant la possession de l'Archevéché de *Nicosie*, que son Prédécesseur n'avoit jamais pu avoir, aïant apris la mort de son Maître, & craignant que son absence ne fît perdre à sa propre famille les bienfaits, qu'elle tenoit de sa libéralité, & le rang qu'elle avoit à la Cour, se mit en tête, pour augmenter l'un, & l'autre, de faire tomber la Couronne de *Chypre* au pouvoir de FERDINAND, qui étant *Espagnol*, comme lui, ne manqueroit pas de faire triompher ceux de sa Nation.

Article *II.*

Pour cet effet, il proposa à ce Prince le mariage d'un Fils naturel, qu'il avoit, avec CHARLOTTE, Fille naturelle de JAQUES, la même, qui avoit été promise à SORON DE NAVES; l'assurant, que, par cette alliance, & le crédit qu'il avoit lui même sur le pays, il ne seroit pas difficile de le faire parvenir à la Couronne. Cet intriguant Prélat confirma, en même tems, si bien SIXTE IV. dans l'impression, qu'on lui avoit donnée que CORNARO, & BEMBO, avoient été les empoisonneurs de JAQUES, que ce Pontife crut, qu'en les décréditant, il serviroit LOUIS, & CHARLOTTE, & pourroit contribuer à leur rétablissement. Il écrivit des Lettres à la Noblesse, & aux Peuples de *Chypre*, par les quelles il leur marquoit, " qu'il étoit très-surpris, qu'après „ avoir été si sensibles à la mort de leur Roi, ils souffrissent que „ ses propres assassins les gouvernassent; qu'ils jouïssent de tous „ les honneurs de la Cour; & qu'ils disposassent de tout le gou-

*Nouvelles brouilleries causées par l'Archevêque* Fabrice.

„ verne-

„ vernement, comme ſi cette recompenſe étoit due à leurs „ forfaits.

L'Archevêque, que le Pape avoit chargé de ces Lettres, partit de *Naples*, avec une Galère, que le Roi FERDINAND lui avoit fait préparer, & ne fut pas plutôt arrivé à *Nicoſie*, qu'il les fit lire, à haute voix, ſur l'éſcalier de l'Egliſe Cathédrale, lorsque le Peuple ſortoit de la Grande Meſſe. Leur lecture produiſit tout l'effet, qu'il pouvoit en attendre; les grands, & les petits, en furent ſi animés, que, confus d'avoir toléré jusqu'alors ce que le *St. Père* leur reprochoit, ils coururent ſubitement aux armes, pour en tirer vangeance, ſans que MUTIUS CONSTANCE, RIZZON DE MARIN, que le feu Roi avoit aſſociés au gouvernement, ſe miſſent aucunement en peine de les empêcher; tant ils étoient piqués de voir l'autorité, dont ces deux Nobles *Vénitiens*, favoriſés par la Reine, s'étoient emparés, & diſpoſoient de toutes choſes, ſans même leur en faire part.

*Le Peuple de* Nicoſie *court aux Armes, ſans qu'on puiſſe le retenir.*

Cette populace en fureur marcha droit à *Famagouſte*, où ſe trouvoient CORNARO, & BEMBO, qu'ils poignardèrent dès la même nuit. Ils en firent de même à PAUL ZAPPA, leur grand Confident, à GENTILE, Médecin de la Reine, & à quelques autres de leurs adhérens, ſans que les Troupes, que le Général MOCÉNIGO y avoit laiſſées, puſſent empêcher ces Catastrophes. La Reine en fut même ſi intimidée, qu'elle n'oſa en témoigner aucun reſſentiment, ni faire donner la ſépulture à ſes Oncles, qui, dans cet affreux tumulte, où chacun craignoit pour ſoi même, ne la reçurent enfin, que par l'affection de quelques vieux Domeſtiques. Tout ce que CATHÉRINE put faire, dans cette extrémité, fut d'en envoïer informer ſécrettement le Général MOCÉNIGO, & lui demander une promte aſſiſtance, pour faire rentrer les *Chypriots* dans leur devoir.

Article *III.* Cornaro, & Bembo *poignardés.*

Cathérine *envoie informer* Mocénigo *de cette tragédie, & lui demande aſſiſtance, pour faire rentrer les* Chypriots *dans leur devoir.*

La revolution imprévue, qui venoit d'arriver, reveilla le zèle des partiſans de CHARLOTTE. Il ſe forma alors trois partis, qui diviſèrent entièrement le Roïaume, & qui l'auroient long-

*Il ſe forme trois partis en* Chypre.

tems agité, fans la puiffance de la République, qui foutenoit celui de CATHÉRINE, & qui fit diffiper les deux autres. L'Archevêque; les Comtes de *Jaffa*, & de *Carpaffo*; JEAN FURES, Comte de *Tripoli*; RIZZON DE MARIN, Chambellan; le Baron LOUIS D'AIMÉRI; PIERRE D'AVILA, Connétable; MUTIUS CONSTANCE, Amiral; & divers autres Nobles, s'étoient emparés de quelques Forterefſes, & travailloient à gagner la bienveillance du Peuple, à la faveur de la diftribution de l'argent, que le Roi FERDINAND leur faifoit envoïer fécrettement par un Miniftre, qu'il tenoit à *Rhodes*, fous prétexte d'y négocier quelque affaire d'importance avec le Grand-Maître. Ce Prince affuroit même ces Seigneurs, qu'il leur enverroit bientôt une puiffante Flotte, munie de tout ce qui feroit néceffaire pour s'emparer de *Famagoufte*, dont
1475. la conquête les auroit mis en état de fubjuguer tout le refte du pays.

L'autre parti étoit compofé de véritables Seigneurs de la Maifon de *Luzignan*; de plufieurs autres Nobles, que le Roi JAQUES avoit dépouillés de leurs biens; ou d'autres, enfin, qui fe déclarèrent pour la juftice, & favorifoient CHARLOTTE, malgré l'impuiffance, où étoit cette Princeffe de leur donner aucun fecours. Leur deffein étoit de fe faifir de quelque bonne Place, & de la faire promtement venir, perfuadés que fa feule préfence auroit fait merveilles; Mais la promte arrivée de VETOR SORANZO, avec fix Galères, que le Général MOCÉNIGO avoit détachés, fur les prémiers avis de CATHÉRINE, & peu après la venue de ce Commandant lui même avec toute fa Flotte, firent échouer les projets des uns, & des autres.

*Celui du Roi de* Naples, *& celui de la Maifon de* Luzignan, *cèdent au parti de* Cathérine.

Ainfi ni la bonne difpofition des *Efpagnols* pour FERDINAND, ni celle des véritables *Chypriots* pour CHARLOTTE, ne furent à ces Princes d'aucune utilité, & ne fervirent, au contraire, qu'à augmenter le pouvoir des *Vénitiens*, & à accélérer leur domination fur toute l'Ile.

HISTOI-



# HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROÏAUMES DE CHYPRE, DE JÉRUSALEM, ET D'ÉGYPTE.

## LIVRE XXIII.

### CHAPITRE PREMIER.



Le Sénat, qui avoit reconnu par la revolte des *Chypriots*, & par la terreur qu'elle avoit inspirée à la Reine CATHERINE, qu'il n'y avoit point de tems à perdre pour parvenir à ses fins, en profita si bien, que cette Princesse, intimidée, consentit d'abord, qu'ils missent, dans les Forteresses du Roïaume, des Gouverneurs, & des garnisons, entièrement dépen-

Article I.

*La Reine* Cathérine *consent, que les* Vénitiens *mettent dans toutes les Places des Gouverneurs à leur dévotion.*

dépendans de la République. Ils travaillèrent, en même tems, à rompre les mesures des partisans du Roi de *Naples*, comme les seuls, qui pouvoient leur faire de la peine, & firent enfin couronner le petit Prince JAQUES, afin d'appaiser le Peuple, par l'éclat de cette céremonie, & les persuader, qu'ils n'agissoient que pour les intérêts de ce jeune Souverain.

*Le jeune Roi* Jaques *est couronné.*

La Noblesse du pays n'ignoroit pas leur véritable dessein; mais, manquant de moïens pour s'y opposer, elle étoit obligée d'abandonner le sort du Roïaume à la décision du hasard; d'autant que les plus considérables en dignités, & en richesses, s'étoient sauvés à *Rhodes* sur une Galère *Napolitaine*, qui étoit au pouvoir de l'Archevêque, afin d'éviter la poursuite des *Vénitiens*, qui n'auroient pas manqué de les perdre, tant pour vanger la mort de CORNARO, & de BEMBO, leurs Compatriotes, que pour les punir du dessein, qu'ils avoient fait, de livrer le Roïaume à un Prince étranger au préjudice du Souverain, qu'ils croïoient légitime.

*On poursuit à* Rhodes *les Personnes distinguées, qui s'y sont réfugiées.*

En effet, le Provéditeur SORANZO ne manqua pas de les poursuivre avec son Escadre; mais, comme il fut impossible de les atteindre, le Général MOCENIGO, qui aborda à *Rhodes* quelque tems après, fit de pressantes instances, de la part de la Reine CATHERINE, au Grand-Maitre, & au Conseil, afin qu'ils eussent à lui remettre ces rebelles; Cependant la Religion, non moins jalouse de sa propre indépendance, que fidèle à faire jouïr de sa protection tous ceux qui la reclamoient, répondit au Général *Vénitien*, qu'elle ne commenceroit point à violer la bonne-foi, & le droit des gens, envers des voisins, qui s'étoient venus réfugier à *Rhodes*, où ils avoient cru trouver un asile assuré, & parmi les quels se trouvoit un Prélat, dont ils respectoient infiniment le caractère, & qui dépendoit du *St. Siège*.

Article *II.*

Ce fut après tous ces tumultes, & ces révolutions, que la Reine CHARLOTTE, qui jusqu'alors s'étoit arrêtée à *Rhodes*, dans l'espérance, que quelque incident pourroit lui être favorable, reconnoissant

ſant enfin, que ſes ennemis étoient trop puiſſans, & ſa deſtinée trop malheureuſe, réſolut de paſſer en *Europe*, pour y finir tranquilement le reſte de ſes jours. Elle profita de quelques Galères *Françoiſes*, qui la débarquèrent aux Côtes d'*Italie*. Mais, avant de quitter *Rhodes*, elle voulut s'acquitter de ſes devoirs envers le Grand-Maître, & le Couvent, en lui témoignant l'éternelle reconnoiſſance, qu'elle conſerveroit de la générosité, avec laquelle ils l'avoient aſſiſtée pendant un ſi longtems. Elle leur recommanda, en même tems, diverſes Demoiſelles de ſa ſuite, qui s'y étoient mariées, de même que pluſieurs Dames *Chypriotes*, qui l'avoient ſuivie.

*La Reine* Charlotte *paſſe en* Europe.

Elle fit auſſi comprendre au Grand-Maître la néceſſité, qu'elle avoit d'argent, & de proviſions pour ſon voïage. On y pourvut d'abord, avec beaucoup de généroſité: & s'étant embarquée avec ſa ſuite, elle ſe rendit à *Rome*; perſuadée que le Pape n'auroit pas moins de bonté pour elle, qu'il en avoit pour les Princeſſes de *Boſnie*, & de la *Morée*, qui s'étoient réfugiées auprès de *Sa Sainteté*, après la perte de leurs Etats, & aux quelles il faiſoit donner des penſions proportionnées à leur caractère.

*Inſcription, que lui fait faire le Pape.*

Elle ne ſe trompa point; car, ſi quelque choſe avoit pu adoucir l'amertume d'être réduite à rechercher pour elle même l'aſſiſtance, qu'elle donnoit autrefois aux autres, rien n'en auroit été plus capable, que la reception, les honneurs, & la magnificence, avec laquelle elle fut reçue, & traitée par ce Pontife, qui voulut même en laiſſer le ſouvenir à la Poſtérité, en faiſant peindre cette Princeſſe dans l'Egliſe du *St. Eſprit*, avec les habillemens Roïaux, la Couronne ſur la tête, & cette Inſcription, qu'on y voit encore aujourd'hui.

*Karlota Cipry Regina, Regno fortuniſque ſpogliata*
*Ad Sixtum quartum ſupplex confugiens, tanta benignitate*
*ac munificentia ſuſcipitur, ut præ incredibili adminiſtratione*
*animique gratitudine in ejusdem Pontificis laudes prorumpens.*
*Non ſolum ſatis Eloquentiæ haud ſuppeditari. Verum etiam*
*animi vires ad eas explicandas ſibi defeciſſe videri ſaſſa fuerit.*

*Traduction de l'Inscription.*

„ CHARLOTTE, Reine de *Chypre*, dépouillée de son Roïau-
„ me, & de ses biens, se réfugie, comme supliante, vers SIX-
„ TE quatrième, qui la reçoit avec tant de bonté, & d'huma-
„ nité, qu'elle est forcée d'avouër, qu'elle n'a point assez d'é-
„ loquence, & que les forces de son esprit ne lui fournis-
„ sent point d'expressions suffisantes pour exprimer l'étonne-
„ ment, où les graces du Pontife la mettent, ni les louanges,
„ que sa reconnoissance voudroit donner à ce bienfaiteur, qui
„ la comble de ses bienfaits.

Le *St. Père* la fit loger avec beaucoup de distinction dans un Palais près du *Vatican*, où elle demeura treize ans entiers. Il lui assigna de quoi subvenir largement à l'entretien de sa Personne, & de sa Famille, qui, malgré sa disgrace, étoit fort nombreuse.

GUICHENON, dans son Histoire de *Savoie*, raporte ce que je n'ai point trouvé dans aucun Auteur. Il dit, que, pendant cet intervalle de tems, cette Princesse fit un voïage en *Piémont*, & séjourna quelque tems à *Moncalier* avec le Roi son Epoux, où ils furent visités, de la part du Duc de *Bourgogne*, par le Seigneur de *Montjeu*, que ce Prince envoïoit Ambassadeur à *Vénise*, & au quel il avoit ordonné de faire instance au Sénat, pour les remettre en possession de leur Roïaume; mais qu'il sollicita inutilement; & que ce fut enfin après cette dernière tentative, que la Reine CHARLOTTE s'en retourna à *Rome*, où Elle a toujours demeuré depuis, & le Roi LOUIS à l'Abbaye de *Rippaille*, près de *Tonnon*, où il vécut dans une solitude, & dans une piété exemplaire, jusqu'au mois d'Août de l'an 1482. qu'il y mourut, laissant à la postérité un grand exemple des caprices de la fortune, qui n'a pas plus d'égard aux têtes couronnées, que pour les autres hommes; Aussi, ce ne fut pas sans raison qu'on lui donna

*Mort du Roi* Louis *à l'Abbaye de* Rippaille.

pour

pour dévise, un *Faisseau d'Arcs*, & *de flèches brisées*, avec le mot: „ *Fracta magis feriunt*; " Ce qui est brisé frape davantage.

La Reine CATHERINE cependant, quoique dans la possession du Roïaume, & de toutes les grandeurs, attachées à la souveraineté, ressentoit des inquiétudes, & des chagrins très-cuisans, puisqu'elle s'appercevoit, que, sous prétexte de la maintenir dans cet Etat, on la privoit, peu à peu, de toute l'autorité, sans qu'elle pût y remédier; Et elle ne reconnoissoit, que trop, que, sans l'apui des armes de la République, il lui étoit impossible d'empêcher de remuer, & d'entreprendre quelque nouveauté contraire à ses intérêts, & à ceux de son Fils. En effet, les partisans du Roi de *Naples* y avoient toujours beaucoup de crédit, & causoient, sans cesse, des troubles, malgré la punition, que le Général MOCENIGO avoit faite des plus mutins; La prison de JEAN FURES, Comte de *Tripoli*, & de FERRAND DE ST. MICHEL, Gouverneur du Château de *Famagouste*, que ce Général fit même conduire à *Vénise*; La confiscation des biens de tous ceux qui s'étoient réfugiés à *Rhodes*; La privation des emplois, & l'exil de plusieurs autres, & enfin la résidence en *Chypre* du Provediteur SORANZO, avec bon nombre de Troupes, & dix Galères, & les fréquentes allées, & venues des Flottes *Vénitiennes*.

Article III. *Sujets de mortification pour* Cathérine. 1476.

C'est ce qui obligea ANTOINE LOREDAN, qui succéda à MOCENIGO dans le Généralat, d'envoïer MICHEL SALOMON à *Rhodes*, pour faire de nouvelles instances au Grand-Maître PIERRE DAUBUSSON, qui avoit succédé à JEAN BAPTISTE DES URSINS, afin qu'il cessât de donner asile aux *Chypriots* fugitifs; Mais DAUBUSSON, qui n'étoit pas moins ferme à soutenir les immunités, & l'indépendance de sa Religion, que l'avoit été son Prédécesseur, non content de s'en être expliqué avec le Député *Vénitien*, écrivit la Lettre suivante au Général LOREDAN, afin qu'il fût encore mieux instruit de ses sentimens.

*Le Général* Loredan *écrit au Grand-Maître de* Rhodes *de ne donner aucun asile aux* Chypriots.

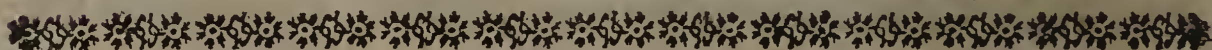
Reponse du Grand-Maître.

*A Magnifique, & Noble Homme* ANTOINE LOREDAN, *Chevalier, & Patrice* Vénitien, *Général de la Mer, & puissant Capitaine, que nous honorons.*

*Le Noble* MICHEL SALOMON, *Capitaine d'une de vos Galères, nous a présenté, de la part de* Votre Magnificence, *des Lettres de l'*Illustrissime Seigneurie, *qui se plaint, aussi bien que Vous, de notre Religion, touchant les affaires de* Chypre. *Le même* MICHEL *nous a fort prudemment expliqué de bouche l'intention de la* Seigneurie, *& la vôtre, & nous l'avons fort bien comprise.*

*Nous répondons à* Votre Magnificence, *que notre Religion, ni nos Prédécesseurs, ne se sont jamais mêlés des affaires du Roïaume de* Chypre; *& que, suivant leurs traces, nous sommes également résolus de ne nous y ingérer, en aucune manière; C'est donc ce que nous signifions à* Votre Magnificence, *que nous prions Dieu de conserver en prospérité. De* Rhodes, *le* 18. *Septembre*, 1476.

*Frère* PIERRE DAUBUSSON, *Maître de l'*Hôpital Jérosolimitain, *& le Conseil, disposé à tout ce qui peut Vous faire plaisir.*



## CHAPITRE II.

Article I.

Cependant, quelque forte, & expressive que fût cette Lettre, la grande envie qu'avoit LOREDAN, d'éloigner de *Chypre* les partisans du Roi de *Naples*, afin qu'ils ne fussent plus à portée d'en troubler le repos, l'engagea de passer lui même à *Rhodes*, dans l'espérance que le Grand-Maître les lui consigneroit; mais il se trompa. DAUBUSSON le reçut avec des marques d'amitié, & de distinction; mais, à l'égard des réfugiés

*Chy-*

*Chypriots*, il lui tint toujours le même langage, qu'il avoit tenu au Capitaine Salomon, ſon Envoïé.

Il eſt vrai, que la perſévérance des *Vénitiens* à rechercher ces exilés, faiſant craindre au Grand-Maître, qu'ils ne lui attiraſſent enfin quelque fâcheux démêlé avec la République, ou qu'il ne leur arrivât à eux mêmes quelque ſiniſtre accident, dont il n'auroit pu les garantir, il leur conſeilla, quelque tems après, de ſe retirer dans quelque lieu, où ils fuſſent moins expoſés à la vue de leurs perſécuteurs. *Avis du Grand-Maître aux exilés.*

Paul Zaplana, Connétable de *Jéruſalem*, & Rizzon de Marin, Chambellan de *Chypre*, profitant de cet avertiſſement, s'embarquèrent ſur un Vaiſſeau *Génois*, qui les conduiſit en lieu de ſureté; quoique, s'ils euſſent encore un peu temporiſé à *Rhodes*, ils auroient pu y continuer leur demeure ſans crainte. *Sultan* Méhémet donna tant d'occupation aux *Vénitiens*, par le ravage que fit ſa Flotte dans les Iles de l'*Archipel*, qu'ils poſſédoient; par la deſtruction de la Province du *Friul*; & par le ſiége qu'il mit devant la fameuſe Ville de *Scutari*, que Loredan, ni la République, ne penſèrent plus à les inquiéter. *Ils ſe retirent de Rhodes.*

Enfin, les *Vénitiens*, délivrés des armes de Méhémet, par la diverſion, que le vaillant Mathieu Corvin, Roi d'*Hongrie*, fit en leur faveur, le Général Loredan repaſſa en *Chypre*, afin d'empêcher les troubles, que pouvoit y exciter la mort du Roi Jaques (à l'âge de trois ans), & qui auroient pu priver la République d'un Roïaume, qu'elle avoit tant d'intérêt à ſe conſerver. En effet, en vertu du Teſtament du feu Roi ſon Père, le deſſein des *Chypriots* étoit de ceſſer de reconnoitre la Reine Cathérine, & de couronner un des Enfans naturels de Jaques, ou quelque autre Prince de la Maiſon de Luzignan. Ils étoient d'autant plus ſenſibles à la perte du jeune Souverain, qu'on publioit, que ſa mort avoit été prématurée, comme celle de ſon Père; & ils ne pouvoient ſe conſoler d'être obligés à paſſer ſous une domina- *Mort du jeune Roi Jaques, à l'âge de 3. ans.*

 tion

tion étrangère, dont le gouvernement étoit entièrement contraire aux loix fondamentales du Roïaume.

*Article II. Différentes factions au sujet d'un nouveau Roi.*

Mais, malgré leurs murmures, & leur résolution, il fallut subir le joug. La précaution, qu'avoit eu MOCENIGO de s'assurer de toutes les Forteresses, la présence du Général LOREDAN avec une puissante Flotte, & enfin l'abbaissement des Seigneurs principaux, capables de lui faire tête, les contraignit à recevoir la loi du plus fort, & à se contenter de pleurer la perte de leur liberté.

*Cathérine, séduite par les* Vénitiens, *leur cède le Roïaume.*

Le Sénat, satisfait de ce côté-là, fit adroitement insinuer à la Reine CATHERINE, "qu'elle ne règneroit jamais paisiblement „ en *Chypre*; Et que ses Sujets, bien-loin d'avoir pour elle, ni „ amour, ni affection, seroient éternellement disposés à se ré- „ volter, comme ils en avoient donné des preuves, en massa- „ crant ses Oncles, presqu'entre ses bras. Il lui firent, en même tems, envisager la crainte, qu'elle devoit avoir du *Turc*, dont la puissance étoit si formidable, que le Soudan d'*Egypte* n'en trembloit pas moins, que les autres Princes. Ils lui firent, enfin, tant d'affreuses rémontrances, que n'aïant personne pour la conseiller, & persuadée qu'elle ne pourroit, ni se maintenir, ni se conserver dans la Souveraineté, elle la céda à la République.

Le Grand-Maître de *Rhodes*, de son côté, n'ignoroit pas le mécontentement des *Chypriots*, & appréhendoit, que la mort du jeune Roi ne causât dans le Roïaume quelque changement, préjudiciable à ses intérêts; c'est pourquoi il envoïa en *Chypre* le Chevalier de NORRAI, pour faire compliment de condoléance à la Reine, & pour la prier, aussi bien que la Cour supérieure,
1477. de vouloir satisfaire aux sommes, que le feu Roi JAQUES, son Epoux, avoit empruntées du Trésor, & de lui même en particulier.

Les administrateurs du trésor de *Rhodes* avoient aussi ordonné au Chevalier de NORRAI, de se plaindre à la Reine,

„ de

„ de ce que la grande Commanderie de *Chypre* ne raportoit „ plus rien au Couvent, depuis qu'on l'avoit obligée d'en don- „ ner la jouïssance au Chevalier ZAPLANA, moïenant 4000. Ecus „ de rente au trésor; que ce Bénéfice étoit ensuite tombé à „ divers particuliers, qui, n'étant point Chevaliers, ne recon- „ noissoient, ni Trésor, ni Couvent; qu'ils avoient obtenu un „ Bref du Pape pour les en exclurre, & la remettre au Cheva- „ lier CRISPO, Favori de la Reine", qui ne manqua pas de faire exécuter le Bref du Pontife, & de faire acquiter les sommes, dont il s'agissoit.

*Les Chevaliers de* Rhodes *obtiennent un Bref du Pape, pour obtenir les sommes, qui leur sont dues en* Chypre.

1479.

Article *III.*

Les affaires des *Vénitiens* avançoient de plus en plus en *Chypre.* Quoi qu'ils se fussent procuré la tranquilité, par la paix, qu'ils firent avec le Sultan MÉHÉMET, après sa seconde entreprise sur la Ville de *Scutari*, qu'ils furent enfin contraints de lui céder, avec *Tanare*, & l'Ile de *Lemnos*; Ils s'assujetirent même à lui payer un tribut annuel de huitante mille Ducats d'or, malgré l'avantage qu'ils avoient remporté sur lui, durant le siége de *Scutari*; Ils l'avoient obligé de le lever, & de se retirer à *Constantinople*, avec les débris de son armée.

*Paix entre les* Turcs, *& les* Vénitiens.

Cet accommodement aïant rassuré la Reine CATHÉRINE de la crainte, qu'elle avoit des armes *Ottomanes*, elle commença à moins écouter les discours, qu'on lui tenoit pour se démettre de la Souveraineté; en quoi elle fut encore confirmée par la mort du *Sultan* même, qui arriva cette année en la Province de *Bithinie*, lorsqu'il marchoit à la tête d'une puissante Armée contre *Rhodes*, pour réparer l'affront, qu'y avoit reçu le Pacha PALÉOLOGUE, son Général, qui en avoit entrepris le siége quelques années auparavant, & dont il fut repoussé, par la valeur, & la sage conduite du Grand-Maitre DAUBUSSON, qui, dans cette occasion, acquit une gloire immortelle, par les héroïques actions qu'il y fit, & à son exemple la plupart de ses Chevaliers; & enfin la discorde des Enfans de MÉHÉMET pour la Succession de l'Empire, qui les acharna si fort l'un contre l'autre pendant

*Mort du Sultan* Méhémet.

pendant si longtems, qu'ils ne pensèrent plus à inquiéter les *Chrétiens*, acheva de rassurer la Reine.

La douceur de la Souveraineté, dont cette Princesse s'étoit fait une habitude, ne mettoit pas un moindre obstacle à l'avidité des *Vénitiens*; Car, après tant de grandeur, d'autorité, & d'indépendance, & une élevation, qui la mettoit au-dessus de toutes les Femmes de sa patrie, elle ne pouvoit se résoudre à embrasser une vie privée, ni à redevenir leur égale. Aussi, il se passa quelques années, avant qu'ils pussent la déterminer; Quoi qu'on puisse dire, que c'étoit eux, plutôt qu'elle, qui gouvernoient le Roïaume, puisqu'ils mettoient, & changeoient à leur volonté les Commandans des Places, disposoient des charges, des emplois, des revenus de la Couronne, punissoient les Criminels, ou leur faisoient grace, & administroient enfin toutes les affaires de l'Etat, sans même avoir grand égard, ni pour le Grand-Conseil, ni pour les autres Grands du Roïaume, que les Princes légitimes avoient coutume de consulter, dans les occasions, sur les affaires les plus importantes.

Cathérine *regrette la Souveraineté.*



## CHAPITRE III.

Article *I.*

Le refroidissement de la Reine CATHE'RINE fit enfin craindre au Sénat, que les Barons du Roïaume n'inspirassent à cette Princesse de contracter un second mariage; ce qui auroit pu retarder, & peut être faire évanouïr entièrement leurs prétensions sur cet Etat. Pour prévenir ce contretems, ils envoïèrent en *Chypre* GEORGE CORNARO, son Frère, avec ordre de se servir de toutes les raisons, dont il pourroit s'aviser, pour la persuader de se démettre du pays en leur faveur, & d'aller jouïr de la Ville d'*Azolo*, & de ses dépendances, en Souveraineté;

*Les* Véni*tiens craignent un second mariage de* Cathérine, *qui pourroit leur ôter la Souveraineté.*

té; veritablement moins grande, mais en même tems plus ſure, plus tranquile, dans le ſein du pays natal, & où, éloignée des troubles, des révoltes, & du danger de la guerre, elle goûteroit, dans une profonde paix, l'empreſſement d'une Cour, qui ne s'étudieroit qu'à la ſervir, & à lui plaire.

GEORGE CORNARO, non moins zélé pour les avantages de ſa patrie, que tous les autres Sénateurs, ne fut pas plutôt arrivé en *Chypre*, qu'il agit ſi finement, & ſi efficacement auprès de la Reine, ſa Sœur, lui fit ſi bien enviſager le danger, où l'expoſoit la guerre, que Sultan BAJAZET faiſoit au Soudan d'*Egypte*, après être demeuré maitre du puiſſant Empire, que MEHEMET, ſon Père, avoit conquis, & même obligé le Prince ZITZIME, ſon Frère, à chercher un aſile parmi les Princes *Chrétiens*; Que, touchée de toutes ces rémontrances, cette Princeſſe conſentit enfin à lui remettre le Roïaume, avec tous ſes droits, ne pouvant jamais ſoupçonner ſon Frère capable de lui rien conſeiller, qui fût contraire à ſes intérêts. *Ils la font conſentir à paſſer à* Véniſe.

L'impuiſſance des *Chypriots* étoit trop grande, pour qu'ils puſſent s'oppoſer à un changement, qui les épouvantoit; & tout ce qu'ils purent obtenir, fut une promeſſe ſolemnelle de la part de la Reine, que le Sénat les feroit gouverner ſelon les loix fondamentales du Roïaume; mais ſa promeſſe n'eut pas lieu. 1489.

Tout étant diſpoſé pour le départ de CATHERINE, elle s'embarqua pour *Véniſe* avec GEORGE CORNARO, ſon Frère, & les trois Enfans naturels de JAQUES, afin de priver les *Chypriots* du ſujet, qui auroit pu donner quelque prétexte à leur révolte. Le Doge AUGUSTIN BARBARIGO, & le Sénat en corps alla au devant de cette Princeſſe, avec le *Bucintoro*, ſur lequel elle fut conduite comme en triomphe à l'Egliſe de *St. Marc*, où, pour confirmer le don, qu'elle venoit de faire à la République, elle préſenta au Doge la figure de l'Ile de *Chypre* en argent, & en reçut en échange celle de la petite Ville d'*Azolo*, dans laquelle elle ſe retira, après quelques mois de ſéjour qu'elle fit à *Véniſe*,

*Arrivée à Vénise. elle cède à la République tous ses droits sur le Roïaume de Chypre.*

où elle fut toujours splendidement traitée dans le Palais Ducal, (quoique d'autres, particulièrement TRESCHOT, assurent, avec plus de vraisemblance, qu'elle logea dans le Palais de *Cornaro* qu'on appelle encore aujourd'hui de *la Regina*,) avec toute sa nombreuse suite, qui marquoit effectivement, qu'en se démettant de la Roïauté, elle en avoit conservé la grandeur, & le brillant, qu'elle continua à soutenir à *Azolo*, petite Ville, dans la Marche *Trevisane*, jusqu'à une extrême vieillesse. Le Sénat étoit trop sensible au présent considérable, qu'elle lui avoit fait pour manquer à lui fournir largement tout ce qui lui étoit nécessaire pour soutenir sa dignité.

Il ne fut pas moins attentif à récompenser GEORGE CORNARO, son Frère, qui fut non seulement élu Chevalier, & Procurateur de *St. Marc*; mais on lui permit encore, & à toute sa Famille, d'ajouter les armes de la Maison de *Luzignan* à celles de sa propre Famille. On le gratifia de plus d'une belle Commanderie en *Chypre*, que ses Successeurs ont possédée, tant que la République a conservé ce Roïaume.

Les meubles, joïaux, & autres richesses, que CATHERINE emporta avec elle, étoient, pour ainsi dire, inestimables. GEORGE CORNARO, qui en fut l'héritier, en devint si puissant, que le Sénat l'obligea à marier trois Fils, qu'il avoit, & à leur faire bâtir à chacun un Palais, afin de partager de si grands biens, parmi lesquels se trouve une des plus riches bagues de l'*Europe*, qui appartient à l'aîné de la Famille par substitution, & dans laquelle est enchassé un diamant de très-grand prix.

Article II. *Possession de* Chypre *prise par les* Vénitiens.

Peu de tems après, le Sénat y envoïa le Noble FRANÇOIS PRIULI, pour en prendre possession. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il abolit toutes les anciennes loix, & y établit un gouvernement conforme à celui de tous les autres Etats de la République; Et, afin que ceux de la Maison de *Luzignan* n'eussent plus le moïen, ni de faire valoir le Testament du Roi JAQUES, qui les appelloit à la Succession de la Couronne, ni les droits que

leur

leur attribuoit leur naissance, ce Magistrat eut soin de les priver des dignités, & des emplois, qu'ils occupoient, & de confisquer tous leurs biens au profit de la République; de sorte que cette pauvre Noblesse, issue du Sang Roïal, fut mise plus bas, que les Sujets les plus abjets.

C'est ainsi que se termina la grandeur de l'Illustre Maison de *Luzignan*, qui, dès l'année 1185. avoit donné des Rois à *Jérusalem*, & ensuite à *Chypre*, sans aucune interruption, jusqu'à la Reine Charlotte, par où elle finit. *Fin de la grandeur de la Maison de* Luzignan. 1485.

Cette infortunée Princesse, de son côté, qui étoit morte à *Rome* le 16. Juillet, 1487. avoit fait une donation solemnelle du Roïaume de *Chypre* à Charles, Duc de *Savoie*, avec le Titre, & la qualité de *Roi*, pour lui, & tous ses Successeurs. L'acte en fut passé dans l'Eglise de *St. Pierre*, le 25. Février, 1485. en présence de Julien, Cardinal du Titre de *St. Pierre aux liens*; Dominique de la Rovére, Cardinal du Titre de *St. Clément*; Jean Varan, Evêque de *Bellai*; Mesle des Comtes de Piosasque, Amiral de *Rhodes*; Philippe de Chévrier, Président au Parlement de *Savoie*; Charles de Seyssel; Hugues de Saix, Chanoine de *Lausanne*; & André Provana de Leyni, Protonotaire Apostolique. Charlotte mourut d'une attaque d'Apoplexie, dont elle étoit affligée depuis longtems; dans des sentimens d'une Princesse vraiment *Chrétienne*, & qui, par la longue suite de malheurs, qui avoient accompagné sa vie, avoit apris à faire un généreux mépris des grandeurs du monde, pour s'attacher à acquérir une félicité éternelle. *Mort de la Reine* Charlotte.

Le Pontife, qui avoit admiré la constance, & la vertu de cette Princesse, la fit inhumer dans l'Eglise de *St. Pierre*, avec une pompe digne de sa piété, & de sa naissance; Ses funérailles, qui furent célébrées quinze jours après, ne furent pas moins pompeuses, & magnifiques. Il y avoit une Chapelle ardente de 24. piés en longueur, sur 18. de large. Quatre

tre Cardinaux, plusieurs Evêques, & autres Prélats, avec la plupart de la Noblesse *Romaine*, y assistèrent; Un Religieux *Dominiquain* très-éloquent; & qui ne manquoit pas de belle matière, en prononça l'Oraison funèbre, & releva parfaitement bien tous les évènemens singuliers de sa vie. Le *St. Père*, enfin, pour immortaliser la mémoire de cette grande Princesse, fit graver sur son tombeau l'Inscription suivante: *Karlota Hierusalem, Cipri, & Armeniæ Regina, obiit* XVI. *Julii, anno* MCCCCLXXXVII. Cette Inscription a demeuré dans son entier jusqu'en l'année 1610. que PAUL V. fit démolir la Chapelle de *St. George*, dans laquelle elle avoit été déposée, pour mettre l'Eglise de *St. Pierre* plus à la moderne.

C'est en vertu de la donation autentique, & solemnelle de cette Princesse; du Traité fait à *St. Maurice* en *Chablais*; de son Contract de Mariage, avec LOUIS de *Savoie*, Comte de *Genève*; & de tous les droits d'ANNE de CHYPRE, Duchesse de *Savoie*, que les Princes de cette Auguste Maison ont pris le Titre de *Rois de Chypre*, & qu'ils ont plusieurs fois envoïé des Personnes à *Vénise*, pour réclamer ce Roïaume. Le Père LUZIGNAN raporte, que les *Vénitiens*, fatigués enfin de ces protestations, répondirent un jour au Ministre *Savoïard*, *Cœlum Cœli domino, terram autem dedit filiis hominum.*

GUICHENON, qui a écrit l'Histoire *de Savoie*, & puisé les faits dans les Archives Roïaux de ces Princes, assure avoir trouvé dans une Lettre, écrite par la Reine CHARLOTTE au Roi LOUIS, son Epoux, en 1464. qu'elle étoit acouchée d'un Prince, qui n'avoit vécu que peu de jours; ce qui me paroit d'autant plus extraordinaire, que le Père LUZIGNAN, qui a écrit cette Histoire, quoi qu'un peu mal conduite, mais pourtant fort exacte: LOREDAN, qui a fait celle des Rois *Luzignans*; GEORGE BUSTRON, qui l'a également écrite en langue *Grecque*; & les autres Auteurs, qui en ont traité, ne font aucune mention de la grossesse, ni de l'accouchement de cette Princesse:

ſe : Particularité aſſez importante, pour qu'ils ne l'euſſent pas omiſe.

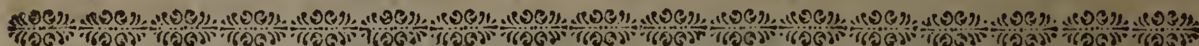
Les pauvres Peuples de *Chypre* eurent non ſeulement le déplaiſir de voir partir la Reine CATHERINE, à la domination de laquelle ils étoient déja accoutumés; mais encore la douleur de voir, peu de tems après, démolir pluſieurs Forts, qui annobliſſoient, & aſſuroient leur pays; Car le Sénateur PRIULI, qui ſongeoit plus au profit, qu'à la magnificence, voulant épargner l'entretien des garniſons néceſſaires, fit abattre les Châteaux de *St. Hilarion*, ou *Dieu d'amour*; & ceux de *Cantara*, *Buffavento*, *Cave*, *Pothamia*, & *Siguri*. Article III. *Changemens faits en* Chypre *par les* Vénitiens.

Ce Magiſtrat vendit, en même tems, les Titres, & Fiefs de la Couronne, à tous ceux qui avoient de l'argent pour les bien payer; de ſorte que la Nobleſſe *Chypriote*, qui ne ſe trouvoit point en état d'en acheter, eut encore le chagrin de ſe voir ſurpaſſer par des Perſonnes ſans naiſſance, & ſans autre mérite, que celui de ſatisfaire à la cupidité des vendeurs; Mais, enfin, vivement pénétrée de cette vénalité, cette même Nobleſſe en corps, députa le Baron PHILIPPE STAMBALI à *Véniſe*, pour prier le Sénat de ne lui point faire ce préjudice, mais de vouloir gouverner leur pays ſelon ſes loix fondamentales, comme il le leur avoit promis. *Charges, & dignités vendues.*

Cependant toute l'éloquence, & toutes les rémontrances de ce Seigneur furent inutiles, le Sénat continua toujours dans ſes maximes, & fit vendre indifféremment les plus beaux Fiefs, & les plus excellens Titres de la Couronne; deſorte qu'entre les Nobles *Chypriots*, il ne ſe trouva que les Barons JEAN DE'NORES, EUGE'NE SCINCLITIQUE, & HERCULES PODOCATORO, qui fuſſent en état d'en acquérir. Le prémier acheta le Village de *Strovilo*, lieu très-délicieux, & ſes dépendances, avec le Titre de *Comte* de *Tripoli*; Le ſecond la grande, & belle Seigneurie de *Morfu*, avec le Titre de *Comte* de *Rochas*; Et le troiſiè-

troisième celui de *Chitti*, qui étoit autrefois l'une des plus belles Seigneuries de la Couronne.

Tous les autres Fiefs, & tous les Titres passèrent à des étrangers, ou entre les mains de roturiers. Il est vrai, que, pour en consoler la Noblesse *Chypriote*, le Sénat eut la générosité de lui offrir l'agrégation à celle de *Vénise* (je n'ai point trouvé à quelles conditions), sans pourtant qu'aucun d'eux voulût l'accepter; parce qu'ils ne se croïoient pas moins honorés de celle qu'ils tenoient de leur naissance, & se flattoient toujours de quelque changement favorable, qui les remît dans leur prémier état; Mais, comme ils n'eurent jamais aucune occasion, ni le courage de rien entreprendre pour se procurer cet avantage, ils demeurèrent toujours sous l'insuportable domination, où ils étoient tombés.



## Chapitre IV.

Article *I.*

*Division de l'Ile en douze Cantons.*

Après avoir disposé le gouvernement de la manière, que je viens de le dire, le Sénateur Priuli divisa l'Ile en douze Cantons, comme elle avoit été du tems passé, dont les noms étoient, de *Nicosie*, *Famagouste*, *Carpasso*, *Basso*, *Limisol*, *Cérines*, *Salines*, *Messaire*, *Mazato*, *Ardimu*, *Crisakou*, & *Pentaya*. Il établit dans chaque Canton un Capitaine, avec une Compagnie de 300. Hommes chacun, tant pour y maintenir le bon-ordre, que pour s'opposer aux invasions, & aux ravages des pirates.

Pour diriger le gouvernement du Roïaume, le Sénat y envoïoit tous les ans un de leurs Confrères, avec le Titre de *Régent*. Deux autres de même caractère avoient le Titre de *Conseillers*; &, en son absence, ils avoient la même autorité pour toutes les affaires de l'Etat. Outre ces trois Officiers

ciers principaux, on y en envoïoit encore trois autres, dont l'un, qui se nommoit *Provéditeur*, avoit la direction du militaire, & les deux autres, qui portoient le Titre de *Chambellans*, avoient la direction des finances.

Le Régent établissoit lui même un Lieutenant de police à *Nicosie*, & lui donnoit le Titre de *Vicomte*. Son pouvoir n'étoit pourtant pas comme celui des anciens. Il ne s'étendoit que sur les *Latins*, & sur les *Grecs* de cette Capitale. Les *Maronites*, *Arméniens*, *Coptes*, & *Jacobites*, avoient acheté la faculté de s'élire un Juge particulier, qu'ils nommoient le *Raix*; & ceux, qui étoient de la jurisdiction du Vicomte, avoient aussi obtenu la permission de nommer eux mêmes deux Assesseurs, qui assistoient aux décisions de ce Magistrat, dont le Tribunal se nommoit la *Basse-Cour*, & celui du Régent la *Haute-Cour*, afin de faire trouver les décisions de l'une, & de l'autre, moins désagreables aux *Chypriots*, qui étoient accoutumés à ces noms.

*Privilége acheté par les* Maronites, Arméniens, Coptes, *&* Jacobites.

La jurisdiction du Régent ne s'étendoit pourtant par sur la Ville de *Famagouste*, à laquelle conservant les prérogatives, dont elle avoit joui sous les Rois, & du tems des *Génois*, le Sénat envoïoit un Gouverneur particulier, & deux autres Officiers d'égale autorité, qui commandoient dans le Château, afin qu'en l'absence de l'un cette Forteresse, comme la principale clef du Roïaume, ne demeurât jamais sans chef.

Le Sénat changeoit tous ces Officiers de deux, en deux ans; Ceux, qui arrivoient nouvellement en *Chypre*, avoient l'autoritorité de changer, ou de maintenir les Gouverneurs des Villes, & des Forteresses, & autres Officiers, tant d'épée, que de robe.

Outre les douze Compagnies de 300. Hommes chacune dans les douze Cantons, le Sénat entretenoit mille Hommes de Cavalerie *Albanoise*, ou *Epirote*, pour la garde des Côtes. Chaque Soldat étoit armé de lance, rondache, & coutelas. Ils étoient obligés de faire le guet toutes les nuits, & d'accourir aux endroits,

droits, qui leur étoient indiqués, par les feux des Sentinelles, qui étoient postés sur les hauteurs.

Enfin, le Sénat avoit si bien réglé toutes choses, & si bien pris ses mesures, qu'il retiroit tous les ans du Roïaume de *Chypre* un million d'Ecus d'or, outre toutes les dépenses nécessaires pour l'entretien des Officiers, & la solde des Troupes, qui le gardoient; & huit mille Ecus d'or pour le tribut du *Soudan*, que le Sénat paya ensuite à la *Porte*, lorsque Sultan SE'LIM eût conquis l'*Egypte*.

Article *II.* *La Noblesse se fait au gouvernement étranger, & se livre aux plaisirs.*

Comme les *Chypriots*, en général, n'ont jamais été ni belliqueux, ni entreprenant, la Noblesse, qui avoit d'abord fait tant de bruit, s'accoutuma insensiblement, comme le reste du Peuple, au gouvernement étranger, & ne pensa plus qu'à jouïr des commodités, & des délices du Pays, à se plonger dans les passe-tems qu'inspire ordinairement l'oisiveté, & l'abondance des mêts, & des vins delicieux, dont il est également fertile; desorte qu'il n'est pas surprenant, si, pendant tout le tems, que les *Vénitiéns* possédèrent ce beau Roïaume, il n'y arriva aucune revolte, ni aucun autre changement humain.

*Innondations, & tremblemens de terre.* 1492.

L'Ile ne fut affligée, que par des fléaux, que Dieu y envoïa de tems à autre. Les tremblemens de terre n'y furent guere moins terribles trois ans après le départ de la Reine CATHE'RINE, que ceux qui étoient arrivés à *Rhodes* quelques années auparavant, & dont les secousses furent si violentes pendant près d'un an entier, qu'ils renversèrent les Murs, les Eglises, les Palais, & tous les autres Edifices de la Ville. La mer s'enfla même si extraordinairement, qu'elle entra dans la plupart des rues, & pensa submerger tous les Habitans. Ils furent contraints de se retirer dans les lieux les plus éminens, & d'aller ensuite se réfugier dans les campagnes, incertains par lequel de ces deux fléaux ils devoient périr.

Les

Les tremblemens, qui arrivèrent en *Chypre*, ne furent ni si forts, ni de si longue durée. Une partie de l'Eglise de *Ste. Sophie*, Cathédrale de *Nicosie*, en fut renversée, avec quantité de Maisons, tant dans cette Capitale, que dans les autres Villes, & Villages du Roïaume; de sorte que, pour n'être point accablés par les ruïnes, les Peuples gagnèrent les campagnes, & demeurèrent si consternés, que les plaisirs, le commerce, & toutes les autres affaires cessèrent entièrement, & ne furent 1568. reprises, que fort long tems après, quand ces malheurs furent passés; tant la frayeur avoit saisi les pauvres habitans.

Depuis ce tems-là, jusqu'à l'an 1538. tout y fut encore tranquile, & le repos public n'y fut altéré, que par une Escadre de Galères *Turques*, & quelques autres Bâtimens, qui saccagèrent, & détruisirent la Ville, & le Château de *Limisol*, la République de *Vénise* étant alors en guerre avec la *Porte*.

Six ans après cette irruption, les tremblemens de terre y recommencèrent, à la vérité moins grands que ceux de l'année 1492. mais leur suite fut beaucoup plus fâcheuse, par l'inondation des sauterelles, qui leur succédèrent: le nombre de ces insectes étoit si prodigieux, qu'ils obscurcissoient le soleil, dévoroient, *Autres différents malheurs arrivés en Chypre.* à leur ordinaire, tous les fruits, & toutes les plantes de la terre. La disette ne tarda pas d'en affliger les habitans, pendant plusieurs années, que ces insectes y demeurèrent; de sorte que, 1547. sans les secours étrangers, la plupart du Peuple y seroit péri de faim, & de misère.

A peine cette calamité fut-elle réparée, & les campagnes cultivées, qu'il tomba une pluie si extraordinaire, que les rivières, & les torrens inondèrent généralement tout le Pays, emportèrent, par leur rapidité, quantité de personnes, & de bestiaux, & gâtèrent les campagnes, de manière qu'elles ne furent pas moins endommagées, qu'elles l'avoient été par les sauterelles. 1565.

Dix-huit ans après, l'Ile souffrit, au contraire, une si grande séchéresse, que les terres, ne produisirent presque rien. En- *Stérilité extraordinaire.*

 core

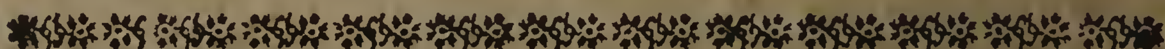
*Famine si grande, que le peuple périt.*

*Ministres, & Gouverneurs établis, par les Vénitiens, en grand danger, dans une émotion populaire.*

core le peu, qu'elles raportèrent, fut-il mal emploïé; car les Gouverneurs du Roïaume, malgré les murmures du peuple, faisoient passer les grains dans les Pays étrangers, où ils trouvoient des profits, pour satisfaire à leur cupidité. Aussi, la famine devint-elle si grande, que la populace, périssant de faim, par la faute des Régens, alla les assiéger dans leurs propres maisons, où elle les auroit assommés, si la Noblesse de *Nicosie* ne l'eût appaisée, en promettant, qu'ils obligeroient ces Ministres à ouvrir promtement leurs magasins, comme ils firent.

Voilà tous les dangers que coururent les Magistrats *Vénitiens*, pendant plus de quatre-vingts ans, qu'ils gouvernèrent les *Chypriots.* Il ne falloit rien moins à ces peuples, que la faim, qui les travailloit alors, pour les porter à une action vigoureuse.

Cette stérilité d'évènemens en *Chypre*, pendant un si grand espace de tems, m'engage à placer ici ceux qui arrivèrent parmi les *Infidèles*, particulièrement les guerres des *Turcs* contre les *Soudans* d'*Egypte*, dévenus Seigneurs Souverains du Roïaume de *Chypre.* La retraite, que le *Soudan* CAYERBEIG avoit donnée, dans ses Etats, à ZITZIME Frère de BAJAZET, & à sa Famille, fut le prétexte de ces guerres, qui ne finirent que par l'entière déstruction des *Soudans* ses Successeurs, de la manière qu'on va le voir.



## CHAPITRE V.

Article *I.*

Bazajet II. *envoie* l'Eunuque Pacha, *avec une puissante Armée contre le* Soudan *d'*Egypte.

BAJAZET II. s'étant affermi sur le Trône de son Père, & après avoir dépouillé de tous ses Etats le *Grand-Caraman*, qui s'étoit uni avec le Prince ZITZIME, son Frère, pour lui disputer la Couronne, se servit ensuite du même prétexte, pour déclarer la guerre au *Soudan* d'*Egypte*, qui possédoit aussi la *Syrie.* Il envoïa contre lui l'*Eunuque Pacha*, avec une puissante Armée. Ce fut aux confins de cette Province, que les Troupes

*Tur-*

*Turques*, & *Egyptiennes*, s'entrechoquèrent plusieurs fois, avec divers succès, mais toujours avantageux à ces derniers.

Enfin, la saison ne leur permettant plus de tenir la campagne, les uns, & les autres se retirèrent sur leurs terres. L'*Eunuque Pacha* s'appliqua à faire fortifier la Ville d'*Adina*, que les guerres précédentes avoient ruïnée. Ses Troupes souffrirent extrèmement, soit par la disette de vivres, ou par les chaleurs excessives de l'été; ce qui affoiblit considérablement son Armée; pendant que le *Soudan*, brave, & expérimenté Capitaine, faisoit rafraichir la sienne, aux environs d'*Alep*. Etant donc très-bien informé du mauvais état des Ennemis, il les provoqua au combat, & les attaqua, avec tant d'avantage, que la vigueur de ses Soldats, & la foiblesse des autres, ne laissa guère disputer la Victoire. Elle fut d'autant plus remarquable, que le *Soudan* la remporta près d'*Issou*, & au même endroit où le Grand ALEXANDRE avoit autrefois défait DARIUS, Roi de *Perse*. *Victoire remportée par le* Soudan d'Egypte.

Trente mille *Turcs* demeurèrent sur le champ de bataille, outre ceux qui périrent, en voulant regagner le Château d'*Adina*, où ils furent poursuivis. Le *Soudan* sut si bien profiter de cet avantage, & de la terreur des *Ottomans*, qu'il forma le siége de cette Ville, dont il n'eut pas beaucoup de peine à s'emparer, par la fuite précipitée du Général *Turc*, qui, au lieu de défendre une Place, qui lui avoit tant couté, l'abandonna, aussi-bien que toutes ses Tentes superbes, qui étoient peu éloignées, & se retira dans la Ville de *Tharce*. Les *Mammelucs* y firent un butin des plus considérables, soit en riches dépouilles, soit en artillerie, dont le Camp des *Turcs* étoit bien garni.

La défaite de l'Armée, que commandoit l'*Eunuque Pacha*, & la perte de la Ville, & du Château d'*Adina*, ne furent pas les seuls malheurs, qui arrivèrent aux armes de BAJAZET. HAMET *Pacha*, son Gendre, Général de la Mer, avoit envoïé dix Galères bien armées, pour ravager les Côtes de la *Syrie*; mais elles essuïèrent un si furieux orage, qu'elles s'y brisèrent Article *II.*

 entiè-

entièrement. La plupart de leurs équipages furent submergés; & tous ceux, que les flots épargnèrent, furent massacrés par
1494. les *Sarrasins*.

*Le* Soudan d'Egypte *oblige* Bajazet *à lui accorder une paix avantageuse, qui dure long-tems.*

Après tant de revers de fortune, il ne fut pas difficile au *Soudan* d'*Egypte* de réduire BAJAZET à lui accorder une paix avantageuse. Elle dura même long-tems, puisqu'on trouve, qu'en l'année 1510. CAMPSON GURRI, son Successeur, envoïa des Ambassadeurs à ce *Sultan*, pour lui demander la permission d'acheter, dans ses Etats, des Vaisseaux, & des Galères; d'en tirer des bois, & tous les autres matériaux nécessaires, pour la construction d'une Flotte, qu'il vouloit mettre sur la *Mer rouge*, afin d'empêcher aux *Portugais* la Navigation aux *Indes Orientales*.

La bonne correspondance, qui, régnoit entre l'*Egypte*, & la *Porte*, ne fut interrompue, que par l'ambitieux, & déna-
1512. turé SELIM, qui, fatigué du long règne de BAJAZET son Père, eut l'inhumanité de le faire empoisonner, par un Médecin *Juif*, qu'il fit pendre pour récompense, & la cruauté de faire étrangler AKMET, & CARCUT, ses Frères, avec toute leur Famille, afin de n'avoir plus aucun concurrent à l'Empire.

Ce nouveau Monarque, encore plus avide que ses Prédecesseurs, d'augmenter ses Etats, profita d'abord de la haine, que les *Gurdis*, Nation féroce, portoient aux *Persans*, afin d'avoir occasion d'aller faire la guerre à ces derniers. Il étoit endurci, dès sa plus tendre jeunesse, aux travaux militaires; ce qui lui fit surmonter courageusement toutes les difficultés, qu'il trouva dans sa marche; & il parvint enfin près de la Ville de *Tauris*.

ISMAËL, Roi de *Perse*, le prémier qui avoit pris le surnom de *Sophi*, en étoit sorti, sur la nouvelle, qu'il avoit reçue, que son Armée avoit été défaite par SELIM, dans les campagnes de *Caldaran*, ce qui donnoit à ce *Sultan* la facilité de se rendre maître de cette Capitale, comme il fit en effet, à la faveur des habi-

habitans, qui la lui livrèrent, sans coup férir. Il est vrai, que, voulant faire de plus grands progrès dans la *Perse*, il ne séjourna pas long-tems à *Tauris*, de crainte que la disette de vivres ne lui fût funeste, d'autant plus que le *Sophi*, qui s'étoit retiré dans le centre de ses Etats, pour réparer la perte de ses Troupes, pouvoit facilement l'y venir surprendre.

C'est pourquoi, Selim quitta un Pays, où le danger lui paroissoit évident, & regagna enfin *Constantinople*, après avoir souffert de fort grandes incommodités; pendant qu'Ismaël, qui ne respiroit que vangeance contre l'Ennemi, qui avoit ravagé ses meilleures Provinces, assembloit de nouvelles forces, & engageoit dans sa querelle divers autres Princes de sa croïance, dont le plus puissant étoit le *Soudan* d'*Egypte*. Celui-ci protesta solemnellement de ne jamais faire aucun accommodement avec Selim, sans le consentement du *Sophi*, & s'engagea à lui fournir l'artillerie, & tous les autres attirails de guerre qui lui seroient nécessaires, pour attaquer, de son côté, leur Ennemi commun, tandis qu'il le feroit lui-même, avec toutes ses forces. Article *III.* Ismaël, *Roi de* Perse, *a recours aux autres Princes de sa croïance.*

Cette alliance, dont Selim ne tarda pas à être informé, l'irrita si furieusement, qu'après avoir envoïé un Ambassadeur au *Soudan*, pour s'en plaindre, sans en recevoir aucune satisfaction, & voïant les embarras où se trouvoit le *Sophi*, pour réduire les Enfans de Jezil Abas, Prince de *Sarmacande*, qui s'étoient révoltés, Selim tourna toutes ses forces contre le *Soudan*. Selim *tourne toutes ses forces contre le* Soudan, *allié du* Sophi.

Afin de l'accabler plus promtement, il voulut l'attaquer par plusieurs endroits. Il envoïa d'abord une puissante Armée dans le *Turquestan*, sous la conduite de Sinam *Pacha*, avec ordre de s'avancer vers *Alep*, où le *Soudan* s'étoit retiré, & envoïa, dans le même tems, une grande Flotte sur les Côtes de la *Syrie*, tant pour y faire le plus de ravage qu'il seroit possible, que pour fournir les provisions nécessaires à son Armée de terre. 1516.

Selim s'avança ensuite lui-même, avec un autre Corps d'Armée plus considérable, & joignit Sinam *Pacha* à quelque distan-

ce d'*Alep.* Alors, ſon Armée ſe trouvant incomparablement plus forte que celle du *Soudan*, ce dernier aſſembla ſes Officiers principaux, pour délibérer ſur le parti, qu'il avoit à prendre. Le Prince GAZELLE, l'un de ſes Généraux, qui gardoit le Mont *Aman*, & ſes dépendances, grand homme de Guerre, & fidèlement attaché à ſon Souverain, ſoutint toujours, " qu'il fal-„ loit éviter une Bataille déciſive, qui expoſeroit immanca-„ blement ſa Perſonne, & ſes Etats, à la fureur de ſon Ennemi, „ dont les Troupes étoient trop ſupérieures aux ſiennes. Il ajouta, „ que ſon ſentiment étoit de bien garnir la Ville d'*A-„ lep*, dont le ſiége l'arrêteroit long-tems, de ſe retirer lui-„ même, avec ſes autres Troupes, à *Damas*, & d'envoïer „ promtement informer le *Sophi*, qu'il avoit ſur les bras trou-„ tes les forces *Ottomanes;* perſuadé, qu'il quitteroit, comme „ il le devoit, toutes ſes affaires domeſtiques, pour venir l'ai-„ der à ſortir d'une affaire, dans laquelle il ne s'étoit engagé, „ que pour avoir pris ſa défenſe.

CAYERBEIG, Gouverneur d'*Alep*, au contraire, qui conſervoit une haine ſécrette contre le *Soudan*, de ce qu'il avoit, quelques années auparavant, fait empoiſonner un de ſes Frères, combatit ſi fortement les bonnes, & ſalutaires raiſons, de GAZELLE, qu'il attira tous les autres Amiraux dans ſon ſentiment. CAMPSON lui-même, tout habile homme qu'il étoit, quoiqu'il reconnût plus de témérité, que de courage, dans cette entrepriſe, ne put s'empêcher de l'approuver, de ſorte que, ſoit par complaiſance, ou de bonne volonté, il ſe mit en campagne.

Article IV. Son Armée n'étoit compoſée que de ſeize mille Cavaliers, à la vérité tous gens d'élite, parfaitement bien montés, & mieux armés, & de bon nombre d'Infanterie, dont la plupart n'étoient que des *Arabes*, ou des Eſclaves. Il diviſa ſes Troupes en cinq Corps, dont CAYERBEIG conduiſoit le prémier; SYERBEIG, Gouverneur de *Damas*, le ſecond; GAZELLE, le troiſième. Le *Soudan* voulut commander le quatrième; & donna le cinquième à l'Amiral

ASTRUCH. Il étendit ſon Armée dans la ſpacieuſe campagne, où ſon Ennemi l'attendoit. Celui-ci, par une conduite oppoſée à celle de CAMPSON, & malgré le grand nombre de Cavalerie, & d'Infanterie, dont la ſienne étoit compoſée, n'en fit que trois Corps. MUSTAPHA, *Bellierbeig* d'*Aſie*, commandoit l'aile droite, qui, outre l'Infanterie, comprenoit toute la Cavalerie *Aſiatique*. SINAM *Pacha* conduiſoit la gauche, où étoit la Cavalerie des Provinces de l'*Europe*, & SELIM lui-même le Corps de bataille, où étoient placés tous les *Janiſſaires*.

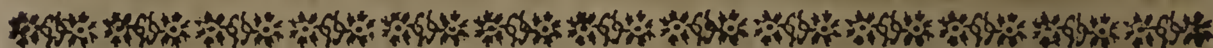
SEYERBEIG, qui étoit à la tête du ſecond Corps de l'Armée *Egyptienne*, donna le prémier, & avec tant de hardieſſe, & d'impétuoſité, qu'il étonna la Cavalerie *Aſiatique*, & le Général, qui la commandoit, d'autant plus, qu'il lui fut impoſſible de l'empêcher de prendre une fuite précipitée. GAZELLÈ, qui attaqua presque en même tems les *Janiſſaires*, n'y fit pas un moindre ravage, & la préſence du *Sultan* ne fut point capable de les retenir dans leurs rangs. SINAM *Pacha*, qui s'avança avec les *Européens*, pour les ſoutenir, n'y réüſſit pas ſans beaucoup de peine; deſorte que, ſi CAYERBEIG eût auſſi bien fait ſon devoir, que ſes Confrères, les *Mammelucs* auroient encore eu la gloire de défaire les *Turcs* ſous SELIM, comme ils l'avoient eue du tems de BAJAZET. Mais ce perfide, qui avoit traité ſécrettement avec SELIM, bien loin de ſuivre les traces des deux prémiers Amiraux, s'éloigna adroitement du combat, & rendit le Corps des Troupes, qu'il commandoit, entièrement inutile; ce qui fit pancher la Victoire en faveur de l'Ennemi, au lieu qu'elle s'étoit déjà presque déclarée contre lui.

*Déſcription de la Bataille, donnée près d'Alep.*

*La victoire reſte aux* Ottomans.

Ce relâchement donna le tems au *Turcs* de ſe rallier, & de reprendre courage, & déconcerta au contraire les *Sarraſins*. Ils en firent un ſi grand carnage, qu'ils les obligèrent enfin à prendre la fuite. Les *Ottomans* ne durent cependant cet avantage, ni à leur valeur, ni à leur bravoure, mais uniquement à la trahiſon de CAYERBEIG, puisque l'affoibliſſement de l'Armée *Sarraſine*,

*rasine*, par le mauvais usage, que fit ce perfide, du Corps, qui lui en avoit été confié, & par la quantité de Soldats, qui périrent ensuite de sa rébellion, non plus que la supériorité des *Ottomans*, n'empêchèrent pas le *Soudan*, & ses autres Amiraux, de battre long-tems, & la Cavalerie, & les *Janissaires*, & de vendre chèrement leurs vies.



## CHAPITRE VI.

Article *I.* GAZELLE, qui avoit toujours tendrement aimé le *Soudan*, après avoir eu la douleur de le voir périr, aussi bien que SEYERBEIG, & divers autres principaux Officiers, voulant conserver les restes de l'Armée *Egyptienne*, se retira promtement à *Damas*, & passa ensuite au *Caire*, où tous les *Mammelucs*, consternés de la grande perte, qu'ils venoient de faire, & encore plus de perdre la Souveraineté, qu'ils conservoient depuis si long-tems sur l'*Egypte*, élurent, d'un commun consentement, ABOUNASSER TOMUMBEIG pour leur *Soudan*, qui prit le nom de MELEC-SARAFF.

Abounasser Tomumbeig *déclaré* Soudan d'Egypte.

Comme il étoit *Grand-Teitar*, ou Lieutenant du Roïaume, & qu'il s'étoit toujours parfaitement bien acquité de sa Charge, ils crurent, qu'aucun n'étoit plus capable, que lui, de les gouverner, & d'arrêter les progrès de SELIM, devenu très-redoutable, puisqu'après être entré triomphant dans la Ville d'*Alep*, que CAYERBEIG lui livra, après la bataille, il s'étoit encore rendu maître de *Damas*, d'*Antioche*, de *Tripoli*, de *Sidon*, & de *Baruth*, que les peuples de ces Villes, épouvantés de sa prospérité, & de l'abattement des *Mammelucs*, avoient rendues à JANUS *Pacha*, qu'il avoit envoïé avec un Camp volant, pour suivre la trace des fuïards, & s'emparer principalement de *Damas*, avant que les habitans eussent le tems de se mettre en état de défense.

1517.

Com-

Comme SELIM étoit infatigable, & qu'il n'ignoroit pas, qu'il ne falloit point négliger les faveurs de la Fortune, lors qu'elle les présente, il détacha d'abord MEHEMET BEIG, & SCANDERBEIG, pour aller s'assurer des Places, que JANUS *Pacha* avoit prises, ordonnant à ces deux Chefs, non seulement d'en traiter les habitans avec douceur, mais encore de les décharger de quelques impôts, que les *Mammelucs* en exigeoient avec sévérité, afin de se les attacher véritablement, par ce soulagement.

*Douceur de* Selim, *envers les peuples conquis.*

Cette Expédition fut suivie de celle de SINAM *Pacha*, avec quinze mille Chevaux, & la fleur de son Infanterie, pour aller combattre les *Arabes*, qui occupoient les avenues de plusieurs chemins de la *Palestine*, & s'ouvrir un passage jusqu'à *Gaza*, où il lui ordonna de l'attendre, pour passer en *Egypte*. L'ardeur de ce Monarque étoit si grande, que, sans vouloir séjourner dans aucun des délicieux Pays, qu'il venoit de conquérir; il les traversa tous rapidement, & ne s'arrêta qu'à *Jérusalem*; mais ce ne fut que pour sacrifier, & faire sa prière, dans le Temple de *Salomon*. Il partit d'abord pour *Gaza*, qu'il eut la satisfaction de trouver subjuguée, & son Armée victorieuse, par la défaite de six mille Chevaux *Arabes*, & de bon nombre d'Infanterie, que le nouveau *Soudan* y avoit envoïée, sous la conduite de GAZELLE, dans l'éspérance de surprendre SINAM *Pacha*, avant que SELIM y arrivât, avec le gros de son Armée. Après tant d'avantages, il ne trouva plus aucun obstacle au passage du Désert, qui sépare la *Palestine* de l'*Egypte*, dont SELIM avoit une extrême passion de s'emparer, comme il fit.

*Armée de* Selim, *contre les* Arabes, *qui sont battus.*

Le *Soudan*, qui n'en avoit pas une moins grande de se conserver cet Etat, & de repousser l'Ennemi, qui cherchoit à l'envahir, & à le mettre au nombre de ses autres Conquêtes, avoit dès son avènement, & avec une diligence incroïable, assemblé quantité de gens de guerre, & de Chevaux, de toutes les Provinces d'*Egypte*, d'*Arabie*, & d'*Afrique*. Il avoit renouvellé la paix avec la Religion de *Rhodes*, tant pour n'a-

 voir

voir rien à craindre de ce côté-là, que pour y demander de l'artillerie, qui lui étoit encore néceſſaire, & des hommes capables de la manier, & pour fabriquer des feux d'artifice, dont il avoit deſſein de ſe ſervir. Le Grand-Maître, qui ſouhaitoit également d'abaiſſer la Puiſſance *Ottomane*, lui envoïa généreuſement tout ce qu'il demandoit.

Ce *Soudan*, qui entendoit parfaitement bien ſes affaires, envoïa en même tems des Ambaſſadeurs en *Perſe*, pour preſſer le *Sophi* de venir promtement le ſecourir en perſonne, ou de lui envoïer, ſans aucun delai, un gros détachement de ſes meilleures Troupes. Ces expéditions faites, il ſe retrancha avantageuſement au *Nord* du *Caire*, près du Village de *Matarée*, autrefois ſi renommé, par les Arbriſſeaux, qui produiſent le Baume, dont ſes Jardins étoient remplis. Cependant, quelque expérimenté qu'il fût, il commit une très-grande faute, dans cette occaſion, puiſqu'en s'avançant, avec ſes Troupes, jusqu'à l'avenue du Déſert, il auroit pu empêcher les *Turcs* de pénétrer ſi facilement dans le centre de ſes Etats, dont il avoit tant d'intérêt à les tenir éloignés.

*Le* Soudan *ſe retranche*, *au* Nord *du* Caire.

Mais, comme la Fortune lui étoit auſſi contraire, que favorable à ſon ennemi, il ſe flatta, mal-à-propos, de lui faire périr toute ſon Armée, s'il l'attaquoit dans ſes retranchemens, qu'il avoit fait extraordinairement fortifier, n'y aïant laiſſé aucune ouverture, que du côté où il avoit placé ſon artillerie, afin de le mieux tromper. Cette précaution cependant ne lui fut pas moins inutile, que tous les autres ſoins qu'il s'étoit donnés.

Sinam *Pacha*, qui conduiſoit l'Avantgarde *Ottomane*, favoriſé au paſſage du Déſert, par une groſſe pluie, qui en endurcit le ſable, & qui lui en facilita le chemin, eut en même tems abondance d'eau pour ſes Troupes, & pour ſa Cavalerie, dont la diſette afflige ordinairement ceux qui font ce trajet; & arriva, le huitième jour de ſa marche, aſſez près du même Village de *Matarée*, où, par une ſuite de bonheur ſans égal, quelques

Re-

Renégats *Albanois*, qui désertèrent du Camp de TOMUMBEIG, allèrent l'informer de la disposition de ses retranchemens, du danger qu'il y avoit à les attaquer, du côté qui paroissoit le plus foible, & du nombre de ses Troupes.

Cet avis engagea SINAM *Pacha* à ne rien entreprendre, avant l'arrivée de SELIM, qui ne trarda pas long-tems à le joindre. Ce *Sultan* voulut, à son tour, questionner ces Renégats séparément, & fit camper son Armée de manière, que l'artillerie de l'Ennemi ne pouvoit point l'offenser. Le *Soudan* s'aperçut, par cette contenance, que son sécret avoit été éventé, & fit incessamment retirer son canon, pour le placer plus à son avantage; mais, comme il fallut beaucoup de tems pour faire ce changemens, le *Turc* eut le loisir de planter ses Batteries, où il le jugea le plus à propos.

Ce fut par la décharge générale, & plusieurs fois réïterée, de l'artillerie *Turque*, & *Sarrasine*, que commença le furieux, & opiniâtre, combat entre ces deux Nations, & où la Victoire fut aussi long-tems disputée, que douteuse. TOMUMBEIG, dont le grand courage suppléoit au petit nombre de ses Troupes, sortit hardiment de ses retranchemens, & attaqua SELIM par trois différens endroits, avec tant d'intrépidité, & de résolution, qu'il fit d'abord un grand carnage de ses meilleurs Soldats. Il fut même si bien secondé, par le Prince de GAZELLE, qui avoit échappé à la défaite de *Gaza*, par AIDON, par GIUBAL, par ORCOMAN, & par ses autres Amiraux, que ce ne fut qu'après une grande perte de Troupes, & des plus braves Capitaines, dont SINAM *Pacha* fut du nombre, que SELIM demeura enfin maître du champ de bataille.

Article *III.*

*Bataille entre* Selim, *& le* Soudan.

Après s'être battus, depuis les dix heures du matin, jusqu'à l'entrée de la nuit, avec une égale intrépidité, mais avec beaucoup plus de bravoure, du côté des *Mammelucs*, qui mirent plusieurs fois les *Janissaires*, & les *Spahis*, en désordre; TOMUMBEIG, qui, comme SELIM, confondit, dans cette journée,

 la

la qualité de Prince, avec celle de Soldat le plus déterminé, reconnoiſſant enfin, par la grande diminution de ſes Troupes, qu'il lui étoit impoſſible de ſoutenir plus long-tems, fit ſonner la retraite, afin de conſerver le peu de monde qui lui reſtoit, & fut contraint d'abandonner ſon camp, ſon bagage, & ſon artillerie, au vainqueur, qui ſacrifia d'abord, aux Manes de SINAM *Pacha*, le *Téitar*, l'Amiral AIDON, & divers autres Officiers *Sarraſins*, que leurs bleſſures avoient empêché de ſe retirer, & qui eurent le malheur de tomber au pouvoir de l'Ennemi.

*Selim maître du Champ de bataille.*

SELIM n'auroit pas manqué de profiter de ſa proſpérité, & de tenter dès le lendemain l'entière deſtruction des *Mammelucs*, & la priſe du *Caire*, ſi ſon Armée ne ſe fût trouvée ſi affoiblie d'Hommes, & de Chevaux, & tellement haraſſée des fatigues du combat, qu'elle venoit de ſoutenir, qu'il fut contraint de lui donner du repos, pour ſe refaire, & pour avoir ſoin du grand nombre de bleſſés, qu'il avoit.

Le *Soudan*, de ſon côté, perſécuté par tant d'adverſités, ſans en être abatu, eut alors le tems de ramaſſer les triſtes reſtes de ſes Troupes, auxquelles il joignit mille Eſclaves, & tous les enfans des *Mammelucs*, lesquels il arma, malgré la répugnance que les *Soudans*, ſes Prédeceſſeurs, avoient toujours eue de ſe fier aux prémiers, & quoique le ſervice des autres fût contraire aux maximes de leur Nation. Il ſe campa entre la Ville, & le *Nil*, dans le deſſein d'attaquer le camp ennemi pendant la nuit, voulant éprouver ſi les ténèbres lui ſeroient plus favorables, que la clarté du jour: il eſpéroit, par ce moïen, d'éviter l'artillerie des Ennemis, qui lui avoit été ſi funeſte, dans le combat précédent, & de leur dérober, en même tems, la connoiſſance de ſon petit nombre.

*Nouveaux efforts du Soudan, inutiles.*

Son projet auroit pu lui réüſſir, ſi le ſort ne lui eût été ſi contraire. SELIM en fut encore averti, par quelques *Mammelucs*, qui s'étoient donnés à lui, & diſpoſa ſi bien ſes Troupes, pour le recevoir, que cette ſurpriſe ne ſervit qu'à avancer la ruïne entière

tière du *Soudan*. Il y fut non ſeulement repouſſé, mais y perdit encore le peu de bons ſoldats qui lui reſtoient; de ſorte que ne pouvant plus tenir la campagne, il fut obligé de ſe retirer dans la Ville, où ſa fermeté, & ſes exhortations eurent tant de pouvoir ſur l'eſprit des habitans, qu'ils ſe déterminèrent à ſe défendre jusqu'au dernier ſoupir, & commencèrent d'abord à faire des retranchemens, & à barricader toutes les rues, & les places, afin d'arrêter l'Ennemi plus long-tems, & lui faire perdre, avec ſon monde, l'eſpérance de s'en rendre maître.

En effet, SAGREDO raporte, que, lorsque l'Armée de SELIM inveſtit le *Caire*, elle trouva par-tout une ſi vigoureuſe réſiſtance, que, quoiqu'elle eût combattu deux jours, & deux nuits, & rempli tout d'une infinité de maſſacres, elle n'en ſeroit point venue à bout, ſans que ce Monarque, irrité de l'opiniâtreté des citoïens, fit mettre le feu dans tous les quartiers, où ſes gens purent pénétrer. Le même Auteur ajoute, que non ſeulement les Hommes, mais encore les Femmes, & les Enfans, y firent des actions de déſeſpéres, de peur de tomber ſous la domination *Ottomane*; & que l'on voïoit des combats particuliers dans chaque place, dans chaque rue, & dans chaque maiſon, où les *Egyptiens* ne ſe défendoient pas avec moins de fureur, & de conſtance, qu'ils y étoient attaqués; & que chaque pié de terrain, qu'ils cédoient à l'Ennemi, lui coûtoit beaucoup de ſang. *Différents ſentimens ſur cette action du* Caire.

D'autres Auteurs prétendent pourtant, que les habitans du *Caire*, aïant reconnu l'impuiſſance où ſe trouvoit leur *Soudan* de les défendre, rendirent d'abord la Ville à SELIM, pour ne point risquer inutilement leurs vies, leurs familles, & leurs biens; & qu'il n'y eut que les gens de guerre, qui firent beaucoup de réſiſtance. Ils ſont également contraires au ſentiment de ce prémier, touchant les autres évènemens, qui ſuivirent la priſe de cette grande Ville.

Ils prétendent, que SELIM, qui, malgré ſes grandes Victoires, voïoit ſon Armée ſi conſidérablement diminuée, appréhendant

dant quelque revers de fortune, dans un Pays, où il lui étoit très-difficile d'être ſecouru, & où il avoit à faire à un Homme auſſi intrépide, que l'étoit le *Soudan*, ne fut pas plutôt maître du *Caire*, qu'il en traita les habitans avec beaucoup de douceur, afin de s'attirer leur affection. Qu'il fit même publier, à ſon de trompe, qu'il pardonneroit aux *Mammelucs*, & autres gens de guerre, & recevroit favorablement tous ceux, qui, dans l'eſpace de trois jours, viendroient ſe rendre à lui; ce qui en engagea quantité, qui s'étoient cachés dans des maiſons, à en ſortir, pour profiter de cette amniſtie; que GAZELLE même, qui ſe trouvoit en campagne, où il travailloit à aſſembler quelques Troupes, pour le ſervice du *Soudan*, ſon Maître, n'aprit pas plutôt cette nouvelle, qu'il quitta le parti de ce Prince infortuné, pour aller jouïr des faveurs de SELIM.

Pluſieurs autres Officiers du *Soudan* ſuivirent l'exemple du Prince GAZELLE, ſans pourtant que leur abandon, ni l'état déplorable, où ce Souverain ſe trouvoit réduit, fût capable de lui faire accepter les propoſitions de ſon Vainqueur, qui, ſatisfait de l'avoir ſoumis, & déſirant de s'en retourner promtement à *Conſtantinople*, lui envoïa propoſer au-delà du *Nil*, où il s'étoit retiré, "que, s'il vouloit le reconnoître pour ſon Souverain, & „ s'obliger à lui payer un tribut annuel, pour marque de ſa „ dépendance, il étoit diſpoſé à lui laiſſer l'entière poſſeſſion „ de l'*Egypte*; propoſition généreuſe, mais en même tems fort dure, pour un Prince fier, comme il étoit: auſſi, n'en fit-il aucun cas. Il ne voulut rien tenir d'un Ennemi, dont il ne reſpiroit que la perte; bien loin d'y répondre, il fit cruellement maſſacrer les Ambaſſadeurs, qui lui étoient venus faire cette propoſition. Il eſt vrai, que le peu de *Mammelucs*, qui lui reſtoient, non moins furieux que lui, furent la cauſe principale d'une ſi noire action; après laquelle il ſe raprocha des bords du *Nil*, avec grand nombre d'*Arabes*, qu'il avoit ramaſſés, & près de trois mille hommes de bonnes Troupes, qui l'étoient venu joindre d'*Alexandrie*; com-

*Fermeté du* Soudan, *quoique vaincu.*

comme pour menacer SELIM, de l'aller attaquer, dans ſes propres retranchemens.

Mais ce Prince, que la mort tragique de ſes Députés avoit enflammé d'un juſte reſſentiment, lui en épargna la peine. Il fit travailler, avec une diligence incroïable, à la conſtruction d'un pont, & fit d'abord paſſer MUSTAPHA *Pacha*, à la tête de ſes meilleures Troupes, pour en aller tirer vangeance, & punir, ſans rémiſſion, les auteurs d'un aſſaſſinat auſſi barbare. Ce fut dans cette occaſion, que TOMUMBEIG, ſemblable à une flamme prête à s'éteindre, qui jette ſa clarté avec plus de vigueur, fit des actions d'une force, & d'un courage, extraordinaires. Il attaqua les prémiers eſcadrons ennemis, qui paſſèrent le pont, avec tant de violence, qu'il les tailla tous en pièces; &, comme il lui avoit été impoſſible de remporter aucun avantage ſur l'Armée *Turque*, tant qu'elle avoit été unie, il tenta de rompre le pont, afin de la défaire plus facilement, en la tenant ſéparée. *Nouvelle bataille.*

MUSTAPHA, qui reconnut ſon deſſein, & le grand carnage, qu'il faiſoit des prémiers, qui avoient paſſé le pont, s'avança promtement, & fut ſoutenu par le Can des *Tartares*, qui paſſa hardiment la rivière à la nâge, avec toute ſa Cavalerie, &, peu après, par SELIM lui même. Comme il avoit apperçu, de l'autre bord, la déroute des ſiens, il ſe ſervit, à la hâte, de pluſieurs bateaux, qui paſſèrent les *Janiſſaires*. De ſorte que le *Soudan*, avec ſa petite troupe, ne put davantage faire tête à la multitude d'ennemis, qui l'accabloient, & fut enfin contraint de prendre une fuite précipitée, qui ne le ſauva pourtant pas. *Fuite du Soudan.*

Car SELIM, perſuadé, que, tant que cet indomtable ennemi reſpireroit, il ſeroit toujours en danger de perdre ce qu'il venoit de conquérir, détacha MUSTAPHA *Pacha*, avec toute ſa Cavalerie, & lui ordonna de le pourſuivre à outrance, & de ne point faire de quartier à aucun des *Mammelucs*, ni autres de ſa ſuite, qu'il pourroit attraper, & de faire tout ſon poſſible pour les em-

empêcher de se réünir. Ce Général, voulant se conserver la faveur, & la confiance, de son Maître, battit la campagne, sans relâche, pendant trois jours, & trois nuits, détruisant par tout, *Mammelucs*, *Arabes*, & tout ce qu'il pouvoit rencontrer. Il eut enfin le bonheur d'attraper TOMUMBEIG lui-même, qui étoit caché dans un marécage, où il auroit, peut-être, été en sureté, sans la lâcheté de quelques *Maures*, qui, pour sauver leurs propres vies, le sacrifièrent à son Persécuteur, auquel ils le découvrirent. MUSTAPHA, ravi de son propre bonheur, le conduisit d'abord en présence de SELIM, qui, bien éloigné des sentimens généreux, avec lesquels il lui avoit envoïé offrir la possession de l'*Egypte*, lui fit mettre une chaine au cou, le fit promener, sur une mule, dans les principales rues du *Caire*, & ensuite pendre, à une des principales portes de la Ville, appellée *Bab*, & *Zomel*. Cette exécution fut faite le 13. Avril, 1517.

Selim *le fait maltraiter, & pendre.* 1517.



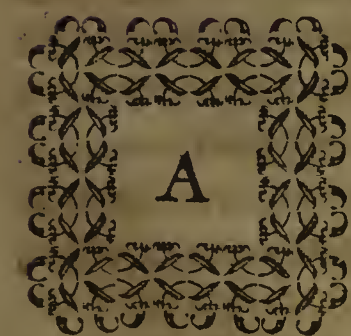
LIVRE



# HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROÏAUMES DE CHYPRE, DE JÉRUSALEM, ET D'ÉGYPTE.

## *LIVRE XXIV.*

### CHAPITRE PREMIER.



Après la fin tragique de TOMUMBEIG, qui termina la Souveraineté des *Soudans*, & l'Autorité des *Mammelucs* en *Egypte*, SELIM demeura paisible possesseur de ce beau & fertile Roïaume, aussi bien que de la *Syrie*, & de la *Palestine*, & après lui, ses Successeurs, sans qu'aucune Puissance ait encore osé entreprendre de les en chasser, quoique l'entreprise en

Article I.

Selim, *Maître de* l'Egypte, *de la* Syrie, *& de la* Palestine.

Xxx xxx fût

fût incomparablement plus facile, que ne penſent ceux qui n'ont pas parcouru ce Pays; c'eſt ce qu'on verra, par l'Hiſtoire ſéparée de l'*Egypte.*

*Vains efforts de* Gazelle *ſur la Syrie.*

Il eſt vrai, que le Prince GAZELLE, à qui SELIM avoit donné le Gouvernement de la *Syrie*, voulut, après la mort de ce Monarque, tenter l'uſurpation de cette Province, ne ſe croïant plus obligé de tenir à ſon Succeſſeur le Serment de fidélité, qu'il lui avoit prêté; mais il lui fut impoſſible d'y réüſſir, malgré l'aſſiſtance que lui donna FABRICE DU CARRET, Grand-Maître de *Rhodes*, auquel il s'étoit adreſſé, en lui envoïant d'abord les Galères de la Religion, avec de l'artillerie, & quantité de munitions. Le Grand-Maître écrivit même au Pape, pour le porter à profiter de cette occaſion, qui auroit pu procurer aux *Chrêtiens* le recouvrement de la Terre-Sainte. FARAT *Pacha*, que *Sultan* SOLIMAN envoïa contre GAZELLE, ſur les avis de
1525. CAHYERBEIG, Gouverneur d'*Egypte*, qui n'avoit point voulu entrer dans ſa révolte, le défit entièrement près de *Damas*, où il fut même tué, les armes à la main, & les peuples remis dans une parfaite ſoumiſſion, comme ils ſe trouvent encore aujourd'hui.

Article *II.* *Les* Vénitiens *allarmés des aproches des* Turcs, *& de leurs progrès.*

La conquête de l'*Egypte*, & de la *Syrie*, que SELIM venoit de faire, étoit trop près de l'Île de *Chypre*, pour ne pas inquiéter les *Vénitiens.* Elle les allarmoit d'autant plus, qu'ils étoient ſouvent obligés d'être en guerre contre la *Porte*, pour défendre leurs autres Provinces en *Europe.* Ils appréhendoient que, malgré le tribut, qu'ils avoient toujours régulièrement payé aux *Soudans*, pour le Roïaume de *Chypre*, & qu'ils lui payèrent à lui-même, dès qu'il fut maître de l'*Egypte*, il ne prît envie à cet ambitieux Conquérant de les en chaſſer, au prémier démêlé, qu'ils auroient enſemble; mais ils en furent quittes pour la peur, pendant tout le reſte de ſon règne.

La conduite, & les progrès de SOLIMAN, ſon Succeſſeur, les allarmèrent encore davantage, vu la rapidité, avec laquelle il s'em-

s'empara de la fameuſe Ville de *Belgrade*, & de l'Ile de *Rhodes*, d'où il chaſſa les Chevaliers, qui la poſſédoient, avec tant d'éclat, depuis plus de deux Siècles, & où deux de ſes Prédéceſſeurs avoient échoué, & vu périr leurs puiſſantes Armées. La crainte du Sénat étoit d'autant plus fondée, que SELIM II. Fils aîné de SOLIMAN, n'étant encore que Gouverneur de la *Cilicie*, avoit fait fortifier le Port de *Finique*, Port très-voiſin de *Chypre*, ce qui fit comprendre aux *Vénitiens*, que ce jeune Prince avoit dès alors quelque deſſein ſur cette Ile. 1566.

*Ils fortifient* Chypre.

Tant d'inquiétudes cependant n'avoient jamais pu déterminer le ſage Corps du Sénat à s'en délivrer; mais ils réſolurent enfin d'augmenter les fortifications de *Chypre*, & de ne rien épargner pour ſe conſerver un Pays, qui leur faiſoit autant d'honneur, qu'il étoit utile, & avantageux à la Republique. Pour cet effet, ils choiſirent JULES SAVORNIANI, Homme, non moins zélé pour ſa Patrie, qu'expérimenté Mathématicien, auquel ils donnèrent un ample pouvoir de faire fortifier les Villes, Châteaux, ou autres endroits de l'Ile qu'il jugeroit à propos. Ils lui recommandèrent, ſurtout, une grande diligence, pour l'avancement des ouvrages, qu'il feroit entreprendre, & qu'ils déſiroient ardemment de voir perfectionnés, avant que SOLIMAN eût terminé la guerre, qu'il faiſoit en *Hongrie*.

SAVORNIANI, qui, par les avis du Sénateur JAQUES SORANZO, Ambaſſadeur à *Conſtantinople*, n'ignoroit pas la preſſante néceſſité de la commiſſion, dont on venoit de le charger, ne fut pas plutôt arrivé en *Chypre*, qu'il parcourut l'Ile d'un bout à l'autre, en compagnie de quelques habiles Ingénieurs, qu'il y avoit conduits. Il trouva les ſeules Villes de *Famagouſte*, & de *Cérines*, capables de défenſe, quoique l'une, & l'autre trop foibles, pour réſiſter à une Puiſſance, auſſi formidable, que celle du *Sultan*, au cas qu'il entreprît de les attaquer. Il fit non ſeulement réparer ces deux Places, mais encore, pour la commodité des Peuples qu'elles n'auroient pu contenir, il réſo-

 lut

lut de mettre celle de *Nicoſie*, Capitale du Roïaume, en état de défenſe, d'autant plus qu'étant ſituée dans le centre, elle auroit pu, par ſa grandeur, renfermer, avec leurs Perſonnes, la plupart de leurs effets.

Mais, comme l'étendue de la Ville, qui avoit alors près de deux lieues de circonférence, lui faiſoit enviſager la groſſe dépenſe de cette entrepriſe, & qu'il auroit ſouhaité de ménager l'argent de la Répulbique, ſa prudence lui ſuggéra le moïen de s'en diſpenſer. Il fit aſſembler les principaux Barons du Pays, & leur repréſenta, avec tant d'efficace, le preſſant danger où ils étoient d'être tous envahis par les *Infidèles*, s'ils ne travailloient promtement à ſe mettre en état de leur réſiſter, qu'ils lui offrirent généreuſement leurs biens, & leurs perſonnes, pour l'aider à accomplir le projet, qu'il leur avoit communiqué, de fortifier leur Capitale.

Savorniani, profitant de leurs favorables diſpoſitions, leur déclara plus amplement ſon deſſein; &, dès le lendemain, il commença par faire abattre les anciens murs de la Ville, les maiſons, auſſi bien qu'un grand fauxbourg, qui étoit contigu à la Ville du côté du midi, afin de l'éloigner des hauteurs, qui la dominent de ce côté-là. Il la réduiſit à un quart moins de circonférence, qu'elle n'avoit. Il fit enſuite tracer les nouvelles Murailles, à la moderne, dont il vouloit la ceindre, avec onze Baſtions uniformes, & très-réguliers, qui devoient l'enfermer, n'y laiſſant que trois portes, nommées de *Famagouſte*, de *Baſſo*, & de *Cérines*, au lieu de huit, qu'elle en avoit auparavant.

*Travaux conſidérables faits à* Nicoſie.

Il nomma enſuite onze des plus riches, & des plus qualifiés de ces Seigneurs, qui furent Constance, Podocatoro, Caraffa, Davila, Dénores, Flatre, Suzomino, Scinclitique, Fabrice, Decres, & Tripoli, à chacun deſquels il confia la conduite d'un des Baſtions, qu'il avoit tracés; &, afin qu'ils en ſuportaſſent le ſoin, & la dépenſe, avec moins de pei-

ne,

ne, & qu'ils avançassent plus promtement ces Ouvrages, il permit à chacun d'eux de donner son propre nom au Bastion, qu'il conduisoit.

Cet habile Homme eut tout lieu de s'applaudir de l'expédient qu'il avoit trouvé, aussi-bien que du choix qu'il avoit fait. Ces Seigneurs, animés par le point d'honneur, dont il avoit flatté leur ambition, firent venir une si grande quantité de tailleurs de pierre, de maçons, & de manœuvres de tous les Cantons de l'Ile, & assistèrent eux-mêmes aux Ouvrages, avec tant d'assiduité, qu'on vit, avec étonnement, ces Fortifications, en moins de six mois, en état de défense, & la Ville capable de soutenir un siége, puisque les Murailles étoient entièrement revêtues de pierres de taille, & bien terrassées, avec un large, & profond Fossé, & un bon Chemin couvert. Le tout subsiste encore aujourd'hui, si ce n'est que ces Ouvrages extérieurs sont un peu négligés, soit par raport à la grossièreté des *Turcs*, ou par le manque d'occasion qu'ils ont de s'en servir. 1567.

Si les *Chypriots* conçurent une grande joie de voir leur Capitale si bien fortifiée, les *Vénitiens* n'en avoient pas moins de considérer, que ce grand Ouvrage ne coûtoit presque rien à leur République; mais leur joie fut bientôt diminuée, par la nouvelle qu'ils reçurent, que le *Grand-Seigneur* ne pouvoit souffrir qu'ils eussent osé, sans son consentement, fortifier un Pays, qui lui étoit tributaire, & dont il étoit le Souverain. En effet, il n'eut pas plutôt apris cette nouveauté, qu'il en parla dans le Divan, & protesta qu'il feroit répentir les *Vénitiens* de leur témérité. Il ne put cependant accomplir sa mauvaise volonté, aïant été prévenu par la mort, pendant qu'il assiégeoit la Ville de *Sighet* en *Hongrie*. Article III.

*Mort de* Soliman.

SELIM II. hérita de sa haine, & ne témoigna pas moins d'envie de se vanger d'une démarche, dont il s'étoit également offensé. On apprenoit assez souvent à *Vénise*, par les Lettres du Sénateur CAVALLI, leur Ambassadeur à la *Porte*, que le bruit

Selim *menace le Roïaume de* Chypre. 1568.

bruit commun de *Constantinople* étoit, que le *Sultan* en vouloit au Roïaume de *Chypre*, & qu'il en entreprendroit la conquête, aussitôt que ses autres affaires le lui permettroient. La mort de SOLIMAN devant *Sighet*, comme je viens de le dire, ne garantit pas la République de ces ménaces, malgré l'entier oubli qu'en fit SELIM, peu de tems après son avènement au Trône, dont, après la mort tragique de ses quatre Frères, il demeura seul possesseur. Il se plongea dans la crapule, l'yvrognerie, & la brutalité, avec tant d'excès, que ces vices lui firent entièrement oublier son inclination martiale. Il l'auroit même absolument perdue, sans les murmures continuels des *Janissaires*, lesquels, après tant de conquêtes, & de pillages, sous les règnes précédens, ne pouvoient s'accoutumer à vivre dans l'inaction, où ce nouveau Monarque les laissoit croupir.

Article *IV.* *Sa passion pour le vin de* Chypre, *& les conseils du* Moufti *le déterminent à en faire la conquête.*

Le projet de l'Ile de *Chypre* se seroit peut-être tout-à-fait évanouï, par la vanité, qui le porta à vouloir, contre les règles de l'*Alcoran*, faire bâtir une Mosquée, dont la magnificence surpassât celle du *Sultan* son Père, sans les rémontrances, que lui fit le *Moufti*, Chef de la Loi; qu'il lui faloit suivre l'exemple de ses Prédécesseurs, & conquérir, comme eux, quelque Province sur les Ennemis de leur Religion, dont le revenu fût appliqué à l'entretien du Temple, qu'il vouloit faire élever; & enfin, sans l'attrait des délicieux vins de *Chypre*, qu'il aimoit si fort, & qui lui avoient fait désirer la possession du Pays, qui le produisoit.



## CHAPITRE II.

Article *I.*

LES raisons du *Moufti* avoient fait tant d'impression sur l'esprit de MUSTAPHA *Pacha*, favori de SELIM, & compagnon fidèle de ses débauches, qu'il les apuïa fortement. Un *Juif Portugais*, nommé MICHES, qui avoit trouvé beaucoup d'accès auprès

près de lui, & qui étoit ennemi juré des *Vénitiens*, parce qu'après son exil de *Lisbonne*, ils lui avoient refusé l'asile dans leurs Etats, apuïa ce dessein; en ajoutant, qu'il étoit honteux au *Sultan* d'acheter les vins, qui croissoient dans ses propres Etats, & dont les autres jouïssoient. Il engagea Selim à agir, contre le sentiment du Grand-Visir Méhémet, qui vouloit éluder la guerre de *Chypre*, & engager le *Grand-Seigneur* à la porter en *Espagne*, pour secourir les *Maures* de ce Roïaume, qui avoient envoïé des Ambassadeurs, pour lui demander assistance, contre le Roi Philippe II. leur persécuteur, & offrir au *Sultan* de le rendre maître de ce beau Pays.

Le Visir lui représenta inutilement la facilité de cette entreprise, & la gloire, qu'il acquerroit, en soutenant un pauvre Peuple de sa croïance, qui se trouvoit opprimé, & réduit dans un triste esclavage par les ennemis de leur Religion. Le sentiment de Mustapha, & de Piali, Ennemis du Visir, l'emporta sur les remontrances. La guerre fut résolue contre les *Vénitiens*; & ce ne fut que pour les mieux endormir, que le *Sultan* traita si gracieusement Cavalli, & Barbaro, leurs Ambassadeurs, en renouvellant avec eux, sans aucune difficulté, les capitulations, qui avoient été établies avec Soliman, son Père.

*Feinte politique de* Selim, *pour amuser les* Vénitiens.

Il est vrai, que ces deux Ministres étoient trop attachés aux devoirs de leur emploi, & trop éclairés pour ne pas pénétrer les véritables sentimens de la *Porte*, & reconnoître, que les honneurs, qu'on leur faisoit, n'étoient que pure dissimulation. Aussi, Cavalli, qui s'embarqua presqu'en même tems pour *Vénise*, ne manqua pas d'en informer le Sénat, dès qu'il y fut arrivé. Son Collègue, qui demeura à *Constantinople*, en qualité d'Ambassadeur ordinaire, ne cessa de le leur confirmer par ses Lettres, & de les avertir, qu'ils devoient bien se tenir sur leurs gardes, sans se fier aux belles paroles de Selim, qui, sous les apparences d'amitié, cachoit le venin de son mauvais dessein.

Cepen-

Cependant, la plupart des membres du Sénat se reposoient sur le renouvellement de la paix, & ne pouvoient s'imaginer, que la rupture en fût si prochaine. Ils jugeoient, que la continuation de la trève n'étoit pas moins avantageuse à SELIM qu'à leur République, par raport au commerce réciproque des deux Etats. Ces opinions furent si vivement soutenues dans le Sénat, que, tout prévoïant que fût ce sage Corps, il négligea de donner les ordres nécessaires pour repousser les armes *Ottomanes.* Et, contre les règles même du bon Gouvernement, on se contenta d'envoïer en *Chypre* quelques Troupes, & du canon, pour garnir les nouvelles fortifications de *Nicosie.*

*Ils donnent dans le panneau.*

Article *II.* *Commencement des malheurs de* Chypre.

Si le Sénat avoit de si fréquens avertissemens sur les desseins de la *Porte*, les habitans de *Chypre* n'avoient pas de moindres présage de leur prochaine ruine; mais ils ne se donnoient pas de plus grands mouvemens pour l'éviter, non plus que les *Vénitiens* pour les défendre.

Les tremblemens de terre, qui commencèrent à se faire sentir dans la Ville *Limisol*, dans celle de *Famagouste*, & presque dans tous les autres Cantons de l'Ile, y durèrent plus d'une année entière, avec des secousses si terribles, qu'ils se faisoient quelquefois sentir à vingt lieues à la ronde. Ces tremblemens furent suivis de vents impétueux, qui causèrent de grands ravages dans les campagnes, & des tourbillons, qui emportèrent des maisons entières, principalement à *Famagouste*, où ils renversèrent un Palais, dont les habitans furent écrasés. Plusieurs hommes, qui se trouvoient dans les rues, furent emportés par l'ouragan, sans qu'on pût découvrir ce qu'ils étoient devenus.

Une multitude innombrable d'oiseaux de proie jusqu'alors inconnus en *Chypre*, voltigeoient en même tems, au dessus de l'Ile, & faisoient un bruit si effroïable, que les grands, & les petits en étoient épouvantés.

Enfin,

Enfin, une Comète, ou grand Météore, qui s'y arrêta environ quarante jours, & qu'on découvroit entièrement de tous les endroits de l'Ile, acheva d'en consterner les habitans. Aussi, tous ces signes célestes ne tardèrent-ils pas à être suivis de son entière ruïne.

MUSTAPHA, & PIALI, *Pachas*, avec le *Juif* MICHES, & les autres, qu'ils avoient mis dans leur parti, firent valoir à propos le malheur, qui venoit d'arriver à l'Arsenal de *Vénise*. 1569.
Le feu avoit pris aux poudres, avoit consumé la plupart des provisions, renversé quelques Tours, brûlé plusieurs Galères, & détruit les Bassins, dans lesquels on les construit. Cet accident, joint à la grande disette de vivres, qui régnoit alors, dans tous les Etats de la République, & qui paroissoit la mettre hors d'état de rien entreprendre, pour sa propre défense, fit enfin déterminer le *Sultan* à ne plus différer de rompre avec elle, bien résolu de lui enlever l'Ile de *Chypre*, dont la conquête lui seroit d'autant plus facile, que les *Vénitiens* n'y pouvoient envoïer aucun secours.

*Scrupule de* Selim *levé, par le* Moufti.

Il restoit néanmoins toujours quelque scrupule à SELIM, sur l'infraction du Traité de Paix, qu'il avoit conclu peu auparavant avec les Ministres *Vénitiens*; mais les nouvelles remontrances du *Moufti* le dissipèrent entièrement, sur l'assurance " qu'il
„ lui donna, que l'Ile de *Chypre*, étant un membre du Roïau-
„ me d'*Egypte*, dont il étoit Souverain, il étoit toujours en
„ droit d'en prendre possession, & d'en chasser ceux qui l'oc-
„ cupoient, & dont il n'étoit point satisfait; que, d'ailleurs,
„ cette réünion étoit absolument nécessaire à ses intérêts, cet-
„ te Ile aïant toujours été, & étant encore actuellement, le
„ réceptacle de tous les Corsaires *Chrétiens*, qui inquiétoient,
„ sans cesse, ceux de ses Sujets, qui avoient la dévotion d'aller
„ visiter les Temples de *Jérusalem*, & de la *Mèque*, aussi-bien
„ que ceux qui voïageoient pour leur commerce, & qui cou-

„ roient toujours risque d'être dépouillés, & faits esclaves des
„ Pirates.

Les nouveaux murmures de la Milice, que MUSTAPHA, & PIALI, fomentoient toujours, fortifièrent encore les raisons du Chef de la Loi; & SELIM n'hésita plus à donner des ordres très-pressans, pour qu'on travaillât en diligence à l'armement des Galères, & autres Bâtimens; & à faire assembler les Troupes d'*Europe*, & d'*Asie*, auxquelles on donna le rendez-vous à la *Finique*, & aux autres Lieux maritimes de la *Caramanie*, sans qu'il fût plus au pouvoir de MÉHÉMET, Visir, d'y mettre aucun obstacle, ni de retarder davantage cette Expédition, comme il l'avoit fait jusqu'alors. Le *Sultan* connut, que ce Ministre ne s'emploïoit pas avec assez de chaleur à l'exécution de ses ordres, pour hâter cet Armement; & lui reprocha même un jour, fort en colère, " que sa lâcheté naturelle, & son inclina-
„ tion pour les *Infidèles* le faisoient agir si lentement; & que,
„ sans la reconnoissance, qu'il conservoit du service, qu'il lui
„ avoit rendu, après la mort de son Père, en lui procurant la
„ possession de l'Empire, il l'auroit fait répentir de sa négli-
„ gence.

*Tout est en mouvement chez les* Turcs, *contre le Roïaume de* Chypre.

MÉHÉMET, pour cacher le véritable désir, qu'il avoit, de rendre service aux *Vénitiens*, & se remettre dans les bonnes graces de son Maître, mit tout en mouvement à *Constantinople*, en *Egypte*, dans la *Syrie*, & dans toutes les autres Provinces de l'Empire, soit en levant des Soldats, & des Matelots, soit en amassant des provisions de guerre, & de bouche, pour la puissante Armée, qu'il vouloit envoïer contre *Chypre*, & dont le retardement avoit pensé lui couter sa disgrace.

Article *III.*

Le changement de conduite du *Grand-Visir*, à l'égard des *Vénitiens*, les grands appareils de guerre, qui se faisoient à *Constantinople*, & dans tous les Etats du *Grand-Seigneur*, allarmoient extrêmement l'Ambassadeur BARBARO, qui n'ignoroit

pas,

pas, que tous ces préparatifs étoient destinés contre *Chypre*. Son inquiétude étoit d'autant plus grande, qu'il ne pouvoit en informer le Sénat aussi précisément, qu'il l'auroit souhaité, ses depéches aïant déja été interceptées, & sachant qu'il y avoit des ordres exprès, pour arrêter celles qu'il enverroit à l'avenir. C'est pourquoi, appréhendant, que le Sénat ne fût surpris, ou qu'il n'eût pas fait assez d'attentiou à ses prémiers avis, il prit le parti de demander une audience au *Grand-Visir*.

*L'Ambassadeur de Vénise obtient une Audience du Grand Visir.*

Il lui représenta, " que la République, aïant jusqu'alors si „ exactement observé tous les Articles du Traité de Paix, il le „ prioit de lui permettre d'informer le Sénat des griefs, & des „ prétensions, que le *Grand-Seigneur* pouvoit avoir contre el- „ le, avant que d'en venir à aucune rupture; & de vouloir „ bien préférer la voie de la négociation à celle de la guerre, „ qui est toujours funeste aux peuples. Il lui fit en même tems comprendre, " qu'il auroit peut-être trouvé le Sénat disposé à „ lui donner satisfaction, & par conséquent, l'avantage d'emploïer „ ses armes à des entreprises plus glorieuses, pour le *Sultan* son „ Maître, au lieu que celle de *Chypre* lui attireroit le blâme de 1570. „ toutes les Puissances, qui ne voudroient plus se fier à lui, s'il „ rompoit si-tôt le Traité, qu'il venoit de ratifier, avec tant „ de témoignages de satisfaction.

Les raisons de BARBARO eurent tant de pouvoir sur l'esprit du Visir, qui, d'ailleurs, auroit été ravi de pouvoir éloigner MUSTAPHA, & PIALI, par une guerre étrangère, que les aïant lui-même représentées au *Sultan*, ce Monarque consentit, qu'il envoïât CUBAT, *Chiaoux*, à *Vénise*, accompagné du Fils, & du Sécrétaire de l'Ambassadeur, qui les fit partir avec cet Envoïé, sous prétexte de lui faire honneur; mais, en effet, afin qu'ils pussent informer le Sénat de la grande Armée, qu'on préparoit, pour l'entreprise de *Chypre*, & de la nécessité, qu'il y avoit, d'envoïer promtement bon nombre de Troupes, & abondance de Provisions dans cette Ile.

*Succès de cette Audience.*

Selim cependant, malgré l'empressement, qu'il avoit témoigné pour commencer la guerre, n'aïant point l'inclination guerrière, consentit, avec d'autant plus de facilité, à faire suspendre les hostilités, qui étoient prêtes à commencer, qu'il espéroit d'obtenir ce qu'il souhaitoit, sans répandre de sang. Mais l'arrivée de son Ministre à *Vénise* fit un effet tout contraire, à celui dont ce Monarque s'étoit flatté.

*Lettre du* Sultan *aux* Vénitiens.

Cubat, introduit dans le Conseil, présenta au *Doge* la Lettre du *Sultan*, & celle du Visir, qui annonçoient également la guerre à la République, si on ne lui cédoit promtement l'Ile de *Chypre*. Ce *Chiaoux* expliqua ensuite, de vive voix, que l'Empereur, son Maître, se plaignoit extrêmement de l'asile, qu'on y „ donnoit aux Corsaires, qui y transportoient tous les jours les „ dépouilles de ses Sujets: Qu'il vouloit absolument entrer en „ possession d'un Pays, qui lui appartenoit, comme dépendant „ de celui d'*Egypte*, qu'il avoit conquis: Que, si le Sénat re„ fusoit de le satisfaire sur ce point, il donneroit occasion à „ une sanglante guerre, qui pourroit ne pas finir par la seule „ perte de *Chypre*." Il ajoutoit, " que le Visir, qui auroit „ souhaité de les servir, l'avoit chargé de leur dire, en particu„ lier, que la résolution du *Sultan* étoit trop forte, & son Ar„ mée trop formidable, pour pouvoir détourner la foudre, qui „ les menaçoit; & que son avis étoit, qu'ils lui cédassent un „ Pays, sur lequel il avoit de si justes droits.

*Leur réponse à cette Lettre.*

Ces Lettres, qui furent lues, & expliquées à haute voix, de même que le Discours du *Chiaoux*, émurent extrêmement le *Doge*, & tous les Sénateurs. Cependant ils se continrent tous dans leur prudence ordinaire, & lui répondirent, sans hésiter, „ que sachant, que les Princes ne pouvoient posséder aucune „ plus belle, ni plus louable qualité, que celle d'être fidèles à „ leur parole, ils avoient gardé religieusement celle qu'ils avoient „ donnée au *Grand-Seigneur*, en faisant la Paix avec lui. Mais „ que, puisque *Sa Hautesse* vouloit enfraindre la sienne, &

„ qu'ils

„ qu'ils n'avoient rien à se reprocher, ni pour l'asile des Cor-
„ saires, dont on se plaignoit, ni pour les autres mécontentemens,
„ qu'on leur imputoit, & qu'on vouloit faire servir de prétex-
„ te, pour leur faire une guerre injuste, ils espéroient, que le
„ Dieu tout-puissant protégeroit la justice de leur cause, & don-
„ neroit assez de force à leurs armes pour repousser ses attaques,
„ & rendre vaines toutes ses entreprises; Qu'il pouvoit rapor-
„ ter au *Sultan*, son Maître, qu'ils se défendroient, avec au-
„ tant de résolution, & de fermeté, qu'ils avoient été exacts à
„ observer le renouvellement de la Paix, qu'ils avoient faite
„ avec lui.

CUBAT, qui s'attendoit à une réponse plus modérée, qui tendît à quelque accommodement, se voïant congédié du *Doge*, & du Sénat, d'une manière si sèche, & si indifférente, appréhenda d'être insulté, par le grand peuple, qui l'avoit environné dans la Place de *St. Marc*, en débarquant, & même regardé avec des yeux d'indignation. C'est pourquoi, il pria qu'on le fît sortir par l'escalier secret; ce qu'on lui accorda, en le faisant conduire, sans beaucoup de cérémonie, jusqu'à la Galère, qui l'avoit amené, laquelle eut ordre de le transporter incessamment aux confins de la *Dalmatie*. Le Sénat étoit bien aise, qu'il ne fît aucun séjour dans ses Etats, afin d'éviter l'ombrage, qu'auroit pu en concevoir PHILIPPE II. Roi d'*Espagne*, avec lequel il avoit fait une Ligue, qui devoit grossir leur Flotte considérablement, puisque PIE V. qui en avoit été le promoteur, avoit engagé ce Monarque à fournir soixante & cinq Galères.

## CHAPITRE III.

Article I.

*Le Sénat veut mettre les Puissances de l'Europe dans son parti.*

LE Sénat auroit ardemment souhaité de pouvoir engager dans sa querelle les Puissances *Chrétiennes*, auxquelles il envoïa des Ambassadeurs, pour leur faire part de l'injuste guer-

guerre, que vouloit lui faire l'Ennemi commun, & pour leur demander assistance; mais l'Empereur, qui auroit dû y entrer le prémier, mécontent de ce que, contre les droits de l'Empire, le Pontife avoit accordé le titre de *Grand-Duc* à celui de *Florence*, protesta non seulement de l'invalidité de ce Titre, mais encore ne voulut faire aucune attention aux sollicitations du *Saint Père*, ni aux instances de la République.

CHARLES IX. Roi de *France*, que ses intérêts particuliers engageoient à entretenir une bonne correspondance avec la *Porte*, répondit au Nonce du Pape, qui lui en fit la proposition, „ qu'aïant „ signé la Paix avec le *Grand-Seigneur*, il ne pouvoit l'enfraindre, „ sans un sujet légitime; Que le Roi d'*Espagne*, dont ce Pré- „ lat lui citoit l'exemple, n'aïant pas les mêmes raisons, que „ lui, il n'étoit pas surprenant, qu'il fût d'abord entré dans la „ Ligue qu'on lui avoit proposée, en faveur de laquelle le Pon- „ tife lui avoit même accordé la levée des Décimes sur le Cler- „ gé de tous ses Etats. Il n'y eut donc, que le Pape, le Roi d'*Espagne*, & les *Vénitiens*, qui fussent dans cette confédération.

*Il ne réüssit point.*

VINCENT ALEXANDRI, que le Sénat envoïa vers THAMAS, Roi de *Perse*, pour l'en solliciter, fut parfaitement bien reçu par CAIDAR, Fils de ce Prince, auquel il s'étoit adressé. Mais le Père répondit, que l'affaire étoit de trop grande conséquence, pour s'y engager sans de mures réflexions, & qu'il se règleroit sur les mouvemens, & les progrès, que feroient les Princes *Chrétiens* contre l'*Ottoman*, dont ce Ministre l'assuroit, que la puissance étoit devenue trop formidable, pour ne pas s'opposer à l'agrandissement de ses conquêtes.

Il est vrai, que, si la République recevoit si peu d'assistance des Puissances étrangères, que le Sénat avoit recherchées avec tant d'empressement, ils en furent dédommagés par le zèle, & l'ardeur, avec laquelle le Clergé, la Noblesse, les Villes, & les Communautés de leur dépendance, & enfin tous les particuliers s'em-

s'empressèrent à leur offrir leurs vies, & leurs biens, pour leur aider à réprimer l'orgueil du fier Ennemi, qui venoit de leur déclarer si injustement la guerre. Aussi, la Ville dominante se trouva, en peu de tems, si remplie de Volontaires, & autres personnes, qui venoient s'enrôler, qu'il auroit été très-facile au Sénat d'envoïer en *Chypre* trois fois plus de monde, qu'il n'en falloit pour la défense & pour la conservation de cette Ile, &, malgré l'embrasement de l'Arsenal, & la disette de grains dans ses Etats, la munir abondamment de toutes les provisions nécessaires, par les quotisations volontaires de ses Sujets, comme nous allons le voir:

| | | |
|---|---|---|
| Le Patriarche GRIMANI offrit au Sénat, | Ducats | 1000. |
| Le Patriarche BARBARO. . . . . . . . . . . | | 1000. |
| Le Chevalier ONOFFRE MAZZI de *Brescia*. . . | | 2000. |
| PANDOLPHE ATTAVANTI, *Florentin*. . . . | | 1000. |
| L'Evêque de *Cividal*. . . . . . . . . . . | | 600. |
| Monseigneur VALIER. . . . . . . . . | Ecus | 1000. |
| L'Evêque de *Vicence*. . . . . . . . | Ecus | 1000. |
| L'Abbé JULIEN. . . . . . . . . . | Ducats | 1000. |
| Le Patriarche de *Vénise*. . . . . | | 1000. |
| L'Evêque de *Torcello*. . . . . . | | 1000. |
| Monseigneur PEZARO. . . . . . . . . . | | 1000. |
| L'Archevêque de *Chypre*. . . . | | 2000. |
| La Communauté de *Bergame*. . . . . . | | 10000. |
| La Communauté de *Padoue*. . . . | | 9000. |
| La Communauté de *Vicence*. . . . | | 12000. |
| BENOIT CICURAN. . . . . | | 200. |
| OCTAVIEN GRIMANI, par emprunt. . . | | 2000. |
| Infanterie payée, & donnée aux *Vénitiens*. | | |
| ANDRE' MOROSINI envoie, à ses dépens, son propre Fils, avec Soldats . . | | 20. |
| Le Comte de CARPASSO. . . . . | | 25. |
| La Communauté de *Bresse*, pour six mois, . . | | 1000. |
| La Maison PORCELLAGA, pour le même tems, . | | 200. |

La

La Communauté de *Vérone*. . . 500.
La Communauté de *Salo*, jusqu'à la fin de la guerre. 100.
La Communauté de *Trévise*, pour six mois. . 400.
Le Comte LUCRECE GAMBARA. . . 25.
Le Comte NICOLO GAMBARA. . . 25.
Le Comte MARC-ANTOINE MARTINENGO. . . 30.
Gentilshommes *Padouans*, avec un Soldat chacun, 200.
Le Chevalier PIERRE LIPOMAN. . . 30.
FERRANT AVERALDO, avec trois de ses Enfans. 4.
BENOIT CIURAN. . . . . 4.
DOMITIEN MOSCHETTI, *Romain*. . . 20.
SERGIUS POLA. . . . . . 12.
Gentilshommes *Milanois*. . . . . 4.
Ceux qui offrirent au Sénat, de lever du monde, furent
SFORZE PALAVICINO. . . Fantassins. 5000.
PAUL URSIN. . . . . 4000.
JEROME MARTINENG. . . 2000.
CESAR CARAFFA. . . . . 1000.
Le Comte HIPOLITE PORTO, 200. Chevaux, & Fantassins. . . . . . 1000.
BRUNOR LAMPESCO. . . . . 3000.
Le Comte FABIUS POLETI. . . . 2000.
PASSOT FANTUZZI. . . . 1000.
Le Colonel SPULVERINO. . . . 1000.
PALAVICINO DORAGONE. . . . . 3000.
CAMILE FANTUZZI. . . . 2000.
ROBERT MALATESTA. . . . 1000.
La Femme du Seigneur ASTOR BAGLIONE. . 2000.
ALEXANDRE ZAMBECARI. . . 1000.
ALPHONSE VITELLI, Chevaux légers 200. & Infanterie. 4000.
Le Comte HERCULE CONTRARY. . . 2000.
Le Comte PIERRE AVOGADRO FERAZZO, Fantassins. 4000.
Le Comte NICOLAS GAMBARA. . . 2000.

Le

| | |
|---|---|
| Le Fils du Duc d'*Atri*. . . | 2000. |
| JULES RONGON. . . . . | 1000. |
| CAMILE BONACELLI. . . . . | 1000. |
| MALVEZZO FAURI. . . . . | 1000. |
| Le Comte MONTEBELLO. . . . | 2000. |
| Le Comte LOUIS AVOGADRO. . . | 2000. |
| Le Comte FRANÇOIS MARTINENGO, 150. Chevaux Legers, & Fantaſſins. . . . | 1000. |
| HERCULES SAULO. . . . . | 1000. |
| Le Comte OCTAVIEN PIENE. . . . | 1000. |
| RENUCE OTHON. . . . . | 1000. |
| CE'SAR de la PLUME. . . . | 1000. |
| GALE'AS de VE'PI. . . . | 1000. |
| HONORIUS CIOTI. . . . . | 1000. |

On voit, par ce détail, qu'en fort peu de tems les *Vénitiens* reçurent, en argent comptant, quarante-ſix mille huit-cens Ducats; & qu'ils eurent deux-mille cinq cens ſoixante, & dix huit Hommes payés par les Particuliers; Qu'on leur offrit, en même tems, la levée du cinquante-huit-mille deux-cens Hommes. Cependant, par une politique hors de ſaiſon, en voulant trop économiſer, dans une conjoncture, où il auroit fallu tout prodiguer, le Sénat remercia la plupart de ceux qui étoient venus offrir leurs ſervices, & ſe contenta d'envoïer quelques Troupes dans l'*Albanie*, & dans la *Dalmatie*, ſur les avis, que leur avoient donné les Gouverneurs de ces deux Provinces, que les *Turcs* y avoient ſaccagé, & brûlé quelques Villages, & d'ordonner à JULES SAVORNIANI, celui qui avoit fait fortifier la Ville de *Nicoſie*, de ſe jetter dans *Zara*, dont la conſervation leur étoit de grande importance, & qu'ils appréhendoient que les *Infidèles* n'entrepriſſent de leur enlever. Ils négligèrent de munir l'Ile de *Chypre*, qui ſe trouvoit dans un danger évident, d'être attaquée la prémière.

*Ils négligent les ſages avis, qu'on leur donne.*

Le peu d'expérience des Sénateurs, au métier de la Guerre, quoique très-habiles dans le Gouvernement civil, & politique, fut cause qu'ils donnèrent trop de confiance à ce que leur dit JERONE. MARTINENGO, Gentilhomme *Bressan*, d'ailleurs vaillant, & courageux, mais qui, dans cette occasion, eut la vanité de les assurer, " qu'il défendroit l'Ile de *Chypre*, avec les trois mil„ le Hommes, dont on venoit de lui donner le commande„ ment.

Ce furent les seules Troupes, qu'ils y envoïèrent, malgré les bons avis de SAVORNIANI, qui, connoissant le Pays mieux que personne, leur représenta plusieurs fois, " qu'il falloit, au „ moins, dix à douze mille Hommes de bonnes Troupes, pour „ défendre *Chypre*, & qu'un moindre nombre ne sauroit em„ pêcher les *Infidèles* de s'en rendre maîtres. Il les en sollicita derechef, dès qu'il fut arrivé à *Zara*, sur laquelle il reconnut, que les *Turcs* n'avoient aucun dessein. La prophétie de cet habile homme ne fut que trop véritable, comme on va le voir, par la suite.

Article II. Le *Chiaoux* CUBAT étant retourné à *Constantinople*, vers la fin de Mai, de son infructueuse Ambassade de *Vénise*, le *Grand-Seigneur* voulut l'entendre lui-même. Il lui rendit un compte exact de tout ce qui s'étoit dit dans le Sénat, & de la disposition, où il l'avoit trouvé, à refuser à *Sa Hautesse* la satisfaction, qu'elle lui demandoit; ajoutant, qu'il avoit reconnu, dans le Peuple, une haine implacable, & qu'il avoit apréhendé d'en être lapidé.

*Le Sultan informé des dispositions des Vénitiens, commence les hostilités.*

Ce raport enflamma tellement ce Monarque de rage, & de colère, que, se reprochant la démarche inutile, qu'il venoit de faire, envers des Peuples, qu'il regardoit comme ses Vassaux, qu'il ne respira plus que vangeance; &, sans plus se fier à ses Ministres, il alla lui-même visiter l'Arsenal, & le *Tophane*, & fit arrêter deux Navires *Vénitiens*, dont l'un se nommoit le *Bonarde*;

*narde*, & l'autre le *Balbe*, qui étoient au port, pour y prendre leurs cargaiſons; ordonnant, en même tems, aux Viſirs d'envoïer des *Chiaoux*, pour garder l'Ambaſſadeur BARBARO, & tous ceux de ſa ſuite, dans ſa propre maiſon.

Le Grand-Viſir fit également arrêter tous les Conſuls, & les Marchands *Vénitiens*, qui ſe trouvoient à *Conſtantinople*, & dans les autres Echelles du *Levant*. Il fit inceſſamment partir PIALI *Pacha*, Général de la Mer, avec quatre-vingts Galères, & trente Galiottes, avec ordre de ſe rendre à *Rhodes*, où il avoit déjà envoïé AMURAT RAIX, avec vingt-cinq autres Galères, pour empêcher les ſecours, que le Sénat auroit pu envoïer en *Chypre*. Cependant, comme le reſte de la Flotte *Ottomane*, qui ſe préparoit à *Nègrepont*, ne paroiſſoit point encore, PIALI voulut aller la preſſer lui-même, & ravagea, en paſſant, les Iles de *Tiné*, qui appartenoient à la République, ſans pourtant en attaquer la Forteréſſe, afin de ne point retarder l'entrepriſe de *Chypre*, qui étoit l'objet principal de ſon Expédition.

Ce fut-là le prélude de la guerre, pendant que SÉBASTIEN VENIÉRI, qui étoit Provéditeur à *Corfu*, brûlant d'impatience de donner à ſa Patrie des marques de ſon zèle, & aux *Infidèles* de la haine, qu'il avoit contre eux, embraſſa, malgré ſon grand âge, la propoſition, que lui firent les Peuples d'*Epire* de ſecouër le joug des *Turcs*, & de ſe donner à la République, pourvu qu'après qu'ils lui auroient donné des ôtages, pour garans de leur bonne-foi, ils voulût aſſiéger la ville de *Supoto*, l'aſſurant que la priſe de cette Place entraineroit celle de toute la Province.

Ce vénérable, & généreux Vieillard, jaloux de la parole, qu'il avoit donnée aux *Epirotes*, n'eut pas plutôt reçu les ôtages, qui lui furent préſentés par EMANUEL MARMORI, qu'il fit préparer dix Galères, dont il donna le commandement à JAQUES CELSI, Provéditeur de l'Armée, & ſe rendit lui-même en *Albanie*, où il aſſiégea la Ville de *Supoto*. Il la battit, avec tant de

vigueur, que les Aſſiégés, qui n'étoient pas fort habiles au manîment du canon, échauffèrent ſi fort le leur, que deux pièces en crévèrent dans le même inſtant, & mirent le feu aux poudres; ce qui les obligea de la lui abandonner, dès le troiſième jour, & de s'enfuir aux Montagnes, où ils eſpéroient de trouver leur ſureté. Mais les gens du pays, qui en connoiſſoient les détours, mieux que les *Turcs* de la Garniſon, leur coupèrent chemin, en les pourſuivant, en tuèrent une grande partie, & conduiſirent les autres priſonniers à VÉNIÉRI, qui les fit mettre à la chaine. Ce Général donna le Gouvernement de la Place au même EMANUEL MARMORI, Homme d'expérience, & d'une fidélité reconnue, & s'en retourna à *Corfu*, couvert de gloire, & comblé d'honneur, d'avoir conquis une Place, qui mettoit à couvert les Etats de la République de ce côté-là.

Article *III.*

*Avantages remportes par les Vénitiens.*

Le Commandant MARC QUIRINI, qui, dans le même tems, revenoit de *Candie*, avec les vingt & une Galères, que la République y entretenoit ordinairement, ne fut pas moins heureux, que VÉNIÉRI. Le Sénat lui avoit ordonné de venir joindre le Général ZANE, qui ſe trouvoit dans le port de *Zara*, avec le gros de la Flotte. Le vent contraire aïant empêché QUIRINI de continuer ſa route, il attaqua le Fort de *Bras de Maine*, ſur la Côte Méridionale du *Péloponnèſe*, qu'il emporta de vive force, & où il fit quantité de priſonniers. Ce poſte étoit aſſez important; mais aïant conſidéré, qu'en le garniſſant, il auroit trop affoibli ſes Equipages, il fit charger ſur ſes Galères trente-ſix pièces de canon de fonte, qu'il y trouva, & le fit démolir, afin d'empêcher les *Infidèles* de s'y rétablir, & d'en faire une retraite de *Fourbans*, comme elle l'étoit auparavant.

Le Victorieux QUIRINI aborda enfin à *Corfu*, au commencement de Juillet, où le Général ZANE s'étoit rendu quelque tems auparavant, pour réparer ſes Equipages, qui avoient tellement ſouffert à *Zara*, par la rareté des vivres, cauſée par les partis des *Turcs*, qui couroient les campagnes des environs; quelque-

fois

fois même jusqu'aux portes de la Ville, que toute la Flotte aïant été obligée de se nourrir de biscuit gâté, ce mauvais aliment y engendra bientôt une maladie contagieuse, qui en emportoit tous les jours un si grand nombre, qu'à-peine en restoit-il assez pour manœuvrer. Il gagna enfin l'Ile de *Corfu*, où il espéroit, que le changement de climat, & la bonne nourriture feroient cesser cette influence, & que les Flottes du *St. Père*, & du Roi d'*Espagne*, le joindroient, avant la fin de l'Eté, puisqu'après bien des longueurs, & de grandes difficultés, la Ligue s'étoit enfin conclue.

Cependant, le Général Zane, jaloux des applaudissemens que Vénieri, & Quirini, s'étoient attirés, avec des forces beaucoup inférieures à celles qu'il avoit à sa disposition, projettoit quelque entreprise, qui fît également parler de lui. Il s'arrêta à celle de *Margariti*, autre importante Place de l'*Epire*, dont il donna la commission à Sforza Palavicino, Général des Troupes de débarquement, qui y alla avec cinquante Galères, & cinq-mille Hommes de sa meilleure Infanterie. Mais, soit qu'il ne fût pas aussi heureux dans ses entreprises, que ceux qu'il auroit voulu surpasser, ou que les personnes, qu'il emploïa, n'eussent pas la même capacité, il y échoua.

A' peine Palavicino se présenta devant la Place, qu'étonné de sa situation, & de la contenance de ses Habitans, quoi-qu'ils l'eussent laissé librement débarquer, & même approcher, sans faire aucun mouvement, qu'il s'en retourna, sans oser rien entreprendre: il excusa sa retraite, & son manque de courage, sur ce que la Place étoit trop éloignée de la Mer, pour en commencer le Siége avec si peu de monde. Le Général fut si peu satisfait de ses raisons, qu'il lui en témoigna ouvertement son indignation, & blâma sa conduite. Palavicino, sensible à ces reproches, voulut réparer sa faute, & recouvrer son honneur; pour cet effet, il demanda la permission d'y retourner; mais Zane la lui refusa tout court, & lui dit, " qu'il ne seroit pas plus bra-

„ ve, ni plus entreprenant la seconde fois, qu'il l'avoit été la „ prémière; & qu'il ne jugeoit point à propos de fatiguer inu- „ tilement les Troupes, ni les Chiourmes, d'autant plus qu'elles „ ne l'étoient déjà que trop, par les maladies, qui continuoient, „ & que tous les remèdes des Médecins ne pouvoient arrêter.

Il y a apparence, que le mauvais succès de l'entreprise de MARGARITI dégouta le Général ZANE, & lui fit oubliër le petit chagrin, qu'il avoit conçu, de la gloire, que VENIERI, & QUIRINI, s'étoient acquise, puisqu'il ne chercha plus à en faire aucune autre, en sorte que la puissante Flotte *Vénitienne*, qui avoit d'abord étonné toute l'*Europe*, & fait connoître véritablement les grandes ressources de la République, par le nombre prodigieux de Galères, Galeasses, & autres Bâtimens, dont elle étoit composée, tous bien armés, & bien pourvus, malgré la misère du tems, & l'embrasement de leur Arsenal, & qui enfin auroit été capable d'arrêter, & peut être de faire échouër entièrement l'entreprise des *Turcs* sur l'Ile de *Chypre*, passa toute la campagne, sans combattre, sinon contre la disette de vivres, & contre la maladie, qui avoit encore augmenté, par la mauvaise qualité de ceux qu'on continuoit à leur donner. Ce qui contraignit le Général à détacher QUIRINI, & CANALE, avec chacun une Escadre de Galères, pour aller à *Zante*, à *Céfalonie*, & autres Iles de la Seigneurie, afin d'y engager le plus de Soldats, & de Matelots qu'il leur seroit possible, & de partir lui-même, fort en désordre, pour *Candie*, où il espéroit, que le changement d'air feroit cesser la pestilence.

*Plus de vingt-mille Hommes meurent.*

Mais, par un redoublement de malheurs, pour cette Armée, il arriva tout le contraire de ce que le Général avoit espéré; car l'augmentation des chaleurs, à mesure que la Flotte avançoit vers le *Levant*, fit encore augmenter la maladie; de sorte qu'en arrivant au port de *Suda*, où elle ne se traina qu'avec beaucoup peine, elle se trouva dans un état très-pitoïable, puisqu'il y étoit mort plus de vingt-mille Hommes. Aussi, quoique QUIRINI, & CA-

CANALE, qui l'avoient rejointe à *Modon*, lui eussent amené grand nombre de recrues, & que ZANE contraignît les Régens de *Candie* à lui fournir quantité de Soldats, & de Matelots; malgré toutes ces diligences, & ces sévérités, il lui fut impossible de remplacer, à beaucoup près, le monde, qu'il avoit perdu, ni de réparer ses Equipages, que fort foiblement.

La disgrace, qui arriva aux quatre Vaisseaux, qui conduisoient en *Chypre* le Comte MARTINENGO, avec les trois-mille Hommes qu'il commandoit, ne fut pas moins préjudiciable aux affaires de la République. Ces navires furent long-tems battus par des tempêtes, & des vents contraires; & la maladie, qui s'y mit aussi, avant qu'ils pussent aborder à *Famagouste*, leur emporta plus de mille Soldats, plusieurs Officiers, & le Commandant même, dont le corps, qu'ils y transportèrent, fut enterré dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville, avec d'autant plus de regret des Habitans, de MARC ANTOINE BRAGADIN, & d'HECTOR BAGLIONE, qui y commandoient, que ces Chefs avoient beaucoup de confiance en son courage, & dans l'expérience, qu'il possédoit, de l'Art Militaire, aïant d'ailleurs un extrême besoin du secours qu'il leur amenoit.

La Noblesse de *Chypre*, qui s'étoit donnée tant de mouvemens pour les Fortifications de *Nicosie*, & qui en avoit reçu de grands aplaudissemens, s'attendoit à y voir arriver dix, ou douze-mille Hommes, de bonnes Troupes, que SAVORNIANI, qui les avoit conduites, leur avoit dit être nécessaires, pour défendre leurs Bastions. Ils comptoient d'autant plus sur ce renfort, que cet habile homme les avoit assurés, que le Sénat en étoit bien instruit; & qu'il savoit aussi, qu'il ne falloit guère compter sur les gens du pays, par raport à leur peu d'expérience au manîment des armes. Cependant, soit que la mort du *Doge*, PIERRE LOREDAN, qui arriva sur ces entrefaites, occupât entièrement les Sénateurs, pour l'élection d'un Successeur; ou que LOUIS MOCENIGO, qui fut élevé à la Souveraine Dignité, quoique très- capa- Article IV. *Les* Vénitiens *négligent de secourir* Chypre.

capable de la bien remplir, eût trop de confiance, comme tous les autres, dans leurs Forces maritimes, on négligea entièrement le secours, qui étoit si nécessaire en *Chypre*, non seulement d'Hommes, & de Munitions, mais encore d'un Commandant d'expérience, qui remplît la Charge de LAURENS BEMBO, Régent du Roïaume, qui venoit de mourir à *Nicosie*; & qui, par sa prudence, & son autorité, retint les Officiers subalternes dans leur devoir.

Ce manque d'attention fut cause, que NICOLAS DANDOLO, *Pódesta* de cette Capitale, s'en appropria le commandement. C'étoit un homme de Robe, plus ambitieux, que capable de s'acquiter d'un emploi si important, dans une conjoncture aussi délicate. En effet, tous les Auteurs assurent, que sa mauvaise conduite, & son insuffisance avança, non seulement la perte de cette Ville, mais encore celle de tout le Roïaume, par les mauvais ordres, qu'il donna par tout, en s'opposant toujours au sentiment d'HECTOR BAGLIONE, bon guerrier, & très-affectionné à sa Patrie. Comme il avoit de l'expérience, il soutenoit, qu'il falloit tout mettre en usage, pour s'opposer à la descente des *Infidèles;* mais DANDOLO, toujours entêté, voulut absolument, qu'on leur abandonnât tout le plat-pays, & qu'on se réduisit à la seule défense de *Nicosie*, & de *Famagouste*. Ainsi, on ne fit rien que travailler à l'augmentation de quelques Ouvrages, aux dehors de cette prémière Ville, auxquels les Habitans s'emploïèrent avec une ardeur incroïable.

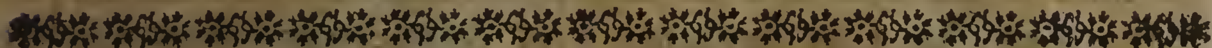
*Le peuple de* Chypre, *mécontent, invite les* Turcs *à venir conquérir leur pays.*

Il faut pourtant convenir, que cet empressement ne se trouvoit que parmi la Noblesse, & la Bourgeoisie. Le menu peuple étoit si fatigué de la dureté des Magistrats *Vénitiens*, & de la rigueur, avec laquelle ils étoient traités par les Seigneurs du pays, que le désespoir les avoit déjà portés plus d'une fois à secouër le joug des uns, & des autres. Ils avoient même poussé la hardiesse, jusqu'à envoïer sécrettement deux d'entre eux à *Constantinople*, pour exciter la *Porte* à en faire la conquête. SA-

GREDO

GREDO raporte, que plusieurs des plus entreprenans s'étoient même ligués, & avoient résolu de creuser, pendant la nuit, une mine aux murs de *Nicosie*, pour y mettre le feu à l'arrivée des *Turcs*, afin de leur en faciliter la prise.

Le peuple fit enfin connoître ses mauvaises intentions, puisque, de diverses compagnies, que les Capitaines des cantons de l'Ile en formèrent, plus de trois quarts de ces milices les abandonnèrent, pour se sauver aux montagnes, n'y en aïant eu qu'un petit nombre qui revinssent à leurs drapeaux, lors qu'il fallut s'enfermer dans les Villes. Les Moines *Grecs* eux-mêmes travalloient ouvertement à soulever les peuples de leur *rite* contre les *Vénitiens;* desorte que tout conspiroit à la perte de ce pauvre pays, & à en faciliter la prise aux *Infidèles.*



## Chapitre IV.

Les *Turcs*, bien plus avisés que les *Chrêtiens*, & n'attendant, ni ordre, ni secours, que de leur Souverain, après avoir embarqué à *Nègrepont* bon nombre d'artillerie, & abondance de provisions, que le *Visir* y avoit fait préparer; après avoir aussi chargé à *Rhodes* celles, qui étoient prêtes, sur les vingt-cinq Galères d'Amurat Raix, firent incessamment voile, avec toute leur Flotte, qui se trouva composée de cent soixante Galères, soixante Galiotes, huit *Mahones* (ce sont de gros Vaisseaux à l'antique), six Navires, & un Galion d'une grandeur extraordinaire, que le Visir avoit fait construire à ses propres dépens. Il y avoit encore trois Palandres, quarante *Passechevaux*, trente *Caramusselins*, & quarante Frégates à rames.

Article I.

*Description de la Flotte* Ottomane.

Piali *Pacha*, Grand Amiral, avoit l'entier commandement de cette grande Flotte, & Mustapha *Pacha* celui des Troupes de débarquement; & ils avoient l'un, & l'autre, les plus fameux Capitaines de l'Empire *Ottoman* ſous leurs ordres. Ceux de la Marine étoient Hali *Pacha*, Siroc *Pacha*, Amurat *Raix*, Uluchzali, qu'on a auſſi nommé *Ochiali*, & pluſieurs autres Officiers expérimentés ſur cet élément: Ceux de terre étoient le *Bellierbeig* de *Grèce*, l'*Aga* des Janiſſaires, Giamboulat, *Pacha* d'*Alep*, le *Pacha* de la *Natolie*, celui de la *Caramanie*, le *Sangiac* de *Tripoli*, avec quantité d'autres Officiers de grande reputation. Leur prémier mouillage fut au port de *Finique*, où les *Janiſſaires*, & les *Spahis* de diverſes Provinces de l'Empire, & les autres Troupes s'étoient rendus. Les Commandans détachèrent d'abord Siroc *Pacha*, avec vingt cinq Galères, & lui ordonnèrent d'aller faire deſcente du côté de *Baffo*. Six Galiottes abordèrent, en même tems, du côté de *Cosmachiti*, & quelques autres allèrent ſonder les eaux des environs de *Famagouſte*, afin d'être informés, par les priſonniers, qu'ils pourroient faire, de l'état, & des forces du pays, & des mouvemens qu'on s'y donnoit, pour leur faire tête.

*Six Galiottes vont d'abord en* Chypre, *qui pillent, & brûlent le Village de* Lara.

Les ſix Galiottes furent les prémières à aborder en *Chypre*. Elles abordèrent au Village de *Lara*, qu'elles pillèrent, & brûlèrent entièrement. Les Habitans eurent le bonheur de gagner les Montagnes; mais quelques Bergers, qui gardoient leurs troupeaux aſſez près de la rade, furent faits priſonniers. Il eſt vrai, que les *Turcs* s'étant enſuite avancés dans les terres, tombèrent ſous une compagnie de Cavalerie *Epirote*, qui leur tua onze hommes, en fit deux priſonniers, & obligea les autres à regagner leurs bâtimens.

Limiſol *brûlé, & ſaccagé.*

Siroc ne trouva aucune oppoſition à *Baffo*; mais aïant reconnu, par le fond de la rade, qu'elle étoit dangereuſe, il en repartit inceſſamment, & s'avança jusqu'à *Limiſol*, qu'il ſaccagea, & brûla, auſſi bien que le Village d'*Agroti*, & celui de

*Pa-*

*Palamidia*, dont on ne pouvoit attribuer la faute qu'à DANDOLO, & à EUGÈNE SCINCLITIQUE, Comte de *Rochas*, que le Sénat avoit fait Général de la Cavalerie, dans la penſée qu'étant un des plus riches Seigneurs du Roïaume, il agiroit auſſi avec plus d'ardeur, qu'aucun autre, pour le bien défendre. Mais, comme le peu d'expérience de ces deux Chefs leur avoit tout fait négliger, & qu'ils ſe flatoient toujours, que les *Turcs* ne viendroient les attaquer, que l'année ſuivante, ces endroits-là furent la victime des Ennemis.

Cependant, malgré le peu d'ordre, qu'ils avoient mis à la garde des Côtes, lors que les gens de SIROC voulurent s'avancer dans les terres, ils rencontrèrent RONDOCIO, Capitaine d'une Compagnie d'*Epirotes*, & VINCENT MALIPIERI, Lieutenant de *Baffo*, qui les chargèrent, avec tant de courage, que, quelques orgueilleux qu'ils fuſſent des ravages, qu'ils venoient de faire, ils furent contraints de prendre la fuite, après avoir perdu grand nombre de leurs compagnons, & en avoir vu pluſieurs autres, qui furent faits priſonniers. Les têtes de ceux, qui avoient été tués, furent portées à *Nicoſie*, où les autres furent auſſi conduits, comme en triomphe, pendant que SIROC s'en retourna à *Finique*, pour rendre compte aux Commandans de ce qu'il avoit fait, & de ce qu'il avoit pu reconnoître.

La joie, que cauſa le ſpectacle de tant de têtes ennemies aux Habitans de *Nicoſie*, y étoit étrangement balancée, par la conſternation, & l'embarras où ſe trouvoient DANDOLO, & ROCHAS, qui n'aïant plus lieu de douter de ſe voir bientôt toute l'Armée *Ottomane* ſur les bras, ne ſavoient que faire pour s'oppoſer à ſon invaſion. Ils écrivirent aux Commandans de *Famagouſte*, pour convenir d'un lieu, où ils puſſent s'aſſembler, & concerter les avantages de la cauſe commune. Ils choiſirent de concert le gros Village d'*Aſchia*, ſitué dans le *Maſſarie*, à égale diſtance de ces Places. Les Magiſtrats, les Officiers principaux, & la Nobleſſe du pays, s'y rendirent; Mais, malgré l'intérêt, qu'ils avoient

Article *II*.

*Conſeil tenu par les Vénitiens, & Chypriots, au bourg Aſchia.*

avoient tous, d'agir avec union, & concorde, dans une affaire, où il s'agissoit de leur salut, la diversité des opinions, & l'opiniâtreté des sentimens, ne fut pas moins grande, qu'elle avoit été dans tous les autres Conseils, qui s'étoient tenus auparavant touchant le règlement utile, & nécessaire au bien public.

Hector Baglione, que l'expérience de la guerre, le courage, & la gloire, animoient également, eut beau s'empresser à faire comprendre, & à représenter la nécessité, qu'il y avoit, de s'opposer à la descente des Ennemis, tant pour ne se point attirer le mépris de ces *Infidèles*, que le blâme des gens de bien, qui ne manqueroient assurément pas de condamner leur lâcheté, s'ils n'avoient pas au moins le courage d'aller reconnoitre leurs forces, d'autant plus que, s'ils s'emparoient d'un pays aussi peuplé, & aussi fertile, que l'étoit celui de *Chypre*, on en attribueroit la faute à ceux, qui en avoient le commandement principal.

Continuant ses rémontrances à l'Assemblée d'une manière aussi prudente, que martiale, il proposa d'assembler toute la Cavalerie, & l'Infanterie de l'Ile, persuadé que, malgré le peu d'expérience de ces milices, & la coutume qu'on avoit depuis longtems de négliger les chevaux, & de se servir de mules, on pourroit encore en assembler plus de huit mille, les quels, soûtenus par les Paysans, & les *Pariques*, auroient été capables d'intimider les *Infidèles*, & de faire obstacle à leur descente par leur seule parade. Il ajoutoit, "qu'il leur auroit été plus glorieux de „ succomber dans cette action, que d'avoir la honte d'entendre „ dire, qu'aucun d'eux n'avoit eu assez de cœur, ni d'affection „ pour leur patrie, pour aller faire tête à un Tyran, qui vou„ loit la dépouiller d'un pays, qu'elle possédoit à si juste titre.

Ce sentiment étoit trop généreux, pour ne point être approuvé de la Noblesse. Toute celle, qui se trouvoit dans le Conseil, offrit promtement sa vie pour seconder la résolution de Baglione. Dandolo, & Rochas, furent les seuls, qui s'y opposérent. Malgré le danger, qui les menaçoit, comme les autres, ils

ils répondirent, avec autant de hauteur, que de manque de bon ſens, " qu'une entrepriſe, qui, ſelon eux, étoit auſſi inutile, que té-
,, méraire, ne ſerviroit qu'à faire connoître aux *Infidèles* le peu de
,, courage, & d'expérience des gens du Pays, & à les affoiblir, par
,, le grand nombre qu'il en périroit immancablement, dans une
,, action auſſi peu ſenſée, que celle qu'il propoſoit; la volonté du
,, Sénat étant, qu'on ne ſongeât qu'à la conſervation des Villes *Sentimens partagés.*
,, de *Nicoſie*, & de *Famagouſte*, ſans ſe mettre en peine du reſte
,, de l'Ile, d'où le mauvais air, les chaleurs exceſſives, & les ma-
,, ladies, chaſſeroient bientôt les Ennemis.

Baglione ne put ſoufrir un diſcours ſi contraire au bien public, aux règles de la Guerre, & à leur honneur en particulier, & répondit hardiment, " que c'étoit de bonnes Troupes, & non
,, des conſeils, qu'on devoit leur envoïer de *Véniſe*; & que c'étoit
,, à eux, qui ſe trouvoient ſur les lieux, qu'il appartenoit de
,, régler les affaires, & d'entreprendre telles opérations, qu'ils
,, jugeroient néceſſaires, pour la défenſe, & la conſervation du
,, Pays, qu'on leur avoit confié. Cependant, l'autorité de Dandolo, & de Rochas, l'emportèrent encore ſur les bonnes raiſons de ce brave Capitaine. C'eſt pourquoi, il lui fut impoſſible d'exécuter la généreuſe réſolution, qu'il avoit priſe de s'aller oppoſer au débarquement des *Barbares*.

Il ne ſe rencontra pas de moindres conteſtations, pour la diſtribution des grains, qu'on avoit recueillis dans la fertile Plaine de *Meſſarie*, qui ſe trouvoient encore épars dans les campagnes. Ce ne fut qu'après de grandes diſputes, qu'on convint enfin de les partager entre les deux Villes de *Nicoſie*, & de *Famagouſte*, auxquelles ces deux Chefs voulurent abſolument, que ſe réduiſît la défenſe de tout le Roïaume, à la réſerve pourtant du Château de *Cérines*, où, par grace ſpéciale, ils laiſſerent la Garniſon ordinaire.

On arrêta, dans la même Aſſemblée, " de faire prendre les *Arrangement pris, pour la diſpoſition des Troupes.*
,, armes à la Bourgeoiſie de ces deux prémières Places; Qu'on

„ en composeroit des Compagnies, qui tiendroient lieu de Trou-
„ pes réglées, qui leur manquoient; Qu'on feroit entrer dans
„ les mêmes Villes tous les Capitaines des Cantons de l'Ile, avec
„ leurs Compagnies; & que, pour ne point exposer les Habitans
„ du Pays, en général, à la fureur des *Barbares*, on les con-
„ duiroit aux Montagnes, avec leur bêtail, & ce qu'ils avoient
„ de plus portatif.

Il fut aussi proposé de donner la liberté aux *Pariques*, & aux Esclaves, afin de les engager, par cette générosité, à servir fidèlement; persuadés, que ce bon traitement ne manqueroit pas de produire un bon effet sur l'esprit de ces misérables, qui, fatigués de la servitude, où la Noblesse, & la Bourgeoisie, les retenoient, pourroient beaucoup leur nuire dans la conjoncture présente: Mais, par une fatalité inconcevable, ce salutaire avis fut encore rejetté par les deux Chefs principaux, qui paroissoient ne vouloir s'attacher, qu'à tout ce qui étoit contraire au bien du Pays; & toutes les délibérations de cette Assemblée, s'exécutèrent avec tant de lenteur, & de confusion, que les Ennemis arrivèrent, avant que les nouvelles Fortifications de *Nicosie* fussent perfectionnées, qu'on eût fait la récolte, ni qu'on eût fait retirer aux Montagnes les gens de la campagne, avec leur bêtail. C'est pourquoi aussi, les *Turcs* trouvèrent, dans les campagnes, une si grande abondance de toutes choses, qu'ils en furent étonnés.

*Le Conseil ne se termine, que par les murmures.*

La grande assemblée d'*Aschîa* ne se termina enfin, que par des murmures, & par des mécontemens réciproques, qui n'auguroient qu'une plus grande suite de malheurs. BAGLIONE étoit au désespoir de ne pouvoir agir, selon son inclination, & le devoir de sa Charge de Général de l'Infanterie; & DANDOLO, & ROCHAS, étoient mécontens de l'avoir trouvé plus contraire à leurs sentimens, qu'ils ne l'auroient souhaité.

BAGLIONE se retira dans *Famagouste*, avec MARC-ANTOINE BRAGADIN, qui en étoit le Gouverneur, & qui n'étoit pas moins fâché,

fâché, que lui, de l'opiniâtreté, avec laquelle DANDOLO, & ROCHAS, s'étoient opposés au projet avantageux, qu'il avoit fait, & qui étoit absolument nécessaire, pour conserver ce Roïaume à la République. Comme ils avoient lieu de croire, que le prémier effort des Ennemis tomberoit sur cette Place, ils y attirèrent aussi LAURENS TIE'POLI, qui étoit Gouverneur de *Basso*, avec ANDRE' BRAGADIN, le Chevalier FOUET, HECTOR MARTINENGO, & quelques Capitaines des *Stradiots*, deux cens Chevaux, & quelques Compagnies des Milices des environs de *Famagouste*.

NICOLAS DANDOLO, Provéditeur; Le Comte de CARPASSO, Collatéral; Le Comte de ROCHAS, Général de la Cavalerie; PIERRE PISANI, & MARC-ANTOINE PRIOLI, Conseillers; JEAN LONG, & ANTOINE PASQUALIGO, Chambellans; PIERRE ALTINI, Grand-Chancelier; JEAN-BAPTISTE SAINT COLOMBAN, & le Chevalier MAGGIO, Ingénieurs; CONTARIN, Evêque de *Basso*, avec cent hommes à sa solde, & le Comte de TRIPOLI, avec trois cens autres, se renfermèrent dans *Nicosie*.

Comme le tems pressoit, & qu'on n'avoit plus guères à délibérer, d'autant plus que les deux prisonniers, qu'avoient fait MALIPIERI, & RONDOCHIO, assuroient, que la Flotte *Ottomane* étoit la plus formidable, & la mieux pourvue d'Hommes, d'artillerie, & de munitions, qu'aucune autre que les *Sultans* eussent jamais mise en mer; Qu'elle se trouvoit actuellement au Port de *Finique*, à environ trente lieues de *Chypre*, où elle n'attendoit plus que quelque Cavalerie pour mettre à la voile; LEO'NARD RANÇON, & NICOLAS PALACIO, vieux, & expérimentés Capitaines, qu'on avoit mis auprès de DANDOLO, & de ROCHAS, pour les conseiller, & empêcher, s'il étoit possible, qu'ils ne sacrifiassent tout un peuple à leur entêtement, leur conseillèrent de nommer onze Nobles des plus accrédités, pour assigner à chacun la défense d'un des Bastions, dont la Ville étoit ceinte. Article III.

Ces-

*Etat de l'Armée des* Chrétiens, *en* Chypre.

C s Seigneurs furent HECTOR, & LIVIO PODOCATORO, TUTIUS CONSTANCE, THOMAS SCINTILIQUE, JASON, & FRANÇOIS-MARIE DE'NORES; JEAN PHILIPPE de *Milan*, JEAN FLATTRE, GODEFFROI CORNARO, SCIPION CARAFFA, & ORSAT JUSTINIANI, à chacun desquels on donna une Compagnie de trois cens Bourgeois. On forma auſſi diverſes autres Compagnies de Bourgeoiſie; mais, par une inadvertance, non moins condamnable, que tout le reſte, il ne ſe trouva dans l'Arſenal, pour les armer, que neuf cens mousquets, & mille quarante arquebuſes, quoique ce fût encore trop pour des gens, auſſi incapables que l'étoient des peuples, que la politique du Gouvernement avoit toujours entretenu dans l'ignorance du manîment des armes; En effet, ils étoient ſi groſſiers en cela, qu'ils ne ſavoient s'en ſervir, ſans ſe brûler la mouſtache.

Ils compoſèrent encore deux Bataillons, d'environ quatre cens hommes chacun, de la jeune Nobleſſe du Pays, dont ils donnèrent le commandement à PHEBUS ZAPPE, & à HUGUES DE FLATTRE. Ils firent enſuite la revue des Troupes réglées, qui ſe trouvoient dans la Place. Elles conſiſtoient en quinze cens Cavaliers *Epirotes*, commandés par le Comte de ROCHAS, treize cens Hommes de pié, la plupart *Italiens*, diviſés en dix huit Compagnies, commandées par autant de Capitaines de la même Nation; mais, comme ce nombre ne leur parut point ſuffiſant, pour la défenſe de la Place, ils y firent entrer onze Compagnies de trois cens Payſans chacune, dont les Capitaines furent, FRANÇOIS de PE'ROUSE, de l'Ordonnance de *Chitria*; JEAN ANDRE' de *Soſpello*, de celle de *Nizzu*; BAPTISTE DES PRE'S, de l'*Akatamie*; ZANETON DANDOLO, de *Lapatho*; ANTOINE GEORGE, des *Salines*; THOMAS GRASSU, d'*Afdimo*; ANNIBAL ALBANO, de *Criſoukou*; JULIEN DE VE'NISE, de *Periſtona*; BOURGUIGNON d'ABRUZZO, de *Limiſol*; PAUL VINCENTIN, de *Leſcara*; & HIE'ROME de SAXIL, de celle de *Baffo*, avec les Capi-

Capitaines des *Pariques*. Il eſt vrai, que, de cinq-à ſix-mille, qu'ils avoient engagé de ces derniers, ils n'en purent raſſembler que cinq-cens; les autres s'étoient tellement enfoncés dans les Forêts, & dans les Montagnes, qu'il fut impoſſible de les en faire ſortir.

Il s'y trouvoit de plus le vaillant Capitaine POCOFANI, avec une bonne bande de Volontaires *Italiens*, & pluſieurs Officiers reformés; deſorte que ce nombre de défenſeurs, joint à la bonté des Fortifications, auroit été ſuffiſant, pour ſoutenir tous les efforts des *Infidèles*, ſi la Place avoit été bien munie, & ceux qui la défendoient tous également aguerris. Mais, comme on vient de le dire, ſoit que le naturel mou, & efféminé des *Chypriots*, ou la politique des *Vénitiens* à les diſcipliner y contribuât, Nobles, Bourgeois, Payſans, & Eſclaves, ils étoient tous ſi ignorans au manîment des armes, qu'on ne pouvoit compter que ſur les *Epirotes*, & les *Italiens*, & que d'ailleurs, par ſurcroit de malheur, quelques courageux, & expérimentés que fuſſent ces deux Nations, il leur étoit impoſſible d'agir ſelon les bonnes règles de la Guerre, par la fatale prédomination de DANDOLO, qu'il ſembloit que Dieu eût choiſi, dans ſa colère, pour perdre ce miſérable Pays.



## CHAPITRE V.

Les Commandans *Turcs*, qui agiſſoient de concert, & avec beaucoup d'union, n'eurent pas plutôt embarqué la Cavalerie, & les *Janiſſaires*, qu'ils partirent du port de *Finique*, le 27. de *Juin*, & arrivèrent devant *Baſſo*, le prémier de Juillet, d'où ils des-ancrèrent le lendemain, ſans y rien entreprendre, s'avancèrent à la rade de *Limiſol*, & vinrent mouiller deux Article I. *Les Turcs viennent débarquer au port des* Salines.

jours après à la rade des *Salines*, comme la plus commode, & la plus ſpacieuſe, qui ſe trouve dans toute l'Ile, & en même tems la plus à portée de *Famagouſte*, qu'ils avoient réſolu d'aſſiéger la prémière.

Mais, quoique cette Entrepriſe fût la plus convenable à leurs intérêts, & la moins difficile, parce que leur Flotte y pouvoit auſſi-bien agir, que l'Armée de terre, & que PIALI le ſouhaittoit ardemment, afin d'avoir part à la gloire de la conquête d'une Place, dont il comptoit que dépendoit celle de toute l'Ile, il ſe rendit pourtant, avec tous les autres Officiers principaux aux ſages rémontrances de MUSTAPHA. Celui-ci, ſur le raport de quelques *Grecs*, qui avoient eu la perfidie de ſe donner à lui, auſſi-tôt qu'il fut débarqué, l'avoient aſſuré, que la Ville de *Nicoſie*, quoique la Capitale, & la plus remplie de monde, étoit incomparablement plus facile à emporter, parce que les défenſeurs en étoient beaucoup moins expérimentés, & moins courageux, que ceux de *Famagouſte*.

*Siége de* Nicoſie, *par* Muſtapha.

Comme, par l'avis de RANÇON, & de PALACIO, on avoit laiſſé hors des Villes quelques Compagnies *Epirotes*, pour obſerver les mouvemens des Ennemis, DANDOLO, & ROCHAS, furent d'abord informés de leur arrivée aux *Salines*, où, ſelon les apparences, ils alloient débarquer leurs Troupes. Alors ces deux Officiers exhortèrent ces Commandans, de faire ſortir de *Nicoſie* toute l'Infanterie, & la Cavalerie, pour leur aller diſputer le rivage; mais leurs prières, ni leurs rémontrances, n'eurent pas plus de pouvoir ſur l'eſprit de ces ignorans, qu'en avoient eu celles de BAGLIONE dans la conférence d'*Aſchia*; deſorte, qu'au grand étonnement de MUSTAPHA *Pacha*, il fit débarquer hommes, artillerie, bagages, & proviſions, ſans y trouver aucun obſtacle.

Ne pouvant cependant s'imaginer, que les *Chrétiens* tinſſent une conduite ſi lâche, ſans quelque miſtère caché, il fit travailler, en diligence, à quelques retranchemens, & n'oſa s'avancer

dans

dans les terres, ni rien entreprendre, avant l'arrivée des autres Troupes, qui étoient restées à *Satalie*, à *Layazzo*, & aux autres lieux maritimes de la *Caramanie*, où PIALI *Pacha* envoïa incessamment une escadre de Galères, & plusieurs passe-chevaux pour les embarquer; Mais il declara, en même tems, à MUSTAPHA, qu'il ne vouloit dégarnir la Flotte d'aucun homme, crainte que la *Vénitienne* ne vint le surprendre.

Cependant, bien loin d'être surpris des uns, ni des autres, ceux de *Nicosie* n'osèrent sortir de leurs murailles, par la poltronerie des Commandans; & le Général ZANE n'avoit point l'ordre, ou le courage, de quitter les ports de *Candie*, sans la jonction des Galères du Roi d'*Espagne*.

Cependant plusieurs *Grecs Chypriots* venoient tous les jours se rendre à MUSTAPHA, les uns pour lui offrir leurs services, les autres pour l'informer de l'état, & de la disposition des affaires du pays, & lui servir de guides. Les uns, & les autres, dans l'espérance d'ameillorer leur fortune. Quelques Papas de cette Nation, non moins traitres à leur patrie, que les autres, conduisirent même un détachement de *Turcs* au Bourg de *Lescara*, l'un des plus considérables du pays en grandeur, & en richesses, & de plus engagèrent les habitans à recevoir, & à traiter favorablement les *Infidèles*. Il est vrai, que leur favorable accueil leur coûta cher, & qu'ils furent bientôt punis de leur perfidie; car on ne l'aprit pas plutôt à *Nicosie*, qu'on détacha DÉMÉTRIUS LASCARIS, avec quelques Compagnies, qui mit leur bourg à feu, & à sang, afin qu'ils servissent d'exemple aux autres lieux. Quatre cens de ces mauvais Sujets furent, sans miséricorde, mis en pièces, & leurs maisons entièrement brûlées. Heureux, si les Commandans en avoient agi avec la même vigueur, dans les autres occasions, où il n'étoit pas moins nécessaire, & s'ils ne se fussent point opiniâtrés à persévérer dans leur ignorance.

Grecs *perfides punis de leur trahison.*

Article II. Les Galères, & les autres Bâtimens, que PIALI avoit envoïés aux côtes de la *Caramanie*, étant retournés dans un même jour, & aïant débarqué les Hommes, & les Chevaux, dont ils étoient chargés, les Commandans *Turcs* tinrent Conseil; &, à la persuasion des *Grecs*, ils résolurent le siége de *Nicosie*. Alors MUSTAPHA *Pacha*, voulant couvrir son véritable dessein, détacha cinq cens Chevaux, & un bon nombre d'Infanterie, pour aller se saisir des avenues entre cette Ville, & celle de *Famagouste*, afin d'en empêcher la communication.

Mustapha *envoie couper la communication de* Famagouste *à* Nicosie.

Il se mit en marche dès le lendemain 24. Juillet, avec une partie de ses meilleures Troupes, & se campa près du Village de *Mandia*, qui n'est éloigné de *Nicosie*, que de deux petites lieues. Il y fut joint deux jours après par le gros de son Armée, qui conduisoit l'Artillerie, & le bagage; aprèsquoi il avança ses retranchemens vers *Athalazza*, autre Village plus près de *Nicosie*, & les fit étendre dans la spacieuse campagne de *St. Démétrius*, peu distante de la Ville, & où se trouve la source principale de l'eau, qui fournit cette Capitale, sans qu'ils y trouvassent plus d'obstacle, qu'ils n'en avoient rencontré à leur débarquement.

*Il campe dans la plaine de* St. Démétrius.

RANÇON, PALACIO, & les autres Officiers, qui entendoient la guerre, brûloient cependant d'impatience d'en venir aux mains avec les *Infidèles*, ne pouvant souffrir le deshonneur qu'il y avoit pour eux tous à demeurer les bras croisés, pendant que les Ennemis se campoient avec tant de tranquilité; Mais ils réïtérèrent inutilement leurs instances à DANDOLO, qui, toujours inexorable sur ce point, ne voulut jamais leur permettre de faire aucune sortie, & vit, sans émotion, les *Infidèles* s'approcher de la Place, & en former le siége.

Il n'en fut pas de même du détachement de Cavalerie, & d'Infanterie, que MUSTAPHA avoit envoïé se saisir des chemins entre *Famagouste*, & *Nicosie*. BAGLIONE, qui se trouvoit en liberté

berté d'agir, par lui même, ne l'aprit pas plutôt, qu'il sortit de *Famagouste*, avec un gros Corps de ses meilleurs Soldats, & les attaqua près d'un village de cette plaine, avec tant de courage, & de résolution, qu'il les défit entièrement. Action, qui fit bien connoitre à MUSTAPHA, que les *Grecs Chypriots*, qui s'étoient rendus auprès de lui, ne l'avoient point trompé; & qu'il auroit eu bien plus de pleine à réduire *Famagouste*, que *Nicosie*. *Action vigoureuse de* Baglione.

Aussi, comme sûr d'une prochaine Victoire, il alla lui même reconnoitre les dehors de la Place, & fit travailler avec une diligence incroïable aux retranchemens, pendant qu'on dressoit deux Batteries, l'une sur la coline de *Ste. Marine*, qui est à l'opposite du Bastion *Podòcatoro*, & l'autre près de l'Eglise de *St. George*, qui en est à égale distance.

Comme les *Turcs* reconnurent, que les *Chrétiens* avoient empoisonné les eaux des jardins aux environs de la Ville, & que les sources de *St. Démétrius*, d'*Atalazza*, & de *Màndia*, n'étoient point suffisantes pour en fournir à une si grande Armée, ce Général fit incessamment creuser quantité de puits, en pleine campagne, dont l'eau se trouva excellente; ce qui causa aux *Chrétiens* le chagrin de voir leur précaution inutile.

Pendant que les Ennemis travailloient avec beaucoup d'ardeur à ces ouvrages, qu'ils poussèrent même si fort, que la prémière batterie commença à jouër dès le lendemain, MUSTAPHA envoïa dans *Nicosie* un *Caloyère*, ou Moine *Grec*, nommé NICODÈME, natif de *Corfu*, avec diverses Lettres adressées à la Noblesse, & au Peuple, par les quelles, après avoir exagéré la grandeur, & la puissance du *Sultan*, son Maître, il les exhortoit à se rendre à lui, comme à leur véritable Souverain; les assurant qu'il les laisseroit vivre dans une plus grande liberté de leur Religion, de leurs biens, & de leurs familles, que celle que leur accordoient les *Vénitiens*. Au lieu que, s'ils n'acceptoient point le parti avantageux, qu'il leur proposoit, leur Article III.

perte, celle de leurs Femmes, de leurs Enfans, & de tous leurs biens, seroit inévitable, puisqu'il leur étoit impossible, aussi bien qu'aux *Vénitiens*, de résister aux Forces *Ottomanes*.

*Les Habitans de Nicosie refusent de se rendre à Mustapha.*

Mais, comme ces promesses, ni ces ménaces, ne purent ébranler les *Chypriots*, le *Caloyère* NICODEME s'en retourna sans aucune réponse. MUSTAPHA, piqué de leur refus, ne songea plus qu'à les réduire par la force. Il fit incessamment travailler aux lignes de circonvalation, & ordonna qu'on dressât deux autres Batteries, l'une sur l'éminence de *Ste. Maguerite*, & l'autre au pié de la montagne de *Mandia*, qui ne cessérent de jouër, ni jour, ni nuit, avec tant de fureur, que leur grand bruit faisoit trembler les toits des maisons. Deux jours après, il fit ouvrir la tranchée, qui fut bientôt poussée jusqu'à l'ancienne enceinte des murs de la Ville, sans que les Assiégés fissent aucun mouvement, pour empêcher ceux qui étoient emploïés à ces ouvrages; malgré l'ardeur, & les sollicitations des *Italiens*, des *Epirotes*, & de la Noblesse, qui brûloient tous d'impatience d'en venir aux mains avec les *Infidèles*, & d'avoir la gloire de mourir en combatant, plutôt que de se voir périr si ignominieusement; Mais ils eurent beau représenter, & se plaindre, rien ne fut capable de changer le malheureux entêtement de DANDOLO, & de ROCHAS, qui ne voulurent jamais permettre, qu'on fit aucune sortie; pretendant que la seule Artillerie de la Place, qui étoit effectivement très-bonne, & fort nombreuse, & qui tiroit avec assez de succès, étoit suffisante pour leur défense, & pour obliger les *Turcs* à se désister de leur entreprise.

Il n'en étoit pas de même des Batteries des Ennemis; car, soit que leur canon fût mal placé, ou trop éloigné de la Place, son grand bruit étoit ce qui incommodoit le plus les Assiégés. MUSTAPHA, qui s'en apperçut, fit d'abord construire quatre Forts, à environ cent toises de distance des Bastions d'*Avila*, *Constance*, *Podocatoro*, & *Tripoli*. Il fit entourer ces Forts de larges, & profonds Fossés, & y fit placer soixante Pièces de sa plus grosse

ſe Artillerie, avec lesquelles il fit foudroïer la Ville ſans relâche, pendant quatre jours, & quatre nuits. Il fit auſſi, de tems à autre, avancer ſa Cavalerie, pour attirer les Aſſiégés à une Sortie, ſans que toutes ces bravades, non plus que les inſtantes prières de la garniſon, puſſent faire changer la mauvaiſe réſolution des Chefs.

Il eſt vrai que les *Turcs*, rébutés du peu de progrès de leur Artillerie, & de la quantité de monde, que leur tuoit celle des Aſſiégés, abandonnèrent les quatre Forts, qu'ils avoient construits, parce qu'ils reconnurent que les Boulets de leur canon, quoi que d'une groſſeur prodigieuſe, ne faiſoient qu'entrer dans la muraille, & ſe perdoient, en s'enfonçant dans la terre dont elle étoit remplie, ſans pouvoir y faire aucune brêche. Ils s'attachèrent donc à avancer leur tranchée jusqu'au pié de la contreſcarpe, afin de ſe mettre à couvert du feu continuel des Aſſiégés, & pour les incommoder de plus près.

Pour y parvenir, Mustapha emploïa un grand nombre de Soldats, & de Payſans. Ils renverſèrent la terre du côté de la Ville, à meſure qu'ils avançoient, & ſe mirent enfin à couvert. Malgré les chaleurs exceſſives de la ſaiſon, ils travaillèrent à cet ouvrage, avec tant d'aſſiduité, & d'émulation, qu'en peu de jours, ils le conduiſirent jusqu'au bord du Foſſé, où ils conſtruiſirent d'abord diverſes plateformes, de diſtance en diſtance, ſur les quelles ils placèrent une grande quantité d'arquebuſiers, qui tirèrent ſans ceſſe ſur les *Chrétiens*, avec tant d'avantage, que ceux-ci ne pouvoient plus s'expoſer ſur les murailles, ſans en être renverſés.

Les pertes conſidérables, que cauſoit le feu continuel des *Infidèles*, affoiblirent beaucoup la garniſon. Les plus braves Soldats y périſſoient; ce qui obligea enfin les Commandans de conſentir à une ſortie, afin de renverſer, ou d'interrompre des travaux, qui leur étoient ſi préjudiciables, & qui les avoient

réduits

réduits à ne pouvoir plus envoïer aucun défenſeur ſur les remparts, ſans avoir la douleur de le voir périr un quart d'heure après.

CE'SAR PIOVE'NI, & ANDRE' CORTE'SE, vaillans Capitaines, furent choiſis pour ſortir avec leurs Compagnies. Ils commencèrent ſi bien leur entrepriſe, que, s'ils avoient été ſoutenus par quelques autres Troupes de la Ville, comme on le leur avoit promis, ils auroient fait immanquablement un grand carnage des *Infidèles*, & renverſé partie de leurs ouvrages; mais aïant été abandonnés, & les Ennemis s'étant aperçus de leur petit nombre, les envelopèrent de manière, que tout ce que put faire le brave PIOVE'NI fut de ſe retirer fort en déſordre, pendant que le Capitaine CORTE'SE, qui s'étoit un peu plus avancé, fut fait priſonnier, & la plupart de ſes Soldats taillés en pièces.

*Sortie des Aſſiégés ſur les Aſſiégeans.*

La mauvaiſe iſſue de cette Sortie n'empêcha pas, qu'il ne s'en fit encore les jours d'après, & que, pendant la nuit, pluſieurs braves Soldats ne deſcendiſſent par les embraſures, pour reconnoître les travaux des Ennemis, & tâcher de les détruire. Mais tout cela avec ſi peu de ſuccès, par raport aux mauvais ordres de DANDOLO, & de ROCHAS, qui ne ſoutenoient jamais ceux qui ſortoient, & alléguoient, pour couvrir leur ignorance, & leur peu de conduite, qu'il étoit trop dangereux de dégarnir la Place de tant de monde. Auſſi, fut-il impoſſible aux Aſſiégés d'empêcher les Ennemis de ſe fortifier toujours de plus en plus dans les foſſés, & à la faveur de leurs retranchemens de ſapper les angles des baſtions juſqu'aux fondemens. Ils étoient d'autant mieux couverts, que leur Cavalerie, qui avoit la campagne libre, leur charoïoit quantité de faſcines, pour rehauſſer leurs retranchemens par deſſus les remparts; ce qui les mettoit à couvert du canon, & des feux d'artifice des Aſſiégés.

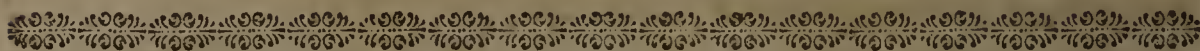
Article IV. Bien plus, par une fatalité incompréhenſible, à meſure que le danger augmentoit, l'aveuglement de DANDOLO croiſſoit encore

core davantage; car, malgré la néceſſité, qu'il y avoit, de continuer au moins à faire jouër l'artillerie à ſon ordinaire, comme le ſeul inſtrument, qui pouvoit faire retarder, & peut être diſſiper les travaux des Ennemis, cet indigne Commandant défendit aux Canoniers de tirer aucun coup ſur eux, à moins qu'il n'y en eût dix ou douze enſemble aux endroits, où ils pointoient leurs pièces. Il leur faiſoit même diſtribuër la poudre avec de ménagemens extraordinaires, ſans que les rémontrances des Officiers principaux, & particulièrement de Pisani, avec lequel Dandolo eut même de groſſes paroles, puſſent le faire revenir; de ſorte que le Capitaine Antoine du Berretin, *Italien*, très-expérimenté dans l'artillerie, & qui l'avoit conduite jusqu'alors, avec beaucoup de ſuccés, eut également le déplaiſir de ſe voir contraint de ſe déſiſter du ſeul moïen, qu'il y avoit encore de ſauver la Place. *Fautes conſidérables du Commandant* Dandolo.

Enfin Dandolo, qui ne prenoit conſeil que de lui même, crut faire merveilles, en envoïant, comme il fit, Scipion Caraffa, & Paul Scinclitique, aux montagnes, pour engager ceux qui s'y étoient retirés à venir défendre leur Capitale; perſuadé qu'ils viendroient promtement remplacer le monde, qui avoit déjà péri, & ceux qui manquoient tous les jours, ſoit par le fer, & le feu des *Infidèles*, ou par les maladies, qui s'étoient miſes parmi les *Italiens*, parce qu'ils vivoïent dans un desordre, qu'ils ne pouvoient ſupporter dans un climat, où l'excès de chaleur étoit pour eux un véritable poiſon.

Sagredo, qui paroit vouloir favoriſer Dandolo, raporte dans la relation, qu'il fait de ce Siége, que ce Commandant dépêcha une felouque en *Candie*, pour informer le Général Zane, de l'état, où la Place ſe trouvoit réduite, & de l'extrême beſoin qu'elle avoit d'être ſecourue; mais que, quelque envie que ce Général eût de remédier à un ſi grand malheur pour ſa République, ſon Armée ſe trouvoit encore ſi foible, après le grand ravage qu'y avoit fait la maladie contagieuſe, qu'elle n'étoit

plus en état de rien entreprendre; & que, d'ailleurs, il attendoit toujours la jonction des Flottes confédérées, sans lesquelles il n'osoit rien tenter contre les *Infidèles*.



## Chapitre VI.

Article I.

*Le Pape envoïe douze Galères pour secourir Chypre.*

Le Pape, qui étoit le Chef principal de la Ligue, après avoir consulté le Sacré-Collége dans un Consistoire, qu'il tint à ce sujet, & où tous les Cardinaux (à la reserve de celui de GRANVELLES) opinèrent, qu'il ne falloit point abandonner les *Vénitiens* dans une occasion si importante, fit armer en diligence douze Galères, que la Seigneurie *Vénitienne* lui avoit envoïées vuides à *Ancone*, selon la convention. Ce *St. Père*, qui étoit PIE V. recommanda fortement à MARC-ANTOINE COLONNE, à qui il en avoit donné le commandement, préférablement à divers Princes d'*Italie*, qui l'avoient brigué, d'aller incessamment joindre la Flotte *Vénitienne*, afin de combattre celle des *Infidèles*, avant qu'ils pussent rien entreprendre contre l'Ile de *Chypre*.

Ce projet auroit pu s'exécuter, si JEAN-ANDRE' DORIA, qui commandoit les Galères d'*Espagne*, eût secondé les intentions du Pontife; Mais, soit que ce Commandant eût des ordres sécrets du Roi PHILIPPE II. ou qu'il voulût, comme on le publia, se vanger de l'injure, que les *Vénitiens* avoient faite à un de ses Oncles, qui commandoit leur Flotte en 1536. & qu'ils accusèrent d'avoir épargné celle des *Infidèles*, qu'il tenoit enfermée dans le Golphe d'*Ambracie*, il temporisa si longtems dans le port de *Messine*, & y retint, sous divers prétextes, le Général COLONNE, que la belle saison se passa, en contestations inutiles, avant qu'ils pussent joindre le Général ZANE, qui les attendoit

tendoit en *Candie*; en ſorte qu'ils ne furent plus à tems, ni de ſecourir *Nicoſie*, ni d'empêcher l'entière perte de l'Ile, dont les *Infidèles* s'emparèrent presqu'à leurs yeux, comme s'ils ne ſe fuſſent aſſemblés dans leur voiſinage, que pour être ſpectateurs de la perte d'un Roïaume, pour la défenſe du quel ils avoient été armés.

Le *Pacha* MUSTAPHA profita ſi bien du rallentiſſement de l'artillerie des Aſſiégés, & de la négligence de leurs ſorties, qu'une partie de ſes Troupes ſe poſtèrent commodément dans les Foſſés, & continuèrent, à leur aiſe, à miner les Baſtions, pendant que leur canon, & leur mouſquetterie faiſoit de très-grands ravages ſur les *Chrétiens*, & emportoit tous les travaux, que le Colonel PALACIO, & les Ingénieurs MAGGIO, & MAGRIN, faiſoient conſtruire pour mettre à couvert les Bombardiers. Tant d'avantages, & les fréquentes attaques, que les *Turcs* redoubloient toujours avec des gens frais, tantôt à un Baſtion, tantôt à deux, ou à quatre tout enſemble, mirent enfin les Aſſiégés hors d'état de pouvoir leur réſiſter davantage.

Les Commandans, qui, outre la perte des défenſeurs, ſe voïoient encore à la veille de manquer de vivres, envoïèrent de nouveau à ceux qui s'étoient retirés aux montagnes, pour en avoir des Hommes, & des Proviſions, dont ils étoient bien fournis; &, après pluſieurs inſtances de la Nobleſſe, & des Officiers, ils dépêchèrent enfin des Meſſagers aux Commandans de *Famagouſte*, avec des Lettres en chifre, par les quelles ils prièrent BAGLIONE de venir les commander, & de conduire avec lui quelques bonnes Troupes de Soldats *Italiens*, & de Canoniers, dont ils avoient grand beſoin. Mais tous leurs meſſages tombèrent malheureuſement au pouvoir des Ennemis, qui, étant les maîtres de tout le plat-pays, le gardoient très-ſoigneuſement; & ils furent maſſacrés aux yeux des Aſſiégés, après avoir été promenés autour des remparts.

Article II.

*Forte résistance des Assiégés.*

MUSTAPHA cependant, qui perdoit aussi beaucoup de monde, soit par les maladies, que causoient les grandes chaleurs, soit par les travaux dangereux, où il exposoit ses Soldats, après avoir fait présenter aux yeux des Assiégés les têtes de leurs Messagers, fit jetter, avec des flêches, diverses Lettres dans la Ville, dont les unes s'adressoient au Baron JAQUES DE'NORES, Général de l'Artillerie, & les autres à la Noblesse du pays, & au Peuple, par les quelles il les exhortoit dérechef à se soumettre à leur légitime Souverain; les assurant tous, qu'il auroit encore la bonté de leur pardonner, pourvu qu'ils cessassent promtement de lui être rebelles; mais qu'au contraire, il ne manqueroit pas de les exterminer entièrement, s'ils continuoient encore de résister à ses armes.

Ces Lettres ne firent pas plus d'effet envers les Assiegés, qu'en avoient fait celles qu'il leur avoit envoïées au commencement du siège par le *Caloiere* NICODEME. Malgré le mauvais état, où ils étoient réduits, ils ne voulurent jamais écouter aucune de ses propositions. Ils prièrent cependant le Capitaine JEAN-BAPTISTE SAINT-COLOMBAN, Homme de valeur, & de conduite, de vouloir aller lui même à *Famagouste*, pour tâcher d'engager BAGLIONE, & BRAGADIN, le prémier à venir prendre le commandement, & le second à leur envoïer quelque secours de Soldats *Italiens*.

SAINT-COLOMBAN, rempli de zèle, & de générosité, pour la conservation de tant de gens de mérite, qui se trouvoient dans la Place, sans pouvoir agir, faute d'un Commandant d'expérience, se chargea hardiment d'une commission aussi dangereuse, & sut si bien se conduire, qu'il évita la poursuite des *Infidèles*, & parvint enfin à *Famagouste*, après avoir essuïé de très-grandes incommodités, pendant la route détournée, & difficile, qu'il avoit été obligé de tenir, même pendant l'obscurité de la nuit, de montagne, en montagne.

Il

Il fit aux Commandans de cette Place un recit si touchant, & si pitoïable, de l'état désolant, où se trouvoit la Ville de *Nicosie*, & de l'impuissance, où étoit la Garnison, & les Habitans, d'empêcher qu'elle ne tombât bientôt au pouvoir des Ennemis, à moins qu'il ne plût à BAGLIONE, qu'ils suplioient tous avec beaucoup d'empressement, d'aller promtement les encourager par sa présence, & réparer, par sa valeur, & son experience, les fautes continuelles, & les grands maux, que leurs Chefs avoient causés jusqu'alors, par leur incapacité.

*Ils demandent du secours à ceux de Famagouste.*

BAGLIONE, qui ne prévoïoit que trop, que la perte de la Capitale entraineroit immanquablement celle de *Famagouste*, souhaitoit ardemment de sauver cet afront à sa Patrie. Il consentit d'abord de passer à *Nicosie*. Il résolut même de s'y transporter seul, & sécrettement, afin d'éviter les oppositions, qu'on auroit voulu faire à son départ; mais son dessein aïant été pénétré, les Habitans environnèrent si promtement sa Maison, en s'écriant, qu'ils ne souffriroient jamais, qu'il les abandonnât, qu'il ne fut plus en son pouvoir de l'exécuter.

BRAGADIN, TIEPOLI, & les autres Officiers, s'y opposèrent également. Le prémier réprésenta vivement à BAGLIONE, & à SAINT-COLOMBAN, "le blâme, qu'ils s'attireroient tous à *Venise*,
„ & ailleurs, s'ils permettoient, que celui qui avoit le commande-
„ ment principal des armes, & de la conduite, & de l'expérience
„ du quel dépendoit la conservation d'une Place aussi importante,
„ que l'étoit *Famagouste*, allât risquer d'être assassiné par le pré-
„ mier malheureux qu'il rencontreroit, d'autant plus qu'il étoit
„ impossible de le faire accompagner par l'escorte, qui auroit été
„ nécessaire à sa sureté; Que, d'ailleurs, il étoit bien persua-
„ dé, que, si ce Commandant quittoit *Famagouste*, les Soldats
„ ne voudroient plus obéïr à aucun autre Officier, & la déser-
„ teroient tous; & que les Habitans, de leur côté, dénués de
„ toute espérance, bien loin de faire tête aux *Infidèles*, leur
„ ouvriroient leurs portes, avec empressement, afin de conser-

„ ver leurs vies, leurs familles, & leurs biens, & priveroient „ la République d'un Etat, qui lui étoit si glorieux de conserver. „ ver. Ces judicieuses rémontrances étoient si incontestables, que BAGLIONE, & SAINT-COLOMBAN, s'y rendirent enfin, & que ce dernier s'en retourna seul à *Nicosie*. C'est le sentiment de GRATIANI, Evêque d'*Amélia*, qui a fait l'Histoire de ce siège.

Le Père ANGE CALOPIN, *Dominiquain*, qui se trouvoit enfermé dans *Nicosie*, dit au contraire, que les Commandans, & les Officiers de *Famagouste*, s'étant assemblés sur la demande, que faisoient ceux de *Nicosie*, bien-loin de s'opposer au départ de BAGLIONE, consentirent même, qu'il emmenât cent Soldats avec lui, & tous les Canoniers, qui voudroient le suivre; mais que ce Commandant aïant considéré, qu'il étoit plus dangereux de s'exposer avec un si petit nombre, que d'y aller sans escorte, se détermina à partir avec le seul Capitaine SAINT-COLOMBAN, comme il l'auroit fait, si cet Officier, qui ne vouloit point risquer une Personne si nécessaire au Roïaume, à un danger évident, ne l'en eût lui même dissuadé; ensorte qu'il s'en retourna à *Nicosie*, avec deux seuls Bombardiers, dont l'un, qui se nommoit LE'ONARD DE VE'RONE, étoit des plus célèbres dans sa profession.

*Ce secours refusé.*

Quoiqu'il en soit, les Assiégés ne reçurent aucune autre assistance, ni de *Famagouste*, ni de ceux qui s'étoient réfugiés aux montagnes, d'où même, ni CARAFFA, ni SCINCLITIQUE, ne retournèrent plus. Dans cette extrémité les Ingénieurs PALACIO, & SUZOME'NO, qui voïoient tous les jours empirer les affaires, & que les deux Bastions *Podocatoro*, & *Constance*, étoient entièrement ruinés, y firent faire une coupure, & pratiquèrent de nouveaux rétranchemens.

*Article III.*

Ce fut alors que l'Evêque de *Basso*, PISANI, MARC POLATRI, & divers autres Seigneurs de la principale Noblesse, & plusieurs Officiers s'assemblèrent entre eux, & contraignirent enfin DANDOLO,

DOLO, de consentir à une vigoureuse Sortie, pour interrompre l'avancement des Ennemis. Ils voulurent, en même tems, que LE'ONARD DE VE'RONE fit l'expérience, de ruiner leurs batteries, comme il s'en étoit vanté. En effet, cet habile Homme tira deux des plus gros canons, qu'il avoit pointés si justes, que le prémier embouchа un de ceux des *Turcs*, & l'autre en ruina l'embrasure, dont les éclats tuèrent plusieurs Hommes.

Mais, comme, par un excès de malheur, l'entêtement, & la mauvaise conduite de DANDOLO, & de ROCHAS, dura autant que le Siége, ce prémier refusa de donner la poudre nécessaire pour continuer une batterie si avantageuse, & qui auroit pu contribuer à leur délivrance; & l'autre défendit à la Cavalerie de sortir pour soûtenir l'Infanterie, comme on l'avoit concerté: ce qui fut cause du mauvais succès de la Sortie, que firent mille hommes de pié sous la conduite de CE'SAR PIOVE'NI, ALBERT SCOTTO, GEORGE PANTEO, NICOLAS GRADENIGO, ZANETON DANDOLO, JEAN-BAPTISTE DE FANO, & l'Ingénieur MAGRIN, qui surprirent les *Infidèles* à propos, sur l'heure du midi, & pendant qu'ils ne songeoient qu'à se délasser de la chaleur excessive. Ils firent d'abord merveilles, & s'emparèrent de deux de leurs Forts, où ils firent un butin fort considérable, & les contragnirent même à abandonner les deux autres, pour se sauver sur la coline de *Ste. Marine*, où étoient leurs plus forts retranchemens.

*Ils ne sont pas soutenus dans leur sortie.*

La bravoure de ces Officiers jetta si fort l'épouvante parmi les *Turcs*, que, s'ils avoient été soûtenus par la Cavalerie, comme ils s'y attendoient, ils auroient immanquablement encloué leur Artillerie, nettoïé les fossés, & ruiné bonne partie de leurs Ouvrages; Mais les *Turcs*, revenus de leur terreur panique, en reconnoissant leur petit nombre, se reprochèrent eux-mêmes leur lâcheté, & les chargèrent, à leur tour, avec tant de fureur, & en si grand nombre, tant Cavalerie, qu'Infanterie, qu'ils furent bientôt obligés de leur céder, non seulement tout ce qu'ils avoient gagné de terrain, mais encore de cher-

cher

cher à regagner la Place, en ſi grand déſordre, que les Capitaines PIOVENI, SCOTTO, quelques autres Officiers, & plus de deux cens Soldats y perdirent la vie. Les autres ne regagnèrent les portes de la Ville, qu'avec beaucoup de danger, étant ſi vivement pourſuivis par la Cavalerie ennemie, qu'on fut même obligé de fermer les portes, de crainte qu'elle n'y entrât pêle-mêle.

Quoi que cette malheureuſe Sortie coûtât moins de ſang aux *Chrétiens* qu'aux *Infidèles*, qui y perdirent plus de quinze cens Hommes, les Aſſiégés la reſſentirent incompablement davantage, par raport au petit nombre de Troupes diſciplinées, qui leur reſtoient, & ſur les quelles ſeules ils pouvoient compter; les Bourgeois, quoi qu'en grand nombre, étant également incapables, & d'attaquer leurs ennemis, & de défendre leurs propres maiſons. Ils étoient d'ailleurs, ſi accoûtumés a vivre dans l'abondance, que la diſette de vivres, jointe à leur peu de courage, les rendoit ſi foibles, & ſi languiſſans, qu'ils ne pouvoient plus rendre aucun ſervice; &, ſi quelqu'un ſe ſoûmettoit encore aux Officiers, l'eſpoir de la prochaine arrivée de la Flotte *Vénitienne*, étoit le ſeul motif, qui leur donnoit la force d'agir.

Article *IV.* DANDOLO, de ſon côté, encore plus lâche que les Bourgeois mêmes, & ignorant au dernier point l'art de la guerre, ne voulut abſolument plus entendre parler d'aucune Sortie, quelque grande néceſſité qu'il y eût d'en faire; de ſorte qu'inſenſible à toutes les remontrances, que les Perſonnes expérimentées lui firent à ce ſujet, & ſur ſon épargne de la poudre, que les Bombardiers lui reprochoient hardiment, diſant, que c'étoit, par-là, qu'il livroit la Place aux *Infidèles*, il les laiſſa murmurer tant qu'ils voulurent, ſans s'en mettre en peine.

Auſſi, les *Infidèles*, qui ne trouvoient plus aucun obſtacle dans leurs entrepriſes, étendirent, & pouſſèrent leurs Ouvrages autant qu'ils voulurent; & MUSTAPHA, qui n'avoit pas pour

les

les munitions le même ménagement que ceux de la Place, fit faire un si grand feu à toute son Artillerie, pendant plusieurs jours, qu'il acheva de fracasser les Bastions de *Constance*, & *Podocatoro*; en sorte que les brêches étant assez larges pour y faire entrer plusieurs Hommes de front, il fit donner divers assauts. Les Assiégés les soutinrent toujours avec tant de fermeté, en lui tuant beaucoup de monde, qu'il fut contraint de s'en désister. Ainsi, commençant à s'ennuïer de la longueur d'un siége, qui lui coûtoit déjà la plus grande partie de ses meilleurs Soldats, & craignant que, si la Flotte *Chrétienne* venoit à paroître, il ne fût obligé de l'abandonner entièrement, il se trouva fort embarrassé. Dans cette perplexité, quoi qu'il n'ignorât pas la situation, & la misere, où les Assiégés étoient réduits, il leur demanda deux heures de trêve; se flattant que les Habitans, accablés de blessures, & de langueur, se rendroient enfin aux propositions avantageuses qu'il leur feroit; mais il se trompa. Il ne trouva pas moins de fermeté dans leur réponse, qu'il en avoit trouvé dans leur défense, puisque, quelques belles offres, qu'il pût leur faire, ils répondirent toujours, qu'ils étoient tous résolus de mourir, plutôt que de se rendre.

Mustapha *demande aux Assiégés deux heures de Trêve.*

*Réponse généreuse des Assiégés.*

Heureux, s'ils avoient eu la même résolution à ne point suivre les ordres de DANDOLO, puisqu'ils l'avoient reconnu incapable de leur en donner de bons, & si, agissant par eux mêmes, ils eussent fait enfermer un si mauvais Sujet.

Après l'inutilité de cette tentative, MUSTAPHA n'aïant plus d'autre voie pour les réduire, que celle de la force, assuré, d'ailleurs, par la nouvelle, que lui apportèrent six Galiottes, que PIALI avoit envoïées aux Côtes de *Candie*, sous les ordres d'AJAX CHÉLÉBI, pour apprendre l'état de la Flotte *Vénitienne*, & qui l'assurèrent, que, loin de songer à venir les inquiéter, cette Flotte attendoit la jonction de ses Alliés, & n'étoit occupée qu'à ramasser des Hommes, pour remplacer ceux que la maladie lui avoit emportés, il envoïa deux *Chiaoux* aux *Salines*, pour informer

 informer

former les *Pachas* PIALI, & HALI, des brêches considérables, qu'il avoit faites aux Bastions de *Nicosie*, & pour les inviter à venir partager avec lui la gloire de sa conquête, puisqu'ils n'avoient plus rien à craindre du côté de la mer, étant d'ailleurs bien aise que leurs équipages profitassent du butin d'une Ville si riche, où il n'y avoit plus qu'un assaut à donner, pour en devenir les maîtres.

Les Commandans de la Flotte, très-avides d'avoir part au pillage, & à la prise d'une Place, qui intéressoit si fort le *Sultan* leur Maître, & dont ils comptoient que la conquête les mettroit bientôt en possession de tout le Roïaume, firent incessamment débarquer près de vingt-cinq mille Hommes des plus lestes de leurs équipages, qui tous temoignèrent une extrême satisfaction d'aller partager l'honneur, & les avantages de la prise d'une Ville si considérable, & aussi-bien partagés que ceux qui avoient pris la peine d'en faire le Siége.



## CHAPITRE VII.

Article I.

*Vingtcinq mille Hommes renforcent l'Armée* Turque.

LE *Pacha* HALI partit à la tête de ses Troupes le septième jour de Septembre, & arriva le neuvième au Camp de MUSTAPHA, qui, voulant profiter d'un renfort si considérable, fit d'abord tout disposer pour un assaut général. Il exhorta toute l'Armée, selon la manière *Turque*, par un Discours assez brief, mais fort vif, à bien faire leur devoir, dans une journée, qui devoit les récompenser largement de leurs peines, de leurs travaux, & de leurs souffrances; Il leur fit, en même tems, envisager la prodigieuse quantité de richesses, qu'ils trouveroient dans une Ville qui étoit la Capitale d'un Pays si fertile, & la demeure d'une Noblesse riche, & opulente, par la longue paix, dont elle jouïssoit, & dont l'acquisition, & l'esclavage des Habitans,

*Harangue de* Mustapha Pacha *à son Armée.*

bitans, ne leur coûteroit plus que le travail d'une ſeule attaque, pourvu qu'ils l'entrepriſſent, & la ſoutinſſent avec leur courage, & leur valeur ordinaire.

Sa harangue finie, il fit publier dans tout le Camp, à ſon de trompe, qu'il récompenſeroit, de la Charge de *Sanjacbeig*, le prémier, qui monteroit à la brêche; & qu'il feroit des largeſſes proportionnées à ceux qui le ſuivroient, outre le raport avantageux qu'il feroit de leur bravoure au *Sultan*, qui ne manqueroit pas d'avancer leur fortune.

Il diviſa enſuite ſon Armée en quatre corps, dont le prémier, conduit par le *Pacha* CARAMAN, étoit deſtiné à attaquer le Baſtion *Podocatoro*; le ſecond, commandé par le *Pacha* MUSSAFER, devoit battre le Baſtion *Conſtance*; & les deux autres, guidés par HALI, & MUSTAPHA lui même, devoient aſſaillir les Baſtions d'*Avila*, & de *Tripoli*. C'étoient les quatre Baſtions, que leur Artillerie avoit ſi fort fracaſſés, & dont les travailleurs avoient ſappé les angles, jusques aux fondemens. *Diviſion de ſon Armée en quatre corps.*

Ils s'avancèrent dans cet ordre dès le point du jour, au bruit d'une infinité d'Inſtrumens barbares, & de hurlemens effroïables de toute l'Armée. Les Soldats, animés par leur avidité naturelle, & par les eſpérances qu'on leur avoit données, temoignèrent, à l'envi, par leur contenance, & par leurs acclamations, l'empreſſement, qu'ils avoient tous, de ſe ſignaler dans une occaſion, qui devoit leur procurer tant d'avantages.

Les Aſſiégés, de leur côté, malgré les pertes, qu'ils avoient faites de leurs meilleurs Soldats, du Comte de *Tripoli*, qui avoit été tué au Baſtion *Conſtance*; du fameux Capitaine BERRETIN, ſi habile dans l'Artillerie; du Seigneur PHE'BUS ZAPPE, Commandant de la Nobleſſe; & de pluſieurs autres des plus braves, & des plus diſtingués, & quoique les hôpitaux, & les maiſons particulières, fuſſent remplies de bleſſés, & de moribonds, n'en étoient pas moins diſpoſés à bien recevoir les Ennemis.

Ils partagèrent le peu de Troupes *Italiennes*, & *Epirotes*, qui leur restoient encore, à la défense des Bastions des plus endommagés; placèrent leur canon le plus avantageusement qu'ils purent, particulièrement sur une plateforme, que l'Ingénieur SUZOMENO avoit fait construire avec de fort grosses poutres; munirent leurs remparts de quantité de feux d'artifice, & de tous les autres instrumens, qu'ils crurent propres à pouvoir offenser les ennemis; & se rendirent enfin à leur postes respect fs, bien résolus de périr, plutôt que de les abandonner.

Article *II.* Dans ces dispositions où étoient les *Barbares* d'emporter la Place, & les *Chrétiens* de la bien défendre; les prémiers commencèrent l'action par une décharge générale de leur Artillerie; aprés quoi MUSTAPHA fit attaquer tout-à-la fois les quatre Bastions, dont on vient de parler, avec un bruit si effroïable de tambours, de timbales, & fanfarres, & un renouvellement de cris si épouvantables, que quelques Compagnies de Paysans, qui étoient aux défenses, jettèrent de frayeur leurs armes à terre, & lâchèrent confusément pié.

Cependant les Troupes réglées, & la Noblesse du pays, remplis d'une généreuse résolution de conserver leur liberté aux dépens de leur vie; accoûtumé, d'ailleurs, par les différents assauts, qu'ils avoient déjà soutenus, aux hurlemens, & au prémier choc des *Infidèles*, quelque furieux qu'il fût, les reçurent avec tant de fermeté, & de courage, qu'après plus de trois heures d'un combat très-sanglant, ils ne perdirent pas un seul pié de terrain. Ils avoient même si fort rébuté les *Barbares*, par le grand nombre qu'ils en avoient renversé dans les fossés, que leurs Officiers ne pouvoient plus les retenir.

Les Commandans *Turcs* commençoient même à douter du succès de leur entreprise, lorsque, par un malheur irréparable pour les *Chrétiens*, le Comte de *Tripoli*, enflé de l'avantage, qu'il avoit remporté sur les *Infidèles*, qui attaquoient le Bastion *Po-*

*Podocatoro*, qu'il défendoit lui même, & croïant d'avoir aſſez fait, en les contraignant de quitter l'aſſaut, abandonna imprudemment ſon poſte, pour aller ſe repoſer; ſe flattant vainement qu'ils n'oſeroient plus y revenir.

Quelques Auteurs prétendent pourtant, que la mort de ce Comte, qui périt effectivement dans cette action, avec BERNARD BEMBO, BERNARD POLANI, le Vicomte SCINCLITIQUE, le Colonel PALACIO, le Capitaine RANÇON, jointe à la retraite du Sénateur PISANI, de NICOLAS, & HIEROME SCINCLITIQUE, d'ARTUS ZAPPA, & de quelques autres principaux, tous dangereuſement bleſſés, & dont la plupart moururent quelques heures après, fut ce qui découragea entièrement le peu de défenſeurs qui reſtoient à ce Baſtion, & ce qui cauſa ſa perte.

Le *Pacha* CARAMAN, qui en étoit l'agreſſeur, aïant obſervé le rallentiſſement des *Chrétiens*, rallia promtement ſes Troupes, & les piqua ſi bien d'honneur, par ſes remontrances, & par les reproches, qu'il leur fit, de la honte, qu'ils avoient attirée à leur Nation, pour n'avoir pas eu le courage d'enfoncer une poignée d'*Infidèles*, déja vaincus par les miſères, & l'accablement d'un long ſiége, au lieu qu'eux étoient continuellement ſoulagés par de nouveaux venus, qu'ils recommencèrent l'aſſaut, avec encore plus d'ardeur qu'auparavant; enſorte que, n'y trouvant plus la même reſiſtance, il s'avancèrent brusquement; & renverſant à droit, & à gauche, le peu de défenſeurs, qui s'oppoſoient encore à leur fureur, ils s'emparèrent entièrement de ce poſte.

*Les* Infidèles *ſe rendent maîtres du Baſtion.*

On ſe battit aux autres Baſtions avec une égale conſtance, & les *Chrétiens*, quoi qu'en petit nombre, y firent par tout des prodiges de valeur, & un ſi grand carnage des *Infidèles*, qu'ils les auroient obligés de s'en retourner dans leurs retranchemens, & peut être d'abandonner entièrement le Siége, ſans trois incidens funeſtes, qui contribuèrent également, & à la perte de

ces trois Baſtions, & à celle de la Ville entière, & du reſte de ſes Habitans.

Le prémier de ces malheurs fut, que, contre le ſentiment de l'Ingénieur SUZOMENO, & de quelques autres Officiers d'expérience, les *Stradiots*, ou *Epirotes*, qui étoient accoûtumés à combattre à cheval, furent diſtribués dans divers quartiers comme Fantaſſins. Ce changement, qui ne fut point de leur goût, fut cauſe qu'ils ne firent pas tout ce qu'on avoit attendu de leur courage, & de leur bravoure ordinaire; ce qui ne ſeroit point arrivé, ſi ce Corps de Troupes avoit été uni, & toujours à cheval, comme le même Ingénieur SUZOMENO l'avoit ſoutenu.

Le ſecond contretems provint de ce que la poudre manqua ſi abſolument aux Canoniers, que celui qui conduiſoit la batterie du Baſtion *Caraffa*, outré de déſeſpoir de voir, que l'Ennemi alloit ſe rendre maître de la Place, à cauſe de cette épargne mal entendue, l'abandonna tout-à-fait, & ſe rendit où étoient les Officiers principaux avec DANDOLO, auquel addreſſant la parole, en écumant de rage, il dit, *Vous n'avez qu'à Vous applaudir d'avoir ſervi* SAINT-MARC, *& ſa République, puisqu'il eſt desormais impoſſible, ni de chaſſer les* Infidèles, *ni de ſe ſervir des munitions, que Vous avez voulu épargner, & qui leur ſerviront pour en faire des réjouïſſances.* En effet, lors qu'après cette hardie rémontrance, ce mal-habile Commandant fit diſtribuer de la poudre aux Bombardiers, il ne fut plus tems de s'en ſervir à aucune des Batteries, puisque les *Turcs* avoient déjà gagné une partie de la Ville.

*Deſordre parmi les Aſſiégés.*

Enfin la troiſième disgrace, qui acheva le déſordre total, fut la lâcheté de DANDOLO, qui, pour couronner l'œuvre de ſon mauvais commandement, au lieu de ſe montrer aux défenſes, pour encourager un pauvre Peuple, qu'il avoit plongé dans le dernier des malheurs, ſaiſi d'épouvante, ſe fit eſcorter par

par les Soldats de sa garde de *Lesca*, & se retira dans son Palais. Il n'en fut pas ainsi de CONTARIN, Evêque de *Baffo*, qui, dans cette extrémité, endossa le corselet, & la salade, & se mit à la tête de la Compagnie, qu'il tenoit à sa solde, sous la conduite de JEAN FALERIO, Noble *Vénitien*, qui, quoiqu'addonné au commerce, fit, pendant tout le Siége, toutes les actions dignes de grand Capitaine, & de vaillant Soldat. On admira aussi la fermeté de JEAN-PHILIPPE DE MILAN, que les grandes douleurs de la goute n'empêchérent point de monter à cheval, & de se transporter au Bastion *Podocatoro*, pour animer ceux qui le défendoient, & où ce généreux Seigneur mourut glorieusement d'un coup de mousquet, en s'exposant pour tâcher de retarder la perte de la Place. Ces exemples de courage ne purent engager DANDOLO à faire aucun acte de générosité, ni du devoir de sa Charge, en faveur de sa Patrie, ni de son honneur.

Les *Chrétiens* les plus braves aïant enfin péri aux défenses, & les Bourgeois épouvantés de la multitude d'*Infidèles*, qui entrèrent de tous côtés, aïant pris lâchement la fuite, les Ennemis s'avancèrent, par diverses rues dans le cœur de la Place, pendant qu'un gros corps de leurs compagnons alla assaillir par derrière ceux qui défendoient encore le Bastion *Constance*; desorte que les aïant enveloppés, ils les passèrent presque tous au fil de leurs sabres, & gagnèrent alors près de moitié de la Ville. Article *III*.

Ils trouvèrent pourtant les Places, la grande rue, appellée de *St. Pierre*, & *Paul*, le devant de l'Eglise Cathédrale des *Grecs*, & les rues qui sont attenantes à l'Archevéché, si remplies de Peuple, que le désespoir rendoit hardis, & vaillans dans cette extrémité, que, quelques efforts que les *Barbares* fissent, il leur fut impossible de les enfoncer, qu'après plus de sept heures de combat, & un massacre si affreux de part & d'autre, que, lorsque MUSTAPHA fut entré dans la Ville, il fut si étonné de la

trou-

trouver ruiſſelante de ſang, & couverte de corps morts, ſans en être encore entièrement le maître, qu'il fit ſur le champ publier, qu'il accordoit la vie à tous ceux qui mettroient les armes bas, & ſe rendroient à ſa discrétion.

*Bravoures des* Epirotes.

Mais, comme, malgré la publication de ce ban, on continuoit à ſe battre, particulièrement dans les Places du Palais, & de PISANI, où même pluſieurs *Italiens*, & les *Epirotes*, avec leurs épées à deux mains, firent une cruelle boucherie des *Infidèles*, le *Pacha* d'*Alep*, qui y parvint par la porte de *Cérines*, que les *Grecs* avoient eu la fureur d'enfoncer, pour tâcher de ſe ſauver aux Montagnes, en fut ſi étonné, qu'il y fit d'abord conduire trois Pièces de campagne, pour réduire ces braves gens, ſans pouvoir en venir à bout.

Le reſte de ces vaillans Hommes, en lui abandonnant la Place, ſe retira dans la grande Cour du Palais, où s'étoit auſſi rendu l'Evêque de *Baffo*, avec quelque Nobleſſe, & le peu de Soldats, qui avoient échapé de l'action du Baſtion. Il s'y défendirent encore longtems, avec une fermeté, & un courage ſi héroïque, que, malgré leur petit nombre, & l'épuiſement de leurs forces, ils obligèrent encore les Ennemis à reculer.

Article *IV*.

Cependant la porte, qui conduit à *Famagouſte*, aïant auſſi été ouverte, il entra dans la Ville une ſi grande multitude de Cavalerie, & d'Infanterie *Infidèle*, que tout fut contraint de leur céder. Il eſt vrai que, tout furieux, & animé que fût le vainqueur, des grandes pertes, qu'il avoit faites, & de la vigoureuſe réſiſtance des *Chrétiens*, l'appréhenſion de rencontrer encore de nouveaux obſtacles, l'auroit peut être obligé à faire ceſſer le carnage, ſans la démarche inconſidérée, & ridicule, que fit DANDOLO, qui s'étoit tenu tranquile dans le Palais, & comme inſenſible à tant de malheurs, & de desaſtres, dont la Ville étoit remplie. Il s'aviſa enfin, lors qu'il n'étoit plus tems, d'envoïer ſon Sécrétaire à MUSTAPHA, pour lui propoſer, que, s'il vouloit faire appaiſer la fureur de ſes Troupes, lui ſauver la vie, & celle

de

de tous les *Chrétiens*, & leur permettre de se retirer avec leurs effets, il lui rendroit la Ville.

Une proposition si insolente, & qui tenoit de la folie, irrita si fort ce Général, & tous ses Officiers, dans la pensée qu'ils alloient encore rencontrer de nouveaux obstacles, pour se rendre entièrement maîtres du Palais, & de quelques grandes Maisons, qui restoient à réduire, qu'elle fit redoubler leur animosité. Ils se jettèrent, avec encore plus de colère qu'auparavant, sur tout ce qu'ils purent rencontrer, soit dans les rues, soit dans les Eglises, & forcèrent enfin le Palais, où ils massacrèrent indifféremment tous ceux qui s'y étoient réfugiés, & qui n'étoient plus en état de leur résister. *Palais forcé par Mustapha.*

Dans cette étrange confusion fut massacré CONTARIN, Evêque de *Baffo*, Personne très-Illustre, & aussi capable de commander une Armée, que de bien gouverner une Eglise. Ce très-digne Prélat périt avec les tristes restes de la Noblesse *Chypriotte*, & tous les Officiers, & Soldats, qui s'y trouvoient encore. DANDOLO, qui, un moment auparavant, avoit été assez vain pour croire de sauver sa vie, en offrant de donner ce qui n'étoit plus en son pouvoir, encore plus malheureux que les autres, après avoir essuïé tous les opprobres, dont les *Infidèles* purent s'aviser, & souffert des tourmens extraordinaires, eut la tête tranchée, par ordre de MUSTAPHA, qui l'envoïa présenter à MUDACIO, Gouverneur de *Cérines*, afin de l'intimider par ce spectacle affreux, & l'obliger à lui rendre une Place, qui auroit pû lui coûter beaucoup de peine, & de sang, s'il avoit fallu la prendre à force ouverte.

Il ne se trompa point. Ce Gouverneur, ou saisi de crainte, ou croïant ne pouvoir la conserver après la perte de la Capitale, eut la foiblesse de la livrer d'abord au Vainqueur, sans faire reflexion, que la situation avantageuse de son Château, la difficulté d'y conduire du canon pour la battre, & ses fortes murailles, pouvoient faire consumer le reste de l'Armée *Turque*, sans pouvoir réüssir. Témoins les difficultés, qu'y avoit rencontré JAQUES *Article V* *Cérines est livré au Vainqueur.*

 le

le *Bâtard*, qui, pendant deux ans, ne put jamais le forcer avec toute l'Armée *Sarrasine*, & n'en seroit jamais venu à bout, si ceux à qui LOUIS, & CHARLOTTE, en avoient confié le Gouvernement, n'eussent eu la lâcheté de trahir ces pauvres Princes.

MUSTAPHA, qui n'ignoroit pas l'importance de cette Place, par raport à son voisinage avec la *Caramanie*, y mit un habile Gouverneur, avec une forte Garnison. Il envoïa, en même tems, des Officiers, & des Troupes à *Baffo*, à *Limisol*, & aux *Salines*, pour munir, & conserver les Châteaux de ces lieux, qui étoient entièrement abandonnés, & afin d'y rapeller les peuples à leurs habitations, & d'empêcher qu'ils ne pussent secourir ceux de *Famagouste*, aux quels il ne manqua pas d'envoïer aussi montrer la tête de DANDOLO, mais très-inutilement.

En effet, BAGLIONE, BRAGADIN, TIEPOLI, & autres Officiers, répondirent hardiment, & tous d'une voix, " que ce spectacle les étonnoit d'autant moins, qu'ils étoient persuadés, que ç'avoit été uniquement l'imprudence, & la lâcheté de ce Gouverneur, qui lui avoit attiré un sort si malheureux, aussi bien qu'à tant de milliers de Personnes, qui en méritoient un meilleur; que, pour eux, ils étoient bien résolus de vendre chèrement leurs vies, & enfin de s'ensévélir sous leurs murailles, s'il étoit nécessaire.

La fermeté, & le courage des Commandans de *Famagouste*, &, au contraire, la lâcheté, & mauvaise conduite de ceux de *Nicosie*, & de *Cérines*, peut servir d'exemple aux Souverains, & les faire ressouvenir avec combien de soin, & d'attention, ils doivent choisir les Personnes, aux quelles ils confient le Gouvernement de leurs Places, puisque c'est d'eux qu'en dépend la conservation, ou la perte.

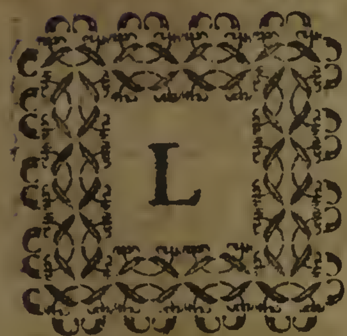
LIVRE



# HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROÏAUMES DE CHYPRE, DE JÉRUSALEM, ET D'ÉGYPTE.

## LIVRE XXV.

### CHAPITRE PREMIER.



Les *Turcs* cependant exerçoient dans la belle, mais malheureuse Ville de *Nicosie*, la cruauté, & l'avarice, les viols, & les brutalités, qui sont ordinaires à leur Nation. Les Temples, les Palais, les Places, & les Rues, n'étoient plus remplies, que de cris douloureux, & de gémissemens des Femmes deshonorées, des Filles, & des Garçons, arrachés des bras de Article I.

de leurs parens, pour assouvir leurs infamies. Ces infortunés parens se livroient, en vain, aux cimiterres des *Barbares*, pour tâcher de conserver ces victimes innocentes; elles n'en étoient pas moins sacrifiées à leur barbare inhumanité. Tout étoit rempli de corps morts renversés les uns sur les autres; quelques-uns sans tête, les autres sans bras, ou sans jambes, d'autres enfin coupés par le milieu du corps, les entrailles répandues, & d'autres encore plus infortunés, qui languissoient à demi-vivans parmi tous les cadavres, confondus même avec un grand nombre de pourceaux, que la haine des *Turcs* pour ces animaux leur avoit fait égorger, & jetter parmi les corps morts des *Chrétiens* de toute sexe, & de tout âge. Dans la prémière impetuosité de leur fureur, la jeunesse, la beauté, & les richesses, n'eurent qu'un très-foible appas pour ces inhumains, qui sacrifièrent indifféremment tout ce qu'ils rencontrèrent.

Aussi, pour éviter leur cruelle brutalité, plusieurs Dames se précipitèrent volontairement du haut de leurs maisons; d'autres égorgèrent leurs propres enfans; & d'autres enfin, pour ne se point donner la mort elles mêmes, provoquèrent les *Barbares* à les égorger. Enfin tout ce qu'on peut imaginer de plus affreux, de plus cruel, & de plus horrible, se commit dans la Ville de *Nicosie*, pendant les trois jours que dura le sac de cette Métropole, peu de tems auparavant si célèbre, & si florissante, & qui, par un changement si tragique, & si funeste, passa subitement de la splendeur aux ténèbres, de la domination à la servitude, & du luxe dans la dernière des misères; &, si MUSTAPHA, qui ne vouloit point perdre un des plus beaux fruits de sa victoire, en laissant périr tant de beau sexe, dont il étoit bien aise de grossir son triomphe, n'eût pas fait cesser le meurtre, & le carnage, le grand nombre de Personnes, dont la Ville étoit remplie, auroit entièrement péri.

*L'Esclavage est le sort de ceux, que le fer épargné.*

Il est vrai que le sort de ceux, qui furent épargnés, n'étoit guères moins déplorable; car on ne leur sauva la vie, que pour les

ſes plonger dans une ſervitude plus inſuportable, que la mort même. Aux meurtres, aux maſſacres ſuccédèrent les chaines, & les fers, dont on chargeoit ces miſérables, qui furent la plupart conduits aux Galères, ou vendus à vil prix dans les Places publiques, comme des animaux, & ſéparés pour jamais, les Femmes de leurs Maris, les Pères, & Mères de leurs Enfans, & tous enſemble, outre le manque de nourriture, & d'habillemens, expoſés au caprice de ceux, à qui ils tombèrent en partage.

De ſoixante mille Perſonnes, que les Hiſtoriens conviennent, qui ſe trouvèrent enfermés dans *Nicoſie* au commencement du Siége, il ne ſe ſauva de Nobles, que JEAN-PHILIPPE DE LUZIGNAN, FLATTRI DE FLATTRI, ZANETON DE'NORES, HECTOR ſon Fils, & ALPHONSE BRAGADIN, avec le Capitaine RONDOCHIO, & quelques reſtes de ſes *Epirotes*. Ce dernier, plus aviſé que les autres, ſortit de la Ville, par une porte ſécrette, dès qu'il reconnut que les Ennemis en furent entièrement les maitres, & que le Gouverneur ne profitoit point des diſpoſitions de MUSTAPHA, pour conſerver le reſte des Habitans.

Bon nombre de Payſans qui prirent la fuite, dès le commencement du dernier aſſaut, pour ſe ſauver aux montagnes, tombèrent dans les partis des *Infidèles*, qui battoient l'eſtrade; & la plupart furent mis en pièces.

La Comteſſe de *Tripoli* fut la ſeule, qui, par une préſence d'eſprit, & une habileté admirable, préſerva ſon Palais, & ſa Famille, d'un ſi effroïable déſordre, par l'addreſſe, qu'elle eut de faire entaſſer quantité de fumier, & placer pluſieurs chariots au-devant de ſa porte, & de faire publier, par quelcun de ſes domeſtiques, qu'elle étoit priſonnière de MUSTAPHA. Les autres Habibitans, au nombre de vingt-cinq mille, furent maſſacrés, le jour de la priſe de la Place, quinze mille mis en eſclavage, & les autres périrent pendant les quarante-cinq jours que dura le Siége.

L'acharnement des *Infidèles* à la rapine, & aux diſſolutions énormes, aux quelles ils s'abandonnèrent, les aïant empêchés Article II.

 de

de ſonger à donner la ſépulture à la quantité de corps morts, dont la Ville étoit remplie, la puanteur de ces cadavres, qui avoient demeuré trois jours expoſés à l'ardeur du Soleil, en devint ſi inſupportable, que MUSTAPHA craignant que leur infection ne dégénérât en peſte, ordonna ſévèrement, qu'on ne s'attachât desormais qu'à enſévélir les corps des *Muſulmans*, & qu'on entasſât ceux des *Chrétiens*, & des Porcs, dans quelques Maiſons à l'écart, pour les y brûler. Les pauvres Eſclaves *Chypriots* furent emploïés à ce triſte office envers leurs Confrères, & y mirent le feu, qui les conſuma entièrement.

*Les Corps des* Chrétiens *brûlés.*

Cependant, comme tout *Infidèle* qu'étoit ce Général, il n'oublioit point ſon devoir envers le Dieu des Armées, & le Créateur du Ciel, & de la Terre, il fit inceſſamment nettoïer l'Egliſe Cathédrale de *Ste. Sophie*, & ſortir tout ce qui s'y trouvoit de contraire à ſa Religion; il en fit une Mosquée, & y alla faire ſa prière au prémier vendredi, en compagnie des autres *Pachas*, & Officiers, rendant, avec beaucoup de dévotion, très-humbles graces à Dieu, de l'importante conquête, qu'il venoit de faire.

Peu de jours après, le *Pacha* HALI, qui craignoit toujours quelque ſurpriſe de la part de la Flotte *Chrétienne*, prit congé de lui, & ſatisfait de ſon expédition, s'en retourna aux *Salines*, où furent conduits tous les priſonniers, avec l'immenſe butin, que les *Infidèles* avoient fait en joïaux, en vaſes d'or, & d'argent, meubles magnifiques, étoffes précieuſes, & autres riches attirails, dont le charroi dura huit jours, & fit convenir les *Turcs*, que, depuis la priſe de *Conſtantinople*, ils n'avoient fait aucune conquête, où ils euſſent trouvé tant de richeſſes. Ceci ne doit pas ſurprendre les Perſonnes, qui connoiſſent l'Ile de *Chypre*, dont l'abondance, & la fertilité, ſont capables, en cent ans de paix, dont elle avoit joui alors, de la rendre une des plus opulentes de tout l'*Orient*.

Muſtapha *fait réparer les murailles de* Nicoſie.

Auſſi MUSTAPHA, qui déſiroit ardemment d'aſſurer cette fameuſe acquiſition au *Sultan*, ſon Maître, n'eut pas plutôt fait

purger

purger la Ville de ſon infection, qu'il fit travailler, en diligence, à la réparation des murailles, qui avoient été renverſées, à nettoïer les foſſés, à applanir les retranchemens, & tous les autres Ouvrages, que ſes gens avoient faits pendant le Siége.

Et, afin qu'elle fût bien-tôt repeuplée, il envoïa inviter les Peuples, qui s'étoient réfugiés aux Montagnes, à venir s'y habituer. Pour les y encourager, il les fit aſſurer, ſur ſa foi, que, bien-loin d'y recevoir aucune inſulte, ils y trouveroient toute ſorte de bons traitemens.

Il fit plus, afin de les y attirer promtement, & leur prouver ſa ſincerité, il accueillit favorablement, & careſſa fort PIERRE, PAUL, & JEAN SCINCLITIQUE, SCIPION CARAFFA, & les autres Nobles, qui avoient été envoïés aux Montagnes pendant le ſiége, pour engager ceux qui s'y étoient retirés à venir ſecourir leurs compatriotes, mais qui n'avoient pu les porter à quitter leur retraite, où ils s'étoient eux mêmes arrêtés. Il fit même préſenter à ces Seigneurs des veſtes à la *Turque*, ſuperbement brodées en or, & en ſoie.

HECTOR PODOCATORO, Frère de la Comteſſe de *Tripoli*, qui ſe trouvoit priſonnier dans le Camp hors de la Ville, n'eut pas le même bonheur. Cette Dame, qui, en faveur de ſa reddition à MUSTAPHA, des ſuperbes meubles, & autres choſes précieuſes, dont elle l'avoit regalé, avoit obtenu la délivrance de ſon Frère, eut la douleur d'apprendre, lorsqu'elle eſpéroit de l'embraſſer, qu'on lui avoit coupé la tête en chemin.

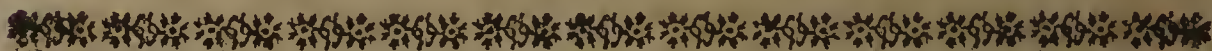
Article III. *Il met un Gouverneur à* Nicoſie, *& va à* Famagouſte.

Ce Général donna le Gouvernement de *Nicoſie* au *Pacha* MUSSAFER, à qui il laiſſa quatre mille *Janiſſaires*, & mille *Spahis*, qui lui parurent ſuffiſans pour la conſervation de la Place. Il partit enſuite pour *Famagouſte*, le 18. Septembre, avec tout le reſte de ſon Armée, pour aller inveſtir cette Place, dont il jugeoit la conquête néceſſaire, afin de pouvoir poſſéder le Roïaume tranquilement. Il ſe flattoit de pouvoir terminer cette entrepriſe pendant la belle ſaiſon, avant que les Flottes *Chrétiennes*

fuſſent

fussent en état de l'en venir détourner. Il espéroit aussi, que, si les Officiers, qui y commandoient, avoient beaucoup de courage, & de résolution, les Peuples seroient si consternés de la perte de la Capitale, & du triste sort de ses Habitans, qu'ils ne feroient pas la même résistance qu'eux, afin d'éviter une semblable disgrace.

Dans cette pensée, il s'y achemina, comme en triomphe, au son de tous les Instrumens de son Armée. Il prit son quartier au Village, nommé *Pomme d'Adam*, à environ une lieue de distance de la Ville. Ses Troupes campèrent dans les vastes, & délicieux Jardins, qu'elle a à l'*Occident*. Il manda, en même tems, aux Commandans de mer de venir l'épauler avec leur Flotte, afin de serrer la Place de tous côtés, pendant qu'il faisoit travailler à ses retranchemens, & à trois Forts qu'il fit élever; le prémier vis-à-vis la *Tour de l'Oie*, l'autre près de la Fontaine de *St. George*, & le troisième à *Précipole*; & il y fit placer sa grosse Artillerie; Mais, comme le terrain y est naturellement sablonneux, & par conséquent peu propre à soûtenir de si lourdes machines, il y fit charroïer quantité de fascines, & des sacs remplis de terre grasse, afin de le rendre plus solide. Cette difficulté, qui causa du retardement, jointe aux fréquentes sorties des Assiégés, fut cause que ses batteries ne furent en état de de jouër que le prémier d'Octobre.



## CHAPITRE II.

Article *I.*

*Situation de* Famagouste. *Ses Fortifications.*

On a déjà remarqué au prémier Livre de cette Histoire, que *Famagouste*, qui étoit défendue par de si vaillans Hommes, est située à l'*Orient* de l'Ile, entre les Caps de *St. André*, & celui de la *Grecque*. La forme de cette Ville est un quarré impar-

imparfait, sa circonférence d'une bonne demi-lieue, avec de très-fortes murailles revêtues de pierres de taille, & flanquées de grosses tours, de distance, en distance, le tout à l'antique, hormis un Bastion à la moderne, que les *Vénitiens* y avoient ajouté du côté du *Nord*. Elle est de plus entourée d'un large, & profond fossé, d'une forte contrescarpe, & d'un excellent parapet. Son port, qui peut avoir un mile de circuit, est très-sur, & met les Vaisseaux à couvert de toute sorte de vents, par raport à deux écueils, & une langue de terre, qui avance vers le *Midi*. Il n'en pas pas de même de son entrée, dont le fond a si peu de profondeur, que les Vaisseaux de guerre n'y peuvent entrer sans délesser, & décharger leur Artillerie. Comme ce fond est un rocher, ce défaut a été jusqu'à-présent irrémédiable. Une grosse chaine de fer en ferme l'embouchure. Outre ces avantages, il a celui d'être défendu par un assez bon Château.

Comme, lorsque les *Turcs* en commencèrent le Siége, le port se trouvoit presque rempli de Bâtimens Marchands, tant *Vénitiens*, que d'autres Nations, MUSTAPHA fit dresser une forte batterie sur un des écueils, nommé de la *Gambelle*, afin de les brûler, ou les couler à fond; mais cette batterie, non plus que celles, qu'il avoit fait planter contre la Ville, ne firent presque point d'effet, & le canon des Assiégés ne lui tuoit pas moins de monde, que les fréquentes Sorties, qu'ils faisoient. Ils en entreprirent une le 8. Octobre, avec tant d'ardeur, qu'ils comblèrent la tranchée des *Infidèles*, & renversèrent leurs autres travaux. Ces avantages des *Chrétiens* engagèrent MUSTAPHA à se désister de ses attaques, parce qu'il reconnut, que les pertes considérables, qu'il avoit faites devant *Nicosie*, la Garnison qu'il y avoit laissée, & les Troupes qu'il avoit détachées pour munir les Châteaux de *Cérines*, de *Baffo*, de *Limisol*, & des *Salines*, avoient trop afoibli son Armée, pour pouvoir continuer ce Siége avec succès. D'ailleurs, la saison pluvieuse, l'hiver qui approchoit, & qui cette année-là fut extraordinaire, joint au réfus, que les Com- *Siége de cette Ville.*

Fff fff f man-

mandans de l'Armée Navale firent, de débarquer leurs Equipages, dans la crainte d'en venir aux mains avec la Flotte *Chrétienne*, ne permirent point de faire quelque entreprise.

*Jonction des Galères du Pape, & d'Espagne, avec la Flotte Vénitienne.*

En effet, ils prirent bientôt après l'alarme par le retour de quelques Galiottes, qu'ils avoient envoïées aux côtes de *Candie*, pour en apprendre des nouvelles, & qu'ils prirent pour l'avant-garde ennemie. Ils en furent cependant quittes pour la peur; mais ils aprirent, que les Galères du Pape, & celles d'*Espagne*, avoient joint l'Armée *Vénitienne*; & que tous étoient partis ensemble du port de *Suda*, pour venir en *Chypre*.

Des avis si positifs obligèrent HALI, & PIALI, à décharger tous les Esclaves, & le prodigieux butin, dont leurs Galères étoient si embarrassées, qu'il leur auroit été impossible de soûtenir aucun combat. Ils se transportèrent au pavillon de MUSTAPHA, pour consulter le parti, qu'ils avoient à prendre dans une conjoncture, qui leur paroissoit aussi délicate, que dangereuse.

Le *Pacha* PIALI, comme plus expérimenté dans la marine, soûtint d'abord, "qu'il falloit éviter la rencontre des *Chrétiens*, „ afin de ne se point exposer, aussi mal en ordre qu'ils se trou„ voient, à l'évènement d'un combat contre une Armée frai„ chement réparée, & qui devoit être bien munie de toutes „ choses; Mais MUSTAPHA, & HALI, combattirent si fort son sentiment, & prouvèrent, " qu'il valoit mieux soûtenir la gloi„ re du *Sultan* leur Maître, & celle qu'ils venoient d'acquérir „ eux-mêmes;" Ajoutant, " que leur honneur seroit égale„ ment blessé par une démarche aussi indigne de leur courage, „ que PIALI s'y rendit enfin;" & ils travaillèrent incessamment à se mettre en ordre. Ils prirent, en même tems, tous les Equipages, & les Chiourmes de Bâtimens de transport, pour en renforcer ceux de leurs Galères, & sarpèrent dès le lendemain, pour aller rencontrer l'Armée *Chrétienne*, dans la résolution de lui livrer bataille.

Cepen-

Cependant, à peine furent-ils en mer, que, soit par défiance de leurs propres forces, ou par la terreur panique, qui les saisit à la vûe de douze de leurs Caramussalins, qui revenoient des Côtes de la *Caramanie*, chargés de rafraichissemens, & qu'ils prirent pour l'avant-garde de l'Armée *Chrétienne*, ils en furent si effrayés, qu'ils se rangèrent en bataille avec tant de désordre & de confusion, que, si les *Chrétiens* se fussent éfectivement présentés, ils les auroient entièrement défaits, & obligés à lever le siége de *Famagouste*, & par là recouvré tout le reste du pays. Article II.

Mais la triste destinée des *Chypriots*, & la mauvaise fortune des *Vénitiens* dans cette occasion voulut, qu'après toutes les longueurs, les difficultés, & les contretems, qui s'étoient rencontrés, & dans la conclusion de la Ligue, & dans la jonction des Flottes, ils perdissent, comme je l'ai deja remarqué, par les détours de DORIA, la meilleure partie de la belle saison dans les ports de *Sicile*, & passassent le reste en conférences, & en contestations inutiles dans ceux de *Candie*.

Leur perplexité étoit si grande, qu'ils ne pouvoient se résoudre à rien entreprendre d'avantageux. Les Commandans *Vénitiens* souhaitoient ardemment, " qu'on allât directement en „ *Chypre*, combattre les *Infidèles*, épars dans l'Ile, & déjà fa- „ tigués du Siége, qu'ils avoient entrepris; ne doutant point, „ qu'on ne le leur fît abandonner, par cette attaque imprévue. Ce dessein étoit conforme à la délibération, & aux ordres, qu'ils en avoient reçus du Sénat, au quel le Pape s'en étoit raporté. Les *Espagnols*, au contraire, soûtenoient, " que n'aïant point „ assez de Troupes de débarquement, pour faire tête aux *Infi-* „ *dèles*, il étoit plus à propos d'aller surprendre quelque Place „ sur les Côtes de *Grèce*, ou de la *Natolie*, dont ils s'empare- „ roient avec d'autant plus de facilité, que l'Armée ennemie „ n'étoit point à portée de les secourir, & qu'outre le grand „ avantage, qu'une pareille conquête leur produiroit, ils obli-

„ geroient encore les *Infidèles* à lever le Siége de *Nicosie*, & „ peut-être à abandonner toute l'Ile.

Plusieurs Seigneurs du Conseil étoient de ce dernier sentiment; Mais MARC-ANTOINE COLONNE, Général des Galères du *St. Siége*, représenta si pathétiquement, " que la conservation du Roïaume de *Chypre*, étant l'unique cause, & le véritable sujet de leur armement, ils tromperoient l'attente de „ toute l'*Europe*, s'ils manquoient à faire tous leurs efforts, pour „ l'empêcher de tomber sous le joug des *Barbares*; Qu'ils deshonoreroient la grandeur du Pontife, celle du Roi d'*Espagne*, „ & de la République de *Vénise*, si, aprés lui avoir fait attendre leur secours pendant tout l'Eté, ils lui donnoient encore „ le chagrin de ne s'être avancés, & unis, avec son Armée, „ que pour délibérer, s'ils devoient aller secourir un pays, pour „ la défense, & la conservation du quel ils avoient tous ordre de „ combattre; Qu'enfin *Sa Sainteté*, qui se conformoit en cela „ aux intérêts, & aux sentimens du Sénat, le lui aïant expressément commandé, il ne pouvoit se dispenser de suivre ses ordres, dont l'inexécution terniroit son honneur, & la réputation des armes de la Ligue.

DORIA, qui étoit le Chef du parti contraire, & qui avoit fortement soûtenu, " qu'il n'en falloit venir à aucune bataille contre les *Infidèles* avec une Armée, qui, pour avoir beaucoup „ d'apparence, n'en étoit pas meilleure pour la soûtenir, " n'osant alors plus contredire COLONNE, ni les autres Chefs, qui opinoient à secourir l'Ile de *Chypre*, crainte de passer pour lâche, ou pour malintentionné, se rendit enfin à leurs raisons; mais il leur déclara, en même tems, " qu'en quelque endroit, qu'ils se trouvassent, il s'en retourneroit le prémier d'Octobre, avec toutes les Galères d'*Espagne*. Enfin, après tant de tems perdu en débats, & en conférences, l'Armée *Chrétienne*, composée de cent quatre vingts-une Galères; savoir, douze du Pontife, quarante-cinq du Roi d'*Espa-*

d'*Espagne*, cent vingt quatre, avec six Galéasses, & plusieurs Bâtimens de charge *Vénitiens*, partit de *Candie*, le 17. Septembre, avec un tems si favorable, qu'elle mouilla trois jours après à *Chateau-Rouge*, port de la *Caramanie*, & fort près de l'Ile de *Chypre*.

Ce fut-là que Louis Bembo, que le Général Zane avoit détaché avec deux Galères, renforcées de Chiourme, pour aller faire la découverte, leur annonça la triste nouvelle de la perte de *Nicosie*, & de tout le Roïaume, à la reserve de *Famagouste*; & ce fut aussi dans le même endroit, que les contestations entre les Chefs recommencèrent avec plus de chaleur que jamais.

Antoine Canale, Provéditeur de la Flotte *Vénitienne*, qui avoit été le prémier à proposer de secourir *Chypre*, les Géneraux Colonne, & Zane, Alvares de Bazzano, qui commandoit l'Escadre de *Naples*, & quelques autres du Conseil, eurent beau soûtenir la nécessité, qu'il y avoit de continuer leur projet, & d'aller promtement attaquer les *Turcs*, pendant qu'enivrés de leur Victoire, & chargés d'Esclaves, & de butin, ils seroient hors d'état de leur résister. Doria s'y opposa toujours avec véhémence, & peu de considération pour leurs sentimens. Il alléguoit, pour couvrir sa mauvaise volonté, " que les *Infidèles*, „ étant desormais entièrement maîtres du pays, il étoit absolu- „ ment impossible de les en chasser, avec la même facilité, „ qu'ils le présumoient ; Que d'ailleurs le Golphe de *Satalie*, „ qu'ils avoient à traverser, étoit si dangereux pendant l'au- „ tomne, & si dégarni de port, que, si quelque bourasque „ les y eût surpris, ils auroient couru risque d'y perdre toute „ la Flotte.

Les oppositions de Doria furent cause, que Colonne, & Zane, trop foibles, pour rien entreprendre seuls, sans un évident danger, furent obligés malgré leurs bonnes intentions, & le chagrin que ressentoit, en particulier, le Général *Vénitien*, de se retirer, & de laisser aux *Infidèles* la mer entièrement libre, Article III.

& le reste du Roïaume de *Chypre* à leur discrétion. Ainsi la Flotte *Ottomanne*, dont les Commandans s'étoient avancés avec beaucoup de crainte jusqu'au Cap *St. Epiphane*, informés par deux Galères, qu'on avoit envoïées prendre langue aux Côtes de la *Caramanie*, que l'Armée *Chrétienne* avoit rebroussé chemin, s'en retourna, comme en triomphe, à la rade de *Famagouste*. Les *Infidèles* s'en réjouïrent, comme s'ils avoient remporté une grande Victoire: Ils se vantoient, avec raison, que les *Chrétiens*, dont l'Armée étoit plus fraiche, & plus nombreuse que la leur, n'avoit pas seulement osé se présenter devant eux.

*La Flotte Ottomane se retire, en triomphe à Famagouste, où elle fait des feux de joie.*

Après ces marques éclatantes de supériorité, & de mépris, les *Pachas* PIALI, & HALI, ne songèrent plus qu'à rembarquer leurs Esclaves, & leur butin, pour en aller faire pompe à *Constantinople*, & réjoüir le *Sultan*, leur Maître, des beautés, & des richesses, qu'ils lui conduisoient. Ils avoient d'ailleurs grand besoin de réparer leurs Chiourmes, & leurs Equipages, afin de se trouver en état pour la campagne prochaine.

Ils furent néanmoins privés du plus beau de leurs trophées, par un accident aussi fâcheux pour eux, que funeste à plusieurs Personnes de distinction, parmi les quelles la fleur de la Noblesse *Chypriote* de l'un, & de l'autre Sexe, étoit comprise. Les *Infidèles* avoient embarqué sur le fameux Galion du *Visir* toutes les plus belles Filles, & les plus beaux Garçons de l'Ile, qu'ils avoient pû attrapper, avec tout ce qu'ils avoient trouvé de plus riche, & de plus précieux, dans le dessein de les présenter au *Sultan*, à AMURAT, son Fils, & au Grand-Visir MÉHÉMET.

*Action héroïque de Rénée de Rochas.*

Mais RÉNÉE DE ROCHAS, qui se trouvoit du nombre de ces malheureux Captifs, préférant la mort à un esclavage, qui lui paroissoit insupportable, ne doutant pas qu'on ne la destinât elle même à assouvir la brutalité de quelque *Infidèle*, eut assez de courage, & d'adresse, pour mettre le feu aux poudres, pendant qu'on en transportoit d'un Bâtiment à un autre; &, par cette action héroïque, elle se délivra elle même, avec

tous

tous ſes compatriotes, du joug, où leur mauvais ſort les avoit réduits. Non ſeulement ce grand Galion, mais encore deux autres Bâtimens, qui en étoient voiſins, & chargés des mêmes dépouilles, ſautèrent en l'air. Spectacle, qui ne cauſa pas moins de rage, & de dépit aux *Infidèles*, que de douleur, & d'amertume aux priſonniers *Chypriots*, qui virent périr leurs confrères.

Cet accident effroïable arriva le 9. Octobre. Toute la Flotte *Ottomane* mit à la voile, à la reſerve de huit Galères, & quelques petits Bâtimens, qui demeurèrent à la rade de *Famagouſte*, pour les beſoins de MUSTAPHA. Ils mouillèrent peu de jours après à *Château-Rouge*, où ils aprirent encore plus particulièrement toute la manœuvre de l'Armée *Chrétienne*, & que les Galères d'*Eſpagne* s'en étoient ſéparées.

Cette agréable nouvelle leur aïant été confirmée, en paſſant à *Rhodes*, les Commandans *Turcs* mirent derechef à terre les Eſclaves, & le butin qu'ils avoient fait en *Chypre*, pour pourſuivre la Flotte *Chrétienne*; perſuadés qu'elle n'oſeroit ſoûtenir leur préſence; mais ils ne furent pas plutôt en mer, que les mêmes tempêtes, qui les avoient aſſaillis, en ſortant de *Château-Rouge*, & qui leur avoient à peine permis d'attraper le port de *Piga*, entre les Iles de *Rhodes*, & de *Scarpanto*, & enſuite de *Triſtan*, les obligèrent à rentrer dans le port.

Ce fut enfin au port *Triſtan*, que DORIA déclara aux autres Généraux; que la Saiſon, étant alors trop avancée, & le tems trop périlleux, pour ſonger à aucune entrepriſe, il jugeoit à propos de ſe retirer. Il fit, dans le même tems, ſarper toutes ſes Galères; &, ſans vouloir écouter davantage les rémontrances de COLONNE, & de ZANE, ni ſe mettre en peine de ce qui pouvoit leur arriver de fâcheux dans des lieux, où ils craignoient encore d'être attaqués par les *Infidèles*, il les ſalua de pluſieurs coups de canon, & s'en retourna droit dans le port de *Meſſine*. Le bonheur voulut cependant, que les orages recommençaſſent avec tant de fureur, que les *Turs* ne purent plus ſe mettre en Article IV.

mer,

mer, s'estimant au contraire trop heureux d'avoir pu regagner le port de *Rhodes*, & les *Chrétiens* celui de *Scitie*, où ils ne parvinrent pourtant, qu'après avoir perdu deux des Galères du Pape, qui donnèrent à travers sur ces Côtes. Ils furent encore plus infortunés dans le petit trajet, qu'ils firent de ce port à celui de *Suda*, où quatre autres Galères du *St. Siége*, & sept *Vénitiennes* furent submergées. Ce fut-là le malheureux succès d'une campagne, dont le Pape, & le Sénat s'étoient promis merveilles.

*Les* Turcs *rentrent dans le port de* Rhodes, *& les* Chrétiens *dans celui de* Scitie.

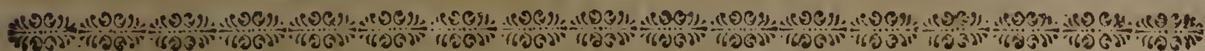
Il est vrai, que la conduite de DORIA, & peut-être le peu de sincérité des *Espagnols*, joint à la foiblesse, & à l'impuissance de ZANE, qui commettoit, & laissoit commettre à ses Officiers, & à ses Equipages, des désordres, & des abominations, capables d'irriter le Ciel, & la Terre, leur attirèrent (comme le présume un Auteur) & ces disgraces, & le mauvais succès de leur expédition.

Ce Général, mortifié de tant de malheurs, & appréhendant toujours d'être attaqué par les *Infidèles* (que PIERRE EMO, qu'il avoit envoïé à la découverte avec sa Galère, lui raporta avoir vus vers l'Ile de *Stampalia*) laissa vingt-cinq Galères sous le commandement de MARC-ANTOINE QUIRINI, pour garder les Côtes de *Candie*, & se rendit, avec le reste de la Flotte, à *Corfu*, en compagnie du Général COLONNE, qui en partit peu de jours après avec trois seules Galères.

Il parut visiblement, que ce Seigneur étoit destiné à passer toute sa campagne dans des contretems continuels; Car, à peine fut-il parti de *Corfu*, que les vents contraires l'arrêtèrent un mois entier dans le port de *Casopo*; & il n'eut pas plutôt remis en mer, qu'une nouvelle tempête le surprit, & le jetta dans le Golphe de *Cataro*, où la foudre tomba sur sa Galère, & la consuma entièrement. Qui plus est, par un surcroit de malheurs, une autre Galère sur la quelle il avoit eu le bonheur de se sauver avec son Equipage, échoua quelques heures après; desorte qu'il fut contraint de passer la nuit dans une mauvaise masure près de

*Ragu-*

*Raguse*, où les *Turcs* l'auroient pris, s'ils avoient eu le moindre vent de ſon déſaſtre. Il ſe rendit le lendemain dans cette Ville, & enſuite à *Rome*, après avoir couru le danger d'être brûlé, noïé, & fait eſclave, ſans avoir eu occaſion de tirer l'épée contre les *Infidèles*, comme il le déſiroit ſi ardemment.



## CHAPITRE III.

Les Commandans *Turcs*, au contraire, plus heureux que les *Chrétiens*, ne perdirent qu'une ſeule Galère, en ſortant du port de *Rhodes*, & arrivèrent heureuſement à *Conſtantinople* avec tout le reſte de leur Flotte. Ils entrèrent dans le Port de cette grande Ville, le 12. Decembre, au bruit de toute leur Artillerie; celle du Sérail, de tophane, leur répondant. Ce qui, joint au bruit des fanfares, des cris des *Chiourmes*, & d'une infinité de peuple, qui y étoit accouru, faiſoit un ſpectacle d'autant plus charmant pour le *Sultan*, & pour les *Infidèles*, que toutes leurs Galères trainoient une infinité d'Etendarts *Chrétiens*. Leurs cris de joie redoublèrent encore, lorsqu'ils virent débarquer un nombre ſi prodigieux d'Eſclaves, & décharger leur immenſe butin. Article I.

Ce ſuperbe triomphe n'eut cependant point une ſuite favorable pour PIALI. Le *Sultan*, irrité de ce qu'il n'avoit pas pourſuivi la Flotte *Chrétienne*, lui en fit de terribles reproches, & le priva du Généralat, dont il honora le *Pacha* PERTAU.

L'hiver, & le peu de forces, qui reſtèrent à MUSTAPHA, ne lui permettant point de continuer le Siége de *Famagouſte*, il mit ſes Troupes en quartier de rafraichiſſement dans les villages d'alentour, & travailla de tout ſon mieux à perſuader aux Habitans de cette Place, de ne point attendre une disgrace, tel-

 le-

le que l'avoient éprouvée ceux de *Nicosie*; puisqu'elle ne manqueroit pas de leur arriver; s'ils refusoient les conditions avantageuses, qu'il leur offroit. Il exhortoit en même tems, par ses Lettres, les Commandans à ne se point perdre avec ce Peuple; leur protestant, qu'il les recevroit de bonne foi, d'une manière, qui leur seroit beaucoup plus avantageuse, qu'à lui même. Mais, ne pouvant ébranler leur constance, & leur fermeté, il leur envoïa l'Ingénieur SUZOMENO, qui avoit été fait prisonnier à *Nicosie*, lequel fut introduit dans la Ville, sous prétexte d'aller chercher de l'argent pour son rachât; mais, en effet, pour gagner BRAGADIN, & BAGLIONE, dont il craignoit également la valeur. Bien loin d'être touchés de ses offres, ni de ses ménaces, ces généreux guerriers chargèrent cet Emissaire de dire à MUSTAPHA, " qu'il n'avoit qu'à poursuivre son entre-
„ prise; & qu'ils étoient bien résolus de lui faire connoitre, qu'ils
„ ne le craignoient point.

Quoique ces Commandans n'eussent rien négligé de tout ce qui pouvoit contribuer à leur défense, ils redoublèrent leurs soins pour augmenter les fortifications, & profitèrent du tems, autant qu'il leur fut possible, pour faire entrer des provisions dans la Place. Leur parfaite union, la considération, que les Gens de guerre, & la Bourgeoisie leur rendoient, faisoient exécuter leurs ordres avec une promtitude admirable; Mais, comme les forces manquoient à leurs bonnes dispositions, ils envoïèrent à *Vénise* HIEROME RAGAZZONI, leur Evêque, pour en informer le Sénat, & le solliciter à ne les point abandonner, représentant, " que, s'ils étoient promtement secourus, ils étoient en-
„ core en état; non seulement de conserver *Famagouste* à la
„ Republique, mais encore de recouvrer tout ce que les *Turcs*
„ lui avoient usurpé.

*Renfort demandé par* Mustapha *contre* Famagouste.

MUSTAPHA, de son côté, reconnoissant par l'inutilité de ses tentatives, qu'il ne s'agissoit plus que d'emploïer la force pour les réduire, pressoit incessamment le Visir, de lui envoïer les ren-

renforts, qui lui étoient néceſſaires, & ſans les quels il ne pouvoit venir à bout de ſon entrepriſe. Il envoïa, en même tems, *Chiaoux*, ſur *Chiaoux*, dans les Provinces de *Syrie*, & de *Caramanie*, pour recueillir des Hommes, des proviſions de bouche, des ſacs remplis de laine, & de cotton, pour s'en ſervir aux tranchées, & du bois pour l'artillerie; & il faiſoit faire une garde très-exacte aux environs de la Ville, pour empêcher la communication des Aſſiégés, avec les gens de la campagne.

Mais, quelque attentif, & diligent qu'il fût, il ne put empêcher, que Marc-Antoine Quirini, qui, au défaut de Rangon Palavicino, & de Louis Matinengo, s'étoit chargé d'y conduire du ſecours, n'entrât dans le port avec douze Galères de l'Eſcadre de *Candie*, qui eſcortoient quatre Navires, chargés de deux mille quatre cens Soldats, & de quantité de proviſions, à la vue même de dix Galères, que Mustapha avoit laiſſées à la rade, dont deux furent coulées à fond dans le combat, qu'elles ſoûtinrent, en voulant empêcher ce ſecours. Article II. Quirini entre dans le port de Famagouſte.

Le brave Quirini n'en demeura pas-là. Il n'eut pas plûtôt mis ſon convoi en ſureté, & fait rafraichir ſes Equipages, qu'il reſſortit trois jours après, dans le deſſein de donner la chaſſe aux autres Galères *Turques*, qui avoient gagné les Côtes de *Caramanie*. Il rencontra un grand Navire *Turc*, chargé d'Hommes, & de Munitions, dont il ſe rendit maître.

Ce ne furent pas les ſeuls ſuccès de ce Commandant. Après avoir conduit ce Navire au port, il entreprit de renverſer le Fort, que Mustapha avoit fait conſtruire ſur l'écueil de la *Gambelle*, & de détruire quelques retranchemens, qu'il avoit auſſi fait faire au port *Conſtance*; ce qui ne lui fut pas difficile à exécuter, puiſqu'il n'y trouva aucune oppoſition; &, par une ſuite des faveurs de la fortune, il rencontra un autre Vaiſſeau, chargé d'argent, & de rafraichiſſemens pour le camp de Mustapha, dont il s'empara également. *Autres avantages remportés par le même* Quirini.

Enfin, après tous ces heureux exploits, & après avoir encouragé la Garnison, & la Bourgeoisie, à se comporter vaillamment, il les assura, que le Sénat ne manqueroit pas de leur envoïer bientôt des secours plus considérables, & qu'il ne négligeroit rien pour seconder la généreuse résolution, où ils étoient, de mourir tous en bons *Chrétiens*, & fidèles Sujets de la République. Il remit à la voile pour *Candie*, où il arriva aussi heureusement qu'il avoit fait le reste de son voïage. Il y retrouva encore SÉBASTIEN VÉNIÉRI, que le Sénat avoit nommé Provéditeur en *Chypre*, & qu'une maladie, dont il avoit été surpris, avoit empêché de s'embarquer sur ses Galères, mais qui, pendant ce tems, avoit été fait Général de la Flotte, à la place de ZANE, dont la mauvaise conduite avoit si peu satisfait le Sénat, qu'il l'avoit rappellé à *Vénise*, pour en rendre compte.

SÉLIM, qui s'étoit flatté, que les *Vénitiens* n'oseroient secourir *Famagouste*, à la vue de son Armée, en aprit la nouvelle avec tant d'indignation, & fut, en même tems, si piqué de la perte de ses deux Galères, & de la prise des deux Navires qu'avoit fait QUIRINI, qu'il ordonna, sur le champ, au Grand-Visir d'envoïer étrangler le Bey de *Scio*, & de priver celui de *Rhodes* du Commandement, pour les punir de la négligence, qu'ils avoient eue, de ne se point opposer au passage de ce secours. Il fit aussi dépêcher un *Chiaoux* au *Pacha* de *Nègrepont*, avec ordre d'assembler promtement toutes les Galères, qui se trouvoient dans les Iles de l'*Archipel*, & de se rendre à *Scio*, pour y recevoir ses ordres.

Cependant les avantages, que QUIRINI avoit remportés, étoient si peu de chose, en comparaison des pertes, que la République avoit faites en *Chypre*, & celles qu'elle faisoit actuellement dans la *Dalmatie*, & dans les autres Provinces de sa dépendance, que, lorsque l'Evêque de *Famagouste* arriva à *Vénise*,

*nise*, pour demander du ſecours, il trouva le Sénat, & le Peuple, ſi conſternés de tant de disgraces, que ſes rémontrances, & ſes exhortations furent infructueuſes.

Article III.

*Triſte ſituation des Vénitiens.*

Les dépenſes prodigieuſes, qu'ils avoient faites, ſans ſuccès, pour leur Armée navale: Leur Général contraint d'abandonner la mer aux *Infidèles*, près de vingt Galères priſes, ou perdues en différentes occaſions: Une nombreuſe Flotte ennemie prête à fondre ſur leurs Etats; de grandes difficultés à ſurmonter, pour amaſſer les fonds néceſſaires pour un nouvel armement, les Villes, & les Provinces de la Seigneurie ne voulant plus entendre parler d'Impoſitions extraordinaires, & toutes murmurant hautement de ſe voir délaiſſées par le grand nombre de Soldats, & de Matelots, que le Sénat les avoit obligées de fournir malgré leurs priviléges. Tant de malheurs, & de contrariétés, obligèrent enfin le Sénat, pour appaiſer tous les mécontentemens publics, de revoquer un Arrêt déjà publié, par le quel on vouloit engager les gens de la campagne à payer de plus groſſes taxes, que leurs terres ne pouvoient porter. Ainſi, la République ſe trouva hors d'état de continuer la guerre avec ſes ſeules Forces; &, comme elle n'avoit plus aucune confiance aux *Eſpagnols*, dont ils étoient perſuadés que l'alliance leur ſeroit toujours plus préjudiciable qu'avantageuſe, le Sénat réſolut de pourſuivre la négociation de paix, que Marc-Antoine Barbaro, leur Ambaſſadeur à la *Porte*, avoit commencée, dès qu'il eut apris la perte de la Ville de *Nicoſie*, par l'organe de ſon *Dragoman*, qui s'étoit inſinué dans l'amitié d'Ibraïm Chélébi, Favori du *Grand-Seigneur*, & de *Rabbi* Salomon, Médecin de *ſa Hauteſſe*.

*Ils veulent demander la Paix aux Turcs.*

Ils dépêchèrent Jâques Ragazzoni à *Conſtantinople*, où il avoit long-tems réſidé pour ſon commerce particulier. Il fut muni d'un paſſeport, ſous prétexte d'aller traiter du rachat des Eſclaves *Chypriots*, mais en effet pour conclurre un Accommodement avec la *Porte*, aux conditions, que le *Baile* Barbaro, &

& lui RAGAZZONI, estimeroient les moins préjudiciables à la République. Cependant, quelque capable, & expérimenté que fût ce dernier, bien-loin d'avancer la négociation, que BARBARO avoit entamée, son voïage ne fit que l'interrompre; car les *Turcs*, devenus encore plus orgueilleux, & moins traitables, par la recherche qu'on faisoit de leur amitié, se rendirent alors si difficiles, que l'Ambassadeur, qui connoissoit parfaitement leur naturel superbe, & brutal, jugea à propos de renvoïer RAGAZZONI à *Vénise*, dans l'espérance qu'il réüssiroit mieux seul à procurer la tranquilité de l'Etat, & sa propre liberté.

*Le Visir ne veut point répondre aux propositions, qu'on lui fait.*

Cependant, soit que le Visir eût pénétré l'embarras, où se trouvoit la République, ou que la conquête de l'Jle de *Chypre*, qu'il avoit auparavant cherché à détourner, fût trop avancée, pour vouloir écouter aucune proposition, il ne voulut plus répondre à celles qu'on lui fit, & se contenta de faire demander à l'Ambassadeur, par plaisanterie, des nouvelles de la Flotte *Chrétienne*, qu'il croïoit avoir perdu la tramontane, en prenant la route des *Indes-Orientales*, au lieu de celle du Roïaume de *Chypre*.

Ce n'est pas que le Visir n'eût une véritable inclination pour la paix, & une grande jalousie de la réputation, que MUSTAPHA, & PIALI, ses Ennemis, s'étoient acquise; Mais il lui falloit sauver les apparences, & ne se pas ouvrir sur un point si délicat, où il s'agissoit de sa tête, à moins que la République ne prît le parti de céder *Famagouste* au *Grand-Seigneur*, sans qu'il fût obligé d'en faire poursuivre le Siége; ce que l'Ambassadeur ne pouvoit promettre sans une permission expresse du Sénat, qui y auroit peut-être consenti; puisque le sentiment des plus anciens de ce sage Corps étoit, qu'il leur falloit achetter la paix à quelque prix que ce fût, comme l'unique moïen de faire cesser les désolations de leurs Etats.

Le Pape seul fit suspendre leur résolution. Car, aussi chagrin de la perte d'un Roïaume, qui tenoit toujours une porte ouver-

ouverte aux *Chrétiens*, pour le recouvrement de celui de *Jérusalem*, que de la mauvaise réüssite de la dernière Campagne, qui avoit coûté tant d'hommes, & d'argent, sans n'avoir produit que des mécontentemens; Allarmé d'ailleurs de la paix, que le Sénat traitoit avec la *Porte*, & qu'il ne pouvoit obtenir qu'à des conditions aussi onéreuses pour la République, que honteuses pour toute la *Chrétienté*, entreprit avec une ardeur incroïable, d'établir une nouvelle Ligue, entre le *St: Siège*, le Roi d'*Espagne*, & la République, & envoïa à *Vénise* MARC-ANTOINE COLONNE, qui, non moins capable de conduire cette négociation, que de commander une grande Armée, dispofa enfin le Sénat à prendre un parti plus généreux, & plus convenable à ses intérêts, malgré l'opposition de divers Sénateurs, qui ne vouloient plus entendre parler de guerre, & qui soutenoient, "qu'il ne falloit plus „ se laisser éblouïr par les avantages, qu'on leur promettoit „ de rencontrer dans une nouvelle Ligue; bien persuadés que „ le Roi d'*Espagne* ne s'y engageroit que par politique, & plutôt pour les faire consumer, que pour leur procurer aucun „ bénéfice, comme ils ne l'avoient que trop expérimenté par „ la conduite de son Général, qui avoit fait perdre inutilement „ à leur Armée toute la campagne, & même empêché, par „ ses détours malicieux, qu'on ne secourût l'Ile de *Chypre*; „ Qu'on devoit d'ailleurs considérer, que leur Ville Dominante étoit prête à succomber sous le poids d'une guerre, qui „ absorboit toutes leurs Forces; Qu'ils avoient absolument besoin de quelques années de tranquilité, pour se refaire des dépenses excessives, qu'elle leur avoit coûté. Ajoutant, que „ ces seules raisons devoient les obliger à faire la paix, quand „ même ils auroient eu à faire à un Ennemi moins puissant, & „ moins rédoutable, que ne l'étoit le *Sultan*; Et qu'enfin, en „ lui abandonnant l'Ile de *Chypre*, ils perdroient beaucoup „ moins, qu'en s'épuisant entièrement par une guerre doûteuse, „ dans

*Nouvelle Ligue proposée par le Pape aux Vénitiens.*

„ dans la quelle il leur falloit tout risquer, ſans eſpérance d'au-
„ cun avantage.

Cependant, malgré toutes ces fortes raiſons, le Général COLONNE repréſenta efficacement les ſentimens du Pontife, & perſuada ſi bien le Sénat des ſincères intentions du Roi d'*Eſpagne*, qu'il entraina, par ſa dextérité, le plus grand nombre de Sénateurs dans ſon opinion; de ſorte que la Confédération fut approuvée, & déclarée par le Doge en plein Sénat, qui ordonna en même tems à MICHEL SORIANO, & à JEAN SORANZO, Ambaſſadeurs de la République à *Rome*, de faire part à *Sa Sainteté* de leur réſolution, & d'en ſigner le Traité.

*Elle eſt acceptée.*

Le Pontife, de ſon côté, n'avoit pas eu moins de peine à ſurmonter les obſtacles infinis, que les Miniſtres d'*Eſpagne* faiſoient naître continuellement dans cette négociation, principalement le Cardinal de GRANVELLES, qui s'oppoſoit fortement à la concluſion de la Ligue, & faiſoit de ſi grandes difficultés ſur tous les Articles, qu'on reconnoiſſoit ouvertement ſon averſion pour la République; & que ſon deſſein étoit de trainer en longueur, afin que le tems de la campagne ſe paſſât avant la concluſion, & que les *Vénitiens* ne fuſſent plus en état de faire la paix avec les *Infidèles*, ni de s'oppoſer à leurs entrepriſes: Procédé malin, qui obligea le Pape à chaſſer un jour ce Cardinal de ſa préſence, en lui reprochant, qu'il n'entroit dans la Congrégation, que pour détruire les affaires de la *Chrétienté*.

1571.

Le zèle, & la perſévérance du *St. Père*, aïant enfin applani toutes les difficultés, la Ligue fut conclue, ſignée, & publiée en plein Conſiſtoire le ſixième jour de Mai, 1571. Les principaux Articles furent:

*Articles principaux de la Ligue, entre le Pape, le Roi d'Eſpagne, & la République de Véniſe.*

I. Qu'il y auroit à l'avenir union, & alliance, entre le Souverain Pontife, le Roi d'*Eſpagne*, & la République de *Véniſe*, pour faire la guerre aux *Infidèles*.

II. Que ces trois Puiſſances armeroient, à fraix communs, deux cens Galères, & cent Vaiſſeaux de charge; & qu'elles mettroient ſur pié cinquante mille Hommes d'Infanterie, quatre mille cinq cens Chevaux, avec l'Artillerie, & les munitions néceſſaires, pour l'entretien de cette Armée, qui ſe rendroit tous les printems à *Otrante*, pour faire telles entrepriſes, que les Généraux, qui devoient la commander, jugeroient à propos pour les avantages communs des Confédérés.

III. Que le Roi d'*Eſpagne* fourniroit la moitié de la dépenſe de cet armement; & que, de l'autre moitié, un tiers ſeroit payé par la Chambre *Apoſtolique*, & les autres deux tiers par le *Sénat*.

IV. Que Don JEAN D'AUTRICHE, Frère naturel du Roi PHILIPPE II. ſeroit le Généraliſſime de cette Armée; & qu'en ſon abſence, MARC-ANTOINE COLONNE la commanderoit avec la même autorité; mais que, ſi, dans leur Conſeil, le ſentiment du Généraliſſime ſe trouvoit contraire à celui des autres deux Généraux, il ſeroit obligé de ſuivre le leur.

V. Que les uns, ni les autres, ne pourroient arborer d'autre étendart, que celui que leur enverroit le *St. Père*, au jugement du quel ils ſe raporteroient pour tous les différends, qui pourroient ſurvenir entre eux.

VI. Que les conquêtes, qu'ils feroient ſur les *Infidèles*, ſeroient partagées entre les Confédérés, en conformité du Traité de 1537. à la reſerve pourtant que les acquiſitions, qu'on pourroit faire dans la *Barbarie*, appartiendroient entièrement au Roi d'*Eſpagne*.

VII. Que, ſi quelqu'autre Prince *Chrétien* vouloit entrer dans cette Ste. Confédération, il y ſeroit reçu, & en partageroit les avantages, à proportion des forces, qu'il y joindroit.

VIII. Qu'aucun des Princes Alliés ne pourroit faire la paix avec les *Infidèles*, ſans la participation, & le conſentement des autres.



## Chapitre IV.

Article *I*.

*Flotte* Turque *en* Chypre.

Les *Infidèles* cependant profitèrent beaucoup mieux, que les *Chrétiens*, du tems, & de la saison; car, pendant les allées, & venues de différentes Personnes, que le Pape fut obligé d'envoïer en *Espagne*, & à *Vénise*, pour les divers règlemens, qu'il y avoit à faire, & qui paroissoient effectivement nécessaires, & avantageux, mais qui au fond étoient très-préjudiciables à la Ligue, par raport à la lenteur, avec laquelle ils étoient exécutés; Hali, qui dès le commencement d'Avril, étoit parti de *Constantinople*, avec quarante Galères, & auquel le *Beig* de *Nègrepont* s'étoit joint avec un pareil nombre, conduisit en *Chypre* grand nombre de Milices, avec une quantité prodigieuse de toute sorte de provisions, qu'il n'eut pas plûtôt déchargées, que, laissant à Mustapha trente Galères, & plusieurs Bâtimens de transport, pour lui voiturer les Troupes, qu'on avoit assemblées aux Côtes de *Syrie*, & de *Caramanie*, il s'en retourna promtement à *Nègrepont*, pour s'unir à Pertau, *Pacha*, Capitaine Général de l'Armée *Ottomane*, qui avoit aussi été grossie par les Escadres d'Vlucsali, ou Ochiali, & de Caracosa, Rénégats *Italiens*, & fameux Corsaires de *Barbarie*, dont les Généraux *Turcs* faisoient grand cas, par raport à leur valeur personnelle, & à cause de près de quatre vingts voiles, dont leur Flotte étoit composée.

*L'armée* Turque, *forte de* 250. *Galères, aborde à* Suda.

Par ces jonctions l'Armée des *Turcs* se trouva forte de deux cens cinquante Galères, ou Galiottes. Leur prémier abord, en partant de *Nègrepont*, fut le port de *Suda*, où ils brûlèrent la Ville, & les Villages d'alentour. Ils détachèrent, en même tems, Vlucsali, avec quarante Galères, pour aller reconnoître les Côtes de l'Ile de *Candie*, où il ravagea la Ville de *Retimo*,

*mo*, dont les habitans avoient déserté à son approche. Ils tentèrent ensuite la surprise de celle de *Canée*; mais la bonne contenance du Commandant, jointe à une bourasque, qui surprit les *Barbares*, & qui leur engloutit quelques Galères, & quantité de monde, que l'avidité du butin avoit fait avancer dans les terres, & que les paysans massacrèrent, contraignit ces Commandans à s'éloigner. Ils allèrent faire descente dans l'Ile de *Cérigo*, autrefois *Cithère*, dont ils ravagèrent les campagnes, sans oser attaquer la Ville.

Ils ne traitèrent pas mieux les Iles de *Zante*, & de *Céfalonie*, massacrant, ou faisant esclaves tous les Habitans, qu'ils purent attraper. Ils brûlèrent de plus leurs meubles, & quantité de tonneaux, destinés à recueillir le vin, & l'huile, dont ces deux Iles abondent. Non contens de ces furieux dégâts, les *Barbares* coupèrent les oliviers, les ceps de vigne, & emmenèrent tous les bestiaux. *Elle ravage tout.*

Après ces cruelles expéditions, la Flotte *Ottomanne* s'avança jusqu'à l'Ile de *Corfou*; mais, ne trouvant rien à piller dans la campagne, par la précaution, qu'avoit eu le Gouverneur, de faire transporter dans la Place tout ce qu'il y avoit de meilleur, ils déchargèrent leur rage également sur les maisons, & sur les arbres, qu'ils abattirent, ou brûlèrent entièrement, sans oser pourtant rien tenter contre la Forteresse.

Ce ravage fini, Pertau alla attaquer la Ville de *Supoto*, où Emanuel Marmori, qui en étoit Gouverneur, fit toute la résistance possible; malgré le peu de monde qu'il avoit; Mais ce vaillant Homme fut abandonné par la garnison, qui se sauva aux montagnes, & enfin obligé de se rendre à discrétion, & de perdre sa liberté.

Les *Infidèles* voulurent ensuite surprendre *Cattaro*, à la faveur de l'intelligence sécrette, qu'ils avoient avec un Capitaine *Sicilien* de Nation, qui se nommoit Trajan; Mais sa trahison aïant été découverte, le Magistrat de la Ville le fit écarteler.

Les membres de ce Traitre furent attachés aux créneaux des murailles; & les Habitans se défendirent si courageusement, qu'ils obligèrent les *Turcs* à les laisser en repos.

Article II. *Suite des conquêtes de la Flotte* Ottomane.

Aïant manqué leur coup sur cette Place, ils se divisèrent; &, pendant que CARACOSA, & AKMET RAIX, s'emparoient de celles de *Dulcino*, & d'*Antivari*, par la lâcheté des Gouverneurs de ces deux Places, PERTAU faisoit détruire *Budua*, & s'avança dans le Golphe de *Cattaro*; se flattant que la prise, & la désolation de leurs voisins en intimideroit les Habitans, & les porteroit à accepter les conditions, qu'il leur fit proposer; mais ils les rejettèrent généreusement, & conservèrent leur liberté.

VLUCSALI, de son côté, ne demeura point oisif. Il alla, avec son Escadre, désoler les Iles *Cursolaires*, & de *Lezina*, dont il réduisit les Habitations en cendre, passant au fil de l'épée, ou faisant esclaves tous les Peuples de ces malheureux écueils. Il rejoignit ensuite PERTAU, lequel n'aïant rien pu avancer à *Cattaro*, étoit allé mouiller à *Chateauneuf*, où se rendirent aussi leurs autres Escadres. Ils retournèrent ensemble devant *Corfou*, sur l'assurance, qu'ils eurent de leurs Espions, que la Flotte *Vénitienne* n'étoit point en état de les inquiéter. En effet, ils y demeurèrent plus de quinze jours à l'ancre, avec autant de tranquilité, que s'ils avoient été dans le meilleur port de la *Turquie*.

Il faut convenir que tous ces malheurs ne sèroient point arrivés aux Etats de la République, si les Confédérés avoient armé avec la même diligence, que l'avoient fait les *Vénitiens*, qui, malgré les difficultés, qu'ils avoient de trouver des Hommes, & de l'argent, avoient pourtant eu les moïens, par la prudence du Sénat, de rémédier avec promtitude à ces fâcheux inconveniens; En engageant toutes les Villes de leur domination en *Terre-Ferme*, en se taxant volontairement, & moïenant une amnistie générale qu'ils accordèrent aux Bandits; expédient,

*Prudent expédient des* Vénitiens *pour réparer leurs pertes.*

qui

qui leur produisit des sommes très-considérables, & grand nombre de Gens de guerre, & de Matelots.

Mais la lenteur ordinaire des *Espagnols*, que toutes les sollicitations du Pontife, ni celles du Sénat, ne purent faire sortir de leur gravité, faisoit encore croupir leurs propres Escadres dans les ports d'*Italie*, & ne permettoit point aux *Vénitiens* de rien entreprendre; Car, soit que ce fût cette raison qui les retint, ou qu'ils fussent bien fondés dans le soupçon, qu'ils avoient, que le Roi PHILIPPE ne cherchoit que leur abaissement, il est certain, que Don JEAN D'AUTRICHE ne partit du port de *Barcelone* qu'au mois de Juillet, avec vingt-sept Galères, & cinq-mille Hommes de débarquement, & qu'il passa encore tant de tems à *Gènes*, & à *Naples*, en fêtes, & réjouissances, qu'il n'arriva à *Messine*, où les deux autres Généraux COLONNE, & VENIERI, l'attendoient, que le 16. du mois d'Août; & qu'après leur jonction, les *Espagnols* soutenoient encore, qu'il ne falloit point en venir à aucune bataille avec les *Infidèles*; ensorte que ce ne fut qu'après bien des Conseils, & des raisonnemens inutiles, que COLONNE, & VENIERI, obtinrent enfin, qu'on s'avanceroit jusqu'aux Côtes de la *Morée*.

*Les Flottes confédérées s'avancent jusqu'aux Côtes de la Morée.*

Cependant, malgré cette résolution, les Commandans *Espagnols* trouvèrent tant de détours, que la Flotte ne put mettre à la voile que le 15. de Septembre, encore d'une manière, qui paroissoit comme forcée de leur part.

Article *III.*

Outre la douleur, qu'avoit le Sénat de voir rompre toutes leurs mesures, par l'inaction de leurs Forces maritimes, dans les quelles consistoit toute leur espérance, il avoit encore celle de ne pouvoir secourir *Famagouste*, où personne ne vouloit plus se risquer de conduire aucun renfort. Ils manquoient même de Troupes, pour y envoïer, par la difficulté qu'il y avoit à trouver des gens de guerre, qui voulussent s'engager avec eux. Les Officiers, & les Soldats, se plaignoient également des extor-

Famagouste *n'est point secourue.*

ſions de leurs Provéditeurs, & des mauvais traitemens qu'ils en recevoient.

Le Sénat n'étoit pas moins conſterné de ſe voir contraint de faire fortifier leur Capitale, dans la quelle ils appréhendoient, qu'après la déſolation de leurs Iles, & des Côtes voiſines, il ne prît envie aux *Infidèles* de venir l'attaquer. *Veniſe* ſe trouvoit dans cette triſte ſituation, pendant que MUSTAPHA faiſoit en *Chypre* autant de progrès, que PERTAU, & les autres Commandans *Turcs*, en avoient fait dans les pays de la République, & que la Flotte confédérée étoit comme ſpectatrice des ravages des Côtes de la *Dalmatie*, & de la perte de la Ville de *Famagouſte*, comme elle l'avoit été la campagne précédente de celle de *Nicoſie*.

MUSTAPHA, qui, pendant tout l'hyver, avoit groſſi ſon Armée, de *Janiſſaires*, & d'autres Troupes, & ramaſſé quantité de proviſions, & tous les attirails néceſſaires, que les Galères, & les autres Bâtimens, lui avoient conduits, dans les fréquens voïages, qu'ils avoient faits aux Côtes de *Syrie*, & de *Caramanie*, & qui de plus avoit été renforcé par près de quarante mille Volontaires, que l'eſpérance du butin lui avoit attirés, par l'adreſſe qu'il avoit eue de faire publier à *Conſtantinople*, & dans toutes les Provinces de l'Empire, que la Ville de *Famagouſte* étoit incomparablement plus riche que celle de *Nicoſie*, par raport au principal commerce, qu'y faiſoient les Etrangers, & les Marchands du pays, eut le plaiſir de voir ſon Armée forte de plus de quatre-vingts mille Hommes, parmi les quels il y avoit quatorze mille *Janiſſaires*, outre les Volontaires, dont je viens de parler, & dont MUSTAPHA, *Beig*, étoit le Général. Il avoit encore aſſemblé plus de quarante mille Pionniers, ſans compter un nombre infini de vivandiers, & autres gens de ſervice; abondance d'argent, d'artillerie, de munitions de guerre, & de bouche; & il avoit ſous lui les plus fameux, & les plus vaillans Capitaines de l'Empire. Il recommença le ſiège, dès le 4. du mois d'Avril.

*Siége de* Famagouſte *recommencé par* Muſtapha.

Cepen-

Cependant, comme, malgré cette quantité de Troupes, & cette abondance de provisions, il prevoïoit, que ce Siége seroit beaucoup plus difficile, que ne l'avoit été celui de *Nicosie*, & que l'expérience qu'il avoit déjà de la valeur, & de la fermeté des Commandans de cette Place, ne lui permettoit pas d'en douter, il fut très-actif, & vigilant à tout ce qui pouvoit avancer son entreprise ; &, malgré le grand nombre d'artillerie, qu'il avoit dans son Camp, il y fit encore conduire quinze des plus grosses Pièces de celle de *Nicosie*; Il fit aussi travailler, avec un soin extraordinaire, à ses retranchemens, & dresser ses batteries dans les lieux, qui lui paroissoient les plus avantageux ; Et il faisoit toujours couvrir les travailleurs, par grand nombre de ses meilleurs Soldats, crainte qu'ils ne fussent interrompus par les Assiégés.

Ceux-ci plus animés, que déconcertés, de voir la campagne couverte de tentes, de superbes pavillons, & d'une si prodigieuse quantité d'Ennemis, se disposèrent hardiment à les bien recevoir. En effet, ils donnèrent bientôt des marques de leur courage à Mustapha. Ce Général aïant voulu faire parade de son Armée formidable, & en même tems élever une fort grande quantité de banderolles dans son Camp, afin de les intimider par cette vaine ostentation, ils y pointèrent deux grosses coulevrines, & les tirèrent si à propos, que plusieurs de ses Escadrons en furent fort maltraités. Ils profitèrent avec une égale adresse, & beaucoup de soin, de toutes les occasions, qui s'offrirent pour les incommoder. Chacun étoit si attentif à la conservation du poste, qui lui étoit confié, que les *Infidèles* en étoient toujours repoussés avec perte. Baglione, & Bragadin, bien secondés par Tiépoli, & par les autres Personnes de distinction, donnoient par tout de si bons ordres, que les murailles de la Ville étoient aussi-bien gardées, & bien reparées, que les vivres y étoient régulièrement ménagés, & distribués.

Louis

Louis Martinengo, qui commandoit l'Artillerie, travailloit avec une continuelle application, à faire refondre les pièces inutiles, & suppléoit par son assiduité, & son industrie, au besoin qu'avoit la Place d'un instrument si nécessaire à sa défense.

Laurens Tiépoli avoit la Surintendance des vivres. Ce fut par son avis, qu'on fit sortir de la Ville huit mille bouches, qui se réfugièrent dans les villages des environs, sans être aucunement inquiétés par les *Turcs*. Ce Seigneur économisoit si bien les provisions des Magasins publics, & particuliers, qu'elles durèrent beaucoup plus qu'on n'auroit osé l'espérer. Il avoit établi un si bel ordre à faire porter les alimens nécessaires aux Soldats, & aux Bourgeois, qui gardoient les murailles, qu'aucun n'étoit obligé de quitter son poste, pour en aller chercher.

François Bugoni commandoit au Tourjon de l'Arsenal, Pierre Conti à celui du *Camp-Saint*, ou Cimetière, le Comte Hercules Martinengo depuis la Courtine d'*Androuzzi* jusqu'au Tourjon de *Ste. Nappe*, Horace de Velétri, & Robert Malavezzi, depuis ce Tourjon, jusqu'à la porte de *Limisol*. Ils surveilloient tous si bien nuit, & jour, à leurs postes, qu'ils ne pouvoient aucunement être surpris. Bragadin, & Baglione, se trouvoient par tout, & agissoient avec tant de concorde, & de zèle pour la cause commune, qu'ils ne paroissoient pas moins infatigables qu'unis; Aussi, doit-on convenir, que ces belles dispositions, jointes à la bravoure, & à la résolution des Soldats, & des Habitans, qui étoient continuellement animés par de si beaux exemples, auroient été capables de conserver la Place, & de faire consumer entièrement la grande Armée, qui les attaquoit, si le Sénat n'eût, par son peu d'attention à une affaire aussi importante, abandonné tant de braves gens, & trompé leur attente.

Cepen-

Cependant, quoique le canon des Assiégés fit d'abord merveilles, & que leurs Sorties ne fussent pas moins heureuses, leur nombre étoit si médiocre en comparaison des Ennemis, qu'ils ne purent les empêcher d'avancer leurs ouvrages, jusqu'à la petite portée du canon de la Ville, où ils construisirent dix Forts, de distance en distance, bien entendus, & solides, par la quantité de grosses poutres artistement entrelassées, la terre, la soude, & les sacs remplis de cotton, & de laine, qui en bouchoient les vuides. Ainsi, lorsque l'Artillerie de la Ville y faisoit quelque brêche, il ne leur étoit pas difficile de la réparer promtement.

Article IV. *Progrès des Assiégeans.*

Ces Forts, dont la hauteur surpassoit les murs de la Ville, étoient garnis de soixante quatre pièces de gros canon, parmi les quels ils s'en trouvoit plusieurs d'un calibre extraordinaire. Comme ils tiroient sans cesse, les Assiégés étoient également en danger dans les rues, & dans leurs maisons. A' la faveur d'un feu si terrible, & d'un profond fossé, que les *Infidèles* avoient creusé tout autour de leur Camp, & sur les bords du quel ils avoient élevé une si prodigieuse quantité de terre, que leur Armée étoit presqu'entièrement à couvert du canon, & de la mousqueterie de la Place, ils continuèrent à s'avancer vers la contrescarpe, sans que le grand nombre de Soldats, & de travailleurs, que les Assiégés leur tuoient dans leurs fréquentes sorties, ni le ravage, qu'ils faisoient à leurs travaux, fussent capables de rallentir leur ardeur.

Au contraire, ils travailloient même avec tant d'assiduité, & d'émulation, pendant la nuit, la Cavalerie, & l'Infanterie s'y occupant également, que tout ce que les Assiégés leur gâtoient étoit incontinent réparé. D'ailleurs, quelqu'avantageuses que fussent les sorties des *Chrétiens*, elles affoiblissoient extrêmement la garnison. Dans une sortie qu'ils firent de six cens Hommes, ils rencontrèrent tant d'Ennemis, & leurs retranchemens, qu'ils vouloient forcer, étoient si solides, que plus de trente *Chypriots* y

périrent, & que soixante y furent blessés. Les Commandans furent si touchés de ce malheureux succès, qu'ils défendirent rigoureusement, qu'on ne fit plus aucune sortie, sans leur ordre exprès, ainsi qu'on l'avoit pratiqué jusqu'alors.

Ce rallentissement donna lieu aux *Infidèles* d'avancer leur tranchée jusqu'au pié de la contrescarpe. BRAGADIN, & BAGLIONE, qui avoient pénétré leur dessein, avoient fait poster un corps considérable de Mousquetaires dans le chemin couvert, de même qu'aux avenues, & assistoient en personne à faire fortifier cet endroit, où ils firent construire, avec une diligence incroïable, un mur de briques, pour couvrir leurs tireurs; des traverses, & de nouveaux flancs, pour pouvoir résister à l'impétuosité des Ennemis.

Ces braves guerriers n'étoient pas moins attentifs à faire creuser des contremines dans tous les endroits, où ils pouvoient découvrir, que les Ennemis travailloient sous terre; &, afin de pouvoir les incommoder dans leurs retranchemens, où ils étoient comme ensévélis, ils firent monter diverses pièces de canon sur le toit des maisons les plus élevées, qui tiroient, en effet, avec tant de succès, & tuoient tant de monde aux Ennemis, qu'ils étoient quelques fois contraints d'abandonner leurs ouvrages, pendant des journées entières, afin d'en retirer leurs morts, & avoir le tems de les ensévélir. On apprit même par deux prisonniers, qu'on fit dans une sortie vers la fin de Mai, qu'ils avoient déjà perdu plus de vingt mille Hommes.

*Affoiblissement des Assiégés.*

Cependant, comme leurs pertes étoient bientôt réparées, par les renforts, qui leur arrivoient continuellement, & que les *Chrétiens* n'avoient que des espérances, qui ne furent jamais suivies d'aucun effet, les *Turcs* ne s'appercevoient presque point de leur diminution; & les *Chrétiens*, au contraire, s'affoiblissoient journellement, sans pouvoir trouver aucune ressource à leurs maux.

Il en étoit de même pour les munitions. Les *Infidèles* les prodiguoient, ſans crainte d'en manquer, au lieu que les Aſſiégés étoient obligés de ménager le peu qui leur en reſtoit, après le le grand feu qu'ils avoient fait jusqu'alors. Auſſi, ſe trouvèrent-ils réduits à mettre des Officiers, pour ſurveiller aux batteries, afin que les Canoniers ne tiraſſent que trente coups par jour de chaque pièce. Il eſt vrai, qu'ils les emploïoient ſi utilement, qu'outre les grands ravages, qu'ils faiſoient dans le Camp ennemi, ils leur en embouchèrent, ou démontèrent quinze, ou ſeize; & que les Commandans de la Place, joignant l'adreſſe au courage, & à la prudence, prévenoient, & rendoient même aſſez ſouvent leurs entrepriſes fort inutiles.

Auſſi Mustapha, qui avoit déjà conſumé une bonne partie de ſon Armée, & qui craignoit de perdre devant *Famagouſte* la gloire, qu'il avoit acquiſe devant *Nicoſie*, non content d'avoir fait élever de nouvelles batteries contre les murs de la Ville, creuſer diverſes mines, & tirer dans une ſeule journée jusqu'à cinq mille coups de canon, anima ſes Troupes par ſes ménaces, & en même tems par les grandes récompenſes, qu'il promettoit à leur valeur. Son canon aïant enfin fait brêche à la contreſcarpe, malgré le grand carnage, que les Aſſiégés faiſoient de ſes Troupes, elles ſurmontèrent tous les obſtacles, & gagnèrent entièrement le foſſé.

Et, comme tous les périls, & les fatigues, ne pouvoient les rébuter, elles y jettèrent tant de terre, de faſcines, & de ſacs remplis de laine, de cotton, & d'autres matériaux, qu'elles le comblèrent jusqu'à la hauteur des remparts; &, afin de repouſſer les Aſſiégés, qui, de leur côté, faiſoient des efforts extraordinaires pour les en chaſſer, & pour enlever les faſcines, les ſacs de laine, & de cotton, pour chacun desquels les Commandans donnoient un Ecu d'or de recompenſe, les *Turcs* bordèrent la contreſcarpe d'un ſi grand nombre de Mousquetaires, que les *Chrétiens* ne pouvoient plus ſe préſenter à la brêche, ſans en être

*Ils ne peuvent plus ſe préſenter à la brêche.*

être d'abord emportés; car, malgré l'invention, que trouva l'Ingénieur MARMORIO d'une eſpèce de mantelets de planches jointes enſemble, par lesquels il prétendoit garantir les Soldats des coups des Ennemis, il leur fut impoſſible de regagner le terrain, que les *Barbares* avoient occupé, ni même d'endommager leurs ouvrages. L'invention de MARMORIO ne ſervit qu'à faire tuer pluſieurs braves gens, & lui même tout le prémier. Ainſi les Aſſiégeans demeurèrent maitres du foſſé, & s'y établirent de manière qu'ils ne pouvoient plus être offenſés, que par quelque coup de haſard. Ce fut alors qu'ils commencèrent à travailler à leur aiſe à perfectionner les mines, qu'ils avoient commencées en pluſieurs endroits.

GIAMBOULAT *Beig*, qui commandoit l'attaque du Tourjon de l'Arſenal, en fit jouër une avec tant de ſuccès, qu'elle emporta une partie de la muraille, quoique très-épaiſſe, & renverſa plus de la moitié du parapet, dont on l'avoit renforcée. Le Chevalier MAGGIO, Ingénieur, n'aïant pu rencontrer ce fourneau, malgré toute la diligence qu'il avoit faite, comme il avoit eu le bonheur de réüſſir à ceux que les Ennemis avoient creuſé aux Tourjons de *Ste. Nappe*, d'*Androuzzi*, & du Cimetiere, que cet habile Homme avoit fait éventer.

Ainſi l'endroit, dont on ſe défioit le moins, aïant été tout d'un coup ruiné, les *Turcs* ſe préſentèrent à la brêche avec tant de füreur, que les Capitaines PIERRE CONTI, & HECTOR MARTINENGO, qui y étoient de garde, & dont les compagnies avoient beaucoup ſouffert du fracas, qu'avoient fait les débris, n'auroient aucunement pu ſoutenir leur impétuoſité, ſi BAGLIONI, BRAGADIN, & QUIRINI, ne fuſſent promtement accourus à leur ſecours, avec leurs Troupes, & n'euſſent repouſſé les *Infidèles*, malgré les efforts extraordinaires de leur Commandant, qui les mena lui même jusqu'à cinq fois à la charge, toujours rafraichi par de nouvelles Troupes.

Mais

Mais enfin, après cinq heures d'un combat très-ſanglant, & fort opiniâtre, GIAMBOULAT fut contraint d'abandonner cette attaque ; le Canon du Château, où commandoit ANDRE' BRAGADIN lui aïant tué plus de ſix cens Hommes, outre le grand nombre qui furent défaits par le fer, ou par les feux d'artifice, que les Chefs des *Chrétiens* leur faiſoient jetter. Ces derniers perdirent, dans cette occaſion, cent ſoixante de leurs meilleurs Soldats, avec le Comte JEAN-FRANÇOIS GORRI, & divers autres Officiers. Les Capitaines BERNARDIN D'AGUBIO, PIERRE CONTI, & HERCULES MALATESTA, & quelques autres y furent dangereuſement bleſſés.

*Générosité des Femmes de* Famagouſte.

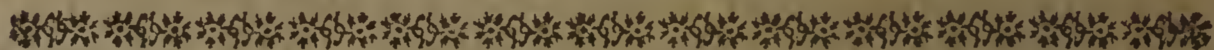
Pendant que les Hommes ſe ſignaloient, en eſſuïant ces dangereux aſſauts, les Femmes y remportoient une gloire éternelle ; Car, ſoit que celles de *Famagouſte* fuſſent naturellement plus hardies, que celles de *Nicoſie*, ou que l'apréhenſion des malheurs, que ces dernières avoient éprouvé, les rendît plus courageuſes, il eſt certain, que, pendant que les unes préparoient des armes, & des munitions aux Soldats, les autres jettoient des pierres, & de l'eau bouillante ſur les Ennemis ; & que d'autres enfin, ſe mêlant, comme de véritables Amazones, dans le plus fort du combat, y faiſoient des prodiges de valeur. Une entre autres apercevant ſon mari bleſſé, empoigna un eſtoc, ou demi-pique ; &, non contente d'avoir tué le *Janiſſaire*, qui l'avoit renverſé, en bleſſa encore un autre, & ſe jetta enfin ſi avant la mêlée, qu'après y avoir fait des actions héroïques, elle y demeura ſacrifiée à ſon propre courage. Il eſt vrai auſſi, que l'exemple des Chefs étoit ſi puiſſant ſur l'eſprit de tous les Aſſiégés, que juſqu'aux malades, bleſſés, ou eſtropiés, tous s'expoſoient, à l'envi, dans les endroits les plus dangereux, & faiſoient au-delà de leurs forces, pour avoir part à la défenſe de leur partie, & à la conſervation de leur liberté.

Toute la bourgeoiſie portoit, avec empreſſement, & ſans rien ménager, ſes draps, couvertures, tapiſſeries, matelats, coffres, armoi-

armoires, tonneaux, & généralement tout ce qu'ils avoient pour faire des facs à terre, & pour réparer les brêches, que faifoit l'artillerie des *Infidèles*, & faire de nouveaux retranchemens; de forte qu'ils réparoient pendant la nuit le mal, qui y étoit arrivé dans la journée. Leur ardeur, & leur zèle étoit incompréhenfible.

L'affiduité, & les foins de l'Ingénieur MAGGIO, & du Capitaine MARC CRIVELATÒRE, n'étoient pas moindres, que la générofité des bourgeois; Ils s'expofoient continuellement dans toutes les occafions les plus dangereufes pour la conduite de ces réparations, & inventoient journellement quelque chofe d'induftrieux pour pouvoir y fupléer; Mais, comme le courage des Affiégés furpaffoit leurs Forces, par la quantité de monde, qu'ils avoient déjà perdu, & que le peu, qui leur en reftoit encore, étoient également accablés, & par les veilles, & par la faute de nourriture, les provifions aïant commencé à leur manquer, il leur étoit presque impoffible de réfifter à l'agitation continuelle, où les ennemis les tenoient; de remédier aux ruines que faifoit leur canon, & leurs fourneaux, ni de continuër à foutenir leurs fréquentes attaques: Car, quoi qu'ils leur tuaffent toujours beaucoup de monde, pour peu que les Affiégés en perdiffent, ils le reffentoient incomparablement plus que les *Infidèles*.

*Manque de munitions dans la Place,*



## CHAPITRE V.

Article I. Cependant la fermeté, & le grand cœur des Chefs, joint à l'efpérance d'être bientôt fecourus, comme ils en furent affurés par une Frégate qu'on leur envoïa de *Candie*, & qui prit fi bien fes mefures, qu'elle eut le bonher d'entrer, pendant

la

la nuit, dans le port de *Famagouste*, redoubloit leur courage, & leur faisoit repousser, avec une intrépidité héroïque, tous les efforts de la multitude des *Barbares*, qui les assailloient.

*Avantage considérable des Assiégés sur les Turcs.*

En effet, quoi qu'une nouvelle mine, que ceux-ci avoient creusée dans le roc au Ravelin d'*Androuzzi*, & qu'ils firent jouër le 29. de Juin, eût entièrement emporté cet ouvrage; que la violence de sa cheute ébranlât même toute la Ville; Que MUSTAPHA eût d'abord fait donner l'assaut, non seulement à ce poste, mais encore du côté de l'Arsenal; que les *Chrétiens* fussent obligés de combattre à découvert, le parapet aïant été entièrement détruit; Et enfin que le *Pacha*, qui y assistoit en personne, frappât de sa propre main ceux de ses Soldats, qui ne combattoient pas avec assez de vigueur, & promît de grandes largesses aux plus braves, les Assiégés tinrent néanmoins si ferme, & dans l'une, & dans l'autre attaque, & firent une si grande boucherie des *Infidèles*, pendant plus de six heures, que dura le combat, que MUSTAPHA, plein de rage, & de desespoir, fut obligé de faire retirer son monde, sans avoir pu rien avancer, malgré la large, & commode entrée, que la ruine du Ravelin leur avoit procurée; le soin qu'il avoit eu, faute de matériaux, de faire entasser les corps morts, pour monter à la brêche; & la promtitude avec la quelle il faisoit remplacer ses Soldats tués par le fer, ou par le feu des Assiégés, qui furent informés, dès la même nuit, par un Esclave, qui se sauva du Camp des Ennemis, que ces deux attaques leur avoient coûté deux mille cinq cens Hommes, & deux de leurs Officiers principaux.

La défaite de tant d'Ennemis faisoit à la vérité beaucoup d'honneur aux *Chrétiens*; mais elle ne les consoloit pas de la perte de leur Sergent-Major MEANI, du Capitaine ERASMO DE FERMO, de divers autres Officiers, & de cinquante de leurs meilleurs Soldats, qui y moururent glorieusement.

Après

Mustapha *admire le courage, & la fermeté des Assiégés.*

Après ce dernier échec, MUSTAPHA, étonné de la constance des Assiégés, & de la valeur, avec la quelle ils continuoient à repousser tous ses assauts, voulant mieux ménager ses Troupes, & achever de détruire leurs Fortifications, fit élever de nouveaux Forts, dans les quels il fit placer jusqu'à quatre-vingts pièces de gros canon, qui tirèrent, sans cesse, pendant plusieurs jours, & firent, en effet, un si grand fracas aux murailles, sur tout au même Ravelin d'*Androuzzi*, déjà ruiné par la mine, que les Assiégés ne pouvant plus réparer ce poste, où tous ceux, qui s'y exposoient, étoient incontinent renversés, prirent le parti d'y creuser eux mêmes une mine intérieure, afin d'en faire sauter les restes, lors qu'ils seroient absolument contraints de l'abandonner. Ils travaillèrent, avec une égale diligence, à réparer tous les autres lieux, que l'artillerie ennemie avoit endommagés, & disposèrent tout ce qui leur restoit de monde, pour bien recevoir les *Barbares*.

BRAGADIN, BAGLIONE, & TIE'POLI, logeoient, & couchoient toujours dans les remparts, afin d'être prêts à toutes les occasions, & ne point perdre de vue les défenseurs. Ils visitoient continuellement tous les postes. Les Officiers, auxquels ils en avoient confié les défenses, en faisoient de même; de sorte qu'à leur exemple, chacun se faisoit un point d'honneur de les imiter, & de demeurer aux murailles, afin de n'être point surpris des Ennemis, mais toujours bien disposés à les recevoir.

Ils donnèrent de grandes marques de leur vigilance le 9. de Juillet, que MUSTAPHA fit attaquer, dans un même tems, le Ravelin d'*Androuzzi*, le Tourjon de *Sainte-Nappe*, ceux de l'Arsenal, & du Cimetière, dans la persuasion, que son artillerie les avoit assez détruits, pour lui en faciliter la prise; mais il ne les trouva pas moins bien défendus que les autres fois, & les Assiégés également résolus, & intrépides à les bien conserver.

Ce

Ce Général furieux eut encore beau emploïer les promesses, & les ménaces, pousser toute son Armée à l'assaut, & s'exposer lui même dans les lieux les plus dangereux pour animer ses Troupes, elles n'avancèrent pas plus que les autres fois. Elles furent repoussées partout, avec des pertes très-considérables. Tant les Assiégés combattoient vaillamment avec des forces si inégales, & témoignoient d'amour pour la gloire, & de mépris pour la vie.

Il n'y eut qu'au Ravelin d'*Androuzzi*, où, après sept heures de combat, ne pouvant plus se servir de leurs armes, faute de terrain, ni par conséquent résister aux efforts, que faisoient les Ennemis, pour emporter ce poste, qu'ils furent enfin obligés de le leur céder, pour faire jouër le fourneau, qu'ils y avoient préparé.

Ils l'executèrent, mais un peu trop promtement; car, n'aïant pu se retirer dans l'ordre, que BAGLIONE leur avoit préscrit, plus de cent *Chrétiens* y furent confondus avec des milliers de *Turcs*, qui sautèrent en l'air; & les lieux d'alentour furent remplis de cadavres, & de débris de la muraille, dont il ne resta qu'un petit angle tout fracassé, & penchant, & au quel on creusa pourtant une nouvelle mine, pour y mettre le feu, lors que les Ennemis reviendroient à la charge.

Le Mestre de Camp DAVID ROCE, avec deux Capitaines, périt dans cette occasion; le Comte HERCULE MARTINENGO, & quelques autres Officiers, y furent dangereusement blessés. Cependant, comme tous ces désastres ne déconcertoient point les Chefs, & ne décourageoient en aucune manière les Assiégés, & qu'enfin les Femmes, les Vieillards, & les Enfans, continuoient à s'emploïer avec la même ardeur, qu'au commencement du siège, ils firent d'abord pratiquer une coulisse à la porte de *Limisol* attenante au Ravelin, & qui avoit toujours demeuré ouverte, par la quelle ils transportoient dans la Ville les débris de ce Fort, qui leur servoient à réparer les endroits les plus

exposés, dans les quels ils charroïoient, en même tems, quantité de pierres, pour s'en servir à assommer les agresseurs.

Article *II.* Le Père CHERUBIN FORTEBRACCIO, Evêque de *Limisol*, assistoit par tout d'une manière très-édifiante, portant continuellement des vivres à ceux qui étoient à la défense des murailles, & les exhortant, avec un Crucifix à la main, à bien faire leur devoir pour soûtenir la vraie Religion; ce qui ne contribuoit pas peu à les rendre aussi courageux, qu'intrépides, ainsi qu'il y parut pendant tout le cours de ce siége rude, & sanglant.

MUSTAPHA ne leur donnoit cependant point de repos, & se rébutoit aussi peu de les attaquer, qu'ils étoient constans à se défendre. Quatre jours après le dernier assaut, qu'il leur avoit donné le 14. de Juillet, il les fit assaillir par toute son Armée, qui s'avança au bruit de tambours, & des fanfares, & investit la Ville avec tant de résolution, que plusieurs *Barbares* plantèrent même ses enseignes jusques devant la porte de *Limisol*. BAGLIONE, qui se trouvoit par tout, secondé par LOUIS MARTINENGO, qui commandoit ce poste, s'avança promtement, avec le plus de monde qu'il put ramasser, & chargea les *Infidèles* si vigoureusement, qu'il les fit bientôt répentir de s'être si fort avancés; car, après en avoir fait une horrible boucherie, il aracha lui même le drapeau des mains de celui qui le portoit, & l'abbatit à ses piés d'un coup de sabre. Il encouragea si fort ses gens par une action si hardie, qu'ils se jettèrent sur les *Barbares*, comme des lions en fureur, & les contraignirent à prendre une fuite précipitée, leur abandonnant les banderolles, qu'ils portoient, pour les planter sur la muraille.

*Perte considérable des Eunemis.*

Le feu, qu'on mit presqu'en même tems à la mine de l'angle du Ravelin, emporta plus de quatre cens des *Infidèles*; & acheva d'écarter les autres de cet endroit, qui demeura entièrement couvert de leurs corps morts, & de leurs armes, les uns entiers, & les autres par morceaux. Ils ne furent pas plus heureux aux autres attaques, où ils perdirent également beaucoup

coup de monde, ſans avoir pu gagner un pouce de terrain.

Ces mauvais ſuccès irritèrent MUSTAPHA contre ſes Soldats, & ſes Officiers. Il leur réprochoit ſouvent leur lâcheté, & le deshonneur qu'ils faiſoient à la Nation *Muſulmanne*, en ſe laiſſant ſi ſouvent chaſſer de deſſus les brêches d'une Ville démantelée, dans la quelle (diſoit il) des Soldats courageux ſeroient entrés tambour battant, & enſeignes déploïées, d'autant plus qu'elle n'étoit plus défendue, que par une poignée de gens, couverts de bleſſures, & abbatus de faim, & de laſſitude.

Il diſoit vrai. Car toutes les murailles, les tours, & les fortifications avoient été ſi ruinées par ſon artillerie, qu'il ne reſtoit plus aux Aſſiégés que les ſeuls retranchemens, qu'ils s'étoient faits, avec des tonneaux remplis de terre mouillée, des ſacs de cotton couverts de peaux de buffles, & très-peu de Soldats en état de vaquer aux fonctions. La plûpart des *Italiens*, *Albanois*, & *Grecs*, qui avoient donné de grandes marques de bravoure, & de courage, dans toutes les occaſions, avoit péri dans les fréquentes Sorties, par le malheur des fourneaux, ou dans les terribles aſſauts, qu'ils avoient ſoutenus jusqu'alors.

*Triſte ſituation des Aſſiégés.*

La diſette de vivres, & de munitions, où ils étoient réduits, n'étoit pas moins grande, puiſqu'on ne trouvoit plus dans la Ville, ni vin, ni légumes, ni viande d'aucune eſpèce. Les chevaux, les ânes, les chiens, & les chats, avoient été mangés; & il n'y reſtoit plus, pour toute liqueur, qu'un peu de vin aigre, mêlé dans de l'eau; de ſorte qu'il ne demeuroit plus à cette malheureuſe Ville, que la vaine eſpérance d'être encore ſecourue.

Cependant, malgré tant de ſujets d'adverſité, & d'afliction, la bonne conduite, & la valeur des Chefs, la conſtance des Bourgeois, & la hardieſſe des triſtes reſtes des Soldats, qui ſe comportoient tous en braves, firent que rien n'y ſentoit la foibleſſe, ni l'abbattement. Les ordres, que donnoient BAGLIONE, & BRA-

GADIN, ſoit pour les réparations, ſoit pour les défenſes, étoient exécutés avec la même ponctualité qu'auparavant, avec une égale attention à repouſſer les tentatives des *Infidèles*, qui ne négligeoient rien, de leur côté, de tout ce qu'ils pouvoient inventer pour les réduire.

Car, après avoir manqué leur coup à la porte de *Limiſol*, ils firent, dès le lendemain, jouër un nouveau fourneau à la courtine, dans le deſſein de retourner à l'aſſaut; mais n'aïant point eu tout le ſuccès, qu'ils en avoient eſpéré, ils différèrent leur attaque, & continuèrent à approfondir le foſſé, qu'ils avoient commencé à creuſer au pié de la contreſcarpe, où ils ſe couvrirent de manière que leurs tentes y étoient entièrement enſévélies, & hors de la vue des Aſſiégés, qui pouvoient à-peine découvrir ſept pièces de canon, que les *Infidèles* y avoient placées; de ſorte qu'à la faveur de cette nouvelle batterie, & de quelques planches entre-laſſées, & couvertes de peaux de buffle, ils s'approchèrent pour ſapper les fondemens du parapet rétabli par les Aſſiégés, ſans que les feux artificiels, ni autre choſe pût les en empêcher.

Mais, comme, malgré tous ces avantages, les *Turcs* ne purent forcer ce poſte, ils s'aviſèrent d'y tranſporter une grande quantité de bois gras, nommé *teille*, qui eſt, à proprement parler, le cep des arbres de ſapin rouge, le quel s'enflamme très-aiſement, & produit une fumée tres-épaiſſe, avec une puanteur inſuportable. Après y avoir mis le feu, ils y ajoutèrent une ſi grande quantité de paille, de faſcines, & autres matériaux combuſtibles, ſur les quels ils répandirent force pois raiſine, qu'il s'y forma un braſier ſi grand, que, malgré l'abondance d'eau, que les Aſſiéges y jettèrent pendant quatre jours, il leur fut impoſſible de l'éteindre. Auſſi la chaleur, la fumée, & la puanteur, devinrent ſi terribles, que les Chefs furent contraints de faire fermer la porte de la Ville. Alors les *Barbares*, qui ne perdoient aucune occaſion, & profitoient promtement de tout ce qui pou-

voit

voit leur être favorable, rétablirent inceſſamment le Ravelin, ſur lequel ils placèrent même une pièce de canon, ſans pouvoir pourtant en faire aucun uſage, par la promtitude, avec la quelle les Aſſiégés la couvrirent de pierres, de terre, & des débris de la muraille, qu'ils y jettèrent.

Mais toutes ces belles actions, non plus que l'intrépidité des Aſſiégés, des Femmes mêmes, dont il s'étoit formé des Compagnies, conduites par des Caloïères *Grecs*, ne purent ſoulager des gens, accablés de faim, & de laſſitude, depuis près de quatre mois de ſiége, pendant les quels ils n'avoient reçu aucune aſſiſtance. Auſſi, ne pouvoient-ils que reculer leur perte de quelques jours.

*Ils ſont réduits aux derniers abois.*

La miſère étoit ſi grande, & les pauvres Aſſiégés ſi foibles, & ſi attenués, qu'à-peine pouvoient-ils ſe ſoutenir. Ils n'avoient plus rien de vif, que le cœur. A' toutes ces éxtrémités s'ajoutoit l'impuiſſance de ſoûtenir les nouvelles attaques, que les Ennemis leur préparoient. On entendit, de tous les côtés, des bruits ſouterrains, plus grands qu'à l'ordinaire. Ce qui indiquoit les différentes mines, qu'ils creuſoient. Ils élevèrent, de plus, une montagne de terre, vis-à-vis le Tourjon de l'Arſenal, dont la hauteur ſurpaſſoit de beaucoup celle de la muraille; &, par ſurcroit de miſere, l'eſpérance du ſecours étoit entièrement diſſipée.

*Ils veulent ſe rendre.*

Tant de malheurs irremédiables portèrent enfin les principaux Bourgeois de la Ville, qui avoient échappé, à repréſenter, par MATHIEU GOLFI, aux Commandans, "que ces calamités inſu-
„ portables, les mettant desormais hors d'état de pouvoir ſe
„ ſoûtenir davantage, ils les ſuplioient de conſidérer, que le
„ peuple de *Famagouſte*, aïant, par l'effuſion de ſon ſang, &
„ la conſomption de ſes forces, donné des marques aſſez ſin-
„ cères de ſon attachement, & de ſa fidélité à la Republique,
„ & n'aïant plus rien à pouvoir lui ſacrifier que leurs propres
„ vies, & celles de leurs familles, qui, comme eux, les expo-

„ feroient encore, avec la même prodigalité, qu'ils l'avoient fait
„ jusqu'alors, s'il leur reftoit la moindre vigueur dans les vei-
„ nes; Ils les fupplioient de jetter les yeux fur l'état agonifant,
„ où ils fe trouvoient, qui devoit les engager à conferver les
„ miférables reftes d'une Ville fi affectionnée, & à ne plus dif-
„ férer à recevoir les conditions, qu'on leur avoit fi fouvent
„ offertes, puisqu'il étoit encore tems d'en profiter, avant que
„ les *Infidèles* fuffent informés du déplorable état, où ils fe trou-
„ voient; & qu'ils connoiffoient eux-mêmes, mieux qu'eux
„ tous, qu'ils n'avoient plus aucun autre parti à prendre, à-
„ moins qu'ils ne vouluffent mourir de faim, ou tomber dans
„ un efclavage beaucoup plus cruel, que celui des citoïens de
„ *Nicofie*.

Article *III.* Quoique BRAGADIN, & BAGLIONE, reconnuffent la réalité, & la juftice de ces remontrances, auffi-bien que le danger évident, où ils étoient tous expofés, & qu'ils fuffent également touchés des miféres d'un Peuple, dont la conduite les avoit fi fort fatisfaits, leur grand cœur ne leur permit pourtant point encore de fe rendre à leurs inftances. Ils fe contentèrent de les confoler, & de les encourager; en les affurant qu'ils ne devoient nullement craindre les malheurs, dont ils venoient de parler, puisqu'en cas de néceffité, ils feroient attentifs à capituler, afin d'éviter le malheur de devenir la proie des *Barbares*.

*Les Commandans s'oppofent à cette reddition.*

Ces grands Hommes furent cependant bientôt contraints de céder à leur mauvais fort. Les Ennemis firent fauter trois différentes mines le 29. de Juillet, qui toutes firent un fracas fi effroïable, qu'il ne leur refta plus de gens en état, ni de réparer les ruines, ni de défendre les affauts, d'autant plus que le renverfement du Tourjon de l'Arfenal avoit étouffé une Compagnie toute entière de Soldats *Italiens*, & celui du Cavalier enlevé RONDOCIO Capitaine de *Stradiots*, avec la plupart de ce qui lui en étoit refté. JEAN PHILIPPE DE LUZIGNAN, JAQUES STRAMBALI, TUTIUS, & ALEXANDRE PODOCATORO, tous de la

la prémière Nobleſſe du Roïaume, qui avoient eu le bonheur de ſe ſauver de *Nicoſie*, eurent le même ſort, & périrent les armes à la main, en ſoûtenant l'aſſaut, que MUSTAPHA fit d'abord donner à ces brêches, & qui ne finit qu'après ſix heures du combat. La nuit ſeule le fit terminer, pour être recommencé le lendemain de grand matin.

*Mort de pluſieurs Officiers de diſtinction des Aſſiégés.*

Tout attenués qu'étoient les pauvres Aſſiégés, ils avoient encore travaillé, pendant la nuit, à ſe procurer quelque défenſe; mais aïant conſumé juſqu'aux draps de lit, & leurs propres habits pour faire des ſacs à terre, il ne leur reſtoit plus aucune reſſource; de ſorte qu'il fallut ſe défendre presqu'entièrement à découvert. Cependant, quoique le combat ne durât pas moins que le jour précédent, il ne fut pas ſi ſanglant pour les Aſſiégés, ſoit que les *Turcs* fuſſent ſi fatigués, qu'ils n'en pouvoient plus, ou que voïant la diminution du feu de la Place, ils conjecturaſſent que la poudre leur manquoit, & que la Victoire ne pouvoit plus leur échapper.

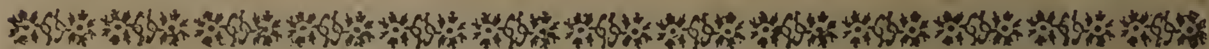
Ce dernier aſſaut ne coûta aux *Chrétiens*, qu'environ cent Hommes morts, ou bleſſés, la plûpart même offenſés par le canon des Galères *Ottomanes*, qui s'étoient avancées à l'embouchure du port, d'où elles tiroient, ſans ceſſe, dans la Ville, à boulets perdus.

Ces deux dernières actions épuiſèrent ſi fort les munitions de la Place, qu'il ne reſtoit plus aux Aſſiégés que ſept barils de poudre. Les plaintes, les lamentations des Bourgeois, recommencèrent; rappellant aux Chefs les exemples de l'Ile de *Rhodes*, & des Places de la *Hongrie*, aux quelles les *Turcs* avoient religieuſement gardé les Capitulations. Ce fut alors que BRAGADIN, qui ne voïoit que trop qu'on ne pouvoit plus ſoûtenir, s'écria amèrement, en préſence des Officiers, & du Peuple, " *qu'il prenoit le Ciel* „ *à témoin, que ce n'étoit pas lui, qui rendoit la Ville aux* Infidèles, *mais bien le Sénat, qui, en les abandonnant, les li-* „ *vroit tous à ces* Barbares.

Cepen-

Cependant, malgré cette douloureuſe extrémité, la Ville eſſuïa encore deux cens coups de canon le prémier jour d'Août, dont les reliquats du parapet de la porte de *Limiſol* furent entièrement renverſés. Les *Barbares* y donnèrent, en même tems, un nouvel aſſaut; mais les défenſeurs, étant en ſi petit nombre, & ſi foibles que tout alloit périr, les Commandans firent promtement arborer le drapeau blanc. Ce ſignal fit d'abord ceſſer toute hoſtilité; &, dès l'aprèsmidi, on commença à s'aboucher avec les Ennemis, & même à ébaucher la Capitulation, après s'être reciproquement donné des ôtages.

Le Lieutenant de MUSTAPHA, & celui de l'Aga des *Janiſſaires*, ſuperbement habillés, & ſuivis de ſix *Janiſſaires*, entrèrent à cheval dans la Place. BAGLIONE, avec quelques Officiers, ſuivis de deux cens Soldats, reçurent ces ôtages à la porte de la Ville, pendant que le Comte HERCULE MARTINENGO, & MUTIUS COLTI, Bourgeois de *Famagouſte*, accompagnés de ſix Soldats, en ſortirent, pour ſe rendre au Camp ennemi, où ils furent conduits en pompe, & avec magnificence, par le propre Fils de MUSTAPHA, ſuivi d'un grand cortége d'Officiers à pié, & à cheval, qui les accompagna jusqu'au pavillon de l'Aga des *Janiſſaires*, où ils furent logés, & où ce Général *Turc* les envoïa d'abord complimenter, & leur fit préſenter de riches veſtes à la *Turque*.



## CHAPITRE VI.

Article *I.* Les careſſes de cet *Infidèle* n'étoient pas ſincères, & ne faiſoient que couvrir la haine implacable, qu'il avoit conçue contre tous les *Chrétiens*; cependant, après diverſes conférences, ils convinrent enſemble des Articles du Traité de reddition, qui fut arrêté aux conditions ſuivantes:

I. Que

I. Que les Habitans demeureroient dans l'entière, & libre possession de tous leurs biens, avec le libre exercice de leur Religion, & que ceux qui voudroient partir de *Famagouste* pourroient vendre, ou emporter librement leurs effets. *Traité de reddition de Famagouste.*

II. Que la garnison en sortiroit, avec armes, & bagages, enseignes deploïées, & avec toutes les autres marques d'honneur; & qu'on lui fourniroit les Vaisseaux nécessaires, pour passer en *Candie*, avec une Escadre de Galères pour leur sureté.

III. Que les Commandans emméneroient cinq Pièces de canon à leur choix, sur toute l'artillerie de la Place, avec trois chevaux de main, qu'ils avoient pris sur les *Turcs*, pendant le Siége.

Mustapha approuva ces articles, les signa de sa propre main, & envoïa incontinent des Vaisseaux au port, sur les quels les *Chrétiens* commencèrent à faire embarquer leurs blessés, & leurs malades. Ce n'est pas qu'en approuvant ces articles, ce Général ignorât la misère, & la calamité des Assiéges. Il n'en étoit déjà que trop instruit; mais il appréhendoit si fort la résolution de gens, dont il avoit si souvent éprouvé la valeur, & l'intrépidité, qu'en les refusant, il craignoit encore l'entière destruction de son Armée; C'est pourquoi aussi il consentit facilement à toutes leurs propositions, dans le dessein pourtant de ne leur rien tenir, comme, pour le malheur de tant de vaillans Hommes, qui méritoient assurément un meilleur sort, il n'arriva que trop, peu de jours après.

La rage, & la fureur de ce *Barbare* augmenta si terriblement, lorsqu'il aprit le petit nombre de *Chrétiens* capables de manier les armes, qui restoient dans la Ville, qu'il en fut au desespoir, d'autant plus que ses gens, surpris & étonnés, admiroient, comme une merveille, que des gens attenués, & si languissans; qu'à-peine pouvoient-ils se soûtenir, eussent fait périr un si grand nombre d'Hommes robustes, & vigoureux. *Mauvaise foi de Mustapha.*

Cependant, malgré le venin, qui lui rongeoit l'ame, afin de mieux cacher sa perfidie, il envoïa d'abord quantité de rafraichissemens

ſemens dans la Place, & accueillit gracieuſement HECTOR MARTINENGO, que BRAGADIN lui envoïa le 5. Août au matin, avec une Lettre, pour l'informer qu'il iroit le voir l'après-midi, tant pour le ſaluer, que pour lui remettre les clefs de la Ville; le priant en même tems d'ordonner à ſes Troupes de ne faire aucun déplaiſir aux Habitans pendant ſon abſence.

MUSTAPHA n'héſita aucunément à ordonner tout ce que BRAGADIN lui avoit demandé; mais ce Heros ne fut pas plûtôt arrivé à ſon pavillon, où il ſe rendit en compagnie de BAGLIONE, QUIRINI, LOUIS MARTINENGO, ANDRE' BRAGADIN, le Chevalier d'ASTE, le Capitaine CHARLES DE RAGUAGNASCO, FRANÇOIS STRACCO, HECTOR DE BRESSE, HIE'ROME DE SAITEIL, pluſieurs autres Officiers, & cinquante Soldats, qu'il les fit tous arrêter, ſous le faux prétexte qu'ils avoient fait mourir quelques priſonniers *Turcs*, pendant le jour de la trève; ajoutant à cette calomnie, qu'il ne leur étoit point permis, par la Capitulation, de pouvoir entrer dans ſa tente, avec aucune ſorte d'armes.

SAGREDO raporte, que, pour mieux colorer ſon manque de foi, il voulut exiger de BRAGADIN une ſureté pour les Bâtimens, qui devoient les tranſporter en *Candie*, & qu'il voulut retenir QUIRINI, pour garant de ce qui pourroit leur arriver; Que, ſur les rémontrances, que lui fit BRAGADIN, que leur Traité ne l'obligeant point à un pareil engagement, il ne pouvoit, de ſa propre volonté, laiſſer auprès de lui aucun membre de la République, MUSTAPHA donna un libre cours à la rage, qu'il avoit tenue cachée. Tout étincelant de colère, il commanda d'abord qu'on les trainât hors de ſa tente; ce qui fut exécuté avec tant de fureur, & de violence, que les exclamations de BRAGADIN ſur l'infraction du Traité ne furent pas ſeulement entendues. MUSTAPHA fit, en ſa préſence, couper la tête à tous ceux qui l'avoient accompagné. Il voulut abſolument, qu'il fût ſpectateur de cette cruelle, & ſangſante tragédie, pour le réſerver lui même à des ſuplices incomparablement plus rigoureux; en lui

lui reprochant, qu'il ne convenoit pas qu'un *Infidèle*, qui avoit fait répandre tant de ſang *Muſulman*, ſortit de ce monde avec tout le ſien dans les veines.

Après lui avoir fait, par trois fois, préſenter le col ſous le tranchant du glaive du bourreau, qui venoit d'exécuter ſes confrères, il ne lui fit alors couper, que le nez, & les oreilles; &, ſans vouloir jamais permettre, qu'on y mit aucun appareil, ni bandage, il le fit charger de chaines, & enfermer dans un cachot, lui diſant, par mépris, *invoque préſentement ton* Chriſt, *car il eſt desormais tems qu'il t'aide.*

*Sa cruauté, & ſon impieté.*

Non content d'avoir fait décoller les Officiers, il fit maſſacrer tous les Soldats, qui les avoient accompagnés, & envoïa dépouiller, & mettre à la chaine tous ceux qui étoient embarqués, les quels aïant déjà eu la douleur d'apprendre ſon inhumanité envers les Chefs, ne s'attendoient pas un meilleur traitement.

Enfin Mustapha, ne voulant point être mechant, & parjure à demi, en entrant dans la Ville deux jours après, fit pendre Tiépoli, & le Commandant de la Cavalerie, qui y étoient demeurés; en ſorte que, de tous les Officiers *Chrétiens*, le Comte Hercule Martinengo, qui avoit été envoïé en ôtage, fut le ſeul conſervé; ſi on peut appeller ſauvé un Homme, au quel ce *Barbare* accorda la vie à la prière d'un de ſes Ennuques, mais à qui il fit ſouffrir une mort perpetuelle, en lui faiſant entièrement couper ce qui diſtingue les ſexes, & en le mettant au nombre de ſes autres Eſclaves.

Après avoir, enfin, aſſouvi ſa fureur infernale, il viſita les fortifications de la Place, & fit d'abord travailler toute ſon Armée à leur retabliſſement. Il convertit en Mosquée la fameuſe Egliſe de *St. Nicolas* Cathédrale des *Latins*; Et, afin de rendre plus célèbre le prémier vendredi, qu'il y alla faire ſa prière, & le ſolemniſer, par un acte de cruauté, qui ſurpaſſât toutes les autres, il fit conduire aux brêches l'infortuné Bragadin, lui

Article II. Muſtapha *fait reparer les fortifications de* Famagouſte.

 faiſant

faisant porter deux hôtées de terre à chacune; & chargé de ce pesant fardeau, il le forçoit de baiser le sueil toutes les fois qu'il passoit devant lui. Voulant, de plus, le donner en spectacle à ses Troupes, & aux misérables *Chrétiens*, qu'il venoit de faire enchainer, il le fit trainer à la marine; Tout défiguré, qu'il étoit, par ses blessures, & languissant de ses souffrances, il l'obligea de se seoir dans une chaise, & le fit élever au haut de l'antenne de la Galère Capitaine de *Rhodes*; Il le fit ensuite attacher au carcan, planté dans la grande Place, & écorcher tout vif, sans que cet Illustre *Chrétien* témoignât jamais aucune impatience, ni donnât la moindre marque de foiblesse.

*Exemple d'une patience héroïque, &* Chrétienne.

Au contraire, recitant le Pseaume cinquantième du Prophète Roi, avec autant de tranquillité que ses cuisantes douleurs pouvoient le lui permettre, il expira, on prononçant le verset; *Cor mundum crea in me Deus*, & lors que les exécuteurs arrivèrent au nombril.

Son corps fut écartelé, & attaché aux quatre principales Tours de la Ville. Ils en trempèrent la peau dans du vinaigre salé, la promenèrent pour plus grande ignominie, dans toute la Ville, & l'attachèrent ensuite à l'antenne de la même Galère, qui alla l'exposer aux yeux des Habitans des côtés de la *Syrie*, & de l'*Egypte*; après quoi le cruel MUSTAPHA l'envoïa présenter au *Grand-Seigneur*, avec les têtes de BAGLIONE, QUIRINI, LOUIS MARTINENGO, & des autres Officiers. Le *Sultan* ordonna, qu'on les mît dans le bain de l'Arsenal de *Constantinople*, qui est la prison des Esclaves *Chrétiens*, où elles ont longtem-demeuré, comme un monument monstrueux de la barbarie *Ottomane*; Mais les parens de BRAGADIN aïant enfin trouvé le moïen de racheter la peau de ce grand Héros, la transportèrent à *Vénise*, où ils la conservent, comme le titre le plus glorieux de leur Illustre Famille.

Article *III.* N'aïant plus aucun sujet à sacrifier, MUSTAPHA, après avoir si injustement massacré tous les défenseurs de *Famagouste*; tout glo-

glorieux d'avoir conquis cette importante Place, & le reste du beau Roïaume de *Chypre*, au Sultan, son Maître, se consola facilement de quatre-vingts mille Hommes qu'il lui en avoit coûté, aussi bien que de la perte des plus grands Capitaines de l'Empire, dont les principaux furent, le *Pacha* de la *Natolie*, le *Sanjac* de *Tripoli*, celui d'*Antioche*, Soliman *Beig*, trois *Sanjacs* d'*Arabie*, Mustapha *Beig*, Général des Volontaires, le Gouverneur de *Malathie*, le *Frambourat* d'*Trie*, & plusieurs autres Hommes de grande réputation. Il donna pourtant la vie à quelques Officiers, & Soldats *Chrétiens*, qui restoient encore, mais qu'il conduisit tous esclaves à *Constantinople*. Il fit aussi cesser le pillage, traitant même assez humainement les Habitans *Grecs* de *Famagouste*; Car, pour les *Latins*, il les fit soigneusement rechercher, pour les mettre aux Galères. C'est pourquoi, afin d'éviter sa tyrannie, plusieurs furent contraints de dissimuler leur Religion.

*Perte des* Turcs *au siége de* Famagouste.

Il fit également dépouiller toutes les Eglises, profana les Autels, foula aux piés les Saintes Reliques, fit brûler les images dont ces Sacrés Temples étoient ornés, &, non moins féroce à faire la guerre aux vivans, qu'à troubler le repos des morts, il fit ouvrir leurs tombeaux, & jetter les ossemens à la mer; faisant ensuite servir ces lieux de dévotion d'étables, & à d'autres usages inmondes; hormis la Cathédrale, comme je viens de le dire, dont il fit la Mosquée principale. Il ne laissa même aux *Grecs*, que leur grande Eglise, & celle de *St. Siméon*.

*Les choses Saintes profanées par* Mustapha.

Il s'apliqua particulièrement, & avec beaucoup d'assiduité, à faire perfectionner les fortifications, qui étoient entièrement ruinées, & qu'il auroit souhaité de rendre encore meilleures qu'elles ne l'étoient auparavant. Il fit applanir les tranchées, & tous les autres ouvrages extérieurs, qu'il avoit fait faire pendant le Siége. Il distribua près de vingt mille Hommes de pié, & deux mille Chevaux de son Armée, en divers endroits de l'Ile, dont les Habitans avoient beaucoup diminué. Il assigna aux Troupes, qu'il

y laissa, des Maisons, & des Terres pour leur entretien, & commença à établir le Gouvernement Civil, & Militaire, conforme à celui des autres Provinces de l'Empire.

Il donna le Gouvernement, & le Balliage de *Famagouste*, au *Frambourat* de *Rhodes*, & lui laissa une garnison suffisante pour conserver cette Place, & tous ses environs, avec le canton de *Carpasso*, indépendamment du Gouvernement de *Nicosie*, ainsi que le pratiquoient les *Vénitiens*; Ce qui a été depuis si regulièrement observé, que, malgré les différentes séditions, qui sont arrivées entre les milices du pays, & les *Pachas* de l'Ile, ces derniers n'ont jamais eu le pouvoir de se réfugier dans *Famagouste*, à moins que, par une faveur spéciale, les *Beigs* de cette Place n'aïent voulu le leur permettre, & les y recevoir.

Article *IV*. *Retour triomphant de* Mustapha *à* Constantinople,

Enfin le superbe, & fier MUSTAPHA, après avoir mis ordre à toutes les affaires du Roïaume, en fort habile Homme, s'en retourna triomphant, avec vingt une Galères, aussi chargées d'esclaves, que de riches dépouilles de l'Ile. Il fut reçu à *Constantinople*, avec un applaudissement extraordinaire, malgré les plaintes d'une multitude de gens, qui avoient perdu leurs amis, ou leurs parens, dans cette guerre, & qui lui en attribuoient la cause. Le *Grand-Seigneur* même dit, *qu'il lui avoit plus coûté de Soldats, pour faire la conquête de* Chypre, *qu'il ne lui avoit acquis de Sujets ;* Mais ce Monarque convint en même tems, *que la perte des Hommes se répare facilement par la production des autres.* Il avoit bien raison, dans un Empire, aussi vaste que le sien, où elle n'est pas bornée à de certaines loix, qui la limitent dans d'autres. Mais il n'en est pas de même des Etats, qui, une fois perdus, ne se recouvrent presque jamais, surtout lors qu'ils tombent au pouvoir d'un Prince, plus puissant que celui qui les perd.

HISTOI-



# HISTOIRE GÉNÉRALE DES ROÏAUMES DE CHYPRE, DE JÉRUSALEM, ET D'ÉGYPTE.

## *LIVRE XXVI.*

### CHAPITRE PREMIER.



Nous venons de voir le malheur, qui arriva au Roïaume de *Chypre*, & comment la République de *Vénise* en fut dépouillée, après plus de quatre vingts ans de possession. Article I. *Fin du Roïaume de* Chypre.

Il est étonnant qu'un Sénat, aussi sage, & aussi clairvoïant, que l'est celui de *Vénise*, negligeât entièrement les fréquens avis de son Ambassadeur à la *Porte*, ceux de SAVORNIANI, & *Reflexion sur la conduite du Sénat* Vénitien.

de-

de tous les autres Commandans, qui le ſollicitoient, ſans ceſſe, à y envoïer quelque puiſſant ſecours. Il ne fit pas une moindre faute de n'y point envoïer un Gouverneur, qui entendît le mêtier de la guerre, puisqu'ils étoient tous perſuadés de l'incapacité de DANDOLO, qui s'étoit emparé du Souverain Commandement. Le peu d'attention, qu'ils firent, aux remontrances de l'Evêque de *Famagouſte*, que les Chefs de cette Place leur avoient envoïé, après la priſe de *Nicoſie*, ne fut pas moins condamnable. Auſſi, furent-ils blâmés de leur peu de conduite dans cette occaſion, & par le Pape, & par les autres Princes *Chrétiens*.

Chacun en murmuroit hautement, & publioit, que, ſi le Sénat n'eût point abandonné les vaillans Hommes, qui défendoient *Famagouſte*, ils l'auroient infailliblement conſervée, puisque huit mille Hommes, qui ſe trouvoient dans cette Place, tant de Troupes réglées, que de Bourgeois, ſoutinrent ſeuls quatre mois de Siége, contre une Armée très-formidable, firent périr plus de quarante mille *Mahométans*, & eſſuïèrent cent cinquante mille coups de canon, dont les boulets furent recueillis, & bien comptés, outre la quantité de mines, & de fourneaux, qui détruiſirent toutes les fortifications, le nombre infini de coups de mousquets, & les flêches, ſans qu'ils perdiſſent un pié de terrain, ni qu'on pût les forcer, malgré le petit nombre, au quel ils ſe trouvèrent réduits, presque ſans munitions, & accablés de miſère, & de faim.

Ce dernier mal, plus inſuportable que tous les efforts des Ennemis, les contraignit enfin à capituler. On ne ſauroit cependant disconvenir, que leur valeur, & leur intrépidité ne leur attiràſſent l'admiration des *Infidèles* mêmes; Elles excitèrent, en même tems, l'indignation générale contre le Barbare MUSTAPHA, & contre ceux qui ne les ſecouroient point, à qui on doit attribuer l'eſclavage, ou la mort, que le cruel *Ottoman* leur fit endurer, de la manière douloureuſe, qu'on vient de le dire, & dont le récit attendrit, & fait frémir tous les gens d'honneur; d'autant

tant plus qu'un raisonnable secours les auroit mis en état d'éviter une si malheureuse, & si funeste destinée.

Le sort de la pauvre Noblesse *Chypriotte*, qui avoit évité la fureur des *Barbares*, ou qui avoit eu le moïen de se racheter, n'étoit guère meilleur; car, pendant que ces *Infidèles* jouïssoient de leurs Maisons, de leurs Fiefs, & de leurs autres Biens, ces Illustres malheureux étoient obligés de s'occuper aux plus vils métiers, pour gagner leur pain; les uns servant de muletiers, les autres de crocheteurs, ou à d'autres emplois beaucoup plus abjets; encore avoient-ils beaucoup de peine à pouvoir se rassasier de pain d'orge; la guerre aïant consumé, ou gâté la récolte, & causé une disette si grande, que ceux même, à qui il étoit resté plus de facultés, se trouvoient également embarrassés à pouvoir subsister. *Avilissement de la Noblesse* Chypriote.

Changement bien sensible, & bien douloureux, pour des Personnes, accoutumées à vivre avec tant de spendeur, & de délicatesse, que le faisoient les Nobles du pays, dont les tables étoient toujours couvertes de mêts très-exquis, & qui n'étoient pas moins soigneux d'avoir toutes les autres commodités, qui pouvoient leur rendre la vie douce, & agréable!

Ce fut au port *Alexandrin*, dans l'Ile de *Céfalonie*, où la Flotte confédérée s'étoit enfin rendue, après mille difficultés de la part des *Espagnols*, que le Général VÉNIÉRI reçut la triste nouvelle de la prise de *Famagouste*, & de la perte entière du Roïaume de *Chypre*. Le récit touchant, que MARIN CAVALLI, Provéditeur en *Candie*, lui en fit par ses Lettres, étoit si sensible, & la cruauté, avec la quelle MUSTAPHA avoit fait périr tant de Personnes de distinction, en violant le Traité de Paix, qu'ils avoient conclu avec lui, parut si détestable, que toute l'Armée, frémissant de l'inhumanité, & du manque de foi de ce *Barbare*, en témoigna de l'horreur, & demanda, avec empressement, d'être conduite à vanger la mort de tant de braves gens. Article *II*.

*La Flotte confédérée des* Chré-tiens *veut vanger la mort des* Fa-magous-tains.

A l'impatience, qu'avoit toute l'Armée d'en venir aux mains avec les *Infidèles*, succedèrent les murmures, & enfin les exclamations, lorsque, peu de jours après, le Général *Vénitien* reçut de nouveaux avis de PAUL CONTARINI, Provéditeur à *Zante*, qui l'informoit, que la Flotte *Ottomane* étoit entrée dans le Golphe de *Lepante*, même en très-mauvais équipage, & si dépourvue de Soldats, que les Commandans en avoient envoïé recueillir dans les ports d'alentour.

GILLES D'ANDRADA, JEAN-BAPTISTE CONTARIN, & CATARIN MALIPIERO, que les Généraux *Chrétiens* avoient détachés, de l'Ile de *Corfu*, avec leurs Galères, pour en aller apprendre des nouvelles, confirmèrent la même chose à leur retour. Alors les *Espagnols*, qui avoient toujours soutenu, qu'il falloit éviter la bataille avec les *Infidèles*, & s'attacher à la conquête de quelque Place sur les côtes de la *Grèce*, furent les prémiers à demander le combat, en entrant dans les sentimens d'honneur, & de prudence de COLONNE, lequel, sincèrement attaché au bien de la cause commune, s'étoit toujours opposé à leurs projets, comme indignes d'occuper une Armée, dans la quelle se trouvoit tout ce qu'il y avoit de plus Illustre en *Italie*, & en *Espagne*, ajoutant, "qu'une pareille entreprise ne seroit pas moins de tort à leur réputation, qu'elle enorgueilliroit les *Infidèles*, les quels pourroient alors dire, à juste titre, *qu'on leur laissoit prendre des Roïaumes entiers, tandis qu'on ne s'occupoit qu'à des bicoques, dont la conquête seroit inutile*; que d'ailleurs ils n'ignoroient pas, que les ordres du Souverain Pontife, au quel le Roi d'*Espagne*, & le Sénat avoient également déféré le pouvoir de leur expédition, étoient d'aller attaquer directement la Flotte *Ottomane*.

*Délibération d'attaquer la Flotte* Ottomane.

Colonne *empêche, que les* Espagnols, *& les* Vénitiens, *n'en viennent aux mains.*

Ce sage, & prudent Seigneur fit plus. Il empêcha, que les *Espagnols*, & les *Vénitiens*, n'en vinssent aux mains entre eux, & ne ruinassent, par leur discorde particulière, l'espérance que toute l'*Europe* avoit conçue de leur union. Voici le sujet de leur

leur débat. En partant de *Messine*, les *Espagnols* avoient fait embarquer quelques Compagnies de leur Infanterie sur les Galères *Vénitiennes*. Mutius Tortone, Capitaine d'une de ces Compagnies, Homme fier, & violent, se trouvoit sur la Galère d'André Calergi, *Candiot* de Nation. L'*Espagnol* le traita si mal, & avec tant de hauteur, que, pour n'en point venir à quelque fâcheuse extrémité, Calergi en porta ses plaintes au Général Vénièri, qui manda d'abord cet emporté, pour lui recommander de se conduire avec décence, & vivre plus tranquilement; mais il refusa d'obéïr aux ordres de ce Général; alléguant qu'il n'en connoissoit point d'autre, que Don Jean d'Autriche. Il fit, de plus, prendre les armes à ses Soldats contre les Gardes de l'étendart, que Vénièri lui envoïa, ensuite de son refus, pour le réduire à la raison, en tua un, & en blessa plusieurs autres.

*Mesintelligence entre les* Espagnols *&* *les* Vénitiens.

Vénièri naturellement vif, & fort promt, piqué de l'insolence, & de la révolte de ce Capitaine, le fit d'abord arrêter, avec son Enseigne, & son Sergent, & les fit pendre à l'antenne de sa Galère, sans en donner aucun avis à Don Jean, avec lequel on étoit convenu, en embarquant ces Troupes, que, si aucun Officier, ou Soldat, commettoit quelque faute sur les Galères, on les arrêteroit; mais que le jugement en seroit reservé au Généralissime; de sorte que, comme il n'aimoit pas trop Vénièri, regardant son action promte, & violente, comme un attentat, qui blessoit son rang, & son autorité, il entra, de son côté, dans une grande fureur, qui étoit encore fomentée d'ailleurs, par Requescens, Landriani, le Comte de Ste. Flore, Ascagne du Cornéo, & plus particulièrement par Doria, qui étoient les principaux de son Conseil, & tous Ennemis si déclarés de la République, qu'ils avoient toujours fait leur possible, pour détourner ce jeune Prince de combattre les *Infidèles*.

*Leur reconciliation.* Ces aigreurs, dis-je, auroient porté Don JEAN à en venir à une rupture ouverte avec les *Vénitiens*, si COLONNE, par ses sages remontrances, ne lui eût fait sacrifier son ressentiment au bien de la *Chrétienté*, & trouvé un expédient admirable, pour éviter de pareils inconveniens; ce fut qu'à l'avenir, ce seroit le Provéditeur BARBARIGO, Homme aussi doux, & modéré, que VE'NIE'RI étoit ardent, quoique très-considéré d'ailleurs, qui tiendroit à l'avenir la place de ce dernier dans les Conseils, où Don JEAN se trouveroit; Condition que ce Prince trouva si raisonnable, qu'il ne put refuser de s'y rendre.

Article *III.* *Description de la Flotte confédérée.* Ce démêlé, léger dans sa naissance, mais qui faillit avoir des suites si fâcheuses, aïant enfin été terminé de la manière que je viens de le dire, toute la Flotte *Chrétienne* partit du port *Alexandrin.* Elle étoit composée de deux cens neuf Galères; savoir douze du Pape, quatre du Duc de *Savoie*, quatre de la Religion de *Malte*, quatre vingts une du Roi d'*Espagne*, & cent-huit *Vénitiennes*, outre six Galéasses, vingt huit grands Navires, & grand nombre d'autres Bâtimens de transport.

Elle se rangea d'abord en ordre de bataille, afin de ne point être surprise. Don JEAN DE CARDONE commandoit l'avant-garde, qui étoit de huit Galères; JEAN-ANDRE' DORIA l'aile droite, forte de cinquante quatre; AUGUSTIN BARBARIGO la gauche de cinquante trois; Don JEAN D'AUTRICHE, dont la Galère étoit entre celles des Généraux COLONNE, & VE'NIE'RI, commandoit le corps de bataille, fort de soixante trois; & Don ALVARES BAZANO, Marquis de SAINTE-CROIX, en commandoit trente, qui faisoient le corps de réserve. On en avoit desarmé quatre, avant leur départ, pour renforcer les chiourmes des autres.

*Bon ordre, qu'on observe, pour la bataille.* Les six Galéasses, commandées par DUODO, GOZO, PEZARO, PISANI, ANTOINE, & AMBROISE BRAGADIN, précédoient l'armée de près d'un demi mille; les deux prémières voguoient en

en front du corps de bataille, les deux autres à celui de l'aile gauche, & les deux dernières à celui de la droite. Tous les Navires, & autres Bâtimens de transport, commandés par César d'Avalos, & par Nicolas Donato, suivoient le corps de réserve, sans pourtant qu'on eût dessein de les faire combattre.

Afin que tous les Confédérés eussent également part à la gloire, & au danger, les Généraux firent entre-mêler toutes les Galères, pour en engager les Commandans à une généreuse émulation, & à se mieux aquiter de leur devoir; Mais aïant observé, que plusieurs Galères ne tenoient pas leurs rangs avec régularité, ils en firent châtier divers Comites, qui furent accusés de cette négligence, & établirent un Chef sur chaque Escadre de vingt Galères, pour empêcher de pareils desordres.



## Chapitre II.

Dans cette disposition la Flotte se trouva le lendemain, à Soleil levant, à la vue des petites Iles *Cursolaires*, situées à l'entrée du Golphe de *Lepante*. Cependant, quoiqu'on s'approchât si fort des Ennemis, les Officiers principaux des *Espagnols* ne s'attendoient point encore, qu'on en vint aux mains. Ils continuoient même de représenter à leur Généralissime, que l'incertitude de l'évènement d'un combat devoit absolument le lui faire éviter; & qu'il devoit se contenter, pour sauver les apparences, de l'avantage qu'il avoit de le leur avoir offert. Article I. *Les* Espagnols *tâchent d'éviter le combat.*

Mais ce jeune Prince, qui avoit jusqu'alors écouté leurs avis, & même déféré à leurs sentimens, rejetta généreusement leurs Conseils; &, soit par une inspiration Divine, ou pour répondre à l'attente, que le Souverain Pontife, & toute la *Chrétienté*

 avoit

avoit de ſon grand cœur, & de ſon amour pour la gloire; conſidérations que COLONNE, & BARBARIGO, lui mettoient ſouvent devant les yeux; il ſeconda ſi bien leur ardeur, & celle de tant d'Illuſtre Nobleſſe, qui, remplie d'un zèle vraiment *Chrétien*, s'étoit volontairement embarquée, pour y avoir part, qu'il fit inceſſamment arborer l'étendart, que le Cardinal de GRANVELLES lui avoit préſenté à *Naples*, de la part du Pape, & qui étoit le ſignal du combat.

Les principaux Seigneurs volontaires, qui étoient diſperſés ſur la Flotte, furent ALEXANDRE FARNE'SE, Prince de *Parme*; FRANÇOIS-MARIE DE LA ROVE'RE, Prince d'*Urbin*; PAUL JORDAIN, Chef de la Famille des *Urſins*; MICHEL BONELLI, Neveu de *Sa Sainteté*; POMPE'E COLONNE, HONORE' GAËTAN, VINCENT VITELLI, & pluſieurs autres des plus conſidérables Maiſons d'*Italie*, qui, comme Don JEAN, ne reſpiroient que les occaſions de ſe ſignaler contre les Ennemis de *Jeſus-Chriſt*.

Article *II*. Pendant que toute l'Armée ſe préparoit au combat, les trois Généraux, montés ſur leurs petites Frégates, s'en alloient volants de Galère en Galère, exhorter les Officiers, & les Soldats, à vouloir donner des marques de leur valeur, & de leur courage dans une occaſion ſi intéreſſante, où il s'agiſſoit du repos, & de la liberté de toute l'*Italie*. Ils leur rappelloient aux uns, & aux autres, le déſir, qu'ils témoignoient tous depuis ſi longtems, de pouvoir rencontrer le moment, dont ils approchoient; Ajoutant qu'ils ne doutoient pas que chacun ne s'efforcât de faire éprouver aux *Infidèles*, qu'ils ne ſavoient pas moins ſoutenir leur honneur, & leur Religion, que vanger les outrages, qu'ils en avoient reçus. Ces exhortations, qui augmentèrent merveilleuſement l'ardeur des Soldats, furent ſuivies de ſi grandes acclamations, & d'une ſi bonne contenance, qu'elles firent bien augurer aux Généraux de l'iſſue du combat.

*Les Généraux exhortent les Troupes à bien faire leur devoir.*

Si

Si ces Chefs avoient été si long-tems irrésolus pour se déterminer à livrer bataille à la Flotte *Ottomane*, ou s'ils feroient quelque autre entreprise; les Commandans *Turcs* ne le furent pas moins, s'ils devoient l'accepter, ou l'éviter, lorsqu'ils apprirent que les *Chrétiens* s'avançoient pour la leur livrer.

HALI, qui avoit très-mauvaise opinion de leur courage, & de leurs forces, ne pouvoient même s'imaginer, qu'après le peu qu'ils en avoient marqué dans la dernière campagne, ils fussent devenus assez hardis pour les aller chercher, dit d'abord à ses Collègues, " que les *Chrétiens*, consternés par tant de pertes, „ ne soutiendroient pas seulement la vue de l'Armée victorieu- „ se, & triomphante du *Grand-Seigneur*, leur Maître; & que „ les *Ottomans*, devant lesquels ils n'avoient pas osé se pré- „ senter l'année passée, ne devoient point alors se deshonorer, „ par de lâches délibérations, ni arrêter un moment le cours „ des prospérités, que leur offroit la fortune. *Excès de confiance du Pacha* Hali.

Le *Pacha* PERTAU; SILOC, *Sanjac* d'*Alexandrie*; CARA-ABOUC, *Sanjac* de *Sayssera*; & MÉHÉMET *Beig*, *Sanjac* de *Négrepont*, plus prudens, & plus expérimentés que HALI, & qui jugeoient mieux, que lui, de la Flotte *Chrétienne*, opinèrent au contraire, " qu'il ne falloit point, dans une journée douteu- „ se, risquer tous les avantages, qu'ils avoient remportés en „ *Chypre*, d'autant plus que leurs Galères ne manquoient pas „ moins de Soldats, que de Mariniers, dont celles des *Chré-* „ *tiens*, fraichement armées, devoient être bien fournies, & „ ainsi mieux préparées au combat. HALI, appuïé par ULUCSALI, Commandant des *Barbaresques*, d'AJAX CHÉLÉBI, *Sanjac* de *Smirne*, & de divers autres Officiers du même genre, soutint, avec tant de vivacité, " qu'en refusant la bataille, ils „ s'exposeroient à la risée de leurs Ennemis, souilleroient le „ règne glorieux de SELIM, & s'attireroient immanquablement „ son indignation; Qu'ils devoient tous se ressouvenir, que „ PIALI avoit été disgracié pour une bien moindre faute.

Article *III.* *Résolution des Turcs d'attaquer les* Chrétiens.

Le fameux Corsaire CARACOSA, qu'ils avoient envoïé, quelques jours avant, avec un petit Brigantin, pour reconnoitre l'Armée *Chrétienne*, l'avoit exécuté à la faveur des ténèbres. Il avoit compté cent soixante Bâtimens dans le port *Alexandrin*. Son raport, joint à ces raisons ménaçantes, fut cause, qu'ils se rendirent tous au sentiment de HALI; mais ils ne pénétrèrent point, qu'une partie de cette Flotte étoit à l'ancre dans les autres ports de l'Ile de *Céfalonie*, où leur espion n'avoit jamais pensé d'entrer.

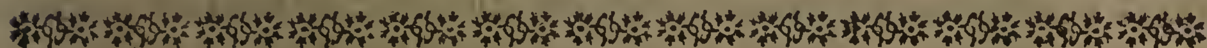
Les *Infidèles* aïant donc résolu la bataille, renforcèrent leurs Galères de tous les gens de guerre, qu'ils purent rencontrer dans les *Sanjacats* voisins, où ils envoïèrent MÉHÉMET *Beig*, avec soixante Galères. Il mouilla d'abord à la rade d'*Aspropiti*, où il chargea quantité de rafraichissemens, & embarqua deux mille *Janissaires*, autant de Volontaires, & près de six mille *Spahis*, quoi que tous peu propres aux attaques navales si différentes des combats de terre. Cependant la belle apparence de ces Troupes, qu'on distribua sur la Flotte, flattoit extrêmement les Chefs d'une prochaine Victoire, & de s'enc hir bientôt des dépouilles de leurs Ennemis.

*Leur Flotte fait voile, & fait emmanoter tous les Esclaves* Chrétiens.

Enorgueillis dans leur imagination, ils partirent de la rade de *Galanga*, où ils avoient passé la nuit du 6. d'Octobre, en festins, & en réjouissances. À-peine eurent-ils mis leurs voiles au vent, qu'ils firent emmanotter tous les Esclaves *Chrétiens*, qu'ils tenoient à la rame, afin qu'ils ne pussent servir à aucun autre usage, & se rangèrent en ordre de bataille. Leur Armée étoit composée de deux cens Galères, & de soixante onze Brigantins, ou Galiottes. Ils la divisèrent en quatre corps; l'aile droite, conduite par SILOC, étoit de cinquante cinq Galères; la gauche, commandée par ULUCSALI, Dey d'*Alger*, étoit de nonante Galères, ou Brigantins; HALI, & PERTAU, avoient le corps de bataille, avec quatre vingts dix Galères, soutenues par

*Description de la Flotte* Ottomane.

par ſix autres, qui les ſuivoient à poupe, & leur ſervoient de matelots. DARDAGAN *Raix* commandoit le corps de réſerve, de dix Galères, & de vingt Galiotes; de ſorte que, par un pur effet de la Providence, qui voulut favoriſer les *Chrétiens* dans cette occaſion, les Bâtimens, que les *Turcs* avoient envoïés reconnoitre furtivement l'Armée confédérée, & ceux qu'ils avoient détachés, pour aller faire la découverte, ſe trompèrent, & les deux Flottes ſe trouvèrent inſenſiblement en vue le matin du ſeptième Octobre, jour de Dimanche. Le Ciel étoit ſerein, & tranquile. Ni l'une, ni l'autre, n'avoient eu aucune connoiſſance de leurs mouvemens; de ſorte qu'elles furent enfin indiſpenſablement obligées de combattre.



## CHAPITRE III.

Article I.

LES *Infidèles* n'aïant pu d'abord découvrir toute l'Armée *Chrétienne*, dont les écueils *Curſolaires* leur cachoient encore l'aile gauche, & qui avoient le vent favorable, s'avancèrent avec des cris, & des hurlemens épouvantables pour l'inveſtir; mais, lors qu'ils apercurent entièrement le grand nombre de Bâtimens, dont elle étoit compoſée, ils en furent ſi étonnés, que leur bravade tomba ſubitement; & le vent, qui leur manqua fort peu de tems après, les obligea d'amener leurs voiles. Ce ſurprenant aſpect, & ce changement imprévu les frappa d'une eſpèce de terreur, qui ne contribua pas peu à la mémorable victoire, que les *Chrétiens* remportèrent dans ce grand jour.

*Les* Turcs *déconcertés à la vue entière de la Flotte* Chrétienne.

PERTAU fut le prémier à ſe répentir de s'être trop légèrement engagé dans une affaire, qu'il commença à enviſager, comme très-périlleuſe; mais nè s'agiſſant plus que de vaincre;

ou de mourir, il s'appliqua fortement à encourager son monde, en leur inspirant la valeur, & la fermeté, qui étoit nécessaire pour triompher de leurs Ennemis, comme ils l'avoient fait dans tant d'autres occasions.

Les remontrances de ce *Pacha*, & celles des autres Chefs, qui emploïèrent toute leur éloquence pour inspirer la même ardeur à leurs Soldats, & à leurs équipages, jointes à la fausse manœuvre, que fit DORIA, qui leur parut comme une espèce de fuite, les rassura en partie. Car ce Commandant s'éloigna si fort du corps de l'Armée, que l'aile droite, qu'il commandoit, en étoit entièrement détachée; ce qui donna lieu aux *Chrétiens* mêmes de parler diversement de ses desseins.

Ce mouvement mistérieux ramina tellement les *Infidèles*, que HALI fit d'abord redoubler la vogue, au bruit de tous les instrumens de la Flotte; &, dès qu'il fut avancé à environ trois miles de l'Armée *Chrétienne*, il fit tirer de sa Capitaine une grosse pièce d'artillerie, afin d'avoir l'honneur de commencer le combat. Don JEAN D'AUTRICHE lui fit incontinent répondre par un coup semblable. Ce Prince commanda, en même tems, qu'on fit la prière: COLONNE, & VÉNIÉRI, en firent de même; & toute l'Armée suivit leur exemple, chacun implorant l'assistance Divine, & tous les Officiers exhortant leurs Troupes, & leurs Equipages, à donner des marques de leur courage, & à soutenir la Religion de *Jesus-Christ*, pour la quelle ils alloient combattre. Les prières, & les exhortations, furent suivies de la refection ordinaire. Les Chefs firent promettre une entière liberté aux Forçats, qui étoient à la chaine, si on remportoit la victoire, & firent signal aux Galéasses, qui dévancoient l'avant-garde, de s'avancer; & aux Galères, qui la composoient, de rentrer dans le corps de bataille; & ils voguèrent tous ensemble aux Ennemis, qui étoient aux prises avec les Galéasses, qui commencèrent seules la déroute des *Infidèles*, les quels, trompés par l'assurance, que leur avoit donné CARA-

COSA,

cosa, que ces Bâtimens n'étoient garnis d'artillerie qu'aux proues, s'étoient attachés à les battre aux poupes, & en flanc.

Cependant le feu terrible, qui, contre leur attente, sortoit de tout côté de ces lourdes machines, soit par la quantité, dont elles étoient montées, ou par leur mousquetterie, & les feux d'artifice, qu'elles leur lançoient avec avantage, firent un si grand fracas dans leurs Galères, qu'il s'en trouva d'abord plusieurs hors de combat; ce qui dérangea considérablement l'ordre de leur Flotte; ensorte que, si les Galéasses se fussent trouvées un peu moins éloignées du corps de bataille, lors qu'elles commencèrent l'action, la déroute des *Turcs* eût été plus promte, & eût couté beaucoup moins de peine, & de sang, aux *Chrétiens*. Article *II.* *Description du combat.*

Les deux Flottes s'étant, enfin, approchées à la portée du canon, le feu fut d'abord si terrible, de part, & d'autre, que l'air devint entièrement offusqué, par la grande fumée, & les valées des environs comme ébranlées d'un bruit si épouvantable; Mais il y avoit beaucoup de différence entre les combattans: L'artillerie de *Chrétiens* portoit contre les *Infidèles*, au lieu que la leur ne faisoit presqu'aucun progrès, les proues de leurs Galères étant si élevées, qu'à peine les boulets pouvoient atteindre aux mâts, & aux antennes. *Feu épouvantable de part, & d'autre.*

Les *Chrétiens* combattoient, d'ailleurs, avec un autre grand avantage, par la précaution, qu'ils avoient eue d'empailleter leurs Galères, avec des planches, cordages, & estrapontins, qui leur servoient de parapet, & mettoient les Soldats, & les chiourmes à couvert de leur mousquetterie, des flêches, & des dards, qu'ils leur tiroient, au lieu que les *Turcs* se battoient entièrement à découvert, & recevoient tous les coups de mousquet, & de feu d'artifice, qu'on leur jettoit, avec d'autant plus d'incommodité, que, par une continuation de la faveur du Ciel, le combat ne fut pas plutôt commencé, que le vent, qui avoit entièrement cessé, s'éleva à l'*Ouest*, & portoit toute la fumée sur la Flotte *Ottomane*; ensorte que les Soldats, ni *Sage précaution des* Chrétiens.

les Mariniers, ne savoient bien souvent, ni où ils tiroient, ni où ils alloient investir.

Article III. *Les Aumôniers ne cessent d'exhorter les Troupes* Chrétiennes, *le Crucifix à la main.*

Cependant, si tous ces avantages, que les Officiers, & les Aumôniers ne manquèrent pas de faire valoir, avec le Crucifix à la main, aux Troupes, & aux Equipages, pour les encourager, servoient infiniment à augmenter leurs efforts, les *Infidèles* n'en furent pourtant point déconcertés. Ils firent des prodiges de valeur, pour surmonter tous les obstacles, qui s'opposoient à l'envie, qu'ils avoient de vaincre.

*Vigilance de* Méhémet Siloc.

MEHEMET SILOC, qui commandoit leur aile droite, aïant observé le grand ravage, que les seules Galéasses avoient fait dans le corps de bataille, & celui qu'elles continuoient encore de lui faire, entreprit d'abord de gagner le vent à BARBARIGO, qui commandoit la gauche des *Chrétiens*, & l'attaqua vigoureusement, dans le tems qu'il poursuivoit une Escadre de Galères *Ottomanes* vers le rivage, & qui s'étoient efforcées de gagner le vent sur les Galéasses; de sorte que les deux ailes commencèrent un combat, non moins opiniâtre, que très-sanglant, pour les uns, & pour les autres.

Article IV.

Don JEAN, & VENIERI, qui avoient reconnu la Galère de HALI, par l'étendard Roïal qu'elle portoit, l'attaquèrent, de concert. COLONNE en fit autant à celle de PERTAU, ensorte que les Galères des uns, & des autres Généraux, en vinrent aux prises dans un même tems. Comme elles étoient également armées de Troupes choisies, & continuellement rafraichies, par celles qui les soutenoient, les morts, & les blessés, étoient si promtement remplacés, que le combat paroissoit toujours recommencer. Aussi les *Chrétiens*, comme les *Turcs*, animés par la présence de leurs Chefs, s'efforcoient, par leurs actions intrépides, à mériter leurs applaudissemens.

*Victoire long tems balancée.*

Les autres Galères des deux Armées s'acharnèrent les unes contre les autres, avec une égale animosité, s'entre-abordant de différentes manières, & sans aucune distinction. La bonne,

&

& la mauvaise fortune présidoient, tour-à-tour, à leurs attaques. D'un côté une seule Galère étoit obligée de résister contre plusieurs. D'autres, qui se trouvoient dégagées, se jettoient au secours des plus pressées ; les unes étoient accrochées par la proue, les autres criblées de coups de canon, & enfoncées par la poupe. Là les unes étoient dépouillées de mâts, d'antennes, & de rames, ici les autres prêtes à s'abîmer dans les flots, & par tout une horrible boucherie, & des cris lugubres, & lamentables des *Chrétiens*, & des *Turcs*, blessés, ou qui se noïoient. *Horrible carnage des deux côtés.*

## CHAPITRE IV.

La mêlée étant enfin devenue générale, les deux partis également enflammés, par leur haine réciproque, se battoient avec une fureur nonpareille; leurs pertes étoient aussi grandes, que la Victoire étoit douteuse. Les exploits héroïques des uns, & des autres, avoient fait rougir les flots, & rempli leurs Bâtimens de sang, & de carnage, sans qu'elle se fût encore déclarée. Article *I.*

Ce ne fut qu'après trois heures d'un combat très-opiniâtre, & très-meurtrier, que BARBARIGO, vaillamment secondé par MARC CONTARINI, son Neveu, par le Provéditeur CANALE, FRÉDÉRIC NANI, QUIRINI, & le Comte SILVIUS DE PORCIA, rompit enfin l'aile droite des *Infidèles*, s'empara de la Galère, que montoit CAURLI, Capitaine fort rénommé, & le fit prisonnier ; coula à fond la Capitaine de SILOC, que JEAN CONTARIN arracha-même de l'eau à demi-mort, & si dangereusement couvert de blessures, qu'il jugea à propos de lui faire promtement couper la tête, qu'il fit exposer à la vue de son Escadre, *L'aile droite des Turcs rompue.*

dre, afin de la décourager par la perte du Commandant; ce qui, comme il eſt naturel, ne manqua pas d'arriver, & de cauſer bientôt après la défaite entière de cette aile.

Les cris de Victoire, qui s'élevèrent d'abord de ce côté-là, & qui parvinrent jusqu'à Don JEAN, avancèrent celle qu'il remporta lui même ſur le Général HALI, contre le quel il ſe battoit depuis longtems, ſans ſe céder l'un à l'autre, ni remporter aucun avantage. Ce jeune Prince, qui étoit dans le bouillant de ſon âge, rempli d'ambition de ſe ſignaler dans une conjoncture ſi éclatante, où toute la *Chrétienté* prenoit intérêt; piqué d'ailleurs qu'on lui derobât la gloire de faire publier la Victoire, redoublant ſon ardeur, fit faire un effort ſi extraordinaire à ſes Soldats, qu'ils ſe rendirent presque maîtres de la Commandante *Ottomane*; Cependant, quoique gagnée jusqu'au grand mât, elle ſe défendit encore, à la faveur des ſecours continuels, qu'elle recevoit de CARACOSA, & de ME'HE'MET *Beig*, *Sanjac* de *Métélin*, qui étoient ſes matelots.

Mais la valeur, avec la quelle les *Eſpagnols* pouſſèrent leur pointe, en mépriſant toute ſorte de danger, jointe à l'arrivée du Marquis de SAINTE-CROIX, qui, aïant reconnu l'indéciſion du combat des Généraux, d'où dépendoit le gain, ou la perte de la bataille (les membres s'abbattant facilement, lorsque le Chef leur manque) s'avança promtement, avec ſon Corps de réſerve pour ſoutenir Don JEAN, pendant que BATISTE CONTARIN eut le bonheur de couler bas une autre Galère *Turque*, qui étoit ſur le point d'inveſtir celle de VE'NIE'RI.

*Priſe de la Commandante* Ottomane.

JEAN LOREDAN, & CATARIN MALIPIE'RO, ne furent pas moins heureux, que hardis; Ils arrêtèrent, avec leurs ſeules Galères, une Eſcadre entière des ennemies, qui voguoient au ſecours de leur Général. Cette action vigoureuſe coûta pourtant la vie à ces deux braves Capitaines *Vénitiens*; mais elle contribua beaucoup à la priſe de la Commandante *Ottomane*, que Don JEAN

Jean força enfin, & y fit d'abord planter l'étendart de la *Croix*, au lieu de celui du *Croissant*.

On coupa la tête de Hali, qui avoit été tué dans le combat. Elle fut élevée, par ordre du Généralissime, au bout d'une perche, afin que toute l'Armée la regardât, comme un glorieux trophée de l'avantage, qu'il venoit de remporter, pendant que, pour mieux encourager les *Chrétiens*, & abbatre les *Infidèles*, il faisoit crier *Victoire* de toutes parts, avec d'autant plus de fondement, qu'elle ne tarda pas à se déclarer tout à fait en sa faveur. Hali *a la tête tranchée.*

La conquête de la Galère du Général Hali fut d'abord suivie, non seulement de la prise de celle de Pertau, qui eut pourtant l'habileté de se sauver dans un Esquif; mais encore de celle de Caracosa, qui y mourut les armes à la main; ce qui entraina la défaite entière de leur Corps de bataille, dont trente Galères, qui en restoient encore, entreprirent de gagner le rivage à force de rames; mais elles furent si vivement poursuivies, par les Escadres des Provéditeurs Quirini, & Canale, que les Equipages *Turcs*, voulant éviter l'esclavage, se précipitèrent dans la mer d'où les uns se sauvèrent, & les autres s'y noïèrent. Celle, où étoient embarqués les deux Fils de Hali, que ce Général avoit voulu rendre spectateurs de la défaite des *Chrétiens*, qu'il croïoit immanquable, fut aussi prise, & ces deux jeunes Seigneurs *Musulmans* faits Esclaves, avec toute leur Suite. Article *II*. *Les deux Fils de* Hali *faits Esclaves.*

Ulucsali, qui commandoit l'aile gauche des *Infidèles*, & qui, comme Doria, le quel conduisoit la droite des *Chrétiens*, s'étoit mis au large, dès le commencement du combat, soit qu'ils eussent également dessein de se sauver, avec leurs Escadres, comme on l'attribua à Doria, en cas que son parti n'eût pas le dessus, ou qu'Ulucsali très-rusé, & expérimenté Corsaire, attendît le moment de pouvoir attaquer avec avantage; Ils est du moins certain, qu'il combattit sans règle, & sans ordre, & n'attaqua jamais, que ceux qu'il reconnut ne pouvoir lui résister.

Quin-

Quinze Galères *Espagnoles*, ou *Vénitiennes*, qui étoient dans l'aile de Doria, ne pouvant souffrir ce Commandant dans l'inaction, pendant que tout le reste de l'Armée étoit aux mains, sortirent de leur rang, pour s'avancer vers le Corps de bataille; mais elles pensèrent payer bien cher leur séparation. Ulucsali tomba sur elles avec toute son Escadre, & les avoit réduites à l'extrémité, malgré la vigueur, avec laquelle elles se défendoient, lorsque Doria s'avança enfin à leur secours; ce qu'il ne fit pourtant qu'aprés la perte de la Galère de Be'noit Soranzo, dont le Comite, préférant la mort à l'esclavage, mit le feu aux poudres, & la fit sauter en l'air, avec les *Chrétiens*, & les *Turcs*, qui s'en étoient rendus maîtres.

La Capitaine de la Religion de *Malte* avoit été gagnée; mais elle fut, peu après, arrachée aux *Infidèles*, par la valeur, & l'intrépidité des Chevaliers, qui commandoient ses conserves.

*Fuite d'Ulucsali, Commandant de l'aile gauche des Turcs.*

Cependant, si le mouvement de Doria dégagea les autres Galères, & priva Ulucsali de l'avantage, qu'il auroit pu remporter, il lui facilita sa fuite; car, dès que cet habile *Barbare* entendit les *Chrétiens* crier *Victoire*, & reconnut, au travers des flammes, & de la fumée, la défaite du Corps de bataille, il ne songea plus qu'à se sauver avec les Galères, qui pourroient le suivre; bien persuadé que, s'il tardoit davantage, il alloit être envelopé lui même, par Doria d'un côté, & par les autres Galères victorieuses de l'autre; ce qu'il n'auroit pourtant pu éviter, si Doria eût manœuvré, comme il le pouvoit faire, en lui bouchant le passage. Il l'auroit empêché de s'enfuïr avec trente Galères à *Constantinople*, où il porta la nouvelle de la défaite entière du reste de la Flotte *Ottomane*. Il maltraita même, en se retirant, une Galère *Espagnole*, une *Savoïarde*, & une *Florentine*, le tout par la faute de Doria, qui ne prit part à la Victoire, que lorsqu'elle fut entièrement gagnée. Il est vrai, qu'à la fin, voulant réparer sa lenteur, il se joignit au

*Défaite de la plus grande partie de la Flotte Ottomane.*

Mar-

Marquis de Sainte Croix, avec le quel il s'empara, ou coula bas près de ſoixante Bâtimens ennemis, tant Galères, Galiottes, que Brigantins, qui plus peſans, ou moins forts d'équipages, que les autres, ne purent ſuivre leur Commandant.

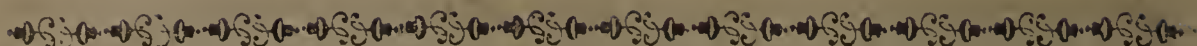
Après la fuite d'Ulucsali, & la priſe, ou la deſtruction de tous les Bâtimens de ſon Eſcadre, ce ne fut plus un combat, mais une boucherie effroïable des *Infidèles*, qui ſe laiſſoient égorger, ſans plus faire aucune reſiſtance. Les trois Généraux, qui n'avoient plus d'Ennemis en tête, parcoururent tout avec leurs Galères, afin de ſe mieux aſſurer de la Victoire. Ils ne rencontrèrent d'autre obſtacle, que celui des Bâtimens fracaſſés, des voiles, mâts, antennes, barils, timons, rames, & mille autres embarras, qui flottoient ſur l'eau, avec une quantité prodigieuſe de Corps morts, les uns à-demi brûlés, d'autres ſans tête, ſans bras, ou ſans jambes, & pluſieurs bleſſés, accrochés à ces débris, qui diſputoient encore leur vie. La mer en étoit ſi couverte, qu'on avoit de la peine à diſtinguer les ondes, qui étoient d'ailleurs ſi teintes du ſang de ces miſérables, qu'elles avoient perdu leur couleur naturelle.

Article III.

*Boucherie effroïable que les* Chrétiens *font des* Infidèles.

Voulant alors s'éloigner d'un lieu, dont la vue étoit ſi affreuſe, d'autant plus que la nuit approchoit, & que le vent, qui commençoit à devenir violent, auroit pu rendre leur Victoire funeſte, les trois Généraux firent donner le Signal de la retraite. Elle fut exécutée avec tant d'ordre, & de promtitude, que, malgré le grand embarras, & la confuſion, où ſe trouvoient tous les Bâtimens, à une heure de nuit, elle fut toute ancrée dans le port *Petala*, ou dans ceux des environs.

*Fin du combat.*



## CHAPITRE V.

Article I. Le fort de la bataille dura cinq heures entières. Tant d'autres Personnes en ont fait la description, qu'il est desormais inutile de repéter qu'elle fut la plus célèbre, & la plus digne de mémoire, qui se soit jamais donnée sur mer. En effet, quelque avantageusement que les Historiens aïent parlé de la Victoire, qu'AUGUSTE remporta sur MARC-ANTOINE, & sur CLEOPATRE, presque dans le même lieu, c'est-à-dire près du promontoire d'*Actium*, aujourd'hui la *Prévisa*, & qui décidoit alors de l'Empire du Monde; il est certain, qu'elle n'approcha point de la gloire, que les *Chrétiens* acquirent dans cette dernière sur les *Infidèles*, puisque MARC-ANTOINE céda d'abord à son compétiteur, & que, par sa fuite précipitée, il épargna le sang des combattans, au lieu que les *Turcs* se battirent longtems avec beaucoup de courage, & de valeur, & ne furent vaincus qu'après avoir défait sept mille six cinquante six *Chrétiens*, outre cinq mille blessés, perdu leurs principaux Commandans, & la plûpart de leurs Officiers.

*Comparaison de cette bataille à celle d'Actium, où Auguste triompha de Marc-Antoine.*

*Nombre des morts de part, & d'autre.*

Ce fut le plus grand échec, que les *Ottomans* eussent reçu depuis TAMERLAN; car, outre trente mille hommes qui périrent dans ce combat, & cinq mille prisonniers, parmi les quels se trouvoient les deux Fils de leur Général, & vingt cinq Officiers d'importance, trois mille huit cens huitante six *Chrétiens*, qui étoient Esclaves sur leurs Galères, recouvrèrent leur liberté. Les *Infidèles* perdirent encore deux cens quarante une Galère, ou autres moindres Bâtimens, dont cent soixante Galères, & douze Galiottes demeurèrent entières au pouvoir des vainqueurs: les autres furent brûlées, coulées à fond, ou arenées. Ils perdirent aussi cent dix sept pièces de gros canon, deux cens cinquante six de moin-

moindre calibre, dix huit pierriers de fonte, & une infinité d'armes menues de toute espèce, outre celles qui avoient été dans les Bâtimens, que la mer absorba.

Si les *Chrétiens* poussoient de grandes acclamations de joie pour marque de la Victoire insigne, qu'ils venoient de remporter, ils n'étoient pas moins sensibles à la perte de tant de Personnes de distinction, & de vaillans Soldats, qu'elle leur avoit coûté, dont les principaux furent le Bailli d'*Allemagne*, HORACE, & VIRGINIE DES URBINS, BERNARD DE CARDINES, *Espagnol*, BIRMAL, Comte de *Briatique*, *Napolitain*, BÉNOIT SORANZO, MARIN, & HIÉROME CONTARIN, MARC-ANTOINE LANDI, FRANÇOIS, & PIERRE BUONO, JAQUES DA MEZZO, CATARIN MALIPIÉRO, JEAN LOREDAN, VINCENT QUIRINI, ANDRÉ, & GEORGE BARBARIGO; trois Frères de la Maison *Cornaro*, HIÉROME VÉNIER, JEAN-BAPTISTE BENEDETI, ANTOINE PASQUALIGO, JAQUES TRÉFINO, & PIERRE BUÀ, *Vénitiens*, outre plusieurs autres Gentilshommes des Etats de la République.

La perte du Provéditeur-Général AUGUSTIN BARBARIGO, qui y avoit si bien contribué par ses conseils, & par ses actions héroïques, fut universellement regrettée. Ce vaillant Homme, qui avoit non seulement le prémier engagé la bataille, mais encore enfoncé l'aile droite des Ennemis, qui lui étoit opposée, quoique blessé d'un coup de flèche dans l'œil droit, dont il mourut trois jours après, encouragea toujours ses gens avec une égale fermeté, à poursuivre leur défaite, sans jamais vouloir quitter le combat, qu'il ne fût assuré, que la Victoire étoit entièrement déclarée en faveur des *Chrétiens*.

Enfin, après les prémiers mouvemens d'allégresse, & de regret, & les solemnelles actions de grace, que les Généraux, & toute l'Armée rendirent à Dieu, dont ils avoient si sensiblement éprouvé le secours, & la protection, dès le commencement jusqu'à la fin de la bataille, ils partagèrent la dépouille des *Infidèles*, Article *II.* *Partage des depouilles des Ennemis.*

*dèles*, qui étoit d'autant plus considérable, que plusieurs de leurs Galères étoient chargées du butin, qu'ils avoient fait dans les pays, qu'ils avoient saccagés peu auparavant. A cette division, succeda celle des Bâtimens, des prisonniers, du canon, & des autres armes; Mais les contestations furent si grandes touchant ces partages, que le Général COLONNE, qui en fut scandalisé, ne put s'empêcher d'écrire au Pontife, *que ç'avoit été un second miracle, qu'après le gain de la bataille contre les* Turcs, *les* Chrétiens *ne s'en fussent donné une entre eux, pour le partage de ce qu'ils leur avoient enlevé.*

*Brouilleries entre les* Chrétiens.

Leurs autres projets n'eurent pas un meilleur succès; car, quoi qu'ils eussent résolu dans le Conseil général, qu'ils tinrent peu de jours après la bataille, & lors que les Généraux étoient encore remplis de ferveur, de poursuivre leur Victoire, en profitant de la consternation des *Infidèles*; de renforcer promtement cent cinquante Galères, pour faire quelque nouvelle entreprise, & que toute l'Armée s'attendît à cette expédition, parce que Don JEAN avoit embrassé VE'NIE'RI, en plein Conseil, & lui avoit fait compliment sur la vigueur, & l'intrépidité, avec la quelle un homme de son âge s'étoit si bien acquité de tous les devoirs d'habile Capitaine, & de brave Soldat: Cependant leur réconciliation fut de peu de durée, & leurs généreux desseins s'évanouïrent bientôt. Don JEAN se piqua de ce qu'après être convenu avec COLONNE, & VE'NIE'RI, de depêcher conjointement un Courier au Souverain Pontife, pour l'informer de la prospérité des armes *Chrétiennes*, VE'NIE'RI, voulant en avoir la gloire, avoit, à son insu, fait partir pour *Vénise* OMPHROI JUSTINIANI avec sa Galère, afin que le Sénat en aprît les prémières nouvelles. Outré de ce manque de parole, il s'en vangea sur la cause commune; &, au lieu de s'emploïer à faire la conquête de *Lepante*, de *Ste. Maure*, ou des Places du *Péloponèse*, comme ils l'avoient concerté, il entra, avec toutes ses Galères, dans le port *Caloyre*, d'où il partit peu de jours après pour *Messine*. VE'NIE'RI prit le chemin de *Corfou*; & COLONNE celui de *Rome*,

*Faute des Généraux, qui ne profitent pas de leur Victoire.*

*Rome*, où le *St. Père*, qui n'étoit pas moins satisfait de sa conduite, que du gain de la bataille, voulut le recevoir solemnellement, malgré l'opposition des *Espagnols*, qui prétendoient, qu'on ne devoit déférer cet honneur, qu'au seul Don JEAN D'AUTRICHE, comme Généralissime.

Le Pape fit orner les arcs de *Vespasien*, & de *Constantin*, de plusieurs enseignes, & autres trophées *Turques*. Il ordonna des feux, & des illuminations dans toute la Ville; & il fit habiller fort proprement, & armer cinq mille bourgeois, divisés en plusieurs compagnies. Cette soldatesque étoit suivie de tous les Magistrats à cheval, & enfin du Majordome de *Sa Sainteté*, entouré de ses valets de pié, & des estafiers de la plûpart des Cardinaux.

Article III. *Réjouissances extraordinaires à* Rome, *à l'occasion de la Victoire de* Lepante.

Ces troupes, & ce fameux cortége, allèrent recevoir COLONNE hors des portes de la Ville, d'où ce Général, monté sur un superbe cheval, & précédé de deux cens esclaves choisis entre les huit cens quatre vingts un, qui lui étoient échus en partage, se rendit au *Capitole*, suivant la coûtume des anciens *Romains*; dont son triomphe renouvelloit la mémoire, & de-là au *Vatican*, où le Pape, entouré de tous les Cardinaux, le reçut dans la Sale de *Constantin*, avec de grandes marques d'estime, & d'affection; ne louant pas moins hautement son zèle, & sa valeur, que sa prudence. Le *St. Père* eut aussi la bonté de caresser les deux Fils du Général HALI, nés d'une Sœur du *Grand-Seigneur*, & le *Pacha* de *Nègrepont*, que COLONNE lui présenta, comme une marque évidente de la Victoire des *Chrétiens*. Ils n'auroient pas manqué d'avoir bientôt de nouveaux sujets de joie, & de triomphe, en abaissant l'orgueil des fiers *Ottomans*; si le démon de la discorde ne les eût empêchés de profiter de la surprenante Victoire, qu'ils venoient de remporter sur eux, & s'ils se fussent attachés à la fortune, qui leur étoit devenue si favorable, & qui paroissoit, au contraire, avoir abandonné leurs Ennemis. En effet, en se présentant seulement, avec une

 partie

*La nouvelle de cette Victoire épouvante les Turcs de* Chypre.

partie de leur Flotte sur les côtes de *Chypre*, ils auroient immanquablement d'abord recouvré tout le Roïaume. La terreur avoit tellement saisi les Troupes, que MUSTAPHA y avoit laissées, lorsqu'elles aprirent la défaite de leur Armée navale, que ceux, qui étoient en garnison à *Famagouste*, épouvantés à la découverte, qu'ils firent de quelques-uns de leurs propres Bâtimens, demandèrent la vie, & tâchèrent de composer avec les Habitans de la Ville, où ne se croïant point encore en sureté, par leur convention, les uns quittèrent le turban, & prirent des bonnets à la *Grecque*, & les autres s'enfuirent à *Nicosie*, où l'allarme devint également si grande, que ces deux Places, qui avoient coûté tant de sang, se seroient rendues aux *Chrétiens*, sans qu'ils eussent été obligés de tirer l'épée.

Article *IV. Elle porte la consternation à* Constantinople.

Ils n'auroient pas fait de moindres progrès dans les autres Provinces de l'Empire, sur *Constantinople* même, où les cris, & la désolation étoit si générale, que le *Mufti*, & le Grand-Visir, l'un, par ses exhortations, & l'autre, par ses ménaces, ne pouvoient appaiser le peuple, qui couroit les rues, comme des insensés, se croïant tous à la veille de devenir la proie de leurs Ennemis; de sorte que, soit pour les rassurer, ou que le *Sultan* même, & ses Ministres craignissent d'être attaqués dans la Capitale, ils emploïèrent d'abord trente mille Hommes à la construction de deux Châteaux, qui sont à l'embouchure de l'*Hellespont*, qui, au grand étonnement de tout le monde, furent perfectionnés, & garnis de grosse artillerie, en vingt cinq jours de tems.

*On s'y fortifie.*

Mais, par un malheur sans pareil pour la République *Chrétienne*, les Confédérées abusant des faveurs du Ciel, s'endormirent au milieu de leur prospérité; &, quelque grande qu'elle fût, ils n'en devinrent ni plus avisés, ni plus entreprenans.

Les *Vénitiens*, en particulier, qui auroient pu faire des conquêtes solides, & avantageuses à leur République, ne s'amusérent qu'à des bicoques dans l'*Epire*, ou à des entreprises mal con-

concertées; de ſorte qu'ils donnèrent aux *Infidèles* le tems de revenir de leur étourdiſſement; & ULUCSALI, à qui le *Sultan* avoit donné le Commandement de la mer avec une pleine autorité, s'apliqua, pendant l'hyver, à faire conſtruire une prodigieuſe quantité de Bâtimens. Auſſi ſe mit-il en campagne avec deux cens Galères au commencement de l'Eté; Et ce fut avec raiſon, que le Grand-Viſir dit un jour à l'Ambaſſadeur de *Véniſe*, qui lui avoit fait demander audience, pour traiter de l'échange des Eſclaves; *Qu'il y avoit une fort grande différence entre leurs disgraces; puisqu'en enlevant un Roïaume à la République, ils lui avoient coupé un bras, qui ne renaîtroit plus; mais que les* Chrétiens *n'avoient fait que raſer la barbe aux* Muſulmans, *en défaiſant leur Armée navale, puisqu'elle ne tarderoit pas à leur revenir, à moins que les productions des Hommes, & des Forêts ne ceſſaſſent entièrement.*

*Les* Turcs *font conſtruire de nouvelles Flottes.*

Cette prophétie ne fut que trop véritable, car, quoique l'Alliance entre le Pape, le Roi d'*Eſpagne*, & la République durât encore deux ans; & que ces Puiſſances fiſſent même des armemens plus conſidérables que les prémiers: Que les *Vénitiens* euſſent donné le Commandement de leur Flotte à JAQUES FOSCARINI, afin que l'aigreur, qui avoit toujours régné entre Don JEAN, & VÉNIÉRI, ne fût un obſtacle aux entrepriſes, qu'ils pourroient faire, les Confédérés perdirent leur tems, comme à l'ordinaire, par la lenteur de leurs expéditions; par la diverſité de ſentimens des Généraux, & enfin par la fatale mesintelligence, qui regna toujours entre eux; enſorte que, comme s'ils euſſent été pleinement ſatisfaits du gain d'une ſeule bataille, ils n'en donnèrent plus aucune dans les formes, pendant les deux campagnes, malgré les fréquentes occaſions, qui s'en preſentèrent; &, par leur conduite molle, & inconſidérée, ils bornèrent le fruit de leur grande Victoire en appareils, auſſi pompeux qu'inutiles, & plûtôt en promenades, qu'en expéditions militaires.

Les *Vénitiens*, qui ne reconnoiſſoient que trop, que les *Eſpagnols* les aimoient encore moins, qu'ils haïſſoient les *Turcs*; & la

la République ſe trouvant d'ailleurs trop épuiſée d'Hommes, & d'argent, pour pouvoir entretenir une guerre ſi onéreuſe à tous les pays de ſa dépendance, réſolut enfin d'acheter la paix à quelque prix que ce fût. Le Sénat envoïa les Pleins-pouvoirs néceſſaires à MARC-ANTOINE BARBARO, ſon Ambaſſadeur à la *Porte*; & cet habile Miniſtre ne tarda pas à en conclurre le Traité, en vertu du quel il fut obligé d'accorder au *Sultan* trois cens mille Ducats, que la République s'obligea de lui payer en trois termes.

La facilité, qu'eurent les *Turcs* de conſentir à cet Accommodement, fut tout l'avantage, que retirèrent les *Vénitiens* de la fameuſe bataille de *Lepante*, au lieu que, ſi les *Ottomans* euſſent remporté la Victoire, toute la *Chrétienté*, & l'*Italie*, en particulier, en eût reçu des dommages infinis; car il eſt à croire, qu'ils n'auroient jamais terminé la guerre, ſans l'acquiſition de quelque nouvelle Province.

*Fin de cette Hiſtoire.*

C'a été de tout tems une grande fatalité aux *Chrétiens*, que leurs Alliances contre les *Barbares* n'aïent jamais rien produit de conſidérable. La diverſité de génies, d'intérêts, & la jalouſie ſécrette des uns, & des autres, ont toujours fait manquer les progrès, qu'ils auroient pu faire, & donné lieu aux *Infidèles*, de jouïr tranquilement des vaſtes Roïaumes, & des belles Provinces, dont ils les ont dépouillés; Mais tant de ſavantes plumes en ont déjà parlé, que je ne juge point à propos d'en fatiguer davantage mon Lecteur.

ETAT


NOUVELLE CARTE DE L'EGYPTE
Septent.
Midy
Occident
Orient
40
45
50
55
Lieues Communes d'Allemagne de 15 au degré
Lieues Communes de France de 20 au degré
MER MEDITERRANÉE
Golfe des Arabes
Bouches du Nil
Alexandrie
Damiette
Rosette
le Bequir
Pyramides
LE CAIRE
Bilbeis
Mansoure
le Suez
Fontaines de Moise
Gize
S. Macaire
Tour des Arabes
Alberton
Calette
Laguşi
Alharir
Altahume
Tour d'Alscemas
Alhaminer
Trabuch
Derne
Côte de Derne
Sousa
Bonandrea
Bomba I.
Port Salomon
I. de Gavallis
Arabes de Derne tributaires de Tripoly
ROYAUME DE TRIPOLY
Desert de Barca
Desert d'Ouguela
Ouguela ou Augela ou il y a de l'eau et des Palmiers
Si-ouah ou Sant rie relevant de Tripoly
Thab Pays desert
LES TROIS EL-OUAH
M. Amtales
Arabes
Aiat
Ain
Caïs
Desert
LES LEVATA ou LEBETES
M. de Ramlie
Hargue
Chaik Halet
Giob Manad
Behnese ou Bahnasa
Berisse
EL-OUAH
Mag-hess
Mour fontaine amere
Gourgon
M. de Fer
Alfaha
Dongon
M. de Salpetre
Cheb fontaine alumineuse
Abouting
la Grande Cataracte
Pays de Berdoa
ou il y a 5 ou 6 Villages et 3 Chateaux
BASSE EGYPTE
HAUTE EGYPTE
Fioum
Benesouef
I. de Caron
Mim
Petit Elouah
Mellaoui
Manfelout
Siout
Desert
Girge
Hus
Dendera
Kene
Kus ruinee
Armand
Asna
Naassa
Souené
Mon. S. Antoine
Cour. de la Poulie
Insine ruinée
Mon. S. Paul
M. Colzim
Quest ruinée
le Cocir
Port du Cocir
P. de Cherme
Desert
Tripoli
SYRIE
M. Liban
Balbeck
Baruth
Seide
Damas
Auran
Sukana
Thadmor ou Palmyre ruinée
Dans ces deserts on voit les ruines de plusieurs Villes
Acre ou Ptolomaide
TERRE SAINTE
Jaffa
Jerusalem
Gaza
Damna
Akaft ou il y a garnison
Maan Chateau et Village ou il y a de bonne eau
ARABIE DESERTE
Crac de Monroyal
Zathag Chateau
ARABIE PETRÉE dependente de l'Egypte
Corondel
Ala
M. Sinaï
le Tor
Haura
Tabouc ou Tebouc
Montagnes de l'Hyaz
Almohadan Châu inhabité
Madian nommée par les Arabes gar el Schouaib ou Grote de Jetro
Barka
Karzoka
Al Aala Châu et Village deserte
Istambel ou Estambolie
Rouine
Hagiar
Voudge ou Aouz
HAJAZ
Samr
Vadialcora
Nabte
MEDINE
Jambo
Couba
MER ROUGE
Tropique du Cancer
Kucu Ville assez peuplée
Tombeau d'un Fakir
Deserts de Sable
Desert de Berdoa
Pays de Kovar
Montagnes de pierre noire
Petite Cataracte
Ibrim
Derri
les Kenns espece de Barberins
les Mahasses espece de Barberins dependans du Turc
Sai I.
Seline
Tinare
I. d'Artmire
Smite
Mocho
Argo
LES BUGIENS nation errante
Deserts de Nubie
les Safria
Barabra ou Barberins
Naouai
Capto
DONGOLA
Baker
Kesse ou Kanise
Corti
les Chaigie
Cataracte
PAYS DE BARBAR
M. de Derote
M. de Kamaiab
Vallée d'Orlagueb
Abdoma
ROYAUME DE SANNAR OU DE FUN DE NUBIE
Desert de Bahiouda
les Chanedi
les Takaki
Taka
Meskenab
Dereira
Chanedi
Ghenedetoul
Garri
Halfaia
Gosse Abdiab
Derkin ou Dequin
R. DES BOGIOS
les Derbaites
Suaquem au Turc Il y a une peche de perles
P. de Gelid
P. de Quilfit
I. de la Poule
Char
Arbouc
Almomuschi Elmisk
ROYAUME DE GAOGA OU DE KAUGHA
Kaugha ou Gaoga
Lac de Gaoga
Toutti
Cotragne
Mondara
Nogue
Habkharas
Harbaghe
Onesone
SANNAR
Dahera
Seghed
Habharasse
el Hesse
Hesse ou Bahr el abiad c'est a dire Riviere blanche
Maza ga
Sequede
Adoua
Serkin
Olcait
SEMEN ROY.
CATME
GONDAR
R. de DAMBEA
Gubea
Abargale
Sart
ROY. DE TIGRE
PAYS DU BARNAGAS
Siois
Angana
Gorborea
Sirema
Assa
Ambacanet
Ambasalam
Agamer
les DOBAS Cafres
Senafe
Cera
Lasta
Agaus
ROY. DES CHANGALA errans
ROY. des AGAUS
Sources du Nil
ROY. DES GONGA
ROY. des Ethiopiens errans
Falasjan ou les exilez Juifs fugitifs
CAFRES Vasseaux du Roi d'Ethiopie
R. DE GOJAME
GAICHER GALLA
R. DE BAGEMDER
R. D'AMARA
R. D'OLECA
R. DE CHOA
R. D'IFAT
R. de GHEDM
ROY. D'ANGOT
Marabet
Debra Libanos
R. DE BIZAM
R. des CAFATES
BERTUMA ou Galles Occid.
ROYAUME D'ETHIOPIE ou d'ABISSINIE
ROY. D'OGGE
GAN R.
Haouache R.
le Nil fl.



# ÉTAT PRÉSENT DE L'EGYPTE.

## LIVRE I.

### CHAPITRE PREMIER.



Après avoir fini l'Hiſtoire de *Chypre*, & de *Jéruſalem*, avec toute la vérité, & l'exactitude poſſibles, en tirant tout ce que j'ai dit des divers Auteurs, cités dans le corps de l'Ouvrage, où j'ai inſéré les qualités des pays, dont j'ai parlé, après les avoir reconnues par moi même, je me ſuis propoſé de donner au Public, comme je l'ai promis, la Deſcription de la fameuſe *Egypte*, qui m'a paru ſi curieuſe, Article I.

& si intéressante, que j'en ai fait un sujet séparé. Ce que les Lecteurs y verront ne sera pas tout-à-fait conforme à ce que différents Voïageurs en ont dit dans leurs Rélations peu exactes. La plupart, ignorant la langue du pays, s'en sont rapportés au récit bon, ou mauvais, de leurs Truchemens, ou Conducteurs, sans se donner la peine de s'instruire des mœurs, & coûtumes des Habitans. Pour moi, qui ai eu l'avantage d'examiner tout, & de m'en assurer par mes propres yeux, aïant demeuré long tems en *Egypte*, & l'aïant parcourue plusieurs fois, je ne dirai rien que de bien fondé sur l'expérience, & que je n'aie tiré des Mémoires les plus surs.

*Dispositions de l'Auteur.*

Deux personnes savantes, & d'un vrai mérite, me les ont fournis, d'une manière très-obligeante, & avec un desintéressement, qui mérite toute ma reconnoissance. Ces deux garans de ce que je dis ont demeuré plusieurs années au *Caire*. Le prémier est le R. P. FULGENCE, Gardien des *Capucins*. Le second est Mr. de MAILLET, Consul au *Caire* même, chez qui j'ai eu l'honneur de loger plusieurs mois en 1702. jusqu'à ce que mes affaires m'obligeassent de repasser en *Chypre*. Je suplie donc les Lecteurs de vouloir bien comparer cette Histoire avec celles qui ont pu déjà paroître en public, & d'être persuadés, qu'ils ne trouveront rien dans mon Ouvrage, qui n'ait pour appui l'exacte vérité.

Article *II.* *Idée de l'Egypte en général.*

L'*Egypte*, partie de l'*Afrique*, a très-peu de largeur sur une longueur considérable. Elle s'étend depuis les Roïaumes d'*Angola*, de *Fongi*, & de *Sannar*, dont elle est bornée au *Midi*, c'est-à-dire depuis le passage du *Nil*, qu'on appelle *Cataracte*, jusqu'à la mer *Méditerranée*, qui le baigne au *Nord*. Cette étendue, qui est sa longueur, est de 250. lieues de *France*. Sa plus grande largeur se prend communément d'*Alexandrie* à *Damiette*, par un espace de 70. lieues, quoiqu'elle s'étende encore de 10. à 12. lieues du côté de l'*Orient* vers l'ancienne Ville de *Tanès*. De *Damiette*, en remontant vers le *Caire*, elle va en étrécissant, en

en forme de triangle, dont cet endroit a pris le nom de *Delta*, Δ.

En remontant ensuite du *Caire*, vers l'*Ethiopie*, elle se trouve serrée entre deux chaines de montagnes, qui ne sont séparées, l'une de l'autre, que par une plaine d'une journée de chemin, excepté à l'endroit, appellé le *Saïde*, où ces plaines ont deux à trois journées. Pour le faire comprendre d'une autre manière, il faut dire que le *Nil*, qui, dans son Inondation, couvre toute l'*Egypte* habitable, descend par l'*Ethiopie*, & le Roïaume de *Sannar*, entre en *Egypte*, par son *Midi*, un peu au dessous de ce fameux passage, nommé *Cataracte*, & immédiatement au dessous du Tropique du *Cancer*, & coule de-là vers le *Nord* par un espace de 250. lieues, jusqu'à ce qu'il se perde dans la mer *Méditerranée*.

Ce Fleuve est resserré au commencement par deux chaines de montagnes, qui l'accompagnent. Celle qu'il a à gauche au *Couchant*, du côté de la *Lybie*, ne l'abandonne point, jusqu'à ce qu'il se soit rendu dans la mer par l'embouchure de *Rossette*, autrefois *Canope*, distante d'environ 12. lieues d'*Alexandrie*. L'autre chaine, qu'il a à sa droite, & à son *Orient*, & qui laisse une largeur de 3. à 4. journées entre le cours du *Nil* & la mer *Rouge*, conduit ce Fleuve seulement jusqu'au *Caire*, où elle lui laisse la liberté de se partager en deux, & de former le fameux *Delta*, Δ, qui le termine, du côté de l'*Orient*, à *Damiette*; & vers le *Couchant*, à la ville de *Rossette*.

De l'entrée du *Nil* en *Egypte*, jusqu'au *Caire*, il y a environ 150. lieues. Les montagnes, dont il est borné, à droite, & à gauche, ne sont éloignées depuis le Tropique jusqu'au *Saïde*, que d'une grande journée. Elles s'élargissent en cet endroit, & forment des plaines très-fertiles, puis se raprochent de nouveau. Elles viennent presque se joindre à l'endroit des Pirami- *Sa division.* des, ou de la Ville du vieux *Caire*: C'est ce qui s'appelle la *Haute-Egypte*.

Le reste, qui s'étend vers la *Méditerranée*, se nomme la *Basse-Egypte*, & comprend le *Delta*, qui est formé par la division du *Nil*, lequel se partageant 3. lieues au-dessous des Piramides, laisse entre ses branches un terrain, qui s'élargit toujours jusqu'à la mer. Ainsi l'*Egypte* a la forme d'un Y *Grec*, ou bâton fourchu. Aux deux pointes les plus éloignées, l'une de l'autre, sont *Rossette*, & *Damiette*. A l'endroit, où elles se réünissent, est la Ville de *Caire*; & l'espace, qui est depuis le *Caire*, jusques vers les *Cataractes*, s'appelle *Haute-Egypte*, qui est la queue de l'Y *grec*.

Le *Caire*, qui sépare l'*Egypte Inférieure* de la *Supérieure*, est au 29. dégré 50. minutes de latitude *Septentrionale*. *Alexandrie*, & *Russet*, sont, la prèmière au 31^e^. & l'autre au 50^e^. 58. minutes. *Syenne*, à présent *Esséné*, dans la *Haute-Egypte*, est sous le Tropique du *Cancer*. L'*Egypte* s'étend encore 3. ou 4. journées au-de-là, quoiqu'un Ancien ait dit, que *Syenne* étoit à l'extrémité de *Egypte-Superieure*.

*Ses bornes.* L'*Egypte* a donc au *Midi* l'*Ethiopie*, ou le Roïaume de *Sannar*. Elle est baignée au *Nord*, par la *Méditerranée*. Elle a à l'*Orient* la Chaine des Montagnes, dont nous venons de parler; & cette chaine est arrosée par la mer *Rouge*, qui finit avec la même chaine à *Suès*. De *Suès* à *Sapha*, qui est le reste de la ligne *Orientale*, il y a d'autres montagnes de l'*Arabie*, & de la *Judée*, auxquelles aboutit une plaine, ou désert de Sable de 5. à 6. journées, qu'il faut traverser pour venir en *Egypte*.

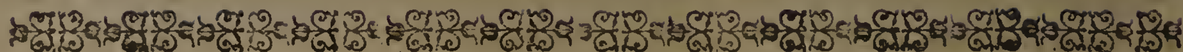
Ce Roïaume est borné, à l'*Occident*, par cette longue chaine de montagnes, qui commence près de l'*Ethiopie*, & qui finit près d'*Alexandrie*. Ces montagnes ne sont pas à beaucoup près si hautes, que celles du côté de l'*Orient*. Au-de-là de ces montagnes, ce ne sont que déserts de sable, & cette *Afrique*, ou *Lybie* intérieure, qui n'est que très-peu connue.

Article *III.* On voit par cette Description, que le Roïaume d'*Egypte*, si rénommé dans l'Histoire pour le grand nombre de ses Peuples, &

& par ſa puiſſance, n'a pas une étendue proportionnée à cette réputation. En effet, qui pourroit ſe perſuader, qu'un pays ſi reſſerré ait eu autrefois vingt mille Villes; que ſes Rois aient entretenu jusqu'à 300. mille Hommes, & qu'ils aient fait les guerres, & toutes les choſes ſurprenantes, que nous liſons dans les anciennes Hiſtoires, & dont les monumens, que nous reſtent, ſont des témoins irréprochables?

Cependant, ſi l'on conſidère la fertilité de la terre d'*Egypte*, qui ne repoſe jamais: ſi l'on fait reflexion, qu'elle produit ſucceſſivement dans une année 3. ou 4. ſortes de fruits, & de légumes; qu'une partie de ce terrain, emploïé aujourd'hui à d'autres uſages, & négligé par ſes Habitans, n'étoit autrefois deſtiné qu'aux choſes néceſſaires à la vie: ſi on jette les yeux ſur cette quantité de Peuples, presque innombrables, qu'elle entretient encore: on ſe perſuadera aiſément, qu'il n'y a rien de fabuleux dans les Hiſtoires, qui nous en reſtent; & qu'elle a pu fournir du blé à l'ancienne *Rome*, entretenir depuis les Armées de la nouvelle, & nourir cette quantité prodigieuſe de Peuple, qu'elle a toujours porté dans ſon propre ſein. *Fertilité de l'Egypte.*

Si l'on conſidère d'ailleurs les richeſſes préſentes de ce Roïaume, l'abondance de l'or, & de l'argent, qui s'y trouve, les précieuſes marchandiſes, qui y ſont aportées de toutes les parties du monde, le nombre de ſes chevaux, & les revenus du Prince, on ne trouvera point incroïable ce qu'on lit de la puiſſance de ſes anciens Rois. Les monumens, qui nous en reſtent, nous feront ajouter foi aux récits étonnans de ces ſuperbes ouvrages, dont la plupart ont été détruits par le tems: mais, avant que d'entrer dans le détail de tous les avantages de l'*Egypte*, il eſt à propos d'en découvrir la vraie cauſe, qui eſt l'inondation du *Nil*. *Ses richeſſes.* *Cauſes de cette fertilité, & de ces richeſſes.*



# CHAPITRE II.

Article I. *Sources du Nil bien incertaines.*

Il a toujours été plus aiſé aux *Egyptiens*, de reconnoître les obligations, qu'ils ont au *Nil*, que de rendre raiſon de ſon débordement, & de ſon origine. On ſait qu'ALEXANDRE, *le Grand*, envoïa inutilement des gens, pour en découvrir les ſources: & quelques Rélations, que les *Portugais* nous en aïent données, il eſt encore reſté une grande obſcurité ſur cet Article. Nous tâcherons d'y répandre quelque lumière.

*Divers ſentimens ſur la cauſe de l'accroiſſement du* Nil.

Pour ce qui eſt de l'accroiſſement du *Nil*, voici le témoignage des *Ethiopiens*, & des diverſes Nations, qui habitent le centre de l'*Afrique*. Ils diſent, que l'augmentation du *Nil* n'a pas d'autres cauſes, que les pluies continuelles qui tombent en *Ethiopie*, en deça de la Ligne, auſſi-tôt que le Soleil commence à s'aprocher de l'*Egypte*. J'ai queſtionné cent divers habitans de ces contrées, & je les ai trouvés tous d'accord en ce point. Ils ſoûtiennent, qu'il y pleut continuellement, depuis Avril, jusqu'à la mi-Septembre, depuis les 7. heures du matin jusqu'à Soleil couchant. Ces pluies s'étendent depuis la Ligne, jusqu'au 18. au 20.ᵉ degré; c'eſt-à-dire, que la partie la plus *Septentriole* du Roïaume de *Sannar* eſt ſans pluie, à la différence de la *Méridionale*, où les pluies ſont abondantes dans cette ſaiſon.

Il ſe trouve au *Caire* plus de 15000. valets de ces contrées, qui nous le raportent ainſi. Nous ſavons d'ailleurs depuis la découverte des *Indes*, que pareille choſe arrive, dans la même ſaiſon, aux pays, qui ont la même poſition que l'*Ethiopie*. Les pluies y continuent pendant 4. à 5. mois, & y groſſiſſent les rivières, qui y ſont en grand nombre, & conſidérables. Si l'on ne s'aperçoit pas de ces pluies en *Egypte*, c'eſt que le cours du *Nil* eſt ſi long, que ſon extrémité s'étend dans un climat dif-

différent de celui de ſon origine, & que la ſituation de l'*Egypte* eſt telle, qu'il eſt difficile qu'il y pleuve.

Article *II.* *Réflexion Phiſique ſur la rareté de la pluie en* Egypte.

En effet, ce Roïaume eſt couvert d'une haute chaine de montagnes à l'*Orient*, qui eſt le vent ordinairement pluvieux. Du côté du *Couchant*, au contraire, les montagnes ſont fort baſſes; en ſorte que ſi le vent d'*Eſt* amenoit la pluie, il faudroit qu'elle fût arrêtée par cette haute chaine des montagnes, & qu'elle tombât dans la mer *Rouge*: ce qui arrive aſſez ſouvent, & qui n'eſt pas inutile aux Bâtimens qui y vont. Si les nuages n'étoient pas arrêtés par ces montagnes, ils ſeroient entrainés dans la *Lybie* par le même vent, qui ne trouveroit aucun obſtacle. Il eſt donc très-difficile, qu'il pleuve en *Egypte* du vent d'*Eſt*.

A l'égard du *Sud-Ouëſt*, il paſſe dans les plaines de la *Lybie*, avant qu'il arrive en *Egypte*, & n'attire aucune humidité, qui puiſſe former des nuages. Auſſi, de ce vent, non plus que du *Sud-Eſt*, il ne pleut en *Egypte*, que de la pouſſière.

Il pleut quelque fois à la marine du *Sud-Ouëſt*, de l'*Ouëſt*, & même du vent du *Nord*: mais ces pluies n'arrivent guères jusqu'au *Caire*, & moins encore dans la *Haute-Egypte*, où elles ſont très-rares, & très-peu conſidérables: encore remarque-t'on qu'il n'y pleut jamais, que vers le coucher du Soleil; parce que le vent, étant alors plus foible, ou la chaleur du Soleil moins grande, les nuages ne peuvent être ſoutenus, ou diſſipés, comme auparavant.

Les pluies d'ailleurs ſont ſi rares, & ſi petites, qu'il a paſſé en maxime, qu'il ne pleut point en *Egypte*. On y a néanmoins vu pleuvoir dans les années 1692. 1693. & 1694. cinq à 6. fois depuis Novembre, jusqu'à Avril, une demi-heure, ou un quart d'heure de tems, à la fois. Tout cela joint enſemble ne pouvoit pas faire deux heures d'une pluie, telle qu'elle tombe en *Europe*.

La pluie eſt ſi extraordinaire, & ſi agréable, à ceux du pays, que, pour peu qu'il en tombe, les Enfans vont crier dans les

rues,

rues, *que c'est une bénédiction du Prophéte.* On m'a assuré, qu'il s'est passé des 3. ou 4. ans, sans qu'il tombât une goute de pluie au *Caire*, ni dans la *Haute-Egypte*. Ce qui est une chose fort indifférente à la fertilité de la terre, qui ne procède, que de l'inondation du *Nil*.

*Vraies causes de l'accroissement du* Nil.

Avant que de parler de cette inondation, il est à propos de répondre à ce qui a été avancé par quelques Auteurs sur les causes, qui la produisent. Nous savons, comme je l'ai exposé, qu'il pleut depuis la Ligne jusqu'au 18e. Dégré; & c'est-là la véritable cause de la croissance du *Nil*. Ses causes, comme on le peut juger de-là même, ne sont pas bien certaines. Les pluies, qui tombent dans les montagnes d'*Ethiopie*, inondent les campagnes, qui reçoivent d'ailleurs les mêmes pluies, & elles font toutes ensemble une espèce de mer, comme nous l'aprenons des habitans: ce qui s'étend depuis l'*Ethiopie* jusqu'au Roïaume de *Sannar*. Lorsque le Soleil a repassé la Ligne, les pluies cessent; & ces lacs s'écoulent pendant l'hiver, qui est l'Eté de ces contrées. Les montagnes d'ailleurs, qui ont été imbibées de ces pluies, les rendent par divers canaux: Ce qui entretient le cours du *Nil*, depuis Octobre, jusqu'au mois de Juin suivant; Mais ce Fleuve est alors bien différent de ce qu'il se trouve en Septembre; c'est-à-dire, dans sa plus grande hauteur.

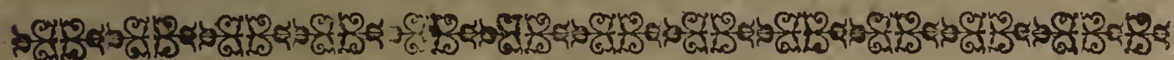
Article *III.* *Opinion peu fondée d'un Evêque* Arménien *sur la source de* Nil.

Un Evêque *Arménien* m'a assuré avoir vu la principale source de *Nil*. Il m'a dit, qu'aïant été mené au Roi de ces contrées, lequel nous appellons le *Prête-Jean*, ou Roi des *Abissins*, qui est *Chrétien* de la Secte des *Coptes*, il en avoit obtenu la permission d'aller voir la source de ce Fleuve; qu'il avoit été conduit sous la Ligne, où il avoit vu deux Châteaux sur deux montagnes, entre lesquels descendoit un gros ruisseau, qui, tombant dans une plaine, y formoit un lac, qu'un cheval ne pourroit qu'avec peine coloïer en deux jours; que diverses moindres fontaines se rendoient aussi dans le lac, d'où il sortoit une petite rivière, qui étoit grossie dans son cours par diverses autres petites

petites branches, & en Eté par les pluies abondantes, qui y tomboient, depuis le lever du Soleil, jusqu'à une heure avant son coucher; mais cette opinion ne me paroit pas assez fondée.

*Manière, dont les habitans de* Sannar *naviguent sur le* Nil.

Les habitans du Roïaume de *Sannar* nous assurent, que le *Nil*, passant dans leur pays, reçoit 5. à 6. Rivières, qui s'y précipitent par des cascades; que son cours est aussi embarrassé par des rochers; & qu'ils n'y peuvent naviger avec des barques: qu'ainsi pour venir en *Egypte*, ils se servent de plusieurs pièces de bois, liées ensemble avec des cordes; qu'ils ne craignent, avec cela, aucun naufrage; qu'ils rencontrent plusieurs cataractes, ou chûtes d'eau; qu'enfin ils viennent à la dernière, & la plus considérable, & se laissent tomber avec leurs radeaux, en fermant les yeux, & les oreilles, avec leurs mains; qu'en un instant ils se trouvent éloignés d'un quart de lieue de ce saut; que, si leurs radeaux heurtent contre quelque rocher, & qu'ils se délient, ils se tiennent au moins à quelque pièce, qui les sauve.



## CHAPITRE III.

Article I.

Depuis cet endroit, le *Nil* n'est pas encore net pendant 5. à 6. journées de cours; aussi les bateaux, qui navigent dans la *Haute-Egypte*, ne peuvent-ils remonter que jusqu'à 5 journées de cette chûte, qui n'est, ni si affreuse, comme l'on voit, ni si bruïante, que quelques Auteurs l'ont voulu persuader.

*Sources du* Nil *les plus probables.*

Il est aisé de juger de-là, que le débordement du *Nil* provient des pluies, qui tombent abondamment dans le cœur de l'*Afrique*; que sa source n'est pas unique; que son origine ne doit pas être portée au-delà de la Ligne; & que son cours est entretenu, durant l'hiver, des écoulemens des divers lacs, que

*Les* Abis-*sins n'ont point de terme, qui exprime la nège.*

les pluies ont formés pendant l'Eté, & de plusieurs sources, qui sortent des montagnes d'*Ethiopie*. Il n'y a surement point de nège; & elle y est si inconnue, que les *Abissins* n'ont pas même de terme pour l'exprimer.

Article *II. Résolution de quelques sentimens ordinaires sur la cause de débordement du* Nil.

Celui, qui a traduit l'*Egypte* de MURTADI, atribue le débordement du *Nil* aux pluies, qui tombent, pendant nôtre Eté, au-delà de la Ligne, lesquelles ne faisant que 4. ou 5. lieues par jour, ne peuvent arriver en *Egypte*, qu'en Juillet, Août, & Septembre. Il ne faut, pour combattre ce raisonnement, que l'expérience de ce qui se passe en *Ethiopie*, où il ne pleut point pendant ce qu'ils apellent hiver; mais bien dans l'Eté, c'est-à-dire, lorsque le Soleil la parcourt à plomb; de sorte que les pays *Méridionaux* au-de-là de la Ligne sont exemts de pluie, aussi-tôt que le Soleil est en deçà; de la même manière que les *Septentrionaux* n'ont plus de pluie, dès que le Soleil a repassé la Ligne du côté du *Sud*.

Une autre raison, qu'on a prétendu donner de ce débordement, est que les terres, qu'il parcourt, étant fort nitreuses, il se fait à l'aproche du Soleil une fermentation des Eaux du *Nil* par le moïen du nitre qui le grossit, & le fait déborder. Si cela étoit, le Fleuve s'enfleroit, de sorte qu'une goute d'eau devroit tenir la place de plus de vingt. Le débordement ne seroit pas universel, puisque les terres ne sont pas toutes également nitreuses pour causer la même fermentation: & enfin ses eaux, une fois réfroidies, retourneroient au même état, où elles étoient avant la fermentation. Cette raison est si peu vraisemblable, qu'elle ne mérite pas de réfutation.

On prétend aussi, que les vents du *Nord* & *Ethésiens*, qui régnent en *Egypte* pendant la croissance du *Nil*, mais sur tout depuis la *St. Jean* jusqu'à la fin d'Août, sont la cause du débordement de ce Fleuve, par l'obstacle, qu'ils font à son cours, auquel il est sûr qu'ils sont opposés. Si le *Nil* étoit un Fleuve, qui eût très-peu de pente, & qu'il n'eût pas de ces chutes, dont nous

avons

avons parlé, que ſes eaux ne fuſſent pas troublées par l'impétuoſité des torrens, dont elles ont été formées; on pourroit peut-être ſe laiſſer toucher par de ſi foibles raiſons; mais le vent le plus violent pourroit-il ſoûtenir un tel poids, & un volume ſi immenſe d'eau?

Le *Nil* croit au *Caire* de 23. à 24. piés, qui ſont 48. piés, meſure de *France*, chaque pié étant de 24. pouces. Un poids ſi prodigieux pourroit-il être ſoutenu par le vent? D'ailleurs ce Fleuve croit davantage dans la *Haute-Egypte*, & encore plus à ſon entrée dans ce Roïaume, & eſt plus conſidérable dans le Roïaume de *Sannar*. Nous voïons auſſi, que le vent manque aſſez ſouvent, & cependant les eaux ne baiſſent point. Les vents *Ethéſiens* ne ſont donc pas ſurement la cauſe de l'accroiſſement du *Nil*. Mais, s'il eſt de permis de mêler ici un peu de Philoſophie, la violence de ce vent en Eté eſt une preuve évidente de l'abondance de pluies, qui tombent alors en *Ethiopie*; puiſqu'il eſt, ſans doute, attiré par les écoulemens des eaux, qui, roulant vers la mer, laiſſent un eſpace, qui doit être remplacé par l'air qui y accourt, & dont elles prennent la place, tant dans le pays qu'elles inondent, que dans la mer qu'elles viennent enfler. C'eſt de-là qu'en l'année 1694. où le *Nil* augmenta ſi peu, qu'il ne couvrit que la 6e. partie des terres, qu'il couvre ordinairement, les vents furent ſi foibles pendant les mois de Juillet, & Août. Ce qui eſt une preuve du peu de pluie, qui tombe en *Ethiopie*. Auſſi les vents n'entrainèrent-ils pas, comme les années précédentes des nuages épais, dont le Ciel a coutume d'être couvert, depuis le lever du Soleil, jusqu'à 8. heures qu'il les diſſipe par ſa force. Ces pluies ſont ainſi portées en *Ethiopie* par ce vent, où ſe réſolvant elles retournent vers la mer, dont elles ont été tirées par un jeu admirable de la nature, qui a trouvé le ſécret de faire, d'un déſert aride de ſoi-même, le pays le plus fertile, & le plus délicieux de l'Univers.

On pourroit encore ajouter, pour combattre l'opinion de ceux qui attribuent l'accroiſſement du *Nil* à ce vent, que, s'il ſoutenoit les eaux par la violence de ſon cours oppoſé à celui du Fleuve, il s'en ſuivroit la diminution du Fleuve à ſes embouchures dans la mer, pendant qu'on reconnoit, au contraire, qu'il lui paye un plus gros tribut de jour en jour, & que ces eaux bourbeuſes repouſſent plus loin celles de la mer, qui ſont d'ordinaire transparentes.

On prétend que le *Nil* commence à croitre, dès que le Soleil eſt en deça de la Ligne; mais ſon prémier acroiſſement n'eſt ſenſible, que vers la fin de Mai.

Article III. *Tems de l'accroiſſement ſenſible du* Nil.

On peut dire cependant, qu'il augmente dès le commencement du même mois, ſans qu'on s'en apperçoive. Depuis ce tems, il croit de jour en jour; & c'eſt alors qu'on voit ce que les gens du pays appellent *Thouim*, ou *Thoubim*, ou *Yetouhahem*, qui ſignifie commotion, & émotion, ou ſoulèvement; & que l'Eau commence à ſe troubler, prenant une couleur verdâtre, & produiſant certains vers, qui ont fait dire à quelques Auteurs, qu'elle ſe corrompoit. Il eſt pourtant ſûr, que l'eau du *Nil* ne change pas eſſentiellement de couleur, & ne ſe corrompt pas. Cette couleur verte en apparence n'eſt que l'effet des prémières eaux, qui, parcourant, en *Ethiopie*, des terres deſſéchées par le Soleil, & entrainant la pouſſière des bords qu'elles venoient d'abandonner, ſe colorent en quelque ſorte de ces terres, & ſont ſujettes alors à ces petits vers, qui s'engendrent de cette pouſſière, ſans que les eaux du *Nil* en ſoient moins pures, & moins ſalutaires; ſur tout quand elles ſont clarifiées & repoſées.

*Vents, & tempêtes ſur le* Nil.

Quant à ceux qui diſent, qu'aucun vent ne ſe fait ſentir ſur le *Nil*, il paroit qu'ils n'ont jamais vu l'*Egypte*, ou qu'ils veulent ſe donner pour inventeurs d'une opinion nouvelle, ou avancer un menſonge, pour ſe diſtinguer de ceux, qui diſent,

que

que sur le *Nil* il y a des tempêtes très-dangereuses. Le R. P. Fulgence, Gardien des *Capucins* du *Caire*, m'a assuré, qu'il avoit été témoin d'une tempête très-violente, qui se forma sur ce fleuve le 6. Juillet l'an 1686. dans laquelle il eut la douleur de perdre son compagnon, que la tempête fit tomber dans le *Nil*, où il se noïa; qu'il n'y avoit pas moïen de retenir la barque, ni de gouverner les voiles, tant le vent étoit impétueux.

Il se trouve des gens, qui disent, que le *Nil*, dans son accroissement, ne monte que jusqu'à 16. piés, ou *Draas*, qui font 32. piés ordinaires de *France*; & que, s'il passe cette mesure, il ruine le pays : mais, pour ne les pas accuser d'infidélité dans leurs écrits, il faut dire, que dans leur tems le *Nil* ne montoit peut-être pas davantage, & qu'actuellement le 10. Septembre, on crie par les rues, que l'accroissement est déja de plus 22. de ces piés, ou *Draas*: & il faut qu'il vienne à 24. pour être abondant; ce qui fait 48. piés de hauteur.



## CHAPITRE IV.

*Article I. Superstition sur la goutte, ou rosée.*

A mon sentiment, ceux, qui n'ont rien dit de la goutte, ont bien fait de s'en exemter la peine, puisque c'est une pure fiction, qui n'a d'autre fondement, que l'imagination du vulgaire. Il ne s'en peut rien dire par l'eau du *Nil*, qui n'a cette couleur verdâtre, & quelquefois rougeâtre, que selon la disposition du terrain, qu'elle arrose dans le commencement de sa croissance. Les plus anciens du pays ne peuvent donner aucune instruction sur cette prétendue goutte, qui, selon les gens du commun, tombe un certain jour, qui est le 2. Juin, auquel les femmelettes ont des rêveries, entre autres de faire du pain sans levain, dont elles se régalent les unes les autres, & qu'el-

les conſervent dans leurs maiſons : diſant, que ce pain porte médecine. Ils prétendent auſſi, que les grains, & les légumes, que cette goutte touche, ne ſe corrompent pas ſi facilement. La plupart ſe moquent de ces rêveries, & avec raiſon, puisque le grain, qui devoit être préſervé par cette prétendue goutte, ne laiſſe, pas de ſe gâter ; mais la ſuperſtition eſt de tout pays, quoiqu'infiniment plus parmi les *Orientaux*.

*Machine pour ſuppleer à l'inondation du* Nil.

On ſupplée encore aujourd'hui au défaut de l'inondation du *Nil*, ou par quelques digues, ou par un arroſement continuel, en tirant l'eau de la rivière même, ou des puits faits à ce deſſein. Il y a des roues, auxquelles ſont attachés des pots par le moïen d'une corde mouvante. Deux bœufs tournent ces roues, ou elles ſont tournées à force de bras. Il y a, de distance, en diſtance, & en équilibre, des couffes, qui ſervent de ſeaux, dont la quantité eſt incroïable. Cette machine s'appelle *Sakié*, qui vient du mot *Sakas*, qui ſignifie abreuver, ou donner à boire.

Lorsque le *Nil* ne monte pas à 16. piés, les villages ne peuvent être contraints à payer le droit, que tout le pays fournit au *Grand-Seigneur* ; mais, dès qu'il y arrive, les *Kobas*, ou Receveurs, font payer les habitans.

*Opinion* d'Hérodote *examinée, & réfutée.*

Je ne ſais ſi HERODOTE eſt jamais venu en *Egypte*, ou s'il s'eſt contenté d'écrire ſur les mémoires d'autrui, lorsqu'il a dit que le *Nil* ſe répandoit plus de deux journées de chaque côté. Cela ne peut être vers le *Levant*, où il n'y a qu'une chaine de montagnes à commencer depuis la mer *Rouge* jusqu'en *Ethiopie*, ſans permettre au *Nil* de ſe répandre qu'en certains endroits, où il ſe trouve des enfoncemens entre les montagnes, & où ce Fleuve forme de petits golfes. Cela ne peut non plus être du côté du *Couchant*, où il y a auſſi une chaine de montagnes, dont le *Nil* n'eſt pas reſſerré de ſi près, que du côté du *Levant*, mais qui ne lui laiſſent pas un ſi grand eſpace, que le dit cet Auteur. S'il entend l'étendue de l'inondation, qui eſt au-deſſous du *Caire*, &

& que l'on peut comprendre depuis *Suès* jusqu'à *Alexandrie*, il est certain qu'il y a plus de deux journées de chaque côté.

Il n'y a guère de rivières, qui portent plus de limon, que le *Nil*, dans son accroissement; mais dire que ce limon soit la seule cause, qu'il n'y ait en *Egypte* pas tant de terres cultivées qu'autre fois, cela ne peut être quoiqu'il ne laisse pas d'en être une des causes; surtout dans les terres éloignées, où ce Fleuve, par sa rapidité dans son inondation, pousse le limon. Pour les terres, qui sont voisines de son lit, elles sont toujours dans le même état. L'on ne sauroit se tromper, en disant, que la paresse des villageois y a contribué, aussi bien que les vexations, que leur font les *Arabes* par leurs courses continuelles dans le pays, où ils ruinent des villages entiers, emmènent tous les bestiaux, & emportent tous les grains: Ce qui ôte aux paysans le courage de travailler. Il y a encore une autre raison plus forte; c'est que les Grands du pays, n'étant plus propriétaires des terres, ne se mettent point en peine de les faire cultiver. Ajoutez à cela, que l'on ne tire plus de blé de l'*Egypte*, à cause d'une coutume inviolable, qui le défend, & qui est fort oposée au bien de cet Etat; & les habitans se contentent d'avoir suffisamment dequoi se nourrir. Ces raisons sont cause, qu'on a negligé l'entretien de beaucoup de levées, qui servoient à l'inondation des terres les plus réculées, & les plus élevées. Le *Nil*, d'ailleurs, apportant chaque année près d'un pié de limon sur les terres qu'il arrose, il est aisé de juger qu'elles se haussent insensiblement, & qu'elles ont besoin de l'industrie des hommes, pour recevoir également les eaux. *Qualités de l'eau du Nil.*

A l'égard des bords du *Nil*, quand même ils seroient élevés comme des tours, ce qui n'est pas, pourvu que les campagnes, qui sont à côté, soient assez basses pour en recevoir les eaux, on n'a qu'à faire une ouverture de vingt piés, cela suffit pour arroser 20. lieues de pays; & c'est ainsi qu'on en agit. On tient les bords assez élevés, & quand les eaux sont à une certaine hau-

teur, on ouvre aujourd'hui un endroit, & demain l'autre. Il y a certaines règles pour cela jusqu'au 24. Septembre, qu'il eſt permis à tout le monde d'ouvrir les canaux, pour les uſages particuliers de chaque maiſon, ou de chaque héritage.

Article *III.* Il y a eu divers endroits au *Caire* pour meſurer la hauteur du *Nil.* On les voit encore aujourd'hui; mais ils ne ſont plus d'uſage, ou par la négligence des *Turcs*, ou par le laps du tems. Le ſeul endroit, qui reſte, eſt la pointe de l'Ile, appellée *la Rode.* Il y a un puits de 15. à 20. piés en quarré, & au milieu une colonne marquée de diverſes lignes, & caractères très-anciens. Au côté du puits, on voit pluſieurs troux, qui ont leur ſignification; & il eſt vrai, qu'il y en a un où l'eau du *Nil* doit entrer, ſans quoi les Fermiers du *Grand-Seigneur* & tous les Rentiers d'*Egypte* ne doivent rien à leurs Maîtres pour l'année ſuivante; c'eſt-à-dire la recolte.

*Meſure de la hauteur du* Nil, *dans ſa plus grande crue.*

*Tems de ſa proclamation.*

Dix jours après la *St. Pierre* à la fin de Juin, lorsque le *Nil* eſt déjà fort haut, on commence à en annoncer l'accroiſſement au peuple. On garde toujours quelque choſe en arrière, afin de faire croire, qu'il a beaucoup crû au prémier d'Août; où l'on coupe le Canal, qui paſſe le *Caire*, & qui va enſuite inonder 15. à 20. lieues de pays, du côté de la mer *Rouge*, & de *Damiette.*

Le *Nil* étoit adoré par les *Egyptiens*, ſous le Nom d'Isis, ou Isidis. Sans lui l'*Egypte* ſeroit plus déſerte, que ne le ſont les plaines ſabloneuſes de la *Libie.* Il y nourrit aujourd'hui autant de monde, que jamais. C'eſt le ſentiment général que j'embraſſe; & il ſe prouve, parce qu'au lieu de trois milions d'hommes, qu'on y comptoit ſous Ptolome'e Lagus, on y en compte aujourd'hui pour le moins ſept millions cinq cens mille.

*Cours du* Nil.

Nous avons dit, que les ſources du *Nil* ſont dans l'*Abiſſinie*, ou *Haute-Ethiopie*; nous le ſuivrons préſentement dans ſon cours. Il coule, avec rapidité, entre diverſes montagnes, pendant 15. à 20. lieues de chemin, depuis ſes ſources, ſe groſſit de divers ruiſſeaux, qui deſcendent des montagnes, qui l'environnent,

ronnent, & ſe rend par un demi cercle, qui va du *Midi* au *Nord*, puis au *Levant*, dans un grand lac parſemé d'Iles, qui a 6. ou 7. journées de circuit, d'où, ſortant du côté de l'*Orient*, il continue à ſerpenter de plus en plus, & retourne vers le *Midi*; & continuant ſa route vers l'*Occident*, il enferme ſa propre ſource comme par un cercle, & reprend enſuite ſon prémier cours vers le *Nord*, traverſant diverſes Provinces du Roïaume d'*Ethiopie*; puis entrant dans le Roïaume de *Sannar*, ou, après s'être joint au-deſſus de cette Capitale, à la diſtance de 6. journées, à un Fleuve plus gros que lui, qu'on apelle *Bahan-Abgad*, c'eſt-à-dire, *Mer-Blanche*, il entre dans l'*Egypte*, & porte ſes eaux dans la *Méditerranée*.

Le grand Fleuve, auquel il ſe joint du côté de la *Libie*, & du *Couchant*, le côtoie dès ſa ſource, & l'accompagne dans ſa ſource, à la diſtance de 15. à 20. journées, ſe groſſit en chemin des pluies continuelles, qui tombent depuis la Ligne jusqu'au 20e. dégré pendant 5. à 6. mois; c'eſt-à-dire depuis l'équinoxe du printems jusqu'à celui de l'automne, & ſe joint en cet endroit au *Nil*, qui s'enfle de la même ſorte, compoſant la prodigieuſe quantité d'eau, qui a fait le ſujet de tant de raiſonnemens. Ainſi ce que j'ai dit l'accroiſſement du *Nil* ſe trouve confirmé, & reſte ſans aucun doute.

Je dois cette découverte à Hadgi-Ali, Envoïé du Roi d'*Ethiopie* au *Caire*, où il avoit ordre de chercher un habile Médecin, *Franc*, pour guérir le Roi ſon Maître, qui avoit la lèpre à un bras, & à une cuiſſe. Ce Seigneur vint, comme je le dirai encore plus amplement, en 1698. au *Caire* chez Mr. de Maillet, Conſul de *France*, pour lui demander la permiſſion, pour Charles Poncet, originaire de *Franche-Comté*, de l'accompagner en qualité de Médecin dans l'*Ethiopie*. Il nous circonſtancia parfaitement tout ce que j'ai avancé ſur la ſource du *Nil*.

Nil *plus facile à remonter, qu'à deſcendre.*

On ſe perſuade aiſément, qu'il eſt facile de deſcendre cette rivière, & qu'ainſi on peut venir aiſément dans la baſſe, ſur

tout ſi l'on ſait, que le *Nil* n'eſt pas fort tortueux, & qu'il eſt même aſſez rapide; mais on ne s'imaginera pas, ſans l'avoir vu, ni ſans l'apprendre ici, que, ſans aucun ſecours de la rame, des cordes, & des chevaux, les bateaux presqu'en tous tems remontent ce Fleuve avec une ſeule voile, & avec la même viteſſe qu'ils le deſcendent. Il y règne plus de 11. mois de l'année des vents favorables à le remonter; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ces vents augmentent, à meſure que ce Fleuve s'accroit vers le milieu de l'Eté; en ſorte que, plus il eſt enflé, & rapide, plus on le remonte avec facilité, & viteſſe: car alors les bateaux ne touchant plus, ils ſont emportés par le vent d'une rapidité extrême. On vient, en Eté, de *Roſſette* au *Caire* en moins de 40. heures; & l'on compte, de l'un à l'autre plus de 67. lieues: il y en a plus de 34. par terre. On y met plus de tems dans les autres ſaiſons, parce que les vents ne ſont pas ſi conſtamment favorables. Quant à la deſcente, elle eſt ordinairement de deux ou trois journées. On y en emploie quelques fois jusqu'à 6. ou 7. dans le tems que les eaux ſont baſſes. On a auſſi vu des bateaux, qui ont fait cette route en 18. heures, lorsqu'au mois d'Octobre les vents ſont au *Midi*, ſelon le cours du *Nil*, qui eſt encore enflé.

J'ai obſervé que la plupart des bords du *Nil* ſont ſemés de gros villages, & que le *Delta* ſurtout eſt plein de cent diverſes ſortes de verdures, qui rendent ce pays le plus agréable de l'Univers. Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'OVIDE apelloit ce Fleuve riant, & délicieux.

*Delicias videam*, NILE *jocoſe*, *tuas.*

Il l'eſt encore aujourd'hui infiniment; & il y a apparence qu'il l'étoit encore plus autrefois, lorsque le pays n'étoit pas infeſté d'*Arabes*, & lorsque que la tirannie n'empêchoit pas qu'on ſe logeât avec agrément, & qu'on embellît par l'art ce que la nature y offre d'elle même. On feroit des choſes enchantées dans un pays ſi beau, & ſi fertile.

ETAT

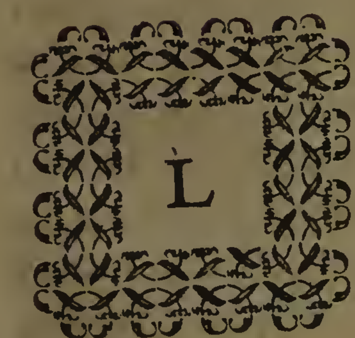


# ÉTAT PRÉSENT DE L'EGYPTE.

## *LIVRE II.*

### CHAPITRE PREMIER.

*Article I. Fécondité de l'Egypte.*



Le terroir de l'*Egypte* doit être regardé ſous deux points de vue différents. Celui, qui eſt deſtiné aux grains, tire ſa fertilité du ſeul débordement du *Nil.* Une ſeule fois, que ce Fleuve l'arroſe, lui ſuffit pour le mettre en état de donner une abondance de blé de toute eſpèce, ſans que l'art y intervienne, ni qu'il faille l'arroſer par de nouvelles eaux.

Pour le terroir, emploïé au jardinage, il eſt ordinairement tiré en lignes, & partagé en quarrés de 4. à 5. piés de diamètre, ſéparés les uns des autres par de petites élévations, que l'on perce dans le tems de l'arroſage, & qu'on referme quand la terre eſt aſſez abreuvée. On conduit ainſi l'eau de l'un à l'autre.

*Grains.*

L'*Egypte* n'eſt pas moins abondante aujourd'hui en blé, qu'elle l'étoit au tems des *Romains*, lorsqu'on l'appelloit, plus juſtement que la *Sicile*, la *Mère nourricière de Rome*, ou lorsqu'elle fourniſſoit le blé aux munitionaires de l'Empire. Cette terre étoit ſi fertile en ce tems-là, que, ſelon les Auteurs contemporains, un muid en rendoit cent vingt. Cette fertilité ne venoit pas du ſoin, qu'on ſe donnoit de travailler cette terre. Toute la façon, qu'on y faiſoit, étoit de jetter le grain, après que le *Nil* s'étoit retiré, & d'y envoïer des brebis, ou des cochons, pour le faire entrer dans la terre, en le foulant; & l'on venoit 4. ou 5. mois après cueillir le fruit d'un travail ſi modique. On faiſoit encore fouler les épics par le même betail. Si quelqu'un, plus laborieux, vouloit avoir une récolte plus abondante du double, il n'avoit qu'à former ſur la terre un petit ſillon, & la remuër un peu: moïenant ce petit travail, il récueilloit au double des autres.

*Manière d'enſemencer es Terres.*

*Promte, & abondance récolte.*

Il ſe trouve encore des perſonnes, qui aſſurent, que la terre, lorsqu'elle eſt un peu travaillée, rend 80. pour un; qu'un grain de ſemence produit les 20. à 25. épics; mais communément elle rend 10. pour 1. C'eſt ſurquoi on peut compter ſurément aujourd'hui. Il eſt vrai, qu'elle eſt très-mal cultivée. La façon, qu'on y fait, eſt de ſemer les blés ſur la terre, à meſure que le *Nil* ſe retire, & de remuër cette boue avec une planche, attachée au bout d'un bâton. Lorsque la terre eſt plus ferme, ils attachent un fer, le long de la planche; &, en bêchant légèrement la terre, ils ſèment le blé, & le couvrent du même inſtrument. Enfin la dernière façon la plus utile, & la plus laborieu-

ſe,

ſe, eſt de la labourer légèrement, & d'y paſſer enſuite la herſe, comme l'on fait en *France*, & ailleurs en *Europe*.

Un arbre croit plus en *Egypte* en 3. ans de tems, qu'il ne fait en 10. ans en *Europe*. Jamais la nature n'y languit; ſi quelques arbres ſe dépouillent de leurs feuilles, c'eſt pour en reprendre de nouvelles peu de jours après. Je n'entreprendrai pas de parler de chaque arbre en particulier. PLINE en parle aſſez au long, & j'y renvoie mon Lecteur, que je ne veux pas ennuïer; & d'ailleurs, je n'en ſuis pas inſtruit à fonds. Je parlerai ſeulement de quelques arbres les plus communs.

Article *II.*

*Arbres. Ils croiſſent plus en* Egypte *en* 3. *ans, qu'ailleurs en dix.*

Le Pêcher, & l'Abricotier, y ſont très-communs; & le fruit du prémier, quoique bon, ne vaut pas celui de *France*. Les Pèchers y ſont de diverſes eſpèces, & toutes bonnes. Quand ces fruits ſont paſſés au *Caire*, ils commencent à *Roſſette*.

Le Raiſin eſt un fruit très-commun, & très-abondant en *Egypte*: il n'eſt pas croïable combien un ſeul ſep en raporte. Il y en a un dans la maiſon conſulaire de *France* au *Caire*, qui en a porté 436. groſſes grapes, & qui en raporte ordinairement plus de trois cens. Le raiſin eſt fort bon, & l'on en feroit du vin de même qualité, ſi l'on étudioit ce qu'il faut obſerver pour y reüſſir.

*Abondance de raiſin.*

Les Figues d'*Alexandrie* ſont admirables, mais petites. Celles des autres lieux de l'*Egypte* ſont plus groſſes, & aſſez bonnes.

Article *III.* *Figues de diverſes eſpèces.*

Le *Figuier d'Adam*, ou *Papirus* des Anciens, eſt fort commun du côté de *Damiette*. Cet arbre porte une eſpèce de figues, qui viennent par bouquets; il y en a, au moins, une douzaine à chaque bouquet; elles ſont de la groſſeur d'un petit concombre, & d'un goût, ſelon moi, très-agréable. Ce fruit eſt fort eſtimé. On prétend, que les Anciens faiſoient leur papier de l'écorce de cet arbre. Ils s'en ſervoient pour écrire, & lui donnoient différents noms, à proportion de ſa longueur, & largeur. Il eſt certain, que c'eſt de-là que vient le Nom de *Papier*.

Figuier d'Adam, *ou le* Papirus *des Anciens.*

On vendoit autrefois les feuilles de cet arbre, pour en faire des plats, des aſſiettes, & même des napes de tables.

Il y a une autre eſpèce de figues, qu'on nomme *Figues de Pharaon*, qui viennent à l'arbre, nommé *Sycomoro*, non aux branches, comme les autres fruits, mais au tronc m me, en le frappant avec de groſſes pierres, & des marteaux. De ces contuſions ſortent des figues, à peu près de la figure, & de la groſſeur des ordinaires. Il n'y a que les pauvres gens, & les oiſeaux, qui les mangent, parce qu'elles ſont inſipides.

On voit en *Egypte* un arbre d'une hauteur conſidérable, dont les feuilles ſont minces, très-vertes, & aſſez agréables. Il porte de petits fruits de la groſſeur d'une Cériſe, & qui n'en ont pas le goût. Ils ont un noïau, & ne ſont pas mauvais.

*Pommes à noïau.*

*Dattiers, ou Palmiers d'un grand revenu.*

Les Dattiers, ou Palmiers, ſont les arbres les plus abondans en *Egypte*, & ceux d'un plus grand revenu. Un bon Dattier raporte chaque année à ſon Maître environ 3. écus & demi, ſans aucun ſoin de la culture; il croit au milieu des Sables. Tout eſt utile en lui, & rien n'eſt perdu, pas même les feuilles.

*Citroniers, & Orangers, au milieu des Epines.*

Les Citroniers, & Orangers, ſont les arbres les plus ordinaires des jardins. Sans qu'on les arroſe, & quoique pleins d'épines, ils produiſent de très-bons fruits, que ceux du pays mangent, comme les *Européens* font les pommes.

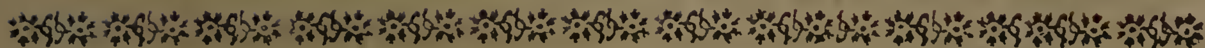
*Singularité de l'arbre* Sener.

L'arbre, appellé *Sener*, qui ſert au chauſage, a quelque choſe de ſingulier; il fait grand feu en brûlant, & ne laiſſe aucune cendre, ou ſi peu, qu'à peine peut-on en voir dans le foïer.

*Eau de* Calafe.

Il y a un arbre, qu'on apelle *Calafe*, dont la fleur eſt très-recherchée. On la fait diſtiller, pour en tirer un Sudorifique, & cordial très-médecinal. Cette diſtillation ſe fait avec l'eau, où l'on fait infuſer la fleur; autrement on n'en tireroit rien.

CHA-



## CHAPITRE II.

On trouve en *Egypte* toutes les espèces de Mélons, qui sont en *Europe*, & sur les côtes de la *Méditerranée*. Il y en a, de plus, un dont la chair est toute verte, & d'un goût exquis. On le nomme *Domeri*. Les Mélons d'eau, ou *Pastèques*, y viennent aussi, surtout près de *Rossette*, à un village, auprès de la barre de *Damiette*. Outre ces espèces, il en vient au *Caire*, & dans les environs seulement, encore une autre, dont la forme est semblable à une navette de Tisseran. On l'appelle *Abdelarins*; c'est-à-dire en *Arabe* l'esclave de la douceur, parce qu'il y faut beaucoup de Sucre. Il n'y a pas au monde de fruit plus sain; on en donne aux malades, à qui l'on défend le bouillon, & les autres fruits. L'*Abdelarin* a une belle écorce, très ouvragée. On applique un fer rouge à la queue de ce Mélon, pour le porter à maturité; Cependant ceux du pays le mangent indifféremment verd, ou mur, comme l'on mange les poires, & pommes. On ne connoit ce fruit, que dans ce seul endroit de l'*Egypte*.

Article I.

*Herbes, & légumes. Mélons de diverses espèces excellens, & très-sains.*

La quantité de Concombres, qui se mangent au *Caire*, est incroïable. Ils croissent deux fois l'an; l'une dès que le *Nil* a cessé d'inonder le pays, & l'autre vers le milieu de l'Eté. Dans l'entre-deux, on mange une sorte de laitue semblable à la romaine; Elle est douce, & très-bonne. Les Campagnes en sont couvertes. Les *Egyptiens* aiment ces sortes d'herbes, aussi-bien que les raves, & les carottes, qui sont d'une espèce singulière, & dont il se fait tous les jours au *Caire* une consommation extraordinaire, jusqu'à des centaines de charges de chameau.

*Concombres deux fois l'an.*

L'her-

L'herbe, dont on mange le plus, se nomme *Mélouchie.* Elle rend les sauces, & le bouillon, où elle cuit, aussi épais que la gélée.

Les feuilles de vigne sont aussi d'un grand usage chez les *Turcs.* Lorsque ces feuilles sont encore tendres, on s'en sert pour enveloper des viandes hachées, qu'on met en bols, comme des pelotons, qu'on entasse, l'un sur l'autre dans un vase, avec beaucoup d'ingrédiens. On fait cuire le tout avec cet assaisonnement, & les *Turcs* en font un grand cas. Il est certain, que c'est un des mêts les plus délicieux qu'on serve sur leurs tables. Ainsi les vignes rendent en *Egypte* un double produit, & en raisins, & en feuilles. Le revenu de ces dernières est même plus considérable que celui des raisins.

Il n'est pas possible de dire ce que c'est que le fameux *Lotus* des Anciens; il est inconnu aujourd'hui en *Egypte.* Quelques-uns conjecturent, que c'est le blé de *Turquie*; d'autres un blé particulier, qui croit dans l'*Arabie*, & qu'on voit aussi en *Egypte.* On l'apelle *Dura*, différent de la graine de Perroquet, qui vient du *Saffranon* d'*Egypte*, quoique *Dura* signifie, en langue du pays, Perroquet. Je ne vois pas néanmoins que ces choses conviennent au *Lotus* des Anciens. Si le *Lotus* est la *Coloasse*, ce qu'on ne peut assurer, il y en a beaucoup, & de très-bon à manger, lorsqu'il est bien aprêté. C'est une grosse racine ronde, & rougeâtre.

Article *II.* *La chicorée & les laitues romaines d'une douceur enchantée. Elles se mangent sans assaisonnement.*

Le *Cicut*, ou *Cas*, en *Arabe*, est une espèce de laitue sauvage, dont on tire de l'huile.

Il y a dans les campagnes une chicorée admirable, plus douce mille fois que celle de nos jardins. Elle vient naturellement dans les prairies, & beaucoup plus du côté de la *Matharée;* lieu consacré par la présence de J. C. Les seuls *Francs* la font blanchir, & s'en servent à façon de l'*Europe.*

Les

Les Oignons d'*Egypte*, si vantés dans l'Ecriture, & si regrettés par les *Israëlites* après leur sortie de l'*Egypte*, n'ont peut-être rien perdu de leur ancienne bonté. Ils sont plus doux, & de meilleur goût, qu'en aucun lieu du monde. Ils sont quelque fois à si bas prix, que six cens livres ne coutent que 8. à 10. soûs: Je les ai vu valoir une fois un écu les 600. livres. On les vend tout cuits au *Caire*, & les rues en sont pleines.

Article III. *Oignons d'une bonté singulière.*

L'*Egypte* seule fournit du ris à toute la *Turquie*, qui en fait un usage extraordinaire, aussi bien que la *Barbarie*. C'est la nourriture la plus commune des peuples de ces contrées, qui tient aussi de l'*Egypte* diverses espèces de fèves, & de lentilles; mais il y a une observation à faire sur le tems, où l'on transporte les grains de ce pays dans les autres. Ils ne se conservent pas, à moins que les vents du *Nord* n'aïent commencé à souffler, avant qu'ils soient embarqués. Ainsi, il ne faut pas les embarquer pour le transport, avant le 15. Juin. Il y en a toujours de nouveau à la fin de Mars, ou au commencement d'Avril; & toute la moisson est finie 15. ou 20. jours après Pâques.

*Ris assez abondant en* Egypte, *pour fournir toute la* Turquie, *& la* Barbarie.

C'est alors qu'on aporte de toute l'*Egypte* les rentes dues au *Grand-Seigneur*. On les reserve dans de grandes places au vieux *Caire*; & on les apelle les greniers de *Joseph*. Ces endroits n'ont point de couverture; & une infinité d'oiseaux en emportent tant, que le *Sultan* passe, chaque année, une diminution de plusieurs milliers de septiers pour leur nourriture.

## CHAPITRE III.

Les Brébis, & les Chêvres, sont si fécondes en *Egypte*, qu'elles y portent deux fois l'an: la prémière fois deux Agneaux, & un à la seconde. Pour les Chêvres, elles portent jusqu'à 4.

Article I. *Animaux domestiques.*

*Fécondité des Brébis, & des Chèvres.* 5. 6. & 7. Chévreaux à la fois. Les Vaches portent aussi assez ordinairement 2. petits d'une ventrée. Ceux qui veulent le plus profiter sur la laine, font tondre les Brébis deux fois l'an; & ceux qui veulent avoir de la laine longue, ne les tondent qu'une seule fois.

Le Mouton n'est bon en *Egypte*, que pendant la verdure; c'est-à-dire en Décembre, Janvier, & Février: hors de ce tems, il sent la laine. Les *Turcs*, selon leur usage ordinaire, ne coupent point les Moutons; & ils font leur nourriture la plus ordinaire de ces Animaux.

*Beauté singulière des Chèvres.* Les Chêvres y sont assez bonnes; mais leur beauté l'emporte sur leur bonté. Leurs oreilles pendent quelques fois à 2. piés. Elles ont le nez aquilin, la peau marquetée dans la dernière justesse, & égalité.

*Qualité des Bœufs.* Les Bœufs ont souvent la même la régularité dans leurs différentes taches; & il s'en trouve d'une si rare beauté, que le pinceau ne pourroit rien faire de plus régulier. Toutes les taches noires, qui sont d'un côté, se trouvent aussi de l'autre. La chair de Bœuf est excellente, sur tout dans la verdure, & elle ne le cède en rien à la viande des Bœufs d'*Europe*, & d'*Asie*. Elle a encore l'avantage d'être fort nourrissante.

*Abondance de Buffles.* Il y a beaucoup de Buffles en *Egypte*, qui n'ont pas la férocité de ceux d'*Europe*. Leurs Fémelles produisent un lait exquis, même pour le beure. On en mange; au *Caire*, d'excellent. La chair de Buffle est pour le Peuple, aussi bien que celle de Bœuf. Les Grands croiroient se deshonorer, s'ils en faisoient servir sur leurs tables.

Article II. *Veaux, & leur usage.* On ne mange point de Veau en *Egypte*. Les seuls *Juifs*, & *Francs*, en achètent quelques-uns. Les *Turcs* croient, qu'il y a de la folie, & du pêché, de tuer ces Animaux dans leur jeunesse, parce qu'ils sont plus utiles, lorsqu'ils sont parvenus à leur juste grandeur.

Il est fort ordinaire aux Vaches, & aux Fémelles des Buffles

de

de faire deux petits à la fois: quelques-uns en ont même porté jusqu'à quatre; &, lorsqu'un des deux petits meurt, on l'empaille, afin d'obliger les méres à ſe laiſſer tetter par l'autre, en les leur repréſentant tous les deux.

L'*Egypte* produit beaucoup de Chevaux d'une bonté ſingulière. Ils ſont forts, & légers à la courſe: Cependant ils ne ſervent point à la charge; & il n'eſt pas permis à chacun de les monter. Parmi les *Francs*, les ſeuls Conſuls oſent les monter; encore les *Egyptiens* diſent, lors qu'ils voient ces Meſſieurs à cheval, qu'il faut que l'animal ſoit bien malheureux de ſervir de monture à un *Infidèle*. Il eſt défendu aux étrangers de les emmener hors du Pays. *Chevaux.* *Idée qu'en ont les* Turcs.

Il y a des Mules en aſſez grande quantité. On s'en ſert pour les voitures, pour porter la charge, & pour monter; mais les Anes y ſont en plus grand nombre, & ſont la monture ordinaire des gens, qui vont dans les villes, & dans les campagnes. Leur pas eſt doux, ſûr, & vîte; c'eſt ce qu'on apelle *emble*. Dès qu'ils ſont arrivés à l'endroit, où l'on à affaire, ils ne veulent plus marcher; & on les battroit longtems en vain, pour les faire marcher, à moins que celui qui les conduit, avec le Cavalier, qui les monte, ne leur faſſe un ſigne particulier. *Singularité dans les Mules, & les Anes.*

Les Chiens ne ſont pas en grande conſidération en *Egypte*. L'entrée des maiſons leur eſt défendue; &, à peine veut-on leur donner de l'eau: cependant ils ont quelque choſe de ſingulier, qui mériteroit bien quelque conſidération: car ils reſtent naturellement dans l'endroit où ils ſont nés, & ne ſe mêlent point avec les autres d'un quartier différent.

Pour les Chats, ils ſont dans une eſpèce de vénération. Ils ont leurs hôpitaux, où l'on a bien ſoin d'eux. Ils ſont d'une beauté admirable; & on les eſtime pour leur utilité.

Les Chameaux ſont encore plus communs en *Egypte*, que les Chevaux, les Mules, & les Anes. On s'en ſert dans les Caravanes, pour porter toutes ſortes de marchandiſes, & de proviſions.

ſions. Tous ſavent, qu'un Chameau porte le double de la charge d'un Mulet; qu'un ſeul Homme en conduit cinq, les charge, & les décharge, avec plus de facilité, que deux Hommes ne chargent une Mule, par l'inſtinct qu'a cet Animal de ſe courber ſur ſes genoux, pour ſe laiſſer charger, & décharger. Outre cela, il faut peu de choſe pour ſa dépenſe; il ne mange qu'une fois le jour, & demeure quelque fois, dans la néceſſité, pluſieurs jours ſans boire. Il porte lui même, dans ſa charge, en croupe, le boire, & le manger, qui ſont néceſſaires pour 5. ou 6. jours pour ſon entretien, & celui de ſon conducteur. Ces proviſions conſiſtent en farine d'orge, paille hachée menu, & eau, que le Chamelier lui diſtribue tous les ſoirs par portions meſurées. De cette farine, on prend 8. à 10. onces qu'on délaie avec l'eau, & dont on fait une pâte, qui fait la nourriture de chaque Chameau. Après qu'il a mangé cette pâte, le Chamelier lui donne environ deux poignées de paille hachée, & le fait boire.

*Animaux féroces.* Les bêtes feroces y ſont rares, parce qu'il n'y a ni bois, ni fontaines, hors des lieux arroſés par le *Nil.* D'ailleurs, tout le pays eſt ſi peuplé, qu'elles n'y peuvent trouver de retraite.

On voit cependant quelques Renards, & des Loups, qui deſcendent la nuit dans les Campagnes, & regagnent les Sables, & les Déſérts pendant le jour.

*Hippopotame, & ſa forme.* L'Hippopotame ſe trouve dans la *Haute-Egypte.* C'eſt un Animal, qui a la forme d'un Cheval, ou plutôt d'un Bœuf; il eſt fort dangereux, & nuiſible, aux biens de la terre. Sa peau eſt de l'épaiſſeur de deux doigts. On en apporte de la *Nubie* au *Caire*, mais coupés par tranches. Ils ſont difficiles à tuer. Les *Nubiens* aſſurent, qu'ils ont la voix ſi terrible, qu'elle fait trembler la terre. MATTHIOLE rapporte, que MARCUS SCAURUS, Idile *Romain*, fut le prémier, qui fit voir à *Rome* un Hippopotame vivant, qu'il y emmena avec cinq Crocodiles.

*L'Ichneumon Ennemi du Crocodile.* L'Ichneumon, que les *Egyptiens* avoient autrefois en ſi grande vénération, eſt ce qu'on apelle aujourd'hui le *Rat* de *Pharaon.*

Il

Il n'a jusqu'à-present rien diminué de ſon inſtinct naturel, & de ſon inclination à faire la guerre au Crocodile. Il épie l'endroit, où il va faire ſes œufs; il prend ces œufs, & les porte dans le ſable, pour les caſſer tous, s'il en a le tems, parce que le Crocodile veille auſſi pour l'en empêcher, & le pourſuit. Ce Rat voiant cela, s'enfuit dans les trous, qu'il a eu ſoin de faire auparavant, pour ſe mettre à couvert de ſon ennemi. De ſorte que ce qu'il ne peut faire à une fois, il l'exécute à pluſieurs repriſes. Le Crocodile, pour ſauver quelques œufs de quatre cens, ou environ, qu'il fait à la fois, eſt obligé de les tranſporter ſur quelques petites Iles, lorsque le *Nil* s'eſt retiré, afin de donner le tems au ſoleil de les faire éclore. Ce Rat a encore une autre manière de faire la guerre au Crocodile, c'eſt lorsque cet horrible, & cruel Animal dort au ſoleil, ſelon ſa coutume, la gueule ouverte, le petit Animal entre dans ſon ventre, & n'en ſort qu'après lui avoir devoré les inteſtins. C'eſt ainſi que Dieu, qui a ſi ſagement réglé toutes choſes, ſe ſert d'un ſi petit Animal, pour empêcher la multiplication d'un monſtre, qui ruineroit le Genre humain. *Son induſtrie.*

L'Ichneumon, ou *Rat* de *Pharaon*, autrement *Loutre Egyptien*, eſt presque de la grandeur du Chat. Il en a les génitoires, les dents, & la langue. Il eſt d'un poil moucheté de blanc, de jaune, & de couleur de cendre; mais très-rude. Il a presque le grouin d'un porc, & il fouille la terre comme le porc. Ses oreilles ſont courtes, & rondes; & il a les jambes noires, & cinq griffes aux piés de derrière. Il porte une longue queue, qui s'épaiſſit auprès des reins. Quelques-uns ont prétendu, que l'Ichneumon étoit hermaphrodite, parce qu'on lui voit au dehors du fondement une entrée aſſez large, que la chaleur fait ouvrir, quoique le fondement ſoit bien fermé.

Cet Animal eſt ennemi de tous les Rats, des Chats, & de l'Aſpic qu'il hait infiniment. Dans le combat qu'il a avec ce dernier, il a la fineſſe de ſe veautrer dans la boue, ou de ſe plonger dans l'eau, & de ſe rouler après dans la pouſſière, qui, en ſe

féchant, forme une croute, qui lui fert du Cuiraffe contre fon énnemi. On peut aprivoifer cet Animal vers *Alexandrie*, en lui donnant à manger des Serpens, des Rats, des Limaçons, & autres Infectes; mais, dèsque le vent fouffle fur lui, il fe cache.

*Crocodile.* Le Crocodile, qui eft un amphibie, & qui vit plus fur la terre, que dans l'eau, dans la *Haute-Egypte*, où il fe tient volontiers, & où il y en a de prodigieux, n'a point de langue. Il a fur l'œil, outre la paupière, une pellicule tranfparente, qu'il recule au coin de l'œil, lorsqu'il l'ouvre au fortir de l'eau, & qu'il étend au contraire quand il y rentre: ce qui s'aperçoit très-fenfiblement. Cet Animal eft fort dangereux, & fait bien du mal dans les endroits où il fe trouve, puisqu'il emporte bien vîte un Homme, & d'autres Animaux, quand il peut les joindre au bord du *Nil*.

Des perfonnes dignes de foi m'ont affuré, que vers l'*Effèné*, c'eft-à-dire, l'ancienne *Syène*, dernière Ville de l'*Egypte* vers *Sannar*, il y en a en grande quantité, & de fi monftrueux, qu'ils arrêtent de petites Caravanes, quand elles paroiffent fur les bords du Fleuve.

La manière, dont on les prend, eft affez particulière, quoique différente. Il y a des Hommes, qui fe cachent fur les bords du *Nil*, où ils favent que cet Animal fe retire; & ils lui tendent des piéges. Dès qu'il y eft arrêté, le Chaffeur accourt avec de grands cris, difant au Crocodile, *Chil draak feynche*, qui fignifie, *lève le bras:* ce que fait auffi-tôt l'Animal, & le Chaffeur lui enfonce d'abord un dard à 2. ou 3. pointes fous l'aiffelle. Il y en a d'autres affez hardis pour attaquer un Crocodile endormi, & lui enfoncer le dard comme ci-deffus, fans qu'il foit pris au piége. D'autres en prennent dans des foffés couverts d'herbes.

*Singularité du Crocodile.* Cet Animal, qui eft le feul de tous, qui ait la machoire de deffous fixe, & celle de deffus mobile, ne mâche point. Ses dents entrent les unes dans les autres. Il avale fa proie; mais, lorsqu'il ne peut engloutir un Homme, il le déchire avec fes pattes.

Divers

Divers *Nubiens* aſſurent, que les parties génitales du Crocodile ont beaucoup de vertu dans l'empire de *Vénus*; qu'on les fait ſécher, les pulvériſe, & les mèle avec tout ce qu'il y a de plus chaud; que les Grands de *Nubie* uſent de cette compoſition, plus puiſſante mille fois que celles des *Turcs*, & les nôtres.

On voit des Gazelles en aſſez grand nombre près d'*Alexandrie*. C'eſt une ſorte de Chévreuil, dont l'œil vif, & perçant, a paſſé en proverbe. Pour louër en ce pays-là les yeux d'une Dame, on dit, *qu'elle a des yeux de Gazelle*.

On trouve dans les montagnes, qui ſéparent l'*Egypte*, de la *Nubie*, une ſorte de Lézard aſſez grand, dont les pattes reſſemblent abſolument aux piés, & aux mains de l'homme, aïant les 5. doigts parfaitement formés. La ſeule différence qu'il y a, c'eſt que leurs doigts ſont munis de griffes, au lieu d'ongles. Cet Animal vient manger avec les Caravanes, ſans jamais faire de mal à perſonne. On en voit quelques-uns au *Caire* entre les mains des bâteleurs. On voit d'autres eſpèces de Lézards approchant du Crocodile; c'eſt ce que les Anciens ont appellé de *petits Crocodiles de terre*, dont la chair des reins eſt bonne pour l'acte Vénérien. *Reptiles.*

Il y a dans la *Haute-Egypte* des Salamandres, dont la piquûre eſt mortelle. Cependant il eſt certain, qu'en général les Serpens, & les autres Bêtes vénimeuſes, le ſont moins dans les pays chauds, que dans les froids. Auſſi les piquûres des Scorpions ſont elles très-peu dangereuſes en *Egypte*. On les manie, & porte dans le ſein avec la même aſſurance, que l'on feroit des fleurs. Il eſt ſurprenant de voir les *Arabes* tirer de leurs poitrines ce qui cauſeroit la mort à mille perſonnes en *Europe*. *Serpens peu à craindre en Egypte.*

La Vipère d'*Egypte* eſt fort eſtimée, auſſi-bien que les Serpens, qui ſont de diverſes eſpèces.

Il y a au *Caire* certaines gens, qui ſont ſi amateurs des Serpens, qu'on les voit pâmer de plaiſir, lorsqu'ils en atrappent. Quelques-uns de nos *Européens* m'ont aſſuré, qu'allant à la rencontre de Mr. NOINTEL, jusqu'à *Sués*, une de ces ſortes de per-

ſonnes

*Mangeurs de Serpens.* ſonnes les accompagna ; & qu'aïant apperçu un Serpent, lorsqu'ils étoient à manger, il s'élança deſſus avec une ardeur incroïable ; mais que le Serpent s'étant échapé, cet Homme s'évanouït de douleur. Le Serpent aïant reparu auſſi-tôt, au bruit qu'on en fit, cet Homme revint à lui, & ne fit qu'un ſaut jusqu'au Serpent, le ſaiſit, & le dévora dans l'inſtant. On voit au *Caire* ce Spectacle dans les Cérémonies de la Fête du *Pavillon* du *Prophéte*. Les Mangeurs de Serpens donnent ces plaiſirs en divers endroits de la Ville. Les Serpens, qu'ils ont, ſont presque de la groſſeur du bras. Je ne ſais comme ils s'y prennent ; mais il paroit, qu'ils commencent par la tête, puis ils mordent encore 4. à 5. morceaux. Alors un autre arrache le Serpent au prémier, & en avale auſſi. Il lui eſt arraché par un troiſième, qui en fait autant, & ainſi jusqu'à ce qu'il n'en reste plus. Ils les trouvent meilleur, en hiver, qu'en Eté.

Il y a auſſi un Serpent, qui s'élevant ſur la queue, étend des deux cotés de la gorge une eſpèce d'aileron de largeur d'une bonne main, & un peu pus long; cela lui ſert à ſe ſoutenir, comme les ailes d'un Cerf volant. C'eſt peut-être ce qui a donné lieu à l'hiſtoire des Serpens volans, qu'on ne trouve point.

Il eſt certain,que dans un tems de l'année les Serpens deſcendent des montagnes,où ils s'étoient retirés durant l'inondation.Il en peut encore venir du côté de l'*Ethiopie* ; mais ils n'arrivent pas jusqu'au *Caire*. On dit, qu'il s'en trouve même, qui ont des piés, & des ailes faites comme celles des Chauves-Souris. Je crois, que ces prétendues ailes ſont des cartilages étendus. L'Ennemi mortel des Serpens eſt l'*Ibis*, que eſt une eſpèce de Faucon, qui fréquente les Campagnes: Ce n'eſt point la Corneille, comme quelques-uns le prétendent.



# CHAPITRE IV.

Les Oiseaux, qui se trouvent en *Egypte*, mériteroient un volume entier. Je ne crois pas, qu'il y ait pays au monde, où il s'en trouve de tant de diverses espèces, & de si singulières. Article I. *Oiseaux abondans en* Egypte.

Les *Demoiselles* de *Numidie*, les *Agobilles*, les *Stigènes*, & beaucoup d'autres, qu'on a vu, & qu'on voit dans les ménageries du Roi de *France*, se tirent de l'*Egypte*.

Toutes sortes d'Oiseaux aquatiques, qui sont les plus abondans en *Egypte*, ne se trouvent pas partout sur le *Nil*. Les uns se tiennent aux embouchures, d'autres au *Caire*, & aux environs, & les autres dans l'*Egypte supérieure*. La quantité de Lacs, qui restent dans les Campagnes, après que le *Nil* s'est retiré, sont aussi la retraite d'un grand nombre de ces Oiseaux, qui vivent de Poisson. Il faut qu'il s'y trouve une grande quantité de Poisson, puisqu'on voit quelque fois cent mille Agobilles ensemble. C'est un Oiseau, auquel il faut au moins trois à quatre Poissons par jour. J'avoue, que je n'ai point vu d'Ibis, ou du moins ne sai-je pas en avoir vu. DAPPER, dans son *Afrique*, dit, que l'Ibis se tient entre *Rossette*, & *Alexandrie*; mais je ne sais sur quel fondement, quoique l'Ibis soit regardé comme un Oiseau propre à l'*Egypte*. *Agobilles mangeurs de Poisson.* *Ibis, Oiseau peu connu.*

Il y a divers Oiseaux en *Egypte*, qui mangent les Serpens; mais on voit de ces Oiseaux ailleurs.

L'Oiseau, qu'on nomme au *Caire* le *Chapon de Pharaön*, & *Saphon-Pacha* à *Alep*, & *Alexandrette*, mange les Serpens; Il y en a de tout blancs, & de blancs & noirs, de la manière que PLINE décrit l'Ibis. Quelques-uns ont pensé, que l'Ibis, & la Grue, sont le même Oiseau. Si l'on avoit quelque représentation *La Chapon de* Pharaön, *ou vrai Ibis.*

 de

de l'Ibis, on pourroit discerner cette espèce d'entre les autres Oiseaux; car il n'est pas possible que l'espèce en soit perdue. Le Chapon de Pharaon suit les caravanes, qui vont à la *Mèque*, & vit des entrailles des Animaux qu'on tue, & des restes de repas des voïageurs. On n'en voit point sur cette route, que du tems des caravanes. Ce qui fait penser, qu'il pourroit bien être l'Ibis des Anciens. Cela supposé, les Oiseaux, que Moïse mena avec lui dans le Désert, ou si l'on veut, les Ibis, ne pouvoient-ils pas y avoir suivi son armée? L'Histoire dit à la vérité, qu'il les fit porter en cage. C'est un effet d'une grande prévoïance, mais qui paroit assez inutile; car ne se peut-il pas faire, que quelques Habitans des lieux, où ils dévorèrent tant de Serpens, n'y en aïant jamais vu auparavant, crussent qu'on les y avoit portés exprès, au lieu de s'imaginer, qu'ils eussent suivi l'Armée, dans la vue de la proie, qu'ils en attendoient, & que cette pensée ait ensuite prévalu dans l'Armée même? Quoiqu'il en soit, l'Ibis est inconnu aujourd'hui; & il n'est point distingué des autres Oiseaux, comme le vrai Ibis des Anciens.

*Réflexion curieuse sur les Oiseaux, que* Moïse *mena dans le Désert.*

Article *II.*

Le *Grand-Seigneur* tire des Faucons d'*Egypte*. Il y a aussi d'autres petits Oiseaux de proie, qui chassent aux cailles.

*Quantité prodigieuse de Milan.*

L'*Egypte* est si remplie des Milans, que l'air en est quelquefois obscurci: Les *Arabes* nomment le Milan le Père de l'air, *Abou-el-aoua*, pour signifier l'excellence de son vol.

Il n'y a point en *Egypte* de Perdrix, ni de ce que nous appellons chasse de terre, mais celle d'eau est abondante. Il y a beaucoup de Canards sauvages, & autres, de Cercelles, de Becassines, de Pluviers, &c. On y mange des Cailles, & des Tourterelles passagères, qui sont excellentes. Le Pigeon de maison est très-bon en *Egypte*; c'est un des meilleurs mêts qu'il y ait. La volaille est aussi bonne en *Egypte*, que le Climat peut le permettre; &, lorsque les hivers sont un peu froids, & qu'elle est bien nourrie, elle est très-grasse, & fort délicate. On a éprouvé si un

*Délicatesse de la volaille.*

un Poulet éclos ſous la Poule ſeroit meilleur, qu'un autre éclos à la manière ordinaire de l'*Egypte*, c'eſt-à-dire, dans le four. On prétend, que le prémier vaut mieux; mais je crois, que la choſe eſt égale.

Toute la viande étoit autrefois à très-bon marché en *Egypte*. Cela a changé, ſurtout depuis la peſte, & la famine de 1696. La Livre de Mouton y vaut 4. ſoûs, celle de Bœuf deux & demi. La Poule s'y vend 8. à 10. ſoûs, la paire de Pigeons 6. ſoûs, ſans apparence que les choſes retournent à leur prémier état. Peut-être que l'abondance des piaſtres d'*Eſpagne*, qu'on y a aportées, depuis qu'on tire des Caffés pour l'*Europe*, & qui ſont très-communes chez les payſans mêmes, ont contribué à cette cherté. Jamais le villageois n'y fut ſi riche, que depuis quelques années.

Quant au Poiſſon, le *Nil* en fournit abondamment de pluſieurs eſpèces. Il n'y a cependant, que l'anguille, qui ſoit ſemblable à ce que nous trouvons dans nos rivières de l'*Europe*. On y pêche en Décembre, Janvier, & Février, de bons Harengs; & ce qu'il y a de ſingulier, eſt qu'il ne s'en prend que fort peu à *Damiette*, & à *Roſſette*, par où ils doivent monter vers le *Caire*, & qu'on n'en voit non plus en aucun endroit de la *Méditerranée*. Article *III.*

*Poiſſons d'Egypte différents de ceux de l'Europe.*

On eſt à portée au *Caire*, tant de cette mer, que de la mer *rouge*, d'avoir du Poiſſon frais; mais les *Turcs* d'*Egypte* n'en font pas aſſez de cas, pour en faire venir de ſi loin. On y voit ſeulement des Nacres de perles de la mer *rouge*, dont les huîtres ont un très-bon goût.

*Nacres de Perles.*

La pêche eſt très-abondante ſur la mer *rouge*; & il y a une infinité de divers Poiſſons. On y en trouve entre autres un, qui aproche de la figure d'une Femme. Il a deux mains, dont il ſe bat le ſein, lorſqu'il eſt pris, en jettant des cris à peu près humains. Sa peau eſt très-épaiſſe; & l'on en fait des eſpèces de ſouliers, dont on s'envelope les piés, pour les garantir de la du-

*Poiſſon aprochant de la figure de la Femme.*

*Uſage qu'on fait de ſa peau.*

 reté

reté des rochers, & de l'ardeur du ſable, ſur lequel il n'y a perſonne qui puiſſe aller en Eté un ſeul quart d'heure à piés nuds.

Les Côtes du *Delta* ne ſont pas moins poiſſonneuſes; & les divers Lacs, qui y ſont, produiſent une grande quantité de poiſſon; de ſorte qu'on a en *Egypte* abondance de tout ce qui ſert à la vie.



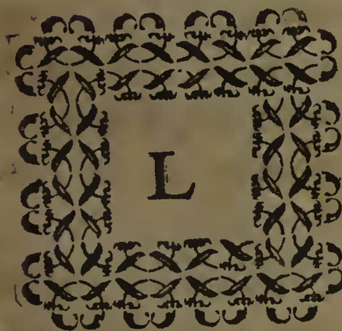


# ÉTAT PRÉSENT DE L'EGYPTE.

## LIVRE III.

### CHAPITRE PREMIER.

### *Description de la Ville d'*ALEXANDRIE, *telle qu'elle subsiste présentement.*



a Ville d'ALEXANDRIE, qui fut fondée par ALEXANDRE *le Grand*, dont elle porte le nom, & bâtie par le fameux Architecte DINOCRATE, selon quelques Auteurs, en 12. jours, ce qui paroit pourtant impossible, est située sur le bord de la mer, à environ 35. miles à l'*Occident* de l'embouchure du *Nil*, qui se décharge à l'*Oüest*. L'enceinte des murailles, dont elle est encore environnée, n'est pas visiblement un ouvrage aussi

Article *I.* *Description* d'Alexandrie.

 ancien

*Distinction entre l'ancienne, & la nouvelle* Alexandrie.

ancien que la fondation de la Ville, ou que le règne de CLE'OPATRE. L'opinion commune est que ces murs, qui n'enferment qu'une bien petite partie de l'ancienne *Alexandrie*, ont été faits il y a 6. à 700. ans par un Roi du pays, & que les tours, & même les murs, en plusieurs endroits, furent depuis élevés à une plus grande hauteur, par un Roi nommé YAOUF, qui régnoit, il y a plus de 330. ans, immédiatement après que les *Mammelucs*, conquirent cet Empire.

Cette vérité est aisée à croire, si l'on considère la structure de ces Tours, dont la plus grande partie subsiste encore aujourd'hui dans leur entier, & qui ne sont point dignes de la main des *Romains*, encore moins des anciens *Egyptiens*. Les Inscriptions *Arabes*, que l'on voit encore sur les Portes; les Portes mêmes, dont le bois est encore entier, depuis que les lames de fer, dont elles étoient couvertes, ont été consumées par le tems; la quantité prodigieuse des colonnes, qui sont entre-lassées dans les Tours, & les autres endroits des murailles: tout cela justifie assez, que cette Ville a été bâtie des ruines de l'ancienne; & qu'il n'y a pas fort long tems, que ces murs ont été élevés. Ils ne laissent pas pourtant d'être considérables, par leur force, & par leur bonté.

*La nouvelle* Alexandrie *bâtie des ruines de l'ancienne.*

*Nombre de ses Tours.*

On y compte cinquante grosses Tours, sans les moindres, dont la plus petite est une Citadelle, dans laquelle on pourroit aisément loger 500. Hommes. Tout y est voûté; & il y avoit plus de cent Chambres dans chacune; celui qui les a fait élever plus qu'elles n'étoient d'abord, a eu soin de faire crépir son ouvrage; & on le distingue fort bien encore aujourd'hui de l'ancien.

Ces Tours, qui sont d'une hauteur prodigieuse, sont jointes l'une à l'autre par une double muraille, dont la Ville étoit environnée; &, quoique d'une muraille à l'autre il y ait plus de 30. piés, ces Tours débordent encore considérablement en de-

hors

hors de la Ville, & ne sortent pas moins en dedans, ce qui peut faire juger de leur épaisseur.

Il y a dans les Tours une arcade de même distance des murailles; en sorte que l'on pouvoit faire le tour de la ville, sans que les Tours en empêchassent. Dans le prémier fossé, on voit, au flanc des Tours, des portes, par où l'on pouvoit sortir sur les Assiégeans. Il n'y a point de doute, qu'en ce tems-là, la Ville ne fût très-forte; ces murs peuvent avoir de circuit environ 6. miles d'*Italie*, ou deux lieues de *France*.

*Etendue de son circuit.*

Article *II.* *Antiquités, qui se trouvent dans la Ville.*

Les Antiquités, que l'on voit en dedans, consistent dans les deux aiguilles, ou Obélisques de Cléopatre, dont l'une est aujourd'hui renversée, & presque ensévélie sous le sable. On en découvre pourtant la plus grande partie: L'autre est encore debout; &, quoiqu'on ne voie point le pié-d'estal, sur lequel elle est posée, à cause du sable, dont il est couvert, il est aisé de juger, en mesurant un des côtés d'en-bas de celle qui est renversée, que la partie cachée de celle qui est en pié n'est pas fort considérable. Les quatre faces de ces Obélisques sont remplies de caractères hiérogliphiques, dont nous avons perdu la connoissance. La pierre, dont ils sont composés, est la même, dont sont faites la plupart des Colonnes, qu'on voit encore aujourd'hui à *Alexandrie*, & qu'on a prétendu mal-à-propos avoir été fondues. On l'apelle *marbre granite*. Les carrières s'en trouvent dans la *Haute-Egypte*, comme nous le ferons voir dans la suite.

*Erreur sur la fonte des Colonnes.*

On voit un Obélisque, qui a plus de 55. piés de hauteur, sans compter le pié d'estal; & son épaisseur d'en-bas est de 7. à 8. piés de chaque côté, & va toujours en diminuant. Vers le milieu de la Ville, on voit un rang des Colonnes du même marbre, qui sont encore debout, d'une grosseur, & d'une hauteur extraordinaire. Ces Colonnes, qui sont sur une même ligne, s'étendent près de 500. pas, & ne sont pas dans une égale distance l'une de l'autre, parce que la plus grande partie en a

*Quantité de Colonnes.* été enlevée, ou abatue ; & l'on en voit beaucoup de renversées ; Il y en a qui ne sont éloignées que de 10. à 12. piés, d'où l'on peut juger qu'il y avoit, sur ce seul rang, près de 150. Colonnes ; encore faut-il supposer, que la prémière, & la dernière des Colonnes, qui se trouvent sur cette ligne, étoient effectivement la prémière, & la dernière, ce qui n'est pas vraisemblable.

A environ deux cens pas, & vis-à-vis ces Colonnes, on en voit d'autres semblables, qui leur sont opposées ; &, quoiqu'il n'en reste plus que trois, ou quatre, il est visible, par la disposition des lieux, par le même ordre, la même grosseur, & hauteur, & par deux autres Colonnes, qui subsistent à une égale distance de ces deux rangs, qu'il doit y avoir eu un très-superbe Palais, une fort grande Place, & une magnifique Fontaine ; ce qu'on peut conjecturer, par le débris des briques, dont les conduits étoient fabriqués, & les lieux où l'eau tomboit, qui se voient encore aujourd'hui manifestement.

*Forme d'un ancien Edifice.* Il est évident, dis-je, par la disposition de toutes ces Colonnes, que ce lieu étoit une Place superbe, dont la figure composoit un quarré de 200. pas de largeur, & de 500. de longueur : Et vraisemblablement les plus considérables Palais de la Ville faisoient face à cette Place, puisqu'immédiatement derrière les Colonnes, sur tout du côté où il en reste davantage, on voit quantité de murs de briques, les uns renversés, les autres encore entiers, qui laissent à juger de la grandeur, & de la beauté des Bâtimens, qui étoient en cet endroit. Il y a apparence, que les Bâtimens sont du tems des *Romains*.

Ces ruines sont aujourd'hui une des plus belles Antiquités d'*Alexandrie*. On y voit un Palais de CE'SAR, où l'on distingue, parmi les ruines, des Bains presque entiers. Il y en a un, dont les murs n'étoient uniquement composés que de mortier, mais si dur, & si ferme, qu'il auroit disputé avec la pierre. Les *Maures* vont tous les jours en détacher quelque morceau, pour composer

poser leurs nouveaux Bâtimens; & il est sûr que qui voudroit faire la dépense de faire aprofondir ces endroits, découvriroit encore plusieurs belles Antiquités. On tient ici par tradition, que l'endroit, où ces murs de briques paroissent les plus élevés, étoit autre-fois le Palais du Père de Ste. CATHÉRINE. D'autres assurent, que c'étoient des Bains publics. On y voit encore distinctement quantité de lieux voûtés, qui peuvent avoir servir à cet usage.

*Tradition sur le lieu où étoit le Palais du Père de* Ste. Cathérine.

Dans la Place environnée des Colonnes, dont nous venons de parler, subsiste encore aujourd'hui, non pas directement au milieu, mais du côté où le rang des Colonnes est plus entier, une Mosquée, qui étoit une Eglise destinée à ST. ANASTASE, laquelle est, sans doute, la plus belle, & peut-être la plus ancienne Eglise, qui reste dans l'*Afrique.* On voit au travers des fentes de plusieurs portes, qui y sont, que le quarré long, dont elle est composée, est environnée de quatre rangs de Colonnes de porphire admirablement belles. Il y a sur ces Colonnes des arcades modernes, en apparence, qui ont été faites, ou rebâties par les *Turcs*; & au milieu de cet édifice, on ne voit, qu'une grande Cour pavée de marbre; en sorte, que, si c'étoit-là toute l'Eglise, car il se pourroit faire que ce ne fût seulement que la nef, cette Eglise n'étoit composée que de ses côtés collatéraux, à moins qu'il n'y ait eu un dôme, qui ne subsiste plus.

Article *III. Eglise de* St. Anastase *aujourd'hui Mosquée.*

Il n'y a rien de beau à l'extérieur. Ce sont de simples murailles; mais, s'il étoit permis d'entrer dedans, je ne doute pas, qu'on n'y remarquât mille belles Antiquités, & qu'on ne jugeât beaucoup mieux de ce que ce lieu étoit autre-fois. Je ne regardai à travers la fente des portes, qu'avec inquiétude; car les *Turcs* sont superstitieux, jusqu'au point de ne pas permettre ces sortes de curiosités.

En divers endroits de l'ancienne Ville, il se trouve des Colonnes debout, & d'autres renversées, la plupart très-grosses, & qui n'ont pu être enlevées à cause de leur pesanteur, les *Turcs*

aïant pris toutes celles qu'ils ont pu emporter, ſoit pour bâtir leurs Mosquées, ou leurs Maiſons, dans lesquells on en voit une quantité prodigieuſe; ſoit pour embellir celles de *Roſſette*; où l'on en a également tranſporté beaucoup. L'on voit, à l'entrée des arcades, des voûtes des Tours, qui ſont entre les deux murailles de la Ville, dont nous avons parlé, auſſi bien qu'au pié des murs de la Ville, dans les endroits, qui ſont encore aujourd'hui battus de la mer, ſans parler du grand nombre qu'on en a entrelaſſé dans l'épaiſſeur de toutes les murailles, pour en mieux maintenir l'ouvrage. Enfin ce ne ſont par tout que Colonnes de marbre de différentes eſpèces, & de différente grandeur; & il ne faut pas douter, qu'il n'y en ait encore davantage d'enſévelies dans les Sables, & ſous les ruïnes; car l'ancienne Ville n'eſt plus habitée, que par quelques Particuliers, qui n'ont point encore eu la commodité de ſe tirer des débris des Maiſons, qui y étoient autre-fois. Ce ne ſont de tous côtés que monceaux de pierres, & de ſable, qui ſe ſont formés de la démolition de cette ſuperbe Ville.

*Montagnes compoſées des décombres de l'ancienne Ville.*

Il y a ſurtout deux montagnes aſſez élevées, qui ne ſont compoſées que de ces décombres; mais il y a apparence, qu'il y a dejà long-tems qu'elles ont été formées, par la tolérance, qu'on avoit de ſouffrir, que les Particuliers déchargeaſſent en ces endroits les ruïnes d'une partie de leurs Maſons, au lieu de les faire porter à la mer; car il n'eſt pas vraiſemblable, que ces montagnes aient été formées, comme on le dit, de la terre, qu'on tiroit des citernes, qui règnent univerſellement ſous la Ville, & qui ſont encore aujourd'hui une des plus belles Antiquités du Monde.

CHA-

## CHAPITRE II.

*Alexandrie* ſouterraine n'eſt point maltraitée, au point que l'eſt celle, dont on vient de parler. Si quelques Citernes ont été enfoncées, s'il y en a de bouchées, ſi celles qui reſtent ne ſont point entretenues avec la même propreté qu'elles l'étoient autrefois, il eſt certain que ce que l'on en voit encore aujourd'hui eſt, ſelon le témoignage de ceux qui y deſcendent tous les jours, ce qu'il y a de plus beau. Rien n'eſt plus entier, que leurs voûtes, rien de mieux conſtruit que leurs ouvertures, rien de plus ſuperbe, que les pièces de marbre, dont elles ſont environnées. Ces Citernes ſe communiquent de l'une à l'autre par des canaux, qu'on pouvoit fermer, lorſqu'elles étoient remplies; & elles ont une étendue presque infinie; enſorte qu'il ſe trouve des gens, qui entrent ſous terre par un bout de la Ville, & en ſortent par l'autre.

Article I. Alexandrie *ſouterraine.*

*Citernes d'une beauté extraordinaire.*

Mais, quelque conſidérable que ſoit cette étendue, elle eſt bien différente de celle qu'elles ont effectivement, & de celle qu'elles avoient autre-fois; car on trouve une continuation de ces Citernes, depuis *Alexandrie*, en ſuivant le rivage de la mer vers l'*Orient*, jusqu'aux *Béquiers*, qui en ſont éloignés de cinq lieues; & on les trouve de même jusqu'à deux lieues vers l'*Occident*.

On voit ſurtout un canal ſouterrain, qui règne jusqu'aux *Béquiers*, lequel eſt encore aujourd'hui presque tout entier. Il étoit deſtiné à fournir l'eau dans les Citernes de la Ville, qui s'étendoient de ce côté-là; & il la recevoit, comme tous les autres, d'une branche du *Nil*, qui venoit ſe perdre dans la mer à travers *Alexandrie*. Cette branche du *Nil*, à la quelle on avoit creuſé un lit, avec une peine, & une dépenſe incroïable, à tra-

*Canaux, qui portent l'eau aux Citernes.*

vers les vaſtes déſerts de ſable, qui ſont entre le *Nil*, & cette Ville, cete branche, dis-je, ſervoit à voiturer toute ſorte de Marchandiſes de l'*Egypte* à *Alexandrie*, & y apportoit l'abondance, & les commodités de la vie, qui ne peuvent ſe trouver que difficilement parmi les ſables, dont elle eſt environnée.

*Canal, qui conduit l'eau du* Nil *à* Alexandrie.

Il n'y a pas plus de 50. à 60. ans, que ce Canal étoit en état; & il ſe trouve encore des Marchands, qui ont fait voiturer des Marchandiſes jusqu'au *Caire;* mais aujourd'hui, par la négligence des *Turcs*, il n'y a plus d'eau, que lorsque le *Nil* eſt dans ſa plus grande hauteur; &, ſi la néceſſité, que les *Turcs* ont d'entretenir ce Canal, d'une manière qui puiſſe au moins fournir, dans cette ſaiſon, de l'eau aux Citernes d'*Alexandrie*, ne les obligeoit à en avoir quelque ſoin, il ſeroit tout-à-fait rempli en moins de quatre années. Il faudroit alors abſolument abandonner la Ville, qui n'a point d'autre eau, que celle-là.

Au deſſus des Citernes, qui s'étendent ſi loin à l'*Orient*, & au *Couchant* d'*Alexandrie*, & qui ont depuis une demi-lieue, jusqu'à trois quarts de lieue de largeur, ſe voient par tout des montagnes, des ruines, compoſées de même matière que les autres; & l'on y trouve, comme dans la Ville, & même en plus grande quantité, des médailles, & de ces pierres gravées, qui étoient autre-fois ſi communes chez les *Romains*, & qu'ils portoient au doigt en manière de bague, & pour ſe ſervir de cachet, ou enfin comme des repréſentations des perſonnes qu'ils eſtimoient. Ces pierres ſe trouvent l'hiver, lorsque les pluies les découvrent. Les *Arabes* les vont chercher, & les aportent à *Alexandrie.* Le terrain, où elles ſe découvrent, étoit autrefois la Ville même. Il faut qu'elle ait été brûlée; car il n'y a point d'apparence, que, ſi elle eût été ſeulement détruite peu à peu, on eût laiſſé, dans les Maiſons, des choſes de quelque prix. On trouve, enfin, dans la ſeule Ville d'*Alexandrie* plus de reſtes des Antiquités *Romaines*, qu'on n'en trouve dans tout le reſte de l'Univers.

Ces

Ces ruines si vastes, & si étendues, font foi de ce qu'étoit l'ancienne *Alexandrie.* Je suis persuadé, que non seulement la Colonne de POMPÉE, & la hauteur, sur laquelle elle se trouve, qui est à une portée de mousquet de la Ville, du côté de la terre, étoit autrefois dans son enceinte; mais encore les petites buttes, qui sont au-delà, & qui ne sont pas moins couvertes de ruines. Il est très-aisé de distinguer, à l'œil, les endroits, qui ont été bâtis autrefois, de ceux qui ne l'ont point été. J'estime, que, soit Ville, soit Fauxbourg, soit Maisons de plaisance contigues, il y avoit autrefois 6. à 8. lieues en longueur, & trois quarts de lieues en largeur, qui étoit bâti, & habité; que, des ruines d'une si grande Ville, tant de fois conquise, & désolée depuis les *Romains*, par les *Barbares*, il s'en construisît enfin, il y a 5. à 600. ans, les murs, dont nous avons parlé, dans lesquels on renferma ce qu'on put y apporter de plus précieux; qu'il reste cependant dans un espace si étendu, qui fut abandonné, quantité d'illustres monumens, que la longueur du tems, l'avarice, & la superstition des *Arabes* ont depuis anéantis. On les voit encore tous les jours, abattre des Colonnes à la campagne, dans l'espérance de trouver sous la base quelque monnoie d'or, ou d'argent.

Article II. *Ruines, qui dénotent la grandeur de la Ville.*

On les a vus dans un tems de peste, par superstition, briser, dans ces mêmes campagnes, une figure d'un Lion, aussi belle, qu'elle étoit ancienne. Ainsi ont péri insensiblement tant d'ouvrages, qui auroient dû être immortels; &, si la colonne de POMPÉE est encore debout aujourd'hui, c'est que son poids énorme n'a pas permis aux *Arabes* d'arracher les pierres, sur lesquelles la base est posée. Ils sont pourtant parvenus à en tirer une d'un coin, par où ils nous ont découvert dans celle, qui suit immédiatement, des figures hiérogliphiques, qui sont parfaitement entières.

*Antiquités détruites par l'avarice des* Turcs, & Arabes.

Par cette même ouverture, il est aussi aisé de voir, qu'au milieu des pierres prodigieuses, sur lesquelles la base de cette Colonne

Article III.

est posée, il y a une manière de Colonne immédiatement au milieu, sur laquelle principalement repose toute la pésanteur de la pièce. L'on y découvre même quelques figures hierogliphiques, qui doivent régner à l'entour.

*Colonne de Pompée, superbe Monument.*

*Sa hauteur, & grosseur prodigieuse.*

Je ne m'arrêterai pas à faire une scrupuleuse description de cet illustre monument de l'Antiquité. Je me contenterai de dire, qu'une des faces de la base, qui est de même marbre, que la Colonne, a quinze piés, au moins, de largeur, & autant de hauteur, d'où l'on peut juger du prodigieux poids de cette pierre. La Colonne, à laquelle tient même naturellement une partie de cette base, par où elle est fortement posée, est, sans contredit, la plus haute, & la plus grosse Colonne, qui soit dans l'Univers. Le chapiteau est proportionné à son ouvrage, & est creux au-dessus. J'estime, qu'il y avoit une représentation, & peut-être la figure de POMPÉE, dont la Colonne porte le nom. Il faloit que cette figure fût d'une grandeur extraordinaire, pour être proportionnée à son élévation.

Il y a quelque tems qu'un *Arabe*, danseur de corde de profession, trouva moïen par une flêche, à laquelle étoit attachée une ficelle, de faire passer entre les corniches du chapiteau, une corde, à la faveur de laquelle il y monta, tenant un ânon sur ses épaules, à la vue de tout le Peuple d'*Alexandrie*. C'est par lui qu'on a su, que le chapiteau étoit considérablement creusé. La sculpture du chapiteau est seulement un peu usée; &, à l'égard de la Colonne, le cordon, qui termine en bas la rondeur, & qui touche à la partie quarrée, qui compose ce dernier étage de la base du pié d'estal, & qui n'est qu'une même pierre avec la Colonne, est un peu entamé, du côté de l'*Est*, aussi-bien qu'un peu de la Colonne au-dessus; mais il seroit bien facile de rétablir ce dommage du tems, par un mastic de la même pierre; & l'ouvrage seroit aussi parfait qu'il étoit, il y a 16. à 17. siècles, lorsqu'il fut posé en cette place. Enfin, sa hauteur, le pié d'estal com-

compris, a quelque chofe au-deffus de cent piés ; & fa groffeur eft bien proportionnée.

A l'égard du *Phare* d'*Alexandrie*, qui étoit autre-fois une des fept Merveilles du Monde, on n'en voit plus aujourd'hui que la place, encore eft-elle incertaine. La plus commune opinion eft, qu'il étoit bâti où eft aujourd'hui le *Jafillon*, qui eft une petite Forteresse moderne à l'entrée du port ordinaire, fur laquelle eft élevé un fecond Château, & fur ce Château une Tour, d'où l'on fait encore fanal pendant la nuit. Il y en a qui foûtiennent, que l'ancien *Phare* étoit plus avancé dans la mer: Ils prétendent, qu'on en voit les débris fous les eaux, lorsque la mer eft parfaitement calme. C'eft une queftion, que l'éloignement des chofes a rendue très-difficile : il paroit feulement, en général, qu'il y a eu autre-fois deux ports à *Alexandrie*, qui fubfiftent encore aujourd'hui. Le vieux port eft deftiné pour les grands Vaiffeaux, & les Galères; il eft très-beau, fort fûr, & fi profond partout, que les plus gros Navires abordent la poupe à terre. On ne permet point aux Bâtiments *Chrétiens* d'entrer en aucune manière dans ce port. L'autre, qui a moins de profondeur, & au milieu duquel il fe trouve quelques écueils, étoit feulement deftiné pour les Galères, ou les moindres Bâtimens, qui venoient à *Alexandrie*.

Article IV. *Du* Phare d'Alexandrie, *une des 7. Merveilles du Monde.*

*Ports d'A*lexandrie.

L'entrée de ce port eft aujourd'hui très-difficile ; elle eft la plupart comblée, par le leftage des Bâtimens, qui y abordent ; de forte que les Navires *Chrétiens* font obligés de mouiller dans un très-mauvais fond. Le port, qui eft du côté de l'*Orient*, étoit environné, depuis la Ville, d'un môle, en manière de demi-cercle, qui aboutiffoit à des écueils, & qui le couvroit de ce côté-là. Il fubfifte encore en partie, & il y a une manière de petite Forteresse fur le bout, d'ou l'on pouvoit encore faire fanal aux Vaiffeaux du côté du *Couchant*.

Il y avoit un fecond môle, depuis les murs de la Ville jusqu'au *Jafillon*, ou grand *Phare*, qui étoit fitué fur l'extrémité de l'Ile,

qui

qui forme le port ancien, & qui répond au prémier môle; en ſorte que le port des Galères n'étoit ſéparé du vieux port, que par le ſecond môle, qui ſubſiſte encore à demi-ruïné comme le prémier, à l'endroit où cette ſeconde digue touche à la Ville du côté du petit port. Il s'eſt amaſſé des ſables, qni ont enfin éloigné la mer des murs de la Ville, qui étoient de ce côté-là, & découvert un terrain, ſur lequel, depuis 40. à 50. ans, les *Turcs* ont tranſporté leurs maiſons, pour être plus près de la marine. C'eſt ainſi que la Ville, qui porte aujourd'hui le nom d'ancienne, a, ſans doute, été renouvellée des ruines, de la prémière *Alexandrie*, & que cette dernière s'eſt bâtie, & s'augmente tous les jours des ruines de la ſeconde, autant, & mille fois inférieure à celle-ci, que celle-ci l'étoit à la véritable *Alexandrie.*

Il viendra peut-être un tems, où les colonnes, qui y ont été tranſportées, étant confondues avec la pouſſière des maiſons, feront croire à ceux qui ne l'ont pas vu bâtir, comme nous, que la véritable *Alexandrie* étoit bâtie en cet endroit, comme on ſoutient que les murs, & les Tours, dont nous avons parlé, l'enfermoit autre-fois véritablement.

Au reſte, lorsque je parle de montagnes, & de ruines, je n'entens pas de ces ruines récentes, parmi lesquelles on voit encore de groſſes pierres, mais de ces ruines de dix ou douze Siècles, où à peine on diſtingue la poudre des pierres, & celle des briques, par les petits morceaux, qui en reſtent, d'autant plus que, ſi on ſe donnoit la peine d'aprofondir, je ne doute point, qu'on ne trouvât encore des murs tous entiers, & bien des particularités dignes d'admiration. On pourroit auſſi, en examinant les digues, & les endroits du port, où il paroit des rochers, découvrir, avec quelque dépenſe, beaucoup de belles antiquités, qui y ſont enſévelies: par exemple, on a reconnu, depuis peu, dans le port ordinaire, une colonne couchée, laquelle doit y avoir autrefois été dreſſée, pour ſervir d'avertiſſement.

Le vieux Port eſt auſſi indubitablement environné d'Antiquités; mais, comme on ne permet même pas aux *Chrétiens* d'en approcher, il eſt impoſſible d'en rendre témoignage. S'il eſt permis, après ceci, de faire quelque réflexion; Quelle eſt la Ville de l'Univers, qui, après tant de révolutions, & de ruïnes ſi ſouvent réïtérées, pourroit, après 2000. ans, laiſſer entre-voir ſa magnificence, comme le fait encore *Alexandrie?* Que ſeroit *Paris* lui même en moins de deux Siècles, s'il étoit abandonné ? Quels ouvrages croïons-nous qui puiſſent, après ce tems, témoigner leur grandeur paſſée. Il faut convenir, qu'il n'y a rien aujourd'hui en édifices publics; & en ſolidité de Bâtimens, qui ſoit auſſi grand, & auſſi durable, que l'étoient les ouvrages des Anciens, & qu'il ſera difficile de les imiter de ce côté-là.

*Remarques ſur ces Ports.*

Les Ports d'*Alexandrie* ſont, l'un à l'*Eſt*, & l'autre à l'*Oüeſt* d'une langue de terrain, qui s'avance vers la mer, en forme de presqu'Ile, ſur laquelle eſt ſituée la Ville, qui, à proprement parler, n'eſt qu'un Fauxbourg de l'ancienne, où les ruines de ſes remparts paroiſſent encore. Celui de l'*Eſt* s'appelle *Port-neuf*; & celui de l'*Oüeſt*, *vieux-Port.*

La reconnoiſſance de ces Ports, en venant du large, ſont les deux montagnes de terre mouvante ſituée dans l'enceinte des vieux murs, ſur l'une deſquelles il y a une vieille Tour quarrée, d'où l'on fait découverte, & la reconnoiſſance le long de la côte; lorsqu'on atterre du côté de l'*Oüeſt*, eſt la Tour des *Arabes*, qui fait comme de petites montagnes de terre ſemblables à celles d'*Alexandrie;* mais ſur ces deux, il y a une Tour quarrée, ſur l'une, & une ronde ſur l'autre, qui paroiſſent de 4. lieues à la mer.

Lorsqu'on atterre du côté de l'*Eſt*, la reconnoiſſance ſont les dattiers en quantité, qui paroiſſent ſur un terrain inégal, mêlés de vieilles maſures; ce qui ne ſe trouve point

 à

à l'*Oüest* d'*Alexandrie*, où le terrain est uni, sans dattiers, hormis quelques-uns écartés les uns des autres.

Pour entrer dans le port neuf, il faut tirer droit au grand *Jasillon*; & laisser un petit écueil, qu'on nomme le *Diamant*, à la droite, éloigné de 15. à 20. toises; on laisse à gauche deux seiches, qui ont deux brasses d'eau au-dessus; &, après les avoir doublées, on peut mouiller en 5. & 6. brasses d'eau, fond de sable net, c'est le mouillage ordinaire, pour les Vaisseaux de 8. à 9000. Quintaux.

Il y a dans ce port plusieurs écueils, qu'on appelle des *seiches*, marquées sur le plan, par des croix, & des points. Le plus considérable s'apelle le *Gérofle*, qui est un banc de roches de la longueur de 60. toises. Une partie paroit à fleur d'eau. A' l'Ouëst de cette roche, il y a un bas-fonds uni, marqué par des points; en quelques endroits de ces bancs, il y a passage pour de petites germes, & pour des chaloupes.

Il y a une autre roche sous l'eau, à la distance de 130. toises du *Gérofle*, où il y a deux piés d'eau dessus; il s'appelle le *Poivre*, il y a passage libre au milieu.

*De quelle manière les Vaisseaux se ramégent dans le port neuf.*

Les Vaisseaux du port d'environ 4. à 6000. Quintaux mouillent au *Sud-Est* du *Gérofle*, où il y a 3. à 4. brasses d'eau, & les barques mouillent plus en dedans, à couvert du *Poivre*, à deux brasses & demi. Ce mouillage se nomme la *toude*, le fond est Sable.

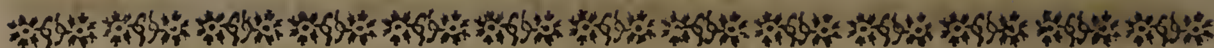
L'on se ramége, en mettant un cable *Nord-Est*, & l'autre *Sud-Ouëst*; ce qu'on appelle *afourché*, par la raison que les vents régnant presque toujours au *N. N. O.* & au *N.* les deux ancres font également force. On met aussi une ancre à poupe du côté du *S. E.* c'est ce qu'on appelle la *rajaire*, par la raison que les vents à la terre assez fraix, cette ancre fait force, & soulage les deux autres.

Lorsque le vent *N. N. O.* se met avec force, on met une autre

tre ancre de ce côté, afin qu'elle ſoulage les deux prémières, qui ſont force toutes trois enſembles ; cette dernière ſe nomme le *gardien*, ou l'*eſpérance*. On a la précaution de mettre, à tous ces cables, des ſoutiens de diſtance à l'autre, qui empêchent, que les cables ne touchent au fond, & ne ſe coupent aux pierres, qui y ſont en quantité. Les traverſiers, c'eſt-à-dire, les vents les plus à craindre, ſont les vents de *N. N. O.* qui amènent une ſi groſſe mer, que les Equipages ne peuvent plus deſcendre à terre; Les Embats, c'eſt-à-dire, les vents les plus en règne, ſont ceux de *N. O. N.* & *N. N. O.*

L'entrée de ce port eſt un peu plus difficile, que l'autre; *Vieux port.* mais, en récompenſe, lorsqu'on eſt dedans, on eſt à couvert de tout tems. On y peut entrer ſans pilote, à cauſe que le paſſage eſt entre deux ſeiches; & il faut qu'un batteau ſe mette ſur une, & l'autre batteau ſur l'autre, & le Vaiſſeau paſſe au milieu; il y a 4. à 5. braſſes d'eau au paſſage, fonds de roche. Lorsqu'on eſt entré, on tire droit à la vieille douane, pour éviter le banc, qui reſte à la pointe, où il y a peu de fonds: on tourne enſuite vers le milieu du port, où l'on trouve 6. braſſes d'eau, fonds de ſable. Les plus gros Vaiſſeaux du *Grand-Seigneur* y mouillent toujours, & jamais dans le port neuf, à cauſe du peu de fonds, & des Vaiſſeaux Marchands, dont il eſt presque toujours rempli.

On s'y ramége *E.* & *O.* afourché, avec une rajaire de poupe. On n'y ſent jamais aucune houlle de mer, les bas-fonds, qui ſont à l'entrée, l'arrêtant tout-à-fait. L'aigade ſe fait par le moïen des chameaux, qui vont prendre l'eau dans une branche du *Nil*, qu'on appelle le *Halis*, ou dans les citernes; c'eſt la meilleure eau du monde.



## Chapitre III.

### *Description de la fameuse Ville du* Caire.

Article *I*, Le *Caire* eſt la Ville Capitale de l'*Egypte*, le lieu de la Réſidence des Pachas, le ſéjour ordinaire des Beys, ou Princes du Pays, celui de la plupart des Troupes du Roïaume, & de leurs Commandans, la plus grande, & la plus opulente Ville de l'*Egypte*. Les *Arabes* appellent cette grande Ville *Maſſer*, & les *Egyptiens* la nomment *Maſſeri*. Elle eſt ſituée au 29. degré, 59. minutes de latitude *Septentrionale*, dans une grande plaine, au pié du Château, qui ſe trouve juſtement à la pointe des Montagnes, qui accompagnent le *Nil* à l'*Orient*, depuis l'*Ethiopie* jusques vis-à-vis des Piramides, aïant ce Fleuve (dont elle eſt éloignée d'une demi-heure de chemin) à ſon *Couchant*, le *Suès* à ſon *Levant*, & les Montagnes au *Midi*. Du côté du *Septentrion*, Elle regarde le *Delta*, & des Campagnes, qui n'ont point d'autre fin que la mer.

*Situation du* vieux, *& du* nouveau Caire.

La Ville étoit autre-fois ſur le bord du *Nil* même, à une heure de chemin du lieu où elle ſe trouve préſentement, en remontant le Fleuve. Il y a encore une eſpèce de Ville, qui s'appelle le *vieux-Caire*, & qui eſt juſtement oppoſée aux Pyramides ſi vantées. Tout ce qui ſe trouve entre le vieux *Caire*, qui s'étend ſur la rive du *Nil*, & la montagne qu'il a à ſon *Orient*, étoit rempli d'habitations. Mille, & mille ruines différentes, que j'ai parcourues; tant de débris de Mosquées, dont il y en a encore de très-entières, ſont, & ſeront encore long tems des témoins irréprochables de la grandeur de cette Ville.

Elle avoit le Château du côté du *Septentrion*, au lieu que celle d'aujourd'hui l'a à ſon *Midi*. Peut-être ont-elles ſubſiſté toutes les deux en même tems, & que la Ville nouvelle a prévalu

valu ſur l'ancienne par la longueur des années. Il eſt ſûr au moins, qu'il y a, dans le *Caire*, des Mosquées d'une grande Antiquité. Les Inſcriptions *Arabes*, qui s'y liſent, & les hiſtoires, juſtifient, qu'il n'y a pas moins de mille ans que ces Bâtimens ont été élevés. On voit de tous côtés, aux environs, des montagnes, des ruïnes, ſi hautes, ſi longues, & ſi larges, qu'il n'y a rien de pareil en aucun autre lieu du monde. La Ville même n'en eſt pas exemte; l'on a bâti ſur ces élevations, qui en ont encore retenu le nom.

Outre ces montagnes, il y a, ſur tout du côté de *Suès*, les veſtiges de maiſons, & de Bâtimens, dont le tombeau des anciens Rois, ou Soudans d'*Egypte*, ſont comme accompagnés. Les Tombeaux, dont peu de voïageurs ont parlé, & qui ſont cependant un des plus beaux, & des plus magnifiques monumens de l'Antiquité, s'étendent par derrière le *Caire*, presque depuis le Château, le long des montagnes, qui conduiſent à *Suès* par l'eſpace d'une grande demi-lieue. Il y a apparence, qu'ils faiſoient autre fois partie de la Ville; mais ils en ſont aujourd'hui éloignés d'un grand quart de lieue. *Tombeaux des anciens Rois d'Egypte.*

Ces tombeaux ſont de grandes Mosquées, partie encore entières, partie ruinées. Elles ſont la plupart diſpoſées de manière, qu'elles compoſent une longue rue. Pluſieurs Caravanſerails, ou Okelles, y ſont encore mêlées, avec des maiſons très-anciennes. Il y a des Ecoles fondées, & d'autres legs pieux, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui en pluſieurs de ces Mosquées. *Les Tombeaux ſont des Mosquées.*

Un canal pris du *Nil*, un peu au-deſſus du vieux *Caire*, & vis-à-vis l'Ile, qu'on appelle de la *Rode*, paſſe au milieu de la Ville nouvelle, lorsque ce Fleuve ſe trouve à ſa hauteur. Il y remplit diverſes birques, ou eſpèces de Lacs, ſur lesquels les plus belles Maiſons ſont poſées, & va enſuite inonder les campagnes, & remplir les Lacs, qui ſe trouvent du côté du *Suès*, par un eſpace de 15. à 20. lieues. Ce canal ne coule ordinairement, que pendant le mois d'Août, Septembre, & Octobre.

On assure qu'il couloit autre fois, durant toute l'année; mais il s'est insensiblement rempli. Le cours du *Nil* s'est d'ailleurs jetté de l'autre côté de l'Ile de la *Rode*, de manière qu'on est obligé pendant 80. jours, ou environ, que cette eau coule, d'en remplir les citernes des Mosquées, & celles des maisons particulières. Le Canal ne sêche pas ensuite entièrement; il sert aux égouts des Maisons, & des Mosquées, qui en sont voisines, & fait payer, avec usure, par sa mauvaise odeur, la satisfaction qu'on a eue d'y voir couler l'eau pendant très-peu de tems.

*Forme de la Ville.* Le *Caire* est beaucoup plus long, que large. Sa longueur suit ce Canal, qui va du *Sud-Oüest*, au *Nord-Est*, & peut avoir une bonne lieue: sa largeur est peu considérable, excepté à l'endroit des Lacs, autour des quels les maisons des Grands se trouvent bâties. On peut faire le tour du *Caire* en deux heures; il y a environ 7. miles d'*Italie*. On le découvre entièrement de plusieurs endroits du Château. Sa forme est celle d'un arc. La Ville renferme plusieurs jardins, & de grandes Mosquées. On voit par-là, qu'il s'en faut bien, qu'elle soit aussi grande que *Paris*. On doit ajouter à tout ceci, que les Maisons n'ont ordinairement que deux étages, & beaucoup n'en ont qu'un. Le bas généralement n'est point habité. Il ne sert que de Magasins, ou d'Ecuries; la raison, à ce que je crois, en est, que l'humidité, qui y règne, oblige les insectes, qui s'y trouvent en grande quantité, comme dans tous les pays chauds, à s'y retirer; & que d'ailleurs, plus on est élevé, plus on a d'air dans les chaleurs de l'été.

Quoique le *Caire* n'approche pas de l'étendue de *Paris*, ni que ses Maisons ne soient pas aussi exhaussées, il ne laisse pas de s'y trouver un très-grand Peuple. Les rues sont fort serrées, & avec raison, puisque la proximité des Maisons défend en Eté les passans des grandes ardeurs du Soleil, & entretient même, à la faveur de l'eau, qu'on jette dans les rues, une fraicheur, qui fait plaisir.

Quoi-

Quoique les rues ſoient étroites, les Maiſons ſont fort peuplées. Le Palais d'un grand Seigneur, qui n'aura à *Paris*, que 20. à 30. Perſonnes, en aura 150. & 200. au *Caire*. Ce ſont des fourmillières d'Eſclaves dans les appartemens des Hommes qui ſont en bas, & dans ceux des Femmes, qui logent toujours dans le lieu plus élevé. Quant aux Maiſons des Marchands, 25. à 30. Perſonnes font le nombre commun, dont elles ſont compoſées. Celles des Artiſans ne ſont pas ſans 2. ou 3. Eſclaves; & les miſérables, qui font le plus grand nombre, ont des Maiſons ſi étroites, & leurs Familles ſont ſi nombreuſes, que tout cela joint enſemble, compoſe dans une Ville, qui n'eſt pas d'une extrême étendue, un Peuple beaucoup plus conſidérable, qu'elle ne paroit devoir en contenir.

*Son Peuple nombreux.*

Il faut auſſi obſerver, qu'il ſe trouve au *Caire* pluſieurs Okelles, ou Caravanſerails de 3. à 4. étages, les chambres petites, & ſerrées: Tout cela eſt plein, & ſouvent une Famille n'a qu'une chambre. Il n'eſt pas auſſi beſoin dans les Maiſons des Grands, & des particuliers, d'une grande étendue de logemens pour les Familles. Des 30. & 40. Perſonnes couchent dans une même ſale; quelques matelas, répandus ſur les divans, ſont les lits ordinaires des Maiſons. Les matelas ſe plient à la pointe du jour, & ſe jettent dans un cabinet; voila toute la façon qu'on emploie, & tout le lieu que ces perſonnes occupent.

*Forme des Maiſons.*

Il eſt vrai que le Peuple peut paroître grand au *Caire*, par la petiteſſe des rues, & qu'elles ſont d'abord ſi remplies, qu'un Chameau chargé fait un embarras plus grand, qu'un Caroſſe n'en fait à *Paris*, dans la rue de *Huchette*; & que tout cela peut aider à tromper; mais il faut auſſi convenir, qu'on ne voit dans les rues, que la moitié du monde, que le *Caire* renferme. On y eſt naturellement pareſſeux, & la plupart de Femmes ſortent ſi rarement, que tout cela ſe compenſe avec la petiteſſe des rues.

Article *II.*

*Habitans, ou très-riches, ou très-pauvres.*

Pour moi, je croi que le *Caire* eſt auſſi peuplé que *Paris*; que les trois quarts de ſes Habitans ne ſont que des miſérables, qui

n'ont

n'ont pas, en meubles, & en habits, la valeur de dix Ecus. Il n'y a presque pas de milieu entre une extrême misère, & une fort grande opulence. Tout y est grand, ou petit; gueux, ou riche; abjet, ou magnifique. Les riches y sont extrêmement riches; les pauvres sont plus pauvres, qu'on ne peut l'exprimer : mais, au milieu de leur indigence, ils ont au moins le plaisir d'être contens; ils ne murmurent jamais contre leur sort. Prévenus que leur destinée est écrite, ils croient, que c'est une folie de se plaindre du présent, & de craindre un avenir, qui ne se peut éviter, & qui peut être bon, comme mauvais. Ils vivent de la sorte, au jour la journée, comme on dit; dépensant tout ce qu'ils gagnent aujourd'hui, dans l'incertitude d'en jouïr demain. Avec cinq, ou six belles paroles, ils se mettent à l'abri des chagrins. *Dieu est grand*; *Dieu est libéral*; *c'est mon étoile*, *cela est écrit*; *je suis à la porte de Dieu*; *qui peut savoir l'avenir? La porte Dieu est ouverte pour tout le monde.* Il n'en faut pas davantage, pour les consoler de leur misère, & de leurs disgraces. Leur esprit n'est point ingénieux à les tourmenter.

*Résignation des* Turcs *à la Providence. Cause de cette résignation.*

*Qualité des Habitans.*

Ces Habitans consistent en Originaires du Pays, qui sont *Mores*, ou *Coptes*, ou *Turcs*, qui s'y sont rétirés de divers endroits de l'Empire *Ottoman*, surtout depuis les dernières Guerres de *Hongrie*. On compte, que le nombre s'en est accru de 300. mille Personnes; & enfin en Milices du *Grand-Seigneur*, qui font sept Corps de Troupes différentes, dont les trois plus considérables, sont les *Janissaires*, les *Araps*, & les *Hispahis*, ou Cavaliers.

*Leur nombre augmenté depuis les guerres de* Hongrie.

Le Pacha a sous lui 24. Beys, entre lesquels la campagne est partagée. Les *Turcs* ont un très-grand mépris pour les Originaires du Pays. Les Originaires épousent ordinairement de Femmes de leur Nation; mais les *Turcs* n'en ont guère, qui ne viennent de *Moscovie*, d'*Allemagne*, de la *Rascie*, *Géorgie*, ou autres Pays *Septentrionaux*, dont le sang est le plus beau du Monde. Ils estiment cependant, par dessus toutes les Femmes, cel-

Mores, & Coptes, Originaires du Pays, méprisés par les Turcs.

celles d'*Abissinie*, dont le teint, à la verité, est un peu bazané, mais dont les traits du visage sont admirables, aussi bien que le reste du corps. Ils disent, que ces Femmes sont toujours fraiches dans les plus grandes chaleurs de l'Eté, & qu'on trouve en elles une égalité d'agrémens, que les Femmes des autres endroits ne savent pas soutenir.

Je ne ferai pas une exacte description de leurs habillemens; on en a vu assez de portraits dans toute l'*Europe*; mais j'ose dire, que leur coëffure est tout-à-fait noble, & charmante, que non seulement leur vêtement a quelque chose de majestueux; mais qu'en ce pays, où elles ont souvent des habits légers, à cause de la chaleur, rien n'est plus agréable. Leur propreté, au reste, ne trouve rien à quoi elle puisse être comparée, qu'à elle même. Les bains fréquens, les lavemens continuels des piés, & des mains, le soin des moindres choses, les eaux odoriférantes, les parfums, tout cela est pratiqué exactement, par les Femmes de ce pays.

Article *III.*

*Habillement, & extrême propreté des Femmes.*

Quand elles sortent de leurs Maisons, elles sont beaucoup moins parés que dans leurs *Harems*, ou Apartemens, en cela différentes des Dames d'*Europe*, qui reservent ce qu'elles ont de plus beau pour le dehors, & se tiennent en des-habillé dans les Maisons. Tout le monde sait, qu'un *Turc* ne peut avoir plus de quatre Femmes légitimes, mais des Esclaves, tant qu'il en peut nourir. Lors qu'une Esclave devient enceinte, elle est d'abord libre, & devient la Femme de son Maître. Ils aiment mieux acheter des Esclaves, que prendre des Femmes libres, sur les quelles ils n'auroient pas un pouvoir absolu; c'est pour cela, que, lorsqu'un Homme veut marier son Fils, il lui donne une Esclave, qu'il aura élevée dans une grande jeunesse; & que, s'il a aussi une Fille à marier, il lui donne un de ses Esclaves, qu'il met en liberté; de sorte que le Mari est toujours, ou le Maître absolu, ou il est Esclave, comme auparavant; car une Fille ma-

riée à l'Esclave de son Père, conserve sur lui un pouvoir, qu'il n'oseroit attaquer, sans danger de vie.

*Hommes jaloux, & Femmes infidèles.*

Il n'y a guère de pays au monde, où les Femmes soient plus exactement gardées qu'en *Egypte*; soit par la coutume pratiquée dans tout l'*Orient* d'enfermer les Femmes, soit parce que la jalousie de ce pays l'emporte sur tous les autres du monde. Les *Harems*, ou Appartemens des Femmes, sont si serrés, que non seulement on ne peut y entrer; mais même il n'est pas permis d'en approcher. S'il y a dans une Maison plusieurs Personnes mariées, les Femmes ont leur Appartement séparé; & il n'y a que le Mari seul au monde, les *Eunuques*, quelques petits Garçons de 9. à 10. ans, & le porteur d'eau, qui puisse y entrer. Dès que le Mari entre, il frappe des mains, pour avertir; &, s'il y a des Femmes étrangères, on lui ferme la porte, comme à tout autre; il ne lui est pas permis d'entrer en ce tems-là, & les *Turcs* sont là-dessus d'une régularité inconcevable. Les Femmes se visitent les unes les autres, comme en *Europe*. Les conversations se passent en tous les divertissemens, qu'elles peuvent prendre, mais principalement aux changemens d'habits; & plus une Femme en considère une autre, qui la vient voir, plus elle met d'habits différents pendant la visite qu'elle en reçoit.

Lorsqu'une Femme de considération en va visiter une autre, plusieurs *Janissaires* marchent devant elle; & elle est suivie de 10. à 12. Filles de ses Esclaves parfaitement bien mises. Il est aisé de juger, quand dix, ou douze Femmes extraordinaires sont dans des Appartemens, où il s'en trouve déjà autant, quel bruit cela peut faire. Leurs visites commencent au matin, & ne finissent qu'au soir. Les pipes ne manquent point d'y être servies; & l'on assure, que les Femmes ne sont jamais si charmantes, qu'en fumant: Elles font mille mignardises. On en voit quelque-fois aux fénêtres, avec la pipe à la bouche. Cela n'est pourtant permis, qu'à celles qui ont eu des Enfans. Lors qu'il y a des

des réjouïſſances publiques, comme pour le gàin d'une bataille, la naiſſance d'un Fils du *Grand-Seigneur*, ou l'élévation d'un Succeſſeur au Trône, les Femmes ſortent, pendant trois nuits conſécutives, & courent en liberté toutes les Maiſons de la Ville, qui ſont alors illuminées, & ouvertes à tout le monde.

Elles ſortent auſſi le vendredi, pour aller viſiter les Sépulcres, ou prier pour les morts. Les bains ſont auſſi une occaſion de ſortie pour les Femmes, lorsqu'il n'y en a point de particulier dans leur maiſon. Le même privilége, qui eſt attaché à l'Appartement des Femmes, eſt auſſi attaché à leurs Perſonnes. On ne ſauroit leur faire la moindre injuſtice; ſi cela arrivoit, par hazard, il eſt permis à la Femme de vous frapper le viſaſage, avec un papouche, qui eſt un des plus grands outrages qu'on puiſſe recevoir en ce pays. Il y a pourtant eu à *Conſtantinople* un Miniſtre du plus puiſſant Prince de l'*Europe*, qui, dans le dernier Siècle, a reçu un pareil affront du *Grand-Viſir*, ſans que ce Prince ſi puiſſant, & ſi rédoutable, en ait tiré vangeance, comme il auroit pu, & ſe rendre, en même tems, plus rédoutable aux *Infidèles*, que n'avoient fait tous ſes Auguſte Aïeux, qui avoient entrepris de les exterminer.

Article IV. *Leurs dévotions les vendredis.*

Pour revenir au *Caire*, après cette courte digreſſion, lorsque les Femmes ſortent, elles ſont toujours accompagnées par des *Eunuques*, par des Filles Eſclaves, ou par de jeunes Garçons. Qui ne croiroit pas, avec toutes ces précautions, qu'un Mari fût en ſureté, & qu'il n'eût rien à craindre de ſa Femme? Cependant il n'y a peut-être pas de pays au monde, où elles ſoient plus infidèles, & plus fripponnes. On peut dire d'abord en général, qu'il n'y en a aucune qui n'ait là-deſſus l'intention fort bonne. Le peu d'éducation qu'elles ont, la vie oiſive qu'elles mènent, la ſatisfaction qu'elles ont en toute autre choſe, les diſcours qu'elles tiennent entre elles, où il ne règne ni pudeur, ni retenue, le peu d'attachement que les Maris ont pour chacune de leurs Femmes, auxquelles pluſieurs Maris ſuffiroient avec peine;

*Leur manière de prendre les bains.*

*Leurs converſations, & leur libertinage.*

ne; le penchant qu'elles savent de plus, que leurs Maris ont pour les Garçons, qui est un vice abominable, & trop commun en ce pays; Tout cela joint à l'ardeur du Climat, où l'on ne respire qu'un air de feu, qui passe aisément jusqu'au cœur, rend les Femmes disposées à l'amour, & aussi entreprenantes, que sensibles.

*Jardin, qui favorise les galanteries des Dames.*

La plupart de nos *François*, qui sont au *Caire*, pourroient en parler savamment; & les *Turcs* n'ignorent pas ces sortes d'avantures. Il y a un jardin, qui passe du quartier des *Francs* dans un autre, opposé à l'endroit, qui favorise la passion des Dames. On assure, qu'il y venoit autre-fois des Femmes des *Beys*, ou Princes du pays, & que les plus grandes Dames de la Ville ne trouvoient point de lieu plus délicieux en *Egypte*; mais, soit qu'un jardinier avare, qui servoit de Ministre aux Rendez-vous, eût, en effet, tué la Femme d'un *Bey*, pour lui voler dix mille Ecus de pierreries, qu'elle avoit sur elle; soit que les *Turcs* aient fait courir ce bruit, par adresse, pour rendre leurs Femmes plus retenues, on assure, que bien des Femmes n'osent plus s'y hazarder aujourd'hui; & que les bonnes fortunes sont devenues plus rares que jamais.

Il dépendoit souvent du Jardinier de favoriser un *François*, plutôt qu'un autre; car la plupart du tems, la passion de ces Dames n'avoit rien de certain. Quelque-fois aussi, lorsqu'elles avoient un objet déterminé, il faloit leur faire passer la Nation en revue, pour leur donner le moïen de reconnoître celui qui les avoit frappées. Elles se dérobent, ou en engageant leurs *Eunuques* à les servir, ou en entrant au bain sous un habit, & sortant après sous un autre, qui ne peut être reconnu, ou enfin elles trouvent quelque autre moïen pour se satisfaire.

Mais les *François* ne sont pas les seuls, qui aient part aux faveurs des Dames. Un esclave, que le hazard leur offre; un Serviteur, qui se trouve dans la maison; le porteur d'eau, qui sera peut-être le seul Homme, qu'une Femme puisse voir en face;

tout est bon dans un pays, où l'on n'a pas à choisir, & où le cœur ne peut être pris, par les assiduités, ou par un mérite singulier; où les desirs sont violens, les occasions rares, & les momens précieux.

Il faut cependant demeurer d'accord, que les Filles y conservent leur chasteté, souvent plus régulièrement, qu'elles ne font en *Europe*, parce qu'autrement elles ne trouveroient point de Maris, & qu'elles seroient rigoureusement punies, s'il arrivoit un accident; car, à moins de donner, le jour de leurs nôces, un témoignage visible de leur virginité, elles sont exposées souvent à perdre la vie de la main même de leurs parens. Aussi est-ce la coutume en *Egypte*, le lendemain des nôces, de porter dans les rues ces signes de chasteté, que l'on gardoit autrefois chez les *Juifs*. *Chasteté des Filles.*

Il est au reste aisé de se persuader, que la jalousie est une passion, qui doit régner dans l'Appartement des Femmes. On en a vu, depuis peu, un exemple bien singulier, dans la Personne d'un jeune Esclave maltraité par sa maîtresse, à cause de quelques privautés, que le Patron avoit avec lui. Il s'empoisonna lui même, pour empoisonner sa maîtresse, avec plus de sureté. Ces désordres seroient peut être plus grands, si les Femmes avoient la liberté d'achêter du poison; mais on n'en vend qu'aux Hommes. Plusieurs Marchands de ma connoissance m'ont même assuré, qu'ils en avoient refusé à bien des Femmes, qui leur en avoient demandé. Il ne seroit pas cependant si facile à une Femme d'empoisonner son Mari, puisqu'elle ne mange jamais avec lui. Il n'y a que dans le Caffé, ou un vase à boire de l'eau, qu'on puisse le faire. *Les Femmes ne mangent jamais avec leurs Maris.*

C'est aujourd'hui une chose assez commune parmi les *Turcs*, que d'empoisonner dans le Caffé, le Sorbec, ou les Parfums; mais d'un poison, qui tue quelque-fois en 2. heures du tems. Le Pacha, qui précedoit eelui qui gouvernoit en 1692. empoisonna de la sorte un des Grands du pays, qu'il ne pouvoit faire mourir autrement. Il se *Poison ordinaire parmi les Turcs.*

fit apporter une tasse de Caffé pour lui même dans le tems, que cet homme étoit avec lui ; &, dans le même instant, un Esclave, qui avoit le mot, lui présenta une Requête à lire. Le Pacha affecta d'être fort occupé, & pria le Seigneur de prendre le Caffé pour lui ; ce qui est le plus grand honneur qu on puisse faire en ce pays, & ce dernier mourut le même jour.



## Chapitre IV.

Article I. Quelque grand que soit le nombre des Mosquées, qui sont au *Caire*, il s'en faut bien qu'il soit aussi considérable, que le marquent plusieurs Auteurs. Quelques-uns ont écrit, qu'il y en avoit 24000. Et je fus sûr, qu'il n'y en a pas 300. tant de Maisous. Il n'y a pas 500. Mosquées, peut être pas 300. si on ne compte pas, pour des Mosquées, certains Tombeaux, ou Chapelles, dans lesquelles on fait la prière, encore qu'ils n'aient pas de minarets, c'est-à-dire de clochers. Il y a une grande quantité de ces Sépulcres de Santons, ou Hérémites *Turcs*, dans la Ville. Il y en a même quelques-uns de Saintes, quoique la coutume ne soit pas en *Turquie* de canoniser les Femmes.

*Nombre des Mosquées de toute l'Egypte.* Ceux qui ont parlé de 24000. Mosquées n'ont point inventé ce nombre, ils ont seulement erré dans l'explication. On assure, qu'il y a dans toute l'*Egypte* 24000. Mosquées. La preuve, que l'on en donne, est, que le *Kadilisker*, qui y est envoïé de *Constantinople*, de 18. en 18. mois, & auquel il appartient un sequin, ou ducat, de toutes les Mosquées du Roïaume, retire cette somme de ce seul droit.

Les *Turcs* ne font jamais bâtir une Maison un peu considérable, qu'ils n'y joignent une petite Mosquée, ou Chapelle ; cela se connoit à une niche, qui est toujours orientée, de sorte qu'en se mettant devant cette niche, on regarde ce qu'ils appellent

*Beith-*

*Beith-allah*, la *Maison de Dieu*, qui se trouve à la *Mèque*, & non le Tombeau de *Mahomet*, comme je l'expliquerai ailleurs plus particulièrement.

Le *Caire* étoit autrefois environné de murs avec des Tours, de distance en distance. On en voit encore une partie. On voit aussi quelques Portes très-anciennes, & très-bien bâties. Les Portes, qui y subsistent encore, sont couvertes de lames de fer, comme le sont celles d'*Alexandrie*; & l'on reconnoit, que la fabrique est d'un même tems. Partie des murs du *Caire* sont abatus, partie ensévelis sous les montagnes de terre, qui se sont accrues des ruines, qu'on y a transportées, qu'on y charroie encore tous les jours, & qui ont enfin surmonté la hauteur des murailles. Le *Caire* n'est proprement fermé, que par des barricades, dont les rues sont retranchées, pour se défendre des voleurs.

*Le* Caire *fermé par des barricades.*

Les Mosquées sont les ouvrages modernes les plus estimés du *Caire*; & parmi ces modernes, il s'en trouve, qui ont 7. à 800. ans, bâties par les anciens Rois d'*Egypte*, dont elles portent les Noms. Le nombre de Colonnes, qu'on a tirées d'*Alexandrie*, & des autres Villes anciennes, pour soutenir les galeries, qui règnent tout autour des Mosquées, est incroïable. Il y a telle Mosquée, qui a environ 800. Colonnes de toute sorte de marbre, & de grandeur. Il se trouve aussi au *Caire* quelques Palais des anciens Rois, & des Maisons très-anciennes, avec des sales d'une grandeur, & d'un exhaussement extrême, plafonnées de bois; ouvrage couvert d'or, & d'azur. Ces plafonds ont une manière de Dôme ouvert, pour recevoir l'air. Ces sales sont pavées de marbre, avec des compartimens, & des desseins bigarrés. Les murs sont quelque-fois encrustés, à la hauteur de 10. au 12. piés; au milieu de ces sales sont des Bassins pavés de marbre, avec des Fontaines.

*Jusqu'à 800. Colonnes dans une Mosquée.*

*Magnificence des Palais du* Caire.

C'est sur ce modèle que les plus nouvelles sont bâties. Il faut avouër, que ces sales, qui ont l'élévation de nos Eglises, & quelque-fois l'étendue, sont tout-à-fait convenables au climat.

*Elévation des plafonds extraordaires.*

On

On a des inventions, pour y introduire le vent, & les rafraichir au passage. Ce sont des manières de gorges de Loup, qui répondent à des coulisses assez étroites, où l'air, passant avec rapidité, se mêle à la fraicheur des eaux. L'élevation des sales, & le marbre, qui règne en tant d'endroits, nourrissent ce frais charmant; en sorte que, dans les plus grandes chaleurs de l'Eté, il est difficile de s'y tenir sans pélisse. On meurt de chaud au dehors; & l'on gèle presque, lorsqu'on est dedans. C'est ainsi qu'on a trouvé une manière d'Hiver, au milieu des ardeurs de l'*Afrique*.

*Richesse des sales.* Les Femmes ont de ces sales dans leurs Appartemens; & l'on peut dire, que c'est-là principalement où éclate la magnificence des *Turcs*. Ces sales sont toutes brillantes d'or & d'azur; mille peintures à la *Turque* y diversifient les lambris, & les murs. La porcelaine garnit de certains endroits. Les tapis de *Perse*, les coussins d'or; &, tout ce qui sert à parer un Divan couvrent les planchers de ces sales.

Article *II. Reliques d'un ancien Château d'une grande rareté, pour les antiques, qui s'y trouvent.* Parmi les anciens Palais des Rois qu'on montre encore, il y a une manière de Forteresse, ou Château bas, différent du Château du *Caire*, bâti sur le même rocher que l'autre. Il en est éloigné d'environ un mille du côté du *Nord*, & est presque à niveau de la Ville. On voit au pié d'un de ces murs la fontaine, surnommée des *Amoureux*. C'est un endroit, où se distribue l'eau le long de l'année. Il y a une Caisse de momie faite d'une pierre noire, très-dure, qui sert de bassin à l'eau du *Nil*, qu'on fait couler en cet endroit. Cette Caisse est entière, fort épaisse, & fort grande, couverte d'Hyeroglifiques fort beaux; & c'est assurément un des plus rares, & des plus curieux restes des Antiquités d'*Egypte*. Cette pierre doit avoit servi à un Roi, ou à un très-grand Prince.

*Situation du Château du* Caire. Quant au Château du *Caire*, où le Pacha fait sa demeure, il est situé à demi côté de la montagne de pierre, dont j'ai parlé. Cette pierre est escarpée en plusieurs endroits, partie revêtue,

&

& partie non revêtue. On découvre toute la Ville du Château, comme on découvre tout le Château de la pointe de la montagne, ſous laquelle il ſe trouve, à une portée de mousquet. Il y a de ce côté-là un petit foſſé taillé dans le roc, qui a 10. à 12. piés dans l'endroit le plus profond, & 20. ou 25. de large. Il manque en pluſieurs lieux. Ce Château eſt flanqué par d'aſſez bonnes Tours, ſur lesquelles on voit quelques Fauconneaux; car ce ſeroit trop les honorer, que de leur donner le nom de Canons.

Le Château eſt tellement du côté de la montagne, que le canon ne pourroit l'endommager, s'il étoit poſé ſur la hauteur. Il faudroit le placer entre cette montagne, & le Château même, à la demi-portée du mousquet. Le reſte du Château eſt bâti en terraſſe, & ſe trouve presque tout environné de la Ville. Il y a dans une des extrémités un retranchement occupé par les milices. Ce ſont 4. à 5. groſſes Tours bien bâties, qui font une enceinte de 5. a 600. pas de circuit. L'Appartement du Pacha, & le reſte du Château, auquel il communique par une Porte, en eſt commandé.

Lorsqu'un Pacha n'eſt point agréable aux Troupes, on lui fait dire de ſe retirer. On braque trois ou quatre petits Canons contre ſa Maiſon, qui la fondroit en un quart d'heure, s'il vouloit faire la moindre réſiſtance. La plupart des terraſſes, qui tournant vers le *Meydan*, qui eſt une grande place, où l'on fait l'exercice deux fois la ſemaine, en faciliteroit l'entrée; outre que le pié en eſt embarraſſé par des Maiſons, qui ſont ſi négligées, qu'on pourroit entrer par mille endroits dans le Château. Le Château lui même n'eſt que ruines; & les Officiers du Pacha ſont ſi mal logés, que c'eſt une choſe pitoïable.

On voit une aſſez belle place devant ce lieu, où ſe tient le Divan. Elle a 300. pas de longueur, & guères moins de 100. de large. C'eſt un quarré long, & régulier. On montre dans le Château, près du rétranchement, dont j'ai parlé, le puits, appellé

Puits de Joseph. pellé de *Joseph*; creusé à la pointe du Cizeau. Plusieurs Auteurs en ont donné les justes dimensions. Ce n'est point un ouvrage si admirable qu'on le dit, quoiqu'on ne puisse disconvenir de la longueur du tems, qu'on a emploïé pour le faire. Sa profondeur est comme partagée en deux, du sommet jusqu'à la moitié; On y descend; par un escalier, ou galerie, qui règne autour, entaillé dans la pierre. Il a été pratiqué pour y faire descendre des Bœufs; qui travaillent sur cette platte-forme, pour élever l'eau d'une seconde ouverture, qui se trouve à côté; ainsi l'eau n'est pas perpendiculairement sous la bouche du puits.

Il n'y a plus de galerie de ce milieu jusqu'à l'eau, parce qu'il n'est plus besoin d'y faire descendre des animaux pour la tirer. Elle est puisée, de la manière qu'on le pratique dans les jardins aux environs de *Paris*; c'est-à-dire, par une roue, sur laquelle il y a des cordes, auxquelles des pots de terre sont attachés. Toute la différence qu'il y a est, que ces cordes sont fort longues dans le puits de *Joseph*, & qu'elles le sont moins dans ces jardins; que d'ailleurs l'eau s'y tire en deux tems, à cause de la profondeur du puits; c'est-à-dire, qu'au milieu il y a une de ces roues, qui tourne, & qui amène l'eau dans une capacité qui y est ménagée; & qu'au haut du puits il y a une autre roue, qui la tire de cette capacité. Il y a toujours, au moins, quatre Bœufs, qui travaillent sur chaque roue; & l'ordinaire est six. Cette eau ne sert que pour les animaux, & les usages domestiques en différentes maisons. On pourroit cependant s'en contenter dans un besoin.

On voit aussi dans le Château un lieu, environné de 30. colonnes de marbre granite fort belles, & fort hautes, autour des quelles règne une espece de Dôme lambrisé, écrit en lettres

Divan de Joseph. *Arabes*. On l'appelle le *Divan* de *Joseph*. Il est sûr, que ce lieu a autre fois servi de sale à un Roi d'*Egypte*. Il n'y a rien de plus exhaussé, de plus grand, ni de plus beau, dans tout le Château. Il est aujourd'hui abandonné, & de nul usage. Il y a plu-

plusieurs autres endroits, avec des colonnes, dont la plupart servent d'écuries.

Le *Kiaïa* du Pacha a ses écuries dans un lieu soutenu par quatre grandes colonnes de la même pierre. Les chevaux sont beaucoup mieux logés que les Maîtres. L'Appartement du Roi tournoit sur la place du *Meydan*, ou de la ramelle, qui se trouve au pié du Château. On y voit encore leurs Divans, & plusieurs belles Sales, dans l'une desquelles on travaille au pavillon, destiné à la Maison de Dieu, qui se trouve à la *Mèque*. Quelques Pachas y ont fait leur résidence ; mais les grands entretiens, que ces lieux demandent, plutôt que le mauvais augure d'un Pacha, qui y fut étranglé, ont obligé ses Successeurs à choisir un autre lieu, qui n'est qu'une cabane auprès de celui-ci.

On voit dans le Château un Divan, ou Sale des anciens Rois, dont le Dôme est soûtenu par 34. Colonnes de marbre granite d'une hauteur, & grosseur extraordinaire. Elles ont, au moins, 45. piés de hauteur, compris le chapiteau. Comme il y en a une beaucoup plus longue que les autres, dont on ne voit point la base, & qu'elle est même un peu plus grosse, on juge aisément, que ces colonnes ont servi en d'autres endroits, avant qu'on les emploïât à cet édifice. En effet, c'est un ouvrage du tems des *Arabes* de 7. à 800. ans au plus; car on voit en haut de ce Divan, à l'entour du Dôme qui est ouvert, selon l'usage du pays, diverses inscriptions en *Arabe*, dont les Lettres sont des pièces, & morceaux de bois, souvent de la grosseur du bras, & de la longueur d'un Homme. Il seroit difficile, que ces caractères s'effaçassent; aussi sont-ils fort entiers; mais on a perdu à moitié l'intelligence de cet *Arabe*, dont l'entrelacement des Lettres fait l'obscurité. Cette sale, qui est ouverte au *Nord*, comme toutes les autres, qu'on bâtit au *Caire*, pour la fraicheur, sert aujourd'hui de passage; & l'on a aussi bâti à l'entour diverses boutiques, & des maisons, dans lesquelles quelques-unes de ces Colonnes se trouvent enfermées. On voit quelques Inscrip-

tions *Arabes* ſur une ou deux de ces Colonnes ; mais tout cela eſt poſtérieur au tems, qu'on tiroit des Colonnes de la *Haute-Egypte*, l'uſage en étant perdu depuis la chute de la grandeur d'*Alexandrie*, & la ruine de cette ſuperbe Ville, qui a fourni toutes celles, qui ſont emploïées dans toutes les Moſquées, & les Maiſons conſidérables de l'*Egypte*, peut être au nombre de plus quarante mille. Il s'en trouve de grands Magaſins au *Caire*, de toutes les ſortes, & à tres-grand marché. Il y en a également à *Roſſette*, & à *Alexandrie*.

*Colonnes d'un marbre précieux à bon marché au* Caire, *& ailleurs.*

Il n'y a pas long tems qu'un Officier des *Janiſſaires* aïant acheté un jardin, trouva dans un monticule qu'il vouloit applanir, ſix des mêmes Colonnes, qu'on voit au Divan du Château, appellé communément le Divan de *Joſeph*; &, comme elles étoient trop groſſes, pour être tranſportées, en ce tems-ci, où l'on n'a pas, en *Egypte* ſur tout, des machines pour mouvoir de ſi groſſes maſſes, on les coupa en forme de meules de moulin, & pour en ſervir véritablement. On en a briſé une infinité pour le même uſage. Il n'y en a point d'autres dans tous les moulins du *Caire*, & de l'*Egypte*; & il n'y a pas de maiſon un peu conſidérable, qui n'ait le ſien. Il eſt vrai, que les ſix Colonnes, qu'on coupa ainſi, n'ont peut-être pas valu 200. écus à leur Maître; & qu'il n'y a point de Prince en *Europe*, qui n'en eût payé 2000. Ecus de l'une.

Car, après la Colonne de *Pompée*, qui eſt, ſans contredit, la plus grande, & le plus merveilleux ouvrage, qui ſoit dans l'Univers, en ce genre, on n'en voit en aucun lieu de plus hautes, & de plus groſſes. C'eſt ainſi que la barbarie détruit ce que la politeſſe des ſiècles précédens avoit produit avec tant de peine; car que ne coutoient pas ces ouvrages, & quelle devoit être la magnificence de cette *Alexandrie*, dont on en a tiré un ſi grand nombre, & où il en reſte encore une prodigieuſe quantité, ſoit ſur pié, ou renverſées?

Pour

Pour revenir à ce fameux Divan, les *Turcs* disent, qu'il est abandonné, & qu'il fut même ruiné dans ses principaux ornemens par l'Empereur Selim, le dernier Conquérant de l'*Egypte*, parce que, comme il ne pouvoit tenir sa Cour au *Caire*, il dit, que, *si un de ses Visirs se voïoit dans un endroit si superbe, il s'estimeroit autant que lui.*

On voit dans ce même Château divers anciens Appartemens. Ceux où il y a des Colonnes sont les plus vieux. On trouve encore des Sales, dont les voûtes sont élevées sur deux rangs de Colonnes, les unes sur les autres, du moins du côté du *Nord*, & du *Couchant*. La plupart servent aujourd'hui d'écuries. Tout ce qui est habité est moderne, & bâti, comme on dit, de boue, & de crachat.

Il y a un très-bel Appartement, & des Divans admirables de 5. à 600. ans, qui regardent la grande place, ou *Meydan*. Ce bâtiment aboutit sur une terrasse d'une hauteur prodigieuse, qu'on a élevé sur un mur très-haut contre l'escarpement de la roche, qui étoit fort haute, & fort droite en cet endroit. Il y a, au milieu du mur, un avancement sur des arcades, qui sont à perte de vue, soutenu par des piliers quarrés de 30. à 40. piés de diamètre; sur cet avancement est un salon percé de tous côtés, dont le plafond est soutenu par des piliers. La principale ouverture est au *Nord*. On découvre de-là tout le *Caire* vieux, & nouveau. Les Pachas habitoient autre-fois cet Appartement; mais, depuis qu'on y en a étranglé un, il ne sert plus qu'aux Ouvriers, qu'on emploie le long de l'année à la tenture, ou pavillon brodé, qu'on envoie à la *Mèque*, & dont il a été parlé ailleurs.

Les Pachas demeurent à-présent sur cette autre pointe du Château tournée vers le *Midi*. Il y a dans ces Appartemens de beaux morceaux entremêlés de ruines, & de mechantes huttes, où les Officiers habitent. Ismaël Pacha, qui gouvernoit l'*Egypte*, il y a quelques années, fit bâtir un Appartement fort joli sur un

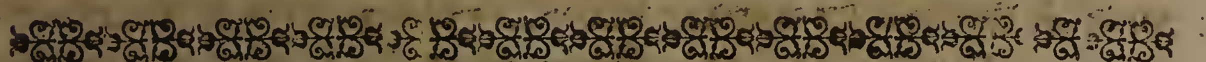
angle, dont un côté tourne, ainsi que le reste de la Ville, vers le *Midi*, mais dont l'autre est exposé au *Couchant*, & même au *Nord*, & sur la même pointe que le grand Appartement, dont je viens de parler. Au milieu de ce petit Appartement, il y a un jardin, qu'on entretient avec une peine extrême; car il faut y apporter l'eau du *Nil;* & divers chameaux sont incessamment emploïés à cet usage. Ce bâtiment coûta à ce Pacha environ 40000. Ecus. C'est presque tout ce qui est habitable aujourd'hui.

Il est rare, qu'un Pacha fasse aucune réparation. Ils ne restent jamais en *Egypte*, que quatre années tout au plus. Ils ne sont pas sûrs d'y en demeurer la moitié. Ils se regardent donc comme passagers, & ne songent qu'à amasser de l'argent. Ils ne laissent pas de passer chaque année dans leurs comptes une somme, destinée par le *Grand-Seigneur* pour l'entretien du Château, auquel on ne fait pourtant jamais rien; aussi est-il dans un état pitoïable, tant pour le dehors, que pour le dedans. Le quartier des *Janissaires*, & celui des *Haraps*, sont les seuls entretenus. Celui de ces derniers est plutôt audessous, que dedans le Château même. Il est immédiatement sous l'élevation du grand Appartement, où l'on travaille au pavillon de la *Mèque*. Celui des *Janissaires* est une manière de Citadelle dans le Château même. C'est un réduit flanqué de grosses Tours de pierres, bien bâties, qui dominent l'Appartement du Pacha, & le quartier des *Haraps*. Il y a quelques mechantes pièces de canon, qu'on tourne vers l'Appartement du Pacha, & le quartier des *Haraps*, quand on veut leur faire peur. Tout élevé qu'est ce Château, il est tellement dominé par la montagne, qu'on pourroit y jetter des pierres avec une fronde.

Les *Haraps* n'ont pas toujours été, où ils sont présentement. Ils occupoient autre-fois un vieux Château à quelques 500. pas de celui-ci, en tirant vers le *Nord*. Ce Château étoit posé sur un rocher. C'étoit peut-être ce qu'on appelloit *Babylon* du tems des

des *Romains.* Il eſt, à la vue, inconteſtablement plus ancien que celui d'aujourd'hui. On y voit encore des murs, & des portes aſſez entières. Il n'eſt plus habité, que par des miſérables. Il n'étoit pas de l'étendue du dernier, ni de ſon élevation. A peine le reconnoit-on d'avec les autres Bâtimens du *Caire*, lorsqu'on le conſidère du grand Château la Ville, dans laquelle il eſt enfermé. Au pié de ce vieux Château eſt un endroit, où l'on donne de l'eau, comme en beaucoup d'autres, gratuitement.

La pierre, ou auge, dans laquelle elle tombe, étoit autrefois un cerceuil, ou Tombeau; & l'on en a trouvé encore quelques autres en *Egypte*, de la même pierre noire, & très-dure, remplis d'Hyéroglifiques, comme nous l'avons déjà dit ci-deſſus. Il y a apparence, qu'on les a trouvées dans les Piramides, qui ont été démolies.



## CHAPITRE V.

Parmi la quantité d'anciennes Mosquées, qui ſe trouvent dans le *Caire*, il y en a pluſieurs, qui mériteroient une deſcription particulière. Ce qu'elles ont de plus remarquable ſont des Dômes, & les minarêts, ou clochers. Leur grace, leur proportion, leur hardieſſe, la grandeur de quelques-uns, ne ſe peuvent aſſez admirer; mais les ornemens, & figures extérieures ſont tout-à-fait dignes d'attention. Les uns ſont travaillés en forme de dentelles, d'autres en compartimens de fleurs, d'autres en eſpèces de parquets, d'autres à côte de melon; & il y en a beaucoup de ceux-ci. On voit dans les autres, d'eſpace en eſpace, des pierres vertes, & bleues, qui en relèvent encore l'agrément: Article I.

grément: tout cela eſt en boſſe de la même pierre, qui compoſe le Dôme. Elle eſt unie en dedans, & travaillée en dehors; & ces pierres ſont ſi bien jointes, & ſi bien liées, qu'elles ne peuvent être pénétrées par la pluie, & qu'on n'en voit aucune ſéparée; car, quoique l'épaiſſeur de ces Dômes ne ſoit qu'un pié, & demi, au plus, en n'en voit aucun d'entre-ouvert; & ils ſont ſi bien bâtis, qu'après les 6. & 700. ans, ils ſont auſſi entiers que le prémier jour. Il y en a quelques-uns plâtrés en dehors, & dont les filagrames ſont auſſi faits avec du plâtre; mais ce ſont les modernes, & la ſeule forme montre aſſez leur âge; car on ne peut atteindre aujourd'hui au tour, & à la grace des Anciens. On voit autour de la plupart de grands Caractères *Arabes* en relief, qu'on peut lire fort diſtinctement, en tournant à l'entour. Ils ſont la plupart à l'exterieur; & ceux, qui ſont au dedans, ſont ſouvent en peinture.

*Forme des Mosquées en* Egypte.

Les Dômes ſont toujours les endroits, ſous lesquels repoſent les corps de ceux qui les ont fait bâtir. Les Mosquées ſont toutes ouvertes en *Egypte*; ce ſont ordinairement des Cours environnées de galeries ſoutenues ſur des Colonnes. Les *Turcs*, qui veulent être à l'ombre, font leurs prières ſous ces galeries. Au milieu des Cours, ſont des fontaines, ou reſevoirs d'eau, pour ſe laver.

Les Dômes ſont élevés aux coins de ces ſortes de Cours: ce ſont des eſpèces de chapelles d'un exhauſſement extraordinaire. Quelque-fois il n'y a point de Dôme. Souvent il y en a deux, quelque-fois auſſi davantage. Lorsqu'il y en a deux, ils ſont toujours égaux, & placés régulièrement pour la ſymétrie. Après les deux grands, il y en a quelque-fois deux petits aux autres coins de la Mosquée. Les corps repoſent ordinairement dans un petit caveau; &, à l'endroit, où ils repoſent, il y a une élevation, ſur le parquet du Dôme, d'un pié & demi de hauteur, & de la longueur d'un corps humain, ſi c'eſt un homme; & moindre à proportion, ſi c'eſt un enfant. Ces élevations ſont couvertes d'une manière de cercueil à jour; & ſur ce cercueil eſt une draperie

*Forme des cercueils, ou tombes, qui couvrent les tombeaux dans les Dômes.*

rie verte, qu'on renouvelle de tems, en tems, autour de laquelle eſt écrit en Lettres faites de drap rouge, & blanc, le nom du Roi, ou Seigneur, qui repoſe ſous cette répréſentation.

*Ornemens des Chapelles.*

On voit dans quelques-uns douze à quinze autres tombes, tant de femmes, & enfans, que des favoris du défunt. Les Chapelles, pavées de très-beau marbre, ſont ſouvent revêtues à la hauteur de huit, ou dix piés, & ornées de diverſes lampes, de quelques Alcorans, ou autres livres, qui contiennent l'hiſtoire de la fondation, & même du fondateur. Ces Chapelles ſont fermées à jour; & il n'eſt pas permis à tout le monde d'y aller faire la prière. Je ſuis entré dans la plupart de celles, qui ſe trouvent hors du *Caire*, bâties par les anciens Rois.

Article II. *Façon des Minarêts, ou Clochers.*

Les Minarêts ſont de petits Clochers, mais fort hauts, la plupart travaillés à jour, autour deſquels règnent deux ou trois galeries, ſelon la hauteur. L'Iman y monte, pour appeller à la prière. Il y en a de fort curieux au *Caire*. Pendant les nuits de la lune de *Ramadan*, ils ſont tous illuminés par une infinité de lampions; ce qui fait un ſpectacle très-agréable.

Il y a dans le *Caire* ce qu'on appelle, par excellence, la grande Mosquée, c'eſt auſſi la plus ancienne. Elle eſt fondée depuis plus de 900. ans. On peut dire, que cette Mosquée eſt une petite Ville. Elle a un revenu immenſe; &, s'il n'étoit diſſipé, ou détourné par les divers gros Seigneurs, qui en ont l'adminiſtration, on prétend, qu'outre dix mille perſonnes, qui en vivent journellement, il y auroit dequoi entretenir une Armée de 2000. Hommes. On y voit un Hôpital pour les foûs. Il y a auſſi une eſpèce d'Univerſité, où ſe trouvent les moins ignorans des *Turcs* de toute l'*Egypte*, qui font parade de leur ignorance.

*Ecoles des Sciences.*

Il y a parmi eux des Maîtres de Philoſophie, d'Aſtrologie, d'Hiſtoire, de Réthorique, & de Grammaire. On peut dire, qu'on y montre parfaitement cette dernière; car il n'y a point de lieu au monde, où l'on enſeigne un plus bel *Arabe*, ni mieux la valeur des mots. On ſait aſſez, que c'eſt un crime parmi les

*Scrupule des* Turcs *sur la manière de lire* d'Alcoran.

*Turcs* de mal prononcer un mot de l'*Alcoran*, comme c'en eſt un autre de le mal-écrire; ainſi une de leurs grandes études eſt de le prononcer dans la dernière perfection. C'eſt ce qui conſerve la véritable, & prémière prononciation de l'*Arabe*, & en empêche auſſi l'altération. Car, comme il n'y a pas de Livre au monde écrit en meilleur *Arabe*, & qu'on en perpétue la prémière prononciation, par les ſoins qu'on y a toujours apportés, cette Langue durera long-tems. Auſſi, voit-on qu'après tant de Siècles la Langue vulgaire du *Caire* eſt très-peu différente en cela des Langues, qui ſe parlent dans l'*Europe*.

On voit auſſi dans le *Caire* grand nombre d'anciennes Maiſons, qui ont été bâties, & habitées par des Rois, ou par les principaux Seigneurs de leur Cour. Les dorures des lambris ſont encore auſſi belles, après tant de Siècles, que ſi on venoit de les y apliquer. On y trouve quantité de Colonnes fort belles, des pièces d'un marbre ſingulier. On voit à l'entrée d'une grande Salle, qui répond dans la vaſte cour d'une Maiſon, attenante à celle du *Cadilisker*, deux Colonnes entre autres, qui ſont compoſées de trois autres Colonnes torſes enſemble, & qui ſe réüniſſent en une aux deux extrémités. Le travail, la hauteur de la Colonne, & le marbre même, rendent ce monument d'Antiquité fort précieux.

Dans une autre Maiſon, qui n'en eſt pas fort éloignée, on voit une Colonne, ou aiguille quarrée de marbre granite, ſur laquelle on meſuroit autre-fois la croiſſance du *Nil*. Elle eſt pleine de caractères hiéroglifiques, & ſe trouve enchaſſée dans un mur; de ſorte, qu'on n'en voit qu'une partie. La poſiture de cette Colonne juſtifie l'ancienneté du *Caire*; car le cours du canal du *Nil*, qui paſſe par la Ville, n'eſt plus en cet endroit depuis un tems immémorial.

*Lacs, qui ſe trouvent dans le* Caire.

J'ai dit, qu'on trouve divers Lacs dans l'enceinte du *Caire*. Tel eſt celui du *Piquier*, voiſin de la contrée des *Francs*; mais le plus renommé eſt celui qui n'eſt pas éloigné du Château. Il peut avoir 500. pas

pas de diamêtre. Les plus grandes Maiſons du *Caire* tournent ſur cette Birque, c'eſt un terme propre au pays. Elle eſt inondée pendant 8. à 9. mois de l'année; & c'eſt un jardin perpétuel pendant les quatre autres. Durant l'inondation, on y voit un grand nombre de Brigantins dorés, ſur lesquels les Perſonnes de conſidération, & leurs Femmes, ſe promènent à l'entrée de la nuit. Il n'y a pas de ſoir, qu'on n'y tire des feux d'artifice, & que la Muſique ne ſe faſſe entendre. Les jalouſies, qui règnent tout autour, ſont pleines d'une infinité de Femmes de qualité, qu'on ne laiſſe pas d'entre-voir à la faveur des illuminations, dont toutes les fenêtres des maiſons ſont éclairées. C'eſt un des plus beaux ſpectacles, que la nuit puiſſe fournir aux yeux. Il eſt aiſé de ſe l'imaginer, ſur ce qui vient d'être répréſenté. La fraicheur de la nuit eſt augmentée par celle des eaux de ce vaſte baſſin; Et l'on s'y dédommage, avec plaiſir, des chaleurs de la journée.

Article *III.* *Adreſſe des Turcs à ſe garantir des grandes chaleurs.*

Les *Turcs* entendent parfaitement bien l'art de ſe garantir de la chaleur, & de ſe ménager des lieux, où elle ne pénêtre que difficilement. On en a vu qui ſe ſont élevés des endroits à repoſer au milieu d'une caſcade. L'eau, tombant ſur un large marbre, faiſoit tout à l'entour une nappe, qui renfermoit le lit de repos. Il faut avoir éprouvé certains jours de chaleurs étouffantes, qui règnent en *Afrique* dans le mois de Mai, pour comprendre l'artifice de ce deſſein. On a déjà dit en général, que les ſales ſont auſſi hautes, que nos Egliſes; & elles ſont de plus rafraichies par des jets d'eau, & par des gorges de loup, où le vent de *Nord* s'engouffre. Un des plus beaux morceaux de l'antiquité, & dont aucun Auteur (comme je crois) n'a parlé, eſt une des Portes du *Caire*, appellée *Babel-Joutoué*, qui ſignifie *Porte de l'entrée*; parce que ce fut de ce côté-là que le Sultan SELIM fit brêche, & entra dans la Ville. C'eſt une Porte d'une Architecture, que je n'entreprendrai pas de décrire, parce que je ne m'y connois pas aſſez; je ſais ſeulement, que je n'ai jamais rien vu de ſi beau, de plus ancien, ni de plus entier. Elle eſt ac-

*Antique, & magnifique Porte.*

compagnée de deux Tours, qui en font le principal ornement. Ces Tours ne sont pas tout à fait rondes, elles approchent de l'ovale; & il n'en paroit que la moitié. Elles ne paroissent faites que d'une pierre. Tout l'ouvrage est parfait.

La plus grande partie de ces Tours est comme couverte d'un écusson rélevé de 3. à 4. doigts seulement du corps de la Tour. L'art s'est surpassé dans la simplicité de cet ornement, & de quelques autres de cette nature, dont le dessous de la porte, & la pierre, où est une Inscription *Arabe*, sont accompagnés. Il n'y a, ni colonnes, ni figures. La Porte est quarrée, comme toutes les autres de la Ville.

*Porte de la Victoire.*

La Porte *Babel-Nasser*, qui signifie *Porte de la Victoire*, qu'on nomme aussi la *Porte des Chrétiens*, soit qu'elle ait été nommée ainsi, parce qu'il en demeure, en effet, quantité dans le voisinage, ou parce que le Sultan SELIM y battit encore les *Mammelucs*, quoiqu'elle ne soit pas comparable à celle de *Babel-Joutoué*, elle est digne d'une attention particulière; car, bien qu'elle ne soit pas si belle que la prémière, on peut néanmoins dire, que c'en est une des plus belles qu'il y ait en *Afrique*, & peut être en *Europe*, Elle n'est guère moins haute, & moins large, que la porte *St. Martin* de *Paris*; & cependant les *Turcs*, pour exprimer la grande quantité de blé, qui se consume journellement au *Caire*, ont coutume de dire, qu'on y en débite autant, qu'il en pourroit couler par cette Porte toute la journée. La Porte de *Babel-el-Chérie* est aussi remarquable. Tout ce qu'on fait aujourd'hui en *Egypte* n'approche plus de ces ouvrages.

*Caravanserails ou Magasins des marchandises étrangères.*

Il y a dans la Ville du *Caire* de très-beaux Caravanserails. C'est en ces sortes de Bâtimens que les Grands emploient volontiers leur argent, parce qu'ils sont toujours remplis, tant de monde, que de Marchandises. Les diverses Nations du Monde, qui y abordent, y ont leurs Caravanserails particuliers; ainsi les *Ethiopiens*, les *Nubiens*, & divers autres Peuples de l'*Afrique*, logent toujours dans les mêmes Caravanserails.

Je crois avoir obſervé ailleurs, qu'un certain Peuple du *Midi*, qu'ils nomment *Croïs*, leſquels apportent au *Caire* de la poudre d'or, & en emportent du cuivre de la contarie, & des cauris, marchent toujours le nez bouché dans les ruës du *Caire*; ne pouvant ſupporter (diſent ils) la puanteur de la Ville. En effet, il ne ſent pas bon au *Caire*, ſurtout dans les marchés, & les lieux le plus fréquentés, parce qu'on y fait la cuiſine dans les boutiques, & que tout s'accommode avec de l'huile de très-mauvaiſe odeur. Je crois auſſi d'avoir obſervé, qu'il faut emploïer le nerf d'Eléfant, pour conclurre quelque marché, avec une autre eſpèce de ces *Noirs*. En vain leur donneroit-on de leurs marchandiſes le double de leur valeur, les courtiers, accoutumés à la choſe, décident la queſtion à grands coups de nerfs; & les *Noirs* ſont ſatisfaits, lorsqu'ils peuvent dire, que, s'ils ont donné à bon marché le bien de leurs Femmes, & de leurs Enfans, c'eſt qu'ils y ont été forcés.

Les Marchands d'*Alep*, & de *Damas*, ceux de *Conſtantinople*, & des autres Provinces marchandes, ont auſſi leurs Caravanſerails particuliers. Ce ſont des lieux ſacrés, dans leſquels on n'oſeroit inſulter les Perſonnes, ni s'attaquer à leurs effets. L'intérêt des propriétaires conſerve exactement de ſi bonnes loix. Il n'eſt pas permis à un Homme, qui n'eſt pas marié, d'habiter dans un Caravanſerail, ni même dans un quartier, où il y a des Familles. Les *Turcs* ſont perſuadés, qu'un Homme ſans Femme eſt beaucoup plus dangereux, que quand il eſt marié. Il n'eſt permis à perſonne d'avoir aucune vue ſur la Maiſon de ſon Voiſin. C'eſt une des meilleures charges du *Caire*, que celle d'Inſpecteur ſur les Bâtimens. La ſureté des Femmes a introduit, & autoriſé les précautions les plus exactes, qui n'empèchent pourtant pas les commerces de galanterie, plus fréquens au *Caire*, qu'en aucun autre lieu de l'Univers.

*Ce ſont des lieux privilégiés, & comme ſacrés.*

## CHAPITRE VI.

Article *I.*

*Description des Pirami des aux environs du* Caire.

IL y a plusieurs Piramides en *Egypte*; mais les plus belles, les plus entières, aussi-bien que les plus grandes, sont celles qui sont bâties prèsqu'à l'opposite de ce qui s'appelle aujourd'hui le *vieux Caire*, estimé par beaucoup d'autres le lieu même, où l'ancienne *Memphis* étoit bâtie; mais, selon la meilleure opinion, ces Ecrivains se trompent; car *Memphis* étoit sur la rive *Occidentale* du *Nil*, au lieu que le *vieux Caire*, ou *Jostad*, est sur la rive *Orientale* de ce Fleuve. Ces Piramides sont les plus *Septentrionales* de toutes celles qui se trouvent en *Egypte*, & les plus voisines du *Delta*, posées sur la rive gauche du *Nil*, & sur le penchant d'un rocher, qui s'élève derrière elles à une hauteur très-considérable, par une pente assez douce; car les montagnes, dont nous avons parlé, qui bornent le *Nil* au *Couchant* du côté de la *Lybie*, s'abaissent en cet endroit, dans l'espace d'une grande lieue. Sur l'extrémité de cette pente, à la hauteur de 150. piés, ou environ, du terrain, que le *Nil* arrose, les Piramides sont élevées sur un terrain applani à la pointe du marteau, & rendu de cette sorte horisontal. Cela paroit principalement à la seconde des deux grandes Piramides, à l'entrée de laquelle, du côté de l'*Ouëst*, & du *Nord*, il paroit un fossé taillé dans le roc, de la hauteur de 30. à 35. piés. C'est par-là que le terrain s'élève vers la montagne. Du côté de l'*Est*, & du *Sud*, qui tourne vers le *Nil*, & la Plaine, il n'y a aucune élevation. Le terrain, au contraire, y est naturellement en glacis. Les Piramides sont assez proches de la plaine. Celle des trois grandes, qui en est la plus voisine, n'est pas dans une moindre élevation que les deux autres. Elle s'avance considérablement sur le bord de la Colline, qui est fort escarpée du côté du *Nord*, & du *Delta*. C'est l'endroit ordinaire, par où on l'aborde. A peine peut-on

*Lieux, où elles sont toutes les trois.*

y grimper contre la roideur de la pente, qui ſe trouve couverte de ſable, & de petits morceaux de pierre de marbre, & de tout ce qui a été emploïé à la conſtruction de la Piramide.

Le terrain, qui regarde le *Levant*, s'étend davantage vers la plaine; & là où il vient à finir, on voit encore une élevation de groſſes pierres, laquelle uniſſoit autrefois à la plaine le monticule auſſi eſcarpé en cet endroit. C'étoit par cette chauſſée, par cette digue, ou par ce chemin, comme on voudra le nommer, qu'on y abordoit. Outre cet uſage, il ſervoit encore, ſelon toutes les apparences, à la conduite des pierres, & des marbres, lesquels étant apportés jusqu'au pié, par un canal du *Nil*, ne pouvoient, à cauſe de leur groſſeur prodigieuſe, être conduits à la Piramide, que par une route égale, & ſolide, comme étoit celle-ci. Elle ne paroit pas néanmoins aujourd'hui abſolument droite; elle ſe recourbe du milieu vers le *Nord*; mais je crois, qu'elle ſe recourboit de même vers le *Sud*; c'eſt-à-dire, que cette chauſſée étoit beaucoup plus large, par l'endroit où elle aboutiſſoit au *Nil*, que par celui où elle étoit jointe à la hauteur de la Colline, puisque la commodité, & l'utilité, vouloient, qu'on débarquât en cet endroit les matériaux étrangers, deſtinés à la conſtruction de la Piramide. De-là on les conduiſoit enſuite peu-à-peu ſur l'élévation, par un chemin, qui ne demandoit plus la même largeur. Si on ne voit plus aujourd'hui de veſtiges de l'étendue de cette chauſſée, qui devoit ſe recourber vers le *Sud*, comme ils reſtent encore vers le *Nord*, c'eſt que les eaux du *Nil*, qui abordent la chauſſée par cet endroit, d'où elles deſcendent, l'ont plus uſé, en ſe briſant contre elle, & ont, par la même raiſon, épargné le côté, que celui-ci mettoit à l'abri.

On pourroit, ſans doute, vérifier tout ceci, en creuſant la terre, & recherchant les fondemens.

Des deux autres grandes Piramides, la roche baiſſe d'elle-même inſenſiblement vers la plaine. Vis-à-vis de la ſeconde Piramide, & directement à l'*Orient*, eſt le *Sphinx*, dont il eſt par- *Sphinx, ſa figure.*

lé

lé dans toutes les Relations. Il n'eſt pas moins éloigné de la Piramide que de 300. pas, & de 200. de l'endroit, que le *Nil* vient baigner dans ſa hauteur. Ce *Sphinx* eſt une tête de Femme, jointe à un corps de Lion couché ſur ſon ventre. La tête ſeroit encore dans ſon entier, ſi elle n'eût été défigurée, aparemment par les *Mahométans*. On lui a caſſé le nez. Le corps a été gâté par la longueur des ans. On en voit ſeulement aujourd'hui la figure, dont le bas eſt enſéveli ſous les Sables. C'eſt une tête prodigieuſe, ſur un corps proportionné. Comme pluſieurs Auteurs en ont parlé, je me contenterai d'ajouter aux meſures qu'ils en ont donné, qu'encore que cette tête ſoit creuſe par deſſus, il n'y a de cette capacité point de correſpondance à la bouche, ni à aucun autre endroit de l'intérieur de la figure, par où on ait pu la faire parler, comme quelques-uns l'ont prétendu. J'ajouterai, que ce creux de la tête de l'idole a très-peu de profondeur, bien loin de correſpondre au dedans de la prémière Piramide, comme on ſe l'eſt figuré. Il ſeroit bien plus naturel de penſer que le canal (s'il étoit durable) méneroit au dedans de la ſeconde Piramide, à laquelle il correſpond ſi parfaitement par ſa poſition.

Cette Idole peut avoir eu pluſieurs deſtinations. Elle peut avoir ſervi à donner de l'admiration, par ſa grandeur étonnante. Elle peut avoir été ménagée dans la montagne de pierre, que l'on applaniſſoit, comme une preuve de ce qui en avoit été enlevé, de la même manière, dont on laiſſe aujourd'hui quelque Signal au milieu des terrains, que l'on met à l'uni. On peut s'être ſervi d'une diſpoſition favorable des lieux, pour faire une figure, qui ſurprît la poſtérité. Quelques-uns veulent, que ce fut un Taliſman, d'autres une Idole, que l'on adoroit. Les *Turcs*, & les *Arabes*, ont mille Hiſtoires là-deſſus; mais ce qu'il y a de plus vraiſemblable eſt, que cette union de la tête d'une Fille avec un Corps de Lion, dont il y a encore beaucoup d'exemples en *Egypte*, étoit un ſymbole de ce qui s'y paſſe ſous les ſignes de la

*Ce que peut ſignifier le* Sphinx.

*Vier-*

*Vierge*, & du *Lion*; C'eſt-à-dire, que le *Nil*, ſe débordant pendant que le Soleil les parcourt, & rendant par ſon inondation l'*Egypte* fertile, & habitable, les Rois d'*Egypte* ne croïoient même mieux pouvoir témoigner leur reconnoiſſance au Soleil, qu'ils révéroient, comme l'Auteur de leur félicité, qu'en lui conſacrant cette repréſentation miſtérieuſe.

J'ai découvert une pareille figure dans le lieu, qui paſſe aujourd'hui pour ce *Héliopolis* conſacré au Soleil. Elle eſt oppoſée à l'éguille qui ſubſiſte encore en cet endroit. Cette Idole, ou figure, étoit d'une groſſeur extraordinaire, & d'une ſeule pierre. On s'eſt apparemment perſuadé, qu'il y avoit quelque Tréſor caché deſſous, comme c'eſt l'ordinaire de ce pays; & on l'a renverſée par des machines. Elle eſt aujourd'hui ſur le côté, enſévélie à moitié dans la terre. Une partie de la tête eſt tombée, les morceaux ſont encore ſur les lieux. Comme le *Nil* baigne toute cette pierre dans ſa hauteur, ce qui n'étoit pas quand elle étoit debout, elle eſt inſenſiblement minée par les eaux. Elle ne paroit d'abord qu'une pierre informe; mais on convient, en l'examinant, de ce qu'elle eſt veritablement. Elle eſt au *Nord* de l'éguille. Il y a aux environs pluſieurs pierres ſi grandes, qu'elles paroiſſent comme des rochers ſortant de la terre.

Ce lieu, ſi tant eſt que ce fut la Ville d'*Héliopolis*, étoit ſans doute le Temple conſacré au Soleil. Pluſieurs ont eſtimé, que le *Sphinx* des Piramides, au moins la tête, étoit compoſé de pluſieurs pierres, miſes les unes ſur les autres. Ce qui leur a donné cette penſée, c'eſt qu'il paroit en effet des veines, en trois, ou quatre endroits, qui tournent tout au tour de la tête d'une manière presque horiſontale; & que ces veines renferment comme un maſtic d'une couleur différente de la pierre: mais j'ai examiné ces veines, avec attention; elles ſont naturelles à cette pierre; &, quand on ne pourroit pas s'en convaincre, en les approfondiſſant, quand on ne trouveroit pas des irrégularités parlantes, quand elles ne ſeroient pas de biais, il n'y auroit qu'à jet-

ter les yeux ſur de petites Piramides, qui n'en ſont pas éloignées; & qui ſont poſées ſur des plattes-formes de la même pierre eſcarpée, dans lesquelles on trouve de pareilles veines, ou, ſi l'on veut, divers lits de pierres, qui ſont propres au terrain.

Je penſe au reſte, que cette Idole étoit autrefois couverte par un toit. Les preuves que j'en ai ſont, que la tête eſt aujourd'hui auſſi entière par les endroits, où elle n'a pas été violentée par les mains des Hommes, que ſi elle venoit d'être ſeulement achevée. La peinture, dont elle étoit couverte, reſte encore. On voit d'ailleurs tout à l'entour une manière de circuit, que les ſables, dont elle eſt couverte, tiennent plus élevé que le reſte.

Article *II.* *Reſte de quelques Temples près des Piramides.*

En remontant de ce *Sphinx* vers la ſeconde des grandes Piramides, au devant de laquelle, & juſtement au milieu, il ſe trouve poſé du côté de l'*Orient*, on trouve à quarante pas de la Piramide encore le reſte d'un Temple, qui en occupoit presque toute la face. Il y en a un pareil, & plus entier encore, au devant de la face de la 3me Piramide. Il eſt tourné, comme celui-ci, du côté du Soleil levant; mais il a cela de particulier, qu'il a de ſon portique, ou de ſon entrée, une chauſſée, ou chemin en droite ligne, qui s'étendoit apparemment autrefois d'une pente inſenſible jusqu'au bord de la plaine par un eſpace de mille pas, ou environ. Il en reſte encore 300. pas au moins; c'étoit par-là qu'on arrivoit au Temple, qui eſt à peu-près de figure quarrée. Il y avoit au dedans quatre pilliers, qui ſoutenoient, ſans doute, une voûte, dont l'Autel, ou l'Idole, devoit être couvert; on tournoit au tour de ces pilliers, comme par une manière de collatéral.

Les Pierres, dont ces Temples étoient bâtis, ſont prodigieuſes; & ce n'eſt qu'à leur maſſe énorme, que nous devons ce qui nous en reſte aujourd'hui. Ces Pierres étoient revêtues de marbre granite. J'en ai encore trouvé des morceaux, qui y étoient collés par des maſtics. Je ne doute pas, que l'extérieur ne fût revêtu comme le dedans; & certes il étoit impoſſible

qu'un

qu'un Temple posé au devant d'une Piramide, qui en étoit elle même toute revêtue, ne fût bâti que de pierre, & cachât, par l'élevation d'une matière, comme une partie de la magnificence du Tombeau, qui l'accompagnoit. Je parle de la troisième des grandes Piramides; c'est-à-dire, de celle dont on attribue la fabrique à cette fameuse beauté, qui exigeoit de chacun de ses Amans, pour prix des faveurs qu'elle leur accordoit, une pierre de cette Piramide. Le nombre en est trop considérable, pour ajouter foi à l'Histoire. On peut dire aussi, qu'une des pierres de marbre granite rendue, & posée sur la Piramide, n'étoit pas un présent que beaucoup de personnes eussent pu faire, puisque le marbre devoit être tiré des montagnes, qui sont près du mont *Sinaï*, ou au moins des extrémités de la *Haute-Egypte*, où des Personnes digne de créance m'ont assuré, qu'il se trouve des montagnes entières de ce marbre, dans lesquelles on voit encore des Colonnes toutes taillées, & prêtes d'être separées de la carrière.

*Troisième Piramide.*

Ces montagnes répondent sur le *Nil*, & sont entièrement escarpées; en sorte que, dans la hauteur du fleuve, on peut descendre, du bord de la carrière, dans les batteaux mêmes, les pierres, qui en ont été tirées. Ces pierres étoient d'une grosseur prodigieuse, comme on le juge encore de quelques-unes, qui restent en leur entier dans les débris, qui se trouvent au pié de cette Piramide, & même dans leur prémière situation; c'est-à-dire, aux endroits où elles étoient placées dans le revêtissement de la Piramide, où l'on en voit encore 5. ou six. Il est aisé de juger, par l'état des morceaux des débris, qui sont au pié, & même par certaines pierres, dont partie est restée attachée à la Piramide, & partie a été enlevée, que cette Piramide n'a été découverte, ou deshonorée de son revêtissement, que par violence, & non par la longueur des ans. On a voulu profiter du marbre; &, comme les pierres se trouvèrent trop grosses pour être emportées, & trop dures pour être séparées par la scie, ou par quel-

que autre art, on a cherché à les briser, à les fendre, ou à les éclater avec des coins de fer; ce qui parle encore aujourd'hui.

*Seconde Piramide.* La seconde des Piramides, au tour de laquelle règne le fossé taillé dans le roc, dont j'ai déjà parlé, n'étoit couverte que de pierres dures. La cime en est encore toute revêtue; le reste a été arraché, selon toutes les apparences; & on n'a épargné les dernières pierres, que par la difficulté, & le danger qu'il y avoit à les séparer d'un lieu si droit, & si élevé, qu'il est difficile de monter jusques sur la cime de cette Piramide, par la raison, que son revêtissement y subsiste encore à la hauteur de cent piés, ou environ; on ne pourroit se hasarder de passer sur ces pierres sans un péril visible. Plusieurs grands du pays y ont souvent envoïé des *Arabes*, & en ont fait rouler des pierres pour satisfaire à leur curiosité: aussi les dernières pierres manquent-elles aujourd'hui, comme on en juge par la seule vue. Toutes ces circonstances ne permettent pas de douter, que ce n'ait été de ces débris, & des restes, dont on ne sauroit juger sainement, que les Mosquées principales, & les maisons des Grands du *Caire* ont été ornées, & la plûpart bâties.

*Prémière Piramide.* A l'égard de la prémière, & la plus grosse des Piramides, qui passe dans quelques Auteurs pour n'avoir jamais été ni fermée, ni couverte, & que l'on a prétendu avoir été élevée par le Roi, qui poursuivit les *Juifs* dans la *mer rouge*, ou il demeura ensévéli avec son Armée; Elle a été achevée, fermée, & couverte comme les autres: Et je l'établirai d'une manière si invincible, que la postérité sera, comme j'espère, détrompée de ces contes, que l'on a bien voulu mettre au jour, dans ce siècle-ci, pour suppléer au peu d'exactitude, avec laquelle on a examiné toutes choses.

*Preuves que cette Piramide a été revêtue.* On a trouvé une Piramide, dont le revêtissement avoit été enlevé: on a cru là-dessus, qu'elle n'avoit jamais été achevée. On a trouvé une Piramide ouverte: on s'est imaginé, qu'elle n'avoit jamais été fermée. On a trouvé un tombeau vuide: on

a ſuppoſé, qu'il n'y avoit jamais eu rien dedans; & là-deſſus on a dit, qu'elle devoit avoir été deſtinée pour le *Pharaon*, ou Roi d'*Egypte*, qui pourſuivit les *Iſraëlites*, & qui fut perdu dans la mer. Si l'on examine d'abord trois choſes avec attention, on trouve, que la Piramide a été inconteſtablement revêtue. La prémière eſt, que les deux autres, qui l'ont été ſans contredit, puiſqu'elles le ſont encore en partie, ont été bâties de manière que le revêtiſſement a été poſé, à meſure que l'ouvrage s'élevoit. En effet, les pierres, qui ſont enfoncées, ou entrelaſſées avec celles qui compoſent le corps de la Piramide, font voir, qu'elles n'ont pas été miſes après coup; mais qu'elles ont été liées, & enclavées, à meſure que l'on élevoit le lit de pierre, auquel elles correſpondent. Il eſt donc croïable, que la prémière a été conſtruite de la même façon; & on le juge encore par certains enfoncemens, d'où il eſt viſible, que l'on a tiré le marbre, qui y devoit être entrelaſſé.

La ſeconde choſe, qui eſt encore plus parlante que la prémière, eſt, que par la diſpoſition où ſe trouve actuellement cette Piramide, on juge qu'il n'y manque que les dernières pierres, dont elle devoit être couverte. Cela ſuppoſé, que l'on examine tous les dégrés de la Piramide, & ſur tout les derniers, qui doivent être les plus entiers, comme ils le ſont: qu'on faſſe le tour de chaque dégré, on verra en mille, & mille endroits, par le mortier qui y reſte appliqué, qu'il y a eu un autre rang de pierre oppoſé. Les figures y ſont imprimées; il eſt évident qu'il y en a eu. Elle a donc été couverte, & revêtue.

La troiſième choſe, qui doit perſuader cette vérité, & la diſpoſition de l'entrée de la Piramide, qui eſt auſſi une preuve, qu'elle a été fermée; c'eſt qu'on voit, que cette entrée a été découverte violemment, qu'on a arraché des pierres prodigieuſes, dont les éclats de quelques-unes ſont encore reſtés en leur lieu, auſſi-bien que l'empreinte des autres en pluſieurs endroits, pour ſervir de témoin à la poſtérité des outrages, qu'elle a reçus. En-

fin j'ai une preuve, que cette Piramide fut couverte de marbre blanc, dans le mortier même, qui sert de témoin de l'enlèvement de cette couverture, puisque j'ai trouvé plusieurs éclats de ce marbre mêlé ; & j'en tire cette conséquence, que la beauté, ou, pour mieux dire, la rareté de ce marbre en *Egypte* a été cause, qu'elle a été découverte dans la suite par des Princes, qui, n'étant pas de la même Religion que ceux qui reposoient dans ce tombeau, n'ont pas craint de les des-honorer, & d'emploïer le marbre à d'autres usages.

Il est vrai, qu'il n'y a pas de carrière de marbre blanc en *Egypte*; mais on sait, que les anciens Rois d'*Egypte* ont été de grands Conquérans; Et les Histoires veulent, que l'*Asie*, & même toute la Terre, qui étoit alors connue, ait été subjuguée par quelqu'un d'eux: ce qui mettoit en leur pouvoir une infinité de carrières de ce marbre; & enfin, quand ils n'auroient jamais possédé de pays, d'où ce marbre se tire, il est sûr qu'il y avoit une étroite correspondance de la *Grèce* avec l'*Egypte*: Que les *Grècs* y venoient pour puiser les sciences, & la perfection des arts, & qu'ils pouvoient, en échange, y porter de leur marbre: Que, si cette Piramide n'étoit pas couverte de marbre blanc, elle l'étoit, sans doute, de marbre granite, qui étoit alors incontestablement en usage, puisque le dedans de ces mêmes Piramides en fait foi, & que son extrême magnificence, ses autres beautés, les soins avec lesquels on voit, qu'on a cherché à la rendre durable, & fameuse, ne permettent pas de douter, qu'elle eût une couverture moins précieuse.

Si on ôtoit encore aujourd'hui les débris, dont le pié de ces quatre faces se trouvent embarrassées à une hauteur assez grande, on trouveroit peut-être quelqu'une des pierres, dont elle étoit couverte, ou dans sa prémière position, ou dans un état, qui donneroit des preuves certaines de ce que je viens d'avancer; mais, s'il peut rester quelque doute à ceux, qui liront cet écrit, sur l'entrée, & le revêtissement de la Piramide, j'espère,

au

## Plan de l'intérieur de la Pyramide.

A. *Entrée de la Pyramide.*
B. *Premiere Coulisse.*
C. *Le bas de la Coulisse.*
D. *Seconde Coulisse.*
E. *Le puits, ou Cave souterraine.*
F. *Muraille près des Dégrés, ou trous pour grimper.*
G. *Longue Allée, qui conduit à la Chambre basse.*
H. *La Chambre basse, faite en dos d'âne.*
I. *Echancrure dans le fond de la Muraille.*
L. *Pierres de la Voute, qui avancent.*
M. *Trous, faits exprès pour grimper à la Chambre haute.*
N. *Trous de même façon à gauche & à droite de la Coulisse.*
O. *Portes, ou premières entrées des Allees.*
P. *Allée, qui conduit à la Chambre haute.*
Q. *Chambre haute quarrée.*
R. *Tombeau vuide dans le fond de la Chambre.*
S. *Secrets pour fermer la Chambre haute.*
T. *Trou, qui se trouve dans la Muraille.*

## Dimension de la grande Pyramide.

*Hauteur extérieure perpendiculaire.* 500. *piés.*
*Talus* . . . . . . . . . . . . . . . 670.
*Dégrés, pour y monter par dehors* . . 220.
*Esplanade à la Cime* . . . . . . . . 11.
A. *Hauteur de la Porte de l'entrée* . . . 45.
B. *Coulisse* . . . . . . . . . . . . . . 85.
*Canal, ou Coulisse en montant* . . . 96.
*Largeur, ou hauteur de ce Canal, 3. piés, 4. pouces.*
G. *Allée* . . . . . . . . . . . . 113. *piés.*
H. *Chambre basse, longue de 18. piés, large de 16. piés, & haute de 21. piés.*
F. *Canal, ou Muraille près du Glacis, large de 16. piés, & haute de 24. piés.*
P. *Allée, qui conduit à la Chambre haute, longue de 21. piés, large de 3. piés & un pouce, haute de 3. piés & 4. pouces.*
Q. *Chambre haute, de 32. piés de longueur, 18. de largeur, & 16. de hauteur.*
R. *Tombeau d'une seule Pierre, de 7. piés de longueur, de 3. de largeur, & de 6. pouces d'épaisseur.*

au moins, les convaincre de cette autre vérité, que la Piramide a été fermée, & dans la suite ouverte avec beaucoup de peine, & de dépense. Il est à propos pour cela de faire une description des capacités, qu'on y découvre.

*Preuves, qu'elle a été fermée, & dans la suite ouverte.*

Article III.

Aujourd'hui, la prémière chose, qui s'offre à vous est un canal, ou coulisse. En voici la figure à la lettre A. B, de trois piés, & 3. pouces, en quarré, dont l'entrée est à 100. piés, ou environ, de la base de la Piramide, posée prèsque justement au milieu de la face, qui regarde vers le *Septentrion*. Ce Canal B. qui est l'unique entrée commune, se porte en ligne droite vers le *Midi*, en baissant considérablement vers le bas de la Piramide. Sa longueur n'est aujourd'hui, que de cent piés. Comme la roideur de la pente de cette entrée, & l'extrême polissure de ces pierres, ne permettoit pas de s'y exposer, sans être entrainé vers la base, on y a gravé sur le fond dans la suite, assez près l'un de l'autre, de petits trous, à la faveur desquels on se tient en montant, & en descendant.

*Ses coulisses, ou canaux.*

*B. Canal extérieur, & inférieur.*

Avant que d'arriver au fond de cette allée, à 10. ou 12. piés, on trouve une ouverture à la pierre supérieure pareille en tout à celle par où l'on entre; mais cette ouverture, qui est la véritable, est incontinent fermée par une pierre, qui lui est juste; ce qu'il est important d'observer. On passe ensuite le reste du prémier canal, qui n'a que 10. ou 12. piés; & l'on se trouve dans une capacité, qui tourne à main droite, 1. C. laquelle n'est point naturelle à la Piramide, a droit en diverses manières, par un espace de 50. pas. C'est une route qu'on a pratiquée, en continuant d'arracher, & de briser des pierres. Elle est tantôt serrée, & basse, tantôt un Homme peut s'y tenir droit. Elle n'aboutit à rien; & elle a été, à ce que je crois, inutile à ceux qui l'ont faite, apparemment, dans le dessein de trouver quelque trésor. A gauche de cette capacité, on retrouve d'abord, en montant, le véritable chemin des Tombeaux, dont l'entrée est bouchée, sur le prémier canal, comme je l'ai remarqué.

*1. C. Capacité bouchée.*

qué. C'eſt par cet endroit 2. C. que l'on a entrepris de vuider le Canal, qui étoit bouché dans toute ſon étendue, en la manière qu'il l'eſt encore par le bout, de 3. à 4. pierres de marbre granite. La dernière, que l'on rencontre, en regagnant ce canal, eſt briſée par la moitié; à quoi il eſt très-important de donner attention. De cette pierre briſée, le canal eſt entièrement vuide jusqu'à ſa fin, qui ſe termine à une galerie. Ce Canal D. qui répond directement au prémier, par lequel on entre, remonte vers le haut de la Piramide en la même manière, & d'une élevation auſſi grande, que l'eſt la pente du prémier canal; ce qui ſe comprendra mieux par la figure.

*D. Canal ſupérieur, & intérieur, en montant.*

Il faut obſerver, que le canal, ou couliſſe, par où l'on entre, eſt en ſon entier; & celui qui remonte vers la galerie, & que j'appelle celui de la ſortie, eſt au contraire maltraité en tous ſens. La poliſſure des pierres eſt enlevée par les quatre côtés; & ce canal, de quarré qu'il étoit, eſt devenu presque rond. L'endroit, par lequel on y entre, après l'avoir manqué, ou quitté, en deſcendant, a environ 15. piés de largeur, c'eſt-à-dire, que les pierres qui étoient à la droite en cet endroit, ont été enlevées, & briſées jusqu'à la galerie. C'eſt cet eſpace maltraité. Il y a une longueur de 66. piés, & quelques pouces; & au bout de cette allée étroite, on trouve une manière de galerie qui s'élève, par ſon plan, vers le haut de la Piramide au même ſens du prémier canal, ou pour l'expliquer en une autre manière, le canal continue encore, par l'eſpace de 120. piés, en cette ſorte.

*C. Endroit maltraité dans le canal extérieur.*

La longueur du canal eſt la même, à la hauteur de deux piés & demi, & forme ainſi à côté une manière de banc de pierre très-dure, & très-ſolide; en ſorte que le canal, qui n'a, en cet endroit, que trois piés, trois pouces de largeur, & deux piés, & demi de profondeur, ſe trouve tout d'un coup de 7. piés, 3. pouces; &, quant à l'exhauſſement, il s'élève à 25. & 30. piés en cette ſorte. Après 12. piés, il ſe rétrécit de 4. à 5. doigts, par

*Leurs dimenſions.*

par une pierre, qui déborde d'autant ſur les prémières. Il y en a une ſeconde, qui avance de même ſur celle-ci, & ainſi jusqu'au ſommet, qui ſe trouve juſtement de la largeur de 3. piés, c'eſt-à-dire, qu'il correſpond au Canal, qui ſe trouve dans le bas; ce qui ſe connoîtra mieux par cette même figure.

A l'extrémité de la galerie, le Canal, qui ſe trouve en bas, finit à 10. à 12. piés du mur; c'eſt-à-dire, qu'il y a une petite eſplanade de cet eſpace, & que l'endroit eſt tout uni; le Canal ne manque pas ſenſiblement, comme cela ſe pouvoit faire. Il y a un arrêt en cette ſorte: ce qui a ſon uſage, comme nous l'expliquerons tout-à-l'heure; au bout de cette petite eſplanade, en ligne droite du canal, & dans le mur, qui finit cette galerie, on trouve une ſuite du canal de 3. piés, & 3. pouces, en quarré; mais il ne va plus en montant, il eſt oriſontal, & pareil à la petite eſplanade. On entre par ce canal, qui n'a que 18. piés de longueur, dans la Sale, ou Chambre haute de la Piramide, qui a environ 18. piés de longueur, & laquelle a apparemment ſervi de Tombeau au Roi, qui l'a fait batir; mais il eſt très-eſſentiel d'examiner ce qui ſe rencontre dans cette longueur de 18. piés. Je trouve d'abord, que la pierre ſupérieure de ce trou à ſon entrée a été caſſée à grande force: il en manque environ un pan. Cela m'a fait connoître, que le trou étoit fermé d'une pierre juſte; & que, pour l'arracher, il a fallu chercher une priſe. La pierre eſt de marbre granite, c'eſt-à-dire la plus dure qui ſoit au monde.

*Chambre, ou Sale haute de la Piramide.*

Après 4. piés d'enfoncement, la pierre ſupérieure s'ouvre, & laiſſe la liberté de ſe lever debout. Cette ouverture eſt ſeulement d'un pié, & demi; & elle eſt naturelle, c'eſt-à-dire qu'elle a été faite à deſſein. Je trouve, en me tenant debout, qu'il y a ſur la pierre, que j'ai en vue, en me tournant du côté de la Sale, ou Chambre baſſe, une élevation, en boſſe, ſur le milieu, de la figure d'une armoire I. de la largeur de 8. ou 10. pouces, laquelle a été laiſſée exprès, en taillant cette pierre. Ce canal,

ou ſoupirail, qui n'a qu'un pié de largeur, ſur la longueur de 3. piés, 3. pouces, c'eſt-à-dire, qui a une ouverture proportionnée à la largeur du canal, s'élève de 5. à 6. piés en cet état, & ſe perd enſuite dans une capacité, qui regarde vers la Sale, & dont je vais parler. Je me rebaiſſe, & continue à marcher dans le canal de 3. piés trois pouces, & qui ſe trouve à 2. piés de cette ouverture, que j'avois ſur ma tête; & je vois une autre ouverture de 6. piés de longueur, qui me permet de me lever debout.

Cette ouverture eſt auſſi naturelle, & c'eſt un des ſécrets de la Piramide. Je remarque, que la largeur du canal, qui n'eſt, en entrant, que 3. piés, 3. pouces, & qui n'eſt encore que de la même quarreure, par un eſpace de 6. piés, qui reſte à paſſer jusqu'à la Sale, eſt, en cet endroit, plus large d'un demi pié, c'eſt-à-dire, qu'il s'enfonce, de part & d'autre, de 3. doigts; en ſorte qu'une pierre rempliſſe cet eſpace, comme il y en avoit une qui le rempliſſoit inconteſtablement; elle ne pouvoit être tirée dehors, ni entrer dans la Sale, qu'elle ne fût briſée à la pointe du marteau. A l'entour de cet eſpace, qui a 6. piés de long, & 3. piés, 9. pouces, de large, & qui s'élève de plus de 15. piés, règnent des canelures en diverſes ſortes, dans lesquelles étoit, comme emboëtée, la pierre, qui y étoit ſuſpendue, lorsqu'on fabriqua la Piramide, & qui étoit ſoutenue en travers, par des léviers, qui paſſoient de part, & d'autre, dans des vuides, qui y ſont pratiqués, tout au tour, comme une eſpèce de petite galerie, de la hauteur de 3. piés, & de la profondeur de deux. Cet eſpace eſt joint, par en haut, avec la première capacité, que j'avois rencontrée; ce qui forme cette figure.

Je trouve enſuite, en me rabaiſſant, pour paſſer le canal de 6. piés, qui me reſtent jusqu'à la Sale de la Piramide, qu'il y a un arrêt de deux doigts au bout de ce canal; & je le juge ainſi, quoi qu'il ne paroiſſe pas d'abord. Je fis lever la terre, ou ſable, dont le fond étoit comblé; & je trouvois, que le pavé de

la

la sale étoit élevé de deux grands doigts plus que le fond du canal; ce qui étoit nécessaire, pour la fermeté de cette entrée. Car, après qu'on eut poussé, dans cet espace de 6. piés, une pierre qui le remplissoit justement, & c'est par-là qu'on dut commencer à fermer le tombeau, elle auroit pu y être enfoncée, si elle n'eût eu son arrêt. Il est croïable, que ces pierres étoient enduites de quelque mastic, ou bitume, qui s'attachoit aux côtés, auxquels elles touchoient, avec la même fermété, que si elles y avoient été posées, en bâtissant la Piramide.

Quand cet espace fut fermé, il fut question de laisser tomber cette pierre suspendue en l'air, dont l'espace, canellé tout au tour, est de 6. piés de longueur, & 3. piés, 9. pouces, de largeur. Cette pierre étoit naturellement plus haute, & plus épaisse, que le canal ne l'étoit lui même. Il est apparent, que la pierre, destinée à remplir l'ouverture supérieure, d'un pié & demi de largeur, dont j'ai d'abord parlé, fut emmenée ensuite justement sous la même ouverture que cette pierre. Il y avoit sur l'endroit, qui correspondoit à cette ouverture, un gros crampon de fer attaché; &, du côté qui regardoit la Sale, il y avoit un enfoncement de 8. ou 10. doigts de largeur, & de 4. ou 5. de profondeur, qui n'alloit pas jusqu'au bout de cette pierre, mais qui, finissant à 2. piés près de l'endroit, qui devoit regarder le canal, quadroit à cette élevation en forme d'armoirie, dont j'ai parlé, laquelle étoit destinée à arrêter cette pierre, & à empêcher qu'elle ne pût être élevée dans le vuide supérieur. Cette pierre ainsi disposée, on attacha au crampon de fer, qu'elle avoit par-dessus, une chaine de même métal d'une longueur mésurée avec le dernier soin, & tenant, par un autre crampon, à la pierre de 6. piés de long, & 3. piés, 9. pouces, de large, suspendue jusques-là, par des léviers, ou d'autres arrêts. On leva ensuite tout ce qui avoit jusques-là soutenu cette grosse pierre, depuis la fabrique de la Piramide; & l'on pesa fortement sur la petite, à laquelle elle correspondoit, par

la chaine de fer, afin de donner le loisir aux ouvriers de se retirer par une ouverture, qui devoit être fort étroite. On laissa, après qu'ils furent sortis, aller la prémière pierre, laquelle, emportée par une autre plus pesante, ferma cette entrée supérieure, en même tems que la grosse pierre tomba dans le fond de la capacité, sur laquelle elle étoit suspendue, & boucha six autres piés du canal.

Ce sécret avoit un double usage. Le prémier est, qu'il étoit impossible de tirer cette pierre, en aucune sorte, puisqu'elle se trouvoit plus large, & plus haute, que le trou qu'elle bouchoit. D'ailleurs, elle pouvoit faire croire, que ce n'étoit plus le chemin de la Sale, rébuter les Ouvriers, en leur donnant de l'incertitude; & enfin, si l'on s'opiniâtroit à forcer cet endroit, il étoit nécessaire, d'y travailler à la pointe du marteau, & du fer, avec des peines infinies pour pouvoir venir à bout de briser, ou d'arracher une pierre si grosse, & si longue.

Le second but étoit de faire périr ceux qui y auroient travaillé; car, en usant ainsi de cette pierre, on venoit insensiblement à l'endroit, où la chaine correspondoit par un crampon; & le crampon manquant, la pierre élévée par cette chaine sur la superficie du canal, distante seulement de deux piés, écrasoit infailliblement les ouvriers, qui se l'attiroient sur leur tête, ou sur quelque autre partie de leur corps, ainsi qu'il se voit par cette figure.

Le reste de la capacité du canal de la longueur de 7. à 8. piés fut ensuite fermé, par une, ou deux pierres, si juste, qu'il n'y parut plus aucune entrée. Ce fut pour enlever ces pierres, qu'on cassa la pierre supérieure, qui correspondoit au canal, afin de se faire une prise sur celle dont il étoit bouché. Ce fut ainsi que la Sale principale de la Piramide fut formée, après que le corps du Roi, & ce qu'on voulut y mettre, y eut été déposé.

### *Description de la Sale haute.*

La Sale eſt à voûte plate, faite de 9. pierres, dont les 7. du milieu ont 4. piés de large, & 16. de long. Les deux autres, qui ſont à l'un, & à l'autre bout, & enfoncées dans la muraille, n'ont que 2. piés, & quelques pouces de large, & 16. de long; de ſorte que cette Sale a de longueur 32. piés, 19. de haut, & 16. de large.

### *Deſcription du Tombeau.*

Ce tombeau a été épargné jusqu'ici, parce que la matière eſt commune, & qu'il ne peut auſſi être tiré de-là, ſans être briſé. Il avoit une couverture, qui n'a pas eu le même ſort. Les apparences même ſont, qu'il n'étoit pas couché de plat; mais qu'il étoit debout, puisque, dans toutes les ſépultures, ou caves des momies, les niches, où elles ſe trouvent, ſont coupées en hauteur dans la pierre, & qu'effectivement les caiſſes y ſont poſées, les piés en bas, & la tête en haut; c'eſt-à-dire que le corps y eſt debout. Il pouvoit y avoir d'autres tombeaux. Je l'appelle ainſi après les autres, quoique je ſois perſuadé, qu'il y avoit au moins deux autres caiſſes, pour le corps du Roi, & peut-être y en avoit il trois. On en a ſouvent trouvé deux, pour un même corps, dans des ſépultures aſſez ſimples. Elles ſont emboëtées l'une dans l'autre, & ſont faites en forme d'Enfant emmaillotté, larges par les épaules, & plus étroites du côté des piés. Elles ne ſont que de deux pièces; le cerceuil en compoſe une, & la couverture une autre. On n'y emploïoit que le bois de Sicomore, qui eſt incorruptible, & dont il ſe trouve une grande quantité en *Egypte.* Quelques-unes de ces Caiſſes avoient des yeux derrière, comme pour laiſſer la liberté de voir le corps, ou la momie, ſans ouvrir le cerceuil.

Je remarque dans cette Sale deux trous correſpondans l'un à l'autre, de *Nord*, au *Midi*. Ils ſont à la hauteur de 3. piés, & demi, du pavé de la Sale, à 8. & demi du côté du *Levant*. Celui qui repond au *Nord* eſt un quarré long; ſa hauteur eſt de 18. pouces, ſa largeur d'un pié. On n'en voit point la fin. Il eſt bouché à quelques 6. ou 7. piés d'enfoncement par des pierres, qu'on y a jettées. Celui qui y correſpond eſt rond au contraire, & étroit d'abord, pour n'y laiſſer entrer à peu près que deux poings; puis il va en s'élargiſſant, jusqu'a un pié, & demi de diamêtre, & un peu en deſcendant, au contraire, du trou quarré, qui eſt droit. Ce dernier eſt auſſi bouché par des pierres, à 4. ou 7. piés de profondeur.

Je ne vois pas, que ces trous puiſſent avoir eu d'autres uſages, que de fournir de l'air, & quelque communication, au dehors de la Piramide, aux Perſonnes, qui purent (ſuivant l'uſage de quelques pays) être enfermées dans le tombeau du Roi, pour le pleurer, ou tenir à ſon corps une eſpèce de compagnie. Elles purent, par le moïen de ces trous, vivre là-dedans aſſez long tems, en recevant les choſes néceſſaires à la vie, & ſe donner les uns aux autres une ſepulture honorable, jusqu'à la dernière, à qui le ſecours dût manquer. La poſtérité en pourra juger plus véritablement, en reconnoiſſant, ſi ces trous aboutiſſent jusqu'à l'extérieur de la Piramide ; car, en ce cas, je ne doute pas, qu'ils n'aient ſervi à cet uſage barbare. On pourroit s'en éclaircir aujourd'hui, avec quelque dépenſe, en faiſant travailler aux endroits, qui y peuvent correſpondre; mais la domination préſente ne permet pas, qu'on prenne cette liberté, qui demanderoit une application aſſez durable, pour être remarquée, & imputée à une recherche de tréſors.

Avant d'examiner l'uſage, au quel la galerie, dont j'ai déjà parlé, étoit deſtinée, il eſt propos de conſidérer trois autres ouvertures, qui y correſpondent, outre l'entrée, & la ſortie, dont j'ai déjà fait mention. Je trouve d'abord, en y entrant, auſſi-

aussi-tôt que le long canal défiguré me permet de me lever, un trou, ou espèce de puits à main gauche.

### *Description du Puits.*

Le Puits va en bas par une ligne perpendiculaire à l'horison, qui biaise néanmoins un peu presqu'en forme d'une broche, ou d'un *Lamed* Hebraïque ל, aïant à quelques 60. piés, comptant du haut en bas, une fénêtre quarrée; elle entre dans une petite grotte creuse dans la montagne, qui n'est pas en cet endroit de pierre vive, mais comme du granite attaché fortement l'un à l'autre. La dernière grotte s'étend en long, d'*Orient* en *Occident*, de-là à 15. piés, & de tout le haut 82. piés, & un tiers, & de hauteur deux piés & demi. Elle descend en bas par 123. piés; après quoi elle est remplie de sable, & de quelques pierres, qu'on y a jettées, ou qui sont tombées d'elles même.

Je trouve aussi en face, c'est-à-dire, dans le canal même, qui ne conserve plus que 2. piés, & demi de hauteur, un autre canal à niveau de la Piramide, ou horizontal, qui me conduit, par une suite égale en tout, au prémier trou, à une sale, qui correspond à celle, dont je viens de parler. Cette suite de canal a 100. piés de longueur; il n'est point de figure comme celui, dont je viens de sortir. Il y a à la dernière pierre, qui aboutit à la sale, à main droite seulement, un arrêt, ou avancement, ou rétrécissement de deux doigts, & large de trois, fait dans le dessein d'empêcher que la prémière pierre, destinée à former cette ouverture, ne pût déborder dans la sale, où elle devoit aboutir.

### *Description de la Sale basse.*

La Sale basse est petite, en comparaison de la haute. Elle a de longueur 11. piés & demi, & de largeur 15. piés & 10 pouces. La voûte est en dos d'âne. L'allée, ou le canal, qui conduit à cette Sale, a 118. piés de long, & est quarré comme les autres.

Il y a dans cette seconde Sale, du côté de l'*Orient*, une niché enfoncée de deux piés dans le mur, & de la hauteur faite de cette sorte.

On est persuadé, que cela pouvoit correspondre à quelque trésor; & l'on y a fait, & pratiqué en bas une entrée violente, par laquelle on marche, ou, pour mieux dire, on se peut couler quelques 20. à 25. pas à travers des pierres inégales. Celles qui ont été tirées de-là, ou brisées remplissent aujourd'hui une partie de cette Sale. On a aussi creusé sous l'endroit de la Sale supérieure, où se trouve le tombeau; mais il est à croire, que les uns, & les autres, n'ont eu pour récompense des peines infinies, qu'ils se sont donnés, à gater de si beaux ouvrages, que le déplaisir d'y avoir emploïé un travail, aussi grand, qu'inutile.

Il n'y a point de doute, que le canal, qui conduit à cette Sale supérieure, est l'endroit, ou espace parallelle à l'horison, qui se trouve depuis l'entrée de la galerie par un espace de . piés, jusqu'au trou, où cette coulisse, qui a manqué dans le fond seulement, recommence, en allant vers la Sale supérieure; ce qui se connoîtra mieux par la figure.

Je juge par la disposition des lieux, qu'on vient de voir, que la galerie n'a point servi à d'autre usage qu'à renfermer, lorsque la Piramide fut élévée, les pierres, dont elle devoit être fermée un jour, au dedans vers l'extérieur, c'est-à-dire, par cette longue

gue couliſſe, qui aboutit au trou, qui deſcend vers celui de la prémière entrée extérieure. Je juge auſſi, que ces pierres deſtinées à boucher la petite entrée de la Sale haute, & la longue de la Sale baſſe, y étoient renfermées; & qu'il y en avoit, peut-être, encore d'autres, qui ferment aujourd'hui des ouvertures, qui ne nous paroiſſent pas. Non ſeulement je le juge, mais j'en ſuis aſſuré par la diſpoſition, & l'état des choſes, que je remarque. Je connois d'abord, qu'il n'a jamais été poſſible, après la Piramide achevée, c'eſt-à-dire, la couliſſe faite, & la galerie fermée par la voûte, de faire entrer aucune pierre dans cette galerie. Je vois au contraire, que l'Architecte n'a été occupé, que du ſoin d'empêcher, qu'on pût jamais en tirer celles qu'il y avoit enfermées, pour la clorre un jour d'une manière invincible.

Je reconnois le deſſein de ce même Architecte dans cette même couliſſe, qui règne dans le plat de la Piramide, & qui aboutit à l'allée penchante, & du même ſens de la couliſſe, qui correſpond à celle de l'entrée, & fait un angle avec elle. Cette couliſſe étoit faite pour y poſer la longue ſuite de pierres, qui devoit un jour boucher ce canal, que j'appelle intérieur, & qui le boucha en effet. Je vois la poliſſure de cette couliſſe. Je remarque, que ſa longueur quadre avec celle du canal. J'obſerve, que le même canal eſt encore en partie bouché, par l'endroit, qui fait un angle avec l'autre. Je m'apperçois même, que l'on n'eſt point entré dans la Piramide par le véritable paſſage, mais qu'on a été obligé de ſe faire une fauſſe route, par la quelle réjoignant le canal en travers, on a attaqué plus facilement les pierres, dont il étoit bouché.

Je le trouve de cette entrée violentée défiguré jusqu'à la galerie à la différence des autres: c'eſt-à-d re, que l'on a été obligé d'avoir recours à la force, pour le deboucher; & je juge, de ce que la défiguration du canal s'étend jusques à l'entrée de la galerie, qu'il y avoit derrière des pierres, dont il étoit rempli, par un eſpace de 120. piés, 120. autres piés de pierres dans la couliſſe,

lisse, qui devoient succéder à celles, qui seroient usées par le bas, & remplir côntinuellement le vuide des prémières, qu'on viendroit à user. Je juge, dis-je, que cela étoit de la sorte par la défiguration de toute la longueur du canal; & que ceux, qui l'ont forcé, avoient connoissance de ces pierres, qui se trouvoient par derrière dans la coulisse.

Je juge, que, s'ils l'avoient ignoré, ils se seroient contentés d'user les pierres à l'endroit de l'ouverture forcée, qui leur auroit été plus facile; mais, avertis de cette autre suite, qui se trouvoit prête à glisser dans ce canal, le long de la coulisse, ils jugèrent à propos de soutenir le poids énorme de toutes les pierres avec de grosses poutres; &, après en avoir levé un en cette sorte, ils se mirent entre les deux dans le canal, soûtenant la supérieure par des étais, qui répondoient à l'inférieure. Ils attaquèrent ensuite la supérieure, changeant les étais de tems à autre, par où ils parvinrent à la suivante, en la soutenant de même; ce qui continua pendant tout ce canal, dans le quel ce travail ne s'est pu faire sans endommager les paramens, ou les côtés, avec les coignées, ou les marteaux, qu'on y emploïoit. Lorsqu'on en fut arrivé à la galerie par une route si difficile, on trouva ces pierres dans la coulisse; & il fut aisé, par la liberté, que donnoit ce vuide, de les briser, & de les faire sortir. On brisa, de la même manière, les pierres de la même figure, qui bouchoit la longue allée, qui conduisoit à la plus petite des Sales; & on déboucha enfin l'entrée de la grande, sans doute, avec des peines infinies.

Si l'on me demande à-présent en quelle manière toutes ces pierres avoient été arrangées dans la galerie, & comme on s'en servoit ensuite pour fermer l'entrée des Sales, & celle de la Piramide, & qu'après que le canal intérieur fut rempli, la coulisse, qui y répondoit, le fut encore; je vais satisfaire à ces questions, en reprenant ce que j'ai dit de cette galerie, & en remarquant quelques autres particularités.

Les

Les deux banquettes, ou marges larges, chacune de deux piés & demi, ont deux piés & demi d'enfoncement assez profond, long de plus d'un pié, & large de la moitié. Ces enfoncemens joignent les murs de la galerie, & correspondent les uns aux autres. C'est dans ce trou, ou enfoncement, que furent posés les bois, ou serremens, destinés à soutenir un puissant échafaudage, que je suppose avoir régné à hauteur d'homme, ou un peu plus. Depuis l'entrée de cette galerie, jusqu'à la platte-forme, qui se trouve à 6. ou 7. piés de mur, qui la finit vers la Sale. Sur cet échafaudage, dressé à mesure que la galerie s'avançoit, furent posées les pierres, destinées aux fermetures, & taillées avec tant de précaution, qu'il n'y avoit plus qu'à les appliquer. Celles, qui devoient remplir la coulisse, furent mises les prémières. On mit sur ce lit, qui tenoit d'un bout de la galerie à l'autre, celles, qui devoient boucher le canal, qui avoit la même longueur. Sur ce second lit, on en mit une 3me qui devoit servir à boucher l'entrée, ou canal, de la prémière Sale, & enfin son entrée au niveau de la coulisse. Enfin, on y mit les 3. ou 4. pierres, destinées à fermer l'entrée de la grande Sale; & celles-ci devoient être les dernières, comme devant servir.

*Banquettes de la galerie. M. M. N. N.*

En prémier lieu, il se pouvoit faire, comme je l'ai dit, qu'il y eût quatre, & même cinq rangs de pierres, les unes sur les autres, la galerie étant assez exhaussée pour cela, & y aïant, peut-être, des canaux fermés, où les pierres ont été emploïées; mais, pour les fermetures des endroits, dont je parle, il n'en a été besoin que de trois rangs; & il n'est pas croïable, que l'on eût élevé la galerie plus haut, qu'il n'étoit nécessaire. On remarque, aux côtés de cette galerie, des endroits maltraités, apparemment par quelques-unes des pierres, qui y étoient arrangées, & qui échapèrent peut-être, en les tirant; ce qui est encore une preuve, qu'elle a été remplie.

Voici à-préſent comme on ſe ſervit de ces pierres. Sur la petite platte-forme, dont j'ai parlé, il y avoit aparemment une machine, à la faveur de laquelle, en attachant une corde à la prémière pierre, on la tiroit de ſon lieu, on la ſuſpendoit, & on la descendoit, en laiſſant baiſſer cette corde. De-là, on la conduiſoit dans le canal de la grande Sale de la Piramide, en la pouſſant ſeulement. On tira la ſeconde, en cette ſorte, la 3$^{me}$ de même, & la 4$^{me}$. Le ſecond rang de pierres pouvoit ſervir de gliſſoir au prémier, ou bien on y avoit diſpoſé des planches, ſur lesquelles on les tiroit de bas en haut, au ſens de la galerie, & de la couliſſe. L'entrée de la grande Sale fermée, on penſa a fermer l'entrée de la petite, qui n'a pas moins de cent piés de longueur. On continua à tirer la 5$^{me}$ pierre du bas vers la platte-forme par une eſpèce de moulinet, que peu de perſonnes pouvoient faire agir; &, étant arrivée à la platte-forme, on la deſcendit par la couliſſe, en dévidant le moulinet, jusqu'à ce qu'elle fût poſée ſur la ligne paralelle, qui répondoit au trou, où elle étoit deſtinée. Cette pierre avoit à droite, ſur le bout, un entaillement de 3. doigts, entaillé pour quadrer avec celle, qui avoit, à l'entrée de la petite Sale, un débordement de cette même épaiſſeur, qui devoit arrêter juſtement cette prémière pierre au niveau du mur *Septentrional* de la Sale, & l'empêcher d'entrer plus avant. Toutes celles, qui furent miſes après, furent tirées, deſcendues, & pouſſées en la même manière; & le trou étant rempli, on remplit auſſi le vuide de la couliſſe, qui étoit à l'entrée; & on l'égala avec des pierres preparées à cela; de ſorte qu'il ne paroiſſoit pas, qu'il y eût eu, en cet endroit, aucune ouverture, la ſuite de la couliſſe ſe trouvant parfaitement rétablie.

Il ne reſtoit plus que la Sale même à former. Si l'on veut ſe perſuader qu'il n'y avoit de bouché, que le canal, qui ſe joint de l'entrée de la Sale, par une longueur de 120. piés, ou environ, à la prémière entrée de la Piramide, & qui fait un angle

avec

avec elle, il eſt aiſé d'établir la manière, dont cela s'eſt fait. On attacha un gros cable, bien poiſſé, à des poutres de bois, ou de fer, qui étoient enchaſſées dans les deux prémiers trous, qui ſe trouvent ſur les banquettes, ou marges de la gliſſoire à trois piés, ou environ, du canal, qui y correſpond, à l'entrée de la Sale. On deſcendit après dans la gliſſoire la pierre, qui devoit correſpondre à la ſuperficie du prémier canal, ou canal d'entrée, c'eſt-à-dire, à l'angle, que ces deux canaux faiſoient en cet endroit, & qui étoit taillé de manière que cette ouverture devoit être ſi parfaitement, & ſi unîment bouchée, qu'elle ne pût être reconnue dans la ſuite par ceux, qui voudroient la rechercher.

C'eſt pour cela que le canal d'entrée n'avoit pas juſtement la correſpondance â la fin avec la ſupérieure, mais 10. à 12. piés plus haut, en ce qui en paroit aujourd'hui. Sur cette prémière pierre, on deſcendit la ſeconde, & la troiſième, jusqu'à ce que la couliſſe fût pleine, & que la crête, dont j'ai parlé, ne permît plus d'y en mettre une, pour alors briſer l'échafaut, qui ſoutenoit toutes les pierres, & en faire ſortir les pièces par l'eſpace, qui ſe trouvoit encore entre le trou, où les pierres devoient gliſſer, & le cable qui les ſoutenoit. Cela fait, les ouvriers ſe retirèrent par ce même endroit; & le dernier mit le feu au cable, que je ſuppoſe avoir été diſpoſé pour le recevoir. Ce cable venant à ſe couper, les pierres furent entrainées par leur poids, & par la pente de la couliſſe, & du trou, où elles devoient gliſſer, & l'extrême poliſſure, qui ſubſiſte encore, ſur les pierres du fond dans l'endroit de leur deſtination. Ou bien on trouva l'art, en ſoutenant intérieurement la prémière, de les y laiſſer tomber, peu, à peu, pour ne point briſer par un poids ſi énorme, & une rapidité extrême, l'entrée de la Piramide, qui faiſoit la ſureté de ſa fermeture. Voilà comme on peut croire, qu'elle fût fermée de l'intérieur au-deſſous.

Si on ne fait aucune attention au puits, qui ſe voit, en entrant dans la Sale, à la défiguration du canal, qui a été

forcé, & à l'arrêt, qui se trouve au haut de la coulisse, qui n'y auroit pas été sans doute, s'il n'avoit dû avoir son usage; pour moi j'estime, par la forme du puits, la petitesse de son canal, le tournoiement ménagé exprès, la disposition des chambres, qui s'y rencontrent, qu'il étoit destiné à la retraite des ouvriers, qui devoient travailler à fermer la véritable entrée de la Piramide. Il étoit impossible, que ce canal fût destiné à transporter des corps dans les capacités, qui se trouvent sur la route, comme quelques-uns l'ont pensé; puisqu'un corps avec une caisse ne put jamais y être introduit que difficilement; même un corps mort, qui ne se plie pas, n'y auroit pu passer. La disposition des endroits ne paroit pas avoir de cette destination: ainsi ces capacités n'ont pas dû être fermées; au contraire, elles n'ont été pratiquées, que pour en fermer les pierres, dont le canal avoit d'abord été bouché, après que les ouvriers en furent sortis.

Il n'est pas plus vraisemblable, que ces lieux fussent destinés à enfermer des trésors. Pourquoi ne les pas mettre plutôt dans une des deux Sales, avec les corps des Princes, & des Princesses, qui y étoient enfermés? Pourquoi le canal ne finit-il pas à ces grottes? Pourquoi n'en voit-on pas la fin? Il étoit nécessaire, qu'il y eût une entrée roïale dans les Sales de la Piramide. Il falloit y introduire les corps destinés à ces superbes sépultures dans des caisses, qui leur fussent proportionnées. On y mit, sans doute, les Dieux qu'ils adoroient, & les vases qui servoient aux sacrifices. Tout cela avoit besoin d'un canal, qui lui fût proportionné. Il est aussi apparent, que les tombeaux furent visités par le Roi même, ou les Princesses, auxquelles ils devoient servir; &, par conséquent, il falloit, pour y parvenir, une route aisée, & naturelle: mais, comme il importoit à la sureté des sépultures, qui avoient été recherchées sur toutes choses, qu'elles ne pussent être violées, on imagina humainement tout ce qui pourroit en défendre l'entrée, après que les corps y

étoient déposés. Il est sûr, qu'on auroit pu, sans se servir du puits, le fermer très-surement, en la manière, que j'ai décrite; mais, outre la difficulté de faire tomber doucement le grand poids de pierres, qui y étoient destinées, il est très-constant qu'avec le secours du puits, on se garantissoit non seulement du désordre, qu'elles pouvoient causer, en tombant tout-à-coup; mais que l'on assuroit encore cette ouverture tout autrement, que par la prémière voie.

On laissoit couler, dans ce canal, les pierres, une, à une; & l'on pouvoit même la soutenir par des anneaux, qui devoient, en ce cas, être ménagés dans une profondeur creusée au derrière de la pierre, de manière que cet anneau n'empêchât pas la suivante de joindre parfaitement, après que le canal eut été rempli de cette sorte, jusqu'à la galerie. On pouvoit encore continuer de remplir toute la coulisse de pierres, jusqu'à l'arrêt, qui se trouve sur la fin auprès de l'esplanade; ce qui se faisoit sans aucune peine, & servoit à deux fins. La prémière à donner un double travail à ceux, qui, entreprenant de forcer cette entrée, auroient non seulement le poids de toute la pierre, qui remplissoit le canal, à vaincre, à la pointe du marteau, mais encore tout celui qui étoit au-delà dans la coulisse, qui succédoit dans le canal, à mesure qu'il se vuidoit par le bas. Un second avantage, c'est que l'on ne pouvoit faire remonter sur la coulisse les pierres, dont le canal étoit rempli; car la coulisse étant elle même remplie, avec un arrêt à la fin, nulle force humaine ne pouvoit jamais faire remonter les pierres du canal; au lieu que, si le dernier se fût trouvé vuide, ou eût pu, avec des machines, repousser véritablement les pierres, & entrer dans la galerie, sans être obligé de les user peu-à-peu.

Aussi, voit-on, comme je l'ai remarqué, que ce poids de 120. piés de pierres, de trois piés & demi en hauteur, & trois piés, trois pouces, en largeur, qui se trouve dans la coulisse au-delà du canal, & qui n'étoit pas apparemment ignoré de ceux qui tra-

travailloient à s'ouvrir une route, a été cause qu'on a soutenu cette longue suite de pierres avec des étais, & qu'on a gâté, & usé celles qui se trouvoient dans le canal, dans l'endroit même, où elles étoient naturellement après la fermeture; ce qui est cause, qu'il est gâté tout à l'entour. On évita, par ce soin toujours excessivement laborieux, celui de briser dans le canal 120. piés de pierres, qu'il fut mille fois plus aisé de casser, quand on fut parvenu dans la galerie: Et, quant à la sortie des ouvriers par le puits, encore que je ne l'aie pas examiné moi-même, la juste relation que j'ai de ce qui s'en découvre aujourd'hui, qui n'est qu'une partie de la route entière, me fait juger, que cette fausse entrée a été invincible, après qu'on l'eut fermée en dedans par quelques coulisses proportionnées à la petitesse de son ouverture.

Car, comment travailler dans un trou de deux piés, quelques pouces, quarré, sur tout avec les tournoiemens, qui s'y trouvent! Ajoutez à cela la longueur de ce canal, & les sécrets, qui y pouvoient encore être. On voit, qu'on auroit eu plutôt fait de démolir la Piramide, que de se faire jour, par ce labyrinte étroit, & si bien fermé. J'estime même, qu'il n'en auroit guères moins coûté au Prince, qui entreprit de forcer la grande entrée, de démolir la Piramide, que de vaincre tous les obstacles, qu'il y a eu à surmonter pour y parvenir.

Il est sans doute, que le prémier canal, qu'on trouve en entrant, étoit rempli de pierres proportionnées, & qu'il a fallu les en retirer, avec de grandes peines. Je ne doute pas même, qu'il n'y eût un obstacle auparavant; & l'on voit encore le lieu, d'où il a fallu, pour cela, tirer des pierres prodigieuses. Quand le canal fut tout vuidé, le grand ouvrage resta à faire. Je suppose, qu'on savoit les sécrets de la Piramide; & j'en juge, parceque la pierre, qui répondoit à l'angle de deux canaux, a été ôtée; c'est-à-dire, qu'on avoit entrepris de forcer ce canal par la route directe; mais, après l'avoir enlevée, peut-être avec quel-

ques

ques autres, on reconnut, qu'il falloit bien des années pour en venir à bout; En cette ſorte, les pierres ſe ſuccédoient les unes aux autres de la hauteur de toute la couliſſe, c'eſt-à-dire, par un eſpace de 240. piés. On abandonna donc ce deſſein, dont l'entrepriſe fait, que cet endroit n'eſt plus bouché par une pierre juſte à la forme de l'ouverture; & c'eſt le vuide, que l'on trouve d'abord, en deſcendant.

On ſe fit une route de 10. à 12. au deſſous. On pénétra dans l'epaiſſeur du mur, qui ſe trouvoit devant, & à la droite; & la capacité aïant été élargie, on attaqua de nouveau ce canal, en reprenant à gauche, & regnagnant la route, qu'on avoit perdue, en tirant à droite. Je ne doute pas, que la prémière pierre n'ait beaucoup coûté à tirer; mais on eut enſuite plus de facilité pour la ſeconde, à la faveur des étais, dont j'ai parlé. On gagna de cette ſorte la galerie; on vainquit l'entrée de la grande Sale, avec des peines, ſans doute, extrêmes. Celle de la petite, quoique cinq à ſix fois plus longue, coûta ſans doute moins; mais, quoiqu'il en ait été, il eſt indubitable, qu'outre la connoiſſance des routes, qu'il a fallu avoir, il a coûté au Roi, qui l'a fait couvrir, bien des années, des travaux continuels, & une très-grande dépenſe.

Je ne ſai quel a été le plus content, ou de celui qui perfectionna un ſi grand ouvrage, ou de celui qui força une entrée, qui paroiſſoit humainement invincible. L'un & l'autre ont quelque choſe de ſingulier. Les *Arabes* ont là-deſſus pluſieurs hiſtoires. Ils aſſurent, que le Roi, qui viola ces tombeaux, dans l'eſpérance d'y trouver de grands tréſors, trouva ces paroles dans la Sale haute, écrites en lettres d'or ſur le mur: *Il ne reſte à l'impie, que le déplaiſir de l'avoir été ſans fruit.* Ceux qui n'ont pas vu les pierres prodigieuſes, dont ces canaux ſont environnés, & ſurtout couverts, ſe perſuadent, qu'il n'étoit rien de plus facile, que de démolir jusqu'au ſecond canal, d'où, avec un eſpace un peu plus raiſonnable, on auroit pu laiſſer tomber les pierres,

qui les bouchoient, & le vuider de cette ſorte, ſans beaucoup de peine; mais, outre que ces canaux ſont faits avec la pierre la plus dure, & de très-grands morceaux, ils ſont encore bâtis tout autour avec d'autres pierres d'un poids, & d'une groſſeur énorme.

Les pierres, qui le couvrent, ont 10. à 12. piés de longueur, la largeur n'eſt guère moindre, & l'épaiſſeur de 8. ou 10. Il y a de plus ſur ces pierres d'autres maſſes étonnantes, qui ſoutiennent le haut de la Piramide, qui n'eſt en aucun endroit ſi ſolidement bâtie qu'ici. Le reſte des pierres, qui la compoſent, ſont à la vérité prodigieuſes; mais elles n'ont rien d'égal à celles-ci; Deux cent huit pierres, il en manque peut-être deux ou trois rangs en haut, font la hauteur de 700. piés, ou environ. On peut juger par là de la hauteur de chacune: La largeur, & profondeur, ſont aſſorties; &, pour le dire en peu de mots, je ſuis perſuadé, qu'un Roi paiſible dans ſon Roïaume, n'a pu, en moins de vingt ans, & qu'avec deux cens millions, & l'aide de cent cinquante mille ouvriers, achever cette Piramide, en ſuppoſant qu'elle ne fût couverte, que de marbres tirés des confins de l'*Egypte* vers l'*Ethiopie*.

Si l'on fait reflexion à l'état des lieux, que je décris, je ne crois pas, que perſonne doute, que cette Piramide n'ait été entièrement fermée. Non ſeulement, elle a été fermée; mais elle l'eſt encore, par ſa véritable entrée. Il reſte trois pierres, & la moitié d'une, qui feront à la poſtérité des témoins irréprochables de ce que j'avance; & l'on pourra, en levant ſeulement la moitié, qui reſte ſur les trois prémières, tirer des conſéquences ſur la manière, dont elles auront été deſcendues de la galerie; c'eſt-à-dire, qu'on pourra voir, en examinant le derrière de la pierre, s'il y a quelque anneau, à la faveur du quel on l'eût deſcendue du dedans, ce qui feroit une preuve inconteſtable, que le puits a été la retraite des ouvriers, comme je le crois; mais, quand je n'aurois par pour moi ce témoignage, que ces canaux feroient libres; que la Piramide n'auroit jamais été fermée,

je

je parle de l'entrée de la galerie vuide, la pierre de 6. piés posée, en bâtissant la Piramide dans cet espace canellé, que j'ai décrit, la liberté des canaux, qui conduisent au tombeau, qui n'ont pas pu être fermés, que par des pierres enfermées dans la galerie, me seroient des preuves indubitables, qu'elle auroit été fermée; puisque, si cela n'étoit pas, la galerie seroit pleine de pierres, qu'on n'auroit pas pris la peine de briser pour la liberté d'une route inutile; & la pierre de six piés, qui faisoit un sécret, boucheroit encore l'entrée de la Sale, ou au moins elle seroit soutenue par quelque autre pierre, que l'on auroit mise par dessous, pour l'empêcher de boucher ce passage, ou quelque autre chose la soutiendroit.

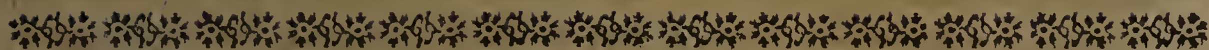
C'est ainsi que la vérité se rétablit avec le tems: & ces mémoires, quand ils ne seroient pas entièrement conformes, comme il se peut, serviront au moins à éclaircir les curieux de la postérité, qui voudront bien se donner la peine d'examiner ces lieux sur ce que j'en dis.

La Piramide, qui est entièrement découverte, & qui passe pour la plus grande, quoique la seconde ne soit qu'un peu plus étroite, est la plus solidement bâtie. La plus petite des trois l'emporte sur celle, qui la sépare de la prémière. Elles ne sont ouvertes, ni l'une, ni l'autre, & ne le seront peut-être jamais, que par l'ordre d'un grand Prince. Peut-être même ne pourra-t'on point les ouvrir, sans les démolir; car pourroit-on aujourd'hui réüssir sur la prémière, sans une parfaite connoissance des sécrets, qui seront ignorés pour les autres? Ce qu'on peut assurer est, que le principal tombeau est toujours au milieu de la Piramide; ce qui se connoit par la grande des Momies, qui est ouverte comme celle-ci, & par quelques autres moindres. On sait aussi, que les entrées de toutes celles, que l'on a découvertes, tournent vers le *Nord*. Il est donc probable, que les autres ont aussi leur entrée du même côté.

Article IV. *Autres Piramides.*

Outre les trois grandes Piramides, il y en a aux environs beaucoup d'autres, qui ſeroient conſidérables, & par leur groſſeur, & par leur fabrique, ſi elles n'étoient obſcurcies par celles-là. Les unes ont été fouillées, ou ouvertes, d'autres ne le ſont pas encore. La dernière des trois grandes en a trois à ſon *Midi*, ſur une ligne, qui va du *Levant* au *Couchant*, les quelles ſont encore entières, & qui méritent d'être eſtimées pour la grandeur des pierres, qui les compoſent. Je crois, qu'elles ont été incruſtées de marbre granite, au moins les deux, qui ſont les plus *Occidentales*. Je le juge par l'inégalité de leur parure, qui n'eſt pas telle dans les Piramides parfaites. Outre les petites Piramides, il y a mille manières de tombeaux, & mille ruines, qui témoignent de grandes démolitions. On voit en certains endroits, que de très-grandes Piramides ont été entièrement raſées, & d'autres entièrement démolies. Il y en a de quarrées de pierres ſolides d'une fabrique admirable. Mille grottes creuſées dans la pierre vive, nous découvrent d'autres ſépulcres. Je les ai presque toutes vues. Il y en a beaucoup à l'*Orient* de la prémière Piramide, au *Midi* de cette chauſſée de pierres, dont j'ai parlé. Il y en a auſſi quelques-uns au *Nord*. Je ne doute pas, que les débris de la Piramide nen couvrent beaucoup d'autres du même côté, dont il y en a ſans doute, qui n'ont pas été ouvertes. Il y en a auſſi pluſieurs autour du parement du foſſé taillé dans le roc, dont la ſeconde Piramide eſt environnée au *Nord*, & à l'*Ouëſt*. On y voit pluſieurs hyéroglifes, & caractères d'écriture ſur l'entrée des tombeaux, & deux inſcriptions en grand contre l'eſcarpement, le prémier du côté du *Nord*, & le ſecond du côté de l'*Ouëſt*. Il y en a d'autres ſur un long tombeau, bâti en quarré, avec deux petites entrées. Sur l'une des portes, on voit auſſi un relief à la différence des autres hyeroglifes, qui ſont ordinairement enfoncés. La pierre, qui faiſoit le deſſus de l'autre porte, a été enlevée. Il y avoit auſſi, ſans doute, quelques Lettres hyeroglifiques. Il n'y en a aucune dans la capacité de la grande Piramide; tout y eſt uni.

CHA-



# CHAPITRE VII.

## *Momies.*

Outre les Piramides, dont j'ai parlé, & que j'ai dit être celles qui sont les plus *Septentrionales* de toute l'*Egypte*, il y en a d'autres à leur *Midi*, qui ne cèdent pas beaucoup à celles-ci en hauteur, & en antiquité. Elles sont, comme les prémières, situées du côté de la *Libie*, la plûpart sur le penchant des collines de pierre solide, qui règnent le long du *Nil*; d'autres sont situées dans une vaste plaine, qui a sept à huit lieues de longueur, & de largeur, le long de la quelle règne le même lit de pierre solide, sous un Sable mouvant de cinq-à-six piés de hauteur. On appelle proprement cette plaine le lieu des Momies, parce que c'est en cet endroit, où l'on a trouvé le plus grand nombre de sépultures, d'où on a tiré, en ces derniers tems, les corps embaumés, qui sont entrés dans le trafic des hommes. Il n'y a que huit, ou dix miles de distance des prémières Piramides aux secondes, qui n'en sont proprement qu'une suite. On peut dire, sans se tromper, que tout cet espace étoit l'endroit des sépultures des anciens Rois, des Grands, & du Peuple de *Memphis*.

Article I. *Lieu des Momies.*

Cette distinction du lieu des Momies, & de celui des Piramides, est de ces derniers Siècles, & très-impropre. Car il y a des Piramides en l'un, & en l'autre lieu; & il se trouveroit des Momies parmi les prémières, comme on en trouve au milieu des autres, si on n'avoit pas fouillé le terrain avec plus d'exactitude, parce qu'aparemment c'étoit en ce dernier endroit qu'étoient les sépultures les plus précieuses, & qui ont le plus tenté l'avarice des hommes. Celà paroit par le grand nombre, qu'il y en a d'ouvertes; & il n'y a pas de doute, qu'il n'y en reste encore beaucoup. Les

*Distinction entre les lieux des Momies très impropre.*

Piramides d'ailleurs, dont il y en a grand nombre, qui ne ſont pas ouvertes, renferment inconteſtablement des Momies précieuſes, puisqu'elles ſont les ſépultures des Grands; comme les caves entaillées dans le roc, dont elles ſont mêlées, auſſi-bien que l'endroit que l'on appelle des Momies, & dont nous allons parler plus à fond, l'étoient des particuliers. Cette diſtinction auſſi, qu'on a faite ſi mal à propos, a apporté une confuſion, & des doutes ſur l'ancienne *Memphis*, qu'il eſt à propos d'éclaircir.

*Confuſion cauſée par cette diſtinction.*

La plupart des Auteurs des derniers tems veulent, qu'elle fût poſée au même endroit, qu'eſt aujourd'hui le *vieux Caire*; mais cette opinion ne laiſſeroit pas d'être viſiblement fauſſe, par un texte de Pline, quand même il ſeroit poſſible, qu'on diſtinguât les Piramides *Septentrionales*, des plus *Méridionales*. Car cet Auteur aïant dit, dans un tems, où l'*Egypte* étoit ſi connue aux *Romains*, qui en étoient les maîtres; que les Piramides étoient ſituées entre la Ville de *Memphis*, & le Δ *Delta*, il ne ſeroit pas poſſible, que *Memphis* eût été ſituée où le *vieux Caire* étoit bâti, puisque cet endroit, au lieu d'être au-deſſus d'aucune des Piramides, par raport au *Delta*, n'eſt pas même ſur une ligne parallèle aux dernières de toutes. Il devroit, par ce texte, être au *Midi* des Piramides, puisque le *Delta* eſt à leur *Nord*, & que les Piramides étoient au milieu des deux, au lieu que le *vieux Caire* eſt au *Levant* des dernières Piramides, & même un peu du côté du *Nord*; c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt pas même vis-à-vis des Piramides. L'ancienne *Memphis* n'étoit donc pas poſée en cet endroit; mais toutes les apparences ſont, qu'elle étoit ſituée au-delà de cette vaſte plaine de Sable, ou des Momies, qui ſont la ſuite des ſépultures, en remontant le *Nil*, & commençant par les Piramides les plus *Septentrionales*, & qui en étoient le commencement, lorsqu'on y venoit de *Memphis*.

Article *II.* *Situation de* Memphis.

Cette grande, & ſuperbe Ville étoit bâtie au bout de cette plaine ſabloneuſe, ſur le bord d'une autre, la plus fertile qui ſoit encore aujourd'hui en *Egypte*, ou bien elle étoit ſituée encore

core un peu plus haut dans la suite de cette même plaine, à l'endroit, dont elle prend son nom, qui est *Faoulmé*, éloigné du *Caire* de deux petites journées. Il y a aux environs de ce Bourg des ruines prodigieuses, qui seront encore longtems des assurances de la grandeur de la Ville, dont elles sont les débris. C'est-là aussi que l'on voit ce fameux Lac, appellé *Birque de Caron*; car *Birque* en *Arabe* signifie Lac. Ce Lac a trois ou quatre journées de longueur, sur une lieue de largeur: Il ne tarit jamais; mais l'extrême sécheresse, qui régna en *Egypte*, il y a quelques années, aïant considérablement diminué sa hauteur, on découvrit peu loin du Bourg de *Faoulmé*, une espèce de Ville dans le Lac même, qui donna de l'admiration à tout le monde. Toutes les apparences sont donc, que la Ville de *Memphis*, étoit bâtie dans la plaine de *Faoulmé*, & non au lieu, appellé le vieux *Caire*, que je crois être plus vraisemblablement l'endroit de la position de la *Babilone* d'*Egypte*.

*Lac, ou Birque de* Caron.

*Plaine de* Faoulmé.

Mais, pour revenir aux Momies, ceux qui n'avoient pas les moïens de faire bâtir des Piramides, pour enfermer leurs corps après leur mort, & s'assurer par-là un repos, dont nous savons que les anciens *Egyptiens* faisoient un si grand cas, trouvoient dans cette pierre, qui règne dans la vaste plaine des Momies, un art moins onéreux, & plus de facilité à se faire des asiles, qu'ils se persuadoient devoir être à l'abri de la fureur, & de l'impiété des hommes. Ils choisissoient pour cela un endroit de cette plaine, dont il falloit d'abord lever cinq, ou six piés de Sable mouvant; ce qui n'étoit pas peu difficile. Car il falloit, pour creuser la pierre, qui étoit au-dessous, environner le lieu d'une manière de queue, si bien fermée tout-à-l'entour, qu'elle ne laissât aucun retour à la subtilité du Sable, qui auroit empêché l'ouvrage.

Article *III*.

*Vaste plaine des Momies.*

On ouvroit ensuite cette pierre, par un rond d'un pié, & demi, ou de deux piés de diamêtre tout au plus; & quand il étoit de la profondeur de cinq à six piés, plus ou moins, on com-

*Manière de creuser les tombeaux pour les Momies.*

commençoit à l'élargir, & à pratiquer une chambre dans la pierre. Dans cette chambre, qui n'eſt pas petite, il y avoit des enfonçures, ou des niches pratiquées, dans les quelles on plaçoit les maîtres des familles, pour les quelles elles étoient creuſées. Ces

*Niches, & Caiſſes des Momies.*

niches ne ſont pas en longueur, mais en hauteur, de manière que les corps étoient debout dans les caiſſes, où ils étoient enfermés, & où l'on en a trouvé une ſi grande quantité en ces derniers tems. Ces caiſſes ſont de bois de Sycomore, qui ne ſe corrompt jamais, & ne ſont que de deux pièces. La première, qui eſt profonde, eſt creuſée, avec beaucoup de travail: la ſeconde eſt la couverture, qui eſt entièrement juſte au cercueil. On a trouvé des Caiſſes avec des yeux de verre, de manière qu'on pouvoit voir le corps, ſans l'ouvrir. On en a trouvé d'autres, qui étoient doubles, c'eſt-à-dire une caiſſe enfermée dans une autre; & on juge aſſez par ces ſingularités, qu'il falloit qu'il y eût dans la prémière caiſſe une perſonne de diſtinction. Comme on a vu pluſieurs de ces caiſſes en *France*, & les corps qui y étoient enfermés, je n'entreprendrai pas d'en faire la deſcription. Je remarquerai ſeulement, qu'il eſt très-rare, qu'on ait jamais vu le corps propre d'une belle caiſſe, parce que les *Arabes*, qui les trouvent, ne manquent pas de mettre ces ſortes de corps en pièces, dans la penſée d'y trouver quelques petites idoles d'or, comme il arrive aſſez ſouvent. Ils y remettent enſuite le corps d'une caiſſe commune, où rarement il ſe rencontre des idoles de valeur.

Ces belles Caiſſes n'ont pas leurs corps propres, & celles qu'on voit en *Europe* ſont ordinairement des communes. Il y a quelque tems qu'on en fit rompre une; & l'on trouva ſous la main de la femme, qu'elle avoit appliquée ſur l'eſtomac, des cordes d'inſtrument parfaitement conſervées. Je jugeai par-là, que c'étoit une perſonne, qui avoit eu coutume d'en jouër, ou qui avoit été du moins addonnée à la muſique. J'ai fait une autre obſervation, c'eſt que tous les viſages des corps ſont différents;

les

les uns témoignant plus de jeuneſſe, d'autres plus de beauté. Ceux, qui ont vu les Momies entières, ſavent, qu'elles ont toutes un masque doré, composé de pluſieurs doubles toiles, qui ſont une manière de carton fort ſolide. J'ai jugé de cette diverſité, que les masques, ou cartons pleins de lettres hieroglifiques, qui marquoient ſans doute l'âge, les actions, les mœurs, la condition de la perſonne, la répréſentation auſſi au naturel, ſoit que de ſon vivant on eût ſoin de tirer ce modèle, ou même qu'on le prît ſeulement après la mort, en appliquant ces toiles ſur ſon viſage, comme on tire encore aujourd'hui la reſſemblance d'un homme, par du plâtre, & avec de la cire; de ſorte que l'on conſervoit, non ſeulement les corps d'une famille entière, mais qu'on pouvoit les voir de la même manière dont ils étoient vivans.

*Masques dorés ſur les Momies.*

*Hieroglifiques ſur ces masques.*

Lorsqu'on deſcendoit dans ces lieux, où ils étoient conſervés avec un ſi grand ſoin, on trouvoit des chambres, avec pluſieurs niches, les unes grandes, les autres petites. Souvent auſſi on paſſe d'une chambre dans une ſeconde, & d'une ſeconde dans une troiſième, même dans une quatrième; mais il ne faut pas penſer, que tous les corps, que l'on enfermoit dans ces ſombres appartemens, fuſſent tous dans des caiſſes, & placés dans dans des niches. La plûpart étoient ſimplement embaumés, & envelopés, comme on fait, & mis, ſans aucune façon, les uns auprès des autres. D'autres même y étoient dépoſés, ſans être embaumés, ou l'étoient ſi légèrement qu'il n'en reſte aujourd'hui, que les os parmi du linge pourri. C'eſt de-là qu'on voit dans quelques-unes de ces chambres des tas d'os mêlés de ces ſortes de linges. Les corps, qui s'étoient conſervés entiers, en ont été enlevés, pour ſervir de marchandiſe, & ont paſſé la mer, après avoir été mis en pièces. Il eſt à croire, que chaque famille un peu conſidérable avoit une de ces Sépultures: Que les niches étoient deſtinées aux Chefs de familles; & que les ſerviteurs, les eſclaves, & peut-être ceux des familles les moins

distinguées, y étoient mis simplement embaumés, & peut être sans l'avoir été, ces lieux aïant la vertu, même aujourd'hui, de conserver les corps dans leur entier, & sans corruption; ce que l'on comprendra aisément, si on fait reflexion, qu'outre la solidité de la pierre, qui n'admet aucun air, quand le trou est une fois fermé par une pierre juste: c'est qu'elle est encore couverte de cinq, ou six piés de Sable, sur le quel il ne pleut jamais; ensorte qu'aucun air, ni humidité, ne peut jamais pénétrer dans ces lieux.

*Vertu des lieux de Momies.*

On voit aussi, que rien n'étoit plus assuré que leur fermeture, lors qu'après y avoir mis les corps, & bouché le trou, qui servoit à les y descendre, on laissoit retourner le Sable sur cette ouverture. On conviendra aussi, que rien n'est plus difficile après à trouver, que le trou dans une mer de Sable, pour ainsi dire, & l'ouverture étant aussi petite qu'on pouvoit la faire, quoi qu'on fût sur les lieux. Ainsi dans ces derniers tems, les habitans du Village, appellé *Saccar*, qui est le plus voisin de cette plaine, & que quelques-uns appellent le *Village des Momies*, ont-ils quelquefois travaillé des années pour trouver une seule ouverture, dont il est sûr qu'il y en a une infinité dans ces vastes campagnes; car il n'est rien de plus difficile, que de lever une assez grande quantité de Sable, pour découvrir la pierre, qu'il couvre naturellement; &, quand on est parvenu à découvrir un fond très-étroit, on n'a reconnu que deux, ou trois piés de terrain, en sorte que, pour visiter une étendue de trente piés en quarré, il faut les trois, ou quatre mois, à plusieurs personnes, qui s'y emploient. Le moindre vent, d'ailleurs, remplit en un instant ces fosses; On a besoin de planches, pour empêcher le retour du Sable; & la plus petite fente détruit d'abord l'ouvrage de plusieurs jours. Aussi les habitans de ces lieux prenoient-ils, pour s'y emploïer, le tems que le *Nil* inondoit les terres des environs, c'est-à-dire un tems, où ils ne pouvoient faire autre chose.

*Difficulté de trouver une Momie.*

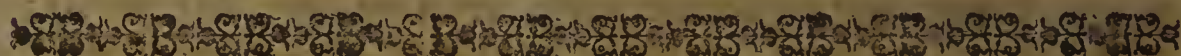
Ils ont cessé de se donner à cette sorte de recherche, depuis qu'il est passé en *Europe* un si grand nombre de Momies, qu'il y en a pour les besoins de plusieurs siècles, & qu'on n'en demande plus. Il leur arriva un accident, il y a quelques années, qui contribua à les détourner de cette recherche; car aïant rencontré un de ces puits, & quelqu'un d'eux y étant déscendu, sans qu'ils eussent autrement assuré les Sables, dont il étoit environné, & qui étoient fort hauts en cet endroit, deux ou trois hommes, qui y étoient descendus, furent étouffés, la cave fort étroite en aïant été remplie. Les *Turcs* leur firent une avanie, tant sur ces morts, que sur les prétendus trésors, qu'ils avoient dû trouver.

Ceux, qui ont écrit dans leurs Relations, qu'on leur a ouvert des trous, dans les quels on n'étoit jamais entré, se sont entièrement trompés; car, outre que la découverte de ces trous est un effet du hasard fort rare, & que, quand on seroit sûr d'un endroit, il faudroit au moins trois, ou quatre jours, à plusieurs hommes pour en nettoïer l'entrée, & en éloigner les Sables; c'est que les habitans de ces lieux n'auroient garde d'introduire personne dans ces trous, avant de les avoir visités, & fouillés. Ce qui se pratique en ces occasions est, que, pendant qu'ils amusent un étranger dans leur village, en leur persuadant, qu'ils vont chercher un trou, ils portent une de ces mechantes caisses, dont ils ne manquent pas dans leur lieu, la descendent dans un trou, qu'ils savent, & qui est souvent tout ouvert, la placent dans une de ces niches, & puis conduisent l'étranger en ces lieux, lui protestant qu'ils ne font que de l'ouvrir; & souvent même, pour le mieux tromper, ils en ont fermé l'ouverture, qu'ils font semblant de nettoïer. Ces soins, qu'ils vendent bien cher, & qui leur coûtent peu, ont été écrits, comme on peut le voir en plusieurs Relations. J'ai souvent promis une somme assez considérable, si on pouvoit en rencontrer un, qui n'eût jamais été ouvert, & où l'on me fît descendre avant personne; mais je l'ai promise inutilement, puisqu'outre la diffi-

culté de rencontrer une de ces ouvertures, & la peine qu'ils auroient, qu'on n'y descendît avant eux, par les raisons que je viens de dire, c'est qu'ils ne croïoient pas pouvoir me tromper aussi facilement qu'un étranger, qui ne fait que passer. La plupart de ces corps, qui sont embaumés, sont des Femmes. Il y en a très-peu d'Hommes. Les Momies de petits Enfans sont fort rares; & les caisses fort estimées. On voit en quelques endroits du *Caire* de ces façons de caisses d'une pierre parfaitement noire, & dure; Elles sont pleines de lettres hierogliſiques des plus parfaites. Il est à croire, que dans ces caisses, dont je n'ai pas vu de dessus, il y en avoit d'autres de Sycomore, aux quelles elles servoient de niches, & qu'elles ont été tirées de quelques Piramides détruites, ou de quelque superbe tombeau; car ce sont des ouvrages fort considérables sur une pierre très-rare, & digne d'une grande curiosité.

Il y a une de ces sortes de pierre au pié d'un vieux Château, qu'on voit, comme je l'ai déjà remarqué, encore aujourd'hui au *Caire*, à quelque distance de l'autre, qui est habité par le Pacha. Cette pierre servoit autrefois à recevoir de l'eau. Aussi nomme-t'on cet endroit, la *Fontaine des amoureux*; & il ne vient point d'étranger au *Caire*, à qui on ne la fasse voir. Il y en a une autre dans la maison du Kiaia des *Janissaires*, qui sert à abreuver les chevaux. La pierre est usée, à force d'y avoir puisé de l'eau; & cette dernière n'est pas parfaitement entière. Je crois, qu'une pareille pierre seroit fort estimée en *Europe*.

*Fontaine des amoureux.*



## CHAPITRE VIII.

Article I.

Outre les Sépultures particulières, qui se trouvent dans les plaines des Momies, ou *Saccar*, il y en a une publique, digne d'une grande admiration. On l'appelle *Labyrinte*, ou la

*Sé-*

*Sépulture des oiseaux.* On y descend par un trou, à peu-près semblable à ceux des tombeaux ordinaires; mais, quand on est dans la capacité, on voit de longues allées assez étroites, qui s'étendent de tous côtés. Dans ces allées, on en trouve d'autres, qui paroissent sans fin; parce qu'elles vous ramènent aux prémières, par des détours. C'est proprement un Labyrinte, taillé dans la pierre à la pointe du cizeau, mais un Labyrinte vaste, dans lequel on est obligé de porter de la ficelle pour ne se point égarer. Les allées de ce Labyrinte ont, de part, & d'autre, de petites niches, dans les quelles il y a encore plusieurs vases, ou pots entiers; &, dans ces pots, quand on les ouvre, on trouve toute sorte d'oiseaux embaumés, qui se réduisent en poudre, d'abord que l'on les touche. Leur plumage est tel, qu'ils paroissent vivans. Toutes les niches, en étoient autrefois remplies. Les débris de ces pots, que l'on a cassés, sont semés dans les allées. Il faut qu'on en ait trouvé, dans les quels, avec les oiseaux, il y avoit quelque petite idole d'or, ou d'argent. Ce vaste Labyrinte est, non seulement admirable, par la longueur du tems, qu'il a fallu pour vuider toute la matière, qu'on en a ôté par ce petit trou, qui en est la seule ouverture. La pierre est dure au commencement; mais, d'abord qu'on a creusé trois ou quatre piés, elle est fort tendre; ce qui a rendu cet ouvrage beaucoup plus facile, & y a, sans doute, invité les anciens *Egyptiens*. C'est une manière de Sable congélé, qui contribue encore à la conservation des corps, qu'on y confit. On sait assez que dans les déserts d'*Afrique*, lorsqu'un certain vent a ensévéli des hommes, & même des caravanes entières, on en a souvent trouvé les corps, après plusieurs années, aussi sains, que s'ils ne faisoient qu'expirer; &, dans les voïages de la Caravane du *Caire* à la *Mèque*, lorsque quelqu'un meurt pas le chemin, ce qui est fort ordinaire, ces corps, qu'on couvre d'un peu de Sable, ne se corrompent jamais; mais ils déssèchent; de sorte, qu'il arrive dans la suite à ceux qui font la même route,

*Labyrinte, ou sépulture des oiseaux.*

*Qualité des oiseaux embaumés.*

*Entrée étroite du Labyrinte.*

*Vertu des Sables, sous lesquels sont insévális les corps.*

te, que s'ils marchent ſur la pointe de leurs piés, ces corps déſſéchés ſe lèvent incontinent, & leur viennent fraper le viſage. J'ai quelquefois trouvé de ces corps déſſéchés dans les Mosquées, qui ſervoient aux anciens Rois d'*Egypte*, & dont la plupart ſont aujourd'hui abandonnées, & détruites. On a fouillé aux endroits, où les corps avoient été dépoſés; & quelques-uns reſtent encore au-deſſus des tombeaux, d'où on les a tirés. J'en trouvai un, qui ne peſoit pas quatre livres, & une cuiſſe, avec la jambe, & le pié, qui n'en peſoit pas une, tant elle étoit légère, quoi qu'entière, & pleine de chair en apparence.

Article *II.* Mais, pour revenir encore une fois à la plaine des Momies, j'ai déjà obſervé, qu'il y a beaucoup de Piramides. Comme elles paroiſſent plus uſées, que les autres, dont j'ai parlé à fond, je crois qu'elles ont été bâties auparavant, comme plus proches de la Ville de *Memphis.* Elles ſont auſſi plus ſuperbes. La paſſion pour ces monumens, croiſſant avec le tems, & l'uſage, il ſe trouva des Rois, qui voulurent ſe diſtinguer, & qui firent élever les dernières, qui ſont beaucoup plus entières, & même plus grandes, que les autres. Il y en a pourtant une très-conſidérable parmi les prémières, la quelle leur cède très-peu en hauteur, & en largeur. Elle a été ouverte, comme l'autre, dont nous avons parlé. Je n'y ſuis pas entré, pour en décrire le ſécret, comme j'ai fait de l'autre. Toutes les Piramides des Momies ne ſont pas bâties ſur une même forme, comme les dernières. Il y en a, qui s'élevent en marches, ou dégrés de vingt, trente, ou quarante piés de hauteur chacun. Ce ſont des quarrés les uns, ſur les autres, qui vont toujours en diminuant; cela fait un fort bel aſpect, quand on regarde, ſurtout avec des lunettes d'aproche, & de la hauteur du Château du *Caire*, d'où on les découvre à plein, comme celles qu'il a à ſon oppoſite du côté du *Couchant.* Bien des gens ont penſé, que celles des Momies n'étoient pas plus anciennes, que les autres; & que, ſi elles paroiſſent plus uſées, c'ètoit un effet de la molleſſe des pierres, dont elles étoient

*Qualité de Piramides dans la plaine des Momies.*

*Ces Piramides ſont des quarrés entaſſés les uns ſur les autres.*

étoient composées. On dit, qu'en remontant le *Nil* jusqu'à l'extrémité de l'*Egypte*, on en découvre, de tems en tems, du même côté de la *Lybie*; mais qu'elles ne sont pas bien hautes. On trouve aussi des Momies dans la *Haute-Egypte*; Mais elles sont emmaillotées différemement de celles qui ont été portées en *Europe*. Il est à croire, que l'embaumement des corps, & la passion de se conserver, n'a pas été propre aux seuls Rois, & aux Habitans de *Memphis*; mais qu'elle étoit alors générale aux *Egyptiens*; qu'ainsi on trouveroit de ces corps tout le long des montagnes, qui bordent l'*Egypte*, au *Couchant*, & du côté de la *Lybie*.

*Passion des* Egyptiens *à embaumer les corps.*



## Chapitre IX.

Article *I.*

*Raison de l'Auteur de n'entrer point dans le détail des autres Villes d'*Egypte.

Ce seroit ici, où je devrois parler des autres Villes de l'*Egypte*, après avoir fait la description de celles d'*Alexandrie*, & du *Caire*, telles qu'on les voit aujourd'hui; Mais n'aiant eu ni le tems, ni l'occasion d'en faire un examen assez sérieux, & d'ailleurs tout ce qu'on en découvre, ou qu'on en dit, n'étant pas trop sûr; je me contenterai d'en raporter en général ce que je trouve de mieux fondé sur la vérité, & qui peut être le plus utile au Public.

*Il n'y a presque plus d'endroit fermé de murailles en* Egypte.

Il y a très-peu d'endroits présentement en *Egypte*, qui puissent, à juste titre, porter le nom de Villes. Il n'y a presque plus de lieu fermé par des murailles. *Rosset*, *Damiette*, *Mensoura*, *Mentoube*, & tant d'autres, qui sont habitées par une infinité de peuples, ne sont proprement que de grands Villages. Cependant toutes les ruines, qu'on voit depuis la mer jusqu'aux confins de la *Haute-Egypte*, prouvent évidemment, qu'il y a eu autrefois un très-grand nombre de Villes.. Il n'est donc pas impossible, que les Anciens y en aient compté jusqu'à dix-huit, ou vingt-

mille.

mille. On se figure ordinairement l'*Egypte* beaucoup plus petite, qu'elle n'est en effet. C'est ce qu'on peut voir par les dimensions, que nous en avons marquées dès le commencement de cet Ouvrage, en parlant de sa longueur, & de sa largeur.

Le Lac *Sorbon* arrosoit, sans doute, les murs de quelques unes de ces Villes; & le Fauxbourg de *Necropolis* vers l'*Ouëst* n'étoit pas le dernier lieu, qui pût avoir le nom de Ville. *D'Alexandrie*, & de *Damiette* à *Memphis*, il n'y a guères moins de cinquante cinq lieues de *France*, quoique les Anciens n'en comptent que trente; ce qui n'est par surprenant, puis qu'ils n'en comptoient que cinq, ou six d'*Alexandrie* à *Canope*, dont on ne sauroit faire le chemin qu'en une grande journée. Les cinquante lieues de la marine à *Memphis* renferment le même espace que les cinquante cinq lieues d'*Alexandrie* à *Memphis*; ce qui fait deux angles d'une égale longueur: &, si elles se retrécissoient en aprochant de *Memphis*, elles ne laissoient pas d'avoir quinze à vingt lieues d'étendue dans l'endroit le plus étroit; je veux dire, aux portes de *Memphis*, en tirant des Piramides vers l'*Orient*, le long des montagnes, qui aboutissent à la mer rouge, & au Château du *Caire*, par une largeur de trois journées.

*Plus de vingt mille Villages aussi grands que des Villes.*

De *Rosset* au *Caire*, & du *Caire* à *Damiette*, le long du *Nil*, on voit les Villages se toucher presque les uns les autres. Combien y en a t'il d'autres dans le cœur du *Delta?* combien dans l'éloignement des bords du Fleuve à l'*Orient*, & à l'*Occident*. On croit communément, qu'il y en a plus de vingtmille dans toute l'*Egypte*. Ce sont des Villages si peuplés, qu'on trouve en chacun deux, à trois mille personnes. Outre les peuples, qui logent dans ces Villages, & ces Villes, il y en a encore d'autres qu'on appelle *Arabes*, qui habitent sous des tentes dans les campagnes, & qui font le tiers de ceux qui demeurent dans les maisons. Cela étant, il n'est pas mal-aisé de se persuader, que l'*Egypte* soit aussi peuplée aujourd'hui, qu'elle a été autrefois. Delà je ne vois point d'impossibilité, qu'elle ait eu autant de Rois, qu'on en

*L'Egypte aussi peuplée aujourd'hui qu'autrefois.*

compte

compte dans leur Chronologie. Pour le nombre des années, qu'ils comptent depuis la création du monde, & qui ne s'accordent point à l'opinion vulgairement reçue parmi les *Chrétiens*, on ſait, qu'un Savant de ce ſiècle a voulu juſtifier les *Egyptiens* ſur cet article, & a prouvé, que JESUS-CHRIST n'avoit paru ſur la terre, que vers la fin du ſixième millenaire. Il eſt vrai, qu'on a écrit contre ce Livre; mais il eſt ſûr, qu'il reſte encore de très-fortes raiſons pour la Chronologie *Egyptienne*, comme celle des *Indiens Chinois*.

Le port *Cebotus*, qu'on trouve d'abord en *Egypte*, lorsqu'on y vient d'*Europe*, ſe nomme préſentement le *Vieux-port*. C'eſt le meilleur de l'*Egypte*; mais les Navires *Chrétiens* n'oſent y mouiller, cela leur eſt défendu. Article II. *Le port* Cebotus, *vieux port.*

Les Anciens ont parlé d'une Ile, nommée *Anti-Rhodus*; mais depuis *Candie*, & *Rhodes*, il n'y en a aucune dans le chemin d'*Egypte*. S'il eſt néceſſaire que cet *Anti-Rhodus* ſoit l'Ile même que forme le port, & qui le couvre du côté du *Nord*, elle eſt aujourd'hui jointe au *Phare*, ou *Pharillon*; & le *Phare* eſt joint à la Ville, par une eſpèce de digue, ou de pont. Il y a eu dans cette Ile de grands édifices, dont on voit encore les ruines. *L'ancienne Ile* Anti-Rhodus.

Le port *Cunoſtis* ne ſe remarque plus aujourd'hui: Néanmoins il eſt poſſible qu'entre le *Phare*, qui s'avançoit loin dans la mer, & dont on ne voit plus que quelques murailles ſous l'eau, & entre l'Ile *Anti-Rhodus*, il y ait eu un lieu, où les Vaiſſeaux aient autrefois mouillé. L'entrée de ce port, où l'on mouilloit, laiſſant le *Phare* à droite, a encore aujourd'hui les mêmes difficultés du côté du Cap de *Lochias*. Il y a deux embouchures; celle du côté du *Pharillon* eſt la meilleure, comme elle l'étoit du tems des *Romains*. La tradition eſt encore aujourd'hui, qu'il y avoit dans cet endroit un palais ſuperbe, qui étoit, ſans doute, celui des Rois. Il paroit par le terrain, qu'il devoit y avoir un fauxbourg de-là jusqu'à la Ville d'*Alexandrie*. On voit dans ce port des débris de murailles, & des colonnes encore droites, qui apparemment ſoutenoient le pont de communication du *Phare* à la Ville. *Le port* Cunoſtis.

Le vieux port, ou le port *Cebotus*, communiquoit au Lac *Marcotis*, par un canal qui ſubſiſte encore, mais impraticable aux Vaiſſeaux. La Ville étoit, ſans doute, entre ce Lac, qui finiſſoit à une grande demi-heure du port *Cebotus*, & ſe retiroit droit au *Midi*; Il étoit donc environné par une manche de la chemiſe, pendant que l'autre manche s'étendoit au *Nord* vers le Cap *Lochias*, qui avance loin dans la mer : & c'étoit de ce côté que devoit être la porte de *Canope*, où le fauxbourg de *Nicopolis* commençoit, en tirant vers l'*Orient*. Le palais des Rois, & le quartier des Officiers, bâti à la marine, vers l'entrée gauche du port à l'oppoſite du *Phare*, communiquoit à la Ville par cètte même porte, en tirant du *Nord* au *Midi*; & enfin le fauxbourg *Necropolis*, où CLEOPATRE ſe donna la mort, étoit joint à la pointe de ces deux-ci par un cirque; & un Amphithéatre s'étendoit aparemment, en bordant *Alexandrie* vers le haut de la chemiſe. Il étoit néceſſaire pour cela, que le fauxbourg *Necropolis* tournât à l'entour ſur le Lac *Marcotis*. On voit encore les traces de ce grand fauxbourg. Il y a encore un canal ſouterrain, qui conduiſoit des eaux le long des palais.

*Lieu de* Canope.

Necropolis, *où* Cleopatre *ſe donna la mort.*

On ne ſauroit rien dire du lieu où étoit le *Sérapium*, ſi fameux par les ouvrages, qu'il renfermoit; non plus que de celui où étoit bâti le Temple d'AUGUSTE. On remarque pourtant cette rue ſi longue, & ſi droite, qui alloit d'*Orient* à l'*Occident*. Celle, dont elle étoit traverſée, n'a pas des marques ſi certaines. Les fondemens de ces ſuperbes édifices ne ſont pas, ſans doute, détruits; ils ſont couverts de Sable; &, ſi jamais Prince entreprenoit de rétablir *Alexandrie*, de la manière qu'elle étoit autrefois, on retrouveroit, ſans peine, des murs de l'ancienne Ville, des fauxbourgs, Cirques, Amphithéatres, & généralement de tous les lieux, dont parle l'hiſtoire.

*Lieu de l'ancien* Sérapium *inconnu.*

Article *III.* Pour ce qui eſt de *Canope*, il eſt ſûr, que *Roſſet* d'aujourd'hui n'eſt abſolument pas le même, mais qu'il n'en eſt pas éloigné. Le terrain des environs de *Roſſet*, jusqu'à la mer, où il peut avoir été ſi-

situé, est un terrain élevé, qui n'a pas été formé du limon du *Nil*, & qui paroit aussi ancien que le monde. Il se peut faire, que *Canope* fût plus vers la mer. Il y a sur les extrémités du terrain deux mauvais Châteaux, qui étoient autrefois à la mer, & qui en sont déjà à quelque distance. Il y avoit des digues, qui s'avançoient dans la mer, & qui sont à-présent partie du terrain. Tout a été négligé. Aussi l'entrée du fleuve n'est-elle plus pratiquable qu'en certains jours, & pour d'assez petits bâtimens.

*Terrain des environs de* Rosset.

Le fleuve entraine avec lui du limon; la mer le repousse, & y oppose ses Sables. Il se fait de ce combat une élevation, qui égale presque la hauteur des eaux; &, quand la mer vient rompre ses flots sur ces bancs de Sable, elle est affreuse. C'est ce qui s'appelle *Bogasse* : on dit *le bogasse est bon, il est mauvais; il n'a pas de fond, il n'a pas de hauteur.* C'est la même chose à *Damiette.*

Quant à ce qui regarde les Villes du terrain du *Delta*, qu'on a cru anciennement bâties sur les embouchures du *Nil*, je dirai, qu'on voit surement, que ces embouchures étoient faites par l'art, comme celles d'*Alexandrie.* Ces embouchures se sont remplies; & il ne reste que quelques Villages sur la côte entre *Rosset*, & *Damiette.* Il est cependant certain, qu'on trouvoit là de très-beaux restes de l'antiquité, comme l'on en voit dans mille endroits du *Delta.*

*Beaux restes de l'antiquité dans le* Delta.

Tout le terrain du *Delta* est plat, & sans montagnes; S'il y paroit quelques hauteurs, ce ne sont que des ruines des anciennes Villes, & des ouvrages, que l'utilité publique, ou particulière, a fait faire. Cela fait croire, que le *Delta* étoit autrefois un golfe, dont le fond pouvoit baigner les murs de *Memphis*, & qui touchoit, par les extrémités de sa largeur, à *Rosset*, & à *Damiette.*

Il y a apparence, que, par la longueur du tems, le limon, charrié par le *Nil*, a comblé cet endroit, qui est devenu fertile. C'est ce qui rend certain ce qu'on a dit de la naissance de l'*Egypte*,

*Explication de ce que les Poëtes ont dit des amours du* Nil, *& de la belle* Memphis.

 qui

qui se tire des amours du *Nil*, & de la belle *Memphis*. D'ailleurs, il est évident, qu'il y a très-peu de fond à quinze, & à vingt miles dans la mer, depuis *Alexandrie* jusqu'au-delà de *Damiette*, & que ce fond est un peu marécageux. Cela vient des terres, & des Sables, que le *Nil* bourbeux emporte tous les ans dans la mer; ce qui montre comme la mer s'éloigne peu-à-peu de ses anciens bords. C'est par-là aussi que l'ancien *Canope*, & *Péluse*, se trouvent à-présent tous les deux assez loin de la mer, dont ils étoient anciennement proches.

*Situation* de Damiette.

*Damiette* est environné de marais, comme la plûpart des Villes de l'*Egypte*, qu'on bâtit sur des terrains, que le fleuve inonde, & qui sont marais une partie de l'hyver, & de belles campagnes de blé au printems. D'ailleurs il faut remarquer, qu'il pleut à *Damiette*, plus qu'en aucun lieu de l'*Egypte*.

De *Damiette* à la Mer *rouge*, il y a un peu plus que de *Damiette* au *Caire*; c'est-à-dire, un peu plus de quarante lieues de *France*. On compte ordinairement de cinquante à cinquante cinq lieues du *Caire* à *Alexandrie*, quarante cinq au moins du *Caire* à *Rosset*, douze d'*Alexandrie* à *Rosset*. On compte en *Egypte* les distances d'un lieu à l'autre, par journées à cheval; & une journée est de dix grandes lieues, comme seroient celles d'*Aix* à *Marseille*.

*Les plus belles curiosités en* Thébaïde.

Les plus belles curiosités se trouvent dans la *Thébaïde*, ou *Haute-Egypte*. Ceux, qui y ont voïagé, en racontent des choses surprenantes. Ce seroit un voïage, qui aporteroit beaucoup de lumières à l'Histoire de l'*Egypte* moderne, pourvu qu'il y fût entrepris par gens, qui sussent les langues, & qui fussent protégés.

ÉTAT



# ÉTAT PRÉSENT DE L'EGYPTE.

## LIVRE IV.

### CHAPITRE PREMIER.



*Egypte* est gouvernée par un Pacha, que le *Grand-Seigneur* y envoie, & qui n'a de provisions, que pour un an. Les Pachas sont néanmoins continués pour trois ans. Il y en a même, qui sont restés la quatrième année, & d'autres qui n'ont été qu'à deux ans. Ce gouvernement, ou *Pachalic*, ne s'obtient qu'à grand prix. Il faut, qu'un Pacha, qui va en *Egypte*, compte sur une dépense de quatre à cinq-cens-mille Ecus, avant que d'arriver au *Caire*, lieu de sa résidence ordinaire. Il n'y a point d'année de continuation, qui ne lui coûte plus de cent-mille Ecus.

Article I. *Gouvernement de l'Egypte, ou* Pachalic.

*Dépense du Pacha.*

Le Pacha est obligé de payer tous les ans six cens mille Ecus au trésor du *Grand-Seigneur*. Ce trésor est presque toujours voituré par terre, & coûte infiniment à *Sa Hautesse*, qui augmente à chaque fois d'un aspre, ou deux liards, par jour, la paye de chaque Soldat, qui accompagne cet argent.

*Ce qu'il envoie au* Sérail.

Outre ces six cens mille Ecus pour le trésor du *Grand Seigneur*, le Pacha est obligé d'envoïer au *Sérail* des provisions de Sucre, de Café, de Sorbec, de Ris, de Légumes, & de beaucoup d'autres denrées, qui vont presqu'à autres six cens mille Ecus. Il doit encore faire la dépense du pavillon, que le *Grand-Seigneur* envoie chaque année à la *Mèque*, pour en faire présent au Prophète MAHOMET. Ce pavillon est tout ce qu'on peut imaginer de plus précieux, & d'un prix très-considérable, à cause de sa richesse, & du travail immense, qu'on emploie à le faire. Le Pacha doit fournir cent mille Ecus pour le même lieu de la *Mèque*, & enfin cent mille autres pour *Damas*, où ils sont envoïés tous les ans pour les fraix de la Caravane, qui part de ce dernier lieu pour la *Mèque*.

*Pavillon de la* Mèque *fait aux dépens du Pacha.*

*Le Pacha jouït de tous les Revenus de* l'Egypte.

Au moïen de toutes ces dépenses, & du paiement des Soldats, le Pacha jouït de tous les Revenus du *Grand-Seigneur* en *Egypte*. Ils sont très-considérables, & pourroient suffire à l'entretien des Troupes, qui y restent, en donnant encore plus de douze millions de piastres, s'ils étoient ménagés avec profit.

*Ses droits sur les* Timars, *ou Villages, de ceux qui meurent.*

Ce gouvernement vaut souvent plus au Pacha, qu'au *Grand-Seigneur*; &, lorsque du règne d'un Pacha, il arrive une peste, il y a tel jour, qui lui vaut les deux, ou trois cens mille Ecus, par la mort de ceux qui possèdent des *Timars*, ou Villages, qui reviennent au *Grand-Seigneur*, & dont le Pacha profite. Il arrive souvent, qu'il vend trois à quatre fois le même lieu, par la mort successive de ceux, qui l'avoient acheté.

Article II. *Sept sortes de Milices en* Egypte. *Les* Mutapharagas.

Les Troupes, que le *Grand-Seigneur* entretient en *Egypte*, consistent en sept sortes de différente Milice. La prémière & la plus noble, mais en même tems une des moins considérables, est celle des *Mutapharagas*. Le Pacha en est le Chef. C'est une espèce de Noblesse

à

à cheval, la quelle peut aller à quinze cens Hommes, ou, tout au plus, à deux mille. Les *Beigs* ſont compris dans ce corps, une partie de la maiſon du Pacha, & quelques Perſonnes riches, qui ont pris ſa protection, auſſi bien que quelques *Janiſſaires* des autres corps, qui s'en ſont tirés, par crainte, ou autrement. Il n'y a aucun fond à faire ſur ce corps, dont la plûpart n'ont jamais entendu parler de la guerre.

*Les Janiſſaires.*

Les *Janiſſaires* compoſent le corps de Troupes le plus puiſſant en *Egypte*. Les effectifs peuvent monter jusqu'à huit mille Hommes. Le ſurplus, qui n'eſt pas moins conſidérable, ſont des gens du pays, qui ſont comptés pour rien, des marchands, & des artiſans, qui ne s'enrôlent dans ce corps, que pour en avoir la protection. Leur paye eſt ordinairement mangée, comme ils diſent, par les véritables; &, dans les occaſions d'aller à la guerre, ou lors qu'ils meurent, les prémiers en tirent des ſommes conſidérables. Ce corps ne dépend nullement du Pacha. Ils ont leur quartier ſéparé du ſien dans le Château; & ils ont pour Commandant un *Kyaïa*, ou Lieutenant Général, qu'ils font, ou qu'ils détruiſent eux mêmes, quand il veulent. Sans le conſentement du *Kyaïa*, le *Grand-Seigneur* n'a pas le pouvoir de faire mourir un *Janiſſaire*.

*Leur indépendance du Pacha.*

Les *Kyaïas* ſe conſervoient autrefois pluſieurs années dans cette charge; mais, depuis quelque tems, c'eſt beaucoup s'ils peuvent s'y maintenir un an. Quand ils ſont dépoſés, ils conſervent la qualité de *Kyaïa*, & demeurent Membres du Conſeil de ce corps, avec celui qui entre en charge. Les *Janiſſaires* ont leurs *Baskiaous*, ou Avocats, pour aſſiſter au Divan du Pacha, & empêcher qu'il ne ſe faſſe aucun tort à ceux, qui ſont ſous leur protection.

*Les Baskiaous.*

*Les Azaps.*

Le corps des *Azaps*, qui ſont à pié comme les *Janiſſaires*, eſt gouverné à peu-près de même; à la reſerve néanmoins que leurs *Kyaïas* reſtent en charge trois, ou quatre ans. Le nombre des veritables *Azaps* peut être jusqu'à quatre mille Hommes. Celui

de

de fausses payes n'est pas moins considérable. Le Pacha n'a aucun pouvoir sur eux, non plus que sur les *Janissaires.* Ces deux milices sont opposées l'une à l'autre, & nourrissent une haine irréconciliable.

*Les* Spahis.

Les *Spahis*, ou Cavaliers, composent la quatrième. Ils sont au nombre de trois mille, toujours complets, indépendans comme les autres du Pacha. Leur *Kyaïa* a peu de pouvoir, c'est presque un Nom inutile. Ils sont divisés en trois corps, sous trois banières différentes, *vert*, *jaune*, & *rouge*. Ils n'ont pas moins d'aversion pour les *Janissaires*, que pour les *Azaps*.

Il y a une cinquième Milice, dont les Soldats s'appellent *Barchious*, c'est une espèce d'Infanterie. Ils ne sont pas plus de cinq-cens. Ils se gouvernent de la même manière, que les autres.

*Deux autres petits Corps.*

Il y a encore deux petits Corps à peu pres de même nombre, parmi les quels sont comprises les payes des Femmes, dont les maris sont morts à la guerre.

Article *III.*

*Privilége de la milice d'augmenter sa paye.*

Toutes ces Troupes sont payées de trois en trois mois. Leur Trésorier reçoit la paye au Château, & la distribue ensuite aux Soldats. Il est permis à chaque Soldat d'augmenter sa paye, qui croît d'un soû par jour, en donnant une certaine somme de deux un, & fournissant le surplus, & ainsi tant que l'on veut. Il n'y a nulle proportion entre ce que l'on donne, & ce que l'on reçoit; car en donnant, par exemple, 3000. livres, on augmente sa paye de 1000. livres par an, & on retire son capital en trois ans. Le Pacha reçoit la somme, & souvent son Successeur paye la rente.

*Le peu d'ordre, qui s'y trouve.*

Lorsqu'un Soldat a une paye considérable, & qu'il vient à mourir, on supose un nom d'un Soldat, qui n'avoit que peu de paye; & celui-ci se continue au profit de tout le corps, par où l'on peut juger du mauvais ordre, qui règne en *Turquie*, & du peu d'apparence qu'il y a que le *Grand-Seigneur* tire de ce pays les secours, qu'il pourroit en avoir.

Les

Les Femmes ont leur paye comme les Hommes. Il eſt permis, à qui veut, d'acheter trois ſoûs & demi de paye par jour pour ſa Femme; & cela eſt payé tous les mois ſur un billet, qui ſe renouvelle, & qui ſe vend; enſorte qu'une même paye paſſe à la cinquième, & ſixième génération, & ne ſort presque jamais des Familles; ainſi les Charges de ce Roïaume croiſſent, & ne diminuent jamais.

*Les Femmes peuvent acheter des payes fixes dans la milice.*

Le Gouvernement de la campagne eſt partagé entre pluſieurs Beigs, ou Princes, dont, comme nous l'avons dit, le nombre eſt fixé à vingt-quatre; mais il eſt rarement rempli. Les Beigs ſe font à *Conſtantinople*, & ont, en cette qualité, cinq cens écus de paye par mois; &, lors qu'ils vont à la guerre, leur paye augmente de la moitié, & continue ſur ce pié, tant qu'ils ſont abſens. Lors qu'ils ſont de retour, le Pacha a ſur eux un pouvoir abſolu. Il les fait ſouvent mourir, & vend leur dignité à d'autres.

Article *IV*. *Gouvernement de la campagne.*

On diviſe le Gouvernement de la campagne entre les Beigs, qui ſont comme Fermiers des droits, qu'on leur a aſſignés, dont ils rendent une certaine Somme au Pacha. Ils ſont obligés de défendre ces droits contre les *Arabes*. Ils aſſemblent pour cela les milices de ces lieux, qui ſont de fort mauvaiſes Troupes, mais qui ſuffiſent quelquefois contre les *Arabes* vagabonds.

*Diviſion de ce Gouvernement.*

Lors que quelcun de ces Beigs craint pour ſa vie, il a recours à la protection des *Janiſſaîres*, à celle des *Azaps*, ou à celle des *Spahis*, & ſouvent à toutes les trois enſemble. De même lorsque quelcun d'entre les *Janìſſaires* appréhende, qu'on ne le faſſe mourir, il a recours à la protection des *Azaps*, ou des *Spahis*, ou bien il ſe fait *Mutſefaracas*, en donnant de l'argent au Pacha; de ſorte qu'avec un peu de prévoïance, & beaucoup d'argent, un homme ſe met à couvert de toute ſorte d'inſulte.

Toute l'adreſſe du Pacha conſiſte à maintenir la diviſion entre ces divers Corps de milice, ſur les quels il n'a aucun pouvoir.

*Politique, dont uſe le Pacha pour*

*entretenir la division parmi la milice.* voir. Il ne lui est pas difficile d'y réüssir; car, depuis quelques Siècles, il y a en *Egypte* deux partis semblables à ceux des *Guelfes*, & des *Gibelins*, qui ont régné si longtems en *Italie*. L'un de ces partis est *Sada*, qui veut dire *Grace*. L'autre s'appele *Haram*, qui signifie *péché*. L'origine en est obscure; mais la haine, qu'il y a entre eux, n'en est, ni moins certaine, ni moins irréconciliable. Toute l'*Egypte* est partagée entre ces deux factions; les Troupes, comme le peuple: Cela passe de Père en Fils, & du Maître à l'Esclave; ainsi le Pacha trouve toujours dans le corps des *Janissaires*, des *Azaps*, ou des *Spahis*, de quoi les affoiblir, & leur faire une guerre adroite.

*L'autorité du Pacha lui devient quelquefois dangereuse.* C'est par ces pratiques sécrettes, qu'il fait périr ceux, qui sont devenus trop puissans, & qui sont suspects à la *Porte*. Souvent aussi, lorsqu'il veut pousser les choses trop loin, les différents partis se réünissent pour leur propre sureté. Alors ils font trève aux passions, qui les partagent, & tournent leur vengeance contre le Pacha. Ils l'obligent à quitter le Pachalic, comme il est arrivé en 1697. qu'ils déposèrent ignominieusement ISMAËL Pacha, une des meilleures Têtes de l'Empire *Ottoman*, & établirent un *Caïmacan*, ou Lieutenant à sa place, jusqu'à ce que le *Grand-Seigneur* y eût pourvu.

Il est aisé de juger de ceci, qu'il est impossible, qu'un Pacha usurpe jamais la souveraine autorité, aïant contre lui toutes les Troupes; Qu'un Commandant des *Janissaires*, des *Azaps*, ou des *Spahis*, n'y trouveroit pas moins de difficulté, son propre corps étant divisé, & aïant tous les autres pour Ennemis; Qu'il est presqu'impossible que le pays se révolte, puis qu'il est divisé en lui même; Qu'une même Ville est partagée en deux factions; & que la moitié d'un Village fait la guerre à l'autre. Ainsi, l'*Egypte*, qui est un Roïaume des plus peuplés, où les Peuples sont plus Ennemis de ceux qui les gouvernent; où il y a moins de Troupes à proportion de sa grandeur;

deur, & de ses habitans; éloigné de *Constantinople* d'environ quatre cens cinquante lieues; difficile à aborder, autant qu'aucun endroit de cet Empire; où l'on ne peut venir que par des déserts, & dont l'entrée est facile à défendre par le moïen de ce Gouvernement, & par les deux factions, qui en partagent les Milices, & les Habitans, est peut-être le Roïaume le plus assuré au *Grand-Seigneur* de tout ce qu'il possède.

Il n'y a au reste aucune Place forte dans toute l'*Egypte*; & le Château du *Caire*, qui est la moins mauvaise forteresse qu'il y ait, n'est pas en état de souffrir le canon; Et il se démolit tous les jours de plus en plus.

## CHAPITRE II.

Il y a peu de Roïaumes au monde plus peuplés que l'*Egypte*, ni où le commerce soit plus considérable. Il pourroit même l'être incomparablement davantage, si le peu de génie des *Turcs* à entreprendre n'y étoit un grand obstacle. Article *I.* *Commerce de l'Egypte.*

Le *Caire*, qui en est la Ville Capitale, est situé à deux journées de la *Mer-rouge*, par où elle peut recevoir tout ce que les *Indes-Orientales*, & *Occidentales*, produisent. Les seules Caravanes d'*Asie*, qui arrivent assez souvent, y en apportent une partie; & le bras du *Nil*, qui vient de *Damiette*, y en conduit aussi une grande quantité. Les marchandises d'*Europe* y sont apportées par l'autre bras du *Nil*, à l'embouchure duquel *Rosset* est située. Ce même *Nil* voiture au *Caire* tout ce que l'*Ethiopie* produit. Outre cela il n'y a point d'année qu'il ne vienne des Caravanes de tous les endroits, même les plus reculés de l'*Afrique*; en sorte qu'il s'y trouve un abord continuel de marchandises des quatre parties du monde.

*Mine d'Emeraudes perdue.*

L'*Egypte* ne produit, ni or, ni argent. Il y avoit ſeulement autrefois une mine d'Eméraudes du côté de la *Mer-rouge*; &, quoi qu'on en tirât les plus belles Eméraudes qu'il y eût au monde, on l'a laiſſé perdre, ſans qu'on ſache même l'endroit où elle eſt, aïant été comblée par les Sables.

*Productions immenſes du pays, qui y attirent les richeſſes.*

Mais, ſi on ne tire, ni or, ni argent, des Sables d'*Egypte*, ce pays produit abondamment de quoi en faire. Les lins, & la prodigieuſe quantité de toiles, qu'on en fait, & qui ſe répandent par toute l'*Aſie*, l'*Afrique*, & l'*Europe*; les cottons qui y viennent, & que l'on travaille; la prodigieuſe quantité de blé, de ris, de légumes, caffé, ſorbec, cuirs, maroquins, de toute ſorte de drogues, d'aromates, ſaffranon, ſucre, gommes; le nombre infini de poiſſons, qui ſe pèchent dans ſes différents lacs, & que l'on ſale, ou que l'on fume; les ſommes immenſes d'argent, que cette grande fertilité y attire de toutes les parties du monde, n'y aïant point d'année qu'on n'y apporte de *France*, ou d'*Italie*, quatre, cinq, ou ſix cens mille piaſtres, plus de douze cens quintaux de poudre d'or d'*Afrique*, & plus d'un million de piaſtres de *Conſtantinople*, ou des autres pays d'*Aſie*, tant pour l'achat du ris, & du caffé, dont ces Peuples ne peuvent ſe paſſer, que pour celui de toiles. Toutes ces denrées, dis-je, rendent l'*Egypte* un des plus riches pays du monde. Elle le ſeroit infiniment davantage, ſi les *Turcs* avoient aſſez d'eſprit, pour entreprendre le commerce des *Indes*, par le canal de la *Mer-rouge*.

Car, s'ils prenoient les meſures néceſſaires, pour faire paſſer ſurement leurs Navires dans les *Indes*, le *Caire* deviendroit infailliblement le paſſage, & le magaſin de toutes les marchandiſes de ce pays-là, au lieu qu'elles paſſent en *Europe* avec tant de risque, par la grande mer, comme cela ſe pratiquoit anciennement. Ils profiteroient, par ce moïen, de la ruine du commerce des *Anglois*, & des *Hollandois*, qui ſe réduiroit à bien peu de choſe.

Je

Je finirai ce Chapitre, en assurant, que je ne crois pas, qu'il y ait dans l'*Orient* aucune Ville, où l'argent roule plus abondamment qu'au *Caire*; soit par raport aux choses que je viens d'observer; à quoi je dois ajouter, que tout l'argent, qui y tombe, y demeure la plus grande partie; soit par les sommes considérables qu'y portent plusieurs Grands de la *Porte*, qui s'y retirent, crainte d'être recherchés par le *Grand-Seigneur*, & qui s'y établissent en sureté, sous la protection de la milice.

Il est vrai, que ce que le Pacha envoie à *Constantinople*, pour le *Grand-Seigneur*, pour sa continuation; ce qu'il emporte à la fin lui même, avec tous ses gens; ce qui va à *Damas*, & tout ce que l'on transporte à la *Mèque*, se monte par an à plusieurs millions; Cependant, comme je viens de le dire, il en reste encore davantage dans le pays; Mais les Originaires, & même les *Turcs*, qui craignent toujours qu'on ne les dépouille, ont la manie d'enterrer leurs richesses: ce qui fait que l'argent est non seulement séparé du commerce; mais qu'il se trouve assez souvent entièrement perdu.

Monsieur de SEIGNELAI avoit eu dessein de faire passer le commerce des *Indes* en *France* par la *Mer-rouge*, en faisant venir les marchandises des *Indes* à *Suez*, qui est le port le plus voisin du *Nil*, pour les faire ainsi passer à *Marseille* par *Alexandrie*; mais le droit d'un demi pour cent, qu'il vouloit seulement, qu'on abandonnât au Pacha pour la protection, ne fut pas suffisant pour l'animer à cet établissement. D'ailleurs les *Turcs* ne comprennent pas aisément la conséquence d'un pareil droit, qui pourroit aller loin: Une somme certaine les frappe tout autrement.

Il y avoit d'ailleurs deux très-grands obstacles, dont le prémier est, que la loi des *Turcs* ne leur permet pas de favoriser le passage des Vaisseaux *Chrétiens* par la *Mer-rouge*, de peur de leur donner connoissance du pays, où reposent les os de leur Prophète, & qui confine à cette Mer du côté de *Gedda*. Le se-

cond eſt que le Peuple d'*Egypte* eſt ſi ſuperſtitieux, que, s'il voïoit des Vaiſſeaux *François* à *Suez*, il ne manqueroit pas de croire, comme à *Alexandrie*, qu'on veut s'emparer du pays. D'ailleurs ils regarderoient la liberté de ce paſſage, comme un moïen de répandre dans le pays les marchandiſes des *Indes*, ſans en payer les droits d'entrée, qui ſont conſidérables.

Ces difficultés néanmoins pourroient être levées, par de bons ordres de la *Porte*, & par quelque ménagement. Il faudroit pour cela du tems, & de l'argent. Si l'on avoit beſoin d'un port dans la *Mer-rouge*, autre que celui de *Suez*, dont on ne pourroit peut-être ſe contenter, on pourroit ſe jetter du côté d'*Afrique*, avec des bâtimens faits exprès pour cette mer, qui y a peu de fonds, & qui eſt fort remplie d'écueils ſur l'une, & ſur l'autre côte.

Article *II.* *Choſes curieuſes qu'on tire de* l'Egypte. *Médailles.*

Ce qu'on tire de curieux d'*Egypte*, ſont des Médailles, parmi leſquelles il s'en trouve quelques-unes de bonnes. Il y a des tems, où elles ſe trouvent plus abondamment, & d'autres qu'on n'en voit point du tout.

*Pierres gravées.*

On trouve auſſi à *Alexandrie*, ſur tout après qu'il a bien pleu en hiver, des pierres gravées, qui repréſentent diverſes figures d'Idoles, d'Hommes, de Femmes, & d'Animaux. Il s'en rencontre de très-belles, & très-curieuſes.

Les Idoles des anciens *Egyptiens* ſe trouvoient autrefois aſſez communément; mais, depuis quatre ans, qu'un *Arabe*, étant entré dans une des ſépultures des Momies, y fut enſévéli par les Sables, & que les *Turcs* en prirent occaſion de demander des ſommes conſidérables au Village, dont il étoit, on n'en apporte plus; & les *Arabes* ont abandonné la recherche de ces Tombeaux.

*Crocodilles, Autruches, Poudre de Vipère, Baume, &c.*

Les Crocodilles, les Autruches, la Poudre de Vipère, le Baume blanc de la *Mèque*, quelques Oiſeaux extraordinaires, ſont ce qu'il y a de plus curieux à envoïer en *Europe*.

Il vient auſſi au *Caire* quelques Caravanes d'*Ethiopie*, & des

pays

pays plus éloignés. Elles apportent des Guenons, & de petits Perroquets, qui ſont les plus eſtimés de toute l'*Afrique*; mais on ne les a pas en toutes ſaiſons.

On apporte de la *Mèque* le Baume blanc, dont les Dames ſe ſervent pour conſerver leur teint; mais il y en a bien peu, qui ne ſoit falſifié. Il vient des mêmes endroits de belles Etoffes, & autres curioſités des *Indes*, & de toute l'*Aſie*; mais, comme les Fourbans *Anglois* ont pris, depuis quatre ans, tous les Vaiſſeaux, qui venoient de *Suratte* à *Gedda*, port de la *Mer rouge* à trois journées de la *Mèque*, la cherté préſente de ces choſes n'eſt pas croïable, eu égard à la quantité extraordinaire, qu'en conſument les Gens du *Caire*.

## CHAPITRE III.

*Article I. Coutumes des Egyptiens dans leurs mariages.*

Il y a beaucoup de différence pour les façons de faire les mariages de ce pays, & ceux de la *Chrétienté*, particulièrement en *France*, où l'on a pour maxime qu'il faut connoître, avant que d'aimer, c'eſt-à-dire, que, comme le mariage de l'Homme avec la Femme eſt un lien, qui n'eſt diſſoluble, que par la mort de l'un, ou de l'autre, il y faut auſſi bien penſer, avant que de s'y engager, & que n'y aïant là ni noviciat, ni apprentiſſage à faire, on ſe trouve tout d'un coup Profès, & paſſé maître. L'on obſerve, avant toute choſe, l'égalité de condition, la proportion des biens, & la convenance d'humeurs entre les Perſonnes, que l'on veut lier enſemble; on fait pour cela, qu'elles ſe voient, & ſe pratiquent quelque tems.

Il n'en eſt pas de même en *Egypte*, dont j'écris la pratique, qui eſt toute contraire à la nôtre; Car on n'y obſerve aucune de

ces

*Précautions des Chrétiens à l'égard du mariage négligées par les Egyptiens, & les* Turcs.

ces trois choses si nécessaires; & les *Turcs*, encore moins que les *Chrétiens*. Pour ce qui est du bien, on n'y regarde presque point du tout. Car, au lieu qu'en *France*, il faut qu'un Père donne du bien, & fasse une dot à sa Fille, pour la mettre hors de sa Maison, en *Egypte* tout au contraire, il faut que celui qui cherche une Epouse lui fasse une dot, & donne encore une somme au Père; de sorte qu'on peut véritablement dire, qu'il achette cette Femme, ou pour mieux dire une Esclave, puisque les Femmes en *Egypte* en portent toutes les marques par des bracelets faits en forme de chaines, & des anneaux qu'elles se mettent aux piés. Toutes ces choses leur sont données par leurs Maris, avec cette différence, que les chaines des Esclaves sont de fer, & que les leurs sont d'or, ou d'argent; mais fussent elles encore plus précieuses, elles sont toujours une Marque de l'esclavage, au quel elles sont assujetties.

Il y a une pratique bien contraire à celle de *France* entre ceux qui sont promis; Car, si, avant que de s'unir par le lien du mariage, on leur permet des visites, & des conversations honnêtes, en *Egypte* au contraire, qui veut une Fille ne la voit jamais; & c'est lors qu'elle est promise, qu'elle se cache avec plus de soin, sur tout de celui qui la recherche.

*La différence des Religions, fait la différence des Cerémonies des mariages, & de leurs maximes.*

La différence de Religion, qui se rencontre en *Egypte*, plus qu'en aucun autre lieu de l'Empire *Ottoman*, fait qu'il y a aussi différentes façons de faire. Les *Chrétiens*, qui y sont de quatre, ou cinq Rites, conviennent assez entre eux, pour les fiançailles, qui se font de la manière qui suit.

Après que les conventions, & les accords sont faits entre les parens de l'Epouse, & de l'Epoux, ce sont eux qui font les mariages, & qui les marient quelquefois malgré eux. L'on appelle un Prêtre à la Maison de la Fille, où toute la Famille est assemblée; Et, après quelques prières, le garçon prend un anneau, & le met au doigt de la Fille, qui est voilée, & qui à peine se découvre la main; voila toutes les Cérémonies qui se pratiquent

tiquent à l'égard de l'Eglise avant les épousailles, n'y aïant dans le *Levant* aucune publication de bans, comme on le pratique dans la *Chrétienté*. Aussi n'y appréhende-t' on point d'opposition ; & l'on ne fait point de difficulté de rompre les fiançailles, & de remarier le promis à d'autres. On jugera aisément, qu'ils n'ont pas grand scrupule là-dessus, puisqu'ils ne s'en font point de séparer l'Homme d'avec la Femme, & de la marier à d'autres, même après qu'ils ont eu des Enfans, comme nous le dirons bientôt.

Article II. *Cérémonies des mariages des* Chrétiens *en* Egypte.

Avant de parler des pratiques des *Turcs*, il faut continuer à décrire celles des *Chrétiens*, que nous avons commencées. Le jour des épousailles étant déterminé, l'Epouse va au bain trois jours devant; &, pour peu que ses parens soient commodes, on l'y mène au son des tambours, & des fiffres; cérémonie, qui s'observe de tout tems. Elle dure quatre, ou cinq heures; & l'on y fait plusieurs mascarades.

Le jour des épousailles arrivé, l'Epoux & l'Epouse sont conduits à l'Eglise par le Parain, & la Maraine qu'on leur a choisi, qu'on appelle *Chibini*, & *Chibine*; & souvent ce sont eux qui tiennent sur les fonts de bâtême tous les Enfans de la maison, chez ceux qui se servent de l'un, & de l'autre ; car, pour les *Coptes*, ils ne se servent que d'un même Parain.

*Cérémonies des* Arméniens.

La cérémonie des épousailles se fait presque toujours à minuit, ou après la messe, qui se dit en ce tems, & qui dure quatre, ou cinq heures. Les *Arméniens*, sur tout, mènent presque toujours leurs Epouses à l'Eglise, au son des instrumens, & les reconduisent de même à la maison, où l'on fait des cérémonies assez ridicules. Après les épousailles, le Mari est cinq jours, sans voir sa Femme, que l'on tient séparée en particulier.

Les cinq jours passés, on permet à l'Epoux de converser avec son Epouse; & cette nouvelle mariée pratique à peu-près ce que l'on fait observer aux jeunes novices à l'égard du silence, ne par-

lant qu'à son Mari, & à ses Père, & Mère, même d'une voix si basse, qu'à-peine on peut l'entendre. Il y en a qui gardent ce silence une, ou deux années entières, comme si c'étoit le tems de leur noviciat. S'il vient quelque personne de dehors à la maison pendant ce tems-là, qui interroge la nouvelle Mariée, elle ne répond, que par signes, ou bien ses Père, & Mère, répondent pour elle; & celles, qui ont assez de force d'esprit pour garder long-tems le silence, s'acquièrent, parmi leur nation une estime singulière. C'est ce qui se fait parmi les *Arméniens*.

*Celles des* Coptes.

Les *Coptes*, qui sont très-grossiers en tout, ne gardent pas tant de cérémonies. Il est bien vrai, que les plus retenus ne voient point leurs Femmes la prémière nuit de leurs nôces, & qu'ils attendent au lendemain, où le Prêtre, qui les a épousés, vient ôter à l'Epoux un certain lien, qu'aux épouisailles il lui a passé au cou, en forme de croix, devant, & derrière, qu'ils appellent *Zannar*. Le deliement de ce lien est comme la permission de voir sa Femme. Il s'en trouve pourtant beaucoup, qui n'attendent pas, que le Prêtre leur donne cette liberté. Ils la prennent d'eux mêmes, sans défaire le lien, comme des bêtes, qui courent à l'eau avec le licol.

*Celles des* Grecs.

Les *Grecs* observent aussi assez souvent de faire leurs épousailles à la Messe, surtout, lors que ce sont des gens commodes; mais, quand ce sont des pauvres, toutes les heures sont bonnes; &, afin qu'il paroisse au moins un peu de cérémonie, ils prennent quelque cierge allumé qu'ils portent dans les rues, de la maison à l'Eglise, & de l'Eglise à la maison: cela se fait ordinairement à l'entrée de la nuit.

Article *III.* *Cérémonies de l'Eglise.*

Lorsque l'Epoux, & l'Epouse sont arrivés au parois, le Prêtre fait sur eux d'assez longues prières, & plusieurs bénédictions, après lesquelles il met une main de l'Epoux dans celle de l'Epouse, & prend de la sienne les deux mains jointes ensemble, & les mène au milieu de l'Eglise devant un pupitre, sur lequel

eſt poſé le Livre des *Evangiles*, & ſur ce Livre deux couronnes de fleurs, que les *Grecs* nomment *Stemphani*. Là il continue ſes prières, & bénédictions, dans les quelles ſont compris tous les Patriarches de l'*Ancien-Teſtament*. Après cela il met les couronnes ſur chacune de leurs têtes. Il met enſuite une bague au doigt de l'Epoux, & une autre à celui de l'Epouſe; Après quoi le Prêtre met une main au-deſſus d'eux, & les couvre d'un voile. Le *Chibin* change ces couronnes, comme il fait les bagues par trois fois de l'Epoux à l'Epouſe. Le Prêtre continue toujours ſes prières, après lesquelles on lui porte une coupe, ou un verre plein de vin, dans lequel il y a trois morceaux de pain de la longueur d'un doigt. Il les prend l'un après l'autre; il en mange, & en donne à manger à l'Epoux, & à l'Epouſe, à leurs Père, & Mère, & au *Chibini*. Il fait de même du vin; aprés quoi il jette le verre contre la muraille. Cette cérémonie finie, il prend les mains droites de l'Epoux, & de l'Epouſe, & celle du *Chibini*, & les fait aller trois fois au tour du pulpitre, où eſt le Livre des *Evangiles*; après quoi il leur ôte les couronnes, & continue encore quelques prières, à la fin des quelles il les congédie.

*Scrupule des* Arméniens *au ſujet des mariages entre les parens.*

Il faut remarquer, qu'à l'egard du mariage, pour les dégrès de parenté, les *Arméniens* ne ſe marient point à leurs parentes, pas même avec les parens de ceux, avec lesquels ils ont quelque affinité ſpirituelle. Les *Coptes*, au contraire, ont pour pratique, comme les *Turcs*, de marier leurs Enfans aux Enfans de leurs Frères, & Sœurs, ſans aucune diſpenſe. Les *Grecs* ſont à peu-près comme les *Francs*, à l'égard du dégré de parenté.



## CHAPITRE IV.

Article I. *Mariages des* Turcs.

Pour ce qui est des mariages des *Turcs*, chacun sait, qu'il leur est permis, par l'*Alcoran*, de prendre jusqu'à quatre Femmes légitimes, & d'avoir de plus autant d'Esclaves, qu'ils en peuvent nourir. Pour prendre des Femmes de la Maison de leurs parens, ils font venir des Juges, devant lesquels ils conviennent des conditions, auxquelles ils prennent ces Femmes, pour leur dot, leurs habillemens, joïaux, dorures, &c. c'est-à-dire, que, si l'Homme, après quelque tems n'est pas content de sa Femme, il peut la renvoïer, en lui païant la dot, dont ils sont convenus.

*Le* Cady, *ou* Juge, *tient lieu de Prêtre.*

Parmi les *Turcs*, le *Cady*, ou *Juge*, qui entend les conventions, & en passe l'Acte, tient lieu de Prêtre; car, après cette cérémonie faite, il n'y en a point d'autre, que de mener l'Epouse au bain, avec plus ou moins de pompe, & de magnificence, selon la commodité de ses parens; & ce tems de bain, qui dure cinq ou six heures, est souvent le plus recréatif, que l'Epouse goûte en toute sa vie. On la divertit là, par plusieurs sortes de mascarades. On l'habille tantôt en Juge, tantôt en Soldat, puis en Paysan, ensuite en Prince, ou en Visir. Toutes ces sottises font dire, que la Mariée a eu de grands bains; après lesquels, on la reconduit à la Maison, avec les fiffres, les trompettes, & autres instrumens du pays, si les parens ont le moïen de les lui donner; au moins faut il qu'il y ait quelque espèce d'instrument, quand ce ne seroit que quelques fragmens de pots cassés, que quelques misérables remuent assez adroitement dans les mains. Ce bruit, accompagné d'un pau-

*Tous les bains les plus récréatifs pour l'Epouse.*

vre tambour de basse, & d'un hautbois de village, avec le battement des mains, qui sert de basse à la musique, fait un effet assez bizarre; mais cela n'est que pour les misérables, qui ne se croiroient pas mariés sans cette Simphonie; car les gens commodes, & encore plus les Grands, lorsqu'ils mènent leurs Epouses aux bains, ont toute sorte de bons instrumens; & la Mariée, qui est sous un dais, fermé de tous côtés, comme un lit, par des rideaux, est précédée par des *Janissaires*, plus, ou moins, selon leur condition, & aisance.

*Cérémonies bizarres, qui s'y observent.*

Le quatrième jour après les bains, on conduit la mariée de la Maison de son Père à celle de son Epoux, mais toujours, avec bien plus de cérémonie qu'aux bains. On porte devant elle à découvert, dans de grands bassins, tout ce qu'elle emporte de la Maison de son Père; Tapis, Coussins, Matelas, Couvertures, Pignates, ou Pots, Plats, Bassins, Pierreries, Joïaux, Perles, Ceintures, Argenterie, jusqu'à des Soques de bois, qu'ils appellent *Cobeab*, qui sont travaillées avec de la nacre de perle.

Cette cérémonie se fait avec tant de faste, qu'on charge sur quatre, ou cinq Chameaux, ce qu'un seul porteroit facilement; &, pour les pierreries, joïaux, & dorures, on met sur quinze ou vingt bassins ce qui n'en rempliroit pas bien trois, ou quatre. Ils empruntent même assez souvent de leurs Amis de quoi faire honneur à leur Fille ce jour-là, lorsqu'ils n'ont pas chez eux de quoi fournir à cette cérémonie, à la quelle ils supléent par les emprunts, plutôt que de ne pas paroître, sur tout lors qu'ils ont au dehors un certain crédit, & qu'ils sont estimés commodes, quoi qu'ils soient nécessiteux au dedans.

La malheureuse pratique de répudier les Femmes ne se pratique pas seulement chez les sectateurs de l'*Alcoran*, elle n'est encore que trop ordinaire chez les *Chrétiens*. Elle est si fréquente parmi les *Coptes*, que, sans les raisons prescrites par l'*Evangile*, il suffit qu'un Homme dise à leur Patriarche, qu'il

*De la répudiation même chez les* Chrétiens.

 n'est

n'est pas content de sa Femme, & la Femme, qu'elle ne s'accommode pas de son Mari, pour que le Patriarche leur permette la répudiation. S'il leur en refuse la permission, ils la prennent d'eux mêmes; ce qui fait que leur Primat ne s'y oppose jamais, par ce qu'en n'y consentant pas, il perdroit quelque petite retribution, qu'ils lui donnent, lors qu'il leur accorde cette malheureuse dissolution, que l'usage des *Coptes* a aussi introduite chez les autres Nations.

Article *II.* *Bâtême des* Chrétiens.

Le bâtême paroît d'une si grande nécessité, que, selon l'*Evangile*, sans cette régénération, il est impossible d'avoir entrée au Roïaume des Cieux: Cette necessité est pourtant regardée bien différemment chez les *Chrétiens* du *Levant*. Les *Grecs*, & les *Arméniens*, y sont assez attentifs, &, comme les *Francs*, bâtisent dans la nécessité à la Maison, mais toujours par immersion, comme il se pratique dans tout le *Levant*. Pour les *Coptes*, en *Egypte*, & les *Suriens*, qui les imitent en tout, ils s'attachent si peu à la nécessité du bâtême de leurs Enfans, qu'ils en laissent mourir une infinité privés de la grace de la regénération, par leur pure faute, ou négligence.

*Négligence des* Coptes, *& des* Suriens *sur cet article.*

Ils ont pour maxime de ne jamais bâtiser les Garçons, qu'après quarante jours, & les Filles après quatre-vingts. Ils observent, en cela, le tems de la purification des Mères, préscrit dans l'Ancienne Loi, & ne bâtisent point leurs Enfans, que leur Mère ne soit présente. Heureux les enfans, si, après ce tems expiré, on leur procuroit la grace du bâtême; Mais il n'y a presqu'aucun *Copte*, qui soit fidèle à faire bâtiser ses Enfans après ce long tems expiré: au contraire, la plûpart les laissent des six mois, & des années entières, sans les faire bâtiser. Il s'en trouve même, qui ont des huit, & dix ans, & qui sont encore dans la dette de leur prémier Père.

Les *Coptes* retardent encore le bâtême de leurs Enfans, pour attendre d'avoir le moïen de le faire avec quelque éclat, disant, que leurs Enfans ne sont pas vêtus; ce qui est encore une coutume, qui paroit ridicule.

Com-

Comme ceci est un petit abrégé des histoires, & des usages du pays, il ne faut pas omettre, qu'avant le bâtême des Enfans, il se pratique dans le *Levant* diverses cérémonies après leur naissance, particulièrement au septième jour. Ce jour-là les Femmes parentes de l'Accouchée s'assemblent dans la Maison, où se trouve la Sage-Femme, qui est la Maitresse de la cérémonie, l'heure de la quelle étant venue, on présente dans un bassin différentes graines de fruit, chacune en particulier. La Sage-Femme présente ensuite une chandelle de cire à chacune des Assistantes; & tenant l'Enfant, elles font la procession à l'entour de la chambre, en jettant de ces graines; des quelles elle prend encore, lors qu'elle est arrivée au bassin, qui est au milieu de la chambre, & en jette aux Assistantes, comme lors qu'une poule appelle ses poussins, quand elle a trouvé quelque chose.

*Cérémonies avant le bâtême.*

A cette cérémonie, la Mère prend l'Enfant; & la Sage-Femme un Mortier de bronze, qu'elle approche de l'oreille de l'Enfant, en frappant trois fois assez fort; mais je n'ai pu tirer aucune raison de toutes ces cérémonies, excepté de celle du Mortier: Ils disent, que c'est pour ouvrir, par ce bruit, l'oreille de l'Enfant, afin qu'il ne soit pas sourd.

*Cérémonie du Mortier frappé trois fois à l'oreille de l'Enfant.*

Venons maintenant à la circoncision des *Turcs*. Lorsque les *Turcs* font circoncire leurs Enfans, ils le font avec le plus de pompe qu'ils peuvent. Ceux qui n'ont pas le moïen de le faire avec magnificence, attendent que quelques-uns de leurs parens, amis, ou voisins, commodes, fassent la cérémonie pour leurs Enfans, afin d'y joindre les leurs. Les Enfans, qu'on circoncit, sont plus, ou moins âgés, les uns, que les autres. Il y en a de tout âge, de huit, dix, jusqu'à douze ans; ce qui fait voir, que l'*Alcoran* ne prescrit point aux *Turcs* un tems limité pour leur circoncision, comme il étoit déterminé dans l'Ancienne Loi.

*Article III. De la circoncision des Turcs.*

Les Enfans, que l'on circoncit, sont le plus richement parés

*Riches ornemens, dont sont revêtus ceux qui sont circoncicis.*

rés qu'il se peut. On les monte sur des chevaux richement enharnachés. Les Enfans des Grands, ou gens riches, sont précédés par des *Janissaires*, & des chevaux de main, devant lesquels marchent les *Cheiks* des Mosquées, dont les uns chantent, & les autres hurlent. Cette cérémonie se fait ordinairement aux flambeaux, & aux lampes, quoi qu'on ne puisse dire, que ce soit une règle, y en aïant beaucoup qui le font de jour. L'Enfant est suivi de toute sorte d'instrumens, après lesquels suit une multitude infinie de canaille, qui l'accompagne jusqu'à sa maison, dans l'espérance d'avoir part aux libéralités, qui ne sont pas ordinairement épargnées dans ces sortes de Fêtes, lesquelles sont les principales, où les *Turcs* prodiguent un argent, amassé par toute sorte de concussions, d'usure, & de tyrannie. Il est vrai aussi, que ceux qui ont amassé de grandes richesses, par des voies légitimes, soit par leurs grands emplois, ou par leur commerce, n'épargnent rien dans ces sortes d'occasions, comme nous allons le faire voir dans la Relation suivante, dont la grandeur, la magnificence, & la somptuosité, mérite bien l'admiration du Lecteur.

*Relation d'une circoncision célèbre.*

Ce fut au commencement de l'année 1696. qu'ISMAIL Visir, alors Pacha d'*Egypte*, aïant résolu de faire circoncire son Fils unique, nomme IBRAIM BEIG, qui avoit atteint sa quinzième année, fit, dès le mois de Novembre, travailler aux préparatifs de cette célèbre cérémonie. C'est, comme nous venons de le dire, une des trois occasions, où les *Turcs* ont coutume de faire toute la dépense, que leurs richesses, & leur condition peuvent leur permettre.

Il fit savoir à toutes les Personnes, qui se trouvoient dans les Provinces du Roïaume, & qui n'y étoient pas retenues par des emplois indispensables, qu'ils lui feroient plaisir d'assister à la solemnité. Il fit, en même tems, publier par tout, qu'il habilleroit, selon leur condition, & gratifieroit tous ceux qui se feroient circoncire avec son Fils.

On

Cette fête, qui dura dix jours, fut précédée de divers ſpectacles, dont on jugea à propos d'amuſer l'impatience du Peuple; qui étoit de trop bonne heure accouru de la campagne, ſur le bruit des libéralités, qui ſe devoient faire à cette occaſion, & des divertiſſemens qu'il devoit y avoir.

On vit donc, pendant qu'on continuoit à travailler aux véritables préparatifs, pluſieurs combats d'animaux, des courſes de Chevaux, des prix d'adreſſe diſputés à la lance, au javelot, au mousquet, & divers tours extraordinaires, que des danſeurs de corde faiſoient journellement en public, parmi un concours de monde prodigieux. Un de ces danſeurs, venu exprès de *Damas*, fit un vol extraordinaire, ce dernier jour, dans la place du *Meidan*, qui ſe trouve au pié du rocher éſcarpé, ſur lequel eſt bâti le Château. Il attacha ſa corde au haut du Minaret, ou clocher d'une Mosquée, qui eſt ſituée près des murs du Château. La corde principale avoit près de quatre cens toiſes. Elle étoit non ſeulement tendue par elle même, autant qu'on avoit pu le faire; mais diverſes autres cordes, qui étoient néceſſaires à ſa longueur extraordinaire, la ſerroient encore plus. ISMAIL y aſſiſta avec ſon Fils, & jetta, à cette occaſion, auſſi bien que les jours précédens, beaucoup d'argent au Peuple.

Le lendemain 23. Decembre, les Beigs, qui ſont au nombre de vingt quatre, & les demi Beigs, qui ſont quarante huit: Les Officiers du Roïaume conſervés par Sultan SELIM, lorsqu'il fit la conquête de l'*Egypte*; Les Chefs, & Commandans des ſept différentes Milices, que le *Grand-Seigneur* y entretient; Les principaux Agas du pays; Les Habits noirs de *Conſtantinople*, qui ſont presque tous des figures de Princes; Les *Cadiliskers*, & les Aînés de la Famille des *Aboubekers*, & de *Sada*, qui ſont des deſcendans du Beau-Père de MAHOMET, & de ſon Gendre, & généralement toutes les Perſonnes de quelque conſidération, ſe rendirent, avec une ſuite nombreuſe,

& magnifique, dans les appartemens du Pacha, pendant que toute l'Artillerie du Château fit une triple décharge, au ſon d'une infinité de trompettes, de tambours, & timbales, de fiffres, & de toute ſorte d'inſtrumens.

La grande Cour du Château, qui peut contenir deux mille Chevaux, en étoit ſi remplie, que la plupart furent obligés de s'arrêter dans les Cours antérieures. Les harnois, dont il y en avoit beaucoup, qui étoient garnis de pierreries, & dont tous les autres étoient au moins de vermeil doré, avec des houſſes brodées d'or, toutes trainantes presqu'à terre, paroient les plus beaux Chevaux de l'Univers, que l'*Egypte* a toujours nourri; de ſorte que les yeux trouvoient dans cette vaſte Cour un ſpectacle, qui les étonnoit, & les réjouïſſoit également.

Au milieu de cette multitude de Chevaux, dont le Château ne vuida point pendant dix jours entiers, s'élevoient deux Tentes du Pacha, dignes de ſa magnificence, & de l'oſtentation, que les *Turcs* affectent en ceci, auſſi bien que dans les harnois des Chevaux. L'une de ces Tentes étoit deſtinée pour des danſeurs, & joueurs d'inſtrumens; & ſous l'autre étoient les trompettes, timbales, & tambours du Pacha, qui jouoient à chaque fois qu'un Beig, ou quelqu'autre Perſonne de diſtinction entroit, & durant tout le tems qu'on circonciſoit les Enfans, ce qui ſe faiſoit tous les matins dans une Cour particulière.

Toute la Maiſon du Pacha, compoſée de ſept à huit cens Perſonnes, étoit ſuperbement vêtue. Ce Gouverneur avoit fait diſtribuer à chacun de ſes gens deux veſtes de ſatin de différente couleur; une de drap d'*Angleterre*, avec la culotte, & une fourure de Renard de *Moſcovie*. Le moindre de ſes Eſclaves étoit vêtu de la ſorte, coëffé d'une Seſſe, ou turban de mouſſeline, avec quatre doigts d'or au bout, ſur un bonnet de velours, ou de drap d'*Angleterre*.

Les Pages, ou *Jckauglans*, avoient des culotes larges de velours vert, & des veſtes courtes de brocard d'or. Les principaux Offi-

Officiers, & ceux qui approchoient de ſon Fils, avoient tous des veſtes des plus beaux Zamours, ou martre de Zebelin; & il y en eut peu dans toute la Maiſon, qui ne changeât deux, ou trois fois, d'habit durant la fête. On nomme le Fils du Pacha *Beig* ; *Beig* eſt une qualité, qui lui appartient de droit, auſſi-tôt que le Pacha eſt nommé au Pachalic d'*Egypte*, comme elle appartient au Conſul de *France*, dès qu'il a l'honneur de remplir cet emploi. *Beig* répond, ſur tout en *Egypte*, à la qualité de Prince; & il y en a beaucoup, qui en font la figure.

IBRAÏM *Beig*, dis-je, parut cette matinée vêtu d'une demi-veſte de drap blanc, doublée d'un très-riche Zamour, ſur un doliman d'une étoffe d'or de *Veniſe*; & ſur la demi-veſte, il en avoit une longue de camelot, couleur de feu, doublée d'un tabis vert. Cette longue veſte, qu'on nomme *Kirike*, étoit couverte d'une infinité de perles d'une groſſeur aſſez conſidérable, avec une agraffe de gros diamans, qui la fermoit par le devant. Son *Kauoc*, ou Bonnet, étoit auſſi entièrement couvert de groſſes perles; & il avoit au devant de la tête un bouquet de trois plumes noires, attaché avec une roſe de diamans, au milieu de la quelle il y en avoit un de vingt-ſept Carats.

Ce jeune Seigneur changea d'habit trois, à quatre fois, par jour, tant que la Fête dura; & on ne lui revit jamais le même, à la reſerve du *Kirike* brodé de perles, qu'il porta à trois, ou quatre repriſes. Son Appartement n'avoit rien de moins magnifique, que ſa Perſonne, & que ſa ſuite. Pluſieurs Sales, couvertes de tapis de *Perſe*, où le mélange de cent couleurs, & de mille fleurs différentes, ſembloient diſputer le prix à l'or, dont ils étoient enrichis. Ces Sales ainſi parées, & garnies tout au tour de grands carreaux d'étoffe à fond d'or, qui ſe fabriquent uniquement à *Pourſe*, précédoient la chambre du jeune *Beig*, où ſur des tapis encore plus beaux, & ſur un Sopha élevé d'un grand pié, dont la chambre étoit ſeparée, étoit un ſuperbe Divan, où la broderie d'or laiſſoit à peine voir le velours cramoiſi, dont

les couſſins étoient couverts. Un lit à l'ange du même velours s'élevoit au milieu. Il étoit brodé par dehors, en la manière des *Indes*; Et le ſatin vert, dont il étoit doublé, n'étoit pas moins richement mis, quoique diverſement travaillé. Une frange d'or de quatre doigts régnoit tout autour des rideaux, qui étoient aux endroits, où l'on met des rubans en *France*, retrouſſés avec des rubis, & des émeraudes.

Il y avoit au devant du lit, où les rideaux ſe partagent, un aſſez grand Croiſſant de ſatin blanc, ſemé d'étoiles d'or; ce qui faiſoit un fort joli effet. Autour du lit, poſé ſur une toillette blanche travaillée d'or, & de ſoie, qui débordoit de trois à quatre piés, il y avoit des carreaux, ainſi qu'à l'entour de la chambre; de ſorte que le Divan étoit comme ſeparé en deux, par le lit magnifique, où ce Prince ne coucha qu'après ſa circonciſion.

Les danſeurs, au nombre de cent, changèrent durant ces dix jours de diverſes ſortes d'habits, dont la plupart étoient d'étoffe d'or. Ceux, qui ont été en *Turquie*, ſavent aſſez, que les danſes, & les poſtures de ces danſeurs, ſont un des principaux divertiſſemens, que les Grands puiſſent goûter. Ils repréſentent auſſi des manières de comédie; &, encore qu'ils n'aient aucun rôle certain, ils ne laiſſent pas d'y faire voir à peu-près les diverſes intrigues de galanterie, & d'amourette, que l'on expoſe ſur nos théatres. Les danſeurs jouèrent le jour, & la nuit, en différentes Sales du Château, ſe relevant les uns les autres, de manière qu'il n'y avoit aucun vuide.

Ces plaiſirs étoient mêlés le jour de divers combats à la *Turque*, où l'ardeur fut ſouvent ſi grande, que les ordres du Pacha pouvoient à peine ſéparer les partis. On voïoit dans la place, qui eſt au pié du Château; les Eſclaves des *Beigs*, partagés en deux partis, ſe diſputer l'adreſſe, le courage, & la magnificence. Ce qui ſe faiſoit avec d'autant plus d'émulation, qu'outre l'animoſité, qui règne entre deux Factions, dans leſquelles toute l'*Egypte* eſt diviſée, par un rafinement de politi-

que:

que du *Grand-Seigneur*, ils avoient encore les yeux du Pacha, & de ſon Fils, pour témoins de leurs actions, & de leur Victoire.

Les illuminations chaſſoient presque la nuit de ces lieux. Ils étoient éclairés de cent mille lampes, dont on formoit tous les jours différentes figures, en quoi l'on ſait que les *Turcs* excellent; de ſorte qu'ils paroiſſent tous en feu dehors, comme dedans. On admira ſur tout la repréſentation d'un palmier, avec ces mots, écrits par les mêmes lampes, en *Turc*, & en *Arabe*. *Je ne m'élève*, *que par la Circonciſion.* La coupe annuelle du palmier étant le ſeul moïen de faire croître cet arbre, cela avoit un entier raport au ſujet de la Fête.

Quatre *Kyaïas* des *Janiſſaires*, qui ſont au moins comme des Colonels d'Infanterie en *France*, firent, pendant les dix jours, les fonctions de Maître d'Hôtel. Ils avoient ſoin de l'arrangement, & du ſervice des tables, où l'on admira la prodigieuſe abondance, l'ordre, & la propreté. Celle du *Beig* fut ſervie, ſoir, & matin, à trois cens plats, celle du Pacha à ſept cens, & celle du commun à trois mille; ce qui paroîtra presque incroïable. Cette dernière fut ſervie dans la grande ſale du Divan, qui eſt de la longueur de celle du Palais de *Paris*, & de la largeur d'une des aîles; c'eſt-à-dire de 75. pas communs de longueur, 30. de largeur, autant qu'il peut m'en ſouvenir, l'aïant meſurée.

Cette table, qu'on mettoit à terre ſur des tapis, couverts de nappes, repréſentoit tantôt une flêche, tantôt un vaſe, ou une figure: Les plats étoient les uns ſur les autres, à la hauteur d'un homme en beaucoup d'endroits, accommodés enſorte que les viandes n'en étoient pas touchées. Dès qu'un rang de Perſonnes avoit mangé, on levoit auſſi un rang de plats; & le même ſervice, qui étoit au deſſus, paroiſſoit au deſſous; de ſorte que l'on pouvoit dire, qu'il y avoit dix, ou douze tables, les unes ſur les autres.

Ce qui restoit de chaque service étoit sur le champ porté au peuple dans la Cour, de manière qu'après avoir nourri environ quatre mille Personnes dans une Sale, on en rassasioit encore prés de dix mille en des lieux différents.

Ceux qui ont vu les tables, qui furent servies lors de la circoncision du *Sultan* MUSTAPHA, avouent, qu'elles n'approchèrent pas de celles-ci; & qu'on ne vit jamais une si grande profusion, accompagnée d'un si bel ordre. Les confitures, les sorbecs, les eaux de canelle, les parfums, furent donnés, sans exception, à tout le monde. Il y avoit outre cela une infinité de Personnes, qui en servoient de tous côtés à divers offices, où l'on ne refusoit personne.

On circoncit, par jour, jusqu'à cinq cens Personnes, que l'on révêtit toutes de neuf, suivant leur condition; & on donna à la moindre un sequin *Vénitien*. Cette seule dépense monta à plus de quarante mille écus.

IBRAIM *Beig* fut circoncis le dernier. Il partit du Château le prémier de Janvier; accompagné de la Maison de son Père, & de tout ce qu'il y a de Grands en *Egypte*. Il se rendit à une ancienne Mosquée, qui est entre le vieux *Caire*, & le nouveau, ne voulant point aller à la principale, & s'engager dans les rues, à cause de la foule du peuple, qui l'y attendoit. Il n'est pas possible de décrire toutes les magnificences, qui furent étalées ce jour-là. Il avoit, outre l'aigrette, dont j'ai parlé, une autre plume à côté du turban, que le Pacha lui avoit mis de sa propre main, & lié sur la tête avec une ceinture de pierreries en forme de Diadème. Sa veste de Zamour étoit un peu retroussée par derrière, pour laisser voir la richesse de son doliman.

Douze Pages marchoient à pié devant lui, couverts de drap d'or. Il y avoit douze chevaux de main tous blancs, enharnachés superbement. Il y en avoit deux autres, chargés d'or, & d'argent, que l'on jettoit dans la marche, en allant, & en revenant. Un peuple inconcevable étoit accouru pour le voir,

&

& ne laiſſoit, dans une vaſte plaine, qu'un chemin étroit, que l'on ſemoit de mille fleurs, plus abondantes dans cette ſaiſon en *Egypte*, que dans aucun autre tems de l'année. L'air retentiſſoit de bénédictions, & d'acclamations. Jamais journée ne fut plus ſolemnelle. Le Pacha voïoit le tout de ſon appartement, qui domine ſur cette campagne, & jouïſſoit d'une ſatisſaction ſi juſtement méritée. Il ne fut pas poſſible ce jour-là de retenir une ſeule femme dans les maiſons; Et l'on dit, que beaucoup d'elles, profitant d'une occaſion ſi rare, ſe choiſirent de meilleures demeures.

Tous ceux, qui ſe trouvèrent dans les priſons du Château, eurent leur grace; & le Pacha paya les dettes de ceux, qui n'y étoient détenus, que pour cela. Le *Beig* ne fut pas circoncis ce même jour, parce qu'il étoit un peu fatigué de cette cavalcade. La cérémonie s'accomplit le lendemain vers les quatre heures du ſoir. Ses Pages, au nombre de ſix ſeulement, & le Fils d'un *Beig*, furent circoncis avec lui.

Incontinent après la circonciſion, à la quelle le Pacha aſſiſta, & que le jeune Prince, le Fils du *Beig*, & les ſix Pages, eurent été portés dans une même chambre, dans laquelle on leur avoit préparé à chacun un lit, pour ſe tenir une manière de compagnie, le Pacha fit á chacun de ſes Officiers, & Domeſtiques, à proportion de leurs emplois, une penſion leur vie durant, afin qu'il n'y en eût pas un, qui n'eût dequoi vivre ſelon ſon état, après la mort d'un Maître ſi libéral.

On aſſure, que la dépenſe, qui ſe fit, en même tems, dans l'appartement des Femmes du Pacha, ne fut guères moins conſidérable, que celle où le public eut part. Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'eſt que le Pacha refuſa toute ſorte de préſens, encore que la coutume des *Turcs* ſoit d'en recevoir de tout le monde en ces occaſions. Il eſt ſûr, qu'il en auroit eu, au moins, pour la valeur de trois cens Bourſes, qui ſont cent cinquante mille Ecus, qu'il dépenſa en cette cérémonie, chacun

s'étant

s'étant préparé à lui en faire, selon sa qualité. Il reçut néanmoins celui du Consul de *France*, qui consistoit en un miroir octogone, d'un pié de diamêtre, garni d'or, & de pierreries.

ISMAÏL, Visir, alors Pacha d'*Egypte*, âgé de cinquante ans, étoit originaire de *Macédoine*. Il avoit toute la valeur & la magnificence des anciens Rois de ce pays-là. Il étoit déjà Pacha à deux queues, lors que les *Allemands* prirent *Belgrade*, où il se trouva enfermé avec les Troupes, qu'il commandoit, Il y fut fait prisonnier, avec son Fils aîné. Son bonheur voulut, qu'un Chirurgien *François* empêchât, qu'on ne lui coupât le bras droit, qu'il avoit eu fracassé d'un coup de mousquet dans la prise de cette Ville; car il est sûr, que, si on le lui eût coupé, les *Turcs* ne l'auroient jamais racheté, parce qu'ils regardent un homme manchot, comme tout-à-fait inutile; aussi pria-t'il qu'on le laissât plutôt mourir.

Ce fut le prémier motif de son affection pour les *Francs*. Il fut depuis Caïmacan de *Constantinople*, *Janissaire* Aga, qui est la seconde charge de l'*Empire*. Il étoit si craint, & respecté de ce grand Corps, que, pour exprimer un tems de des-obéïssance, on dit encore aujourd'hui que ce n'est plus celui d'ISMAÏL Pacha. Il remplit depuis le Pachalic de *Scio*, celui de *Seide*, & celui de *Damas*, d'où il vint commander en *Egypte*. Son Fils aîné, qu'il aimoit tendrement, fut malheureusement tué à *Seide* d'un coup de Gérit, ou bâton, lancé par un de ses Esclaves, qu'il avoit forcé de jouër avec lui. Son Père, qui l'aimoit, non seulement, comme son Fils, & comme un Seigneur de grande espérance, mais encore comme le compagnon de son Esclavage, se contenta de dire à cet Esclave, de ne jamais paroître où il seroit, & de pleurer amèrement son Fils, auquel il fit élever un superbe tombeau, qu'il accompagna de grandes fondations.

Sa générosité n'avoit pas moins paru à *Damas*, où il avoit fait de très-beaux bâtimens. Il en fit aussi bâtir de magnifiques en *Egypte*, bien différent en cela de ses dévanciers, qui avoient tout négligé

gligé. Il disoit souvent, *qu'il n'avoit rien du tout, lors qu'il retourna d'*Allemagne : *Qu'il n'avoit pas songé depuis à amasser; Et que cependant il n'avoit jamais manqué de rien.* Le *Grand-Seigneur* lui avoit demandé, depuis peu, de grosses Sommes, auxquelles il satisfit librement, en disant, *qu'il n'avoit rien, qui ne fût à* Sa Hautesse ; *mais seulement qu'il étoit chagrin des prétextes, qu'on emploioit, pour lui demander de l'argent.* Celui, qu'il gagnoit en *Egypte*, étoit une pure libéralité de la fortune, qui sembloit avoir pris plaisir à lui réserver les biens de quantité de riches vieillards, qui moururent dans la prémière année de son gouvernement.

Les Pachas d'*Egypte* héritent, au nom du *Grand-Seigneur*, du bien de tous ceux qui n'ont pas disposé des biens, qui étoient écrits en leurs noms dans les regitres des revenus de *Sa Hautesse*. Toutes les terres d'*Egypte*, & la paye des milices, sont de cette nature. Un homme peut les vendre, & les résigner à un autre, pourvu qu'il vive quarante jours après cette résignation, à peu-près comme on dispose de certains Bénéfices en *France*, aussi bien qu'à *Rome*, & autres lieux d'*Italie*. Ce sont de ces sortes de biens, que la fortune mit entre les mains d'ISMAÏL Pacha. Il ne lui échut rien, qu'il n'en fît part à ceux, qui lui en donnoient la nouvelle, ou à ceux qui avoient quelque prétension à ces héritages, si le mort en eût disposé.

Il étoit bon *Turc*, sans être ennemi des *Chrétiens*, ni superstitieux. Il avoit eu ordre deux ans avant, comme Pacha de *Damas*, de déposer le Roi de la *Mèque*, & d'y en établir un autre. Il ne feignit pas de combattre ce Roi rébelle dans cette Capitale, qui leur est si vénérable, & de tirer le canon sur elle; ce qui fut regardé des zélés comme un péché irrémissible. Ce Gouverneur, à qui le Pachalic du *Caire* donne la qualité de Visir, pour le reste de ses jours, étoit de très-grande taille, de très-bonne mine, l'esprit fin, & présent, naturellement colère ; à cela près, c'étoit le meilleur Seigneur de l'Empire *Ottoman.*

*man.* Il aima la grandeur, & la magnificence, & fut naturellement libéral; également craint, & respecté des Grands, auxquels sa valeur étoit, en quelque manière, suspecte. Il étoit adoré du peuple; & l'on peut assurer, que sa mémoire ne mourra jamais en *Egypte.*

*Suite des cérémonies. Batême & Circoncision tout ensemble chez les* Coptes.

Les *Coptes* admettent tout à la fois, & le Batême, & la Circoncision. Ils vont même plus loin que les *Juifs*, & outre-passent la loi de la Circoncision, l'étendant jusqu'aux Filles. L'an 1689. un des plus distingués, & même le prémier des *Coptes* du *Caire*, résolut d'épouser une Fille de quinze, à seize ans, avec laquelle il étoit déjà promis, jusqu'à ce que les Parens de cette jeune Personne l'eussent mise entre les mains des Prêtres, qui devoient faire la cérémonie. Elle fut exécutée, & fit parler beaucoup le monde. Leur confession n'est point détaillée, comme celle des *Catholiques Romains.* Ils se confessent, en disant, *qu'ils sont pécheurs en pensées, paroles, & œuvres.* Si quelque Libertin demande à une Femme *Copte*, si elle se confesseroit de *quelque infidélité, qu'elle auroit commise à l'égard de son Mari*, Elle répond, & s'écrie, STAKFUR-ALLAH, c'est-à-dire, *Dieu garde. Je me deshonorerois moi même; & je dirois des choses, qui troubleroient la paix de la Maison*, ALLAH IEREMAK, *Dieu pardonne.* Il paroit de-là, que les *Coptes* ne se fient pas à la discrétion des Prêtres Confesseurs, ou que ceux-ci ne sont pas obligés au sécret.

*Sentiment des* Coptes *sur la confession auriculaire.*

Le Patriarche des *Coptes* accorde très-facilement le divorce aux Maris, qui veulent répudier leurs Femmes. Il dit, *qu'il est obligé d'en agir ainsi, à cause de la dureté du cœur des Maris*, qui, sur de légères causes, font divorce d'avec leurs Epouses. Ce Patriarche n'excommunie pas même les Maris, qui ont des Femmes à la carte, comme l'on dit à la taille, c'est-à-dire, tant tenu, tant payé.

*Leur créance sur-*Jesus Christ.

On feroit bien habile, si l'on pouvoit engager les *Coptes* à croire deux natures en JESUS-CHRIST. *Nous reconnoissons*, disent-

ſent-ils, *la* SAINTE TRINITÉ, *le* PÈRE, *le* FILS, *&* *le* ST. ESPRIT; *trois Perſonnes; un ſeul Dieu.* Leur demande-t-on, ſi JESUS-CHRIST *étoit Homme parfait*; Ils répondent affirmativement. Si on les preſſe, en diſant, *par conſéquent il y avoit donc deux Natures en* J. CHRIST, ils s'écrient auſſi-tôt, comme ſi on leur diſoit un blaſphême, STAKFUR-ALLAH, *Dieu garde.* Il paroit évidemment, qu'ils ne ſont que dans une erreur matérielle. Ils croient, comme nous, la Sainte Trinité des Perſonnes Divines, l'unité de la Nature Divine de J. C. & ſon humanité; Mais ils nient la conſéquence, qu'ils ne conçoivent point, & dont ils ne trouvent rien dans l'Ecriture.

J'ai été ſurpris de voir la régularité des *Coptes* dans leurs Jeûnes. Ils n'y mangent, ni poiſſons, ni œufs, ni beurre, ni fromage, ni huile. Ils ne boivent point de vin, & ne font qu'un repas le jour, un peu avant le coucher du Soleil. Le Samedi n'eſt jamais un jour de jeûne chez eux. Ils n'obſervent auſſi jamais le Jeûne les jours de Dimanche. Ils s'étonnent, que nous en agiſſions autrement, parce, diſent ils, que *cela eſt contraire aux Saints Canons.* *Leurs Jeûnes auſtères.*

Les malades, même au lit de la mort, ſont obligés de jeûner.

Pour ce qui eſt des *Arméniens*, ils s'abſtiennent de leurs Femmes pendant le Jeûne, qui s'étend auſſi bien à l'égard du boire, que du manger, l'un n'étant pas plus permis que l'autre. *Ceux des* Arméniens, *&* *des* Turcs.

Les *Turcs* obſervent auſſi cette régularité dans leur *Ramadan;* & c'eſt une choſe digne de compaſſion, de les voir abbatus comme ils ſont, ſurtout le ſoir, après avoir paſſé tout le jour dans le travail, & la fatigue, à l'ardeur du Soleil, ſans aucun rafraichiſſement, pas même une ſeule goute d'eau.

## CHAPITRE V.

Article I. *Vœux des* Egyptiens Chrétiens, & Turcs.

Les anciens *Egyptiens* coupoient les cheveux de leurs Enfans, & les pesoient contre autant d'argent, pour expier, & remplir les vœux, qu'ils avoient faits pour eux. Ils ne le font plus aujourd'hui; mais ils font encore des vœux pour les petits, & pour les grands. Les *Chrétiens* sont aussi fidèles, que les *Turcs*, à les accomplir. Les uns, & les autres, portent aux Eglises, ou Temples, de l'huile, & des Cierges, sur tout les *Chrétiens* les offrent à *Saint George*. Les *Turcs* sont souvent plus scrupuleux observateurs de ces cérémonies, que les *Chrétiens*.

*Huile, cierges offerts à* St. George, *par les* Turcs,

Les *Turcs* portent de l'huile, & de la cire, aux Mosquées de leurs Santons, mais principalement à la campagne. Les *Coptes*, par une extrême ignorance, & vivant avec les *Turcs*, pour ne pas dire, comme eux, offrent à ces Santons les mêmes présens, que les *Turcs*. La prémière fois qu'on rase les Enfans, on le fait avec cérémonie. La plûpart des *Chrétiens*, surtout les *Grecs*, vont à l'Eglise pour cela; &, au sortir de ces vœux, ils s'assemblent dans leurs maisons, pour y faire des festins.

On fait encore vœu de fonder des fontaines, de donner un certain nombre de moutons aux Pauvres, des pains aux chiens, des mesures de blé aux oiseaux, & une certaine nourriture aux chats, suivant les moïens, ou le zèle de celui qui fait le vœu.

*Sacrifice d'animaux fait par les* Chrétiens.

La manière de faire les expiations contre la tête d'un animal n'est plus d'usage; mais, tant les *Chrétiens* du pays, que les *Turcs*, font une espèce de vœu dans leur nécessité, & afflictions; &, pour y satisfaire, ils égorgent des animaux,

bœufs,

bœufs, vaches, moutons, ſelon le pouvoir d'un chacun. Ils égorgent ces bêtes; & ſouvent, pour le faire, ils vont à l'Egliſe de *St. George*, où il y a un hôpital; après quoi ils en diſtribuent la chair aux Pauvres. Ils nomment cette cérémonie *Dubah*, c'eſt-à-dire, *égorgement*, ou *ſacrifice*.

Article *II.* *Proceſſions des Egyptiens.*

Il n'y a guères de pays, où les proceſſions ſoient plus en vogue qu'en *Egypte*. C'eſt peut-être un reſte de leur ancienne Idolatrie, du moins quant à la manière dont ils les font. Ils ne les font pas en l'honneur des Idoles, mais pour honorer leurs Santons. Ces proceſſions ſe font ſans règle, & ſans ordre: chacun s'y habille à ſa fantaiſie; les habits les plus grotesques, & les plus ridicules, ſont les plus eſtimés. Quelques Perſonnes y danſent, d'autres y crient, hurlent, & font mille folies; diſant, qu'ils ſont pouſſés par l'eſprit de leur grand Prophête. Les plus riches y font porter de quoi donner aux Pauvres, comme du blé cuit à l'eau, qu'ils appellent *ferik*, des feves, & des lentilles cuites auſſi à l'eau.

*Leurs habits grotesques dans les proceſſions.*

*Leurs largeſſes envers les Pauvres.*

Il paroit, que la cérémonie de couper les canaux du *Nil* a ſuccédé aux proceſſions, qu'on faiſoit autrefois à la Fête de la Déeſſe *Iſis*. On jette encore de l'orge, du blé, & du pain, dans les canaux, dès qu'on les ouvre. Les illuminations avec des lampes ſont ſi fort en uſage en *Egypte*, que dans les Fêtes, & les cérémonies, les places publiques des Villes, les boutiques, les rues, & le haut de leurs Mosquées, en ſont toutes remplies; ce qui donne un coup d'œil charmant, & produit un effet admirable.

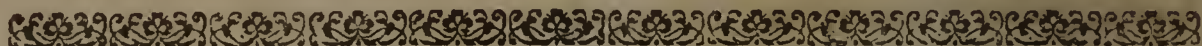
*La cérémonie de couper le* Nil *a ſuccédé aux proceſſions.*

Article *III.* *Purifications des Egyptiens.*

Le lavement du corps eſt ſi ordinaire à tous les *Orientaux*, & ſur tout aux *Turcs*, qu'ils ne font jamais leurs prières, ſans ſe laver. Les Prêtres *Coptes* pratiquent les purifications. Ils lavent leurs piés, leurs mains, & le viſage, avant leurs cérémonies; &, s'ils ſont près d'une rivière, ils s'y lavent tout le corps, & ſe plongent trois fois, jusques par-deſſus la tête.

L'usage de se dépiler est très-ordinaire en *Egypte*, ce qui entretient la pureté du corps. Les Prêtres *Coptes* ont une cérémonie le jour de la Fête de la *Croix*, au mois de Septembre, dans une Eglise du vieux *Caire*, d'où, après la messe, ils vont au bord du *Nil*, pour rendre graces à Dieu de l'inondation, parce qu'en ce jour-là, c'est le terme de l'acroissement du fleuve. Ils jettent une Croix de bois au milieu de la rivière; Et plusieurs *Turcs* assistent à cette cérèmonie, qui ne s'omet jamais.

*Immersion de la Croix dans le* Nil *par des* Coptes, *en présence des* Turcs.



## CHAPITRE VI.

Article *I.* *Cérémonies funèbres.*

Si quelcun vient à mourir, les Femmes *Egyptiennes* vont pleurer le mort, & portent du basilic sur le tombeau; cette herbe a aparemment succédé à l'herbe *Ayrisis* des Anciens. Elles se défigurent aussi, se jettant de la poussière sur la tête, & de la boue sur le visage, & portant leurs cheveux épars; d'autres se barbouillent la face avec de l'indigo, prennent une chemise de même couleur, & vont pleurer, & crier par la Ville, accompagnées de plusieurs Femmes gagées pour cela, ou seulement avec leurs amies, qui se couvrent le visage, sur tout dans les Villes; car, dans les campagnes, & parmi les *Arabes*, elles ne gardent pas si exactement la modestie au dehors; mais elles sont beaucoup plus chastes, que celles des Villes.

*Pleurs, & hurlemens des* Egyptiens, *& des* Arabes, *pour leurs morts.*

Les *Egyptiens*, & sur tout les *Arabes*, ont les cérémonies, que nous lisons dans les anciens Auteurs. Ils pleurent leurs morts, au grand bruit des hurlemens, & des instrumens, par où ils croient honorer les morts; ce qui est passé aux *Chrétiens* du pays.

Une Veuve pleure son Mari tout le tems de son veuvage, deux, ou trois fois, la semaine. Elle pleure, lors qu'elle est seule, elle pleure avec ses amies; plus elle pleure, plus elle est estimée. C'est

C'eſt là coutume d'aller tous les Samedis aux tombeaux des morts, & de faire de grandes lamentations. On y diſtribue beaucoup d'aumônes en leur honneur ; & l'on fait dire, beaucoup de prières. On s'aſſemble auſſi tous les ans au jour de la mort du défunt ; & l'on paſſe deux ou trois jours de ſuite dans l'Egliſe, où eſt la ſepulture pour pleurer.

*Lamentations fréquentes ſur les tombeaux des morts.*

Les *Turcs* n'ont guères moins de zèle, & de tendreſſe pour leurs morts, en mémoire desquels ils font de grandes aumônes.

*Grandes aumônes des* Turcs *en mémoire des morts.*

Il y a une cérémonie obſervée au vieux *Caire* le lendemain de l'*Aſcenſion* du Seigneur, ſuivant le Calendrier *Romain.* Les *Turcs* s'aſſemblent en nombre presqu'infini dans un cimitière, qu'ils ont ôté aux *Chrétiens* ; & ils diſent, *qu'ils y voient reſſusciter des morts, & remuer leurs os.*

*Viſion des* Turcs *dans la cérémonie du lendemain de* l'Aſcenſion.

Article *II.* *Lavement des corps morts.*

On ne pratique plus la cérémonie d'embaumer les corps ; & les drogues, dont on ſe ſervoit anciennement pour cela, ſont inconnues. Aujourd'hui, l'on ſe contente de laver les corps. Les gens riches les lavent avec l'eau roſe, les parfument avec l'encens, & le bois d'aloës : Après quoi ils les enſévéliſſent dans un beau linceul. On leur donne un de leurs plus riches vêtemens. Les Femmes ſur tout emportent avec elles au tombeau ce qu'elles ont de plus beau. Il faut remarquer, que, quand un malade eſt prêt d'expirer, ſi c'eſt un *Chrétien*, on le tourne en ſorte qu'il regarde le *Levant.* Pour les *Turcs* on leur tourne le viſage du côté de la *Mèque*, en quelque endroit qu'ils ſoient. On les dépoſe de même dans la Sépulture ; de ſorte qu'ils regardent toujours vers le grand Prophête.

*On n'embaume plus les corps.*

*Moribonds tournés d'un certain côté, ſelon leur Religion.*

Dès que le mort eſt mis dans le tombeau, on délie ſon ſuaire au deſſus de la tête, afin, diſent-ils, que le mort ſoit libre pour répondre aux deux Anges, qui viennent l'interroger ſur ſa Religion ; Et, afin d'être prêt à rendre compte à ces deux Anges, ils aprennent pendant leur vie ce qu'ils doivent dire après leur mort, c'eſt ce qui ſuit : *El Eſlam Dini oua Mahumed Nabi, ou Elkabé Kebleſi* ; C'eſt-à-dire, *la Religion des* Turcs, *ou des* Mahome-

*Réponſe que doivent faire les morts aux deux Anges, qui viennent les interroger ſur leur Religion.*

*Peine de ceux qui ne ſavent pas cette réponſe.* hometans *eſt la mienne*, MAHOMET *eſt mon Prophéte*, *&* la Mèque *eſt mon* Midi. Ceux qui ne font pas cette réponſe aux Anges, ou, qui, par malheur, ont oublié leur leçon, ſont maltraités par les Anges nommés *Elnakiar*, *Elmekir*; C'eſt ce qui arrive, diſent-ils, à tous les *Juifs*, & *Chrétiens*.

Article *III.* Ce n'eſt plus l'uſage de porter à la fin des feſtins la repréſentation des morts; Mais cette coutume des *Payens* avoit quelque choſe de louable. *Ancien uſage de repréſenter les morts à la fin du repas.* Ils faiſoient cette cérémonie, pour ſe rappeller l'idée de la mort. Il ſeroit à ſouhaiter, que les *Chrétiens* en uſaſſent ainſi, non en repréſentant les morts, mais en ſe reſſouvenant au commencement, & à la fin de leurs repas, & au milieu de leurs divertiſſemens, qu'ils ſont mortels, & qu'ils retourneront en pouſſière. Cette cérémonie de ſe faire reſſouvenir de la mort eſt encore très-ordinaire chez les *Turcs*, qui *Expreſſions uſitées dans cette cérémonie.* ſe diſent les uns aux autres, en toute rencontre, *Allah El Dayen*, *El Duvi a Favie:* C'eſt-à-dire, *Dieu ſeul eſt immortel*, *&* *immuable*, *&* *tout ce qui eſt dans le monde paſſe comme un éclair.*

La diminution des Eaux du *Nil* découvrit, il y a quelques années, dans le Lac de *Caron*, nommé en *Arabe Birk-Caron*, les *ruines d'une grande Ville.* *Explication de la fable de la barque à Caron, pour transporter les morts.* Si nous ne tirons pas notre *barque de Caron* des *Romains*, & les *Romains* des *Grecs*, je croirois, comme il eſt ſûr, que les coutumes des *Egyptiens* ont donné lieu à cette fable de la *barque à Caron*, qui ſervoit à tranſporter les morts dans les champs *Eliſées.* En effet, les habitans de la Capitale de l'*Egypte* ſe ſervoient d'une barque, pour tranſporter les morts ſur le Lac, jusqu'au lieu de leur ſépulture, qui étoit au-delà du Lac *Birk-Caron;* ainſi les morts paſſoient effectivement la barque de *Caron.* C'eſt de-là que les *Grecs* ont bâti leur fable, avec leurs déguiſemens ordinaires.

CHA-

# CHAPITRE VII.

Comme c'eſt l'uſage de porter la barbe longue, il n'eſt pas néceſſaire de la laiſſer croître dans le dueil; mais on ſe raſe les cheveux, qu'on laiſſe pourtant croître dans le tems de triſteſſe. Pour ce qui eſt de ceux qui laiſſent croître leurs cheveux dans les voïages, il y a apparence, que c'eſt faute de barbier. Article I. *Uſages ſinguliers.* *Cheveux raſés dans le deuil.*

Les Femmes, qui ſe faiſoient raſer autrefois les ſourcils, pour un chat mort, ne ſont plus ſi ſuperſtitieuſes; &, comme elles ſavent, que les ſourcils raſés défigurent le viſage, loin de les raſer, elles tâchent de ſe donner, comme elles le croient, un petit air de beauté, en ſe les peignant d'un rouge jaune, avec les feuilles d'une plante, qui s'appelle *Kene*, dont elles ſe colorent auſſi les piés, & les mains en compartimens, comme nous l'avons raporté dans l'*Hiſtoire de Chypre*. *Coutume bizarre des Femmes.*

Lors qu'ils ſe ſaluent, ils abaiſſent les mains jusqu'aux genoux, puis les portent ſur la poitrine. Il y en a, qui ſe préſentent les deux mains l'une ſur l'autre, pour une plus grande marque d'eſtime, & d'amitié. *Manières de ſe ſaluer.*

C'eſt un plaiſir de voir les payſans ſe ſaluer, en ſe frapant l'un l'autre de grands coups dans la main, quand ils s'abordent; enſuite ils ſe quittent la main, & la reprennent vingt à trente fois, ſans ſe faire autre compliment, que de ſe dire, *Salamak*, *aiche*, *Salamikon*, *taybin*, ce qui ſignifie *te portes-tu bien? comment te portes-tu? je te ſouhaite la ſanté.* *Salut des payſans, en ſe frapant les mains mutuellement, à pluſieurs repriſes.*

Quand les Femmes ſortent, elles portent un linge au menton; & il fait une partie du voile, qui couvre leur viſage; mais il n'y a que les riches, & les honnêtes, qui le portent; les miſérables ne gardent pas tant de meſures; elles ſe contentent de Article II. *Vêtement des Femmes, quand elles ſortent.*

ſe couvrir d'un linceul, qui va depuis la tête jusqu'aux piés. Celles, qui en ont le moïen, achetent ces linceuls de toile de cotton très-fine, & elles le nomment *Raar-Abyat*.

*Les viſites des Egyptiens entre parens, & amis.*

Les viſites, que les parens, & amis, ſe rendent les uns aux autres, tiennent beaucoup de l'antiquité. Les viſites, quoique dans une même Ville, ſont quelque fois de deux, trois, quatre, cinq, jusqu'à huit jours. On mène toute la famille avec ſoi. Avant que de viſiter ſes parens, ou amis, on leur envoie des préſens. Ce ſont ordinairement des moutons, de la volaille, & autres proviſions de bouche. Le prémier, & le dernier feſtin ſont des repas de cérémonie, où l'on donne le parfum, & où l'on obſerve toutes les autres cérémonies ordinaires en *Orient*. Les autres repas ſont de la dernière liberté. Les Hommes couchent avec les Hommes, & les Femmes avec les Femmes. Les Divans ſervent de Chambres, ou de Sales à coucher. Ils n'ont pas la propreté des lits d'*Europe*; mais ils ſont très-commodes, ſoit pour s'aſſeoir, ſoit pour ſe coucher, ſoit enfin pour manger. Ils ſont propres à ces trois choſes.

*Préſens, qui s'y font.*

*Converſations, qui s'y tiennent.*

C'eſt une honte à une honnête Femme de chanter dans ces maiſons. Les converſations n'y roulent, que ſur les habillemens, ſur les bains, & ſur les connoiſſances. On y peut même reſter endormi, ſans bleſſer la politeſſe.

C'eſt un régal de mener ſon ami au bain, comme c'en eſt un en *France* de lui donner le plaiſir du ſpectacle.

*Ornemens des Dames.*

La parure des Femmes, quoi qu'on ne l'aperçoive pas en public, eſt beaucoup plus grande, qu'en *Europe*. Elles ont quantité de perles, & de pierreries, des étoffes fort riches, des fourures de grand prix, des chemiſes de ſix à ſept piſtoles. On pourroit habiller en *France*, trois Demoiſelles de ce que coute en *Egypte* un ſeul habit ordinaire. On a l'habit du pays, & l'habit *Turc*; l'un, & l'autre ont leurs agrémens; l'un eſt plus bigaré, & l'autre plus commode. Les Femmes les portent ſélon les occaſions.

Les

Les Femmes se servent encore d'un langage muet, qui s'entend par le moïen de certains Hyeroglifes, par où elles communiquent leurs pensées aux personnes de notre sexe. Elles mettent séparément, dans des mouchoirs, de la paille, du froment, du sel, un morceau de pain, du bois, & pareilles choses, & chaque chose a sa signification. De cette manière elles donnent aussi surement un rendez-vous, ou font une declaration à un Homme, que si elles emploïoient les billets doux, ou les poulets amoureux. *Leur langage muet.*

Il est encore d'usage parmi les Femmes *Turques* de donner à leurs Maris des Esclaves, lorsqu'elles se croient elles mêmes stériles, & hors d'état de donner des héritiers. Quand il nait un enfant de cette union des Maris avec les Esclaves, il est réputé légitime, & héritier. Il est élevé comme l'Enfant propre.

Souvent aussi les *Turcs* adoptent un jeune Garçon, ou une jeune Fille de leurs Esclaves; Et il est censé être Enfant de la maison. Le Maître le pourvoit infailliblement.

Pourroit-on s'imaginer, que les *Eunuques* eussent, comme les autres Hommes, des Sérails pour des Femmes. Rien n'est cependant plus certain. Ils ont même les plus belles Femmes; Elles deviennent libres à la mort de leurs patrons; & elles se dédommagent, le mieux qu'elles peuvent, de l'inutilité des prisons précédentes. Article *III.* *Sérails des Femmes pour les* Eunuques *mêmes.*

On ne peut exprimer la bonté, & le soin, que les *Turcs* ont pour leurs Esclaves, principalement quand ils les ont pris dès leur jeunesse, & fait renoncer au *Christianisme*. Chaque maison a un Maître gagé, pour leur aprendre à lire, & à écrire, à prier, & à faire tous les autres exercices nécessaires. *Bonté des* Turcs *pour leurs Esclaves.*

Les *Turcs* leur achettent des terres, ou des rentes en leur nom, même des Villages entiers. Ils les marient; & alors ils les retiennent encore dans leurs maisons. S'ils en sont mécontens, ils les mettent dehors, & leur laissent les revenus, qu'ils leurs ont achetés. Ils les font aussi *Janissaires*, *Azaps*, ou *Spa-*

 *bis,*

*bis*, & les avancent dans ces Corps. Ainsi il y a tel maître, qui a deux, ou trois Esclaves, qui se trouvent dans ces Corps, & qui sont devenus des prémiers de l'Empire *Ottoman*.

L'Esclave porte toujours le nom de la maison, qui l'a adopté. On dit c'est un tel, de telle maison. Un *Eunuque* du *Caire* a fait trois *Beigs* de sa maison. C'est-à-dire, qu'il a fait trois Princes du pays. Les *Turcs* se piquent de cette générosité; & c'est ce qui fait le bonheur de leurs Esclaves, & ce qui affectionne ceux-ci au service de leurs patrons.

*Ils les font manger à leur table, & les établissent.*

Quelque respect qu'un Maître exige de son Esclave, il le fait pourtant manger à sa table, les *Turcs* croïant que le manger est commun, comme l'air même. Aussi ne refusent-ils personne; &, lorsqu'on se trouve chez eux au tems du repas, ils ne manquent jamais de dire *Bas Mellé*, c'est-à-dire, *volontiers*; &, si ce ne sont que de purs complimens en *Europe*, quand on invite à dîner, ou à souper, c'est faire un vrai plaisir aux *Turcs* de rester chez eux à leur table.

Les *Egyptiens* se servent d'un pavillon de toile claire, fermé de de tous les côtés, & dans lequel ils n'entrent, que par le bas. Ils l'appellent *Namousie*, du nom de *Namons*, qui signifie moucherons. Ce pavillon est d'un usage très-nécessaire, pour se garantir des cousins, ou moucherons, qui sont très-incommodes en *Egypte*, & si abondans qu'on ne peut qu'avec peine dormir, ni jour, ni nuit, à moins qu'on ne soit dans les étages les plus élevés, où il y a moins de ces insectes, produits par l'humidité que laissent les eaux du *Nil*, en se retirant.

*Estime particulière, que les Egyptiens, & les Arabes font des Médecins.*

Les *Egyptiens*, ou du moins les *Arabes*, ont une estime particulière pour les Médecins, & en prennent un pour chaque maladie. Leurs remèdes ordinaires sont des vomitifs. Ils se servent de simples, qui ont cette vertu, & qui sont tous purgatifs.

Le mal des yeux est très-fréquent parmi eux; & il y a beaucoup de borgnes, & d'aveugles; ce qui provient du nitre répandu dans l'air.

CHA-



# CHAPITRE VIII.

Article I. *Commerce de la mer rouge, & de tout ce qui y a raport. De la jonction nécessaire de la Mer-rouge au Nil.*

Il ne feroit pas impoſſible à un Prince, qui règneroit tranquillement en *Egypte*, de ſéparer l'*Egypte* de l'*Aſie*, par un Canal, qui joindroit la *Mer-rouge* à la *Méditerranée*. Il n'y a du fond de la Mer *Erytrée*, où eſt ſitué *Suez*, que deux bonnes journées jusqu'au *Caire*, & du même lieu jusqu'à *Jaffa*, ou en droiture jusqu'à la *Méditerranée*, que trois à quatre journées. Cette dernière route feroit préférable à la prémière. Il faudroit joindre la *Mer-rouge* au *Nil* en un endroit, qui influe ſur toute l'*Egypte* inférieure, qu'on rendroit par-là au moins ſtérile, quand on n'auroit pas à craindre qu'elle fut inondée. Auſſi voit-on par des travaux, dont il reſte encore des veſtiges dans les déſerts voiſins de *Suez*, qui tirent vers la *Méditerranée*, que l'on avoit entrepris, par cet endroit, l'union des deux Mers. Cet ouvrage coûteroit infiniment, quand ſous les Sables, au travers des quels il faudroit le conduire, il ne ſe trouveroit pas de roc ſolide à une certaine profondeur, comme il eſt aſſez ordinaire dans la plupart des déſerts d'*Egypte*.

*Fraix de cette entreprise grands, & peu utiles à l'Egypte.*

Il eſt d'ailleurs certain, que cette entrepriſe ne pourroit être formée pour enrichir l'*Egypte*, par la facilité du commerce des *Indes* dans la *Méditerranée*, puisque le Canal, qu'on feroit dans ce deſſein d'une Mer à l'autre, s'il n'étoit que pour de petites barques, engageroit toujours à des chargemens, & des rechargemens, qui, pour peu de dépenſes qu'ils cauſaſſent, égaleroient presque le prix des voitures, qui ſe font aujourd'hui jusqu'au *Caire*, qui ſont fort médiocres, & qui le pourroient être encore plus, ſi l'on y aportoit un bon ordre. Si le Canal, au contraire, étoit aſſez large, & profond, pour faire paſſer des

Vaiſſeaux d'une Mer à l'autre, il ſe pourroit faire, dans la revolution des années, qu'un Prince étranger ſe rendît maître des Forts, que l'on bâtiroit, pour la ſureté des paſſages: Ce qui ſeroit d'autant plus aiſé, qu'on pourroit attaquer ceux qui ſeroient en *Aſie*, ſans qu'on pût les ſecourir d'*Afrique*, que très-difficilement. Un Roi d'*Egypte* s'expoſeroit donc par-là, ſans aucune utilité, au danger de perdre un commerce puiſſant, qui ſera toujours ſurement entre ſes mains, tant que cette ſéparation ſubſiſtera.

Article *II.* Mr. COLBERT avoit eu deſſein de faire paſſer, par la *Mer-rouge* en *France*, les marchandiſes, que la Compagnie Roïale *Françoiſe* tire des *Indes* par la grande mer. On dit, que le Conſul de *France*, qui étoit alors en *Egypte*, avoit été chargé, „ d'en traiter avec le Pacha, & de lui offrir deux pour cent de „ tout ce qu'on feroit paſſer de *Suez* à *Alexandrie*, par une „ eſpèce de tranſit; De lui répréſenter la conſtance de ces deux „ pour cent, par la richeſſe des cargaiſons, qui viendroient à „ *Suez*; & que, ſur ce qu'il règleroit, on demanderoit des or- „ dres à la *Porte*. „ On dit même, qu'ils furent demandés, & que le *Grand-Seigneur* offrit de les accorder; mais que ſes Miniſtres ajoutèrent en même tems, „ que cette permiſſion ſeroit „ inutile, ſi le Roi de la *Mèque*, qu'elle intéreſſoit plus que perſon- „ ne, & que la *Porte* ne pouvoit obliger à la même complaiſan- „ ce, n'y donnoit les mains.

*Ce projet ſujet à divers inconveniens.* Ce projet, en effet, étoit ſujet à divers inconveniens, qu'il ſeroit difficile de ſurmonter, plus du côté de ce pays, & de celui de la *Mer-rouge*, que du côté de la *Porte*, dont on ſuppoſe, qu'on obtiendroit facilement les ordres, qu'on en déſireroit.

Quant aux difficultés, que l'*Egypte* offre à cette entrepriſe, on doit conſidérer, que ſa principale richeſſe vient du commerce de la *Mer-rouge*. Les principaux Marchands du pays, qui ſont la plupart *Janiſſaires*, ou *Azaps*, ou ſous la protection des mili-

milices, laquelle ils achettent d'une portion des profits, qu'ils tirent de ce négoce, ne manqueroient pas de s'oppoſer fortement à ce deſſein. Un Pacha ne peut rien, que du conſentement de pluſieurs corps des Troupes, qui ſont en *Egypte*, inceſſamment occupées de leurs vues, & de leurs intérêts. Il ne faut pas non plus penſer, que, dans cette occaſion, on pût gagner la protection du Pacha, par la repréſentation des avantages, qui lui viendroient de deux, ou trois pour cent, des marchandiſes, qu'on feroit paſſer par l'*Egypte*. Les *Turcs* ne comptent guères ſur l'avenir, & les Pachas ſur tout, qui ſont ſujets à être dépoſés d'un jour à l'autre. Il faudroit parler de comptant, & laiſſer à la modération des Miniſtres de *Sa Hauteſſe* la conſidération des profits à venir, qui groſſiroient les revenus du *Grand-Seigneur*.

*Difficultés de l'exécution.*

Si, après avoir gagné un Pacha, on vouloit encore s'aſſurer de toutes les Puiſſances d'*Egypte*, qui ſeroient naturellement, & par leurs propres intérêts, indiſpoſés contre un pareil deſſein, il faudroit des ſommes très-conſidérables ; Et, après une infinité de dépenſes, ce projet ſeroit expoſé à être renverſé par la moindre émotion, qui ſeroit facile à ſuſciter ici, ou à *Suez*, ſur des prétextes, qui ne manqueroient pas. La Religion en fourniroit de plauſibles. On répondroit, que les *Francs* veulent ſe rendre maître de la *Mer-rouge*, pour s'emparer de la *Mèque*, & tout ce qui ſuit, ſur une pareille opinion. Les motifs du bien public viendroient après. La ruine des Douanes du *Grand-Seigneur*. Tout le commerce en nos mains. En vain proteſterions-nous, que nous n'apporterions aucune marchandiſe pour l'*Egypte*. La crainte, que cela n'arrivât, rendroit le mal déjà préſent. Les avanies, non plus que les prétextes de les faire, ne manqueroient pas; de ſorte qu'il ſeroit presqu'impoſſible de réüſſir à cette entrepriſe, du côté même de l'*Egypte*.

Mais, quand on trouveroit ici d'autres diſpoſitions, & qu'on y auroit, pour cela, une entière protection, il reſteroit beaucoup

coup de difficultés à ſurmonter dans la navigation de la *Mer-rouge*. Cette mer, comme l'on ſait, a beaucoup d'écueils ſur les bords. Un vent de *Nord*, qui y règne continuellement, à la reſerve des printems, & des automnes, que les vents *Méridionaux*, & ceux de l'*Eſt*, ſe font ſentir, avec aſſez de violence, ne permet pas aux Bâtimens de venir facilement à l'entrée de la *Mer-rouge* jusqu'à *Suez*. On eſt contraint de mouiller tous les ſoirs ſur les côtes d'*Arabie*, qui ſont pour la plupart de la dépendance du Roi de la *Mèque*. Les *Arabes* ſont maîtres des eaux; & l'on ne pourroit point en avoir, s'il leur étoit défendu d'en apporter.

Article *III.* *Droit qu'exige le Roi de la* Mèque *ſur les marchandiſes.*

Le Roi de la *Mèque* exige dix à douze pour cent ſur toutes les marchandiſes, qui paſſent de *Suez* à *Gedda*, & de *Gedda* vers les *Indes*; & c'eſt beaucoup, quand on ne vous fait point d'avanies. Il croiroit, qu'on lui voleroit les droits de toutes les marchandiſes, qui paſſent à la vue de ſes terres, ſans payer; & il n'y a rien, qu'on ne dût craindre de ſon reſſentiment, ſi quelque Vaiſſeau tomboit enſuite entre les mains de ſes Sujets. Il ne manqueroit pas auſſi de ſe plaindre à la *Porte* de la diminution des Douanes de *Gedda*, dont la moitié lui appartient; & l'autre eſt appliquée, par la libéralité du *Grand-Seigneur*, à divers uſages pieux, qui regardent la *Mèque*; &, quoi qu'on pût repréſenter au contraire, le zèle de maintenir les fondations de ces lieux, & la crainte de fortifier les *Chrétiens* dans une mer, qui les touche de ſi près, y prévaudroient cependant toujours.

*Moïen de faciliter la navigation de la* Mer-rouge.

Au reſte, ſi l'on ſurmontoit ces plaintes, il ſeroit aiſé de remédier aux difficultés de la navigation, dont je viens de parler. Car, avec un peu de pratique de la *Mer-rouge*, qui n'eſt pas ſi étroite qu'on nous la décrit, excepté depuis *Tour*, jusqu'à *Suez*, on pourroit tenir la mer, la nuit, comme le jour, & naviger à vent contraire; ce que ces gens-ci ne font point: & enfin, en choiſiſſant une conjoncture favorable, on paſſeroit des dernières

nières terres de l'*Yémon*, au dessus de *Gedda*, jusqu'à celles qui dépendent directement du *Grand-Seigneur*, sans avoir besoin de faire de l'eau.

Ce trajet n'a pas deux cens cinquante milles. On peut d'ailleurs mouiller par tout en surete; car il n'y a aucune Forteresse, & tout est navigable. La *Mer-rouge* est aussi fort douce; Il n'y a point de tempêtes à craindre. S'il se rencontre des courants, qui vous ramènent vers son embouchure, il y en a d'autres qui vous portent au contraire. La terre jette les vents, dont on peut profiter. On pourroit côtoïer les terres d'*Abyssinie*, aussi bien que celles d'*Arabie*, & étudier, en peu de tems, les avantages, & les desavantages des lieux, & des saisons. *Sureté de ses côtes.*

Ce que l'on vient d'avancer se justifie, par l'arrivée d'un Vaisseau *Indien*, qui vint en droiture, sans avoir touché à *Gedda*, & fut accueilli plus que favorablement. On prétendoit l'engager à un second voïage, & en exciter d'autres pour la même entreprise, par l'exemple de ces bons traïtemens. Un Pacha trouve son compte avec ces étrangers, & les Marchands du pays y trouvent aussi le leur: ce qu'ils ne feroient pas avec nous, à moins que nous ne payassions les droits entiers, & que nous ne vendissions les marchandises dans le pays; Au quel cas la chose changeroit entièrement de face, du côté de l'*Egypte*. Les Pachas profiteroient considérablement, par la douane des effets. Profit qui se réduiroit cependant à cinq, ou six pour cent, par l'estime ancienne; & les Marchands, sans aller acheter les marchandises à la *Mèque*, & en apporter les fines par terre, comme ils le pratiquent, afin d'en épargner la douane, (tout ce qui vient par la Caravane de la *Mèque* étant sacré, & ne devant rien) les Marchands, disje, les acheteroient volontiers â *Suez*, si l'on n'aimoit mieux les vendre en gros, ou bien au *Caire*, que de les débiter en détail, au quel cas la jalousie subsisteroit toute entière; car ce seroit leur enlever un commerce, qu'ils regardent comme propre.

## CHAPITRE IX.

Article I. Deux routes pour passer d'Egypte en Ethiopie.

Il n'y a presentement que deux routes pour passer d'*Egypte* en *Ethiopie*. La prémière est celle de terre, en remontant le *Nil*; & l'autre est celle de la *Mer-rouge*, par le port de *Messona*. Pour pénétrer d'*Egypte* en *Ethiopie*, par la voie des Caravanes, on remonte d'abord le *Nil* par *Essené*, appellé des *Latins* SYENE, *Sienem in extremo Egypti*, dit CICERON. Elle est, en effet, sur les confins de l'*Egypte* Supérieure. D'*Essené* jusqu'aux *Cataractes*: ce fleuve se trouve embarrassé entre des rochers, par l'espace de cinq, ou six journées; de sorte qu'il faut passer à *Sannar*, Ville Capitale du Roïaume de *Tongi*, par la voie des Caravanes; &, soit que les bords du *Nil* se trouvent embarrassés, par des montagnes difficiles, & inaccessibles, comme quelques-uns l'assurent, ou que la voie du désert soit plus courte, comme il y a plus d'apparence, on prend la voie des déserts de la *Lybie*, dans lesquels on marche, pendant quinze, ou seize journées, trouvant à-peine de mauvaise eau pour se désalterer.

Ce désert sépare les terres du Roïaume de *Tongi*, ou de la *Nubie*, de l'*Egypte* supérieure; Lorsqu'après cette marche, on est arrivé, sur les terres de ce Prince, on emploie encore vingt cinq journées jusqu'au lieu de sa résidence, ou Capitale, qui est *Sannar*, qui signifie en *Arabe* dent de feu, pour désigner les extrêmes chaleurs, auxquelles cette Ville est sujette. Il y pleut neanmoins une partie de l'Eté; c'est-à-dire, que les pluies des pays, au deça de la Ligne, qui sont raffraichis, pendant quatre mois continuels, s'étendent jusqu'à *Sannar*, encore qu'elles ne se fassent pas sentir dans les Etats de ce Roi, qui sont plus voisins de l'*Ethiopie*.

Il

Il part tous les ans du *Caire* deux Caravanes pour *Sannar*, où il y a des Marchands *Turcs* établis, & l'on peut y aller en ſureté. Le Prince, qui régnoit il y a quelques années en ces contrées, étoit un *Barbare*, qui avoit fait mourir ſon Fils, & jetter ſon corps aux chiens: Mais le grand nombre de ſes Sujets, qui ſervent dans toute l'*Egypte*; les choſes qu'il y fournit de ſes Etats, principalement des Eſclaves *noirs*, de l'Ebène, de l'Yvoire, des Plumes d'Autruche, & quelques Gommes; & ce qu'il tire auſſi d'*Egypte*, dont il prend des droits aſſez conſidérables, ſont les garands des Perſonnes étrangères, qui réſident, ou paſſent ſur ſes terres & dont un Pacha d'*Egypte* ſauroit lui demander bon compte, ſi ce Roi venoit à abuſer de ſon pouvoir. On pourroit faire écrire au Pacha en faveur des Perſonnes, que l'on y enverroit, & engager auſſi un grand nombre des Valets de ce pays, que la Nation *Françoiſe* tient à ſon ſervice, d'écrire à leurs parens, que, ſi on maltraitoit ces Etrangers, on ſe vangeroit ſur eux de ce traitement.

*Caravanes, qui partent tous les ans du* Caire, *pour* Sannar.

Il faut pourtant remarquer, que l'on ſouffre beaucoup dans les Caravanes, qui vont d'*Egypte* à *Sannar*, & par le défaut de l'eau, & par les extrêmes chaleurs, & autres incommodités, auxquelles eſt ſujette la pauvrété, qu'il faut affecter, & pratiquer, pour les vivres, & pour le dormir. On ne mange plus de pain de froment à *Sannar*. On y eſt auſſi mal pour le logement, que pour les vivres. Le plus riche vêtement, qu'on puiſſe y avoir, eſt une chemiſe de toile bleue. Je doute fort, qu'il fût permis d'y porter un bonnet, à moins que ce ne fût en faveur de la qualité d'étranger; car le ſeul Roi a ce privilége, auſſi bien que d'aller chauſſé. Tous ſes Sujets vont tête nuë, les cheveux dreſſés, à la manière des anciens *Egyptiens*; ce qui ſe juſtifie par des Momies de bois, où l'on les voit de cette ſorte. Ils ne deſcendent pas jusques ſur les épaules. Ils repréſentent à peu-près des cheveux naiſſans, qui ſeroient tous nattés; C'eſt la ſeule coëffure des Habitans du pays, infiniment miſérables; La plu-

*Elles ſouffrent beaucoup.*

part nuds, ſans autre maiſon qu'une hutte; quelques animaux, pour tout bien, qui ſe nourriſſent dans les herbages du *Nil*, & de quelques légumes, qu'ils ſement dans les terres après les innondations de ce fleuve.

Le Roïaume de *Sannar* eſt fort vaſte, diviſé en diverſes Provinces, dont les Gouverneurs, qu'ils honorent du nom de *Pacha*, & qui ſont ſouvent des Sujets, ſervent de valets, fourniſſent, par an, au Roi une certaine quantité d'argent, tant de bœufs, de moutons, de chameaux, de chevaux, d'Eſclaves, ſelon la ſituation des Provinces, qu'ils gouvernent. Un des plus grands revenus de ce Prince ſont les Eſclaves; Les Gouverneurs des frontières, qui confinent à l'*Ethiopie*, & ſur tout à la *Lybie*, ont avec leurs voiſins des guerres continuelles, qui conſiſtent plus en embuches, qu'en faits d'armes, ou de valeur.

Ils vont la nuit aſſaillir les hameaux, & en enlèvent les habitans, dont le Roi a la plus grande part; Ils les envoïent dans la ſuite vendre au *Caire*. On les vend même à *Sannar* aux Marchands, qui s'y rendent. S'ils ont la paix avec leurs voiſins, ces voiſins font la guerre avec d'autres Peuples, ſur leſquels ils font des Eſclaves, qu'ils vendent au Roi de *Sannar*, ou même à des Marchands *Turcs*, qui oſent aller jusques dans leur pays, & y porter quelques braſſelets de verre, & de ces ornemens barbares, dont *Véniſe* fournit l'*Afrique*, & avec leſquels on achette ordinairement ces malheureux.

Article *II.* *Difficultés qu'il y a de pénétrer en* Ethiopie.

C'eſt à la faveur d'un pareil commerce, qu'on peut pénétrer en *Ethiopie*, dont les avenues ſont exactement gardées, & défendues à toute ſorte d'étrangers. On vous viſite ſoigneuſement de la tête aux piés: cela n'eſt pas ſort difficile, car on y eſt presque nud, pour ne pas dire entièrement. On obſerve ſurtout, ſi vous êtes circoncis. C'eſt une précaution, que la haine pour la religion *Chrétienne*, différente de la *Copte*, a inſpirée à ces Peuples. Les autres ſont des effets de la crainte, qu'ils ont, d'admettre des eſpions dans leurs Etats, leſquels, à la faveur

faveur de la connoiſſance des lieux, viennent enſuite, durant la nuit, conduire leurs ennemis dans les endroits, qu'ils habitent, & les faire Eſclaves.

Les *Abyſſins Coptes* portent cette prévoïance à un tel point, qu'ils ne laiſſent presque jamais retourner perſonne de leur religion même, après l'avoir reçue une fois dans leurs Etats. Nous en avons un exemple ſingulier dans le dernier Archevêque, qu'ils demandèrent au Patriarche *Copte*, qui réſide au *Caire*. Ils n'étoient pas d'abord ſatisfaits d'un prémier, qui leur avoit été envoïé. Ils députèrent d'autres perſonnes, pour en demander un autre, qui leur fut accordé; Mais, avant qu'il arrivât en *Ethiopie*, ils s'accommodèrent du prémier, ſans qu'ils aient jamais voulu conſentir à renvoïer le ſecond, qui eſt encore dans ces contrées, quelques inſtances que le Patriarche ait faites pour ſon retour.

*Jalouſie des* Abyſſins Coptes.

Il eſt aiſé de juger par-là des difficultés, qu'il y a de pénétrer de *Sannar* en *Ethiopie*. Nous ne ſavons pas préciſement ſous quel prétexte, & par quelle voie, on pourroit s'y introduire. On verroit mieux cela de *Sannar*; mais il eſt ſûr, que la Langue *Ethiopienne*, & la couleur olivâtre, ſont au moins néceſſaires à ce deſſein. Il y a pluſieurs années que des *Ethiopiens*, venus au *Caire*, firent, à leur retour, au Roi un recit ſi avantageux d'un Religieux *Capucin*, qu'ils y avoient vu, & qu'ils lui vantèrent ſurtout, comme un grand Médecin, que ce Prince, dont le Fils étoit incommodé depuis longtems, fit ſavoir à ce *Capucin*, qu'*il ſeroit le très-bien venu dans ſes Etats.* Dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à y paſſer, des Religieux *Franciſcains Italiens*, venus au *Caire* pour paſſer en *Ethiopie*, ſe perſuadèrent, que cette aſſurance ne les regardoit pas moins que le *Capucin*, & partirent pour s'y rendre, ſans attendre ce dernier.

Ils furent reçus ſur les confins du Roïaume, avec tout l'acueil poſſible, les ordres aïant été envoïés par avance pour cela; mais, lors qu'ils parurent devant le Roi, & qu'il eut apris de celui

*Maſſacre de quelques Religieux* Franciscains, *qui allèrent en*

Ethiopie, *sans la permission du Roi de ce pays.*

celui de ses Sujets, qui lui avoit vanté le mérite du *Capucin*, qu'il avoit vu, qu'il n'étoit pas du nombre de ces Religieux, il en fut si outré, qu'il donna ordre de les faire mourir sur le champ. Ainsi on perdit, par leur imprudence, une occasion favorable de rentrer en *Ethiopie*.

La seconde route pour y pénétrer, est celle de la *Mer-rouge*; & voici, comment on peut y arriver.

*Autre route pour aller en* Ethiopie *par la* Mer-rouge.

Il y a vis-à-vis de *Gedda*, au-delà de la *Mèque*, du côté de l'*Ethiopie*, un petit Pachalic, appellé de l'*Abyssinie*. Il ne consiste qu'en deux Places, ou, pour mieux dire, deux petits bourgs, l'un est nommé *Sonaquentes*, posé dans une Ile, aux environs de laquelle se fait la pêche des perles de la *Mer-rouge*. L'autre est en terre ferme, & se nomme *Messoua*; & c'est là où reside le Pacha, qui n'a pas plus d'une trentaine de Personnes pour la conservation de ces deux lieux. C'est par ce dernier endroit, que passent tous les Esclaves *noirs*, que l'on transporte de l'*Ethiopie* à la *Mèque*. Le Pacha en a la dixième partie, ainsi que des perles que l'on pêche à *Sonaquentes*. C'est en quoi consiste son principal revenu.

Comme il est sur les frontières du Roi d'*Ethiopie*, dans le pays du quel *Messoua* est enclavé, & que c'est par cet endroit, que les *Abyssins* font quelque commerce sur la *Mer-rouge*, le Pacha envoie, de tems en tems, quelques-uns de ses gens à la Cour du Roi; Et l'on y a de la considération pour eux, plutôt que pour le *Grand-Seigneur*, ni pour aucun sujet qu'ils aient d'apréhender ce Pacha, qui ne reste dans cet endroit, que par la bonté qu'ils ont de l'y souffrir, & de permettre qu'on lui porte des vivres.

*Moiens de pénétrer à la faveur des Missions.*

Ce seroit à la faveur de ces Missions, qu'on pourroit prendre des vues, pour d'autres plus importantes que celles-là. Un Pacha, au quel on seroit fortement recommandé, pourroit, en mille manières, favoriser cette entrée dans la Cour du Roi, où l'on verroit les choses de plus près. On se feroit passer pour tout

ce

ce que l'on voudroit; & l'on s'y rendroit agréable, & nécessaire, pour l'exercice de la Médecine, ou par la peinture, que les *Abyssins* aiment passionnément. Il suffiroit d'abord de n'être pas réputé pour *Franc*; les Religieux *Coptes*, qui y gouvernent, aïant pris un soin extrême d'en rendre le nom odieux. On estime, que cette route est beaucoup moins difficile, que la prémière; Mais il seroit nécessaire, si on se livroit à ce dessein, d'avoir un petit établissement à *Gedda*, qui est le port de la *Mèque*, & le passage nécessaire de ceux qui vont à *Messoua*.

Pour parvenir à cet établissement, qui pourroit aussi servir à deux autres desseins, à lier les *Indes* avec l'*Egypte*, & à ouvrir un jour aux Sujets du Roi le commerce de la *Mer-rouge*, il seroit nécessaire d'entretenir un *François* à *Gedda*, sous prétexte seulement de la sureté des Lettres, qui passent à *Suratte*, ou qui en viennent.

Quoi qu'il y ait à *Gedda* un Pacha, nommé par la *Porte*, comme à *Messoua*, il ne laisse pas d'être soumis au gouvernement du *Caire*; Et les milices de ce Roïaume y ont leurs Officiers, & une garnison, qui se relève tous les ans; desorte qu'il est très-facile à un Consul d'*Egypte* d'y protéger un Homme, qu'il y établiroit. On pourroit joindre un, ou deux Religieux à cet Homme, qui y exerceroient un peu de Médecine, & s'y feroient facilement aimer. On trouveroit moïen, avec le tems, de faire mettre une Felouque sur la *Mer-rouge*, en faveur de leur entretien, & sous prétexte de tirer d'*Egypte* les provisions, qui leur seroient nécessaires. De cette Felouque, qui périroit, quand on voudroit, naîtroit un Bâtiment plus gros, qui pourroit aller jusqu'à *Suratte*. Il n'y a rien, dont on ne vienne à bout avec les *Turcs*, quand on a de la patience, & qu'on veut y sacrifier quelque argent.

Mais, comme ils donnent beaucoup à la coutume, il est nécessaire d'user d'adresse, pour détruire les usages, qui sont contre les desseins, qu'on auroit, en s'y prennant d'une manière in-

insensible. Un prémier pas entraine un second. Qui auroit pensé, il y a soixante ans, que le Peuple d'*Alexandrie*, qui se souleva à la prémière balle de Caffé, que l'on embarqua pour *Marseille*, que l'on y verroit aujourd'hui, sans murmure, charger des Vaisseaux entiers de cette marchandise? Les *Chrétiens* d'*Egypte* trafiquent à *Gedda*, y vont, y demeurent; pourquoi, avec le tems, les *François* n'en feroient ils pas autant? Sur tout si cela est conduit sagement, & que l'on évite, dans le commencement, de donner de la jalousie aux Marchands *Maures*?

On sait les projets, qui avoient été formés autrefois pour introduire, par la *Mer-rouge*, les marchandises des *Indes* en *Egypte*. Ce dessein, si favorable à la *France*, trouva des obstacles dans son exécution, comme en trouveront toutes les entreprises extraordinaires, qu'on voudra conduire trop promtement à leur fin. Des sommes considérables, des *Katacherifs* les plus absolus, n'auront aucun effet pour introduire des nouveautés dans ces lieux; & l'on en viendra à bout, lorsqu'on paroîtra n'y travailler que par hasard.

*Les* Anglois *bien reçus à* Gedda.

Les *Anglois* viennent au *Moka*. Ils sont même bien reçus à *Gedda*. Il en seroit de même des Vaisseaux *François*, si l'on y accoutumoit les Habitans de la *Mer-rouge*. Un Vice-Consul, établi à *Gedda*, sans qu'il parût être destiné à leur protection, les favoriseroit d'autant plus fortement, qu'il trouveroit les moïens, avec le tems, de les faire passer jusqu'à *Suez*; soit par le canal d'un Pacha, qui le demanderoit de la sorte, & paroîtroit les y forcer; ou par les milices établies à *Gedda*, qui n'ont pas toujours des Bâtimens pour faire le voïage de ce port à *Suez*. On éviteroit de donner de la jalousie, en mettant à terre des canons, ainsi que le pratiquent les Vaisseaux *Turcs*, qui sont dans la *Mer-rouge*. On auroit un petit équipage. On perdroit sur les nolis, ou fret, s'il étoit nécessaire. On ne feroit aucune entreprise, en concurrence avec les *Turcs*. On chercheroit enfin à se rendre préférable à tout autre Bâtiment, afin d'abolir insensiblement l'usage de se servir des leurs.

C'est

C'eſt par ces manières qu'on s'introduiroit dans la *Mer-rouge*, & qu'on pourroit enfin ſe rendre maître du commerce de cette mer, à la faveur de la quelle on apporteroit à la fin les marchandiſes des *Indes* en *Europe*, avec une entière ſureté, & une égale promtitude; Et l'on feroit encore paſſer dans les *Indes*, ſans risque, tout ce qu'on y porte, avec beaucoup de péril, & de dépenſe, par la grande mer.

Pour faire comprendre la différence, qu'il y a entre l'une, & l'autre route, il n'y a qu'à faire reflexion, que le paſſage des Vaiſſeaux de *Marſeille* à *Alexandrie* n'eſt ordinairement que de dix-huit, à vingt jours, plus, ou moins. Les effets, apportés ſur ces Vaiſſeaux, viennent en quatre jours aſſez ſouvent au *Caire*. Du *Caire* à *Suez*, il n'y a que trois journées; & l'on peut presqu'en tout tems, ſur tout dans celui des Monſſons, paſſer de *Suez* à *Suratte*, en trente, ou trente cinq jours; de ſorte qu'il n'eſt pas impoſſible de faire paſſer, en cinquante jours, une Lettre de *Paris* à *Suratte*, ſi toutes ces circonſtances conviennent.

*Situation, & qualités de la* Mer-rouge, *pour la navigation.*

Quant aux difficultés de la Navigation de la *Mer-rouge*, elles ne ſont pas pour les Bâtimens, qui vont aux *Indes*, ou pour m'expliquer en termes mariniers, qui paſſent du *Couchant* au *Levant*. De *Suez* à *Suratte* les vents ſervent toujours; Et, comme le milieu de la *Mer-rouge* eſt net, & que les vents ſont droits, on en ſort avec facilité. Il eſt vrai, qu'au retour, il n'en eſt pas de même. Car, excepté dans le printems, & dans l'automne, on trouve toujours des vents contraires, & alors on n'y navige pas, parce que la mer eſt étroite, que les côtes ſont embarraſſées d'écueils, & qu'on n'a jusqu'ici oſé y louvoïer, peut-être par le peu de connoiſſance qu'on a eu de cette mer, & de l'art de la navigation. Mais, comme il y a dans le milieu une largeur nette, continuelle de trente à quarante milles, qui peut ſervir d'autant plus ſurement, qu'on n'y voit point de tempêtes, on n'y auroit pas tant de difficultés; d'ailleurs

leurs on ſonderoit tous les ſoirs, & l'on uſeroit de Bâtimens légers, ſi on reconnoiſſoit, qu'il y eût trop de danger pour les plus grands. Je dis enfin, que, quoi qu'il arrivât de ces projets, la dépenſe, qu'on ſacrifieroit pendant quelque tems à l'entretien d'une Perſonne à *Gedda*, ne ſeroit pas inutile, ſelon toutes les apparences; Et, quand elle ne rendroit pas dans la ſuite, avec uſure, l'argent qu'on y auroit emploié, la ſomme ſeroit trop peu conſidérable, pour regretter de s'être éclairci, à ce prix, de ce qu'il y auroit à faire de ce côté-là, tant en faveur des Miſſions d'*Ethiopie*, que de la ſureté des Lettres, & des paſſages de l'*Europe* pour les *Indes*, & enfin du commerce.

*Concluſion de tout ce que deſſus.*

J'ai trouvé la deſcription de l'*Egypte*, & des anciens *Egyptiens*, qu'a fait l'incomparable Monſieur de Meaux, dans ſon *Hiſtoire Univerſelle*, ſi charmante, & ſi digne d'admiration, que j'ai jugé à propos d'en enrichir mon Ouvrage, perſuadé que mon Lecteur la lira, avec autant d'attention, que de plaiſir; & qu'il ne me blâmera pas d'avoir copié un ſi célèbre Auteur, à l'imitation du ſavant Monſr. Rolin, dont les Ecrits donnent à tout le monde une ſatisfaction ſi parfaite.

Les *Egyptiens* (dit ce ſavant Prélat) ſont les prémiers, où l'on ait ſu les règles du gouvernement. Cette nation grave, & ſérieuſe, connut d'abord la vraie fin de la Politique, qui eſt de rendre la vie commode, & les peuples heureux. La température toujours uniforme du pays y faiſoit les eſprits ſolides, & conſtans. Comme la vertu eſt le fondement de toute ſociété, ils l'ont ſoigneuſement cultivée; Leur principale vertu a été la reconnoiſſance. La gloire, qu'on leur a donnée, d'être les plus réconnoiſſans de tous les Hommes, fait voit qu'ils étoient auſſi les plus ſociables. Les bienfaits ſont les liens de la concorde publique, & particulière. Qui reconnoit les graces, aime à en faire; &, en banniſſant l'ingratitude, le plaiſir de faire du bien demeure ſi pur, qu'il n'y a plus moïen de n'y être

*Diod.liv.I.*

pas

pas ſenſible. Leurs loix étoient ſimples, pleines d'équité, & propres à unir entre eux les Citoïens. Celui, qui, pouvant ſauver un Homme attaqué, ne le faiſoit pas, étoit puni de mort, auſſi rigoureuſement que l'aſſaſſin: que, ſi on ne pouvoit ſecourir le malheureux, il falloit du moins dénoncer l'auteur de la violence; & il y avoit des peines établies contre ceux qui manquoient à ce devoir. Ainſi les Citoïens étoient la garde les uns des autres; & tout le corps de l'Etat étoit uni contre les mechans. Il n'étoit pas permis d'être inutile à l'Etat; La loi aſſignoit à chacun ſon emploi, qui ſe perpétuoit de Père en Fils. On ne pouvoit, ni en avoir deux, ni changer de profeſſion; mais auſſi toutes les profeſſions étoient honorées: Il falloit, qu'il y eût des emplois, & des perſonnes plus conſidérables, comme il faut qu'il y ait des yeux dans le corps. Leur éclat ne fait pas mépriſer les piés, ni les parties les plus baſſes. Ainſi, parmi les *Egyptiens*, les Prêtres, & les Soldats avoient des marques d'honneur particulières; mais tous les métiers, jusqu'aux moindres, étoient en eſtime; & on ne croïoit pas, ſans crime, pouvoir mépriſer les Citoïens, dont les travaux, quels qu'ils fuſſent, contribuoient au bien public. Par ce moïen, tous les arts venoient à leur perfection: l'honneur, qui les nourrit, s'y mêloit par tout: on faiſoit mieux ce qu'on avoit toujours vu faire, & en quoi on s'étoit uniquement exercé dès ſon enfance.

Mais il y avoit une occupation, qui devoit être commune; c'étoit l'étude des loix, & de la ſageſſe. L'ignorance de la Religion, & de la police, n'étoit excuſée en aucun état. Au reſte chaque profeſſion avoit ſon canton, qui lui étoit aſſigné. Il n'en arrivoit aucune incommodité dans un pays, dont la largeur n'étoit pas grande; & dans un ſi bel ordre les fainéans ne ſavoient où ſe cacher.

Parmi de ſi bonnes loix, c'eſt que tout le monde étoit nourri dans l'eſprit de les obſerver. Une coutume nouvelle étoit un prodige en *Egypte*: tout s'y faiſoit toujours de même: & l'ex-

actitude, qu'on y avoit à garder les petites choſes, mainenoit les grandes ; auſſi n'y eut il jamais de peuple, qui ait conſervé plus longtems ſes uſages, & ſes loix. L'ordre des jugemens ſervoit à entretenir cet eſprit. Trente Juges étoient tirés des principales Villes, pour compoſer la Compagnie, qui jugeoit tout le Roiaume. On étoit accoutumé à ne voir dans ces places, que les plus honnêtes gens du pays, & les plus graves. Le Prince leur aſſignoit certains revenus, afin qu'affranchis des embarras domeſtiques, ils puſſent donner tout leur tems à faire obſerver les loix. Ils ne tiroient rien des procès; & on ne s'étoit point encore aviſé de faire un métier de la juſtice. Pour éviter les ſurpriſes, les affaires étoient traitées par écrit dans cette Aſſemblée. On y craignoit la fauſſe éloquence, qui éblouit les eſprits, & émeut les paſſions. La vérité ne pouvoit être expliquée d'une manière trop ſêche. Le Préſident du Sénat portoit un colier d'or, & de pierres précieuſes, d'où pendoit une figure ſans yeux, qu'on appelloit la *Vérité*. Quand il la prenoit, c'étoit le ſignal pour commencer la Séance. Il l'appliquoit au parti, qui devoit gagner ſa cauſe; & c'étoit la forme de prononcer les ſentences. Un des plus beaux artifices des *Egyptiens*, pour conſerver leurs anciennes maximes, étoit de les revêtir de certaines cérémonies, qui les imprimoient dans les eſprits. Ces cérémonies s'obſervoient avec reflexion ; & l'humeur ſérieuſe des *Egyptiens* ne permettoit pas, qu'elles tournaſſent en ſimples formules. Ceux, qui n'avoient point d'affaires, & dont la vie étoit innocente, pouvoient éviter l'examen de ce ſévère Tribunal. Mais il y avoit en *Egypte* une eſpèce de jugement tout-à-fait extraordinaire, dont perſonne n'échapoit. C'eſt une conſolation, en mourant, de laiſſer ſon nom en eſtime parmi les Hommes; & de tous les biens humains, c'eſt le ſeul que la mort ne peut nous ravir. Mais il n'étoit pas permis en *Egypte* de louër indifféremment tous les morts. Il falloit avoir cet hon-

neur

neur par un jugement public. Aussi-tôt qu'un Homme étoit mort, on l'amenoit en jugement. L'accusateur public étoit écouté. S'il prouvoit, que la conduite du mort eût été mauvaise, on en condamnoit la mémoire; & il étoit privé de la sépulture. Le peuple admiroit le pouvoir des loix, qui s'étendoit jusqu'après la mort; & chacun, touché de l'exemple, craignoit de deshonorer sa mémoire, & sa famille. Que si le mort n'étoit convaincu d'aucune faute, on l'ensevelissoit honorablement; on faisoit son Panégyrique, mais sans y rien mêler de sa naissance. Toute l'*Egypte* étoit noble; & d'ailleurs on n'y goûtoit de louanges, que celles qu'on s'attiroit par son mérite.

Chacun sait combien curieusement les *Egyptiens* conservoient les corps morts. Leurs momies se voient encore. Ainsi leur reconnoissance envers leurs parens étoit immortelle. Les Enfans, en voïant les corps de leurs Ancêtres, se souvenoient de leurs vertus, que le Public avoit reconnues, & s'excitoient à aimer les loix, qu'ils leur avoient laissées.

Pour empêcher les emprunts, d'où naissent la fainéantise, les fraudes, & la chicane, l'ordonnance du Roi ASICHIS ne permettoit d'emprunter, qu'à condition d'engager le corps de son Père à celui, dont on empruntoit. C'étoit une impiété, & une infamie tout ensemble de ne pas retirer assez promtement un gage si précieux; & celui qui mouroit, sans s'être aquité de ce devoir, étoit privé de la sépulture.

Le Roïaume étoit héréditaire: mais les Rois étoient obligés, plus que tous les autres, à vivre selon les loix. Ils en avoient de particulières qu'un Roi avoit digérées, & qui faisoient une partie des Livres Sacrés. Ce n'est pas qu'on disputât rien aux Rois, ou que personne eût droit de les contraindre: au contraire, on les respectoit comme des Dieux; mais c'est qu'une coutume ancienne avoit tout réglé, & qu'ils ne s'avisoient pas de vivre autrement, que leurs Ancêtres. Ainsi ils souffroient sans peine, non seulement que la qualité des viandes, & la mesure

du boire, & du manger, leur fût marqué (car c'étoit une chose ordinaire en *Egypte*, où tout le monde étoit sobre, & où l'air du pays inspiroit la frugalité) mais encore que toutes leurs heures fussent destinées. En s'éveillant au point du jour, lorsque l'esprit est le plus net, & les pensées les plus pures, ils lisoient leurs Lettres, pour prendre une idée plus droite, & plus véritable des affaires, qu'ils avoient à décider. Si-tôt qu'ils étoient habillés, ils alloient sacrifier au Temple. Là, environnés de toute leur Cour, & les victimes étant à l'Autel, ils assistoient à une prière pleine d'instructions, où le Pontife prioit les Dieux de donner au Prince toutes les vertus Roïales, ensorte qu'il fût religieux envers les Dieux, doux envers les Hommes, modéré, juste, magnamine, sincère, & éloigné du mensonge, libéral, maître de lui même, punissant au-dessous du mérite, & recompensant au-dessus. Le Pontife parloit ensuite des fautes, que les Rois pouvoient commettre; mais il suposoit toujours, qu'ils n'y pouvoient tomber, que par surprise, ou par ignorance; chargeant d'imprécations les Ministres, qui leur donnoient de mauvais conseils, & leur déguisoient la vérité. Telle étoit la manière d'instruire les Rois. On croïoit, que les reproches ne faisoient qu'aigrir leurs esprits, & que le moïen, le plus efficace de leur inspirer la vertu, étoit de leur marquer leur devoir dans les louanges conformes aux loix, & prononcées gravement devant les Dieux. Après la prière, & le sacrifice, on lisoit au Roi, dans les saints Livres, les Conseils, & les actions des grands Hommes, afin qu'il gouvernât son Etat par leurs maximes, & maintint les loix, qui avoient rendu ses Prédécesseurs heureux, aussi bien que leurs Sujets.

Ce qui montre, que ces remontrances se faisoient, & s'écoutoient sérieusement; c'est qu'elles avoient leur effet. Parmi les *Thébains*, c'est-à-dire, dans la Dynastie principale, celle où les loix étoient en vigueur, & qui devint à la fin la maîtresse de toutes les autres, les plus grands Hommes ont été les Rois.

Les

Les deux MERCURES, Auteurs des ſciences, & de toutes les inſtitutions des *Egyptiens*, l'un voiſin du tems du *Déluge*, & l'autre qu'ils ont appellé *Triſmégiſte*, ou le trois fois grand, contemporain de MOÏSE, ont été tous deux Rois de *Thèbes*. Toute l'*Egypte* a profité de leurs lumières, & *Thèbes* doit à leurs inſtructions d'avoir eu peu de mauvais Princes. Ceux-ci étoient épargnés pendant leur vie; le repos public le vouloit ainſi: mais ils n'étoient pas exemts du jugement, qu'il falloit ſubir après la mort. Quelques-uns ont été privés de la ſépulture; mais on en voit peu d'exemples; & au contraire, la plupart des Rois ont été ſi chéris des Peuples, que chacun pleuroit leur mort, autant que celle de ſon Père, ou de ſes Enfans.

Cette coutume de juger les Rois, après leur mort, parut très-ſainte au Peuple de Dieu, qui l'a toujours pratiquée. Nous voïons dans l'Ecriture, que les méchans Rois étoient privés de la ſépulture de leurs Ancêtres; & nous apprenons de JOSEPHE, que cette coutume duroit encore du tems des *Aſmonéens*. Elle faiſoit entendre aux Rois, que, ſi leur Majeſté les met au-deſſus des jugemens humains pendant leur vie, ils y reviennent enfin, quand la mort les a égalés aux autres Hommes.

Les *Egyptiens* avoient l'eſprit inventif; mais ils le tournoient aux choſes utiles. Leurs MERCURES ont rempli l'*Egypte* d'inventions merveilleuſes, & ne lui avoient preſque rien laiſſé ignorer de ce qui pouvoit rendre la vie commode, & tranquile. Je ne puis laiſſer aux *Egyptiens* la gloire, qu'ils ont donnée à leur OSIRIS, d'avoir inventé le labourage; car on le trouve de tout tems dans les pays voiſins de la terre, d'où le genre humain s'eſt répandu; & l'on ne peut douter, qu'il ne fût connu dès l'origine du monde. Auſſi les *Egyptiens* donnent-ils eux-mêmes une ſi grande antiquité à OSIRIS; qu'on voit bien, qu'ils ont confondu ſon tems avec celui des commencemens de l'Univers: & qu'ils ont voulu lui attribuer les choſes, dont l'origine paſſoit de bien loin tous les tems, connus dans leur Hiſtoire.

Mais

Mais, ſi les *Egyptiens* n'ont pas inventé l'agriculture, ni les autres arts, que nous voïons devant le déluge, ils les ont tellement perfectionnés, & ont pris un ſi grand ſoin de les rétablir parmi les Peuples, où la barbarie les avoit fait oublier, que leur gloire n'eſt guères moins grande, que s'ils en avoient été les inventeurs.

*Platon. Diod. Herod.* Il y en a même de très-importans, dont on ne peut leur diſputer l'invention. Comme leur pays étoit uni, & le Ciel toujours pur, & ſans nuage, ils ont été les prémiers à obſerver le cours des Aſtres. Ils ont auſſi les prémiers réglé l'année. Ces obſervations les ont naturellement jettés dans l'Arithmétique; &, s'il eſt vrai, ce que dit PLATON, que le Soleil, & la Lune aient enſeigné aux Hommes la Science des nombres, c'eſt-à-dire, qu'on ait commencé les comptes réglés par celui des jours, des mois, & des ans, les *Egyptiens* ſont les prémiers, qui aient écouté ces merveilleux maîtres. Les Planètes, & les autres Aſtres, ne leur ont pas été moins connus; Et ils ont trouvé cette grande année, qui ramène tout le Ciel à ſon prémier point. Pour reconnoitre leurs terres, tous les ans couvertes par le débordement du *Nil*, ils ont été obligés de recourir à l'Arpentage, qui leur a bientôt apris la Géométrie. Ils étoient grands obſervateurs de la nature, qui ſous un ciel ſi ſerain, & ſous un Soleil ſi ardent, étoit forte, & féconde parmi eux. C'eſt auſſi ce qui leur a fait inventer, ou perfectionner la Médecine: ainſi toutes les ſciences ont été en grand honneur parmi eux. Les inventeurs des choſes inutiles recevoient, & de leur vivant, & après leur mort, de dignes recompenſes de leurs travaux. C'eſt ce qui a conſacré les Livres de leurs deux MERCURES, & les a fait regarder comme des Livres divins. Le prémier de tous les Peuples, où l'on voit des Bibliothèques, eſt celui d'*Egypte*. Le titre, qu'on leur donnoit, inſpiroit l'envie d'y entrer, & d'en pénétrer les ſécrets; on les appelloit *le Treſor des remèdes de l'Ame*. Elle s'y guériſſoit de l'ignorance, la plus dan-

*Platon in Tyro.*

*Diod. L. 1.*

*Diod. Herod.*

*Diod. L. 1.*

dangereuſe des maladies, & la ſource de toutes les autres. Une des choſes, qu'on imprimoit le plus fortement dans l'eſprit des *Egyptiens*, étoit l'eſtime, & l'amour de leur patrie. Elle étoit, diſoient-ils, le ſéjour des Dieux. Ils y avoient régné durant des milliers infinis d'années. Elle étoit la mère des Hommes, & des animaux, que la terre d'*Egypte*, arroſée du *Nil*, avoit enfantés, pendant que le reſte de la nature étoit ſtérile. Les Prêtres, qui compoſoient l'Hiſtoire d'*Egypte* de cette ſuite immenſe de ſiècles, qu'ils ne rempliſſoient que de fables, & des généalogies de leurs Dieux, le faiſoient pour imprimer dans l'eſprit des Peuples l'antiquité, & la nobleſſe de leur pays. Au reſte leur véritable hiſtoire étoit renfermée dans des bornes raiſonnables; mais ils trouvoient beau de ſe perdre dans un abîme infini de tems, qui ſembloit les approcher de l'éternité.

Cependant l'amour de la patrie avoit des fondemens ſolides. L'*Egypte* étoit, en effet, le plus beau pays de l'Univers, le plus abondant par la nature, le mieux cultivé par l'art, le plus riche, le plus commode, & le plus orné par les ſoins, & la magnificence de ſes Rois.

Il n'y avoit rien que de grand dans leurs deſſeins, & dans leurs travaux. Ce qu'ils ont fait du *Nil* eſt incroïable. Il pleut rarement en *Egypte*; mais ce fleuve, qui l'arroſe toute par ſes débordemens réglés, lui apporte les pluies, & les neiges des autres pays. Pour multiplier un Fleuve ſi bien-faiſant, l'*Egypte* étoit traverſée d'une infinité de Canaux d'une longueur, & d'une largeur incroïable. Le *Nil* portoit par tout la fécondité avec ſes eaux ſalutaires, uniſſoit les Villes entre elles; & la grande Mer, avec la *Mer-rouge*, entretenoit le commerce au-dedans, & au-dehors du Roïaume, & fortifioit contre l'ennemi: de ſorte qu'il étoit tout enſemble, & le nourricier, & le défenſeur de l'*Egypte*. On lui abandonnoit la campagne: mais les Villes, rehauſſées avec des travaux immenſes, & s'élevant comme des Iles au milieu des eaux, regardoient avec joie, de

cette hauteur, toute la plaine inondée, & tout ensemble fertilisée par le *Nil*. Lors qu'il s'enfloit outre mesure, de grands Lacs creusés par les Rois, tendoient leur sein aux eaux répandues. Ils avoient leurs décharges preparées: de grandes écluses les ouvroient, ou les fermoient, selon le besoin; & les eaux aïant leur retraite, ne séjournoient sur les terres, qu'autant qu'il falloit pour les engraisser. *Herod.* & *Diod.*

Tel étoit l'usage de ce grand Lac, qu'on appelloit le Lac de *Myris*, ou *Moeris*. C'étoit le nom du Roi, qui l'avoit fait faire. On est étonné, quand on lit, ce qui néanmoins est certain, qu'il avoit de tour environ cent quatre-vingts de nos lieues. Pour ne point perdre trop de bonnes terres en le creusant, on l'avoit étendu principalement du coté de la *Lybie*. La pêche en valoit au Prince des sommes immenses; & ainsi, quand la terre ne produisoit rien, on tiroit des trésors, en la couvrant d'eaux. Deux pyramides, dont chacune portoit sur un trône deux Statues Colossales, l'une de MYRIS, & l'autre de sa Femme, s'élevoient de trois cens piés au milieu du Lac, & occupoient sous les eaux un pareil espace. Ainsi elles faisoient voir, qu'on les avoit érigées, avant que le creux eût été rempli, & montroient, qu'un Lac de Ibid. cette étendue avoit été fait de main d'homme sous un seul Prince.

Ceux qui ne savent point jusques à quel point on peut ménager la terre, prennent pour fable ce qu'on raconte des Villes d'*Egypte*. La richesse n'en étoit pas moins incroïable. Il *Herod.* n'y en avoit point, qui ne fût remplie de Temples magnifiques, & de superbes Palais. L'Architecture y montroit par tout cette noble simplicité, & cette grandeur, qui remplit l'esprit. De longues galeries y étaloient des sculptures, que la *Grèce* prenoit pour modèles. *Thèbes* le pouvoit disputer aux plus belles Villes de l'Univers. Ses cent portes, chantées par HOME'RE, sont connues de tout le monde. Elle n'étoit pas moins peuplée, qu'elle étoit vaste; & l'on dit, qu'elle pouvoit faire sortir ensemble dix mille Combattans par chacune des portes. Qu'il y ait, si l'on veut, de l'exagération dans ce nombre, toujours

eſt-il aſſuré, que ſon peuple étoit innombrable. Les *Grecs*, & les *Romains* ont célébré ſa magnificence, & ſa grandeur, encore qu'ils n'en euſſent vu que les ruines, tant les reſtes en étoient auguſtes.

Si nos Voïageurs euſſent pénétré juſqu'au lieu où cette Ville étoit bâtie, ils auroient ſans doute encore trouvé quelque choſe d'incomparable dans ſes ruines; car les ouvrages des *Egyptiens* étoient faits, pour tenir contre le tems. Leurs ſtatues étoient des coloſſes. Leurs colonnes étoient immenſes. L'*Egypte* viſoit au grand, & vouloit fraper les yeux de loin, mais toujours en les contentant par la juſteſſe des proportions. On a découvert dans le *Said* (vous ſavez bien que c'eſt le nom de la *Thebaïde*) des Temples, & des Palais, presqu'encore entiers, où ces colonnes, & ces ſtatues ſont presque innombrables. On y admire ſur tout un Palais, dont les reſtes ſemblent n'avoir ſubſiſté, que pour effacer la gloire de tous les plus grands ouvrages; Quatre allées à perte de vue, & bornées de part, & d'autre, par des Sphinx d'une matière auſſi rare, que leur grandeur eſt remarquable, ſervent d'avenues à quatre portiques, dont la hauteur étonne les yeux. Quelle magnificence, & quelle étendue! Encore ceux qui nous ont décrit ce prodigieux édifice, n'ont-ils pas eu le tems d'en faire le tour, & ne ſont pas même aſſurés d'en avoir vu la moitié; mais tout ce qu'ils y ont vu étoit ſurprenant. Une Sale, qui apparemment faiſoit le milieu de ce ſuperbe Palais, étoit ſoutenue de ſix-vingts colonnes de ſix braſſes de groſſeur, grandes à proportion, & entremêlées d'obelisques, que tant de ſiècles n'ont pu abbattre. Les couleurs mêmes, c'eſt-à-dire ce qui éprouve plutôt le pouvoir du tems, ſe ſoutiennent encore parmi les ruines de cet admirable édifice, & y conſervent leur vivacité. Tant l'*Egypte* ſavoit imprimer le caractère d'immortalité à tous ſes ouvrages. Maintenant que le nom du Roi pénêtre aux parties du monde les plus inconnues, & que ce Prince étend auſſi loin les recher-

ches, qu'il fait faire de plus beaux ouvrages de la nature, & de l'art, ne feroit-ce pas un objet digne de cette noble curiofité, de découvrir les beautés que la *Thebaïde* renferme dans fes déferts, & d'enrichir notre Architecture des inventions de l'*Egypte*? Quelle puiffance, & quel art a pu faire d'un tel pays la merveille de l'Univers? Et quelles beautés ne trouveroit-on pas, fi on pouvoit aborder la Ville Roïale, puisque, fi loin d'elle, on découvre des chofes fi merveilleufes?

Il n'appartenoit qu'à l'*Egypte* de dreffer des monumens pour la poftérité. Ses obelisques font encore aujourd'hui, autant par leur beauté, que par leur hauteur, le principal ornement de *Rome*: & la puiffance *Romaine* défefpérant d'égaler les *Egyptiens*, a cru faire affez pour fa grandeur, d'emprunter leurs monumens de leurs Rois.

L'*Egypte* n'avoit point encore vu de grands édifices, que la Tour de *Babel*, quand elle imagina fes Pyramides, qui par leur figure, autant que par leur grandeur, triomphent du tems, & des *Barbares*. Le bon goût des *Egyptiens* leur fit aimer dès-lors la folidité, & la réguralité toute nue. N'eft-ce point que la nature porte d'elle-même à cet art fimple, au quel on a tant de peine à revenir, quand le goût a été gâté par des nouveautés, & des hardieffes bizarres? Quoi qu'il en foit, les *Egyptiens* n'ont aimé qu'une hardieffe réglée. Ils n'ont cherché le nouveau, & le furprenant, que dans la variété infinie de la nature; & ils fe vantoient d'être les feuls, qui avoient fait, comme les Dieux, des ouvrages immortels. Les infcriptions des Pyramides n'étoient pas moins nobles, que l'ouvrage. Elles parloient aux
*Herod.* II. Spectateurs. Une de ces Pyramides, bâtie de brique, avertiffoit, par fon Titre, qu'on fe gardât bien de la comparer aux autres, & qu'elle étoit autant au-deffous de toutes les Pyramides, que JUPITER étoit au-deffus de tous les Dieux.

*Herod. Diod.* Mais, quelques efforts que faffent les Hommes, leur néant paroit par tout. Ces Pyramides étoient des tombeaux: encore

les

les Rois, qui les ont bâties, n'ont-ils pas eu le pouvoir d'y être inhumés; & ils n'ont pas joui de leurs ſépulcres.

Je ne parlerois pas de ce beau Palais, qu'on appelloit le *Labyrinte*, ſi HÉRODOTE, qui l'avoit vu, ne nous aſſuroit, qu'il étoit plus ſurprenant que les Pyramides. On l'avoit bâti ſur le bord du Lac *Myris*; & on lui avoit donné une vue proportionnée à ſa grandeur. Au reſte ce n'étoit pas un ſeul Palais, mais un magnifique amas de douze Palais diſpoſés régulièrement, & qui communiquoient enſemble. Quinze cens chambres, mêlées de terraſſes, s'arrangeoient au tour de douze Salles, & ne laiſſoient point de ſortie à ceux qui s'engageoient à les viſiter. Il y avoit autant de bâtimens au deſſous de terre: ces bâtimens étoient deſtinés à la ſépulture des Rois, & encore (qui pourroit dire ſans honte, & ſans déplorer l'aveuglement de l'eſprit humain!) à nourrir les Crocodilles ſacrés, dont une Nation, ſi ſage d'ailleurs, faiſoit ſes Dieux.

Vous vous étonnez de voir tant de magnificence dans les ſépulcres de l'*Egypte*. C'eſt qu'outre qu'on les érigeoit, comme des monumens ſacrés, pour porter aux ſiècles futurs la mémoire des grands Princes, on les regardoit encore, comme des demeures éternelles. Les Maiſons étoient appellées des hôtelleries, où l'on n'étoit qu'en paſſant, & pendant une vie trop courte pour terminer tous nos deſſeins: mais les maiſons véritables étoient les tombeaux, que nous devions habiter, durant les ſiècles infinis.

Au reſte ce n'étoit pas ſur les choſes inanimées, que l'*Egypte* travailloit le plus: ſes plus nobles travaux, & ſon plus bel art, conſiſtoient à former les Hommes. La *Grèce* en étoit ſi perſuadée, que ſes plus grands Hommes, un HOMÈRE, un PYTHAGORE, un PLATON, LYCURGUE même, & SOLON, ces deux grands Législateurs, & les autres qu'il n'eſt pas beſoin de nommer, allèrent apprendre la ſagéſſe en *Egypte*. Dieu a voulu, que MOÏSE même fût inſtruit dans toute la ſageſſe des *Egyptiens*: C'eſt par-là, qu' il a commencé à être puiſſant en

*Diod. Plat.* de Iſid.

Act. VII.

paroles, & en œuvres. La vraie ſageſſe ſe ſert de tout; & Dieu ne veut pas, que ceux, qu'il inſpire, négligent les moïens humains, qui viennent auſſi de lui à leur manière.

Ces Sages d'*Egypte* avoient étudié le régime, qui fait les eſprits ſolides, les corps robuſtes, les femmes fécondes, & les enfans vigoureux. Par ce moïen, le Peuple croiſſoit en nombre, & en forces. Le pays étoit ſain naturellement; mais la Philoſophie leur avoit apris, que la nature veut être aidée. Il y a un art de former les corps, auſſi bien que les eſprits. Cet *Diod.* I. art, que notre nonchalance nous a fait perdre, étoit bien connu des Anciens; & l'*Egypte* l'avoit trouvé. Elle emploïoit prémièrement à ce beau deſſein la frugalité, & les exercices. Dans un grand champ de bataille, qui a été vu par HE'RODOTE, *Herod.* III. les cranes des *Perſes* aiſés à percer, & ceux des *Egyptiens* plus durs que les pierres, auxquelles ils étoient mêlés, montroient la molleſſe des uns, & la robuſte conſtitution, qu'une nourriture frugale, & de vigoureux exercices, donnoient aux autres. La courſe à pié, la courſe à cheval, la courſe dans les chariots, ſe pratiquoient en *Egypte*, avec une adreſſe admirable; & il n'y avoit point dans tout l'Univers de meilleurs Hommes de cheval, que les *Egyptiens*. Quand DIODORE nous dit, qu'ils rejettoient la lute, comme un exercice, qui donnoit une force dangereuſe, & peu durable, il a dû l'entendre de la lute outrée des Athlètes, que la *Grèce* elle-même, qui la couronnoit dans ſes jeux, avoit blâmée, comme peu convenable aux Perſonnes libres; mais avec une certaine modération, elle étoit digne des honnêtes gens; & DIODORE lui même nous apprend, que le MERCURE des *Egyptiens* en avoit inventé les règles, auſſi bien que l'art de former les corps. Il faut entendre de même ce que dit encore cet Auteur touchant la Muſique. Celle qu'il fait mépriſer aux *Egyptiens*, comme capable de ramollir les courages, étoit ſans doute cette Muſique molle, & efféminée, qui n'inſpire que les plaiſirs, & une fauſſe tendreſſe. Car pour cette Muſique généreu-

néreuſe, dont les nobles accords élèvent l'eſprit, & le cœur, les *Egyptiens* n'avoient garde de la mépriſer, puisque, ſelon DIODORE même, leur MERCURE l'avoit inventée, & avoit auſſi inventé le plus grave des inſtrumens de Muſique. Dans la proceſſion ſolemnelle des *Egyptiens*, où l'on portoit en cérémonie les Livres de TRISMEGISTE, on voit marcher à la tête le Chantre, tenant en main un Symbole de la Muſique, (je ne ſai pas ce que c'eſt) & le Livre des Hymnes ſacrés. Enfin l'*Egypte* n'oublioit rien pour polir l'eſprit, ennoblir le cœur, & fortifier le corps. Quatre cens mille Soldats, qu'elle entretenoit, étoient ceux de ſes citoïens, qu'elle exerçoit avec plus de ſoin. Les loix de la milice ſe conſervoient aiſément, & comme par elles mêmes, parce que les Pères les apprenoient à leurs Enfans: car la profeſſion de la guerre paſſoit de Père en Fils comme les autres; & après les familles Sacerdotales, celles qu'on eſtimoit les plus illuſtres, étoient, comme parmi nous, les familles deſtinées aux armes. Je ne veux pas dire pourtant, que l'*Egypte* ait été guerrière. On a beau avoir des Troupes réglées, & entretenues; on a beau les exercer à l'ombre dans les travaux militaires, & parmi les images des combats: il n'y a jamais que la guerre, & les combats effectifs qui faſſent les Hommes guerriers.

Id.

Clem. Alex, Strom. L. 6.

L'*Egypte* aimoit la paix, parce qu'elle aimoit la juſtice, & n'avoit des Soldats que pour ſa défenſe. Contente de ſon pays, où tout abondoit, elle ne ſongeoit point aux conquêtes. Elle s'étendoit d'une autre ſorte, en envoïant ſes Colonies par toute la terre, & avec elles la politeſſe, & les loix. Les Villes les plus célèbres venoient apprendre en *Egypte* leurs antiquités, & la ſource de leurs plus belles inſtitutions. On la conſultoit, de tous côtés, ſur les règles de la ſageſſe. Quand ceux d'*Elide* eurent établi les *jeux Olimpiques*, les plus illuſtres de la *Grèce*, ils recherchèrent, par une Ambaſſade ſolemnelle l'approbation des *Egyptiens*, & apprirent d'eux de nouveaux moïens d'encourager les

*Plat.* in *Tim.*

*Herod.* II.

com-

combattans. L'*Egypte* régnoit par ſes Conſeils; & cet Empire d'eſprit lui parut plus noble, & plus glorieux, que celui qu'on établit par les armes. Encore que les Rois de *Thèbes* fuſſent ſans comparaiſon les plus puiſſans de tous les Rois d'*Egypte*, jamais ils n'ont entrepris ſur les Dynaſties voiſines, qu'ils ont occupé ſeulement, quand elles eurent été envahies par les *Arabes*; De ſorte qu'à vrai dire, ils les ont plutôt enlevées aux étrangers, qu'ils n'ont voulu dominer ſur les naturels du pays. Mais, quand ils ſe ſont mêlés d'être conquérans, ils ont ſurpaſſé tous les autres. Je ne parle point d'OSIRIS, vainqueur des *Indes*, apparremment c'eſt BACCHUS, ou quelqu'autre Héros auſſi fabuleux. *Diod. L.* I. Le Père de SESOSTRIS (les Doctes veulent, que ce ſoit AMENOPHIS, autrement MEMNON;) ou par inſtinct, ou par humeur, ou, comme le diſent les *Egyptiens*, par l'autorité d'un Oracle, conçut de faire de ſon Fils un conquérant. Il s'y prit à la manière des *Egyptiens*, c'eſt-à-dire, avec de grandes penſées. Tous les Enfans, qui naquirent le même jour que SESOSTRIS, furent amenés à la Cour par ordre du Roi. Il les fit élever comme ſes Enfans, & avec le même ſoin que SESOSTRIS, près du quel ils étoient nourris. Il ne pouvoit lui donner de plus fidèles Miniſtres, ni de Compagnons plus zélés de ſes combats. Quand il fut un peu avancé en âge, il lui fit faire ſon apprentiſſage, par une guerre contre les *Arabes*. Ce jeune Prince y aprit à ſuporter la faim, & la ſoif, & ſoumit cette Nation, jusqu'alors indomtable.

Accoutumé aux travaux guerriers, par cette conquête, ſon Père le fit tourner vers l'*Occident* de l'*Egypte*. Il attaqua la *Lybie*; & la plus grande partie de cette vaſte région fut ſubjuguée. En ce tems ſon Père mourut, & le laiſſa en état de tout entreprendre. Il ne conçut pas un moindre deſſein, que celui de la conquête du Monde: mais, avant que de ſortir de ſon Roïaume, il pourvut à la ſureté du dedans, en gagnant le cœur de tous ſes peuples par la libéralité, & par la juſtice, &

& réglant au reste le gouvernement avec une extrême prudence. Cependant il faisoit ses préparatifs; il levoit des Troupes; & leur donnoit pour Capitaines les jeunes gens, que son Père avoit fait nourrir avec lui. Il y en avoit dix-sept cens, capables de répandre dans toute l'Armée le courage, la discipline, & l'amour du Prince. Cela fait, il entra dans l'*Ethiopie*, qu'il se rendit tributaire. Il continua ses victoires dans l'*Asie*. *Jérusalem* fut la prémière à sentir la force de ses armes. Le téméraire ROBOAM ne put lui résister, & SESOSTRIS enleva les richesses de SALOMON. Dieu, par un juste jugement, les avoit livrées entre ses mains. Il pénétra dans les *Indes*, plus loin qu'HERCULE, ni que BACHUS, & plus loin que ne fit depuis ALEXANDRE, puisqu'il soumit le pays au-delà du *Gange*. Jugez par là, si les pays plus voisins lui résistèrent.

Les *Scythes* obéïrent jusqu'au *Tanais*. L'*Arménie*, & la *Capadoce*, lui furent sujettes. Il laissa une Colonie dans l'ancien Roïaume de *Colchos*, où les mœurs d'*Egypte* sont toujours demeurées depuis. HÉRODOTE a vu dans l'*Asie mineure*, d'une Mer à l'autre, les monumens de ses victoires, avec les Superbes Inscriptions de SESOSTRIS, *Roi des Rois*, *& Seigneur des Seigneurs*. Il n'y avoit pas jusques dans la *Thrace*, qu'il n'étendît son Empire, depuis le *Gange* jusqu'au *Danube*. La difficulté de vivres l'empêcha d'entrer plus avant dans l'*Europe*. Il revint après neuf ans, chargé des dépouilles de tous les Peuples vaincus. Il y en eut, qui défendirent courageusement leur liberté : d'autres cedèrent sans résistance. SESOSTRIS eut soin de marquer, dans ses monumens, la différence de ces Peuples, en figures hiéroglifiques à la manière des *Egyptiens*. Pour décrire son Empire, il inventa les cartes de Géographie. Cent Temples fameux, érigés en action de graces aux Dieux Tutelaires de toutes les Villes, furent les prémières, aussi bien que les plus belles marques de ses victoires; & il eut soin de publier, par les Inscriptions, que ces grands ouvrages avoient été achevés, *Herod. Diod.*

 sans

ſans fatiguer ſes Sujets. Il mettoit ſa gloire à les ménager, & à ne faire travailler aux monumens de ſes victoires, que les captifs. SALOMON lui en avoit donné l'exemple. Ce ſage Prince n'avoit emploïé, que les Peuples tributaires, dans les grands
Diod. I. ouvrages, qui ont rendu ſon règne immortel. Les citoïens étoient attachés à de plus nobles exercices. Ils apprenoient à faire la guerre, & à commander.

SESOSTRIS ne pouvoit pas ſe régler ſur un plus parfait modèle. Il régna trente trois ans, & jouït longtems de ſes triomphes, beaucoup plus dignes de gloire, ſi ſa vanité ne lui eût pas fait trainer ſon char par les Rois vaincus. Il ſemble, qu'il ait dédaigné de mourir, comme les autres Hommes. Devenu aveugle dans ſa vieilleſſe, il ſe donna la mort à lui même, & laiſſa l'*Egypte* riche à jamais. Son Empire pourtant ne paſſa pas la quatrième génération; mais il reſtoit encore du tems de TIBERE des monumens magnifiques, qui en marquoient l'étendue, & la quantité des tributs.

L'*Egypte* retourna bientôt à ſon humeur pacifique. On a même écrit, que SESOSTRIS a été le prémier à ramollir, après ſes conquêtes, les humeurs des *Egyptiens*, dans la crainte des revoltes. S'il le faut croire, ce ne pouvoit être qu'une précaution, qu'il prenoit pour ſes ſucceſſeurs. Car, pour lui, ſage, & abſolu comme il étoit, on ne voit pas, qu'il pouvoit craindre de ſes Peuples, qui l'adoroient. Au reſte, cette penſée eſt peu digne d'un ſi grand Prince, & c'étoit mal pourvoir à la ſureté de ſes conquêtes, que de laiſſer affoiblir le courage de ſes Sujets. Il eſt vrai auſſi, que ce grand Empire ne dura guères: Il faut périr par quelque endroit. La diviſion ſe mit en *Egypte* ſous AMASIS l'aveugle. L'*Ethiopien* SABACON envahit le Roïaume: il en traita auſſi bien les peuples, & y fit d'auſſi grandes choſes, qu'aucun des Rois naturels. Jamais on ne vit une modération pareille à la ſienne, puiſqu'après cinquante ans d'un règne heureux, il retourna en *Ethiopie*, pour obéïr à des avertiſſe-

tiſſemens, qu'il crut divins. Le Roïaume abandonné tomba entre les mains de SETHON, Prêtre de VULCAIN, Prince religieux à ſa mode, mais peu guerrier, & qui acheva d'énerver la milice, en maltraitant les gens de guerre. Depuis ce tems, l'*Egypte* ne ſe ſoutint plus, que par des milices étrangères. On trouve une eſpèce d'Anarchie. On trouve douze Rois choiſis par le Peuple, qui partagèrent entre eux le gouvernement du Roïaume. C'eſt eux, qui ont bâti ces douze Palais, qui compoſoient le Labyrinthe. Quoique l'*Egypte* ne pût oublier ſes magnificences, elle fut foible, & diviſée ſous ces douze Princes. Un d'eux (ce fut PSAMMETIQUE) ſe rendit le maître, par le ſecours des étrangers. L'*Egypte* ſe rétablit, & demeura aſſez puiſſante, pendant cinq, ou ſix règnes. Enfin, cet ancien Roïaume, après avoir duré environ ſeize cens ans, affoibli par les Rois de *Babylone*, & par CYRUS, devint la proie de CAMBYSE, le plus inſenſé de tous les Princes.

Ceux qui ont bien connu l'humeur de l'*Egypte*, ont reconnu, qu'elle n'étoit pas belliqueuſe. Vous en avez vu les raiſons. Elle avoit vécu en paix environ treize cens ans, quand elle produiſit ſon prémier guerrier, qui fut SESOSTRIS. Auſſi, malgré ſa milice ſi ſoigneuſement entretenue, nous voïons ſur la fin, que les Troupes étrangères ſont toute ſa force, qui eſt un des plus grands défauts, que puiſſe avoir un Etat. Mais les choſes humaines ne ſont point parfaites; & il eſt mal-aiſé d'avoir enſemble, dans la perfection, les arts de la paix, avec les avantages de la guerre. C'eſt une aſſez belle durée d'avoir ſubſiſté ſeize ſiècles. Quelques *Ethiopiens* ont régné à *Thèbes* dans cet intervalle, entre autres SABACON; &, à ce qu'on croit, TARACA: Mais l'*Egypte* tiroit cette utilité de l'excellente conſtitution de ſon Etat, que les Etrangers, qui la conquéroient, entroient dans ſes mœurs, plutôt que d'y introduire les leurs: ainſi, changeant de Maîtres, elle ne changeoit point de gouvernement. Elle eut peine à ſouffrir les *Perſes*, dont elle voulut ſouvent ſecouër le

*Strab.* L. 17.

joug; Mais elle n'étoit pas assez belliqueuse, pour se soutenir par sa propre force contre une si grande puissance; Et les *Grecs*, qui la défendoient, occupés ailleurs, étoient contraints de l'abandonner : de sorte qu'elle retomboit toujours sous ses prémiers Maîtres, mais toujours opiniâtrement attachée à ses anciennes coutumes, & incapable de démentir les maximes de ses prémiers Rois. Quoi qu'elle en retint beaucoup de choses sous les PTOLOMÉES, le mélange des mœurs *Grecques*, & *Asiatiques*, y fut si grand, qu'on n'y reconnut presque plus l'ancienne *Egypte*.

*Diod. I.* Il ne faut pas oublier, que les tems des anciens Rois d'*Egypte* sont fort incertains, même dans l'histoire des *Egyptiens*. On a peine à placer OSYMANDAAS, dont nous voïons de si magnifiques monumens dans DIODORE, & de si belles marques de ses combats. Il semble, que les *Egyptiens* n'aient pas connu le Père de SESOSTRIS qu'HÉRODOTE, & DIODORE n'ont pas nommé. Sa puissance est encore plus marquée par les monumens, qu'il a laissés dans toute la terre, que par les mémoires de son pays : & ces raisons nous font voir, qu'il ne faut pas croire, comme quelques-uns, que ce que l'*Egypte* publioit de ses antiquités, ait toujours été aussi exact, qu'elle s'en vantoit, puisqu'elle même est si incertaine des tems les plus éclatans de sa Monarchie.

Le grand Empire des *Egyptiens* est comme détaché de tous les autres, & n'a pas, comme on voit, une longue suite. Ce qui nous reste à dire est plus soutenu, & a des dates plus précises.

# DISSERTATION
## CURIEUSE ET UTILE
SUR LES
## CARACTÈRES HIÉROGLIFIQUES
DES ANCIENS
# EGYPTIENS.

# DISSERTATION CURIEUSE ET UTILE SUR LES CARACTÈRES HIÉROGLIFIQUES DES ANCIENS EGYPTIENS.

Comme j'ai parlé dans le corps de cet Ouvrage, au sujet des Momies, de certains *Caractères Hiérogli-fiques* gravés sur des toiles, couchées, & collées les unes sur les autres, & qui forment comme une espèce de carton, que l'on trouve sur les Momies, je présume, que le Public n'improuvera point un examen sérieux, & amusant, qu'on a fait sur ces sortes de Lettres énigmatiques, dont les *Egyptiens* se servoient anciennement, pour laisser à la postérité des marques de leurs sentimens sur la religion, les mœurs, les coutumes, & les usages de leurs pays. Cet examen, que je ne crois pas avoir encore été mis au jour, & qui par cet endroit porte un caractère de nouveauté, agréable aux Lecteurs, renferme des matières aussi utiles, que curieuses. On y verra plusieurs points intéressans sur l'antiquité des écritures, & des Langues des prémiers peuples. On y trouvera de l'éclaircissement sur l'origine des Histoires fabuleuses, inventées

par

par les *Grecs*, & tirées du fond même de la vérité, qu'ils ont pris plaiſir, à falſifier, pour s'attribuer, par une vaine oſtentation, l'honneur de l'antiquité, & de l'invention des plus beaux arts, & des ſciences les plus néceſſaires aux Hommes. On y découvrira au travers de l'obſcurité, & des ténèbres, qu'ils ont voulu répandre ſur la Théologie, la lumière naturelle, qui guidoit les prémiers hommes au culte d'un ſeul Etre adorable.

*Ce qui a donné lieu à cette Diſſertation.*

Ce qui a donné occaſion à cet examen, & à ces recherches, ç'a été une ceinture de toile trouvée en *Egypte*, & dont une Momie étoit envelopée. Cette toile étoit de fin lin. Les bords en étoient ornés de figures hiſtoriques, avec une écriture auprès des figures. Les Caractères de l'écriture étoient inconnus, même aux gens du pays, & aux Savans, qui ont été conſultés à ce ſujet.

Mr. D'Arvieux, qui avoit été fort longtems Conſul de *France* à *Alep*, très-ſavant d'ailleurs dans les Langues originales, mortes, ou vivantes, avouoit ſincèrement, qu'il reconnoiſſoit dans ces Lettres une antiquité des plus reculées; mais qu'il ne pouvoit en découvrir le ſens.

*Ces Caractères inconnus à plusieurs Savans.*

L'aveu du R. P. Bonjour de la Compagnie de *Jéſus*, & dont on a eſtimé à *Rome* le ſavoir, & le mérite, a été conforme à celui du Chevalier d'Arvieux, & de feu Mr. Arseré, Prêtre de *Marſeille*, qui a laiſſé un très-bon Dictionaire *Turc*, & *Arabe*, dans lequel on trouve l'étimologie des mots, leur racine, l'occaſion, & la vérité des proverbes de ces deux Langues.

Enfin Mr. Marcel, Commiſſaire de la Marine à *Arles*, très-inſtruit dans les Langues *Orientales*, & en tout ce qu'il y a d'ancien, & de moderne, a reconnu, que ces Caractères ſont de la prémière eſpèce des écritures *Egyptiennes* qui eſt l'écriture Sacrée, ou Sacerdotale, dont les ſeuls Prêtres, & les Savans anciens, poſſedoient la Science, mais qu'il ne les pouvoit comprendre.

*Ils étoient imprimés ſur de la toile.*

Cette toile contenoit ſix à ſept aunes de *Paris*, en huit pièces, ou morceaux; ce qui fait croire que ceux, qui furent pré-

ſens

ſens à l'ouverture de la Momie, l'avoient coupée par lambeaux. Quelques-unes des pièces ſont entières, & ſemblent ſortir de la main de l'ouvrier; ce qui vient du baume, qui a conſervé la Momie, & de la ſécheresse du lieu, où elle avoit été enterrée.

*Examen de la matière, ſur laquelle ils étoient écrits.*

*Citations de divers Auteurs.*

La matière a fait croire d'abord, que c'étoit une ceinture; mais peut-être décidera-t'on, que c'eſt un véritabl e Livre; ſurtout quand on fera reflexion, que très-anciennement on a écrit ſur de la toile, avec de l'ancre de toute couleur.

A' la vérité, la prémière matière, ſur laquelle on écrivit, fut de la pierre, & du plomb, comme on le voit dans le Livre de JOB, qui eſt plus ancien qu'aucuns des Livres profanes; Delà vient que les *Grecs* diſoient graver, pour écrire; & que les *Latins*, pour déſigner l'inſtrument, avec lequel on écrivoit, ſe ſervoient du mot, dont on déſigne un burin, qui eſt comme une plume de fer. Nous en avons quelques-uns dans nos Cabinets, lesquels ſervoient à écrire ſur des tablettes, enduites de cire; mais la toile ſuccéda immédiatement à la pierre, s'il en faut croire LUCAIN.

Job. XIX: 23, 24.

Antiquiſſima monumenta memoriæ humanæ impreſſa ſaxis cernuntur. *Tacit. Annal.*

γράφειν, graphium.

*La pierre a été la prémière matière.*

Lucan. *Liv. III.*

*enſuite le plomb.*

Pline *Liv. XIII. Chap.* 11.

*Nondum flumineas Memphis contexere biblos*
*Noverat : & ſaxis tantum volucresque feræque,*
*Sculptaque ſervabant magicas animalia linguas.*

PLINE raportant la différence, qu'il y avoit entre les monumens publics, & les écritures des particuliers, dit, que celles-ci ſe faiſoient ſur de la toile, & les autres ſur des bandes de plomb; mais, comme cet Auteur, tout grand Homme qu'il eſt, a pourtant une certaine reputation qui pourroit faire douter de ce qu'il dit, on me permettra de lui donner pour caution TITE-LIVE, VOPISCUS, PHILOSTRATE, MARTIANUS, CAPELLE, & SUIDAS, qui diſent la même choſe que lui. Sur de ſi bons garants, ne pouvoit-on pas donner à ce monu-

*Différence entre les écrits particuliers, & ceux du public.*

Tit. Liv, *Liv.* 1. *Dec.* 4. Philoſtrate *vie d'*Apol. Suidas *voce* πέταλα.

ment le nom de Livre? Aussi est-il fait pour être roulé sur un bâton, comme étoient les Livres anciens.

Mr. LE MAIRE, homme curieux, & fort estimé, qui a été longtems en *Afrique*, où il a découvert ce beau Temple auprès de *Leptis*, & qui a même résidé en *Egypte*, a dit, qu'il a vu un Prince *Nègre*, venant du Röïaume de *Borno*, & allant à la *Mèque*, qui avoit les bras, & les cuisses tout couvertes de bandes de toile remplie d'écriture, dans lesquelles il pretendoit avoir un préservatif contre toute sorte de maux; Et Mr. MARCEL assure, qu'un *Ethiopien*, qui paroissoit savant, mourut, il y a quelques années, à l'*Hotel Dieu* à *Paris*: Son corps étoit couvert d'une écriture gravée dans la peau, sur laquelle il regardoit très-souvent, pendant sa dernière maladie, comme pour prendre, dans cette lecture, des forces contre la violence de son mal, & une consolation contre la mort.

Cette toile pourroit contenir la Théologie des *Egyptiens*, que leurs zélés portoient sur eux, par un motif de religion, & par le même motif, qui fait porter aujourd'hui l'Evangile de ST. JEAN.

*Hiérogliphes réprésentés sur la toile. Signification de ces figures.*

Les figures, qui sont sur la partie de cette toile, & celles qui sont sur tout le reste, me donnent cette pensée.

On voit dans cette parcelle deux figures à genoux, qui admirent un globe, d'où découle une matière, en forme de goutes.

Ce globe est sans doute ISIS, ou le corps lunaire, dont les influences rendent l'*Egypte* si fertile. Par dessus est OSIRIS, avec son bonnet ordinaire, assis dans un batteau, aïant au devant de lui la figure d'un Espervier, qui désigne la *Divinité*, & derrière lui une autre figure, que je ne connois pas.

Il n'y a dans ce batteau, qui réprésente le Monde, que ces trois figures. Il y a même un gouvernail sans pilote, pour faire voir, que c'est la Divinité seule, qui conduit cet Univers.

De-

Devant le bateau, il y a un bâtiment quarré, sur lequel on voit une figure assise, qui paroit mettre le doigt à la bouche. C'étoit la figure d'Harpocrate, qu'on mettoit à l'entrée de tous les Temples, pour marquer que la Divinité vouloit être honorée, par le respect, & par le silence; & que toutes les paroles du monde ne sont pas suffisantes, pour expliquer ce que c'est que le Souverain Etre, & pour l'honorer dignement.

Devant le Navire se voit l'arrivée d'un autre bâtiment de rivière, tels que sont ceux, dont on se sert encore aujourd'hui sur le *Nil*, où il y a aussi un gouvernail sans pilote. La toile a été coupée en cet endroit; & je ne fais aucun doute, qu'Isis ne soit dans celui-ci, comme Osiris est dans le second; puisque, selon Plutarque, les *Egyptiens*, regardant l'eau du *Nil* comme leur grande ressource, & les *Grecs* le travail de leurs terres, les uns, & les autres donnoient à leurs Divinités un Trône conforme à leurs besoins. Plutarque *in* Isid. & Osir.

Au reste l'acoutrement, qu'on voit à Osiris, n'est pas si ridicule en effet, qu'il paroit. Le bonnet, avec des bandelettes, qu'il a sur la tête, étoit l'ornement de tête des Rois d'*Egypte*. L'aspic, ou le serpent, qui est sur le devant de ce bonnet, est la marque de la protection de Dieu, sur la personne des Rois. *Diod.*

Les *Egyptiens*, donnant à leurs Dieux les ornemens des Rois, vouloient inspirer aux peuples le respect, que l'on doit au Souverain invisible, par celui qu'on rend aux Rois de la terre.

C'est sur ce petit essai que je me fonde, lorsque je dis, que ce pourroit être ici quelque point de la Théologie des *Egyptiens*, si ce n'est pas leur Théologie entière.

D'autres s'aquiteront mieux que moi de l'explication des figures, qui sont la bordure de cette toile; Et je ne doute pas, que la communication, que l'on en a donnée au Public, n'attire des découvertes, dont on aura lieu d'être satisfait. Elle indique aux Savans les vuides, qu'il seroit à propos de remplir dans Bacon *de augmentis scientiarum.*

les ſciences, pour engager les Gens de Lettres à y travailler.

Cette découverte n'eſt pas bornée à l'explication des figures hiſtoriques, qui forment la bordure de la toile. On a donné au Public de pareils monumens; Je ne décide point, ſi on a été heureux en les expliquant. On a auſſi donné quelques eſſais ſur l'accord de la Théologie payenne, avec l'Hiſtoire-Sainte; mais, comme il n'a encore rien paru, qui aproche de l'écriture, qu'on voit au pié de ces figures, il ſeroit bien néceſſaire que les Savans vouluſſent s'y apliquer.

Menſa iliaca pignoris. Kircher. Euſebe. Clement Alex. Dikinchton. Huet. *Le P.* Bonjour.

Par ce moïen peut-être, parviendroit-on non ſeulement à la connoiſſance d'une Langue, qu'on n'a pas encore connue; mais on éclairciroit bien de doutes ſur la Mithologie payenne; Et l'on pourroit déveloper beaucoup de vérités Phiſiques, Hiſtoriques, & Morales, dont les Prêtres d'*Egypte* étoient dépoſitaires, & qu'ils n'ont découvertes à perſonne.

Peut-être y verroit on auſſi la vérification de ce que dit St. PAUL ſur leur ſujet; " qu'ils ont connu le véritable Dieu; mais „ qu'ils ont ſi fort défiguré cette vérité, qu'ils l'ont avilie, pour „ l'avoir couverte aux yeux du vulgaire, ſous un voile indigne „ de la Divinité.

St. Paul *Ep. ad Romanos.*

Pour commencer d'entrer dans la recherche de la Langue qu'on voit ſur ce monument, comme c'eſt ici un ouvrage très-ancien, il faut fouiller de néceſſité dans l'origine des Langues.

Je prie le Public de me pardonner, ſi je prens la choſe d'un peu loin, ſi je m'étens un peu trop, & ſi je m'écarte quelque fois.

Il y a des choſes communes, qu'on ne ſauroit omettre, par la néceſſité, où l'on eſt, d'établir l'état de la queſtion ſur ſes fondemens naturels. Il n'eſt pas d'ailleurs à propos de donner aux Savans l'ennui d'écrire ce qu'il y a de commun. Il faut que je me charge de ce ſoin, & que je laiſſe aux habiles gens celui d'aprendre au Public ce que le commun ne fait pas. C'eſt pour-

quoi

quoi ce Discours paroîtra peut-être plus long que je ne voudrois.

D'ailleurs la question, que je traite, a des raports naturels avec d'autres matières, qu'il a fallu toucher, & qui demandent quelque détail.

Ce seroit prendre les choses de bien haut, que d'aller examiner quels étoient les caractères, dont on se servoit avant le déluge, & même dans les tems, qui le suivirent immédiatement jusqu'à la confusion des langues. Cependant, comme il n'y eut jusqu'alors qu'une sorte de langage dans le monde, comme l'Ecriture le dit formellement, il n'y avoit aussi qu'une sorte d'écriture, laquelle aparemment ne changea pas si-tot. En effet, le changement, qui arriva pour lors dans la langue, ne fut pas une extinction de la langue primordiale, puisque tous les langages des environs de *Babylone*, où arriva cette confusion, n'étoient que des dialectes de la prémière. Terra erat labii unius. Gen. *La langue primordiale n'a pas été entièrement éteinte. Num.* XIV. 21.

Dailleurs cette langue primordiale étoit la langue de SEM, Fils de NOÉ, lequel aïant vécu cinq cens ans après le déluge, & cent ans auparavant avec METHUSALEM, qui avoit vecu trois cens ans avec ADAM, porta la connoissance de cette prémière langue jusqu'à ABRAHAM, avec lequel il vécut cent cinquante ans. *Quelle a été cette langue primordiale.*

Je suis dans tout ceci la Chronologie du Texte *Hébreu*; & quand même je suivrois celui des Septante, je n'aurois guères de difficultés à surmonter, pour prouver qu'ABRAHAM parloit la prémière langue; & que l'écriture d'ENOCH, & celle des Livres, cités par MOÏSE, étoient de cette prémière sorte d'écriture. *Quelle a été l'écriture des Livres cités par* Moïse.

Mais, sans aller si loin, il s'agit de voir quelle étoit l'écricriture en usage dans le tems d'ABRAHAM, parce que ce doit être l'ancien *Hébreu*. Ce Patriarche vint de *Mesopothamie*, passa par- *Quelle écriture étoit en usage du tems d'A*braham.

par la terre de *Charan*, & vint dans celle de *Chanaan*, que Dieu lui avoit promiſe.

*Caractères* Phéniciens *les plus anciens.*

La terre de *Chanaan* eſt dans la *Phénicie*. Il eſt probable, que, ſi Abraham avoit auparavant uſé des caractères des *Chaldéens*, ou *Aſſyriens*, il ne s'en eſt pas ſervi en *Phénicie*, puiſque les *Hébreux*, dont il eſt le Père, ſe ſervirent des caractères, & de la langue des *Phéniciens*, ſelon Cherillus, Eupolemus, & Ctesias dans Joseph, & dans Euseʼbe.

Euſebe *Prep. Evang. Lib.* 9. St. Mathieu *Ch. XV. vers.* 22. St. Marc *Ch. VII. v.* 26. St. Auguſtin *in op. inchat. ad Rom.* *Preuves.* Joſué.

Au reſte, ſi je confond ici la *Phénicie* avec la terre de *Chanaan*, ce n'eſt pas faute de bons garants. Saint Mathieu appelle *Chananéene* la Femme, que Saint Marc appelle *Syrophénicienne*, & les Septante rendent indifféremment la terre de *Chanaan* par la *Phénicie*; Et les anciens *Phéniciens*, établis à *Carthage*, leſquels parloient la langue *Punique*, lorſque Saint Augustin leur demandoit, d'où ils tiroient leur origine, repondoient, qu'ils étoient *Chananéens*.

Il falloit, au reſte, que les Lettres fuſſent bien anciennes dans ce pays, puis qu'il eſt dit, que Josueʼ, en entrant dans la *Paleſtine*, attaqua la Ville d'*Abbir*, qu'on appelloit auparavant *Cariath-Sepher*, ou la Ville des Lettres.

Les Auteurs profanes déſignent aſſez clairement, que l'Ecriture nous eſt venue des contrées, qui furent habitées par Abraham, après qu'il eut quitté la *Meſopotamie*.

Macab. *lib. I. chap.* 12. *Toutes les langues anciennes en dérivent.* Pline *lib. VII. ch.* 56.

Les *Lacédémoniens* reconnoiſſent Abraham pour leur Père, ſuivant l'Auteur du Livre des *Macabées*; Et, quelque préjugé qu'ayent eu les *Grecs* ſur l'antiquité de leur langue, on n'a qu'à conſulter quantité de mots *Grecs*, pour y reconnoitre la racine *Hébraîque*, tels que *Janus*, *Latium*, *Camaſin*, *Sabin*, *Etruſque*, *Oſques*, *Attelanes*, &c.

Siria enim quondam terrarum maxima, &

L'art des Lettres, dit Pline, nous vient de *Syrie*: or, ſous ce nom, on comprenoit anciennement, dit le même Auteur, pluſieurs Provinces, telles que la *Paleſtine*, la *Judée*, la *Chaldée*, l'*Aſſi-*

l'*Assirie*, la *Celesyrie*, la *Phénicie*, & c'étoit dans cette dernière qu'étoit renfermée la terre de *Chanaan*.

En effet, le mot de *Syrie* vient de *Tyr*, qui s'écrivant avec un *Zade*, fait *Tsir*, d'où vient qu'on appelle aujourd'hui cette Ville *Sour*, où les *Tyriens*, aïant habité au commencement vers *Babilone*, appellèrent de leur nom le pays *Assirie*.

Les *Syriens*, dit DIODORE, ont inventé l'Art des lettres. Les *Phéniciens* les ont récues de ceux-ci, & les ont introdüites en *Grèce*.

Les *Grecs*, dit HE'RODOTE, ont tiré leurs caractères des *Phéniciens*, ou *Chananéens*. Les *Phéniciens*, dit le même Auteur, qui ont aporté en *Grèce* plusieurs sortes de Sciences, y ont introduit aussi l'art d'écrire. Car, avant l'arrivée de CADMUS, avec sa suite, en *Grèce*, on n'avoit point l'art d'écrire en ce pays, dit cet Auteur.

Les prémiers caractères, dont on se servoit en *Grèce*, poursuit HE'RODOTE, étoient les mêmes, dont se servent aujourd'hui les *Phéniciens*. Dans la suite, on a changé la forme, & la prononciation des Lettres. En effet, ajoute HE'RODOTE, *j'ai vu à* Thèbes, *en* Béotie, *dans le Temple d'*Apollon Isménien, *des Inscriptions sur des trépiés antiques, en caractères* Cadméens, *ou* Phéniciens, *tout semblables aux caractères* Ioniens.

Les caractères des *Phéniciens*, & des *Ioniens*, sont les mêmes caractères, disent PLINE, & HE'RODOTE; &, si ceux des *Phéniciens* ne sont pas éternels, dit ce dernier, & après lui MELA, & TITE-LIVE, ce sont au moins les prémiers caractères du monde.

Les *Syriens*, dit EUSE'BE, vivant présentement parmi les *Assiriens*, s'établirent ensuite dans a terre de *Chanaan*. Ces *Syriens* sont les *Hébreux*, ou les Successeurs d'HEBER, dit le même Auteur, lesquels se servirent des mêmes caractères, que les

pluribus distincta nominibus. Namque Palestina vocabatur, quà contingit Arabas, & Judea, & Cœle Dein Phenicia, &c. Ac magis etiamnum mediriana Babilonia &c. & ultra Armeniam Adiabene Assiria antedicta. Plin. *V.* 12.

Diod. *V.*

Herod. *Liv. V. ch.* 58.

Idem *liv.* II.

*Caractères* Phéniciens, Chananéens, Tyriens, Syriens, *&c. sont les mêmes.*

Eusebe *Prep.Ev. Liv. X. ch.* 5. les *Chananéens*, & les *Phéniciens*, à ce que disent EUPOLEME dans son Histoire des Rois des *Judée*, CTESIAS dans *Athénée*.

Lucan. Liv. *III.*

*Phænices primi, famæ si credimus, ausi*
*Mansuram rudibus vocem formare figuris.*

Hesich. Plutarque. C'est pour marquer cette origine que HE'SICHIUS se sert du mot *Phenicier* pour celui d'écrire, & PLUTARQUE dit, que l'art des Lettres, lequel est un souverain remède contre l'oubli, nous a été aporté de *Phénicie* par la mer.

*D'où les caractères sont-venus en* Grèce. C'est de la *Palestine*, dit l'Auteur des *Thebaîques*, que la science est venue en *Grèce*. CADMUS, qui étoit *Phénicien*, l'y aporta, après l'avoir puisée dans la *Palestine*.

Dict. Creten. *de Bello Troj.* DICTYS CRETENSIS raporte, que dans l'Assemblée de la *Grèce*, quand on vint à délibérer lequel des Princes *Grecs* commanderoit au siège de *Troie*, qu'on venoît de conclure, on donna les suffrages à AGAMEMNON en Lettres *Phéniciennes*; comme cétoit la langue originale, on lui faisoit l'honneur de s'en servir dans les Actes publics, ainsi qu'il est arrivé de la langue *Grecque*, dont on s'est servi longtems en *Allemagne*, & de la langue *Latine* en *France*.

Plat. *in Cratil.* PLATON dit, que les Dieux imposèrent les noms à toutes choses, & que les *Grecs* ont apris ces noms des *Barbares*. C'est le titre que les *Grecs* donnoient à ceux qui n'étoient pas de leur nation. Les *Barbares*, dans cet endroit, sont les *Hébreux*. Aussi par la racine *Hébraîque* vient-on à la connoissance de ce qu'étoient la plûpart des Dieux de l'antiquité.

*Les anciens* Hébreux *se sont servis des caractères* Phéniciens. Sur tout cela, & sur d'autres raisons, qu'il seroit trop long d'entasser ici, il est naturel, ce me semble, de conclure, que le caractère *Phénicien* est le plus ancien de tous les caractères; & que c'est celui, dont les anciens *Hébreux* se sont servis.

L'é-

L'écriture *Phénicienne* est, à peu de différence près, celle que nous appellons aujourd'hui *Samaritaine*, ou l'ancienne *Hébraïque*. Témoin le *Balſamen*, ou *Balſamim*, qu'EUSEBE dit ſignifier le Maître du Ciel en langage des *Phéniciens*, ce qui eſt pur *Hébreu*.

*Petite différence entre le Samaritain, ancien Hébreu, & le Phénicien.*

Si quelque langue pouvoit le diſputer au *Phénicien*, ce ſeroit le *Chaldéen*, à cauſe du ſéjour que fit ABRAHAM dans la *Méſopotamie*, avant que de venir dans la terre de *Canaan*; mais, outre que celle-ci eſt à-peu-près la même que la *Phénicienne*, ou l'*Hébraïque*, ce qui décide en faveur de celle-ci eſt, que les termes *Hébreux* expriment la nature des choſes qu'ils ſignifient ce qui n'eſt pas de même à l'égard des termes *Chaldéens*, excepté à l'égard de ceux qui ſont communs aux deux langues.

*Langues Phénicienne, ou Hébraïque, même choſe.*

Il y a des Auteurs, qui veulent attribuer l'invention des caractères aux *Egyptiens*; mais cela ſe doit entendre de l'art de diſtinguer les voïelles d'avec les conſones, & d'établir des règles de la Grammaire; c'eſt ce que PLATON attribue à JAOUT, ou THOYT, des *Egyptiens*, & d'autres à MOÏSE.

Il eſt, au reſte, fort aiſé de ſe perſuader, que l'ancien *Phénicien* n'eſt guères différent de ce que nous appellons *Samaritain*. Les alphabets, qui en reſtent, nous en donnent une preuve ſenſible, & ſans replique.

On prouve aiſément par les monnoies *Hébraïques*, que nous avons dans nos Cabinets, & par le *Pentateuque* des *Samaritains*, que l'écriture *Samaritaine* étoit de l'uſage commun parmi les *Hébreux*, dès les prémiers tems. Elle l'étoit du moins, lorſque le Roïaume d'*Israël* ſe ſépara de celui de *Juda*; & on ne voit aucune marque, qu'on ait changé d'écriture parmi les *Hébreux* avant le tems d'ESDRAS.

*Les anciennes monnoies Hébraïques prouvent notre ſyſtème.*

Ce Roïaume d'*Israël* ſubſiſte encore aujourd'hui, & nous conſerve depuis plus de deux mille ſix cens ans le *Pentateuque*, écrit avec les caractères, qui étoient d'uſage avant le Schisme.

Comme c'étoit aparemment le ſeul Livre, qui fût Canonique, ou du moins, qui eût une autenticité inconteſtable lors de cette diviſion, c'eſt auſſi le ſeul que les *Samaritains* reconnuſſent pour écriture Divine. En cela la Providence a bien éclaté, puiſqu'elle a voulu que ſa parole fût conſervée par deux peuples, ennemis l'un de l'autre, qui ſont les *Samaritains*, & les *Juifs*. Elle a ôté, par ce moïen, aux plus incrédules le ſoupçon, qu'on pourroit avoir, que les dépoſitaires de l'Ecriture Sainte ſe fuſſent unis pour l'altérer. Cette même Providence a voulu, que nous aïons trouvé les preuves de notre Religion dans les mains de nos Ennemis mêmes, & de nos Ennemis diviſés entre eux.

*Il eſt appuïé par les mêmes médailles.* Les médailles *Hébraïques* nous fourniſſent encore une preuve bien claire, que les caractères *Samaritains* étoient alors d'uſage chez les *Hébreux*. Les Savans en médailles diſent, qu'ils n'y a de médailles fabriquées véritables, que celles qui ſont écrites en caractères *Samaritains*. On lit d'un côté *Jéruſalem Kedoſſa, Sainte Jéruſalem*, & de l'autre côté *Sikel Israël*, ſicle du peuple d'*Israël*.

*Quand ces médailles ont été frapées.* Il eſt viſible, que ces médailles n'ont pas été frapées par les Tribus, qui ont formé le Roïaume de *Juda*, puisque la lagende ſeroit ſicle de *Juda*, & non pas ſicle d'*Iſraël*, à moins qu'ils n'euſſent voulu exprimer leur origine par Jacob; & en ce cas, ils les auroient frapées avant la captivité de *Babylone*, puiſqu'après la captivité on ne ſe ſervoit plus des caractères *Samaritains* dans la République *Juive*. On laiſſa, diſent les *Rabins*, les anciens caractères aux *Samaritains*; Et Esdras établit l'uſage des caractères *Aſſyriens*, que nous appellons aujourd'hui improprement l'*Hébreu*.

L'Hebreu *appellé improprement* Hébreu,

Comme la langue ſainte ceſſa d'être entendue, & les caractères de cette langue d'être connus, à cauſe du long ſéjour que les *Juifs* firent à *Babylone*, & que le peuple *Juif* ſe trouva plus accoutumé aux caractères du lieu, où il avoit été captif, les *Samaritains* d'ailleurs aïant été excommuniés par l'Egliſe *Juive*, on retint la langue à la vérité; mais on changea les caractères; & on ne voulut avoir rien de commun à l'extérieur avec les excommuniés, comme dit Eusèbe.

*Cauſe des changemens des caractères.*

Ces

Ces médailles d'ailleurs ne peuvent avoir été frapées par le Roïaume d'*Israël*, ou par les *Samaritains* après le Schisme, parce que *Jérusalem* y est appellée la *Sainte Cité*. Or, après le Schisme, les *Samaritains* reconnurent *Samarie*, & non *Jérusalem*, pour leur Métropole. Ils avoient une horreur extrème pour la dernière. Ils étendoient cette aversion, jusqu'à ceux qui fréquentoient cette Ville; & ce fut la cause qu'un certain soir, ils ne donnèrent point retraite chez eux à JÉSUS-CHRIST, parce qu'il paroissoit aller à *Jérusalem*, comme dit SAINT LUC; d'où l'on doit, ce me semble, conclure bien vraisemblablement, que ces médailles ont été frapées, ou par le peuple d'*Israël*, avant le Schisme des dix Tribus, c'est-à-dire au commencement du Règne de ROBOAM, Fils de SALOMON, lors que les douze Tribus, ne faisant qu'un corps, n'avoient qu'une sorte de caractères, & reconnoissoient la même Ville pour le siége de la Religion; ou tout au plus dans le tems, qui s'écoula, depuis ROBOAM jusqu'à SÉDÉCIAS.

Cependant ce Systême pourroit souffrir de grandes difficultés, par la découverte que le savant Mr. BERNARD a faite. Ce sont quelques médailles frapées du tems des *Macabées*, comme l'on dit, dont la légende est en caractères *Samaritains*; mais, de quelque manière que les Savans décident sur le tems qu'a duré l'usage de ces caractères dans la République *Juïve*, il est toujours vrai, que la légende de ces médailles est en ancien *Hébreu*, qui est le *Samaritain* d'aujourd'hui; & que les caractères, que nous appellons aujourd'hui *Hébraïques*, qui sont les anciens caractères *Assyriens*, n'ont été établis chez les *Juïfs*, qu'après qu'on se fût servi longtems des caractères, que nous appellons *Samaritains*.

La loi, dans le commencement, a été donnée au Peuple d'*Israël*, écrite en caractères *Hébreux*, & en langue Sainte. ESDRAS l'a donnée ensuite en caractères *Assyriens*, & en la langue de *Syrie*. Les *Israëlites* ont donc choisi les caractères *Assyriens*,

*riens*, & la langue Sainte, & ont laissé aux Idiots le caractère *Hébraïque*, & la langue *Chaldéenne*.

Là-dessus, on demande, qui sont ces Idiots? Le *Rabin* CHARDE répond ce sont les *Cuthéens Samaritains*. On demande encore, qu'entend-on par écriture *Hébraïque?* Ce *Rabin* CHARDE répond, c'est le caractère *Lebonun Samaritain*; Ces paroles sont tirées du *Talmud* de *Babylone*, Traité du SENFRED. sect. II.

Encore que la loi n'ait pas été donnée par ESDRAS, dit le *Rabin* JAPHE, le caractère, dont elle est écrite, a été changé pourtant par lui même, & c'est le caractère *Assyrien*.

Le caractère des Livres sacrés est *Assyrien*, & la langue est *Hébraïque*. Pourquoi est-ce, demande-t'on, qu'on appelle ce caractère *Assyrien?* Parce qu'il est beau, répond le *Rabin* LEVI; Qu'il est venu d'*Assyrie*. JOSEPH ALBO עקרדח. des fondemens de la loi: *Certum est Esdram scribam, legisque doctorem, post captam Hierosoliman, & instaurationem Templi, sub* Zorobabele, *alias litteras reperisse, quibus nunc utimur, cum ad illud usque tempus iidem* Samaritanorum, *&* Hebræorum *caracteres fuerint, & tot litteris* Pentateuchus Samaritanus *descriptus sit, quot* Hebræus, *qui figuris tantum, & apicibus differunt*; S. HIERON. *in Libri Reg. Præfat.* EUSÈBE *de præp. Evang.*

Les *Juifs*, dit JOSEPH ALBO, ont deux monumens éternels de la captivité de *Babilone*, l'un dans les noms, dont ils se servent pour exprimer les mois. Ces termes sont *Chaldaïques*, au lieu que les anciens *Hébreux* ne distinguoient les mois, que par prémier, second, troisième &c. L'autre monument est dans les caractères d'usage pour leurs écritures; Car ils ont pris les caractères *Assyriens*, & ont laissé les caractères *Hébreux* aux *Samaritains*.

Je conclus de tout cela bien vraisemblablement, si je ne me trompe, que le caractère *Samaritain*, ou *Phénicien*, est le plus ancien de tous les caractères connus.

C'est

C'est à peu près l'ancien *Phénicien*, puisque les *Hébreux* parloient la langue *Phénicienne*, comme dit CERILLUS dans JOSEPH Liv. I. contre APION, & que les colonies *Puniques* se disoient *Chananéennes*, selon SAINT AUGUSTIN.

St. August. *in Exposit. ad Rom.*

Ces caractères furent portés en *Grèce*, où l'on prit soin de les déguiser, suivant la manière ordinaire des *Grecs*.

*Vanité des Grecs source de leurs fables, & de leur mauvaise foi.*

Les *Grecs* n'ont guères manqué, dit TACITE, d'habiller à leur mode les connoissances, qu'ils recevoient d'ailleurs, pour s'attribuer l'honneur d'avoir inventé ce que d'autres leur avoient apris.

Tanquam reppererint quæ acceperant. *Tac. L. XI.*

La vanité de cette Nation en ce point coute cher aux belles Lettres; car ils ont si bien obscurci l'origine des choses, que, graces à leurs mensonges, & à leurs déguisemens, on ne reconnoitroit plus la vérité primordiale de la Religion, & de l'histoire, si on ne recouroit à la source pure des divines écritures.

*Combien ils ont fait de tort aux belles Lettres.*

Un Prêtre *Egyptien*, de la Province du *Said*, disoit à SOLON là-dessus, que les *Grecs* avoient beau faire, qu'ils ne cacheroient jamais assez l'origine du monde, pour pouvoir passer pour anciens, en la débitant à leur mode: voulant dire, qu'ils avoient beau vouloir paroître Auteurs, qu'ils ne seroient jamais, que des copistes, & des écoliers; & les Ecrivains même de leur Nation ont reconnu ce fruit de leur vanité. HÉRODOTE, DIODORE de *Sicile*, & EUSÈBE, ont rempli leurs Livres de ces sortes de reproches.

Proclus *in Timeo.* Plat. *ibid.* Hérod. *in Euterp.* Diod. Eusèbe *Præp. Evang. Liv.* 10. *ch.* 5. 7. 8. 10.

CADMUS, lequel, selon plusieurs Auteurs, étoit un de ces *Phéniciens*, qui furent chassés de leur pays par JOSUÉ, lors qu'il conquit la terre de *Chanaan*, porta les sciences en *Grèce*. Les *Grecs*, par un principe de vanité, s'apliquèrent tout ce qu'ils savoient des belles actions des *Hébreux*, & se formèrent des Divinités, & des Héros, sur le modèle des grands Hommes, qui étoient célébrés dans les histoires du Peuple d'*Israël*.

Clem. Alex. *liv.* V. Joseph Lib. I. Appion.

*Quel étoit Cadmus.*

Sim. Mac. 3. 48.

L'Auteur des *Macabées* dit cela bien clairement. Les Gentils, dit il, prenoient, dans les Livres de la foi, des modè-

les de la Divinité, pour en former leurs idoles ; ainſi, je n'ai pas été ſurpris, lorsque j'ai lu dans CLEMENT ALEXANDRIN, que la plupart des Divinités *Grecques* ſont poſtérieures au ſiècle de MOÏSE.

Clem. Al. *liv.* Strom. I.

Les *Grecs*, dit PHILON de *Biblis*, ont apris des *Phéniciens* la véritable Théologie; mais ils l'ont ſi fort défigurée, par la vanité de leurs menſonges, qu'on ne ſauroit plus démêler la vérité, qu'ils avoient en veue.

Diogène Laërt. *init. prolog.* Euſébe *liv. I. præp. Evang.*

La vanité ſeule n'a pas eu toute la part en cette conduite des *Grecs*. La jalouſie, qu'ils ont eu de l'honneur des autres Nations, les a fait recourir à ces déguiſemens, lesquels ont établi la Religion des Divinités fabuleuſes. Savans dans les vérités, qu'ils avoient apriſes des *Egyptiens*, ils ont voulu retenir toutes les connoiſſances en eux-mêmes, ſans les comuniquer; & c'eſt d'où vient, dit l'Apôtre, qu'ils ne ſont pas excuſables, parce qu'aïant connu la verité, ils ne l'ont pas fait honorer, comme ils auroient pu, s'ils l'avoient publiée telle, qu'ils la connoiſſoient, & ils l'ont défigurée, & avilie par le masque ridicule, ſous lequel ils l'ont cachée.

Epiſt. ad Rom. L. 21. *Jour répandu ſur un paſſage de* St. Paul.

Les *Latins* n'ont auſſi puiſé leur ſavoir, que chez les *Grecs*, ſans aller plus loin. De ſorte que, bâtiſſant leurs fables ſur un corps, qui étoit déjà fabuleux, & déguiſé, ils ſont encore moins intelligibles que les *Grecs*, qui avoient bâti ſur le vrai. La vérité, bien loin de s'éclaircir a été rendue plus méconnoiſſable. Ainſi, pour pénétrer jusqu'à la ſource des verités, il faut recourir aux langues originales, & prendre ſouvent beaucoup de peine ſans fruit.

*Pourquoi les* Latins *ſont encore moins intelligibles, que les* Grècs, *dans la Théologie.*

Je m'imagine cependant, que les *Latins* ſeroient allés beaucoup plus loin, s'ils s'étoient attachés aux Lettres *Toſcanes*, qui étoient plus *Phéniciennes*, comme ils faiſoient originairement, au raport de TITE-LIVE ; mais ils coururent à la nouveauté *Grecque*, & à l'embelliſſement que les *Grecs* donnoient à leurs menſonges. Peut-être auſſi que peu-à-peu les établiſſe-

*Caractères* Toſcans Phéniciens.

mens,

mens, que les *Romains* firent en *Toſcane*, & la déſertion des anciens Habitans du pays, ont été les cauſes de la perte de la langue ancienne. Par ce moïen les ſciences, qui étoient en dépôt chez les originaires du pays, & que les *Romains* alloient apprendre, ſe perdirent auſſi dans la déroute des affaires de l'*Etrurie*: mais revenons aux *Grecs*.

Habeo auctores vulgo, tunc Romanos pueros Græcis, ita Etruſcis litteris erudiri. *Tit. Liv.*

Les *Grecs*, dit PLATON, qui ont paſſé quelque tems chez des Nations étrangères, ont pris d'elles beaucoup de termes. Ceux, qui voient ces termes dans les Auteurs *Grecs*, ſe donneroient une peine inutile, s'ils vouloient en ſavoir l'origine par les racines *Grecques*; & leur travail ne ſeroit d'aucune utilité. Il faut aller à la véritable origine, pour pouvoir découvrir la nature des choſes, que l'on exprime par ces mots.

Platon *in Cratil.* Euſeb. *præp. Evang. liv.* 11. *ch.* 6.

De quelques menſonges, dit EUSE'BE, que les *Grecs* aient obſcurci la vérité, ils n'en ont pas ſi bien effacé les veſtiges, qu'on ne puiſſe la connoitre, ſi on examine l'origine des termes, dont ils ſe ſont ſervis.

Euſèbe *præp. Evang.* Joſeph. Juſtin. Mart.

Voilà l'Homme le plus ſage de l'antiquité, & un des plus ſavans Prélats du quatrième ſiècle de l'Egliſe, qui montrent le chemin, qu'on doit prendre, pour démêler la vérité de la confuſion, où la vanité des *Grecs* l'a enſévélie.

C'eſt le parti, qu'on a pris, dans ce ſiècle, & que prennent tous les jours les Savans, pour déveloper ce qu'on a obſcurci. Ils ont déjà fait de grands progrès, en ſuivant la voie que PLATON, & EUSE'BE, leur ont ouverte; & on a trouvé par ce moïen, que la plupart des Divinités anciennes ne ſont preſque que nos Patriarches depuis le Déluge.

Bochart. Dickinſon. Huet. Maſham. *Le P.* Thomaſſi. *Le P.* Bonjour.

Cette découverte eſt très-avantageuſe à notre Religion, puiſque ceux que nous regardons comme les anciens Serviteurs du Dieu, que nous adorons, ſont les Dieux des anciens Savans.

J'aurois bien voulu ne m'être pas laiſſé entrainer ſi loin, par ce point de critique, quoi qu'il paroiſſe naturel dans cet endroit. Il m'a pourtant écarté de mon ſujet, qui eſt l'origine

des

des Caractères; mais je prie le Lecteur de me permetttre, que je ne quitte pas encore les *Grecs*, sans faire voir à l'œil la manière, dont ils déguisent les lettres *Phéniciennes*, par où l'on verra la conduite, qu'ils ont tenue pour pallier la vérité, & pour s'attribuer l'origine des choses.

Il faut pour cela, que je mette ici le parallèle, dont j'ai déjà parlé entre les Caractères *Phéniciens*, les Caractères *Samaritains*, & les Caractères *Grècs* anciens.

Je ne ferois pas un crime aux *Grecs* du déguisement des Caractères *Phéniciens*, parce qu'écrivant de la gauche à la droite, il leur a fallu tourner, & rebrousser les Caractères, qui dans l'original *Phénicien* alloient de la droite à la gauche. Je n'en ferois pas, dis-je, un crime aux *Grecs*, si tout le déguisement ne consistoit qu'en cela; mais ils ont rendu cette pratique si générale, qu'on ne peut s'empêcher de convenir, que cette Nation a toujours travaillé, sans se démentir, à s'acquérir une reputation de mauvaise foi; & l'expérience nous fait voir, qu'elle y a assez bien réüssi.

Euphormion *in Dydym.* Suidas. Vulgo vocari versus quia sic scribebant antiqui, sicut aratur terra, stilum a sinistris ad dextram, deinde a dextra ad sinistram convertendo, & hoc hodie metrici versus vocant. *Isidor.* Orig.

Ils sont allés, par dégré, à ces déguisemens. Les plus anciens *Grecs* suivirent l'ordre naturel, & ancien d'écrire, qui est de la droite à la gauche; ensuite ils écrivirent la prémière ligne de cette prémière manière, la seconde de la gauche à la droite, & ainsi alternativement; imitant en cela, disoient ils, l'ordre dont on se sert en labourant la terre; & c'est d'où vient qu'on appelle cette manière d'écrie βυςροφηδὸν c'est aussi cette manière d'écrire, qui a donné le mot latin *versus*, aux vers, selon l'expression *Latine*, comme le dit SAINT ISIDORE.[1]

Naucles *geneal.* 54. Pausan. Lib. 5. pag. 320.

Il y a un Auteur ancien, qui dit, qu'il y avoit un tems, où les *Juifs* ont écrit de cette façon. Les loix de SOLON étoient écrites de même, aussi bien que plusieurs inscriptions très-anciennes: & PAUSANIAS remarque, que le nom d'AGAMEMNON étoit gravé sur les statues, écrit de la droite à la gauche, ce

que

qui se faisoit aux mêmes fins, que ce que j'ai raporté plus haut de DICTIS CRETENSIS, à l'occasion du même Prince. Ensuite, on changea cet ordre, & peu-à-peu les caractères.

Mais c'est assez parlé des *Grecs*, qui n'entrent ici pour rien. Il faut que je reprenne en deux mots, pour établir l'état de la question.

Il semble, que le caractère *Samaritain*, ou *Phénicien*, est le plus ancien de tous les genres d'écrire, puisqu'il paroit être le prémier caractère établi dans le monde : Que c'est celui, qui étoit d'usage chez les prémiers *Hébreux* : Et que les plus anciens caractères *Grecs* ne sont anciens, que parce qu'ils leur ressemblent ; & puisque les *Grecs* mêmes, tout entêtés qu'ils sont, d'avoir chez eux l'origine des choses, appellent caractères *Cadméens*, ou *Phéniciens*, ceux dont ils veulent désigner l'antiquité.

Voici néanmoins dans ce monument *Egyptien* de très-anciens caractères, lesquels n'ont pourtant aucune ressemblance avec les caractères *Phéniciens*, *Samaritains*, ou *Hébreux*, moins encore avec ceux des langues plus récentes ; & c'est cependant une écriture *Egyptienne*, sur laquelle on peut faire une reflexion en passant, qui est, que les Auteurs, qui ont dit, que l'on n'écrivoit pas en *Egypte* de la gauche à la droite, s'ils n'ont pas voulu parler de la langue *Copte*, se sont trompés, puisque cette écriture est certainement *Egyptienne* ; & l'on voit bien cependant, qu'elle va de la gauche à la droite.

*Les caractères, qui ont donné occasion à cette Dissertation, n'ont rien de commun, ni aucune ressemblance avec les caractères* Phéniciens, Samaritains, *ou* Hébreux, *& encore moins avec aucune langue récente.*

Je ne trouve dans les anciens, & dans les nouveaux Auteurs, que quatre sortes d'écriture d'usage en *Egypte* ; La *Sacerdotale*, la *Hyeroglïphique*, l'*Epistolaire*, & le *Copte*. L'Ecriture *Sacerdotale*, dit CLEMENT ALEXANDRIN, est celle dont se servoient les Ecrivains sacrés, ou ceux qui écrivoient en matière de Religion. L'Ecriture *Hyeroglïphique* est une espèce de carectère sacré, dont on se sert pour laisser des monumens à la postérité.

Clem. Al. *Liv. V.*

*Quatre sortes d'Ecriture en* Egypte.

 Cette

Cette ſorte de caractères eſt de deux eſpèces; les uns, qui ſont compoſés des prémiers élémens ſont appellés *Curiologiques*; c'eſt-à-dire parlans effectivement; les autres ſont *Symboliques*, c'eſt-à-dire ſignificatifs, par des repréſentations.

Dans ces Symboles, les uns déſignent les choſes par des reſſemblances naturelles, les autres les déſignent par des allégories, & par des figures. On transforme les choſes, dit cet Auteur; mais c'eſt avec fondement: c'eſt, dit-il, de cette ſorte d'écriture, dont ſe ſervoient ceux qui adreſſoient aux Rois des Discours Théologiques, qu'ils compoſoient en leur honneur.

Les autres Caractères ſont énigmatiques; ainſi l'Eſcarbot étoit chez eux le *Hyerogliphe* du Soleil; le Serpent l'étoit des aſtres, à cauſe de leurs cours obliques; & ce qu'il y a de vrai, c'eſt que tous ceux qui ont traité des choſes Divines, ſoit *Grecs*, ſoit *Barbares*, pourſuit CLEMENT ALEXANDRIN, ont toujours caché la vérité ſous des expreſſions Enigmatiques, Symboliques, Allégoriques, Metaphoriques, & figurées; tels que ſont les Oracles chez les *Grecs*. C'eſt dans cette ſorte de caractères, que les animaux ont un language magique, ſuivant l'expreſſion de LUCAIN.

*Sculptaque ſervabant magicas animalia linguas.* Luc. 3.

Comme les prémiers Hommes voulurent ſe communiquer aux abſens, & à leurs Succeſſeurs, il fallut convenir de certaines figures, lesquelles exprimaſſent les choſes mêmes, & non pas les paroles.

Ammian. Marcel. *Liv. XVII. ch. 7.*

Anciennement, dit AMMIAN MARCELIN, on n'avoit pas, comme on a préſentement, un certain nombre de caractères fixé, & réglé, pour exprimer tout ce qu'on peut concevoir. Il eſt vrai, ajoute cet Auteur, que les *Egyptiens* avoient auſſi cet art parmi eux; mais ils ſe ſervoient communément de figures, dont chacune exprimoit une choſe.

*Signification de quantité de figures.*

Tout étoit plein de ces figures Hyérogliphiques. Les Obéliſques en étoient couverts, les murailles remplies, les Temples ornés. Ces ſortes de Caractères étoient connus; Et nous ſa-

vons,

vons, à-peu-près, la ſignification de tous, excepté que nous n'avons pas l'art d'en faire des diſcours ſuivis, quoique cela ne ſoit pas impoſſible.

HE'RODOTE, DIODORE de *Sicile*, & CLE'MENT ALEXANDRIN, raportent, qu'à *Dioſpolis*, à l'entrée d'un Temple dédié à APOLLON, on voïoit à plate peinture, ſur la muraille, un Enfant, un Vieillard, un Epervier, un Poiſſon, un Crocodille, & d'autres diſent un Hippopotame; Et cette même peinture étoit à *Saïs* au veſtibule du Temple de MINERVE, au raport de PLUTARQUE.

Herod. in Eut. Diod. Sic. Clem. Al. *liv. V.* Plut. de *Iſid. & Oſir.*

L'Enfant déſignoit la *Vie*, le Vieillard la *Mort*, l'Epervier étoit l'*Hyerogliphe* de *Dieu*, le Poiſſon de la *Haine*, & le Crocodille de l'*Impudence*. Ces figures ainſi rangées équivaloient, ſelon ces Auteurs, à une Inſcription, qui portoit, *Vous qui naiſſez, & qui mourez, jeunes, & vieux, ſachez, que Dieu a horreur de la haine, & de l'impudence;* voulant dire par-là,
„ qu'il faut approcher des Temples, avec le reſpect dû à la
„ préſence de Dieu, & l'amour du Prochain.

Comme il s'agiſſoit de faire comprendre la Religion à tout le monde, & que tout le monde n'avoit pas l'uſage des Caractères, on ſe ſervoit de ces ſortes de figures, qui parloient aux yeux des Savans, & des Ignorans. Peut-être que c'eſt de-là que la Poëſie a pris la manière de s'exprimer, par des allégories, & par des figures; & peut-être eſt-ce auſſi de-là que le Paganisme a pris naiſſance.

*Origine des allégories, & du Paganisme.*

L'écriture epiſtolaire étoit une ſorte de caractères connus de tout le monde, qui ſervoit pour le commerce, & pour l'uſage public; & c'eſt de cette ſorte de caractères, que parle AMMIAN MARCELIN.

C'eſt une queſtion de ſavoir de quelle forme étoit ce caractère. Ce qu'il y a d'aſſuré, c'eſt qu'il étoit commun, & connu de tout le monde, & qu'on l'écrivoit de la droite à la gauche. Je crois, que c'étoit le *Phénicien*, ou quelque caractère qui en ap-

Herod. *liv. II.*

prochoit. Ce qui me donne cette penſée, c'eſt, prémièrement qu'étant un langage de commerce, le beſoin mutuel, & le voiſinage des *Phéniciens*, & des *Egyptiens*, devoit rendre ce langage commun entre les deux Nations, ou du moins aſſez ſemblable.

Lingua Cananea inter Egyptiam, & Hebræam media eſt, & Hebræa magna ex parte conficitur. S. Hieronimus 19. In Africa barbaras gentes in una lingua plurimas novimus, *Epiſt. S. Aug.* 173. *id. L.* 16. *de civitate c.* 6.

D'ailleurs SAINT HIEROME, qui entendoit les deux langues, & qui a traduit beaucoup d'ouvrages des Pères du déſert, d'*Egyptien* en *Latin*, s'eſt toujours ſervi fort utilement de la racine *Hébraïque* pour les expliquer. Ce Père dit encore, que la langue *Chananéenne* eſt mitoïenne entre l'*Egyptien*, & l'*Hébreu*. Il falloit donc, que le *Phénicien*, qui étoit le *Chananéen*, fût aprochant de l'*Egyptien*.

En effet, cela n'eſt pas hors de la vraiſemblance. Les *Phéniciens* ont été autrefois les maitres de la mer. Ils ont fait diverſes Colonies, dans leſquelles ils ont introduit leur langage: Ainſi la langue *Phénicienne* s'introduiſit ſur toutes les côtes d'*Afrique*, & en *Eſpagne*.

A la vérité, la langue *Grecque*, & la langue *Latine*, ſe ſont établies ſucceſſivement dans ces pays, avec l'Empire des *Grecs*, & des *Romains*; mais cependant il reſta toujours des veſtiges de la langue *More*, qui étoit la langue *Phénicienne*, & ſurtout en *Eſpagne*.

*L'ancien langage Eſpagnol étoit* Phénicien. Polybe.

Auſſi trouve-t'on beaucoup de caractères *Puniques* ſur les médailles *Eſpagnoles*; & du tems du haut Empire, on ne pouvoit être entendu généralement dans toute l'*Eſpagne*, à moins que de parler *Phénicien*. Il ne faut donc pas être ſurpris, que ce langage fût auſſi entendu en *Egypte*, qui étoit aux portes de la *Phénicie*; d'ailleurs ce qui doit avoir le plus contribué à introduire ce langage, & ce caractère en *Egypte*, c'eſt la Dynaſtie des Rois *Bergers*.

*La langue* Phénicienne *introduite en* Egypte *par les Rois Bergers.*

C'étoient des Bergers *Phéniciens*, qui conquirent l'*Egypte*, où ils régnèrent avec une grande dureté pour les peuples, pendant quelques ſiècles; Il n'eſt pas ſurprenant après cela, ſi le lange *Phénicien* s'introduiſit en *Egypte*.

Comme ces Rois *Bergers* traitèrent l'*Egypte* en pays de conquê-

quête, qu'ils brûlèrent les Villes, abbattirent les Temples, massacrèrent un nombre infini de gens, & firent généralement tout ce qu'ils purent, pour détruire la Nation, il leur fallut nécessairement faire venir beaucoup de monde de *Phénicie*, pour s'assurer contre les naturels du pays, qui ne pouvoient être que très-mal intentionnés. Ainsi, il seroit surprenant, que la langue *Phénicienne* ne se fût pas introduite dans l'*Egypte*; L'*Egypte* se trouvant alors commandée, & toute occupée par les *Phéniciens*. Joseph. *lib.* I.

Et, en effet, il y avoit encore, du tems d'HÉRODOTE, aux environs du Temple de PROTHÉE à *Memphis*, un endroit, où demeuroient les Successeurs de ces *Phéniciens*, que l'on appelloit alors le Camp des *Phéniciens*. Hérod. 2.

On a vu, dans un Cabinet, un monument *Egyptien* gravé, sur lequel il y a des figurers Historiques, & par dessus de l'écriture *Punique*. Ce qui paroit une preuve assez solide du sentiment, que je viens de proposer sur l'écriture epistolaire des *Egyptiens*.

Au reste, je ne fais pas une difficulté de ce qu'on pourroit m'opposer, que JOSEPH, dans la *Génèse*, ne parle à ses Frères, que par interprête, pour ne se pas faire connoître à eux; parce que, quelque ressemblance qu'il y ait entre les langues, elles changent fort, pour peu qu'elles s'éloignent de leur source. *Gen.* 42:35. *Explication d'un passage de la* Génèse.

Le *Grec* litteral, par exemple, n'est pas entendu par les *Grecs* d'aujourd'hui, quoi que ce soit la langue Mère; Et, sans quitter la *Punique*, on sait que cette langue doit avoir une grande ressemblance avec l'*Hébreu* litteral. En effet, tous les Savans, qui ont voulu expliquer la scène *Punique*, qui est dans PLAUTE, ont eu recours à la racine *Hébraïque*; & ce n'a été qu'à force de reflexions, qu'ils en sont venus à bout. *La langue* Punique *s'explique par la* Phénicienne, *ou ancien* Hébreu.

Ainsi, le langage du public en *Egypte* pourroit fort bien être le *Punique*, sans être entendu par des Bergers *Phéniciens*, lesquels d'ailleurs ne pouvoient faire dans une conversation les reflexions que font les Savans, quand il s'agit de prendre la racine des mots.

Le caractère *Copte* eſt une troiſième eſpèce d'écriture d'uſage en *Egypte*. L'Alphabet de cette Langue eſt le plus nouveau de tous. Il eſt *Grec* pur, avec de très-petites différences, pour la forme des Caractères.

Je croirois aiſément, que ce langage n'a guères été d'uſage en *Egypte*, que vers le tems d'ALEXANDRE; Et que les *Grecs*, conquérant le pays, y établirent auſſi leur façon de vivre; mais je trouve les *Grecs* plus anciennement établis en *Egypte*.

PSAMMETICUS, qui régnoit en *Egypte*, environ l'an 80. de *Rome*, appella les *Grecs* dans ſon Roïaume, pour y faire aprendre leur langue à ſes Sujets; & depuis il compoſa ſes Troupes de *Ioniens*, & de *Cariens*, & leur aſſigna, pour habiter, un endroit vers *Damiette*.

AMASIS les transfera à *Memphis*, & leur confia la garde de ſa perſonne. Je ne ſai, ſi cet établiſſement pouvoit avoir introduit la langue *Copte* èn *Egypte*. Le Père BONJOUR travaille là-deſſus; & il aidera à prendre une détermination ſur l'ancienneté de la langue, & du caractère *Copte*. Le monument, ſur lequel j'ai travaillé, n'eſt point en caractères *Coptes*. Il n'eſt pas non plus en caractères *Puniques*, ni même en caractères Hyerogliphiques, comme eſt la table du Cardinal BEMBO, & celle de Mr. BEGON; Car ce ne ſont que des figures Symboliques; & ce ſont ici de véritables Lettres.

Il faut donc, que ce ſoit l'écriture Sacerdotale, ou cette écriture Hyerogliphique de la prémière eſpèce, que CLEMENT ALEXANDRIN appelle *Curiologique*, c'eſt-à-dire exprimant les mots par des caractères litteraux.

Ces deux ſortes de caractères n'étoient d'uſage que chez les Prêtres, & lors qu'il s'agiſſoit de s'exprimer en matière de Religion; mais cependant ils étoient différents; Car CLEMENT ALEXANDRIN, après avoir dit, que le caractère Sacerdotal étoit celui de l'uſage des Prêtres, remarque enſuite, que tous les Prêtres indifféremment n'étoient point admis aux miſtères de la Religion

les plus cachés, mais ſeulement les Princes, & ceux des Prêtres, qui en étoient jugés dignes, par leur ſavoir, par leur naiſſance, & par leur mérite perſonnel.

De tous les anciens, je ne ſache qu'APULÉE, qui ait déſigné la figure de ces ſortes de caractères; encore eſt-ce d'une manière, qui ne rend pas plus ſavant. Apul. *Metam. l.* II.

Les anciens *Egyptiens*, dit un certain Auteur, avoient des livres remplis de figures inconnues. Ce n'étoit dans des endroits, que des figures d'animaux: Dans d'autres endroits c'étoit tous Caractères différents; les uns ronds, les autres crochus, entaſſés les uns ſur les autres, avec de petites lignes; enſorte qu'il n'y avoit perſonne qui pût y rien entendre, ſi ce n'eſt ceux qui étoient initiés dans les miſtères ſacrés de la Religion.

Ceux-ci étoient rares; car les Prêtres, qui avoient la clef du Sanctuaire, ne l'ouvroient que rarement, & à peu de gens; & c'eſt d'où vient que PYTHAGORE les appelle incommunicatifs.

Voilà apparemment les caractères, qu'on voit ſur ce monument. Les livres, écrits en ces ſortes de caractères, étoient rares, & cachés. JOSEPH dit n'en avoir jamais vu, & ne parle de cette langue, que ſur le raport de MANETHON. Joſeph. *liv. I. ant.*

Je ne ſai, ſi les *Egyptiens* avoient reçu leurs caractères Sacrés d'*Ethiopie*. DIODORE le dit poſitivement. Les *Egyptiens*, dit il, ont tiré beaucoup de leurs coutumes des *Ethiopiens*; celle, par exemple, d'honorer leurs Rois à l'égal des Dieux, & de dreſſer des Statues aux grands Hommes. Ils ont même reçu d'eux les caractères, dont ils ſe ſervent dans leurs écritures. Diod. *liv.* 3.

Au reſte, ajoute-t'il, les *Egyptiens* en ont de différents; les uns ſont communs, & de l'uſage public, & c'eſt-là ce qu'on appelle chez eux l'écriture vulgaire. Ils ont une autre écriture, qu'ils appellent Sacrée, la quelle n'eſt entendue que des Prêtres qui en perpétuent l'intelligence dans leurs familles, ſans la communiquer à d'autres; & cette ſorte d'écriture, toute inconnue qu'elle eſt en *Egypte*, eſt pourtant l'écriture du public en *Ethiopie*.

Sur

Sur cette autorité de DIODORE, il faudroit, ſans difficulté, recourir en *Ethiopie*, pour ſavoir, s'il n'y auroit aucun veſtige d'un ancien caractère, différent tout-à-fait de l'*Ethiopien* d'aujourd'hui, lequel pourroit bien être le caractère d'une langue morte. Il faudroit, que quelcun eût ſoin de demander cet éclairciſſement, & d'en rendre compte au public; mais il n'en faudroit cependant pas attendre un grand ſecours, ſur tout ſi HÉRODOTE a travaillé ſur de meilleurs mémoires, que DIODORE. Le prémier dit, que, du tems de PSAMMETICUS, il y eut deux cens huit mille *Egyptiens*, dont on ſe ſervoit pour la garde de la haute *Egypte*, lesquels, n'étant point payés à leur ſatisfaction, prirent parti avec le Roi d'*Ethiopie*. Ce Prince les reçut à bras ouverts, les établit chez lui, & ſe ſervit d'eux, pour introduire la politeſſe dans ſon Roïaume.

Les *Ethiopiens* étoient auparavant, dit HÉRODOTE, un peuple *Barbare;* & ce furent ces gens-là, qui composèrent depuis la nation des *Automales*, & qui établirent les ſciences dans ce Roïaume.

Nous voïons cependant, que la politeſſe, le ſavoir, & les grandes actions, ne vont guères que de compagnie. Quand les lettres fleuriſſent, tout fleurit dans un Etat. Comme les eſprits tendent à la perfection, chacun y tend dans ſa ſphère: l'Homme de lettres dans le cabinet; l'homme de guerre à l'armée; l'artiſan dans ſon métier: Tout veut s'acquérir de la reputation, les uns à l'envi des autres. Cette émulation introduit une ardeur dans les eſprits, pour faire des progrès en tout ce qu'on entreprend, & pour aller plus loin que les autres, comme LOUIS XIV. l'a vu dans ſon heureux Règne.

Ainſi, je ne ſaurois m'imaginer, que les *Egyptiens* aient emprunté l'art des lettres des *Ethiopiens*, s'il eſt vrai que les *Ethiopiens* aient reçu la politeſſe des *Egyptiens*.

Mais, de quelque part que ſoient venus les caractères ſacrés, on n'entend pas plus à ceux-ci; & l'on a beſoin du ſecours de tous les Savans dans les langues, pour en tirer quelque parti.

RE-

# REFLEXIONS
SUR LES
# MOÏENS
DE
# CONQUÉRIR
# L'EGYPTE,
ET LE
# ROÏAUME
DE
# CHYPRE.

# REFLEXIONS SUR LES MOÏENS DE CONQUÉRIR L'EGYPTE, ET LE ROÏAUME DE CHYPRE.

Si j'expose au public les Reflexions, que jai faites sur les moïens, qu'on pourroit emploïer aujourd'hui, pour s'emparer des Roïaumes d'*Egypte*, & de *Chypre*, ce n'est, ni pour prévenir des idées, qu'il auroit déjà pu s'en former par la lecture de tout mon Ouvrage, ni pour m'ingérer dans des projets, qui pourroient beaucoup mieux convenir aux grands politiques, & aux Ministres des Souverains, qu'à une personne, comme moi, qui reconnoit n'avoir, ni les lumières, ni les talens réquis pour une pareille entreprise.

J'ose assurer, que les seuls motifs, qui m'ont porté à ce dessein, sont le zèle pour la vraie Religion, & le désir sincère, & ardent, qui j'ai de voir les *Infidèles* privés d'un pays, qu'ils ont usurpé, & les Princes *Chrétiens* en possession d'un bien, qui leur appartient par tant de titres légitimes.

D'ailleurs la connoissance, que j'ai acquise, pendant un long séjour dans les pays infidèles, de l'état misérable, & de l'esclavage, où une infinité de *Chrétiens* sont réduits, sous la domination des *Barbares*, fait toujours sur mon esprit une si vive impression de pitié, que je ne saurois me dispenser de faire naître, s'il est possible, dans le cœur des Princes zélés, pour la liberté du Christianisme, des sentimens de bonté, & de compassion, qui ne pourroient leur attirer que les bénédictions du Ciel, & l'aplaudissement de tous les *Fidèles*.

Enfin, j'ai cru que l'intérêt des Princes mêmes, qui se rendroient maitres de ces deux Roïaumes, si riches par eux mêmes, & si propres à augmenter l'opulence du commerce, seroit un assez puissant motif, pour les faire entrer dans des vues, également justes, & honorables.

J'ose pourtant mettre en considération aux Puissances *Chrétiennes*, que, si l'Empire *Ottoman* parvenoit un jour à être gouverné par un Prince belliqueux, & capable de gouverner ses vastes Etats, avec la prudence, & le ménagement des forces, qu'il sut profiter de la valeur naturelle de ses Troupes, & en composer des armées bien disciplinées, en suivant les règles de l'art militaire, qui se pratiquent en *Europe*; Que ce Sultan comprit, en même tems, avec combien de facilité les pays de sa domination, abondans en Hommes, & en matériaux de toute espèce, peuvent lui fournir des Flottes supérieures à celles des *Chrétiens*, il pourroit attaquer hardiment, & peut être assujettir, non seulement ses voisins, mais encore étendre ses conquêtes, jusqu'au-delà des *Alpes*.

Car

Car il ne ſeroit pas impoſſible, que le Sérail de *Conſtantinople* produiſit un Prince d'une ambition, & d'un génie auſſi ſublime, que fit la *Moſcovie* en la perſonne de PIERRE LE GRAND, dont la valeur, & la ſupérioté de l'eſprit, ſut, en peu d'années, réformer le gouvernement de ſon Empire, relever la molleſſe de ſes Peuples, & réparer celle de ſes Prédéceſſeurs, jusqu'alors ſi peu conſidérés des autres Souverains. Tout le monde ſait avec quelle rapidité ce fameux Prince détruiſit, & abattit l'orgueil des Miniſtres, & des autres Grands de ſa Cour, qui lui étoient ſuſpects, anéantit l'inſolente milice de *Strelits*, & forma de ſi ſurprenantes armées de terre, & de mer, enſorte qu'il ſe rendit l'admiration de l'Univers, & rédoutable par tout; Ce qui ne permet pas de douter, que, ſi la mort ne l'avoit interrompu dans ſes vaſtes projets, il auroit immanquablement fait reſſentir les effets de ſa puiſſance aux plus grands Princes d'*Europe*, & d'*Aſie*, que ſa paſſion, ou ſes interéts l'auroient engagé à attaquer. Ce Grand-Homme, dira-t'on, a été un Phénomène dans la nature; mais il n'eſt pas ſans exemple; & le ſien eſt ſi récent, que je conclus, qu'un pareil bonheur peut auſſi arriver à la Maiſon *Ottomane*, à laquelle quelque ſavant Homme, que le déſeſpoir pourroit conduire dans l'apoſtaſie ſeroit également capable de faire ouvrir les yeux, & l'engager à des entrepriſes extraordinaires. Si ces conſidérations ſont capables de frapper les Princes *Chrétiens*, dont les Etats ſont expoſés à de ſi grands dangers, ils devroient les prévenir, en s'uniſſant de bonne foi, pour l'extirpation de leur ennemi commun; Mais je prend encore la liberté de les faire tous ſouvenir, qu'une pareille entrepriſe doit être abſolument conduite par un ſeul Chef. On eſt aſſez convaincu, par une infinité d'exemples, que la pluralité des Chefs a toujours fait échouër les deſſeins les mieux conſultés, ſoit du tems des Croiſades, ſoit dans la plupart des Ligues, quelques intéreſſantes quelles fuſſent.

HENRI IV. Roi de *France*, & de *Navarre*, dont le génie, & la prudence ont toujours éclatté dans toute sa conduite, avoit cru ce projet digne de son attention ; & il avoit sérieusement pensé à l'exécuter. Ce grand Prince n'ignoroit pas ce que TACITE nous a laissé par écrit au sujet de l'*Egypte*. Voici les termes, dans lesquels cet Auteur judicieux s'explique : AUGUSTE, *entre les autres Mistères, avoit ordonné d'interdire l'entrée de l'*Egypte *aux Sénateurs, & aux principaux Chevaliers. Ils ne pouvoient y aller, sans un commandement exprès de l'Empereur. Il craignoit, que s'étant rendus maîtres de cette Province, ils ne jettassent la famine dans* Rome ; *Car l'*Egypte *est, comme la clef de la terre, & de la mer. Elle peut être défendue, avec peu de forces, contre tant de puissantes armées. Cependant* GERMANICUS, *qui ne savoit point encore, que son voïage fût désagréable à* TIBE'RE, *s'étoit embarqué sur le* Nil, *à l'embouchure de* Canope, *Ville bâtie par les* Spartes, *lors que retournant en* Grèce, *sous la conduite de* ME'NE'LAÜS, *ils furent jettés par la tempête sur les côtes de* Libie, *& y perdirent un Pilote, nommé* CANOPUS. *Près de-là est l'embouchure du* Nil, *consacrée à* HERCULES *l'*Egyptien, *le prémier de tous les Héros, qui ont porté ce nom fameux, comme le disent ceux du pays, & qui n'a été donné aux autres, que pour avoir eu quelque ombre de ses vertus.*

*De-là*, continue TACITE, *il visita les ruines de l'ancienne* Thèbes, *où se voient encore, en caractères* Egyptiens, *gravés sur des obélisques, les marques de sa prémière opulence. Un ancien Prêtre, aïant eu ordre de les interpréter, raporta, qu'il y avoit dans cette Ville sept cens mille combattans, & qu'avec cette nombreuse armée, le Roi* RAMASES *domta la* Lybie, *& l'*Ethiopie, *assujettit les* Perses, *les* Mèdes, *les* Bactriens, *& les* Scytes, *toute la* Syrie, *l'*Arménie, *& la* Capadoce, *avec ce grand espace, qui s'etend depuis la mer de* Lycie, *jusqu'au* Pont-Euxin. *On lisoit encore les tributs, que payoient ces peuples, le poids de l'or, & de l'argent, le nombre de chevaux, l'yvoire, & le parfum*

*fum pour les Temples, l'impot du froment, & des autres biens des Hommes: Tributs comparables à tous ceux que la puiſſance* Romaine, *& la violence des* Parthes, *impoſent aux Nations ſubjuguées.*

*Le Prince conſidéroit encore, avec étonnement, d'autres merveilles. La Statue de* MEMNON, *qui rend un ſon harmonieux, lorsqu'elle eſt frappée des rayons du Soleil. Les Pyramides, élevées comme des montagnes, parmi des plaines de ſable inacceſſibles; Monumens de la grandeur, & de la magnificence des Rois* d'Egypte: *Des lacs creuſés de main d'homme, pour ſervir de receptacle aux eaux du* Nil: *Des abymes, que fait ce fleuve réſérré entre deux montagnes; de-là il vint à* Elephantîne, *& à* Syenne, *autrefois les bornes de notre Empire, qui s'etend maintenant jusqu'à l'autre mer.*

On voit, par ce paſſage de TACITE, l'idée que les Empereurs *Romains* s'étoient faite du pays, dont nous parlons. Ils le regardoient comme le grénier, qui renfermoit les proviſions néceſſaires pour la nouriture de tous leurs Sujets, & le tréſor, dont ils pouvoient tirer, dans le beſoin, toutes leurs richeſſes. Auſſi en appréhendoient-ils infiniment la perte, & défendoient aux plus puiſſans Membres de l'Etat de prendre connoiſſance d'une Province, qu'ils vouloient ménager, & conſerver, plus que toute autre, pour laquelle ils n'ont jamais fait une ſemblable loi.

Les Souverains, qui ont poſſédé l'*Egypte* après les *Romains*, n'ont pas moins fait d'efforts qu'eux, pour s'en aſſurer la poſſeſſion. On ſait les forces, que les Califes, & les Soudans, emploïèrent dans la ſuite contre leurs ennemis, pour les empêcher d'envahir des contrées ſi fertiles, & ſi riches. Perſonne n'ignore l'eſtime, que les *Turcs* font aujourd'hui du Roïaume d'*Egypte*, où les plus nobles familles ſe font un plaiſir extrême d'avoir des biens, & des terres, pour y paſſer agréablement leur vie.

Les

Les ménagemens que le *Grand-Seigneur* a pour ce pays, font bien voir la crainte, qu'il a de le perdre, & fon empreffement à le conferver. En un mot, tout ce que nous en avons dit dans nos Hiftoires de *Chypre*, de *Jérufalem*, & d'*Egypte*, nous a paru fuffifant, pour infpirer à quelque Souverain *Chrétien* le défir formel d'entreprendre la conquête d'un Roïaume, qui lui raporteroit tous les ans plus de douze millions d'écus, fans parler des profits immenfes, qu'il retireroit du commerce des *Indes-Orientales*, par la *Mer-rouge*. Commerce, qui tel qu'il eft à-prefent, par une route beaucoup plus longue, & plus embarraffante, excite pourtant l'émulation de toutes les Puiffances *Européennes*, & contribue à les enrichir.

La conquête de l'*Egypte* n'eft pas, à beaucoup près, fi mal-aifée, qu'on fe l'imagine. Tous ceux, qui, comme moi, ont parcouru ce pays avec reflexion, en ont examiné le fort, & le foible, & en connoiffent la forme du gouvernement, doivent convenir de la facilité de l'entreprife. J'en vais expofer les raifons au Public, & les foumettre à fon difcernement. Elles font tirées, les unes de l'état du pays, les autres de la difpofition des Habitans. J'ofe avancer en toute verité, que dans toute l'*Egypte*, la *Syrie*, & la *Paleftine*, il ne fe trouve plus de Place, ni de Château, en état de tenir contre un bon corps de Troupes, ni de fouffrir du canon. *Alexandrie*, *Roffet*, & *Damiette*, qui font les principales Villes maritimes de l'*Egypte*; *Alep*, & *Damas*, qui font celles de la *Syrie*; *Jérufalem*; *Sainte Jean d'Acre*, *Tripoli*, *Baruth*, & *Sidon*, dans la *Paleftine*, toutes Villes très-marchandes, n'ont que quelques remparts antiques entièrement ruinés. Il ne fe trouve dans aucune de ces Villes, ni garnifon, ni artillerie.

*Alexandre*, *Roffet*, & *Damiette*, font des Villes entièrement ouvertes, fans aucunes Troupes, ni autre défenfe. Les Habitans en font tous marchands, artifans, ou laboureurs, également incapables de réfifter à la moindre force. D'ailleurs, le

pays

pays ne pouvant être ſecouru par mer, parce que les *Turcs* ne le peuvent préſentement, n'aïant pas aſſez de forces maritimes, dès qu'on auroit trente Vaiſſeaux de guerre à leur oppoſer, ce Roïaume ſeroit emporté, en ſon entier, en moins de ſix ſemaines. Car, en ſe rendant maître du *Caire* Capitale, près de laquelle le *Nil* ſe ſépare en deux branches, on le deviént de toute l'*Egypte*; ce qui devroit s'exécuter, en y conduiſant trente, ou quarante galiotes plates, avec lesquelles on détruiroit, en quinze jours, toutes les Barques, qui ſeroient ſur ce fleuve, dont on empêcheroit la communication d'un bord à l'autre.

La Ville d'*Alexandrie* eſt l'unique du Roïaume, où ſe trouve deux bons ports, & la ſeule qui ait un Château, pour en défendre l'entrée. Cette fortereſſe eſt garnie d'une quarantaine de Canons; mais ils ſont ſi mal montés & ſi mal ſervis dans l'occaſion, qu'il n'y auroit pas beaucoup à craindre. Les murailles d'ailleurs n'en ſont pas bien fortes; & quelques bombes, jettées à propos, en feroient bientôt fuir les défenſeurs, qui ſeroient immancablement épouvantés du fracas de ces machines foudroïantes, dont ils n'ont jamais entendu parler.

Tout le plat-pays, depuis les bords de la mer jusqu'au *Caire*, eſt rempli d'un nombre prodigieux de Bourgs & Villages, tous ouverts, & dont les habitans ne connoiſſent pas ſeulement les armes à feu.

La célèbre Ville du *Caire* n'eſt pas en meilleur état. Le grand peuple, qu'elle renferme, eſt compoſé de gens fort riches, de marchands très-opulens, d'artiſans, & d'un nombre presqu'infini de miſérables. Il y a des Milices, qui font la principale force de l'*Egypte;* mais elles ſont moins capables de faire la guerre, que d'empêcher les Pachas de ſortir des bornes, qui leur ſont preſcrites, & de ſe faire craindre à la populace. Elles ne ſe montent pas à quatre mille Hommes, dont la plupart n'ont jamais été à aucune action. Cette Ville contient

cependant plus de richesses, qu'aucune autre de l'Empire *Ottoman.* Ceci n'est pas surprenant quand on considère la quantité d'or, & d'argent, que l'*Europe*, l'*Asie*, & l'*Afrique*, y aportent de toutes parts, & les denrées prodigieuses, que ce Roïaume produit, & dont il semble que les autres Nations ne peuvent se passer : si l'on remarque d'ailleurs, que les Pachas & autres grands Officiers de l'Empire, qui y accumulent des trésors de toute main, & qui, dans la crainte d'être recherchés du *Grand-Seigneur*, qui souvent leur fait un crime capital de leurs richesses, se réfugient au *Caire*, où ils en jouïssent tranquilement sous la protection de la milice, dans laquelle ils se font agréger, pour se mettre à l'abri de toute poursuite, on n'en sera pas étonné.

Il faut joindre au mauvais état des Places, dont nous venons de parler, l'affoiblissement des Troupes du *Grand-Seigneur*. Les braves *Mammelucs*, autrefois si rédoutables aux *Chrétiens* croisés, ne sont plus. Ils furent entièrement défaits, comme nous l'avons remarqué dans l'Histoire : il y a près de deux cens ans, que le Sultan Selim les extermina, en s'emparant de l'*Egypte*. Depuis ce tems là, tous les peuples d'*Egypte* se sont si fort avilis, qu'ils ne sont plus en état de manier les armes. Il ne s'y trouve plus qu'environ huit mille Hommes dans tout le Roïaume, qui sont dispersés çà & là confusément; quoi que le *Grand-Seigneur* fournisse la paye pour vingt mille Soldats dans l'*Egypte*. Voila toutes les forces de ce grand, & riche pays.

Outre les raisons précédentes, qui démontrent la facilité de la conquête de l'*Egypte*, il y en a encore d'autres, qui se tirent de la disposition des Habitans du pays. On a vu, que les *Chrétiens*, qui y sont, soit *Européens*, soit *Coptes*, qui sont les naturels du pays; ou les *Grecs*, ou les *Arméniens*, ou enfin les *Maronites*, ne souhaiteroient, sous différentes vues, que l'affranchissement du joug de la *Porte*. On a aussi remar-

qué

que l'antipatie étrange, qui régne entre les *Arabes*, & les *Turcs*, qui les maltraitent, & ne les peuvent souffrir. Enfin, il est constant, que les *Turcs* d'aujourd'hui ne craignent rien tant, que l'aproche des Armées *Chrétiennes* dans leur pays. J'ai été moi même témoin de l'alarme & de la consternation, où ils furent, lorsque l'Armée Impériale, conduite par le feu Prince *Eugène*, les ménaça d'avancer sur leurs frontières du côté de la *Hongrie*, d'où ils furent chassés. *Constantinople* même trembla, & fut déserté par grand nombre des meilleures familles, & de peuples, qui s'enfuirent dans les Provinces éloignées, comme s'ils eussent deja vu l'ennemi leur porter l'épée dans les reins.

Enfin, si les Princes *Chrétiens* trouvent dans l'affoiblissement des *Infidèles*, & leur pays, une si grande facilité de s'en emparer, ils ont encore en eux mêmes des ressources & des avantages infinis, qui lèvent tous les obstacles, que les Anciens ont rencontré dans leurs entreprises sur l'*Egypte*.

Les anciens *Chrétiens*, qui ont entrepris sur ce pays, n'étoient pas assez au fait de l'art militaire, de la Navigation, & des mouvemens du *Nil*. Ce peu de connoissance leur faisoit trouver par tout des échecs funestes. D'ailleurs, le desordre, qui régnoit dans la discipline des Armées *Chrétiennes*; la mesintelligence des Chefs, qui les conduisoient; leur défaut de prévoïance pour les munitions, étoient des écueils pernicieux, contre lesquels venoient se briser tous les efforts des plus vaillans Soldats.

Aujourd'hui la face des choses est toute autre. On sait parmi les *Fidèles* la manière de faire la guerre, & de l'abréger, à moins de fraix. La Navigation est au point de sa perfection; Les vents, & les saisons sont connues. On sait, à un, ou deux jours près, le tems où la moisson est faite en *Egypte*, ou en *Chypre*, & combien on doit mettre de jours pour arriver

aux bords de ces contrées. Si l'on partoit, par exemple, des côtes de *Provence* vers la *St. Jean*, avec une flotte de trente ou quarante Vaiſſeaux de ligne bien armés, & autant de Galéres, on aborderoit au juſte tems ſur les rivages de *Chypre*, & d'*Egypte*. Le tems des mouvemens du *Nil*, de ſon accroiſſement, & de ſon décroiſſement, n'eſt plus ignoré. Joignez a cela l'ordre admirable, la diſcipline, la ſage prévoïance, & la prudence conſumée que l'on voit aujourd'hui dans les guerres, & autres entrepriſes de quelques Puiſſances *Chrétiennes*, & il ne ſera pas mal-aiſé de juſtifier mes propoſitions ſur la matière, dont je parle.

Il s'agit préſentement de voir, de quelle manière il faudroit s'y prendre pour l'exécution de ce deſſein. Je n'ai que faire de parler ici du ſécret, qu'il ſaudroit abſolument garder avant, & pendant les préparatifs. On ſait qu'il eſt l'ame des choſes, qu'il les fait réüſſir; & l'on n'ignore pas, comment les plus ſages Puiſſances conduiſent aujourd'hui leurs projets à l'heureux ſuccès, qu'elles ſouhaitent.

Les Princes, qui entreprendroient cette grande affaire, ſauroient auſſi les Alliances, qu'il leur conviendroit de faire avec les autres Puiſſances, pour n'avoir aucun obſtacle, qui en arrêtât les progrès, & ce qu'il ſeroit à propos de leur accorder par des Traités ſincères, & ſolides, ſans pourtant découvrir à aucune les vues particulières, qu'ils auroient, & prétextant au contraire quelque autre entrepriſe toute différente.

Ces meſures bien concertées étant priſes, il me paroit, que les opérations ne pourroient mieux commencer, qu'en tombant, tout à la fois, ſur l'Ille de *Chypre*, à la rade des *Salines*, où la flotte ſeroit en toute ſureté, & d'où l'on ſeroit à portée d'aller attaquer la Ville de *Nicoſie*, qui en eſt la Capitale; & ſur *Alexandrie* en *Egypte*, où les Vaiſſeaux trouveroient toute la commodité, & la ſureté néceſſaire dans les

deux

deux ports, & d'où l'on pourroit aisément pénétrer dans le reste du Roïaume d'*Egypte*, avant que les *Turcs* fussent en état de s'y opposer.

Voici les raisons, qui appuient mon sentiment. L'Ile de *Chypre* seroit à l'Armée *Chrétienne*, non seulement un azile & retraite au besoin; mais elle fourniroit encore toutes les munitions, & provisions nécessaires, si celles, qu'on auroit faites, n'étoient pas suffisantes. Les *Turcs*, d'ailleurs, surpris de se voir attaqués par deux endroits à la fois, n'aïant plus de flotte, comme il est constant, en état de resister au nombre de Vaisseaux, qu'on leur oposeroit, & étant sans place de défense, seroient forcés de plier, & de se retirer fort avant dans les terres.

On me demandera, peut-être, si le Roïaume de *Chypre* est donc si dégarni présentement, que les *Turcs* n'en puissent défendre le terrain. Je répond, que le *Grand-Seigneur* n'y entretient, que quatre mille *Janissaires*, qui sont des Troupes d'Infanterie, & mille *Spahis*, ou Cavaliers, qui tous ensemble ne valent pas mille Hommes de bonnes Troupes, puisqu'ils sont tous marchands, ou artisans, ou laboureurs, qui font valoir, & cultivent les campagnes, & qui ne méritent pas de porter le nom de Soldats. D'ailleurs, ces Troupes ont entre elles une si grande antipatie, qu'elles ne sauroient s'accorder, & sont toujours aux prises, sans se réünir, si ce n'est pour se revolter contre leurs Pachas.

Il est vrai, qu'il y a encore en *Chypre* trois Villes assez fortifiées. *Nicosie*, capitale, au centre de l'Ile, qui a onze Bastions roïaux, revêtu de pierre de taille. *Famagouste*, Ville maritime, avec un bon port; & enfin *Cérines*, où il y a aussi un petit port; Mais ces trois Villes, qui pourroient être en état de défense, si elles etoient munies du nécessaire, n'ont de garnison, qu'autant qu'il est besoin pour en ouvrir & fermer les portes. Point de munitions, ni d'autre

artillerie, que des canons sans affuts, qui sont montés sur des pierres. Dès qu'on a tiré un coup, ils se renversent avec les pierres, qui les soutiennent, comme je l'ai souvent vu de mes propres yeux. Qu'on juge présentement quelle résistance on trouveroit dans ce pays, si fertile, & si riche, qui rendoit aux *Vénitiens*, qui en ont été les derniers possesseurs *Chrétiens*, un million d'or tous les ans, franc de toute dépense.

Pour s'assurer de la vérité de tout ce que je dis ici, on pourroit, avant toute entreprise, envoïer dans ce pays des gens éclairés & habiles, qui n'auroient entre eux aucune correspondance, & dont l'un ne sauroit pas, que l'autre fût envoïé. A' leur retour, & suivant leurs relations, on équiperoit un nombre suffisant de Bâtimens de guerre, & des Galiottes; de sorte qu'on pût en destiner quelques-uns à roder autour de l'Ile pour la sentinelle, & les autres pour le débarquement des Troupes nécessaires.

Cette descente ne seroit pas plutôt faite, qu'on verroit les *Grecs*, & les autres *Chrétiens*, qui font la moitié des Habitans du pays, se ranger du côté du conquérant, pour chasser, ou défaire les *Infidèles*. Ce qui arriveroit aussi infailliblement en *Egypte*, comme je l'ai déja assez insinué.

Ce qui seroit sur tout, & indispensablement nécessaire, seroit l'unité d'un Chef, pour la réüssite de l'entreprise. Les *Turcs*, un peu habiles, & qui se souviennent des faits raportés dans les Histoires des *Croisades*, conviennent, avec les *Chrétiens* sensés, que l'Empire *Ottoman* ne doit ses victoires, & son agrandissement de ce tems-là, qu'à la desunion des Commandans des *Croisés*; & ils ne s'assurent dans la possession où ils sont, que sur la discorde, qu'ils prévoient devoir régner encore à l'avenir parmi les Princes *Chrétiens*. J'ai rougi plusieurs fois, lors qu'ils se sont mis sur ce chapitre, & qu'ils ont rélévé l'animosité de nos Princes qu'ils nomment *Infidèles*, à se faire la guerre les uns aux au-

autres, & à se détruire mutuellement, quoi qu'ils fussent la plupart assez unis par les liens de la même Religion. Il est vrai, que j'ai retorqué leurs raisons, & leur ai fait sentir, que le même abus s'étoit glissé parmi eux, à l'égard des autres Nations de leur même croïance, avec lesquelles ils étoient assez souvent en guerre; mais, outre qu'ils m'ont répondu, qu'ils reconnoissoient, que c'étoit un grand mal, auquel les vrais *Musulmans* ne consentoient jamais, ils m'ont encore avancé, par toutes les preuves, que ce mal n'avoit jamais été, ni si fréquent, ni si durable, chez eux que chez les *Chrétiens*; & que les bons *Mahometans* regardoient l'amitié, & l'union entre-eux comme une pierre précieuse, qu'il falloit laisser constamment dans son entier, à quelque prix que ce fût. Il auroit été dangereux, & tout à-fait inutile à moi, d'avoir insisté sur cette matière dans un pays, où la prudence doit retenir des discours, qui pourroient avoir des fâcheuses suites. Je me suis contenté de tirer de leurs entretiens tout le fruit convenable à mon but; & j'en ai conclu, que, si la mesintelligence des Princes *Chrétiens* venoit à cesser entre eux, les *Infidèles* auroient un juste sujet de craindre pour leur pays. Mais comment, me dira t'on, réünir des Souverains, dont les intérêts sont si divers, & si oposés?

Il me semble, que la chose, quelque difficile qu'elle soit en apparence, ne rencontreroit pourtant pas l'impossibilité qu'on s'imagine. Il n'est pas de ma Sphère de faire voir combien de fois, ni comment les Princes ont abandonné certains intérêts, pour en ménager de plus importans; C'est ce que l'expérience nous aprend assez, & la seule chose, dont il s'agit dans cette occasion. Si un Souverain étoit obligé de céder quelque chose de conséquence même à d'autres, pour n'être pas inquieté dans la conquête des pays, dont il est question, il en seroit pleinement dédommagé, & n'auroit pas lieu de regretter le peu qu'il auroit donné, en comparaison des biens immenses, qui lui en reviendroient.

Tout ce que les Roïaumes de *Chypre*, & d'*Egypte*, produisent, joint aux profits presque infinis, que leur possession feroit retirer du commerce du *Levant*, & des *Indes-Orientales*, est un objet, qui mérite bien, qu'il en coûte pour l'obtenir. Du reste ce seroit à l'entrepreneur à faire usage de toutes ses lumières, & de la prudence de ses Conseillers, pour prendre les biais, & les moïens, qu'il jugeroit les plus convenables au succès de son entreprise. Il est des Princes, qui ne s'y laisseroient pas tromper, & qui sauroit bien donner à leurs Alliés de quoi les contenter; soit, en partageant avec eux quelques fruits de la conquête; soit, en faisant des changemens, qui accommoderoient les uns & les autres.

Si on m'objectoit, que la difficulté de conserver ce pays, ne seroit pas moindre que celle de le conquérir, je tâcherai de lever cette nouvelle difficulté. Il n'y a que deux voies, par où la *Porte* pût se remparer de ces deux Roïaumes: celle de mer, & celle de terre. La prémière ne la conduiroit pas à son but; les forces maritimes lui manquent, comme on l'a déja marqué; &, quand même la marine des *Turcs* seroit un peu rétablie à l'avenir, ce ne pourroit être que d'un long tems, & jamais au point d'égaler celle des *Chrétiens*, qui, de tout côté, ne s'endormiroient pas, & penseroient toujours à se mettre au-dessus de toute crainte. La seconde voie ne leur seroit pas plus favorable. Par terre il faut que les *Turcs* traversent la *Palestine*, & tous ces déserts vastes, sablonneux & arides, qui sont entre eux, & l'*Egypte*. Quelle peine de conduire des Armées, telles que le sont celles des *Turcs* accablées par le nombre de gens inutiles, & de bagages superflus, au travers des sables mouvans, où l'on ne trouve, ni un verre d'eau, ni un brin d'herbe pour les Hommes, ni pour les Animaux? Combien de tems ne demanderoit pas une pareille marche?, D'ailleurs, quand toutes ces Troupes exténuées seroient arrivées à la vue de l'*Egypte*, qu'auroient-elles avancé?

On

On ſait que le Sultan SELIM, dont j'ai fait mention, n'y pénétra en 1517. que parce que CAMPSON GURRI, dernier Soudan d'*Egypte*, de la race des *Mammelucs*, fut trahi par un de ſes Généraux: jamais SELIM n'eût réüſſi, avec toute cette trahiſon, ſi le Soudan n'eût quitté ſon Roïaume, pour aller porter toutes ſes Forces en *Syrie*, au ſecours du Roi des *Perſes*, ſon Allié, & ſi ce dernier enfin ne l'eût lâchement abandonné.

Tout ſeroit inacceſſible aux *Turcs*, ſi un Prince *Chrétien* étoit une fois maître de l'*Egypte*. Les bords de la mer ne ſont pas moins aiſés à garder, que les avenues de la terre. Quelques Forts, conſtruits de diſtance en diſtance, & de bonnes Citadelles à *Alexandrie*, à *Roſſet*, & à *Damiette*, mettroient tout le Roïaume à couvert. Vingt-cinq à trente mille Hommes de bonnes Troupes ſuffiroient pour cela. Du côté de la *Lybie*, il n'y a rien à craindre. Il y a un déſert ſablonneux, où l'on enfonce juſqu'aux genoux, & qu'on ne peut traverſer qu'en quinze, ou vingt journées; & de plus une longue chaine de hautes montagnes fort ſtériles; Tout cela couvre l'*Egypte* du coté de l'*Afrique*. Enfin, ſi l'on faiſoit conſtruire un bon fort à *Suez*, ſitué à l'embouchure de la mer *Rouge*, & où les matériaux ſe trouvent en abondance, on fermeroit aux *Turcs* l'entrée de ce côté-là; & l'on conſerveroit une Place, qui eſt de la dernière conſéquence, par raport à la pêche, qui y eſt d'un produit conſidérable, & à cauſe de la Navigation de cette mer, qui donne le riche commerce des *Indes-Orientales*, comme il peut donner celui des *Occidentales*, & de toute l'*Afrique Méridionale*, d'où l'on tire des tréſors immenſes.

Il me ſemble avoir ſuffiſamment répondu à l'objection précédente, & fait voir la facilité de ſe maintenir en poſſeſſion de l'*Egypte*, ſi une fois on l'avoit arraché des mains du *Grand-Seigneur*. Il s'agit préſentement de dire, de quelle manière on pourroit conſerver l'Ile de *Chypre*. Les Lecteurs auront la

bonté de se souvenir de ce que nous avons dit sur la foiblesse actuelle des *Turcs* à l'égard de la marine. Ils n'ont aucun bon marinier sur leur flotte, qui ne soit Rénégat. Si l'*Egypte*, & l'Ile de *Chypre*, leur avoient été une fois enlevées, ce seul secours, qui leur reste, & qui est très-foible, leur manqueroit tout-à coup.

Quand bien même ils viendroient effectivement pour tenter une entrée sur les côtes de l'Ile, ils n'auroient que la honte de l'avoir fait inutilement, & avec perte. Les places du Roïaume, tant dans les terres, que sur les bords, étant pourvues de bonnes Garnisons, & des choses nécessaires pour leur défense, il seroit impossible aux *Infidèles* de rien entamer. Qu'on se souvienne des circonstances, qui les favorisèrent, lorsqu'ils s'en rendirent maitres sur les *Vénitiens* l'an 1571. Ceux-ci, aïant pour lors comme un bandeau sur les yeux, ne virent pas la faute essentielle, qu'ils commirent, en donnant le commandement à deux Généraux, incapables de défendre le pays. L'un, nommé DANDOLO, étoit Homme de robe, & point du tout au fait de l'art militaire. L'autre, qui étoit Chef de la Cavalerie, s'appelloit ROCHAS, & étoit un de ces *Chypriots*, qui ne connoissoit que les plaisirs, & la bonne chère. Ces deux Généraux n'avoient pensé à rien; Et les *Turcs* trouvèrent, comme je l'ai raporté dans mon Histoire de *Chypre*, ni Soldats, ni Officiers, qui fussent en état de leur faire tête. S'il se trouva quelques braves Officiers, qui voulurent signaler leur courage, ils furent abandonnés par les autres; & les mêmes Commandans s'opposèrent ouvertement à leur généreux dessein. D'ailleurs, les *Turcs* étoient si peu assurés, qu'ils prirent l'allarme, en apercevant de loin des Vaisseaux, qui faisoient voile vers eux, & commencèrent à se préparer à la fuite, lors qu'ils s'aperçurent que c'étoient de leurs propres Vaisseaux, qui venoient les renforcer. On voit par-là ce qui causa le bonheur des *Infidèles*, & les mit en possession du Roïaume de *Chypre*.

S'il

S'il m'eſt permis de faire ici quelques reflexions ſur cette matière, je dirai en paſſant, que tous les Hiſtoriens, qui en ont écrit, conviennent, que la dernière conquête de l'Ille de *Chypre*, faite par les *Turcs*, eſt le fruit, non de leur adreſſe, ni de leur bravoure, mais du peu de réſiſtance de la part des *Vénitiens.* Ces bons Républiquains, d'ailleurs grands politiques, & très-vigilans ſur les intérêts du Commerce, ont toujours été plus propres à faire des conquêtes, qu'à ſe les aſſurer. Jamais ils n'euſſent pu conſerver ſi longtems la poſſeſſion de *Candie*, qui étoit le ſeul Roïaume, qui leur reſtoit de leurs conquêtes de ce côté-la, ſi les Puiſſances étrangères ne s'en fuſſent mêlées, & ne les euſſent puiſſamment ſecourus. Ces ſecours leur ont-ils manqué, ils ont laiſſé tout reprendre; Ils ont perdu *Candie*, & même l'excellent pays de la *Morée*, dont les *Turcs* s'emparèrent en neuf jours.

Ce que je viens de dire, me paroit ſuffiſant, pour vérifier ce que j'ai avancé, pour ſe maintenir dans la poſſeſſion, que l'on auroit acquiſe du Roïaume de *Chypre.* Il eſt maintenant beſoin de ſatisfaire à une autre queſtion, que l'on pourroit faire.

On demanderoit peut-être, comment on repeupleroit tant de pays, après en avoir fait la conquête? Je penſe, que la choſe ne ſouffriroit pas grande difficulté. Je demande à mon tour, de quelle manière ces Régions ſe ſont-elles repeuplées, après qu'on en eut chaſſé les poſſeſſeurs? De la même manière qu'elles ſe trouvèrent remplies d'un peuple ſuffiſant, après que les *Turcs* s'en furent emparés, de la même ſorte elles ſeroient promtement repeuplées. Outre les Colonies nouvelles, que le Conquérant y feroit tranſporter, & un grand nombre de familles, qui ſeroient charmées d'habiter de ſi beaux, & riches pays, il y auroit encore une infinité d'*Orientaux*, qui y fixeroient leur établiſſement. Les *Maronites*, les *Grecs*, les *Arméniens*, & les *Coptes*, préfèreroient la domination douce d'un Prince *Chrétien* à la dure ſervitude, ſous laquelle ils gé-

missent depuis long tems. Les *Juifs* même n'abandonneroient pas ces Roïaumes, dans lesquels ils se sont trouvés si bien, pour aller suivre les *Ottomans* dans l'*Asie*, où ils n'auroient rien à attendre que l'esclavage, & la perte des richesses, qu'ils amassent par le commerce : tout cesseroit pour eux. Le nombre de ces Nations, qui se trouvent répandues dans tous les Etats du *Grand-Seigneur*, surpasse du double celui des *Musulmans*; & ce sont ces mêmes nations, qui remplissent le trésor du *Sultan*, par le *Harach*, ou Capitation, qu'elles lui payent. Il n'y a point de doute, qu'elles ne quittassent le joug *Turc*, pour accourir vers l'agrément de la liberté, que leur feroit goûter un gouvernement bien entendu.

Mais enfin, dira-t'on, une Puissance *Chrétienne* aura toujours de grandes incommodités à soufrir de la part des *Turcs*, tant qu'ils possèderont quelque terrain dans l'*Europe*, & qu'ils auront la Ville & le territoire de *Constantinople*. Et le moïen de les en chasser? Ce moïen peut-être trouvé. Il est plus difficile, mais nullement impossible d'y parvenir. On sait, que cette grande Capitale de tout l'Empire *Ottoman* est ceinte de tout côté de Remparts, qui ne sont point en état de résister. Il n'y a point de provisions, ni de munitions de guerre, & de bouche. Les murs en tombent en ruine en plusieurs endroits, principalement du côté de la mer, qui est le plus propre à la réduire, en l'attaquant avec une bonne flotte, à laquelle celle des *Turcs* seroit forcée de céder bien vite. Il s'agiroit de faire avancer une Escadre, de vingt ou vingt-cinq Vaisseaux de guerre, avec cinq ou six galiotes à bombes, qui réduiroient en peu de tems cette grande Ville toute en cendre, la plupart de ses maisons n'étant que de bois. Le desordre, & la confusion, seroient par tout parmi ces Habitans, & ces peuples timides; & l'entreprise étant brusquée, la Ville se rendroit bientôt, avec tout ce que les *Infidèles* possèdent en *Europe*.

Il faut avouër, qu'on trouveroit quelque obstacle au passage de

de l'*Hêlespont*, autrement les *Dardannelles*. Il y a des Châteaux, dont la force paroit invincible à ceux qui ne les ont pas examinés de près. Ces Chateaux sont au nombre de quatre, dont deux sont situés sur les bords de l'*Europe*, les deux autres sur les bords de l'*Asie*: Les prémiers vers la *Méditerranée*, que les *Turcs* appellent *mer blanche*, sont construits sur les ruines des deux anciennes Villes, *Serro*, & *Abydos*. MÉHÉMET second, connoissant l'importance de ce passage, le fit fortifier dans le goût de son pays. Il y mit des garnisons, & y fit placer de très-grosse artillerie, dans le dessein de faire couler à fond les Vaisseaux, qui voudroient avancer vers la Ville, pour s'en emparer. On appelle ces deux Châteaux les forteresses neuves, parce qu'elles ont été bâties les dernières. Les deux autres Châteaux sont plus avancés dans le détroit, & plus voisins de *Constantinople*: ce sont toutes les défenses de cette fameuse Ville.

Il y a un des Châteaux d'*Asie*, qui est situé près du cap de l'ancienne *Troye*. Il est de figure presque quarrée, sur un terrain uni. Ses courtines sont flanquées de grosses tours rondes, qui tiennent lieu de bastions, avec un fossé, qui seroit assez bon, s'il étoit entretenu, mais qui est comblé en plusieurs endroits, par où l'on peut monter sans peine jusqu'aux embrasures des canons, lesquelles sont aussi ouvertes, que des portes cochères avec des voûtes. Les canons sont d'une embouchure prodigieuse, & propres à des boulets de pierre, dont on les charge, de plus de 120. Livres, & qui porteroient des boulets de fer de plus de 200. Livres. Ces canons sont de fonte, & ne sont, ni fort longs, ni renforcés. Ils n'ont point d'affuts, sont maçonnés dans leurs embrasures, & par conséquent sans recule; ce qui en augmente la force, mais les rend en même tems presque inutiles, parce qu'ils ne peuvent tirer que devant eux, & qu'on ne peut les charger qu'à découvert, & en sortant de l'embrasure. Ce qui expose extrèmement les Canoniers;

de sorte que leur prémière décharge faite, il n'en faut point craindre une seconde.

Il n'y a que vingt-deux de ces canons, qui tirent à fleur d'eau ; ce qui incommoderoit beaucoup un Vaisseau, s'il en étoit atteint ; mais, si la prémière décharge manquoit, on auroit bientôt la forteresse à bon marché. Elle est encore en bien plus mauvais état, du côté de la terre. L'autre Château est dans le même goût, & a le même nombre de canons de même calibre: leurs boulets se croisent, & vont jusques sur les rivages opposés. Je n'ai point été dans ce dernier; ainsi je n'en saurois rien dire de plus.

Après cette dernière description de ces fameuses forteresses, qui sont toute la sureté de *Constantinople* du côté de la *Méditerranée*, on attend naturellement, que je dise comment on pourroit franchir les difficultés de ce dangereux passage, & s'avancer jusqu'au port de cette Capitale. Voici mon idée. Ces batteries, & les Troupes, que les *Turcs* placeroient sur les bords du canal, pourroient être aisément déconcertées, & chassées par l'artillerie, & la mousquetterie des Vaisseaux *Chrétiens*. S'ils alloient mouiller aux Illes de *Ténédos*, *Imbros*, *Lemnos*, & autres, voisines de l'entrée de l'*Hélespont*, ils y attendroient un vent favorable, qui les pousseroit à pleines voiles dans le canal. Les prémiers Vaisseaux de la flotte auroient, à la vérité, à essuïer la prémière décharge de l'artillerie des *Infidèles* ; mais il ne seroit pas mal-aisé aux gens du métier de prendre des précautions, qui les garantiroient du grand mal, dont ils seroient ménacés. On risqueroit quelques vieux Bâtimens, dont les bords seroient garnis d'une certaine quantité de liége, entremêlé de plaques de plomb. Ils précèderoient le gros de la flotte, à une distance peu considérable, & recevroient les prémiers coups de canon, que les *Turcs* déchargeroient naturellement dessus, pendant que le reste des Vaisseaux continueroit leur route, presque sans danger, jusqu'à la Ville.

J'ai



CARTE DE LA GRÉCE
Septent.
Midy
Occident
Orient
MER D'IONIE
MER ADRIATIQUE
MER ÉGÉE
ARCHIPEL
MER DE CRETE
MER DE LIBYE
MER DE SCARPANTO
PARTIE D'ILLYRIE
Dardania
PARTIE DE THRACE
PARTIE DE LA PROPONTIDE
PARTIE D'ASIE
PARTIE D'ITALIE
MACEDOINE
Chersonese de Thrace
Chalcidique
Paraxia
G. du Strymon
G. de Macedoine ou de Salonique
Golfe de Megarise
Lemnos
Imbros
Lesbos ou Mytilene
Golfe d'Adramytti
Thessalie
Phtiotis
Pelasgie
Estiotes
Orestis
Stymphalia
Chaonie
Cassiopée
Dolopes
Acarnanie
Etholie
Doride
Phocide
Beotie
Attique
Megaride
Golfe de Grèce
G. d'Eubée
Negrepont
Golfe de Corynthe ou de Lepante
Golfe Saronique
Achaie Propre
PELOPONNESE
Elide
Arcadie
Argolide
Messenie
Laconie
Golfe de Messene
Golfe de Laconie
Golfe d'Argos
CRETE ou CANDIE
I. de Corcyre ou Corfou
Cephalonie
Zacynthus ou Zante
Cyclades
Samos I.
Lyncestis
Dassaretiens
Aestrées
Albanois
Peonie
Emathia
Mygdonie
Bisaltia
Sintice
Odomantice
Edonis
Orbelie

J'ai déjà dit plusieurs fois, & je le répète encore, que, quand il y auroit une flotte *Turque*, aussi bien équipée qu'elle pût l'être, comme ils ne le pourroient faire qu'à leur façon, c'est-à-dire pitoïablement, la Puissance *Chrétienne*, avec une bonne escadre de Vaisseaux de ligne bien armés, de Galères, & de Galiotes en bon état, vaincroit tous ces obstacles & jetteroit l'épouvante parmi les *Infidèles*, jusqu'à leur faire prendre une fuite précipitée, & le parti de se confiner le plus loin qu'ils pourroient dans l'*Asie*, d'où ils sont sortis autrefois.

Je finis mes reflexions, par une dernière, sur laquelle je ne puis assez insister. C'est que la conjoncture présente est peut-être la plus favorable, qui pusse jamais se présenter a l'avenir. La *Porte* est très-affoiblie par les guerres, qu'elle vient d'essuïer contre les *Perses*, & les *Russes*. Elle n'a plus de vieux Soldats; & il ne lui reste presque plus d'Officiers d'expérience. Ses finances, mal réglées, sont épuisées; & enfin elle se trouve sans ressource suffisante.

Après tout, si mes idées ne paroissent pas justes au Public, qui a le droit d'en décider, j'attens au moins de son équité, qu'il m'en fera connoitre les défauts ; & qu'il fera grace à ma bonne volonté, & au zèle, que j'ai pour la Religion de JESUS-CHRIST, que je crois la seule véritable, & dont je souhaite ardemment le triomphe.



